

# CHÈREF - NÂMEH

ou

## FASTES DE LA NATION KOURDE

par

**Chèref-ou'ddine,**

Prince de Bidlîs, dans l'Iiâlèt d'Ärzeroûme.

---

Traduits du Persan et commentés

par

**François Bernard Charmoy,**

Conseiller d'État en retraite, Correspondant de l'Académie Impériale des sciences de Russie et de l'Académie de Stanislas de Nancy, ci-devant Professeur ordinaire de langue et de littérature persanes à l'Université Impériale de St.-Petersbourg, chargé de l'enseignement du Persan et du Turk à l'Institut oriental du ministère des affaires étrangères, Bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Impériale publique, Membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres, de la Société Royale des Antiquaires de Copenhague, et de celle des naturalistes de Moscou, Chevalier des ordres russes de Saint-Vladimir de la troisième classe et de Sainte-Anne de la seconde, avec les insignes en diamants.

---

Tome I, seconde partie.

*Deo favente progredi, vel mori.*

---

**St.-Petersbourg, 1870.**

Commissionnaires de l'Académie Impériale des sciences:

à **St.-Petersbourg,**

à **Riga,**

à **Leipzig,**

MM. Eggers et Cie, H. Schmitzderff,

M. N. Kymmel;

M. Léopold Voss.

J. Issakof et A. Tcherkessof;

Prix: 1 Rbl. 90 Kop. = 2 Thlr. 3 Ngr.

Imprimé par ordre de l'Académie Impériale des sciences.  
Avril 1869. C. Vessélofski, Secrétaire perpétuel.

Imprimerie de l'Académie Impériale des sciences.  
(Vass.-Ostr., 9e ligne, No. 12.)

# Chèref-nâmeb

## ou Fastes de la nation kourde

par

**Chèref-ou'ddîne,**

Prince de Bidlîs<sup>1)</sup>.

Auto-biographie de l'auteur.

(pp. 447—459 du texte persan.)

*Chèref-ou'ddîne Bidlîcy* (de Bidlîs) était fils de *Chèms-ou'ddîne* et petit-fils de *Chèref-Khân de Bidlîs*, dont la défection fit éclater, en 940 de l'hégire (1533 de J. C.) une guerre désastreuse entre la Turquie et l'Irân<sup>2)</sup>. Le sulthan *Souleïmân* (Soliman) le Grand, courroucé contre ce khân, qui venait de rendre hommage à son compétiteur le châh Thahmasp de la dynastie persane des Szèfides, qui, à cette époque, gouvernait la Perse, confia la principauté kourde de Bidlîs au Béglerbéguy Oulama, qui, de son côté, avait trahi Thahmasp, et marcha en personne contre le monarque Szèfide.

1) La véritable orthographe de ce nom est *Bidlîs* et non *Bédlîs*, comme le prouve l'article suivant du *Q'amoûs* (édition de Constantinople, T. II, p.10), qui est ainsi conçu: *بدليس بانك كسريله شهر خلاط قربنك بر كوزل بلک اسپدر* « *Bidlîs*, qui s'écrit avec un *Kesr* (la voyelle *i*) sous la lettre *Ba* (*B*), est le nom d'une belle ville, voisine de *Khêlâth* (ou *Akhlâth*) ». Il faut donc lire partout *Bidlîs* et *Bidlîcy*.

2) Voyez Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 142. Il faut lire *Scheref beg* au lieu de *Scherif beg*.

Oulama, ayant d'abord été forcé par Chèref-Khân de lever le siège de Bidlis, triompha plus tard de son antagoniste, et lui fit même trancher la tête, qui, le 21 octobre 1553, fut offerte en hommage au sulthan Souleimân, lors de son arrivée à Tchinarlu, en deçà de *Q'oniah* (ancien *Iconium*)<sup>1</sup>. *Chèms-ou'ddîne*, fils de *Chèref-Khân* et père de notre auteur, fut, à la même époque, investi de la principauté héréditaire de *Bidlis*; mais il ne tarda pas à en être dépossédé pour être envoyé à *Malathiah* (ancienne *Mélitène*) qui lui avait été donnée en apanage.

Au moment où il se rendait à sa nouvelle destination, Souleimân *beg* (ou *big*), prince kourde de *Szaszoune*<sup>2</sup>, lui inspira des soupçons sur la bonne foi du monarque othoman, et lui fit envisager que son départ pourrait avoir les suites les plus désastreuses pour la ville de Bidlis, attendu qu'il était le dernier prince de la grande tribu *Roujéguy*, qui occupait cette ville. Il apprit, en même temps, l'arrivée du châh Thahmasp à *Ardjiche*<sup>3</sup> sur la rive du lac de Vân, et se rendit, en 941 de l'hégire (A. D. 1534), à la cour de ce souverain, avec sa famille et six agas de sa tribu, pour se concilier la bienveillance du monarque persan.

Ce fut au bout de sept années d'expatriation que son épouse, qui était la fille de l'illustre *Emîr-Khân Maïszullu*, donna le jour à un fils, qui reçut le nom de *Chèref-ou'ddîne*, et qui devint plus tard l'historiographe de sa nation. Il naquit le 20 du mois de Dzy'l-q'adeh de l'année 949 (25 février 1543) à *Guermrouûd*, une des dépendances de la ville de *Q'oum* (ancienne *Choana*) dans l'*Irâq persique*<sup>4</sup>, et vit le jour dans la demeure des illustres

1) Mr. de Hammer, *loco citato*, p. 143.

2) Sur les princes des deux puissantes races *assyriennes* des *Sanasouns* ou *Sasouns* et des *Arâzrouniens*, consultez St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 126, 163—164, 423—425.

3) Antique *Arze* ou *Arsissa* de Ptolomée. (*Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 11.)

4) Mr. l'Académicien Véliaminof-Zernof (dans sa *Préface*, p. 5) a lu كهرود *Karharoud* au lieu de *Guermrouûde* كرمروود, et a cité à l'appui de cette leçon Morley, *Catalogue*, p. 144, note 2. Je pense qu'il faut écrire *Guermrouûde* كرمروود d'après

Q'âziz de Guermroûde کرم رود, dont la glorieuse lignée remonte au célèbre Q'âzy *Choureï'h* de Koufah<sup>1</sup>). C'est probablement à leurs ferventes prières qu'il fut redevable<sup>2</sup>) de son goût prononcé pour les savants et pour l'étude des lettres, à laquelle il se voua dès l'âge le plus tendre et consacra tous les instants de sa vie.

Le châh Thahmasp, ayant l'habitude de réunir à sa cour les fils des Émirs et des notables de son royaume, pour leur faire donner une brillante éducation et leur inspirer les principes de religion et de morale qui doivent être l'apanage de tout homme bien né, notre auteur fut appelé à jouir du même bienfait, et fut élevé avec les princes du Sang Royal. C'est ainsi qu'il acquit la connaissance des préceptes du Q'orân et des dogmes de l'islamisme. Le cbâh Széfide, prenant à tâche de préserver la jeune noblesse confiée à ses soins du contact pernicieux des hommes pervers et corrompus, s'appliqua, de son côté, à inspirer à Chèref-ou'ddîne une inclination prononcée pour la société des hommes instruits. Guidé par ce généreux monarque, il s'adonna, dès qu'il eut atteint l'âge de discernement, aux exercices militaires, et apprit à tirer de l'arc, à manier le mail avec dextérité et à lancer un fougueux coursier dans l'arène: c'est ainsi qu'il se prépara au rude métier de la guerre et aux pénibles travaux de l'âge viril. Il s'appliqua en outre à la peinture, qui, suivant l'opinion du monarque Chî'ite, était propre à développer l'esprit et à rectifier le génie de la jeunesse.

A l'âge de neuf ans, Chèref-ou'ddîne passa (en 958 = 1551

---

l'orthographe du *Djêhân-numa* ou *Cosmorama*, au chapitre du *Djêbel* ou *Irâq persique*, p. 299, où il est dit: کرم رود دخی اول حوالی ده در آکا آب کرم دخی دیرلر  
« On trouve encore dans ces parages *Guerm-roûde*, que l'on appelle également *Âb-i-Guerm* (Eau chaude) ». Ce nom est fréquemment écrit *Guermeh-roûde* dans les manuscrits du *Chèref-nâmeh*.

1) *Ibn-Khallikani Vitae illustrium virorum* edid. F. Wüstenfeld, Göttingae, N° 289.

2) Mr. de Véliaminoïf Zernof a rendu les mots از برکت دعای آن طبقه عالیہ par la phrase suivante: « les *Kaziz* surent inspirer à leur élève l'amour de la science ».

de J. C.) dans le 'Harème particulier du châh, où il vécut, pendant trois années consécutives, avec les enfants du souverain. En 961 (A. D. 1554) Chèms-ou'ddîne se retira enfin de la cour pour vivre dans la retraite; et le châh, cédant aux sollicitations unanimes de la grande tribu *Roujéguy* (ou *Rouzéguy*), confia sa principauté à son fils. Celui-ci, à peine âgé de douze ans, fut donc promu au grade d'Émir, et obtint, à titre d'apanage, le territoire de *Saliân* et de *Ma'hmoûd-abâd*, qui faisait partie du Chirwân<sup>1)</sup>. Lorsqu'il eut occupé ce poste pendant trois ans, son précepteur et ministre, Cheïkh-émir le Bilbâcy vint à mourir, et l'on retira à son élève la contrée de Saliân. Il vint, en conséquence, rejoindre la cour du châh dans ses campements d'été de Kherqân, et fut placé sous les auspices de son oncle maternel, Mou'hammed-big, gouverneur de *Hamadân* (antique *Ecbatane*), qui lui tint lieu de père, et l'admit au nombre de ses enfants en lui donnant sa fille en mariage.

Le châh, de son côté, lui assigna les environs de la ville de Hamadân pour fournir à sa propre subsistance et pourvoir à celle de la tribu Roujéguy. Il y passa encore trois années; et, à l'époque où sulthân *Bâ'ezîd* (Bajazet), fils de Souleïmân le Grand, fut battu par son frère Sélîme, et vint chercher un asile à la cour du monarque Széffide, qui, cédant aux sollicitations réitérées de la Porte othomane, fit arrêter cet infortuné prince et le livra à la troisième ambassade du sulthân Sélîme II, le cbâh Thahmasp attira, par de feintes caresses, Chèms-ou'ddîne, père de Chèref-ou'ddîne, à Q'azwîne, et lui confia, derechef, le gouvernement de la tribu Roujéguy, ainsi que l'administration du territoire de *Guermroude* *کرمروود* dépendant de Q'oûm. Ce fut probablement dans l'intention de dédommager ce malheureux père de la perte cruelle de ses cinq fils, qui s'étaient soustraits à la domination persane en se réfugiant à Bag'dâd, et qui, sur la demande du

---

1) Voyez Hammer. *loc. cit.*, T. IV, p. 71, note *d*, et p. 617.

châh, avaient été impitoyablement livrés, en 1562, par le sulthan Souleïmân, aux mains des bourreaux<sup>1</sup>).

Chêms-ou'ddîne se rendit effectivement à Q'oum, où il passa quelques années; mais, ennuyé des soucis que lui donnaient les fonctions d'Émir qu'il n'avait pas briguées, il résigna ce poste, et le châh en investit de nouveau son fils Chêref-ou'ddîne, à qui il alloua les impôts et le produit des fermes d'Iszphahân pour ses honoraires et pour la solde de ses subordonnés (adhérents). Il séjourna, pendant deux années consécutives, à la cour du monarque, qui résidait à Q'azwine; et, à l'époque où le khân A'hmed du Guilân, prince du *Bïâh-pêche* بیه پیش<sup>2</sup> fut fait prisonnier, Chêref-ou'ddîne fut chargé par le châh d'occuper son pays, tandis que plusieurs émirs *Q'izilbâches* (persans) furent préposés à la garde de ces contrées.

Quelques-uns d'entre eux, bien loin de remplir cette mission d'une manière satisfaisante pour leur monarque, se permirent toute sorte de vexations et d'avanies envers les *raïas* (sujets). Chêref-ou'ddîne, au contraire, prit à tâche de se concilier la bienveillance du souverain par le zèle avec lequel il s'appliqua à les choyer et à les protéger, si bien que le châh, en reconnaissance de son dévouement, se plut à proclamer itérativement sa vaillance et son humanité dans les décrets et les rescrits qu'il lui adressa.

L'émir Roujéguy ne tarda pas à être attaqué par un prétendant à la couronne nommé sulthân Hâchème, descendant des sou-

1) Hammer, *loc. cit.*, T. III, p. 392.

2) Le Guilân était partagé par le *Séfide-roude* (la Rivière blanche) en deux parties, dont l'une, située sur la rive gauche du fleuve, était nommée *بیہ پس* *Bïâh-pès* (Bïâh postérieur), et avait pour capitale la ville de *Foumène*; l'autre, qui se trouvait sur la rive droite, avait reçu le nom de *Bïâh-pêche* بیه پیش (Bïâh-citérieur) et avait pour chef-lieu la ville de *Lâhidjân*. (Voyez le *مطلع السعدین* *Mathlâ-ou's-Sâdeïne*, sub anno 843 (A. D. 1468), le *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, édition de Scutari, p. 348; le *Mémoire* d'Et. Quatremère publié dans les *Notices et Extraits*, XIII, I. p. 292; Chodzko, *Specimens of the popular poetry of Persia*, London 1842, p. 463; Bernh. Dorn, *Sehir-eddin's Geschichte von Tabaristan, Rujan und Masanderan*, St. Petersburg, 1850, p. 10—13.)

verains du Guilân, que les habitants de cette province avaient investi de l'autorité suprême, et qui lui livra bataille à la tête de dix-huit mille hommes d'infanterie et de cavalerie, tandis que le prince kourde n'en avait que le *quarantième* à opposer à l'ennemi. La divine Providence le seconda dans cette brillante affaire: Hâchème, de son côté, fut vaincu, et laissa sur le champ de bataille près de 1800 habitants du Guilân, dont les têtes furent tranchées et servirent à ériger trois colonnes triomphales. Chèref-ou'ddîne obtint encore d'autres succès, qui le couvrirent de gloire et rehaussèrent son crédit à la cour. L'air pernicieux du Guilân et les nombreuses maladies chroniques qui en résultèrent ayant fait périr une multitude de vaillants Roujéguy, leur jeune prince conçut une telle aversion pour ce climat délétère, qu'il adressa à la cour du châh un rapport aussi exact que véridique, dans lequel il pria ce monarque de vouloir bien le rappeler de cette province. Sa demande fut agréée, et il quitta le Guilân après y avoir séjourné pendant sept années consécutives, pour rejoindre le souverain persan à Q'azwîne.

Dès que Chèref-ou'ddîne vit les troubles et les dissensions qui régnaient entre les tribus Q'izilbâches, que Thahmasp, vu son grand âge, n'était plus en état de maintenir dans le devoir, il pensa qu'elles ne tarderaient pas à en venir aux mains, et qu'il en résulterait une conflagration générale dans tout le royaume. Désireux de s'éloigner du théâtre de cette guerre intestine, il pria le châh de l'envoyer dans une province quelconque de ses états, et Thahmasp lui confia le gouvernement de plusieurs cantons du Chirwân, en lui assignant, pour subvenir à l'entretien de la tribu Roujéguy, les revenus des domaines particuliers du châh dans le Chirwân, c'est-à-dire ceux des tribus turkomanes d'Arèche, d'Aq'tâche, de Q'abalâh, de Bâkou, de *Kénâr-i-âb* ou du Littoral<sup>1</sup>).

Notre historien se rendit effectivement dans le Chirwân, où il apprit, au bout de huit mois (en 984 = 1576 de J. C.), la

1) Voir Mr. de Hammer, *loc. sup. laud.*, T. IV, p. 617, note relative à la page 71 du même volume.



mort du châh, les troubles qui avaient éclaté à Q'azwîne, le meurtre de 'Haïdèr-Mirza, la sortie d'Isma'ïl-Mirza du château de Q'ahq'ahah (ou du Ricanement), où il était incarcéré<sup>1)</sup>, et sa marche sur Q'azwîne, capitale du royaume. Ce nouveau châh adressa à Chèref-ou'ddîne un ordre royal, par lequel il l'invitait à se rendre à sa cour, et lui conféra le titre honorable de Généralissime (*Émîr-oul-ouméra* ou Prince des princes) de la nation kourde. Il l'attacha ensuite, en cette qualité, à sa personne, et ordonna que, toutes les fois que les émirs et les princes du Kourdistân, du Louristân, des Gourâns et des autres tribus kourdes auraient une requête à présenter au monarque, ils auraient pour médiateur cet *Émîr-oul-ouméra*, chargé de régler toutes les affaires de sa nation. En un mot, le châh lui témoigna tant d'égards et de considération, qu'il devint un objet d'envie pour ses égaux et même pour les notables Q'izilbâches. Des boute-feux, qui avaient conspiré sa perte, rapportèrent secrètement au châh, que le commandant en chef des Kourdes avait comploté contre lui avec quelques émirs Q'izilbâches, qui avaient conçu le projet de placer sur le trône le prince 'Houceïne-Mirza, son neveu. Comme le caractère de ce souverain surexcité par la funeste habitude qu'il avait contractée, en prison, de prendre journellement jusqu'à 47 drachmes d'opium, était devenu tellement irascible et versatile qu'il ne pouvait vivre, en bonne intelligence, avec qui que ce fût, il se laissa influencer par les rapports meusongers et calomnieux que lui avaient faits les ennemis de Chèref-ou'ddîne. Il fit, en conséquence, pendre les uns, exécuter les autres, destituer ceux-ci, incarcérer ceux-là; éloigna le prince kourde de la ville, et l'envoya, sous escorte dans l'Adzèrbaïdjân, avec promesse de l'investir du gouvernement de Nakhitchévân. Cette disgrâce fut considérée par Chèref-khân comme un pronostic des plus favorables pour sa personne et comme le présage de son prochain retour dans sa patrie primitive.

1) Ce château ou plutôt cette prison d'État se trouvait, suivant *Minadoï* (Liv. II) entre Q'azwîne et Tébriz. (*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 178, note.)

Après avoir gouverné Nakhitchévân pendant seize mois, sous le règne de Mou'hammed Khoudabèndeh, successeur du châh Isma'îl II, il reçut, par l'entremise de Khosrew-pacha, Béglèr-béguy de Vân, de Zeînel-big, prince de la peuplade 'Hakkâry et de 'Haçane-big le Ma'hmoûdy, la nouvelle que le sulthan Mourâd III lui avait conféré, par un diplôme impérial, la principauté de Bidlis, et l'avait réintégré dans ses domaines héréditaires, où on l'invitait à revenir le plus tôt possible<sup>1</sup>). Il se mit donc en marche le 3 du mois de Chavvâl de l'année 986 ou 5 décembre 1578 de J. C.<sup>2</sup>), à la tête d'environ quatre cents de ses partisans (ou adhérents), dont deux cents appartenaient à la tribu Roujéguy; et grâce à l'assistance du corps d'armée de Vân et à l'appui des émîrs du Kourdistân, il rejoignit, en trois jours, dans cette ville, le défunt Khosrew-pacha, qui l'accueillit de la manière la plus honorable et l'introduisit dans les murs de la place. Le Béglèr-béguy se hâta de rendre compte de cet heureux événement au sulthan Mourâd-khân, qui fit parvenir au prince kourde, par l'intermédiaire du *Tchaouche* (courrier du Cabinet) Mouszthafa, son brevet d'investiture accompagné d'un cafetan impérial, d'un sabre à poignée d'or, qui, du trésor du sulthan *Q'oudvân* le *Tcherkès* (ou Circassien), ancien prince souverain (*Wâly*) d'Égypte, avait passé dans celui du monarque othoman, et des dépêches que lui adressaient les illustres vézîrs, principalement le grand-vézîr Mou'hammed pachâ (Szoq'olly). Chèref reçut en outre une autre robe précieuse, ainsi qu'un glaive à poignée d'or, de la part de Lala Mouszthafa pachâ, général en chef des troupes othomanes, et il rentra, comblé d'honneurs et de joie, dans l'antique résidence de ses aïeux et de ses pères.

1) Voyez la lettre ou dépêche adressée par le *Sèr-Askèr* à Chèref-Khân, de même que son diplôme d'investiture, dans le *Nousrèt-nâmeh* (feuillet 123 et 124) et dans l'*Histoire d'Aaly*, fol° 405. (Cf. Hammer, *loc. passim. cit.*, T. IV, p. 75.)

2) Le texte persan imprimé (p. 454) porte les mots *در روز سیم ماه شوال* سنه ست وثمانین و تسعمائنه, que Monsieur l'Académicien Véliamînof Zernof a rendus en français, à la page 8 de sa préface, par: «le 3 du mois de Schawal de l'année 980 (7 février 1573)».

A dater de l'année 986 (A. D. 1579), où sa Hautesse<sup>1)</sup> chargea ses troupes victorieuses de faire la conquête du Chirwân, de la Géorgie et de l'Adzèrbeïdjân, le prince de Bidlis partagea, pendant dix années consécutives, les fatigues et les périls des armées othomanes, et donna des preuves irrécusables de son dévouement et de sa bravoure dans les nombreux combats livrés à l'ennemi; ce qui lui valut l'honneur de recevoir du sulthan quatre rescrits successifs, dans lesquels sa Hautesse lui exprimait sa satisfaction en termes des plus flatteurs, tels que les suivants:

«Mon sincère *ami* Chèref-khân, vous m'avez donné tant de preuves aussi irrécusables que manifestes de votre parfait attachement et de votre dévouement sans bornes à ma personne, qu'elles vous ont concilié ma faveur et ma bienveillance Impériales».

En 991 (1583 de J. C.), époque où le généralissime Fêrhâd-pacha résolut de faire coustruire une citadelle à Érivân après la prise de cette ville<sup>2)</sup>, Chèref-khân fut chargé, conjointement avec 'Haçane-pacha, gouverneur général de la Syrie, de transporter des vivres et du numéraire à Tiflis et en Géorgie: il s'acquitta de cette importante mission avec autant de zèle que de fidélité, et reçut, en récompense, le canton de *Mouche*, dont les revenus furent portés à deux cent mille aspres, avec les villages dépendants des domaines privés, et qui fut incorporé à l'Iâlèt de Bidlis<sup>3)</sup>, de sorte que le produit de ses apauages se monta à 1,400,000 aspres.

1) Hammer, *loc. cit.*, T. IV, p. 61.


2) Voyez le même auteur, T. 86 et 88.

3) Le texte persan imprimé sous les auspices de l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg porte: که مجموع خواص فقير بچهارصد و ده هزار که مجموع خواص عثمانی شد «de sorte que la somme totale (des revenus) des domaines privés de l'humble auteur se monta à quatre cent dix fois mille (410,000) aspres othomans», tandis que la leçon des Manuscrits A et O est ainsi conçue: که مجموع خواص فقير بچهارده هزار آنچه عثمانی شد «de sorte que la somme totale (des revenus?) des domaines privés de l'humble auteur se monta à quatorze fois cent mille (1,400,000) aspres othomans». Je préférerais cette dernière leçon.

En un mot, Chèref-ou'ddîne fut le prince de sa nation à qui les sulthans othomans donnèrent les preuves les plus nombreuses et les plus irrécusables de leur haute bienveillance.

A l'époque où cet auteur termina son Histoire des Kourdes (c'est-à-dire le dernier jour du mois de Dzy'l-'hiddjeh de l'année 1005 de l'hégire, qui répondait au 4 août 1597), il était encore prince de Bidlis sous la suzeraineté du sulthan *Abou'l-Mouzaffèr Mou'hammed-khân*; mais il avait transmis l'administration de sa principauté à son illustre fils *Abou'l-Mé'aly Chèms-ou'ddîne-Big*. Il a même joint à sa biographie tracée de sa propre main à la suite de l'ouvrage susmentionné, *trente-sept vers (Béit)* extraits du *Khired-nâmeh* ou *Guide de l'intelligence*, poème moral du célèbre *Djâmy*, destinés à servir de règle de conduite à ce jeune prince, en qui il avait mis ses plus belles espérances.

Fin de l'auto-biographie de l'auteur.



## Préface. (1)

---

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Tout discours doit avoir pour exorde les louanges du monarque, dont les éloges (je lis ستایشش au lieu de ستایش), dictés par l'esprit éclairé, parcourent tous les degrés de la sphère céleste comme le soleil, dont la lumière embrasse le monde entier: la péroration doit également consister en actions de grâces rendues au souverain maître des empires (2), dont la glorification émanée des replis les plus secrets (3) du cœur s'élève progressivement (vers l'empyrée), en franchissant, comme autant d'échelons, les constellations propices (aux mortels). Gloire à Dieu dès le principe et jusqu'à la fin des siècles (4). Du haut de son trône sublime, à neuf étages, ce souverain a daigné proclamer la grandeur et la dignité des fils d'Adam en faisant retentir, à titre de *Khouth-beh*, ces paroles (divines): «Nous vous avons placés comme nos vicaires sur la terre» (5). Ce dominateur suprême a constaté le bon aloi de la majesté de l'homme, en y empreignant, dans la monnaie de ses grâces infinies, le poinçon de ces mots sacrés: «Nous avons spécialement honoré les descendants d'Adam». Cet Être Tout-Puissant a levé le glorieux drapeau des puissants monarques du genre humain jusqu'à l'apogée de la domination et des conquêtes, en l'arborant sur la résidence royale de leur grandeur, à laquelle fait allusion ce passage du livre sacré:

*Texte persan,*  
p. 2.

*Texte persan,*  
p. 3.

«Nous lui avons assigné un rang éminent» (6). Ce Dieu de gloire a daigné tracer aux khâns distingués par leur équité, qui foulent aux pieds les deux étoiles polaires<sup>1)</sup> la route qu'ils auront à suivre pour parvenir au trône du sulthanat, en leur enseignant les préceptes de la justice, comme le prouvent ces paroles: «Nous leur avons donné lā prééminence sur un grand nombre de nos créatures» (7).

Cet être immuable a converti le glaive des potentats, dont les conquêtes embrassent l'univers, en un miroir où viennent se réfléchir les traits enchanteurs de la fiancée des victoires et des triomphes. Guidé par sa sagesse universelle, il a rattaché le bon ordre des affaires de ce monde et le bien-être des enfants d'Adam à l'existence salutaire de sulthans, à qui la justice sert de guide. Sa volonté irrévocable (littéralement *parfaite*) a distingué une certaine classe de mortels des autres membres de leurs races et de leurs tribus, qu'elle a revêtus du glorieux cafetan de cette sentence: «Nous vous avons divisés en nations et en tribus», en les élevant au rang de princes et en assignant à chacun d'eux, suivant son mérite et sa capacité, les postes éminents d'Empereur (*Pâdichâh*), de Roi et d'Émir (8). (Vers) Toi, à qui est exclusivement réservé le titre de Roi des rois; Toi, dont les décrets ont donné l'être à tout ce qui existe, depuis la lune jusqu'au poisson (qui soutient le globe terrestre), Tu confères la Royauté à qui tu veux, car tu connais tous les mortels (9).

Le sommaire qui doit être placé en tête des pages tracées par l'éloquence, et la préface qui doit servir d'ornement au recueil de l'érudition consistent également en tributs d'hommages et en ferventes prières pour l'auguste personnage dont la mission céleste date de l'époque dont il est dit: «J'étais déjà prophète lorsqu'Adam n'était encore que limon et eau (entre le limon et

---

1) On donne en arabe le nom de *فرقان* les deux veaux à deux brillantes étoiles  $\beta$ ,  $\gamma$  qui font partie de la *Bière النعش* dans la *Petite Ourse*. (*Description of an arabic celestial globe*, by Dr. Bern. Dorn, London, 1829, p. 11.)

l'eau)», et dont les diplomes d'apôtre de Dieu ont été confirmés et ratifiés par l'apostille ainsi conçue: «Nous ne t'avons envoyé sur la terre que par miséricorde pour les mortels (les mondes)» (10). Lors de sa glorieuse ascension, à laquelle fait allusion ce passage du texte sacré: «Louange à celui qui fit voyager son serviteur pendant la nuit», ce potentat, dont les droits sont irrécusables, lança son *Alboraq*, avec la rapidité de l'éclair (11), à une si grande hauteur, que l'archange Gabriel (12), malgré tout le crédit dont il est investi, ne put le suivre dans sa course. Au moment de ses entrevues mystérieuses avec la Divinité, la langue véridique de cet Être auguste proféra, au sujet de son intimité avec le Très-Haut, cette tradition sacrée (*Hadîtz*): «Je jouis momentanément du bonheur (ineffable) de contempler l'Éternel face à face» (13), de sorte qu'aucun des anges qui approchent du trône divin (14), ni aucun prophète euvoyé ici bas n'aurait pu être alors admis dans le sanctuaire de sa gloire.

*Texte  
persan,  
p. 4.*

(Vers) Gabriel ne put te suivre dans ta marche et ta course (rapide): qui oserait jamais marcher de front avec Toi? (15).

Mo'hammed, cet élu de Dieu, est à la fois la lune qui brille dans la cour de l'apostolat, le soleil resplendissant (Msc. A. le souverain سلطان) du palais de la gloire, le sceau apposé à la série des prophètes, la perle de l'écriu de la magnanimité, la lumière de la pupille de la clairvoyance, qui n'est pas sujette à s'obscurcir (16), la fleur du bosquet verdoyant de la prédication: il tient le premier rang dans le grand livre de l'atelier d'où proviennent tous les êtres existants, sert de préface au volume des choses créées, et marche à la tête de la légion des prophètes: que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut (éternel) ainsi qu'à sa lignée et à ses compagnons!

(Vers) Prophète et Roi des Arabes, il a pour sanctuaire la ville d'*Iatzrib* (Médine) (17); et les Persans, comme les Arabes, sont admis à sa table, sans y être invités (mot-à-mot *sont les parasites de sa voie* طغیل رهش). Qu'il est bienfaisant, ce soleil qui

brille dans la sphère de la gloire! Combien est précieuse cette perle demeurée orpheline dans la coquille de la famille des Q'oreichites!

C'est par lui que se termine le livre de la prophétie, auquel il sert en même temps d'exorde et de conclusion. Que le créateur du monde, qui a formé tout ce qui existe et ce qui a existé jusqu'ici, le comble de mille et mille louanges et bénédictions, de même que sa famille, ses enfants, ses compagnons, et ses glorieux descendants! (Je lis *واحفاد امجاد او*).

Après avoir chanté les louanges du Créateur Tout-Puissant, et avoir offert le tribut de nos hommages au Prince (*Sèéd*) des justes, il est encore de notre devoir de faire des vœux et des prières pour le Monarque dont la Sublime Porte a pour dernier degré<sup>1)</sup> l'orbe de Saturne, tout élevé qu'il est, et qui regarde comme le plus humble de ses chambellans et de ses satellites le soleil qui régit la quatrième sphère céleste, quoique l'influence salutaire de cet astre radieux s'étende sur le monde entier. Ce Souverain peut-être considéré, à juste titre, comme la perle qui orne la couronne des sulthans les plus illustres, dont la puissance a les cieux pour base (18), et comme un rejeton procréé<sup>2)</sup> par les généreux potentats qui font rejaillir sur nous leur gloire éclatante (19). Il sert d'asile aux plus superbes Césars et de refuge aux plus grands Chosroès. Puissent tous les dominateurs du monde se faire un honneur de baiser son auguste seuil, et tous les souverains (du globe) se glorifier d'être admis à le toucher humblement du bout des lèvres. Il se plait à protéger les Sunnites et les Musulmans orthodoxes, et s'applique à effacer les traces

1) Au lieu de *کمینہ زینہ آستان او*, qui est la leçon du texte imprimé, je pense qu'il faut lire *کمینہ رتبہ آستان او* «le moindre ou le dernier degré du seuil de sa Porte».

2) Je remplace les mots *درۃ النتاج* qu'on trouve dans le même texte, par *وذریۃ النتاج*.



de l'hérésie et de l'erreur. C'est à ce grand Monarque qu'on se fait un devoir d'obéir; c'est à ce Khaqân, aussi juste que parfait, qu'il convient d'être soumis. C'est lui qui tient haut et ferme les drapeaux du Khalifat, en déployant sa justice et sa bienfaisance, et qui trace les versets de la clémence et de la générosité sur les pages (les feuillets) des siècles et des temps<sup>1)</sup>. Il a obtenu des cieux deux *primaties* à la fois, et a été gratifié d'un double empire: c'est le Sulthan (le souverain maître) des deux mers (de la Mer Noire et de la Méditerranée ou *Mer Blanche*) et des deux continents (d'Europe et d'Asie); il est, en même temps, le serviteur des deux temples sacrés (de la Mekke et de Médine): il tient le premier rang après *les deux 'Omars* (20) et peut-être considéré comme un second Alexandre. Il déploie le tapis de la sécurité et du repos, et il a attiré les regards bienveillants de l'Être Suprême, qui est le dispensateur des grâces: Ce sulthan victorieux est, en un mot, *Abou'l-Mouzaffer sulthân Mouhammed Khân* (III), que le Très-Haut éternise son règne et perpétue sa puissance: qu'il fasse participer tous les mortels à sa libéralité et à sa bienfaisance!

*Texte  
persan,  
p. 5.*

(Vers) Grand Dieu! Tu as jeté sur tes créatures un regard de miséricorde en projetant sur leur tête cette ombre (tutélaire) (21). Que pourrais-je dire à la louange de cet Être glorieux? L'astre du jour peut se passer de tout éloge. En serviteur dévoué, je fais des vœux ardents pour cette dynastie: Grand Dieu daigne perpétuer cette ombre bienfaisante!

Après cet exorde, nous exposerons à l'esprit éclairé et aussi efficace que la pierre philosophale des hommes lettrés qui s'appliquent à ranger les perles de l'élocution, et nous révélerons au brillant génie des auteurs qui rédigent les belles pages que leur dicte leur éloquence, que, du commun aveu des savants les plus profonds et des littérateurs les plus distingués par leur talent, l'*Histoire*, cette noble science, où peuvent être relatés les textes

1) Le texte susdit porte *الامكنة و الآزمان* de tous les lieux et les temps.

des versets sacrés, et où peuvent, en quelque sorte, être enchâssées les traditions, comme de précieux châtons, présente tant d'avantages uniques et offre tant de profits substantiels, que la plume, par son style attrayant et ses lignes (22) pleines de charme, ne saurait en dépeindre la belle élocution ni en décrire la diction élégante. C'est ce qui a porté Mou'hammed, fils de Khaunde-châh et petit-fils de Ma'hmoûd, généralement connu sous le nom de *Mîr-Khaunde*, auteur de l'Histoire intitulée *Ratûzat-è'sz-Szafa* (*Jardin de la Pureté* ou du *Plaisir*) à avancer dans le discours préliminaire de son ouvrage, que la connaissance de l'histoire offre à l'homme dix avantages différents: C'est, dit-il: 1° une connaissance (réelle)<sup>1)</sup> pour les enfants d'Adam; 2° elle nous récrée et nous délecte; 3° elle est non seulement utile, mais encore facile à acquérir, et l'étude n'en est pas trop pénible ni ardue, puisqu'elle est basée sur la mémoire; 4° dès que l'homme parvient à connaître les différentes versions (qui se rapportent au même fait historique), il finit par discerner la vérité d'avec le mensonge et par distinguer ce qui est fondé de ce qui ne l'est pas; 5° les hommes sensés s'accordent à dire que l'expérience dans les affaires est une des prérogatives de l'espèce humaine; et les sages ont rangé cette qualité morale au nombre des dix facultés intellectuelles: (23) or, on en acquiert beaucoup par la lecture des annales des différentes nations; 6° celui qui est foncièrement versé dans l'Histoire peut se passer des conseils des hommes sensés dans les divers événements qui lui surviennent; 7° grâce à cette lecture, l'esprit des hommes investis du pouvoir conserve son calme et sa sérénité dans les plus terribles catastrophes et les circonstances les plus critiques; 8° la connaissance de l'Histoire est un moyen de mûrir notre raison, de rehausser notre mérite et de rendre notre esprit et notre jugement plus sains; 9° si l'on est versé dans la connaissance des faits historiques, on acquiert un certain

*Texte  
persan,  
p. 6.*

1) Au lieu de معرفتست je lis معرفتست, qui est la leçon de la plupart des manuscrits du *Chèref-nâmeh*.

degré de patience et de résignation; 10° à l'aide de l'histoire, les monarques sont plus intimément convaincus de la puissance irrésistible du souverain maître des empires (qu'il soit exalté et glorifié!), de sorte qu'ils ne se laissent pas éblouir par les chances successives de la prospérité, ni affliger et accabler par les vicissitudes<sup>1)</sup> de l'adversité. C'est pourquoi le souverain de qui émane toute science (24) nous recommande, dans le texte admirable de son livre sacré, de prendre cette matière pour sujet de nos réflexions et de nos méditations: «Leur histoire (celle des envoyés de Dieu), dit-il, peut servir d'exemple aux hommes sensés (aux hommes de coeur)».

Telles sont aussi les raisons pour lesquelles *Chèref bèn Chèms-ou'ddîne*, l'humble auteur de ces feuillets, qui implore l'assistance de Dieu, notre souverain guide (Puisse-t-il lui accorder le bonheur dans ce monde et dans la vie future!), après s'être appliqué, à la fleur de l'âge et dans les plus belles années de sa jeunesse, à s'instruire dans les sciences théologiques, à se perfectionner dans les connaissances qui ont trait aux vérités éternelles, à s'initier aux affaires importantes de l'État (du Divan) et à acquérir toutes sortes de perfections morales, a pris à tâche de lire, de temps à autre, les ouvrages qui traitent de l'histoire des temps modernes et des événements qui se sont passés sous les règnes des anciens souverains, de sorte qu'il a acquis, en général, une certaine habileté dans cette science aussi noble qu'attrayante, et autant de dextérité qu'il lui a été possible dans l'art de coordonner les faits. Son faible esprit conçut enfin l'idée de composer lui-même, sur cette haute science, un ouvrage tel que l'érudition des hommes les plus versés dans cette partie n'eût pas encore projeté ses rayons sur la même matière, et qu'elle n'eût pas été l'objet des profondes méditations des investigateurs de l'histoire des souverains tant anciens que modernes. Mais, par suite des obstacles que suscite la fortune et des événements que fait surgir la révolution succes-

*Texte  
persan,  
p. 7.*

1) Le texte imprimé porte از توائب ادبار au lieu des mots از نوائب ادبار.

sive des jours et des nuits, ce projet était resté couvert du voile du mystère, et cette idée ne s'était jamais produite au grand jour, en soulevant la toile de l'attente. Il soufflait de toutes parts un vent contraire, qui s'opposait à l'exécution de ce plan; et la poussière des contrariétés s'élevait de tous côtés (jusqu'aux nues).

(Vers) Tous les événements d'ici bas, sans aucune exception, étaient aussi embrouillés que les boucles des jeunes beautés qui captivent les coeurs. Le monde, par suite des vexations auxquelles il était en butte de la part d'orgueilleux despotes, était captif dans les chaînes de l'infortune. L'armée des discordes intestines venait fondre sur nous, escadron par escadron, et l'océan des sombres soucis lançait sur nous une lame après l'autre (25).

Les mortels gémissaient dans les angoisses de la stupeur, et tous les sujets (ra'ïa) s'étaient blottis dans les réduits obscurs de la consternation. Ils levaient tous leurs mains suppliantes vers la cour de l'arbitre de nos destinées, qui se plaît à consoler ses serviteurs, posaient sur la poussière du découragement leurs fronts humiliés et contrits, et s'écriaient d'un commun accord: «Seigneur! ne nous fais point porter ce qui est au-dessus de nos forces (26). Soudain, le Zéphyr de la faveur divine fit sentir son haleine (vivifiante) au sein brisé des opprimés, et les rayons des grâces du Dieu de bonté éclairèrent les coeurs navrés des affigés. Par un heureux effet de la justice et de la bienfaisance de cet auguste sulthan, le voile de l'oppression fut enlevé, les faibles, comme les infortunés, jouirent du calme de l'âme et d'un sort prospère dans leur patrie et leurs foyers, et les *ra'ïas* ainsi que les vassaux (subordonnés) s'endormirent au sein de l'aisance et de la sécurité la plus parfaite, sur la couche de la paix et de la tranquillité. L'ouvrage qu'avait projeté l'humble auteur de cette histoire vint, de nouveau, s'offrir à ses yeux dans tout son éclat. Sa plume (son calame), semblable à un perroquet dont le doux langage est aussi suave que le sucre, fit entendre sa voix enchanteresse; des idées encore vierges étalèrent leurs charmes devant le miroir de son imagination, et des pensées aussi spirituelles que profondes,

pareilles à une séduisante beauté dont le minois attrayant a l'éclat de la lune, soulevèrent le voile qui dérobait aux regards leurs traits qui récréaient l'âme».

Considérant que les écrivains qui ont pris à tâche de parer la fiancée de l'Éloquence (27), et qui sont, en quelque sorte, les perroquets de la plantation de sucre des traditions anciennes et modernes, n'avaient, à aucune époque ni dans aucun temps, raconté l'histoire des princes du Kourdistân, ni décrit leurs exploits, et qu'ils n'avaient point composé d'ouvrage méthodique sur cette matière, il vint à l'esprit débile de cet âtôme (28) de peu de valeur et dénué de mérite de retracer, aussi bien qu'il lui serait possible, avec le pinceau de l'élocution, un volume consacré aux fastes de cette nation et un recueil où seraient dépeints ses moeurs, ses us et coutumes, et de lui donner le titre de *Chèref-nâmeh* (Livre de *Chèref* ou livre de la *Gloire*) après y avoir décrit et narré non seulement tout ce qu'il avait lu dans les chroniques persanes, mais encore ce qu'il tenait de la bouche de personnes avancées en âge et dignes de foi, ainsi que les faits dont il avait été personnellement le témoin oculaire, afin que les hauts faits des familles les plus illustres du Kourdistân ne restassent point cachés sous le voile du secret et du mystère. Nous osons espérer qu'en jetant un regard scrutateur sur cette oeuvre imparfaite, les hommes les plus marquants des différentes contrées du globe cèderont à l'impulsion de leurs qualités généreuses, en rectifiant, à l'aide de leur plume d'où pleuvent les mots comme autant de perles, et au moyen de leur pinceau qui sème, en quelque sorte, des pierreries sur son passage, les fautes et les omissions qu'ils y apercevront par suite de la faiblesse inhérente à l'espèce humaine, et qu'ils daigneront les attribuer à l'inadvertance, et non à l'ignorance.

*Texte  
persan,  
p. 8.*

(Vers) Si tu rencontres quelque erreur, cache-la et ne te plais pas à la critiquer; car il n'est point de mortel dont l'âme en soit exempte. Vois le soleil: tout éclairé qu'il est, il ne suit pas continuellement la ligne équinoxiale (29).

Le présent ouvrage se compose d'un discours préliminaire, de quatre livres et d'un épilogue.

Le discours préliminaire est consacré à l'exposé des généalogies des diverses peuplades kourdes, du lieu dont elles sont originaires, des moeurs, usages et coutumes de cette nation.

Le premier livre traite des princes (ولا) du Kourdistân qui ont arboré l'étendard de la souveraineté, et que les historiens ont rangés dans la catégorie des monarques. Ce livre se divise en cinq sections.

Il est parlé, dans la première des princes (ولا) du *Diârbekr* et de *Djézîreh* (?); dans la seconde, de ceux de *Deïnêwêr* et de *Chehrézoûl* connus sous le nom de '*Hosnéwêih*'; dans la troisième, de ceux appelés *Fazléwy*, qui sont devenus célèbres sous la dénomination de *Grands Lors*; dans la quatrième, des princes *Petits Lors*, et dans la cinquième, des sulthans d'Égypte et de Syrie, qui se sont illustrés sous le nom d'*Âïoubides* ou *Êïoubides*.

*Texte persan p. 9.*

Dans le second livre il est question des princes les plus illustres du Kourdistân, qui, à la vérité, ne se sont pas arrogé l'autorité souveraine en prenant le titre de monarques absolus, et qui n'ont jamais aspiré à monter sur le trône, mais qui ont cependant fait parfois battre monnaie سگه, et réciter la *Khouthbeh* ou *Khothbah* خطبه (30) en leur nom. Ce livre se partage également en cinq sections.

La première traite des princes d'*Ârdélân* ou *Êrdélân*; la seconde, de ceux des '*Hakkâry* connus sous le nom de شنبو *Chémbo* ou *Chémbo*; la troisième, de ceux de '*Amâdîeh* ou '*Êmâdîeh* surnommés *Bêhadinân*; la 4<sup>e</sup>, de ceux de *Djézîreh-î-Ibn-Ômèr* (l'île du fils de 'Omer, ancienne *Bezabde*), connus sous le nom de *Bokhty*<sup>1)</sup>. Cette section se subdivise en trois branches, dont la première comprend les princes de *Djézîreh*; la seconde, les émirs de *Gourguil* کورگیل, et la troisième, ceux de *Fînîk*.

1) Le texte persan imprimé porte یختی au lieu de یختی.

La cinquième section est consacrée aux princes de 'Hiszn-Keïfa qualifiés du titre de *Mélîk* (Roi).

Le troisième livre traite des autres princes (حکام, gouverneurs) et émîrs du Kourdistân. Il se compose de trois sections ou branches فرقه, dont la première comprend neuf chapitres فصل. Le premier, qui est consacré aux princes de *Tchémiche-Guêzek*, se subdivise en trois paragraphes (شعبه branches). Dans le premier il est fait mention des émîrs de *Médjènguerde* مچنگرد; dans le second, des princes de *Portok*, et dans le troisième, des émîrs de *Soq mân*.

Le second chapitre traite des princes *Mirdâcy*, et contient trois paragraphes (ou branches شعبه), dont le premier a trait aux princes d'*Aguil*, le second, à ceux de *Palou*, et le troisième, à ceux de *Djermouk*.

Le troisième chapitre contient l'histoire des princes de *Szaszoûne*, qui, plus tard, devinrent célèbres sous le titre de princes de 'Hazzou ou 'Hizou.

Le quatrième fait mention des princes de *Khizân* خيزان, et renferme trois paragraphes. Il est parlé dans le premier des princes de *Khizân*, dans le second, des émîrs de *Mèkès* مکس (ou *Meks*), dans le troisième, de ceux d'*Acïaberde* (؟) اسیابرد<sup>1</sup>.

Le cinquième chapitre traite des princes de *Killîs*.

Le sixième, des émîrs de *Chîréwân* شیروان. Il consiste en trois paragraphes شعبه, dont le premier est consacré aux émîrs de *Kéfra* کفرا (ou *Kefry*), le second, à ceux d'*Iroune*, et le troisième à ceux de *Guerny* ou *Karny* کرنی (31).

Dans le septième chapitre, il est parlé des émîrs *Zerraq y* زرقی: il se subdivise en quatre paragraphes, dont le premier traite des émîrs *Derzûny*, le second, de ceux de *Guirdegân* کردگان: le troisième, de ceux de 'Atâq, et le quatrième, de ceux de *Terdjîl*.

1) La leçon du texte imprimé porte اسیابرد *Asbaierde*, tandis qu'on lit اسیابرد *Asiaberde* dans les manuscrits A, R, O et P.

Le huitième chapitre renferme l'histoire des princes *Souweïdy* سویدی.

Le neuvième contient celle des émirs *Souleïmâny* سليمانی, et se subdivise en deux paragraphes, dont le premier traite des émirs de *Q'olâb* et de *Bathmân*; le second, de ceux de *Mëïafâriq'îne*.

La seconde section se compose de douze chapitres (32), dont le premier traite des princes *Souhrân*, le second, de ceux de *Babân*, le troisième, des princes *Mokry* ou *Mëkry*, et le quatrième, de ceux de *Béradoste*.

Il se subdivise en deux paragraphes. Dans le premier, il est parlé des émirs *Ouchety* اوشتی<sup>1)</sup>; dans le second, de ceux de *Szoumaï* (33).

Le cinquième chapitre contient l'histoire des émirs *Mâh-moùdy*.

Le sixième, celle des émirs *Doumbély* دنبلی; le septième, celle des princes de *Tézerza* تزرزا (34); le huitième, celle des émirs *Ustouny* استونی (35) ou *Ustoûfy* استوفی (?); le neuvième, celle des princes *Tâcîny* (ou *Dâcîny*), et le dixième, celle des princes *Guelhors* et *Gourân* (36).

Ce dernier se réduit à trois branches ou paragraphes (37). Dans le premier il est fait mention des princes *Pélènkân*; dans le second, des émirs de *Déritènk*, et dans le troisième, de ceux de *Mâhydechte*.

Le onzième chapitre (38) traite des émirs de *Bâneh*; le douzième, de ceux de *Tézerza* تزرزا (ou *Bézèrza* بزرها ou *Zerza* زرزا R ou *Terza* ترزا A (sic)<sup>2)</sup>.

La troisième section est consacrée aux princes (émirs) kourdes de l'Irân, et se subdivise en quatre paragraphes (ou branches شعبه), dont le premier fait mention des émirs *Sîâh-Manszoûr*; le

1) Au lieu de اوشتی *Ouchety* on lit اوشنی *Oucheny* dans l'édition de Monsieur l'Académicien Véliaminof Zernof.

2) Il doit y avoir ici un double emploi; car il a été dit précédemment, que l'histoire des émirs *Tézerza* est racontée dans le septième chapitre.



second, des émirs *Tchéguény* چگنی; le troisième, des émirs *Zén-guénéh* زنکنه, et le quatrième, des émirs *Pazouky*. Texte persan, p. 11.

Le quatrième livre traite des émirs de *Bidlis*, ancêtres et aïeux de l'auteur. Il se compose d'une *introduction* فاتحه, de quatre *sections* ou سطر (*lignes*) et d'un *appendice* ذیل.

Dans l'introduction l'auteur fait connaître le fondateur de la ville de *Bidlis*, les motifs pour lesquels cette ville et sa citadelle ont été bâties.

La première section contient des détails sur la grande tribu ou peuplade *Roujéguy* (ou *Rouzéguy*) et sur la cause pour laquelle elle a reçu ce nom.

La seconde traite des princes de *Bidlis*, de leur généalogie et de la manière dont ils sont venus dans cette ville.

Dans la troisième, il est fait mention des honneurs qui leur ont été rendus et des égards que leur ont témoignés les anciens sulthans.

Elle se subdivise en quatre chapitres (ou فصل), dont le premier fait mention de *Mélik-Ècheref* (39); le second, de *Hâdjy-Cheref*, fils de *Zia-ou'ddîne*; le troisième, de l'émir *Chems-ou'ddîne*, fils de *Hâdjy-Cheref*, et le quatrième, de l'émir *Ibrahîme*, fils de l'émir *Hâdjy-Mou'hammed* (40).

Dans la quatrième section, l'auteur expose les motifs pour lesquels ils perdirent la principauté de *Bidlis*. Elle renferme quatre paragraphes (ou وجه *motifs, manières*), dont le premier traite des différends qui éclatèrent entre l'émir *Cheref* et l'émir *Ibrahîme*; le second, de l'avènement de l'émir *Cheref* à la principauté de *Bidlis*, à la place de l'émir *Ibrahîme*; le troisième, de la manière dont l'émir *Cheref* se rendit maître de la forteresse de *Bidlis*, qu'occupaient les *Q'izilbâches* (Persans) (41); le quatrième renferme la biographie de l'émir *Chems-ou'ddîne*, fils de *Cheref-ou'ddîne*. L'appendice est consacré à celle de l'humble et chétif auteur de cette histoire, à partir du jour de sa naissance

jusqu'à ce jour; c'est-à-dire jusqu'à l'année 1005 de l'hégire ou 1596—1597 de l'ère chrétienne.

L'épilogue traite enfin des puissants monarques de la dynastie de 'Otmân (Othomane) et des souverains contemporains de l'Irân et du Tourân, même de la plus grande partie du monde (42).



## Prolégomènes ou Discours préliminaire.

*Texte  
persan,  
p. 12.*

---

### Exposé de la généalogie des diverses peuplades kourdes et description de leurs moeurs et coutumes.

---

Les auteurs qui ont composé le livre où est décrite la suprême sagesse de la Divinité, dont la puissance est infinie (43), ont tracé sur la tablette de l'élocution ces Prolégomènes, où ils nous apprennent, qu'il y a une foule de versions différentes sur l'origine de la nation kourde. Les uns prétendent que leur origine remonte à l'époque où vécut *Za'h'hâk* ou *Da'h'hâk* (44) surnommé *Marâm* (aux serpents), cinquième souverain de la dynastie des *Pichedâ-diâm* (ou rois justiciers de la Perse), qui succéda à *Djèmchîde* sur le trône royal de l'Irân, du Tourân et même du monde entier<sup>1)</sup>, mais dont la cruauté et l'impiété étaient poussées à un tel degré que quelques historiens l'ont considéré comme ne faisant qu'un avec *Cheddâd* (45): c'est pourquoi l'un de nos littérateurs les plus distingués par leur éloquence a dit au sujet de sa tyrannie:

*Metznéwy* (46). Lorsque *Djèmchîde* quitta ce séjour d'effroi, *Za'h'hâk* (ou *Da'h'hâk*) usurpa le trône. La Providence conféra l'empire des sept zones terrestres à ce *Za'h'hâk*, dont le caractère égalait celui de *Cheddâd*. Les institutions fondées par cet ennemi de la foi n'étaient nullement conformes à celles des rois,

---

1) Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 26—29.

ses prédécesseurs, et l'on disait généralement de son temps que les jours de son règne étaient les plus malheureux.

Indépendamment de son caractère naturellement enclin à la cruauté, il avait encore, par un effet du hasard, sur ses épaules, deux veines qui levaient la tête comme des serpents et que l'on nomme *chancre* en termes de médecine. Par suite de cette maladie extraordinaire Za'h'hâk était en proie à des douleurs si atroces et à des souffrances si cuisantes qu'il ne se sentait plus la force de les supporter. D'habiles médecins et les docteurs les plus experts firent en vain tous leurs efforts et déployèrent un zèle infatigable pour le guérir de cette cruelle maladie et lui rendre la santé; leur traitement resta sans effet, et ils n'obtinrent aucun résultat; si bien que Satan (qu'il soit à jamais maudit!) leur apparut sous la figure d'un médecin et dit à *Za'h'hâk*: «Le seul remède à tes maux consiste en deux cervelles<sup>1)</sup> de jeunes adolescents, dont il faudra oindre la surface du chancre. Le hasard voulut que le traitement barbare prescrit par cet être maudit convint à la maladie, lorsqu'on l'eut adopté: les douleurs se calmèrent à un certain point, et Za'h'hâk éprouva quelque soulagement (47). On faisait, par conséquent, mourir chaque jour, sous le glaive de l'iniquité de ce barbare tyran, deux jeunes victimes, dont on employait (la cervelle) pour le panser. Cet infâme système fut suivi fort longtemps de la même manière; mais la personne chargée de faire immoler ces malheureux était un homme doué d'un caractère généreux, d'un cœur compatissant, protecteur des infortunés (ولى شعاع) semblable à un saint) et plein de comfération. Il se borna donc à sacrifier journellement un seul individu, dont il mélangeait la cervelle avec celle d'un mouton, et il rendait furtivement la liberté à l'autre, sous la condition expressé qu'il fuirait sa patrie et irait fixer sa demeure sur la crête des montagnes les plus désertes et entièrement inhabitées (48).

*Texte persan, v. 15.*

1) Je présume que la préposition در est une faute de copiste et doit être remplacée par le mot *دو* en deux cervelles; on la trouve cependant dans tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*.

Il s'y rassembla petit à petit une multitude nombreuse, qui contracta des mariages: leurs enfants et leurs descendants se multiplièrent, et cette peuplade *کروه* reçut le nom de *Kourdes* (49). Comme ils eurent soin, pendant de longues années et un temps infini, de fuir avec horreur et d'éviter le commerce des hommes et la fréquentation des villes, ils se créèrent un langage et un idiome particuliers. Ils se mirent à cultiver, à ensemençer et à peupler les fourrés *جنگل* et les montagnes, au sein des forêts et des monts. Quelques-uns d'entre eux s'enrichirent et acquirent des troupeaux, qu'ils menèrent paître dans les stépes et les déserts.

Ils reçurent, d'après une autre version, le nom de *Kourdes*, en considération de leur extrême bravoure et de l'audace naturelle qui caractérise cette nation. Quelques sages ont dit à son sujet: «Les Kourdes sont un peuple qui tire son origine des *Divs* (mauvais génies): que Dieu enlève le voile qui les couvre!» (?) (50). Plusieurs historiens rapportent que le Démon (*Div*) s'accoupla avec l'espèce humaine, et donna naissance aux *Kourdes*. Quoi qu'il en soit, Dieu le sait le mieux.

La nation kourde se compose de quatre races *قسم*, dont la langue et les moeurs diffèrent entre elles. La première se nomme *Guermânidje* *کرومانج* (51); la seconde *Lore* *لر* (52); la troisième *Guethore* *کلهر* (53), et la quatrième *Gourâne* *کوران* (54).

Le pays appelé *Kourdistân* commence à *Hormouz* *هرمز* (55), qui se trouve sur la côte de l'Océan Indien, et s'étend depuis là, en droite ligne, jusqu'à la province de *Malâthiah* et de *Mér'ache*, où il se termine. Au nord de cette ligne se trouvent le Farse, l'Iraq persique, l'Adzerbaïdjân et l'Arménie; au midi, le Diâr-bekr, Maÿsul et l'Iraq arabe (56); mais les nombreuses branches *شعبات* de cette nation se sont répandues depuis les frontières les plus reculées de l'Orient jusqu'à l'extrême limite de l'Occident (*Magrîb*). La plupart des individus dont elle se compose sont vaillants, téméraires, libéraux et altiers, à un tel point que leur extrême audace, leur grande valeur et leur fierté les portent à assumer le renom de voleurs et de brigands. Ils jouent avec

la vie et bravent la mort en s'adonnant à ce périlleux métier. Ils ne s'humilient pas au point de tendre, pour un pain, la main de la mendicité aux ladres ni aux avarés, et ne prennent nullement en considération l'éloquente teneur du vers suivant (57) :

(Vers) «Mieux vaut tendre la main pour un grain d'argent, que de se la voir trancher pour un Dânek et demi» (58).

Ils agissent inconsidérément et sans réflexion dans la plupart des choses de ce monde, dans leurs affaires les plus importantes et dans leurs transactions معاملات, conformément à cet aphorisme: «Quiconque réfléchit aux conséquences de ses oeuvres, ne fera jamais preuve d'audace».

Toutes les peuplades kourdes professent le rite *Châf'ite*: elles se montrent on ne peut plus empressées et déploient un zèle vraiment ineffable lorsqu'il s'agit d'observer les lois canoniques de l'islamisme et de mettre en pratique les prescriptions orales سنن de sa Sainteté حضرت le meilleur des mortels (qu'il agrée nos salutations et nos hommages!), de suivre les errements de ses compagnons, de ses illustres et glorieux successeurs (ou vicaires, *Khalifes*) et de s'acquitter de la prière, de l'aumône, du pèlerinage sacré et des jeûnes, à l'exception toutefois de quelques peuplades appartenant aux tribus nomades (*Uloûs الوسات*) dépendantes de Maûszul et de la Syrie, telles que les tribus *Thâciny* (ou *Dâciny*), *Khâlédy*, *Biciâne* (59) et d'une partie des tribus *Bokhty*, *Mâhmoûdy* et *Dombély*, qui appartiennent à la secte *Iézidy* et qui sont rangées au nombre des disciples (ou adeptes) du Cheïkh 'Ady (60), fils de *Mouçâfir*, un des partisans (ou adhérents) des *Khalifes Merwânides*, à qui elles font remonter leur origine. Elles croient erronément que le Cheïkh عدى ('Ady ou 'Ada) a assumé sur lui leurs jeûnes et leurs prières, et qu'au jour de la résurrection, elles seront transportées en paradis sans être exposées à aucune peine ni aucun reproche. Ces Kourdes ont voué la haine et l'inimitié la plus implacable aux *vertueux 'Ouléma* (ou bien aux 'Ouléma, qui en portent les marques extérieures ظاهر). Il se trouve cependant un grand nombre d'*Ouléma* (Docteurs de

la Loi) et de littérateurs dans le Kourdistân, principalement dans le pays de ' *Amâdîah* (ou ' *Emâdîah*), où ils s'appliquent, avec la plus grande ardeur, à l'étude des sciences rationnelles et traditionnelles, principalement à celle des lois orales de Ma'homet (' *Hadîtz*), de la jurisprudence (61), de la grammaire, de la syntaxe, de la métaphysique, de la logique, de l'invention et de la disposition oratoires معانی et de la plupart des sciences en vogue متداول. Il est même possible qu'ils aient composé des ouvrages et des traités sur quelques-unes de ces sciences; mais ils n'ont acquis aucune célébrité. Ils ont beaucoup de goût pour la lecture (62); mais ils ne sont pas très-versés بهره ندارند dans les connaissances et les talents usuels et prescrits par la coutume رسمی وعرفی, tels que la poésie, le style soutenu ou épistolaire انشا, la calligraphie et le savoir-vivre طرز اختلاط, qui est un moyen de se concilier la faveur des princes et des souverains et de parvenir aux postes les plus éminents, sous les auspices des monarques qui prennent la justice pour guide. Les Kourdes de la classe du peuple se distinguent (mot-à-mot ont le bras long يد طولی) par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils s'acquittent des devoirs que leur impose la piété filiale, témoignent à leur hôte les égards qui lui sont dûs, exercent l'hospitalité, observent les préceptes sacrés de la foi, sacrifient leur vie et se montrent reconnaissants envers leur bienfaiteur.

Le mot *Kourde* (کرد *Gordîci*, Гордые) est apparemment ظاهرًا synonyme de *brave*, car la plupart des vaillants héros du monde et des preux les plus renommés ont été originaires de cette nation. C'est pourquoi *Roustème*, fils de *Zâl*, ce preux au corps d'éléphant, ce guerrier doué d'une force colossale (63), qui vivait sous le règne du roi *Keïq'obâd*<sup>1)</sup>, appartenait à la nation kourde; mais, comme il était natif du *Sistân*, il devint célèbre sous le nom de *Roustèm-i-Zabouly* (Roustème du Zaboulistân), et *Firdoucy* de Thoûs, auteur du *Châh-nâmeh* ou *Basiléide* (que Dieu lui fasse miséricorde!), lui applique l'épithète de *kourde*. *Behrâm* ou *Ba-*

1) Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 222—229.

*harâm* (Varanès) *Tchoûbine* (ressemblant à un bâton, en russe дубина?)<sup>1)</sup>, ce fameux capitaine (64), ce héros de son siècle, contemporain des rois de 'Adjème (des Achéménides?), qui avait été élevé dans le Turkistân et le Khoraçân, et à qui remonte la généalogie des rois *kourtes* کرت (*kèrtes?*) et des souverains du *G'ôûr* (65), appartenait également à la race طبقه (caste) kourde. Il en est de même de *Gourguîne-Milâd* (66), qui s'est fait connaître et illustré par sa grande valeur et son extrême bravoure, et dont les enfants et les glorieux descendants (je lis و احفاد امجاد او) excercent, depuis quatre mille ans, à-peu-près (?), une autorité absolue dans la principauté de *Lâr*; si bien qu'il ne s'est opéré aucun changement ni aucune altération dans leur système de gouvernement, et qu'ils ont même joui, pendant quelque temps, des droits régaliens de la *Khouthbeh* et de la *Sikkeh* (67), de sorte que les puissants monarques de la Perse ('Adjème), se contentant d'un léger tribut et se bornant à recevoir, en guise de consolation, quelques présents de leur part, n'ont jamais mis obstacle à leur domination. La nation kourde a également donné le jour au Maulla *Tâdj-ou'ddîne el-Kourdy*, qui fut d'abord *Mouderris* (Lecteur) à Brouçah, qui finit par devenir grand-vézir d'*Orkhân* (68), et acquit de la célébrité sous le titre de *Kheïr-ou'ddîne pacha* (69).

Texte  
persan,  
p. 16.

La peuplade *Guelhore* a donné naissance au preux *Ferhâd* (70), qui joua un rôle sous le règne de *Khosraû-Pèrwîz*, à cette merveille du monde, à ce phénix de son siècle, qui a été le coryphée des amants en butte aux rigueurs de l'amour جفا کیش, le chef de file des êtres voués à la fidélité la plus inébranlable وفا کیشان et résignés aux plus cruelles épreuves محنت اندیش.

1) Mas'oudy, dans ses *Prairies d'or*, T. II, p. 212 et 213, nous apprend que, sous le règne du monarque Saçanide *Hormas* ou *Hormisdas III*, on choisit, pour faire la guerre au formidable Khaq'an turk *Cheyiâbeh* (ou *Chiâbeh*), fils de *Cheyb* (ou *Chîb*), *Bahrâm-i-Djoubîne* (Tchoupine), *Merzebân* (margrave) de Reï. Celui-ci était un des fils de *Djoubîne*, fils de *Milâd* de la race d'*Anouche*, connu sous le nom d'*E'r-Râm*. (Cf. Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 223, 224, 225, 226; Picot, *Tablettes chronologiques*, T. II, p. 477 et 113; Buret de Longchamps, *Fastes universels*, T. III, p. 270 et 304.) Ce général persan est nommé *Varamé* dans ce dernier ouvrage, p. 304, sub anno 590 de J. C.



(Metznéwy) Il suivait furtivement le chemin par lequel on parvient à gagner les coeurs, et traînait sa chaîne dans la rue de l'amour. Timbalier de la milice aux timbales de fer, il était, en même temps, le prier du temple des soupirs. Ce Chosroès sans couronne et sans trône était le consolateur de cent mille infortunés. Tout en donnant le ton قانون aux chanteurs de Bag'dâd, il servait de courtier aux trafiquants de cruauté (71).

La concorde et la bonne harmonie ne règnent jamais parmi toutes les peuplades kourdes, qui refusent de se soumettre et d'obéir l'une à l'autre, et ne plient jamais l'une devant l'autre, comme le dit fort bien le Maulla *Sâ d-ou ddîne Efendy* (72), auteur plein de mérite, qui fut précepteur du défunt Mourâd-khân, dans son Histoire turke, où il a décrit les événements arrivés sous le règne des différents sulthans de la dynastie othomane, et où il a su concilier la clarté et la pureté du langage avec l'éloquence et la richesse du style. «Chaque Kourde, dit cet historien, prétendant s'isoler des autres, a levé l'étendard de l'indépendance; et comme ce sentiment leur est inné sur la cime de leurs montagnes (73), ils ne sont d'accord que lorsqu'il s'agit de proclamer unanimement le dogme de l'unité de Dieu». Pour se rendre compte des motifs pour lesquels la discorde règne chez cette nation, on rapporte, qu'à l'époque où la renommée du don de prophétie conféré à Mahomet et la réputation de l'apostolat d'A'hmed (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut éternel, ainsi qu'à sa famille!) retentirent dans toutes les régions et les contrées du globe, les monarques de la terre et les plus illustres souverains du monde conçurent le désir de passer dans leur oreille l'anneau de la servitude et de la déférence aux décrets de cet auguste chef et de jeter sur leur épaule la housse (la livrée) de l'obéissance et de la soumission aux ordres de ce glorieux supérieur. Og'ôuz-khân (74), qui, à cette époque, était un des plus grands potentats du Turkistân, envoya, de son côté, comme ambassadeurs, à la porte de félicité du maître des deux mondes, du *Sëüd* (prince) *des hommes et des génies* (pour qui nous offrons à Dieu

*Texte  
persan,  
p. 17*

nos ferventes prières, et à qui nous présentons nos plus respectueux hommages) un des notables du Kourdistân nommé *Boğdoz Ermène* (75), dont l'aspect était hideux, l'extérieur pareil à celui du Démon, le visage laid et le teint basané: ce souverain l'avait chargé d'exprimer à ce prophète la pureté de sa foi et la sincérité de son dévouement. Dès que cet horrible député s'offrit aux bienfaisants regards du meilleur des humains, celui-ci, voyant avec horreur sa physionomie aussi effrayante que rébarbative, demanda quelles étaient les tribus (*q'abiles* قبایل) et les *hordes* عشائر dont il faisait partie. «J'appartiens, répondit-il, à la nation kourde». Fasse le Dieu de vérité (qu'il soit loué et glorifié!), reprit aussitôt Mahomet, que ce peuple n'ait jamais le bonheur de vivre en bonne intelligence; sinon, il finirait par ravager le monde entier».

A dater de cette époque, l'autorité souveraine et le pouvoir suprême n'échurent effectivement jamais en partage à cette nation, si ce n'est à *cinq dynasties* (76), qui ont exercé l'empire absolu, et qui, après être montées sur le trône, ont fait quelquefois battre monnaie et insérer leur nom dans la *Khouthbeh*, et dont la domination s'est maintenue pendant quelque temps conformément aux arrêts de la Providence. Nous décrirons, en temps et lieu, avec l'assistance du Très-Haut, les événements arrivés sous le règne de chacune d'elles.

Comme il n'existe chez les Kourdes aucun potentat dont la domination s'étende sur toute leur nation, la plupart d'entre eux sont cruels, intraitables (sans crainte) et sanguinaires, de sorte qu'ils se livrent aux plus grands désordres pour les moindres fautes dont on se rend coupable (à leur égard). La satisfaction pécuniaire (*Dyjet* دیت) pour le meurtre d'un homme fait (*نفس کامله*?) une âme parfaite) consiste en une jeune fille, ou un cheval, ou deux à trois quadrupèdes چاروا (têtes de bétail) (77). Quant à l'indemnité pécuniaire pour la perte d'une main, d'un pied, d'un oeil ou d'une dent, elle n'est pas très-considérable.

*Texte persan,*  
p. 18.

Les Kourdes ont ordinairement quatre épouses, comme le

prescrit le recueil des lois prophétiques (la *Sunnah*), et ils y joignent quatre autres femmes (78) prises au nombre de leurs esclaves, s'ils ont la faculté et les moyens de fournir à leurs dépenses et à leur habillement. La sagesse divine permet qu'ils donnent le jour à une multitude d'enfants et de descendants اتباع, de sorte que, si l'usage de s'entretuer ne régnait point parmi eux, il serait possible que, par suite de cette nombreuse population kourde, le royaume d'Irân et même le monde entier fussent ravagés et dévastés par la famine et la disette. Dieu fait ce qu'il veut et ordonne ce qu'il lui plaît (79).

(Vers) Le monde, combiné comme il l'est, a été bien créé; et quiconque y aperçoit quelque défaut est lui-même dans la plus grande erreur.

Ceux d'entre les princes du Kourdistân dont les hordes عشایر et les tribus (قبائل *q'abiles*) sont nombreuses et puissantes, reçoivent le nom de leur horde, comme, par exemple, les princes 'Hakkâry, ceux de Souhrân, de Babân et d'Ârdélân. Quant à ceux qui possèdent un château fort et une *q'aszabah* (ou bourgade où ils résident), ils en prennent le nom; tels sont les princes de 'Haçane-Këïfa (ou 'Hiszn-Këïfa), de Bidlîs, de 'Hazzou حزو (ou خزو *Khzou*), de Djézîreh et d'Aguîl etc.

Le Kourdistân et le Loristân étant des pays montagneux, boisés et couverts de forêts, et un territoire resserré et pierreux, les produits et les revenus de leur sol ne sont pas assez considérables pour qu'ils puissent suffire aux dépenses (à la consommation) de leurs indigènes et de leurs habitants (80). Tel est le motif pour lequel les diverses peuplades طوائف kourdes sont condamnées à passer leur vie dans la gêne, la détresse et l'abstinence, comparativement aux habitants des autres contrées; et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération ni accusé de prévention (81), que ce sont réellement des gens tellement sobres et habitués aux privations, que la plupart des hommes de la basse classe ne se nourrissent que de pain de millet jaune, de (82) mil

et de glands; et ils ne vont jamais frapper à la porte des monarques *دول* *ارباب* ni à celle des personnes dont ils pourraient espérer quelque secours *اصحاب امل*, afin de leur demander du pain de froment, ni dans l'intention d'y acquérir de la fortune et d'y obtenir des places (83). Les plus grands sulthans et les plus illustres potentats n'ont jamais convoité leur pays ni leur territoire *الك*: ils se bornent à en recevoir des présents (*Pichekèches*), et se contentent de les voir soumis et obéissants au point de prendre part à leurs expéditions en qualité de troupes auxiliaires (84); mais ils n'ont jamais pris à tâche de les subjuguier. Si quelques sulthans ont fait les plus grands efforts pour conquérir et soumettre le Kourdistân et le Loristân (85); si, pour y parvenir, ils ont enduré des peines et des fatigues inexprimables, ils ont fini par s'en repentir, et les ont toujours restitués à leurs anciens possesseurs. Il en a été de même de la Géorgie, du Khânat de Chéky, du Chirwân, de Thawaliche *طوالش*, des deux principautés du Guilân *گیلانات* (des Guilâns), du Roustêmdâr, du Mazêndêrân et d'Asterabâd (Istir-Abâd), qui sont situés au nord de l'Irân et vis-à-vis du Kourdistân. La plus grande partie de ce pays rentre dans la troisième et la quatrième zone terrestre (climat), si ce n'est quelques q'aszabas (bourgades) situées à l'extrémité de cette contrée (86), que les savants ont comprises dans la cinquième zone.

*Texte persân, p. 19.*

Puisque notre *calame* (roseau à écrire) qui ne le cède aucunement à ceux de *Vâcîth* (87), sous le rapport de la bonté et de l'agilité, a fini de rédiger, à l'aide de l'encre, dont la noirceur égale celle du musc, les *Prolégomènes* de cet ouvrage, auquel se rattache l'exécution de notre plan, nous passerons, en suivant l'ordre que nous avons adopté dans notre *Sommaire*, à la description des événements qui feront la matière du *Livre Premier*.

(Hémistiche) Puisse cette histoire être goûtée des grands et du vulgaire. Salut (aux lecteurs).

## Livre premier

composé de cinq sections et traitant des Princes  $\text{كوردستان}$ , du Kourdistân, qui ont arboré le drapeau de l'autorité souveraine, et que les historiens ont comptés au nombre des Monarques.

---

### Première section.

#### Des Princes de Djézîreh et de Deïnêwèr (88).

---

Les esprits des hommes éclairés et instruits, dont les lumières égalent celles de l'astre du jour, réfléchiront, comme un fidèle miroir, l'image des faits suivants<sup>1)</sup>:

Le premier Kourde qui aspira à l'autorité souveraine dans le Diâr-bekr et à Djézîreh (?), et qui y monta sur le trône de la royauté, fut *A'hmed, fils de Mèrwân* (89), dont la puissance fit les plus grands progrès sous le règne du Khalife 'Abbâcide *Q'âdir (billah)* (qui se prolongea depuis 991 jusqu'à 1031 de J. C.), à un tel point qu'il reçut de ce Khalife le titre honorifique de *Nasr-ou' ddaülèt* ou *dewlèt* (Secours de l'Empire) (90). Il vécut 80 ans, dont cinquante-deux furent consacrés à gouverner le Diâr-bekr et Djézîreh au sein de la plus parfaite opulence et de la plus grande prospérité. Il envoya un ambassadeur au sulthan

---

1) Sur la dynastie de *Mèrwânides* voyez l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 278, 286—287, 292, 344, 355, 377, 390—392, 394, 395, 411; Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 417.

*Traité persan, p. 20.* Seldjouqide Thog'rül-big, pour protester de la pureté de ses intentions et de la sincérité de son dévouement. Dans le nombre des présents qu'il adressa à ce sulthan, on remarquait une *télésie* **ياقوت** (91), qu'il avait achetée des sulthans deilémites pour une somme très-considérable. *Fakhr-ou'ddaülèt*, fils de *Djéhîr* **جهير** (92), qui devint plus tard vézîr des Khalifes 'Abbâcides, et *Abou'l-g'âcime Mag'rîby* ont été du nombre de ses ministres. Il termina enfin sa carrière en 453 (A. D. 1061).

On rapporte qu'il avait trois-cent-soixante charmantes esclaves, et qu'il en admettait, chaque nuit, une autre dans sa couche royale, de sorte qu'il ne lui arrivait jamais de goûter, deux fois par an, les plaisirs de l'amour avec la même concubine (93).

#### **Nasrz, fils de Nasrz-ou'ddaülèt A'hmed.**

Il prit les rênes du gouvernement après la mort de son père. Grâce au zèle de son vézîr *Ibn-Djéhîr*, il régna vingt et une années entières; mais il éclata enfin, entre lui et son frère *Sa'id*, des guerres intestines, à la suite desquelles il succéda à son père dans le gouvernement de Mèïafâriq'îne, et Sa'id, de son côté, dans celui d'Amide. Il mourut dans le courant du mois de Dzy'l-'hiddjeh de l'année 472 de l'hégire (1080 de J. C.) (94).

#### **Sa'id, fils de Nasrz-ou'ddaülèt (ou dewlèt) A'hmed.**

Ce prince gouverna fort longtemps le pays de Diâr-bekr, et donna aux pauvres et aux infortunés (faibles) des preuves multipliées de son humanité et de sa commisération. Ses sujets et ses troupes goûtèrent, sous son règne, le repos et la tranquillité sur la couche de la sécurité et de la paix. Il mourut enfin dans le courant de l'année 465 = 1072 de J. C. (95).

#### **Manszour, fils de Nasrz, et petit-fils de Nasrz-ou'ddaülèt A'hmed<sup>1)</sup>.**

Il succéda à son père, et fut enfin mis en déroute par le vézîr *Fakhr-ou'ddaülèt*, fils de *Djéhîr*. Il tomba ensuite entre les mains

1) Consultez encore, au sujet de cette dynastie kourde, St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 425—427.

de *Djéguermiche* (96), général en chef des troupes de Maïszul, et fut emprisonné dans la maison d'un juif de Djézireh. Il mourut dans le courant du mois de Mou'harrème de l'année 489 (janvier 1096 de J. C.), et avec lui s'éteignit cette dynastie composée de quatre princes (?), qui régnèrent 91 ans (97).

### Seconde section.

**Des Princes de Deïnèwèr (98) et de Chehrézoûr (99) connus sous le nom de 'Hosnéweïhides (100).**

Il ne restera point caché pour les tablettes de l'esprit des investigateurs de l'Histoire ancienne et moderne, ni pour le génie éclairé des savants, qui s'appliquent à graver dans leur mémoire les événements arrivés aux grands et aux petits, que, du commun accord de tous les historiens, 'Hosnéweïh حسنویه (ou 'Hosnowïeh), fils de 'Houceïne, était contemporain de *Rokn-ou'ddaülèt* ou *dèwlèt*, *bèn Bouweïh* (ou *Bowïeh*) (101) le Deïlémite. Son crédit fit les plus grands progrès sous le règne de ce prince; mais, malgré cela, il se montra ingrat à son égard, et prit le chemin de la révolte. Rokn-ou'ddaülèt envoya, en conséquence, contre lui, en 359 = 970 de J. C., son vèzîr 'Houmeïd<sup>1)</sup> à la tête d'une puissante armée; mais 'Hosnéweïh eut recours à des médiateurs, et fit retirer ces troupes par des voies de conciliation.

*Texte  
persan,  
p. 21.*

On dit qu'il possédait des richesses et des biens immenses, et qu'il dépensait, chaque année, des sommes considérables en aumônes pour les pauvres, afin de complaire à Dieu (qu'il soit exalté et glorifié). Il mourut le samedi, trois du premier mois de Rèbî' de l'année 369 = 979—80 de J. C.

#### Bedr, fils de 'Hosnéweïh.

Il parvint, après son père, à l'autorité suprême, et acquit tant de considération, qu'en 388 (A. D. 998) le divan de Bag'dád

1) Les divers exemplaires du Chèref-nâmeh portent حميد 'Hamîd; le Msc. R.

حميد 'Homeïd, et le texte imprimé *Ibn-oul-'Amîd* [ابن ال] عميد را.

lui conféra le titre de *Nâszir-ou'ddaülèt* (Protecteur de l'Empire). Il possédait tout le pays situé entre Deïnèwèr et Ahwâz, le Khouzistân, Buroudjirde, Êcèd-Abâd et Nèhawènd, avec les châteaux forts, les plaines et les montagnes de ces parages (102). Il marcha enfin, en 405 = 1014 de J. C., contre la forteresse de *Kousdjed* (103). 'Houceïn bèn Manszoûr assiégea cette place, et fut surpris par un hiver tellement rigoureux, que ses troupes, tout animées qu'elles étaient du désir de ne point lever le siège (104), ne purent y parvenir, et se sentirent enfin hors d'état d'y résister. Un corps de troupes de la peuplade de *Djaüzéqân* (105), ayant, sur ces entrefaites, marché contre lui, le força de prendre la fuite.

#### Bélâl ou Hélâl, fils de Bedr (106).

Il ne régna jamais une grande affection entre lui et son père, et la guerre éclata entre eux dans le courant de l'année 405 = 1014 — 1015 de J. C. Hélâl fut enfin fait prisonnier dans une bataille que lui livra le vèzir *Fakhr-oul-Moulk*, et incarcéré à Bag'dâd.

*Texte  
persan,  
p. 22.*

Lorsque Djélâl-on'ddaülèt, fils de Bèha-ou'ddaülèt, fils de Azoud-ou'ddaülèt, fils de Rokn-ou'ddaülèt (107), qui, à cette époque, gouvernait à Bag'dâd, apprit que Chèms-ou'ddaülèt, fils de Fakhr-ou'ddaülèt, fils de Rokn-ou'ddaülèt, fils de 'Haçane *Bouweïh* (ou *Pouïch*) (108), prince de Hamadân, avait jeté son dévolu sur le domaine de Bedr (109), il brisa les fers de Hélâl, lui fournit des troupes auxiliaires et des armes, et le renvoya dans ses états héréditaires. Celui-ci livra, dans le courant du mois de Dzy'l-'hiddjch de l'année 405 (juin 1015 de J. C.), une grande bataille à Chèms-ou'ddaülèt; mais il ne put y soutenir l'éclat du glaive flamboyant de ce prince (110), et vit paraître pour lui le crépuscule de l'adversité à l'horizon du trépas (en succombant), sous les coups mortels des valeureux guerriers avides de son sang.

#### Thâher, fils de Hélâl (ou Bélâl).

Son père gémissait encore dans la captivité à Chehrézoûl, lorsqu'il vint lui-même y chercher un asile par suite de la terreur



que lui inspirait son aïeul. Il envahit, quelque temps après, le territoire de ce dernier, et tomba entre les mains de Chêms-ou'ddaülèt; mais il recouvra sa liberté en 406 = 1015—16 de J. C., et fut mis à mort, la même année, par *Abou'che-Chaük*.

**Bedr, fils de Thâher, fils de Hêlâl (ou Bêlâl).**

Il devint en 438 ou 1046—47 de J. C. (111), prince absolu de *Q'irmacine* قورماسين ou *Kermâncâh* (112) et de Deïnêwèr, en vertu d'un décret d'*Ibrâhîm-i-Iênâl* (113).

**Abou'l-fat'h Mou'hammed, fils de 'Inâz (114).**

Il gouverna, pendant vingt ans, à *Holwân* (115), et quitta, en 401 = 1010—11 de J. C. (113<sup>a</sup>), ce séjour périssable pour se diriger vers la demeure éternelle.

Ce prince appartient à une autre tribu de Kourdes, et il ne fait point partie de la postérité ni des descendants de 'Hosnéweîh; mais les historiens l'ont également rangé au nombre des princes de Deïnêwèr et de Chehrézoûl. Ses résidences royales étaient *Q'irmacine* قورماسين (116) et *Chehrézoûl*.

**Abou'che-Chaük, fils de Mou'hammed, fils de 'Inâz (117).**

Il reçut le titre honorifique de *Houçâm-ou'ddaület* (Glaive de l'Empire), et s'empara, en 421 = 1030 de J. C., de la province de *Q'ouma* قوما (probablement قورماسين *Q'irmacine* ou *Kermâncâh*) (118). Il régna des dissensions continuelles entre lui et ses frères jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 437 (A. D. 1045).

**Mouhelhel, frère d'Abou'che-Chaük <sup>1)</sup>.**

Il était surnommé (avait reçu le nom patronymique d') *Abou'l-Mâdjid* ابوالمجد, et était entré, en 442 = 1050 de J. C., au ser-

*Texte persan,*  
p. 23.

1) Nous ferons observer qu'il est fait mention de *Mohelhel* dans les *Annales Moslem*. d'Abou'lfêda, T. III, p. 126 et 127, dans les termes suivants: «En 438 = 1046 de J. C. Mohelhel, fils de Mou'hammed, fils de 'Annân عئان (lisez عئان 'Inâz), frère d'Abou'che-Chaük, s'empara de *Q'irmacine* et de Deïnêwèr, dont le

vice de Thog'rül-beg le Seldjouq'ide. Il fit les plus grands efforts pour obtenir la liberté de son frère *Sourkhâb*, qui était incarcéré, et sa prière fut honorée d'un accueil favorable.

#### **Sourkhâb, fils de Mou'hammed.**

Après avoir été délivré de la captivité de Thog'rül-beg, il se rendit dans la principauté *حكومت* de *Mâhéky* *ماهكى* (119) et y passa le reste de ses jours. Comme il avait précédemment cherché à susciter des troubles, ses tribus (*اقوام*, peuplades ou *g'oums*) l'avaient arrêté et livré, en 439 = 1047—48, à Ibrâhîm-i-Iénâl, qui priva l'un de ses yeux de la lumière.

#### **Sa'dy, fils d'Abou'che-Chaük (120).**

Il fut fait prisonnier par son oncle Sourkhâb, et resta détenu dans le château fort qui appartenait à celui-ci, jusqu'à ce qu'enfin Abou'l-Askèr, fils de Sourkhâb, lui rendit la liberté, après le malheur arrivé à son père. Il marcha lui-même, en 444 = 1052—53 sur l'Iraq' arabe à la tête d'une armée formidable, que lui avait confiée Thog'rül-beg, et fit prisonnier son oncle Mouhelhel.

#### **Sourkhâb, fils de Bedr et petit-fils de Mouhelhel.**

Il avait reçu le nom patronymique (*الكنى*) d'*Abou'l-Féwâris* (le père des cavaliers) et était généralement connu sous le nom

---

frère de Thog'rül-beg s'était auparavant rendu maître. En 442 = 1050, *Mohelhel*, fils de Mou'hammed, bèn *Annân* (bèn *Inâz*) et frère d'*Abou'che-Chaük*, alla trouver le sulthan Thog'rül-beg, qui l'accueillit avec bienveillance, et le maintint en possession de ses états, dont les villes de *Siréwân* *السيروان* (\*), de *Daq'ouq'a* *دقوقا*, de Schehrouz (lisez *Chehrézoûr* *شهرزور*) et de *Szâmégân* *الصامغان* (\*\*\*) faisaient partie. *Sourkhâb* (je lis *سرخاب* au lieu de *سرداب*), frère de Mohelhel, était prisonnier de Thog'rül-beg, qui lui rendit la liberté pour faire plaisir à son frère Mohelhel». (*Annales Moslem.*, T. III, p. 136—137.)

\*) *Siréwân* *السيروان* est une ville de l'Iraq' persique située du côté de Kermânchahân. *Daq'ouq'a* *دقوقا* est voisine de Chehrizoûr.

\*\*) *Szâmégân* *الصامغان*, d'après le Dictionnaire géographique d'Iaq'ôte, est un cercle de l'Iraq' persique sur la frontière du Tbaristân.

d'*Ibn-Abou'che-Chaïik* *ابن ابو الشوك* (*sic*) (121). Il fut, pendant quelque temps, prince (والى *Wâly*) de Chehrézoûl et de Q'irmacine (je lis *شهرزول و قرماسين* au lieu de *قوما*) (122), et se rendit maître, en 495 = 1102 de J. C., du château fort de *خفتزكان* *Khoftidzékân* (123), qui, depuis quelque temps, s'était soustrait à sa domination. Il possédait une infinité d'effets *اسباب* et d'immenses richesses, et mourut dans le mois de Chevâl de l'année 500 (A. D. 1107).

### Abou'l-Manszoûr.

Il parvint à l'autorité souveraine après son père, et la principauté (l'Émirat *امارت*) resta dans cette famille pendant 130 ans (124).

### Troisième section.

Des princes **Fazléwy** (ou **Fadléwy**)<sup>1)</sup> connus sous le nom de **Grands Lors** (125).

Dans l'histoire intitulée *زبدة التواريخ* *Zoubdèt-ou'ttéwârîkh* (la Crème des annales) (126) il est dit que, d'après une version historique, le nom de *Lor* لُر a été appliqué, d'une manière absolue, à ce peuple, parce que, dans le pays de *Mânroud* *مانرود* (R. *پانرود* *Pânroud*) il existe un village *قریه* nommé *Kourde* *کرد*, aux environs duquel se trouve un défilé (une gorge *دربندی*) que les Lors, dans leur dialecte, nomment *كول* *Koul* ou *Kaoul* (127), et dans lequel il y a un endroit désigné sous la dénomination de *Lor* لُر (ou *Lour* *لور*), d'où ce peuple a tiré son nom, puisqu'il en était originaire.

*Texte persan, p. 24.*

1) Le nom de cette dynastie Lore est écrit très-fréquemment *فضلوويه* *Fazléweïh* ou *Fazlouïeh* d'après la prononciation persane. On lit *Aboul-Hassan Caslawi* *قصلوي* (*sic*) dans l'*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 410, où ces princes sont erronément appelés *Atabeks* du *Laristân*.

On cite encore différentes autres versions à cet égard; mais, comme elles ont paru dénuées de fondement à l'humble auteur de ces lignes, il n'a pas jugé à propos de les y consigner (128).

Le Loristân se divise en deux parties nommées *Grands* et *Petits Lors*, parce que ce pays a été simultanément gouverné par deux frères contemporains l'un de l'autre, vers l'année 300 de l'hégire = 912—913 de J. C. Le prince des *Grands Lors* s'appelait *Bedr*, et celui des *Petits Lors*, *Abou-Manszoûr* (129). *Bedr* gouverna fort longtemps son peuple; et, à sa mort, l'administration de cette contrée passa à son petit-fils *Naszîr-ou'ddîne* نصر آلدين (O. *Naszr-ou'ddîne*) *Mou'hammed*, fils de *Hélâl* هلال (O. *Bélâl* بلال), fils de *Bedr*. Celui-ci confia le poste de vézîr à *Mou'hammed Khourchîd*. Dans le courant de l'année 500 = 1106 de J. C. près de quatre cents familles (O. cent familles) kourdes de la montagne du *Sumac* (130), qui avaient eu des différends avec le chef de leur peuplade, ayant résolu de s'expatrier, vinrent dans le *Loristân*, et se fixèrent, en qualité de sujets (*Râïa*), au sein de la tribu nomade خیل<sup>1</sup>) des descendants de *Mou'hammed Khourchîd*.

Le petit fils de ce dernier, qui était vézîr du royaume, et dont les Kourdes étaient les vassaux, les invita un jour chez lui, et leur donna un grand banquet. Au moment où l'on servait ce festin, on plaça une tête de boeuf devant *Abou'l-'Haçane Fazléwy*, qui était leur *Rèis* (chef). Celui-ci considéra cette circonstance comme un pronostic favorable et dit à ses subordonnés: «Nous deviendrons un jour *Serdâr* (général en chef) de cette peuplade (de ce *G'oum* قوم)». *Abou'l-'Haçane* avait un fils nommé *'Aly*. Celui-ci alla un jour à la chasse avec son chien, et rencontra, en chemin faisant, quelques individus avec lesquels il s'engagea une rixe, dans laquelle *'Aly* fut tellement accablé de coups, qu'il tomba sans connaissance; et cette bande, pensant (présument) qu'il était mort, le traîna par le pied et le jeta dans une caverne.

1) Sur le sens du mot kourde خیل *Kheïl*, voyez le *Journal des savants* de janvier 1837, p. 13.

Son chien suivit la trace des meurtriers; et lorsque la nuit survint, et qu'ils s'abandonnèrent tous au sommeil, cet animal rongea les parties génitales du chef de cette bande, qui succomba à cette morsure. Le chien retourna ensuite chez lui; et lorsque les domestiques de 'Aly s'aperçurent qu'il avait le museau teint de sang, ils reconnurent qu'il était arrivé quelque malheur. Le chien se remit en route, et ils le suivirent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la caverne où gisait 'Aly. Ils le relevèrent, le rapportèrent chez lui et le pansèrent si bien qu'il récupéra la santé.

*Texte persan,*  
p. 25.

A la mort de 'Aly, son fils Mou'hammed entra au service des Salg'ariens, qui, à cette époque, gouvernaient le Farse sans avoir encore le titre de *Padichâh*. Il y jouit de la plus grande considération à cause de sa bravoure; et à sa mort, son fils Abou-Thâhir, qui était un jeune homme distingué par sa valeur, s'attacha au service de l'Atabeg Sonq'or (131). Cet Atabeg était alors en guerre avec les princes de *Chubân-Kâreh* (132). Il envoya Abou-Thâhir, à la tête d'une nombreuse armée, pour les combattre (133). Celui-ci, ayant vaincu ses adversaires, revint triomphant dans la province de Farse. L'Atabeg Sonq'or (ou Sanq'ar) le combla d'éloges et lui dit: «Demande-moi quelque chose». Abou-Thâhir lui demanda un des chevaux destinés à son usage particulier, et l'Atabeg, ayant acquiescé à sa prière, lui dit: «Fais-moi encore quelque autre demande». Abou-Thâhir le pria de lui accorder l'estampille داع (la marque) d'Atabeg. Ce désir fut également accompli, et l'Atabeg lui dit: «Fais-moi une autre demande». Abou-Thâhir répliqua: «Si vous me le permettez, je me rendrai dans le Loristân, et je soumettrai ce pays à votre autorité». L'Atabeg prêta de même une oreille favorable à cette proposition, et lui confia une nombreuse armée, à la tête de laquelle il marcha contre le Loristân.

**Abou-Thâhir, fils de Mou'hammed, fils de 'Aly, fils d'Abou'l-Haçane Fazléwy (ou Fadléwy).**

Lorsqu'il arriva sur les frontières du Loristân à la tête des troupes auxiliaires que lui avait fournies l'Atabeg Sonq'or (ou

*Texte persan,*  
p. 26.

Sanq'ar, A. R. *Salg'ar*), il se rendit maître de ce pays, en ayant recours aux négociations et aux armes, à la douceur et aux moyens coercitifs. Le désir de l'indépendance s'étant emparé de son cerveau, il ordonna aux habitants de lui donner le titre d'*Atabeg*: ses fils suivirent le même système. Les choses étant ainsi (برين تدبير), Abou-Thâhir et ses fils ne sont que des *Atabegs* fictifs (جعلی *postiches*), et ne l'ont jamais été en réalité; car les *Atabegs* effectifs ou réels étaient des *émirs* (généraux) commandants des frontières, auxquels les monarques Seldjouqides confiaient leurs fils, et à qui ceux-ci donnaient le titre d'*Atabeg*, qui signifie *père ayant le rang d'émir* (ou plutôt *émir* ou *beg* tenant lieu de père).

En un mot, lorsque le Loristân eut été conquis par Abou-Thâhir, celui-ci se révolta (s'insurgea) en 555 = 1160 de J. C. (134) contre l'*Atabeg* Sonq'or (ou Sanq'ar, A. R. *Salg'ar*), dont il était la créature, et se rendit, peu de temps après, entièrement indépendant. Il passa enfin de ce monde à la vie future, et laissa, comme souvenirs, cinq fils nommés: 1° Hézârasph; 2° Behmène; 3° Emâd-ou'ddîne Pehlêwân; 4° Nouszrèt-ou'ddîne Ilwagouche; 5° Q'izil.

#### L'*Atabeg* Hézârasph (A. هزاراسب Hézâr-asp).

Il devint souverain absolu du Loristân en vertu des dernières dispositions de son père et du commun accord de ses frères et des notables du pays. Le royaume des Lors devint, sous son règne, un objet de jalousie pour les bosquets du paradis, et un grand nombre de peuplades (اقوام *g'oums*) quittèrent la montagne du *Sumac* en Syrie (133) pour se joindre à lui; telles sont: 1° la nombreuse tribu گروه انبوه Oq'aïlite de la lignée de 'Oq'aïl, fils d'Abou-Thâleb (136), les Hâchémites de la race de Hâchème, fils de 'Abd-Mênâf et diverses autres peuplades (طوائف nations) dispersées et connues sous les noms suivants (137): 1° *Ustourguy* (A. *Ousréguy* اسرگی); 2° *Mamâgouïeh* ماماگويه ou *Mamâkwëïh*; 3° *Bakhtiâry* بختیاری; 4° *Djuwâniky* جوانکی; 5° *Bidanian* بیدانیان;

6° *Zâmidîân* زامدیان (peut-être *Zâhidîân* زاهدیان); 7° *Alâny* علانی; 8° *Loutéwènde* لوتوند; 9° *Butéwènde* بتوند; 10° *Bowâzîky* بوازکی; 11° *Chinéwènde* شنوند; 12° *Râky* راکي; 13° *Khâky* خاکی; 14° *Harouny* هارونی; 15° *Echégy* اشکی; 16° *Gowjî* گوئی; 17° *Lirawy* لیراوی; 18° *Mowjî* موی (R. Moûcy موسى); 19° *Tôhséféwy* (A. *Iâhséféwy* تحسفیوی); 20° *Kémânkéchy* کمانکشی; 21° *Mêmâsty* مامستی; 22° *Oumléguy* ou bien *Oumulguy* اوملگی; 23° *Towâby* توایی; 24° *Guèdâwy* کدای; 25° *Mèdî'hah* مدیحه (A. *Bèdî'hah* بدیحه); 26° *Okourde* اکورد (A. *Okroude* ou *Akroude* اکروید); 27° *Goularou* گولارو, ainsi que d'autres races et tribus dont les généalogies sont restées inconnues. Lorsque cette population se fut jointe à Hézârasph et à son frère, leur force et leur puissance en furent singulièrement accrues. Ils prirent également possession du Choulistân شولستان, et les affaires de Hézârasph prospérèrent parfaitement. Il construisit des villages dans toutes les localités qu'il jugea susceptibles d'être cultivées etensemencées, y établit des colons, et il ne laissa inculte aucune partie du Loristân ni du Choulistân. Il ouvrit à ses vassaux et à ses sujets les portes de la justice et de la bienfaisance; et le Khalife de Bag'dâd lui envoya un diplôme (brevet) d'investiture avec un cafetan d'honneur. Lorsqu'enfin le messenger de la mort vint le surprendre (Hémistîche), il prit son essor vers le séjour de l'éternité (137<sup>a</sup>).

Texte  
persan,  
p. 27.

### L'Atabeg Toklah (138), fils de Hézâr-ashp,

dont la mère descendait des Salg'ariens (O. Sonq'orides سنقریان) s'assit sur le trône de la souveraineté après la mort de son père. Dès que l'on apprit dans le Farse la nouvelle du décès de ce prince, l'Atabeg Salg'arien Sâ'd (139), poussé par la rancune qu'il nourrissait dans son cœur contre Toklah et contre son père, envoya, à trois reprises, une armée dans ces parages, et Toklah sortit victorieux de tous ces combats.

Lorsque Holagou Khân marcha contre Bag'dâd en 655 = 1257, Toklah vint, avec soumission, présenter ses hommages à

ce monarque, et Holagou l'attacha au *Toumân* (à la *Myriade*) que commandait *Kitobouq'a* (ou *Kitomouq'a?*) Noyine (کیتبوقا نوین ou کیتبوقا). Cet Ilkhân apprit cependant, après la conquête de Bag'dâd, que Toklah regrettait et déplorait la mort du Khalife ainsi que la défaite des Musulmans: il en fut tellement blessé qu'il résolut de le faire périr.

*Texte persan, p. 28.*

Toklah, ayant été averti des intentions de Holagou-Khân, tourna, sans en avoir reçu la permission, la bride du départ vers le Loristân. Holagou-Khân y envoya Kito-bouq'a Noyine avec plusieurs autres émirs (généraux) pour s'emparer de la personne de Toklah. Ceux-ci arrêtrèrent, en chemin, son frère *Alp-Arg'oune*, qui se rendait à l'*Ordou*: ils le chargèrent de fers et envahirent le pays. Toklah, ne se sentant pas la force de leur résister (en rase campagne), se retrancha dans le château fort de *Mândjechte* (مانجشت 140). Les émirs eurent beau chercher à le rassurer et à le gagner par leurs promesses et leurs exhortations, en l'invitant même à venir les trouver, leurs démarches et leurs sollicitations n'obtinrent aucun succès. Holagou-Khân lui envoya enfin, en guise de sauf-conduit et de sauve-garde, son anneau à sceller: Toklah, ayant alors foi à cette démonstration, sortit du château. Il fut aussitôt conduit par les émirs à la cour de Holagou-Khân, qui se trouvait à Tèbriz. Après avoir instruit son procès et prouvé sa culpabilité, on le mit à mort, et ses gens emmenèrent clandestinement sa bière نعش dans le Loristân, où ils l'inhumèrent dans le village de *Dzèrweh* (O. دروه *Derweh*, ou *Dèrouh*, ou *Dorouh*).

**L'Atabeg Chêms-ou'ddîne, fils (141) d'Alp-Arg'oune (?).**

Lorsque son frère obtint l'honneur du martyr, le gouvernement du Loristân lui fut confié en vertu d'un décret de Holagou-Khân. Il fit prospérer et fleurir ce pays par sa justice et son équité; et lorsque la mort *naturelle* vint le frapper, il arbora le drapeau du gouvernement dans la demeure éternelle, et laissa dans ce monde deux fils nommés *Iouçouf-Châh* et *Emâd-ou'ddîne Pehlévân*.



**L'Atabeg Iouçouf-Châh, fils d'Alp-Arg'oune (142).**

Après le décès de son père, il devint prince du Loristân en vertu d'un Firmân d'Abaq'a-Khân, fils de Holagou-Khân. Il fut toujours attaché à la cour de ce souverain avec deux-cents cavaliers placés sous ses ordres, tandis que ses lieutenants (O. R. *بوابانش* ses portiers?) étaient chargés de l'administration de son royaume et de la défense (garde) de son pays. L'Atabeg Iouçouf-Châh rendit, dans plusieurs circonstances et dans diverses campagnes, des services signalés à Ahaq'a-Khân, et attira sur lui les regards de faveur et de bienveillance de ce monarque. La province du Khouzistân et de *Koûh-i-Kïélwëih* ou *Koûh-i-Kilowëch* *کوه کیلویه*, ainsi que les villes de *Firouzân* et de *Djérbadéq'ân*<sup>1)</sup> lui furent pareillement soumises (143). A la mort d'Abaq'a, l'Atabeg resta au service d'A'hmed-Khân (144); et après le martyre de ce souverain, Arg'oune-Khân témoigna également de la bienveillance à Iouçouf-Châh, qu'il envoya à Iszphahân avec la mission d'amener à l'Ordou le Khaudjah Chêms-ou'ddïne Mou'hammed, président du divan. Il rencontra, en route, ce Khaudjah, qui se rendait, de son propre mouvement, à l'Ordou, et ils y arrivèrent tous les deux ensemble. Arg'oune-Khân fit parvenir le Khaudjah au rang glorieux de martyr, et un de nos littérateurs composa, en son honneur, une élogie, où il dit (145):

*Texte  
persan,  
p. 29.*

(Vers) Lorque *Chêms* (le Soleil) disparut, l'Aurore versa des larmes de sang, la Lune se déchira le visage, et Vénus rasa (146) les boucles (de sa belle chevelure). La Nuit, pour le pleurer, se couvrit d'un manteau noir, et le Zéphyr matinier, exhalant un soupir glacial, lacéra le collet de sa robe (147).

Vers la fin de ses jours, l'Atabeg Iouçouf-Châh se rendit, avec l'autorisation d'Arg'oune-Khân, dans le Loristân, d'où il partit pour *Koûh-i-Kïélwëih* ou *Koûh-i-Kilowëch*. Il eut, en route, un songe effrayant, qui le décida à revenir, et il mourut, peu de

1) Voyez, à ce sujet, Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 274—275.

temps après, c'est-à-dire en 684 de l'hégire (A. D. 1285), laissant après lui deux fils nommés Èfraciâb et A'hmed.

**L'Atabeg Èfraciâb, fils d'Touçouf-Châh (148).**

Il succéda à son père en vertu d'un décret (149) d'Arg'oune-Khân. Il laissa son frère A'hmed au service du châh, et se rendit lui-même dans le Loristân, où il suivit la voie pernicieuse de la tyrannie et de l'iniquité et lassa chacun de ses lieutenants نواب par les châtimens qu'il leur infligeait et par ses exactions: il finit même par les livrer au glaive de l'injustice. Une foule de leurs parents et de leurs alliés se réfugia à Iszphahân. L'Atabeg Èfraciâb fit partir pour cette ville Q'izil قزىل, cousin de son père, afin d'en ramener tous ceux d'entre les fuyards qui tomberaient entre ses mains. A cette époque la nouvelle de la mort d'Arg'oune-Khân se répandit dans le pays; et Q'izil, s'étant ligué avec Salgar-Châh (150), s'insurgea, et tua un certain Baïdou بابدو, gouverneur civil ششمه d'Iszphahân. Il fit alors insérer le nom d'Èfraciâb dans la *Khouthbeh*; et cet Atabeg, se considérant comme souverain indépendant, confia à une multitude de ses affidés l'administration de la province d'Iraq, et résolut de s'emparer de la résidence des souverains mongols. Il envoya, en conséquence, Djélâl-ou'ddîne, fils de l'Atabeg Toklah, à la tête d'un nombreux corps de troupes, à titre d'avant garde يزك (corps d'observation), dans la place frontière de *Guermroûde* بدر بند كرم رود (151), où les Lors rencontrèrent les centuries mongoles, et en vinrent aux mains avec elles. Les Mongols furent défaits, et les Lors prirent possession de leurs maisons nomades, où ils se livrèrent aux plaisirs et à la débauche. Soudain les Mongols, stimulés par l'honneur et l'amour propre, revinrent à la charge et exterminèrent l'armée Lore. On prétend que, dans cette lutte, une seule femme mongole tua jusqu'à dix soldats Lors. Dès que la nouvelle de cette affaire parvint à l'Ordou, et que Gueï-Khatou-Khân (152) eut appris l'insurrection d'Èfraciâb, il envoya, pour le repousser, l'émir *Thouladaï-Idâdjy* طولادای بدراجی (Thouladaï ou Douladaï, l'archi-

triclin) (153) avec 10,000 hommes de troupes mongoles et avec les princes *حکام* Petits Lors, qui formaient en tout un corps de dix mille cavaliers (?).

Après avoir livré bataille à Efraciâb, l'émir Thouladaï (ou Douladaï) le fit prisonnier et le livra à Guëkhatou-khân. Celui-ci, cédant aux instances et à l'intercession d'Orouk-Khatoune et de Padichâh Khatoune (princesse) du Kermân (154), tira la ligne du pardon sur ses fautes (ses torts), et lui remit de rechef le Loristân<sup>1</sup>). Efraciâb laissa son frère A'hmed au service de Guëikhatou-khân, et se hâta de se rendre dans le Loristân, où il fit mettre à mort, sans aucun motif et sans raison, le fils de son oncle paternel, avec une foule d'émirs et de notables du pays. Lorsque G'azân-khân parvint à l'empire du monde (155), Efraciâb fut assez heureux pour obtenir l'honneur de baiser son tapis, et le gouvernement du Loristân lui fut conféré sur le même pied qu'au paravant. A l'époque où le susdit khân marcha sur Bag'dâd, en 695 (A. D. 1296) l'Atabeg Efraciâb obtint, pour la seconde fois, l'honneur de lui faire sa cour aux environs de Hamadân, et il retourna dans le Loristân après avoir été honoré de la bienveillance de ce monarque. Il fut rencontré en route par l'émir *Hour-qoudâq* *هورقوداق* (156), qui revenait du Farse et se rendait à la cour de Gazân-khân. Cet émîr y ramena, bon gré mal gré, l'Atabeg, dont il exposa la conduite blâmable de la manière la plus circonstanciée, après son arrivée près du khân; et il insista tellement sur ce chapitre qu'Efraciâb fut supplicié<sup>2</sup>).

*Texte persan, p. 31.*

**L'Atabeg Naszr-ou'ddîne (A. Nouszrèt-ou'ddîne) A'hmed, fils d'Iouçouf-chân, et petit-fils d'Alp-Arg'oune (157).**

Il se dirigea vers le Loristân après l'exécution de son frère, et monta sur le trône du gouvernement *ایالت* conformément aux ordres de G'azân-khân: Il ouvrit (à ses sujets) les portes de la

1) *Histoire des Mongols*, par le Baron C. d'Ohsson, T. IV, p. 94.

2) *Ibidem*, p. 169 — 170, où l'on trouve *Noszrèt-ou'ddîne A'hmed* au lieu de *Naszr-ou'ddîne*.

justice et de l'équité, lava la poussière de la tyrannie et de l'exaction qui souillait la face des habitants de ce pays, et fit les plus louables efforts pour faire fleurir la loi sacrée. Il vécut pendant trente-huit ans, heureux et puissant, au sein de ses états héréditaires, et mourut en 733 (A. D. 1332). Son fils légitime ولد صدق Iouçouf-châh devint alors souverain du Loristân.

**L'Atabeg Rokn-ou'ddîne Iouçouf-châh, fils d'Ahmed (158).**

Il gouverna le Loristân pendant six ans sans s'écarter de la voie de la justice et de l'équité, et en se conduisant de la manière la plus louable envers ses vassaux et ses sujets. Sa mort eut lieu le six du premier mois de Djoumâda de l'année 740 (9 novembre 1339), et ses serviteurs inhumèrent sa bière dans la Mèdrèceh connue sous le nom de *Rokn-abâd*.

**Mouzaffir-ou'ddîne Efraciâb A'hmed, fils d'Iouçouf-châh (159).**

Il prit la couronne du Loristân après la mort de son père. Ce fut de son temps que la lune qui surmontait les drapeaux de l'émir Timoûr Gourgân (ou Gourékân) (160) projeta les rayons de la conquête sur les régions habitables du monde, et le Loristân fut conquis et soumis (par ce souverain) de même que toutes les provinces de l'Irân (161). Le lundi, 23 du second mois de Djoumâda de l'année 795 = 1393 de J. C. (162), Timoûr confia à Efraciâb A'hmed l'administration de son pays; et celui-ci mourut peu de temps après (163).

*Texte persan, p. 32.*

**L'Atabeg Pèchèng پشنگ, fils d'Iouçouf-châh.**

Il fut investi de l'administration de ce pays après son oncle paternel, et il mourut après un règne de quelques années. A sa mort, son fils légitime ولد صدق l'Atabeg A'hmed prit la couronne et devint son successeur. Mais le Loristân fut ravagé et dévasté sous son règne. Son fils Abou-Sâ'ïde gouverna pendant quelques années après le décès de son père, et mourut ensuite.

**L'Atabeg Chah-'Houceïne, fils d'Abou-Sa'ïde, fils d'A'hmed,  
fils de Pèchèng, fils d'Touçouf-châh.**

Son règne, qui commença en 827 = 1424, fut de courte durée: il périt, la même année, de la main de G'èiâtz-ou'ddïne, fils de Kaoûs, fils de Houchèng, fils de Pèchèng. Mirza soulthân Ibrahîme, fils de Mirza Chah-rokh, envoya des troupes contre G'èiâtz-ou'ddïne, qu'elles expulsèrent de ce pays; et, à dater de cette époque, aucun prince de cette dynastie ne parvint plus à l'empire.

Vers (164): Ne laisse point captiver ton coeur par ce monde; car cette coquette surannée est une vieille fiancée qui a engagé sa foi à maints prétendants (165).

**Quatrième section.**

**Des Princes Petits Lors (166).**

Il a été fait mention plus haut de la demeure primitive des Lors et du motif pour lequel ils ont reçu ce nom. Il a été dit, en conséquence, que ce peuple occupait jadis le défilé (*Goul* كول ou *Kaoul*) de *Mânrouûd* (R. Pânrouûd پانرود?), et que, par suite de l'accroissement de sa population, chaque tribu گروه quitta ce défilé et alla se fixer dans un autre lieu, dont elle prit le nom; tandis que le défilé même servit de demeure aux tribus *Djèngréwy* (ou *Djèngrouï*) et *Outury* جنکروی و اوتری. Toutes les tribus Lores qui n'habitent plus ce défilé ne sont point Lores d'origine, et se partagent en une multitude de branches nommées: 1° *Kourséguy* کرسکی; 2° *Lènbéguy* لنبکی; 3° *Rouzbihâny* روزبهانی; 4° *Sâky* ساکی; 5° *Châdlouyi* شادلوی; 6° *Davoûd 'Aïâny* داود عیانی, et 7° *Môhammed Goumâry* محمد کماری.

La peuplade *Djèngrouyi* à laquelle appartiennent les princes (émirs) des Petits Lors, et qui forme l'élite de cette nation, descend de la race ou branche شعبه *Cholboûry* شابوری, qui figure au nombre des autres branches de ce peuple (167). Celles-ci se nomment

*Texte persan, p. 33.*

1° *Karâneh* (O. R. كآرنه *Kârneh*); 2° *Zer-djèngoury* زرجنگری; 3° *Fazly* ou *Fadhly* فضلى; 4° *Sènwènd* (*Sètewènde*); 5° *Alâny*; 6° *Gâhgâhy*; 7° *Zâhwâréguy* زحوارکی (168); 8° *Diry* ou *Déry* دری; 9° *Bèrârènde* (169); 10° *Mânkèrèh-dâr* مانکره دار (170); 11° *Anarguy* ou *Anaréguy* انارکی; 12° *Abou'l-Abbâcy* أبو العباسی; 13° *Aly-Mamâjy* کیمانی (O. کیمانی *Kimâjy*) (171); 14° *Kitchâjy* کچجانی (R. ممانی *Mêmâcy*); 15° *Silky* سلکی; 16° *Khoudéguy* خودگی ou *Khoudéky*; 17° *Nèderwy* ou *Nèdréwy* ou *Nèdrouï* (172), et d'autres qui en sont dérivées; mais les peuplades (*G'oums* قوم) nommées *Sâmy*, *Asbân* اسبان, *Sèhy* سهی et *Arky* ارکی (ou *Orouky*) ne sont pas Lores d'origine, bien qu'elles parlent cette langue: elles n'appartiennent d'ailleurs pas à des villes (قرایا) ou villages) Lores et sont campagnardes روستای (rustiques).

Jusqu'en 550 = 1155, ces peuplades n'avaient jamais eu de chef spécial, mais elles étaient soumises à la capitale du Khalifat. Lorsqu'elles se trouvèrent sous la dépendance du divan des souverains (sulthans) de l'Iraq, 'Houçâm-ou'ddîne Chaühély (173), un des Turks *Afchârs* attachés au service des Seldjouqides, devint gouverneur (prince حاکم) de cette contrée et d'une partie du Khouzistân. Mou'hammed et Kérâmy, fils de Khourchîde, de la peuplade Djèngréwy (ou Tchenkréwy) entrèrent au service de 'Houçâm-ou'ddîne Chaühély (174), et y parvinrent à un grade élevé. Leurs enfants donnèrent le jour à des fils distingués par leur droiture et leur capacité, entre autres à *Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde*, dont les exploits seront décrits par la plume de la narratiou. A cette époque, Sourkhâb, fils de 'Inâz (175), dont la biographie a été sommairement décrite plus haut, était pareillement attaché au service de 'Houçâm-ou'ddîne Chaühély. Il éclata soudain à la chasse, à propos d'un lièvre, une rixe entre Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde et Sourkhâb, fils de 'Inâz, qui portèrent tous les deux la main à leur glaive, et se jetèrent l'un sur l'autre (176). 'Houçâm-ou'ddîne Chaühély les sépara; mais ils conservèrent toujours de la rancune l'un contre l'autre.

Quelque temps après, 'Houçâm-ou'ddîne Chaü'hély confia à *Texte persan, p. 34.* Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde la préfecture (le gouvernement civil) d'une partie de la province des Petits Lors, tandis que l'autre partie fut soumise à Sourkhâb bèn 'Inâz. A cette époque le pays gémissait sous la tyrannie des princes (حکام) gouverneurs) de l'Irâq', et les sujets résolurent d'aviser aux moyens d'en secouer le joug. Ils déclarèrent, en conséquence, de la manière la plus formelle, à Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde, qu'ils ne s'écarteraient jamais envers lui de la ligne de l'obéissance, tant qu'il les mettrait à l'abri de cette tyrannie, et ils s'y engagèrent même par écrit.

Sur ces entrefaites 'Houçâm-ou'ddîne Chaü'hély vint à mourir, et *Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde* devint prince absolu de ce pays. Il dépouilla graduellement Sourkhâb bèn 'Inâz de son autorité, et le réduisit petit-à-petit à un tel degré d'humiliation, qu'il s'estima heureux de conserver la préfecture de Mânroude *مانرود*, qu'il administra au nom de *Choudjâ'-ou'ddîne*; et celui-ci devint tout-à-coup roi *ملك* des Petits Lors, dont la souveraineté se maintint entre ses mains.

### **Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde, fils de Mou'hammed, fils de Khourchîde (177).**

Lorsque le Dieu de vérité (qu'il soit loué et exalté!) lui eut soumis le pays des Petits Lors, et que son autorité s'y fut affermie et consolidée, il envoya ses fils Bedr et 'Haïdèr dans le pays de *Sèmhâ* (?) *سهم* (178) pour y combattre la peuplade Djèngréwy. En y arrivant ils assiégèrent *Diz-i-Sîâh* (Château Noir), et celui des deux fils qui portait le nom de 'Haïdèr y fut tué pendant le siège. Choudjâ'-ou'ddîne, voulant venger la mort de son fils, faisait périr tous les individus de cette peuplade qu'il rencontrait, de sorte que celle-ci, en ayant été effrayée, lui abandonna tout le pays de *Mânroude*. Quelque temps après, Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîde et son frère Noûr-ou'ddîne Mou'hammed reçurent de la part du Khalife une sommation, par laquelle il réclamait d'eux la restitution du château fort *قلعه* de *Mânkéreh*. Ils y répondirent par

*Texte  
persan,  
p. 35.*

un refus, et furent tous deux incarcérés. *Noûr-ou'ddîne Mou-hammed* mourut dans sa prison, et recommanda instamment à son frère, avant de rendre le dernier soupir, de bien se garder de livrer ce rocher سنك. Choudjâ'-ou'ddîne, ayant encore supporté sa captivité pendant quelque temps, d'après la dernière volonté de son frère, vit enfin qu'il lui serait impossible de briser ses fers tant qu'il ne rendrait pas le château. Il consentit, en conséquence, malgré lui, à cette extradition, et demanda au Khalife une autre citadelle, à titre de compensation. Le divan lui accorda, en échange du château de *Mânkéreh*, la province (le pays ولايت) de *Tharârek* طرارك (179), une des dépendances du Khouzistân. Il revint alors dans le Loristân, et y consacra encore trente autres années au gouvernement de cette contrée. Il parvint à un âge si avancé, et jouit d'une telle longévité, qu'il tomba en imbécillité et devint incapable de discerner le bien du mal. Son frère *Bedr* et son neveu *Scîf-ou'ddîne Roustème*, fils de *Noûr-ou'ddîne Mou-hammed*, lui prodiguèrent les soins les plus assidus. Le roi ملك *Bèâte* (180), qui appartenait à la nation turke, ayant fait, à cette époque, une incursion dans le Loristân, livra au pillage et à la déprédation les biens et les richesses des habitants de ce pays. *Bedr* et *Scîf-ou'ddîne Roustème* marchèrent contre lui à la tête des troupes du Loristân: ils le combattirent et lui livrèrent une bataille, dans laquelle ils le mirent en déroute; et le pays occupé par la tribu *Bèâte* fut également incorporé aux domaines des Lors.

Choudjâ'-ou'ddîne nomma ses héritiers présomptifs ولي عهد son fils *Bedr* et son neveu *Scîf-ou'ddîne Roustème*; mais ce dernier, usant de perfidie envers son oncle, l'aigrit contre son fils en lui persuadant que celui-ci était d'intelligence avec son épouse, et qu'ils conspiraient l'un et l'autre contre lui. L'oncle, par un effet de son imbécillité, prêta l'oreille à ces propos (mensongers), et donna la permission de mettre son fils à mort. *Scîf-ou'ddîne Roustème*, lui ayant pris son anneau à sceller, en fit usage pour faire exécuter *Bedr*, qui laissa, en mourant, quatre fils nommés



'Houçâm-ou' ddîne Khalîl, Bedr-ou' ddîne Ma's'oude, Chèref-ou' ddîne Tèhèmtène et Emîr-' Aly.

Quelque temps après l'exécution de Bedr, son père demanda: «Où est donc mon fils, que je ne le vois plus?» Quelques-uns de ses confidants lui racontèrent ce qui avait eu lieu, et le chagrin s'empara aussitôt de lui: il ne cessa d'être en proie à la plus profonde douleur, jusqu'à ce qu'il fut admis, dans le courant de l'année 621 (A. D. 1224), dans le sein de la miséricorde divine. Il avait vécu plus de cent ans, et son tombeau est, encore de nos jours, un lieu de pèlerinage révééré par les Lors, à cause de la justice qui distingua ce souverain.

**Seïf-ou' ddîne Roustème, fils de Noûr-ou' ddîne Mou'hammed, fils d'Abou-bekr, fils de Mou'hammed, fils de Khourchide.**

Lorsqu'il fut devenu prince حاكم indépendant des Petits Lors après la mort de Choudjâ'-ou' ddîne Khourchide, et qu'il eut pris en mains les rênes du gouvernement de ce pays, 'Houçâm-ou' ddîne Khalîl se rendit dans la capitale du Khalifat, où il fixa sa résidence. Seïf-ou' ddîne Roustème suivit si scrupuleusement le chemin de la justice et de l'équité dans le pays des Lôres, qu'une femme du village de *Wâchidjân* واشجان, chauffa, de son temps, son four en y brûlant de l'orge en guise de bois, et y fit cuire son pain. Ce fait étant parvenu aux oreilles de Seïf-ou' ddîne Roustème, il en demanda la raison à cette femme, qui lui répondit: «C'est afin que l'on dise dans les siècles futurs, que, sous ton règne, le bien-être des habitants et le bas prix des denrées étaient portés à un tel degré, que les femmes brûlaient de l'orge, au lieu d'employer du bois, dans leurs fours, et y faisaient cuire leur pain». Ce discours flatta l'amour-propre de Seïf-ou' ddîne Roustème, qui remplit d'allégresse le coeur de cette femme, en la comblant de présents et de bienfaits.

On rapporte également que, du temps de ce prince, soixante Lors bien déterminés infestaient les routes et les rendaient dangereuses par leurs brigandages. Les princes et les sulthans de

*Texte  
persan,  
p. 37.*

l'Iraq s'étaient en vain efforcés d'y mettre ordre; tous leurs efforts restèrent sans succès. Seif-ou'ddîne Roustème fit prisonniers tous ces brigands après leur avoir livré un combat; et on lui offrit, pour la rançon de chacun d'eux, soixante mulets de la même robe. Il refusa de les vendre, et répondit: «On ne transmettra jamais à la postérité, en consignait le fait sur les feuillets des jours et des nuits dont se composent les volumes (de l'histoire) des siècles passés, que *Seif-ou'ddîne Roustème ait fait la traite des voleurs*». Il leur infligea ensuite, à titre de talion, la peine statuée par la loi.

Les Lors, ne pouvant s'accoutumer à cette justice et à cette équité, conspirèrent contre lui avec son frère *Chèref-ou'ddîne Abou-bekr*, et attentèrent à ses jours. Il eut avis de leur trame pendant qu'il était au bain, s'évada la tête non rasée, et prit la fuite avec une seule personne de sa suite. On se mit à sa poursuite; et lorsqu'il eut gravi une partie de la montagne du *Koulâh* (du Bonnet), l'individu qui l'accompagnait, étant d'intelligence avec ses ennemis, le fit trébucher (181): Seif-ou'ddîne Roustème ayant été culbuté, s'assit sur une pierre. Son frère Chèref-ou'ddîne Aboubekr lui tira une flèche et dit à émîr 'Aly, fils de Bedr, qui se trouvait avec lui, de lui trancher la tête pour venger la mort de son père (182).

#### **Chèref-ou'ddîne Abou-bekr, fils de Noûr-ou'ddîne (183) Mouhammed.**

Il revint chez les siens après avoir tué son frère sur la montagne du *Koulâh*, et l'épouse de Bedr, *mère de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl*, lui présenta, dans une coupe, un sorbet empoisonné pour le punir d'avoir commis un fratricide dans l'intention de venger son époux. Il en devint malade; et lorsque son tempérament se fut un peu remis, il se rendit à la chasse. Son frère *'Izz-ou'ddîne Guerchasph* mit à mort émîr 'Aly, fils de Bedr, en lui disant: «Si mon frère s'était rendu coupable d'un fratricide, qu'avais-tu besoin de t'en mêler?» Aussitôt que cette nouvelle parvint à Bagdad, *Houçâm-ou'ddîne Khalîl, fils de Bedr*, vint dans le Loristân.

Chèref-ou'ddîne Abou-bekr, de sou côté, convint avec ses gens, que, quand Khalîl viendrait le voir, ils l'assassineraient au moment où lui (Chèref-ou'ddîne) se couvrirait la tête de son vêtement. Lorsque 'Houçam-ou'ddîne vint faire une visite à Chèref-ou'ddîne, celui-ci donna à sa suite le signal convenu; mais elle n'osa pas attenter aux jours de Khalîl. Après que ce dernier se fut retiré, Chèref-ou'ddîne demanda à ses gens pourquoi ils avaient refusé de le tuer. Ils lui répondirent: «Prince (Émir!), tu es déjà gisant sur ton lit de mort (tu as déjà un pied dans la tombe), tandis que son existence peut remettre sur un bon pied les affaires du royaume: Voilà le motif pour lequel nous avons hésité». Cette réponse l'irrita encore davantage, et il jura la mort de Khalîl. Ce prince, redoutant son courroux, retourna à la cour du Khalife. Cependant Chèref-ou'ddîne, à la suite de la même maladie, passa du palais des vanités dans la demeure de l'allégresse, et son frère 'Izz-ou'ddîne *Guerchasph* le remplaça sur le trône de l'autorité suprême.

*Texte  
persan,  
p. 58*

**'Izz-ou'ddîne Guerchasph, fils de Nour-ou'ddîne  
Mohammed (184).**

Il se chargea de l'administration des affaires, et prit les rênes du gouvernement le jour même de la mort de son frère, dont il épousa la veuve *Mélikeh Khatoune*, soeur de *Souleïmân-châh Abouveh* (۰۹۰?) (183). Dès que cette nouvelle parvint aux oreilles de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl (186), qui se trouvait à Bag'dâd, il se rendit dans le Khouzistân avec l'intention de prendre possession (de se rendre maître) du Loristân, et partit de là, à la tête d'une armée formidable, pour aller livrer bataille à 'Izz-ou'ddîne Guerchasph; mais celui-ci, n'ayant aucune envie d'en venir aux mains avec lui, était, au contraire, résolu de lui abandonner le royaume sans lutte, sans contestation et sans coup férir. Ses soeurs s'y refusèrent, et lui dirent: «Si tu ne vas pas, en personne, lui livrer bataille, nous agirons en hommes, quoique nous soyons d'un autre sexe, et nous irons le combattre». 'Izz-ou'ddîne Guerchasph suivit

le conseil de ces femmes, et se disposa au combat. Après que les deux partis en furent venus aux mains dans les environs d'un des <sup>قرایا</sup> villages de cette contrée, la plupart des Lors se prononcèrent en faveur de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, et 'Izz-ou'ddîne Guerchâsph fut mis en déroute. Il voulut se retirer dans le château de *Kourbèt* <sup>کربت</sup> (des soucis), où se trouvait son épouse Mélikeh Khatoune; mais le vainqueur fut instruit de son projet, et envoya un détachement pour lui intercepter le passage. On ne le laissa donc pas pénétrer dans la place, et 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, l'ayant poursuivi, le fit prisonnier. Il lui fit grâce de la vie, et alla assiéger le château de *Kourbèt*, dont Mélikeh-Khatoune fit ouvrir les portes au hout de trois journées de siège, conformément aux ordres de 'Izz-ou'ddîne Guerchâsph. C'est ainsi que ces troubles furent apaisés, et que le gouvernement de ce royaume échut définitivement à 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, fils de Bedr, fils de Choudjâ'-ou'ddîne Khourchide.

*Texte  
persan,  
p. 39.*

**'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, fils de Bedr, fils de Choudjâ'-ou'ddîne Khourchide.**

A son avènement au trône du Loristân, il nomma 'Izz-ou'ddîne Guerchâsph lieutenant du royaume <sup>ولی عهد</sup>, et l'invita, au bout d'un an, à venir un jour à sa cour. Son épouse Mélikeh Khatoune eut beau s'opposer à son départ; il fut sourd à ses remontrances, et s'empressa d'aller, sans la moindre méfiance, rendre hommage à 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl. Celui-ci, à l'instant même, le fit impitoyablement mettre à mort. Dès qu'on eut fait périr son époux, Mélikeh Khatoune se hâta d'envoyer chez son frère *Souleïmân-châb* *Abouweh* (<sup>ابوه</sup> Abouh?) Choudjâ'-ou'ddîne Khourchide, Seif-ou'ddîne Roustème et Nour-ou'ddîne Mou'hammed, fils de 'Izz-ou'ddîne Guerchâsph, auxquels elle avait donné le jour. Cette circonstance fut cause de l'inimitié qui éclata entre 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl et Souleïmân-châb, et qui fut poussée à un tel point qu'ils se livrèrent trente et un combats dans l'espace d'un mois. Ce dernier fut enfin battu, et le château fort de *Béhâr* (187),

ainsi qu'une partie du Kourdistân, tombèrent au pouvoir des Lors. Quelque temps après, Souleïmân-châh (188) leva de nouvelles troupes; et, après avoir livré bataille à 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl dans un lieu appelé *Dehliz* دهلیز, il le mit en déroute et s'en retourna. Le vaincu, pour se venger de la défaite qu'il avait essuyée, le suivit, et fit périr son frère 'Omar-big avec un grand nombre de ses parents. Souleïmân-châh, de son côté, vint implorer le secours du Khalife, et retourna au combat, avec une armée de 60,000 hommes<sup>1</sup>).

*Texte  
persan,  
p. 40.*

'Houçâm-ou'ddîne Khalîl lui livra bataille dans la plaine de *Chapour* (189) à la tête de 3000 cavaliers et de 9000 fantassins. Les troupes de Souleïmân-châh furent d'abord battues; mais il résista lui-même de pied ferme, et ne quitta point son poste, jusqu'à ce qu'enfin son armée, qui d'abord avait pris la fuite, revint à la charge et se présenta de rechef au combat. 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl avait juré, en déclarant sa femme divorcée de droit en cas de parjure de sa part, de ne point tourner le dos à l'ennemi dans cette journée, et d'y vaincre ou mourir (190): ses ennemis, l'ayant cerné, le mirent à mort, et apportèrent sa tête à Souleïmân-châh; son corps fut livré aux flammes. Le vainqueur dit ensuite: «Si on me l'avait amené vivant, je lui aurais fait grâce de la vie; mais il devait probablement en être ainsi». Il improvisa, en même temps, les quatre hémistiches suivants (191): L'infortuné Khalîl, fils de Bedr, est resté plongé dans la stupeur après avoir semé dans son âme la semence des prétentions sur *Béhâr* (le printemps). Le démon (Div) de sa convoitise (192) cherchait à s'emparer du royaume de Salomon (*Souleïmân*); mais il périt entre les mains des démons de *Souleïmân*.

Cet événement eut lieu en 640 de l'hégire = 1242 — 43 de l'ère chrétienne.

1) Sur *Souleïmân-châh Abouveh*, voyez Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 71, 72, 140, 143, 144, 150, 151, 152, 162; l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 685, 687, 688, 689.

**Bedr-ou'ddîne Mas'oude, fils de Bedr, fils de Choudjâ'-  
ou'ddîne Khourchide (193).**

Lorsque son frère eut été tué dans la plaine de Chapour, il alla trouver Māngou (Mōngke) Q'aân (194), et lui dit: «C'est parce que nous sommes depuis longtemps dévoués à votre auguste famille que la cour du Khalife a fourni des secours à notre ennemi». Il demanda, en conséquence, des troupes auxiliaires à ce Q'aân, qui le renvoya dans l'Irân à la cour de Houlagou-khân. Il pria ce souverain, au moment où il marchait sur Bag'dâd, de lui livrer Souleïmân-châh; et l'Ilkhân lui répondit: «C'est une question très-délicate que celle-ci: Dieu en sait plus que nous à cet égard».

*Texte persan, p. 41.* Après la prise de Bag'dâd et le martyre de Souleïmân-châh (195), Bedr-ou'ddîne Mas'oude pria le khân de lui remettre les membres de la famille et les personnes attachées à la suite de Souleïmân-châh. Sa demande fut agréée; et il les mena dans le Loristân, où il s'appliqua à leur témoigner tous les ménagements convenables, et ne négligea rien pour leur rendre tous les services prescrits par l'humanité. Lorsque Bag'dâd commença à se repeupler, il les tranquillisa en leur disant qu'il permettrait à tous ceux d'entre eux qui éprouveraient le désir de revoir Bag'dâd, de retourner dans cette ville, et qu'il unirait, en revanche, par les liens du mariage, aux membres de sa propre famille, tous ceux qui préféreraient rester dans le Loristân. Les uns revinrent, en conséquence, à Bag'dâd, et quelques autres optèrent pour le Loristân, où ils se fixèrent et épousèrent les enfants et les parents de ce prince. Bedr-ou'ddîne Mas'oude parvint au terme de sa carrière en 658 = 1260, après un règne de seize ans. C'était un prince extrêmement instruit et juste. La renommée rapporte qu'il s'était gravé dans la mémoire quatre mille questions théologiques ayant trait au rite de l'illustre Imâm Châfi'y (que Dieu lui fasse grâce!), et qu'il n'avait jamais forniqué de sa vie.

Après sa mort, ses fils Djémâl-ou'ddîne Bedr et Nâszir-ou'ddîne 'Omar disputèrent le trône à Tâdj-ou'ddîne châh, fils de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl. Ils se rendirent à l'Ordou d'Abaqâ

khân, où les fils de Bedr furent livrés au supplice en vertu d'un *Tarbiğ* (décret) de ce khân; et le gouvernement du Loristân fut définitivement conféré à Tâdj-ou'ddîne châh.

**Tâdj-ou'ddîne châh, fils de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, fils de Bedr, fils de Choudjâ-ou'ddîne Khourchide (196).**

Il devint prince du Loristân en vertu du décret d'Abaqa khân, et régna pendant dix-sept ans. Il fut enfin mis à mort en 677 = 1278, d'après les ordres du même khân, et l'administration des affaires du royaume fut confiée à Fèlek-ou'ddîne 'Haçane et à 'Izz-ou'ddîne 'Houçèine, fils de Bedr-ou'ddîne Ma'oude.

*Texte  
persan,  
p. 42.*

Fèlek-ou'ddîne 'Haçane devint gouverneur du trésor public *حاکم دلاي* (Dalaï) et 'Izz-ou'ddîne 'Houçèine, de son côté, fut chargé de l'administration des domaines privés du khân (*Indjou*): il fut, en même temps, nommé héritier présomptif *ولي عهد* de son frère (197). Ils gouvernèrent pendant quinze ans, et les affaires du Loristân furent mises sur le pied le plus florissant par ces deux princes, qui écrasèrent et renversèrent un grand nombre de leurs ennemis. Ils envahirent en outre la province de *Bèiate*, de *Bècher* et de *Nèhawènde* (198), et s'ouvrirent, la plupart du temps, ce pays à leur domination.

Fèlek-ou'ddîne 'Haçane était extrêmement spirituel, instruit et religieux; mais il avait une passion effrénée pour la plaisanterie (199). 'Izz-ou'ddîne 'Houçèine, de son côté, était despote, tyrannique, vindicatif et inexorable pour tous ceux qui se rendaient coupables de quelque délit. Tout le pays situé entre Hamadân et Chouchetèr (200), ainsi que le territoire qui se trouve entre les confins d'Iszphahân et ceux de l'Arabie, étaient soumis à leur domination. Ils mettaient tant de soin à faire fleurir la justice et l'équité qu'ils n'hésitaient pas à sacrifier un plateau pour un concombre (201).

Ces deux frères, qui vivaient entre eux dans la plus parfaite concorde et la meilleure harmonie, avaient une armée dont l'effectif se montait à plus de 17,000 (R. 70,000) combattants. Les mo-

narques de l'Irân, satisfaits de ces princes et contents de leurs bons procédés, ne cherchèrent jamais à leur nuire. Ils décédèrent l'un et l'autre, par un singulier hasard, dans la même année 692 = 1293, sous le règne de Gueïkhatou-khân. Fèlek-ou'ddîne laissa, en mourant, un fils nommé Bedr-ou'ddîne Mas'oude, et 'Izz-ou'ddîne 'Houceïne en laissa un que l'on appelait Noûr-ou'ddîne Mou'hammed.

**Djémâl-ou'ddîne Khizr, fils de Tâdj-ou'ddîne Châh, fils de 'Houçâm-ou'ddîne Khalil, fils de Bedr-ou'ddîne, fils de Choudjâ'-ou'ddîne Khourchide (202).**

Il prit les rênes du gouvernement en vertu d'un décret de Gueïkhatou-khân, mais 'Houçâm-ou'ddîne 'Omar-big, fils de Chèms-ou'ddîne, fils de Chèref-ou'ddîne Tèhèmtène, fils de Bedr-ou'ddîne, fils de Choudjâ'-ou'ddîne Khourchide, ainsi que Chèms-ou'ddîne (de la peuplade) *Lèmbékky* ou *Lèmbéguy* لنبكى, mirent opposition à son gouvernement, et refusèrent de passer leur tête dans le licou de l'obéissance. Ils attaquèrent même ce prince, à la faveur des ténèbres, dans le voisinage de Khorrèm-abâd, avec le secours des troupes mongoles qui avaient leur cantonnement (*Iourte*) dans ces parages (203), et le firent mourir avec quelques-uns de ses proches; de sorte que la lignée de 'Houçâm-ou'ddîne Khalil fut tout-à-coup éteinte en 693 = 1294.

*Texte persan, p. 43*

**'Houçâm-ou'ddîne 'Omèr-big.**

Il usurpa la principauté du Loristân, et les princes du sang Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde, fils de Noûr-ou'ddîne Mou'hammed, et 'Izz-ou'ddîne Mou'hammed lui disputèrent l'autorité souveraine. L'émîr Danial (Daniel), qui était de la race de Guerchasph, ainsi que plusieurs autres émîrs, se liguèrent avec eux (204) dans cette circonstance, et demandèrent vengeance du meurtre des fils de Tâdj-ou'ddîne-Châh, en disant: «Omar-big est indigne du titre de *Mélik* (Roi), car il n'y a jamais eu jusqu'ici d'*Émîr* (Prince) de cette lignée, au lieu que le gouvernement de cette principauté



appartient de plein droit à Szimszâm-ou'ddîne Mou'hammed, puisque ses pères et ses aïeux ont été princes régnants et émirs du Loristân». Szimszâm-ou'ddîne était un jeune homme extrêmement brave, vaillant, généreux et sensé: il partit du Khouzistân, à la tête d'un nombreux corps d'armée, pour se rendre aux environs de Khorrêm-abâd. Des négociateurs eurent recours aux moyens de conciliation; et il fut convenu que Chèhâb-ou'ddîne Iliâs (de la peuplade) Lèmbéguy (لبنكى *Lèbènguy* O.) et ses frères, qui avaient été les fauteurs de ces troubles, évacueraient ce pays, et que 'Houçâm-ou'ddîne 'Omèr-big abdiquerait en faveur de Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde. Les deux parties contractantes furent également satisfaites de ce traité, et Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde devint prince absolu du Loristân.

**Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde, fils de Noûr-ou'ddîne  
Mou'hammed.**

Il s'appuya avec fierté sur le coussin de l'émirat après la déchéance de 'Omèr-big, s'appliqua à rehausser la splendeur et l'éclat des affaires de sa principauté, et passa quelque temps de cette manière. Il attenda un jour à la vie de Chèhâb-ou'ddîne Iliâs *Lèmbéguy* (ou *Lèbènguy* O.) et à celle de ses frères, en les assaillant tout seul; mais ils lui tinrent tête et lui firent cinquante quatre blessures. Il ne cessa pas, de son côté, de leur faire face, jusqu'à ce qu'il les eut attirés sur une montagne couverte de neige, d'où il les précipita (les fit descendre de vive force بزجر فرود آورد), et leur donna la mort. Le petit-fils du Cheïkh نبیره *Kâhéwèïh* (ou *Kâhouïeh?*), ayant juré la perte de 'Omèr-big et de Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde, se rendit à l'Ordou de G'azân غازان (Khazân خازان O.) et demanda que l'on appliquât la peine du talion aux meurtriers de Djémâl-ou'ddîne Khizr et de Chèhâb-ou'ddîne Iliâs. On les amena l'un et l'autre à l'Ordou par ordre du khân, qui demanda à 'Omèr-big pourquoi il avait mis à mort Djémâl-ou'ddîne Khizr. «C'est, répondit-il, parce qu'il ne m'a pas tué lui-même». ««Quel est alors, reprit le khân, le motif pour lequel

*Texte  
persan,  
p. 44.*

tu as mis fin aux jours de son fils encore en bas âge?» Il resta interdit à cette question, et fut livré anx héritiers de Djemâl-ou'ddîne Khizr, qui le firent mourir<sup>1)</sup>. On punit également de mort Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde pour venger le meurtre de Chéhâb-ou'ddîne Iliâs. Tous ces événements se passèrent en 696 (A. D. 1297).

**'Izz-ou'ddîne Mou'hammed, fils de l'Émir 'Izz-ou'ddîne 'Housseïne (A. 'Haçane), fils de Bedr-ou'ddîne Mas'oude (205).**

Il s'affermît, dès son bas âge, sur le trône du Loristân après l'exécution de 'Omèr-big et de Szimszâm-ou'ddîne Ma'hmoûde; mais Bedr-ou'ddîne Mas'oude, fils de Fèlek-ou'ddîne 'Ilaçane, qui était le fils de son oncle paternel et son aîné, se déclara contre lui. Il fut décrété, sous le règne du sulthan Mou'hammed Khoda-bèndeh (206), que Bedr-ou'ddîne Mas'oude serait administrateur du trésor public (دالاى *Dalaï* et non ولاى *Welaï*, qui est la leçon du texte imprimé), et on lui conféra le titre d'*Atabeg*. 'Izz-ou'ddîne Mou'hammed fut nommé régisseur des domaines particuliers du khân (انچو *Indjou*). Au bout de quelque temps toutes les affaires du trésor public et des domaines de la couronne furent confiées à la direction de 'Izz-ou'ddîne Mou'hammed, qui remplit, pendant quelque temps, ces fonctions importantes, et qui, parvenu au terme de sa carrière, passa, en 716 (A. D. 1316), de ce monde perfide (de deux couleurs) dans le Palais de l'Éternité.

*Texte persan, p. 45.*

**Daülèt (Dewlèt) Khatoune, épouse de 'Izz-ou'ddîne Mou'hammed.**

Elle devint souveraine de ce royaume après le décès de ce prince. Les affaires de l'État éprouvèrent quelques atteintes sous son règne, et l'éclat de la royauté se ternit dans cette famille. Ce fut en vain que des gouverneurs کام nommés par le divan des sulthans mongols s'appliquèrent à plusieurs reprises, sous les

1) *Histoire des Mongols* par Mr. le Baron C. d'Ohsson, T. IV, p. 171—172.

auspices de cette princesse, à ramener l'ordre dans ce pays; ils échouèrent définitivement dans leurs tentatives, et Daülèt (Dewlèt) Khatoune en confia l'administration à son frère.

**'Izz-ou'ddîne 'Housseïne, frère de Daülèt (Devlèt) Khatoune.**

Il reçut l'investiture de la principauté du Loristân, et les habitants de ce pays lui furent redevables du calme et du bien-être dont ils jouirent pendant quatorze ans. Son fils *Choudjâ'-ou'ddîne Ma'hmoûde* prit sa place; mais ses sujets, fatigués de la marche qu'il suivait, le mirent à mort dans le courant de l'année 750 = 1350 de J. C. (206).

**Mélik 'Izz-ou'ddîne, fils de Choudjâ'-ou'ddîne Ma'hmoûde.**

Il succéda à son père, et les sulthans de l'Iraq s'allièrent avec lui. Son crédit s'accrût à un tel point, qu'il finit par occuper un rang des plus distingués. L'émir Timoûr Gourgân (ou Gourékân) le força enfin, après l'avoir assiégé, à évacuer en 790 (A. D. 1388) le fort de *Vamiân* situé à une pharasange de *Burou-djirde* (207), et l'envoya à Samarqande, tandis que son fils Sîdy A'hmed fut mené à *Èndugân* (208). Timoûr, les ayant pris sous sa protection, les renvoya, au bout de trois ans, dans la principauté du Loristân, où il (le père) fut réintégré sur le trône du gouvernement; mais il fut enfin arrêté par les officiers du fisc (les percepteurs *محصلان*) mongols, grâce aux manières grossières et à la conduite ignoble de son fils, et fut accusé de rébellion<sup>1</sup>). On l'écorcha vif en 804 (1401—1402 de J. C.), et il resta, pendant une semaine entière, pendu sur le bazar (marché) de *Soul-thânïeh* (209).

**Seïd A'hmed.**

Du vivant de l'émir Timoûr, ce prince erra de la manière la plus misérable dans les montagnes du Loristân; mais, après le

1) *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 122. Le prince Lore y est nommé *Malek Azzou'ddîne*, roi de *Lor Kuchek*: lisez *Mélik 'Izz-ou'ddîne*, roi *Petit Loré* (*Lor-i-Kutchuk*).

décès (واقعه), la catastrophe) de ce souverain, il gouverna ce pays jusqu'en 815 (A. D. 1412)<sup>1)</sup>.

*Texte  
persan,  
p. 46.*

### Châh 'Houceïne, fils de Mélik 'Izz-ou'ddîne.

Lorsqu'il fut devenu prince de ce peuple, il fit des incursions continuelles sur le territoire de *Hamadân*, de *Djêrbâdêqân* et dans les environs d'*Iszphahân* (210). Il profita enfin des troubles (فتنرات) qui éclatèrent du temps d'Abou-Sa'ïde Gourgân (ou Gourékân) pour s'emparer de la ville de Hamadân, et marcha sur le campement d'hiver de Chehrézoûl. Il attaqua l'Ouloûs *Béhâr-lou*; et Kouîr Pîr 'Aly, fils de 'Aly Chékèr (A. Sèkèr سکر), chef de cette peuplade, lui ayant coupé la retraite, le fit mourir en 873 = 1468.

### Châh Roustème, fils de Châh 'Houceïne.

Il gouverna fort longtemps cette nation, et vint faire sa cour au Châh Isma'îl I<sup>er</sup> de la dynastie des Szèfides, qui l'honora de ses faveurs, et lui donna des preuves de sa munificence royale. Il décéda peu de temps après.

### Og'ouîr (اغور) (Og'ouîz اغوز), fils de Châh Roustème (211).

C'était le fils aîné de Châh Roustème: il succéda à son père, et se trouvait attaché à la suite (l'*étrier*, l'état-major) du Châh Thahmasp, lorsqu'en 940 = 1533 de J. C. (212), ce souverain partit pour le Khoraçân afin de repousser le Khân-Ouzheg 'Obeïd-ullah. Il laissa au sein de sa nation son frère cadet Djéhânguîr, avec le titre de *vice-roi* (*Nâïb*). Ce frère, ayant en suite gagné les chefs des Ouloûs et des hordes nomades vassales de la Perse احشامات, prit le chemin de la révolte, et devint souverain de ce peuple.

1) Timouîr avait, à cette époque, confié à son petit-fils, *Mirza Iskèndèr*, le gouvernement de 'Hamadân, de Nèhavènde, de Buroudjirde (d'Ûrujèrd?), des *Petits Lors* لور کوچك et de leurs dépendances. (*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 123.)

Lors du retour de l'armée du Châh, qui (dans sa marche triomphale) parcourait le monde entier, cette fâcheuse nouvelle parvint aux oreilles d'Og'ôûr (Og'ôûz). Il obtint un congé, et prit les devants sur l'Ordou. A son arrivée dans les parages de Nè-hawènde, une partie de la populace et de la lie du peuple (des gens les plus obscurs et de la plus basse extraction از اجامره واجلاف) du Loristân vint le rejoindre; mais les chefs de peuplades روساء اقوام (les chefs de G'ôûms) et les Q'aïds des Ouloûs et des tribus vassales restèrent tellement fermes et inébranlables dans leur amitié pour Djéhânguir, qu'ils ne firent aucune attention à son frère. Og'ôûr (Og'ôûz) fut fait prisonnier et mis à mort à la suite d'une bataille qui lui fut livrée.

#### Djéhânguir, fils de Châh Roustème.

*Texte  
persan,  
p. 41.*

Il devint prince indépendant du Loristân après avoir tué son frère, et gouverna ce pays, pendant neuf ans, de la manière la plus absolue et la plus despotique. La peine du talion lui fut enfin infligée en 949 = 1542, d'après les ordres du Châh Thahmasp.

#### Châh Roustème, fils de Djéhânguir.

Lorsque le Châh Thahmasp eut fait mettre à mort Djéhânguir, Abou Mouslème Gouderzy, gouverneur (لاله) de Châh Roustème, guidé par son dévouement au Châh de Perse, enleva Roustème, et le conduisit, bon gré malgré lui, à la cour de Thahmasp. Celui-ci fit aussitôt emprisonner ce jeune prince, et on l'enferma dans le château fort d'*Alamoute* (213). Le Châh, voulant récompenser l'Émir Mouslème Gouderzy (O. کوذری Goudzéry) de ce service signalé, le nomma son écuyer particulier, et le distingua d'entre tous ses égaux en lui conférant ce poste éminent. L'autre fils de Djéhânguir, nommé Mou'hammédy, était encore en bas âge, et il n'avait ni la capacité ni les dispositions nécessaires pour régner. Les Lors l'emmenèrent dans un lieu fortifié nommé *Djèngouleh* (214) (Tchènkouleh چنگله O. R.), et veillèrent secrètement à sa conservation. Il ne restait plus un seul héritier de la

couronne dans le Loristân, dont les diverses tribus et q'abiles restèrent pendant quelque temps sans chef et sans souverain (*Serdâr*).

*Texte  
persan,  
p. 43.*

Un homme de la lie du peuple, qui ressemblait parfaitement à Châh Roustème, se faisant passer (215) pour ce prince, et prétendant qu'il s'était enfui du château d'Alamoute, vint enfin se présenter dans la maison de Châh Roustème, dont l'épouse séparée, depuis plusieurs années, de son mari, regarda cet événement comme un grand bonheur, et commença à vivre conjugalement avec lui. Les peuplades Lores, témoins oculaires de cette conduite, hannirent tout doute de leur esprit (216), et elles n'hésitèrent plus à reconnaître, toutes unanimement, cet individu pour Châh Roustème. Elles se soumirent en conséquence, et obéirent, avec le plus vif empressement, à cet imposteur, en passant leur tête dans le licou de la sujétion. Ces nouvelles surprenantes et ce fait merveilleux parvinrent, à Q'azwîne (217), aux augustes oreilles du Châh (Thahmasp), qui brisa les fers de Châh Roustème, lui délivra un diplôme d'investiture de la principauté de *Khorrêm-abâd* (218), qui est la capitale des Lors, lui confia le gouvernement du Loristân et l'envoya, en toute hâte, dans ces parages.

Châh Roustème fit ce trajet avec la plus grande célérité, et doubla les postes (219), jusqu'à ce qu'enfin il parvint au sein de son Uloûs. L'imposteur résolut de s'évader, et prit le chemin de la fuite. Il fut subitement atteint par les serviteurs de Châh Roustème, qui le firent prisonnier, et qui, pour statuer un exemple (220), le suspendirent à un gibet, et l'on fit jaillir, à coups de pierres et de briques, son cerveau de son crâne rempli d'illusions.

Sur ces entrefaites, Mou'hammédy, frère de Roustème, ayant atteint l'âge de maturité et de discernement, et voulant reconquérir sa principauté héréditaire, lia autour de ses reins la ceinture de l'inimitié pour la disputer à son frère; et la chose en vint au point de recourir au ministère du glaive et de la lance. Après en être venus aux mains et s'être livré bataille, ils entrèrent

en négociations. Grâce à l'intervention de quelques pacificateurs, il fut convenu que quatre sixièmes دانك de la principauté ولایت du Loristân resteraient entre les mains de Châh Roustème, que les deux autres sixièmes seraient soumis à Mou'hammédy, et qu'ils partageraient, pendant toute leur vie, l'autorité souveraine en qualité de corégents بشرکت. Les deux frères ratifièrent cette paix, et observèrent, pendant quelque temps, les conditions de ce traité, jusqu'à ce qu'en 974 = 1566, Émir-Khân Maüszüly, gouverneur حاکم de Hamadân, vint (221), en vertu du firman de Châh-Thahmasp, percevoir les impôts (les tributs تقبيلات) que s'étaient chargés de payer les Grands Lors connus sous le nom de *Bakhtiâry*, dont les Uloûs, à l'époque de l'extinction de la race de leurs princes, que nous avons légèrement touchée plus haut, avaient été placés sous les ordres de Tâdj-Émir de la peuplade nommée *Ustourguy*, qui était la plus considérable de cette nation, à condition que celui-ci paierait annuellement au fisc une somme considérable à titre de redevance. Tâdj-mîr, se trouvant hors d'état d'acquitter cette somme, fut, pour cette raison, condamné à mort par Châh-Thahmasp; et celui-ci, après son exécution, confia le gouvernement de ce peuple à Mîr-Djéhânguir de la peuplade *Bakhtiâry*, qui était également un des notables de ladite tribu, à condition qu'il s'engagerait, sous la garantie de Châh-Roustème, à fournir annuellement près de dix mille mulets aux intendants (agents du fisc عمال) et aux lieutenants par lui désignés نواب دیوان. Il (probablement Émir-Khân) se rendit pareillement du côté de *Diz-i-phoûl* دز فول et de *Chouchetèr* (222) pour y toucher les revenus et les fermages (223) d'une partie de la province du Khouzistân, qui était au pouvoir des Arabes *Mouchâ châ* مشعشع (224). Une fille d'Og'ouîr (Og'ouîz) nommée *Châh-pèrwèr* شاه پرور, qui était l'épouse de Châh-Roustème, parvint à faire expédier clandestinement à Émir-Khân l'ordre de saisir Mou'hammédy, de s'emparer de sa personne, partout où il le pourrait, et de l'envoyer à la cour du Châh. Bref, Émir-Khân se rendit dans les environs

*Texte persan, p. 49.*

de Khorrè-m-abâd; et Mou'hammédy étant venu le voir, il l'invita un jour à venir chez lui avec quelques personnes de sa suite, sous prétexte qu'il voulait lui donner un banquet: On l'arrêta au milieu de cette assemblée avec à-peu-près cent notables du Loristân qu'il avait amenés, et il fut envoyé, chargé de fers, à la cour du Châh, qui le fit incarcérer dans le château d'Alamoute.

Les événements arrivés postérieurement à Mou'hammédy et à Châh-Roustème seront racontés, s'il plaît au Très-Haut, au nombre des faits historiques qui seront décrits plus loin.

### Mou'hammédy, fils de Djéhânguir.

*Texte  
persan,  
p. 50.*

Pendant qu'il subissait, dans le château d'Alamoute, une captivité de deux années, ses fils 'Aly-Khân, Eslémèze اسلمز, Djéhânguir et Châh-Werdy, s'étant soulevés et révoltés dans le Loristân, troublèrent le repos (223) de leur oncle Châh-Roustème. Ils commencèrent même à agir hostilement contre le Châh en allongeant le bras de l'usurpation sur ses états, et en pillant et ravageant Hamadân, Djerbâdêq'ân et les environs d'Iszphahân. Quoique Châh-Roustème et les émirs (généraux) préposés à la garde des frontières fissent les plus grands efforts et déployassent un zèle ineffable pour repousser et détruire les rebelles, ils ne purent atteindre leur but. Les émirs et les grands du royaume exposèrent enfin à Thahmasp, que le seul moyen de remédier à ce désordre était de faire sortir Mou'hammédy du château où il était emprisonné, en le berçant du doux espoir de régner, et de le remettre entre les mains d'un des principaux émirs persans, afin qu'il apaisât le feu de la révolte qu'avaient allumé ses fils, en les invitant à se rendre à la cour du Châh.

Mou'hammédy accéda à cette proposition, et il fut décidé, qu'il livrerait aux lieutenants نواب du Châh près de trois mille chevaux, mulets et moutons, à titre de présent; qu'il amènerait ses fils à la cour du Châh, et qu'il serait ensuite investi du gouvernement du Loristân, dont il irait prendre possession, en laissant



ses fils en otage à la cour de Perse. Châh-Thahmasp, du commun avis des émirs et des grands du royaume, fit sortir Mou'hammédy du château d'Alamoute, et on l'amena à Q'azwîne, où il fut confié à 'Houceïne (A. حسن 'Haçane) Big-Ustâdjou (226). Il expédia, à l'instant même, à ses fils une dépêche par laquelle il leur mandait de rassembler près de 3000 (30,000?) chevaux et moutons, qu'il s'était chargé de fournir *بود تقبل شاه* pour la principauté de Loristân, et de les amener sur le champ à la résidence royale de Q'azwîne. Lorsque la dépêche leur fut parvenue, ils réunirent près de dix mille chevaux et têtes de bétail *دواب*, que l'on fit emmener par deux de ses fils, qui s'empressèrent de se rendre à Q'azwîne. A leur arrivée au village *قریه* de Chèrèf-abâd, situé à une pharassange de Q'azwîne, Mou'hammédy dit à 'Houceïne-hig: «Puisque les fils de votre serviteur sont arrivés à Chèrèf-abâd, daignez lui permettre de s'y rendre lui-même afin d'examiner les bêtes de somme et les moutons qu'ils ont amenés: s'ils sont dignes d'être présentés au Châh, ce sera très-bien; mais, dans le cas contraire, votre serviteur y passera quelques jours pour y attendre que le surplus de cette réquisition soit successivement amené, afin d'être à même de présenter le tout aux regards de Sa Majesté. 'Houceïne-big agréa sa prière, et fit accompagner Mou'hammédy par quelques personnes de sa suite, qu'il envoya avec lui au village de Chèrefahâd. A la chute du jour, Mou'hammédy dit à ses compagnons de voyage: «La nuit nous a surpris, et il nous est impossible d'examiner les bêtes de somme *دواب*. Je la passerai donc ici; et après avoir joui de la société de mes enfants, dont je me suis vu si longtemps privé, je ferai demain, dans la matinée, qui est le moment le plus favorable et le plus propice, l'inspection du bétail avec vous; après quoi nous nous en retournerons à Q'azwîne». Cette proposition de Mou'hammédy obtint l'assentiment des *Q'izilbâches* (Persans), qui se décidèrent, en conséquence, à passer la nuit à Chèref-abâd. Mou'hammédy, de son côté, étant monté, à la faveur des ténèbres, de concert avec ses fils, sur des coursiers belliqueux et éprouvés aux combats, qui l'emportaient sur les

*Texte persan, p. 51.*

Zéphirs et l'Aquilon pour la vélocité, prit avec eux la route du Loristân. Le lendemain matin, dès que cette nouvelle se fut répandue à Q'azwîne, le Châh Thahmasp les fit poursuivre par Émir-Khân, gouverneur حاکم de Hamadân, avec plusieurs émirs et grands du royaume. Mais, comme leurs chevaux se remettaient de leurs fatigues (227), ils eurent beau hâter leur course, ils ne purent jamais les atteindre, et ils perdirent en outre un grand nombre de leurs montures.

*Texte  
persan,  
p. 52.*

Mou'hammédy et ses fils parcoururent, de leur côté, dans l'espace de quatre jours, un trajet de dix journées, et arrivèrent au coeur du Loristân. Lorsque Châb Ronstème fut instruit de l'arrivée de son frère, il répudia trois fois la fiancée de la royauté, et se rendit, la même année, à Q'azwîne, où il passa le reste de ses jours dans la misère; et il ne parvint jamais plus au gouvernement absolu du Loristân. La mort vint enfin fondre sur sa tête, et il remit, sans regret, son âme chérie à l'ange chargé de l'enlever. Quant à Mou'hammédy, il arbora l'étendard de la royauté dans le Loristân, et fit parvenir aux oreilles attentives des habitants des cieux qui l'écoutaient, l'écho de ces paroles: «Ce sera moi, à l'exclusion de tout autre». En un mot, il sut si bien marcher dans la voie de la conciliation et des ménagements envers les Cbâhs Thahmasp et Isma'îl II, qu'il parvint à gagner leurs bonnes grâces; et, après leur mort, il se soumit et fit hommage à la cour du défunt sulthan Mourâd-Khân III (que Dieu lui soit propice et lui fasse miséricorde!). Ce monarque réunit à sa principauté (à son gouvernement ou *Iidlet*) un revenu d'environ douze *Kherwârs* (charges) d'or othomans, qui équivalait à-peu-près à six cents Toumâns courants de l'Iraq', et qui provenait des apanages impériaux de Bag'dâd, c'est-à-dire du canton de *Mendély* مندلی, de *Djessân* جسان, de *Bâdrâny* بادرانى, et de *Tersâq* ترساق (228). Il fut en outre convenu qu'il conserverait sa principauté (*Iidlet*) héréditaire avec ses annexes, et qu'elles ne seraient sujettes à aucun changement ni aliénation, tant qu'il marcherait dans la voie du dévouement, et resterait ferme et

inébranlable au service de ce monarque. On lui délivra, en conséquence, et on lui expédia, à cet effet, un diplôme d'investiture à vie de la province du Loristân, avec une robe de gala d'un grand prix et une ceinture en or trait. Quelques années s'écoulèrent de la sorte; mais, comme il ne se conduisait pas d'une manière très-louable envers les *Beglèrbèyïs* (gouverneurs-généraux) de Bag'dâd, dont il s'était attiré le mécontentement et les plaintes; et comme il ne remplissait pas fidèlement les fonctions qui lui étaient confiées, ces *Beglèrbèyïs* obtinrent en secret un décret impérial, qui leur ordonnait de l'arrêter et de le charger de fers. Mou'hammédy en reçut avis, et les gouverneurs généraux (*Mîrîmirân*) de Bag'dâd, de leur côté, le poursuivirent sans relâche, dans l'intention de s'emparer de sa personne et de le charger de chaînes. L'un d'entre eux résolut enfin de se saisir de lui; et Mou'hammédy, faisant abstraction des revenus et du produit des apanages de Bag'dâd, s'éloigna à jamais des alentours et des environs de cette ville. Ses fils Châhwerdy et Djéhanguir, qui y étaient restés en otages, s'enfuirent le jour de la cavalcade (سوارى?) du pacha, et se dirigèrent, avec tant de rapidité, de la région de Bag'dâd vers les stépes et le désert, que l'ouragan même n'eût pu les atteindre. Sur ces entrefaites, le châh Soulthân Mou'hammed, fils du châh Thahmasp, demanda en mariage la fille de Mou'hammédy (229) pour son fils 'Hamzah Mirlui (Mirza?) (230), et l'engagea à reconnaître sa suzeraineté. Mou'hammédy y ayant consenti, rentra au service des Q'izilbâches, et passa, au bout de quelques années, dans la vie future.

*Texte  
persan,  
p. 53.*

#### Châh-Werdy, fils de Mou'hammédy.

Secondé par les grands du Loristân, il s'affermir, après la mort de son père, sur le trône du gouvernement, et le divan du châh Soulthân Mou'hammed lui accorda un diplôme d'investiture. Lorsque le châh 'Abbâs saisit d'une main puissante les rênes de l'Irân, il épousa la soeur germaine خواهر عیانی de Châh-Werdy, qui avait été l'épouse de son frère Soulthân 'Hamzah Mirza, et

donna en mariage à Châh-Werdy la fille de son cousin, qui était petit-fils de Behrâm-Mirza. L'attachement le plus sincère et la plus parfaite harmonie régnèrent entre eux jusqu'à ce que le gouvernement de Hamadân fut conféré par le divan du châh 'Abbâs à Og'ourlou-big le Bèiate. L'ancienne inimitié qui subsistait entre les Bèiates et les Lors s'étant réveillée dans le coeur d'Og'ourlou et de Cbâhwerdy, au sujet du canton de Buroudjirde, il éclata de rechef des différends entre eux, et ils eurent recours au glaive et à la lance. Les deux peuples ayant rassemblé leurs différentes races عشایر et tribus (Q'abiles), se rangèrent en bataille vis-à-vis l'un de l'autre dans le canton de Buroudjirde. Le hasard voulut qu'Og'ourlou-big le Bèiate fût tué dans ce combat, où périt une multitude de combattants des peuplades Bèiates. Leurs richesses et leurs effets tombèrent au pouvoir des Lors, qui les livrèrent tous au pillage.

*Texte persan,  
p. 54.*

Châh-q'ouly-big, frère d'Og'ourlou, se rendit à Q'azwîne à la cour du châh 'Abbâs pour y demander vengeance, et exposa, de la manière la plus circonstanciée, au pied du trône royal, le meurtre de son frère et des notables Bèiates ainsi que le pillage de leurs richesses et de leurs effets. A ce récit, le feu du courroux du châh 'Abbâs lança ses flammes vers les cieux; et, le même jour, il vint fondre sur Châh-Werdy avec quelques serviteurs prêts à marcher, qui se trouvaient au pied du trône royal.

Châh-Werdy, instruit de l'arrivée du châh 'Abbâs, effectua, au comble de l'angoisse, le passage de la rivière de *Sémèïreh* (231) سمیره (?) avec quelques-uns de ses affidés, sa famille et sa maison, et arriva à la montagne du *Koulâh* (Bonnet). Le reste de ses Uloûs et de ses tribus vassales احشامات étant resté en deçà de la rivière, tomba entre les mains des troupes du châh 'Abbâs; et le canton de Khorrêm-abâd, qui était la résidence et le séjour de félicité des princes du Loristân, fut conféré par ce souverain à Mehdy-Q'ouly Soulthân le Châmlou (232), petit-fils d'Ag'zywâr (A. اغزوار Ag'hizwâr) soulthân, qui reçut le titre de général en chef ou gouverneur-général (امیر الامراء) de cette province fron-

tière. On plaça sous ses ordres quelques émirs (chefs) *Q'izil-bâches* (233) chargés de défendre, de protéger, de régir et de maintenir les Uloûs et les hordes nomades de ces parages. Le châh 'Abbâs tourna alors la bride du départ vers sa résidence de Q'azwîne; et Châh-Werdy, après le retour de ce monarque, réunit sous ses drapeaux une partie de la peuplade *Gourân* كوران ainsi que les guerriers appartenants aux Uloûs, aux hordes nomades et aux autres peuplades, et se mit en marche pour repousser Mehdy-Q'ouly-Soulthân. Il passa, avec la plus grande précipitation (حرارت ardeur), la rivière de *Sémeïreh* (A. *Sëiméreh*), et se prépara au combat sous les murs de Khorrêm-abâd.

Les deux armées en vinrent aux mains; et après de nombreux efforts et une lutte opiniâtre, l'armée lore fut mise en déroute. Les troupes de Châh-Werdy se dispersèrent comme les étoiles de la Grande et de la Petite Ourse<sup>1)</sup>, et il se lança lui-même dans la carrière de la fuite. Il se rendit ensuite à Bag'dâd, et fit sa soumission à la cour des sulthans de la dynastie othomane, dont le trône est au niveau de celui des cieux (234). Le châh 'Abbâs, instruit de tous ces événements, lui pardonna toutes ses fautes, et lui envoya le diplôme d'investiture du gouvernement (*Iïâlèt*) de Khorrêm-abâd et de la principauté du Loristân, au même titre qu'en avaient joui ses pères et ses ancêtres. Il le distingua en outre de ses égaux en lui adressant un ceinturon enrichi de pierreries et un manteau royal. C'est ainsi que ce châh rehaussa jusqu'à l'apogée du soleil et de la lune le drapeau de l'autorité de Châh-Werdy dans cette principauté; et il exerce encore de nos jours, c'est-à-dire en 1005 (1596—1597 de J. C.), un pouvoir absolu dans le Loristân.

Texte  
persan,  
p. 55.

1) Ces étoiles sont nommées en arabe بنات التّعش pleureuses accompagnant la bière; cf. Mr. l'Acad. Bern. Dorn, *Description of an arabic celestial globe*, p. 11, 12.

## Cinquième section.

## Des sulthans d'Égypte et de Syrie connus sous le nom d'Äioubides (233).

Les écrivains, qui sont, en quelque sorte, les administrateurs de la cité مصر des documents historiques (236) et les défenseurs ou gardiens du royaume des notions biographiques, ont exposé à nos yeux le tableau de la province ولايت de cette narration, en rapportant que Châdy, fils de Merwân, aïeul (ou auteur) des souverains de l'Égypte (237), descendait originairement des Kourdes *Révèndeh* رونك (sic) de *Dovîne* dans l'Adzërbaïdjân, qui aujourd'hui est en ruines et connue sous le nom de *Guerny* ou *Karny* كرنى (village du canton) de *Djoğ our-Sa'ade* كرنى جغر سعد (238). Du temps du sulthan Seldjouqide Mas'oude, un de ses lieutenants ou vice-rois (نواب) confia à Châdy (?) le commandement (la place de کوتوال, *commandant*) du château fort de *Tèkrîte* (239). Lorsqu'il y fut en proie aux angoisses كربت de la mort, et que la main du Trépas eut déchiré le sein (mot-à-mot جيب la poche) de son existence, il décéda, et son fils aîné *Nedjm-ou'ddîne Äioûb* le remplaça. Celui-ci se promenait un jour, avec son frère *Açad-ou'ddîne Chîr-i-Koûh* (240), lorsqu'ils rencontrèrent inopinément une femme éplorée, qui leur dit: «Un tel m'a insultée sans raison». Açad-ou'ddîne étant parvenu à découvrir cet individu, lui arracha la hallebarde (241) qu'il tenait à la main, et lui en assena un coup mortel. Nedjm-ou'ddîne Äioûb, témoin de ce meurtre, chargea son frère de chaînes, et fit au lieutenant du sulthan Mas'oude (242) un rapport sur ce qui s'était passé. Cet émîr lui répondit: «Il existait entre moi et celui que votre frère vient de tuer une amitié et une affection dont les bases et les fondements étaient aussi solides que durables: il est donc très-possible que je vous demande vengeance de son sang, quelque soit le lieu où je vous rencontrerai. Il est, par conséquent, à propos que vous quittiez ma résidence, afin que nous ne nous revoyions jamais». Dès que Nedjm-ou'ddîne eut reçu ce message, il se mit en route pour se

rendre à Maïszul, conjointement avec son frère Açad-ou'ddine<sup>1</sup>). Après leur arrivée dans cette nouvelle résidence, l'Atabeg 'Émâd-ou'ddine Zènguy (243) vécut avec eux dans la plus parfaite harmonie; et lorsqu'il fit la conquête de *Ba'albek*, il confia les rênes du gouvernement de cette ville aux mains puissantes de Nedjm-ou'ddine Aïoûb. Celui-ci était un émîr doué d'une très-belle physionomie et de mœurs pures, qui se distinguait par son jugement et sa probité: l'éclat de ses belles qualités était encore rehaussé par l'ornement de la justice et de la piété. Pendant qu'il gouvernait à Ba'albek, il y fonda, pour l'ordre des Szoufis, un couvent auquel il donna le nom de *Nedjmeh*. Il donna, dans cette province, des preuves de son équité et de son affection pour les sujets; et, après la mort de 'Émâd-ou'ddine Zènguy (245), il se rendit, de concert avec son frère Açad-ou'ddine, auprès de Noûr-ou'ddine Ma'hmoûde (246). Ces deux frères fixèrent l'un et l'autre les regards bienveillants de ce prince, qui confia à Açad-ou'ddine le commandement en chef de ses troupes (247) et la principauté (le gouvernement *حکومت*) de *Himsz* (Émesse).

'*Aazid* *عازد* ('Aadid) l'*Ismâ'îlien* (248), qui gouvernait l'Égypte, pria Noûr-ou'ddine de le seconder dans l'exécution de son projet de repousser les Francs. Celui-ci envoya, à trois reprises, à son secours, une nombreuse armée placée sous les ordres d'Açad-ou'ddine. Lorsqu'il s'y rendit pour la dernière fois, il fit mourir, avec l'assentiment de 'Aazid, le vézîr de ce sulthan nommé *Châwèr* (249), et lui succéda. Mais il n'avait pas encore cueilli une seule fleur du parterre du vézirat, que déjà la main de la mort avait hrisé dans son coeur l'épine des angoisses; et après avoir occupé, pendant soixante cinq jours, le poste éminent de vézîr, il déploya, le samedi deux du second mois de Djumâda de l'année 564 (= 2 mars 1169), le drapeau du départ pour passer dans la vie future (250).

*Texte  
persan,  
p. 57.*

1) Ce fut en 532 de l'hégire (1138 de J. C.), c'est-à-dire dans le courant de l'année où naquit Szalâ'h-ou'ddine (Saladin), que son père Aïoûb et son oncle Chirkoûh entrèrent au service de l'Atabeg 'Émâd-ou'ddine Zènguy. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 494.)

Son neveu *Szalâ'h-ou'ddîne* (le bien-être de la religion, *Saladin*), fils de Nedjm-ou'ddîne, se chargea, après lui, des fonctions de vézîr<sup>1</sup>).

**Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf, fils de Nedjm-ou'ddîne Äioûb.**

Il ne tarda pas, grâce à ses vastes connaissances et à son extrême habileté, de détruire le crédit des principaux seigneurs de la cour de 'Aazid, et reçut le titre honorifique de *Mélik-Nâszir* ملك ناصر (roi protecteur) (231). Lorsqu'il fut bien établi en Égypte, il envoya un courrier à Noûr-ou'ddîne Ma'hmoûde (Nouradin) pour le prier de permettre à son père de venir dans son royaume. Ce souverain lui fit l'honneur d'agréer sa demande, et accorda à Nedjm-ou'ddîne Äioûb la permission de partir pour l'Égypte (232). Il arriva, le 24 du mois de Rêdjeb de l'année 565 (le 13 avril 1170), sous les murs de مصر (*Miszr, Fostat* ou le *Vieux Caire*), et le Khalife 'Aazid vint à sa rencontre<sup>2</sup>). A l'aspect de son fils Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf, les yeux de Nedjm-ou'ddîne Äioûb, qui, dans le lugubre séjour de l'absence, avaient été ternis par la taie de la tristesse (233), recouvrèrent tout leur éclat. Szalâ'h-ou'ddîne prodigua à son père toutes les marques possibles de respect et de vénération: il voulut même lui céder le poste de vézîr, mais Nedjm-ou'ddîne le refusa, et son fils s'appliqua avec ardeur à faire prospérer les affaires de l'Égypte.

Dans les premiers jours du mois de Mou'harrème de l'année 567 (septembre 1171) la santé de 'Aazid s'altéra, et le dix du même mois (le 13 septembre) il entreprit le voyage de la vie future (234)<sup>3</sup>). Szalâ'h-ou'ddîne prit possession des trésors des Isma'îliens, qui renfermaient des sommes immenses en fait d'argent comptant, de pierres d'un grand prix et d'étoffes précieuses de toute espèce: il commença à exercer une autorité absolue dans l'admini-

*Texte persan, p. 58.*

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 493.

2) *Ibidem*, p. 495—496.

3) *Ibidem*, p. 500—501.



stration des affaires temporelles et spirituelles du royaume, et s'appliqua à gagner et à se concilier l'esprit de la milice et des sujets.

Il est dit dans l'histoire intitulée تاریخ بافعی *Chronique d'Iâfi y* (255), que, dans le nombre des objets précieux qui faisaient partie du trésor de 'Aazid et qui passèrent dans les mains de Szalâh-ou'ddîne, il se trouvait une baguette d'émeraude et une bibliothèque de cent mille manuscrits, qui se distinguaient par leur luxe calligraphique.

Au commencement du règne de Szalâh-ou'ddîne en Égypte, Noûr-ou'ddîne Ma'hmoûde, qui, pour différentes raisons, était irrité contre lui, voulut marcher sur l'Égypte afin d'investir un autre des glorieuses fonctions du sulthanat (256). Lorsque Szalâh-ou'ddîne reçut cette nouvelle, il convoqua son père, son oncle (Chéhâb-ou'ddîne) et ses proches ainsi que ses émirs (officiers généraux), et tint conseil avec eux sur le moyen d'obvier à ce malheur. Taq'y-ou'ddîne, fils du frère de Szalâh-ou'ddîne, se leva et prit la parole en ces termes: «Le salut du royaume exige que, si Noûr-ou'ddîne Ma'hmoûde marche contre nous, nous nous présentios sur le champ de bataille avec des armées innombrables, et que nous ne remettions pas à ses puissantes mains les rênes du gouvernement absolu de ce pays». Nedjm-ou'ddîne Aïoûb prit, à son tour, la parole pour gourmander son petit-fils, refuta complètement ce qu'il venait d'avancer, et se tournant vers Szalâh-ou'ddîne, lui dit: «Moi, qui suis ton père, et Chéhâb-on'dîne, ton oncle, bien que nous ayons pour toi plus d'amour que tous les autres membres de cette assemblée, nous ne pourrions, dès que Noûr-ou'ddîne s'offrirait à nos regards, nous dispenser de baiser, comme auparavant, son glorieux tapis; et s'il nous ordonnait même de faire tomber ta tête sous le glaive, nous ne manquerions pas d'exécuter ses ordres sur le champ. S'il en est ainsi de ton père et de ton oncle, quelle opinion peux-tu avoir des dispositions des autres émirs et grands du royaume (à ton égard?). Ce pays est rangé au nombre des provinces bien gardées qui sont soumises

à Noûr-ouddîne, et nous sommes de fait ses esclaves (Mamloûks). Toutes les fois qu'il jugera à propos de nous destituer, nous ne pourrons qu'obéir et nous soumettre (à sa volonté). Ce que tu as de mieux à faire, c'est de lui adresser, en conséquence, une requête ainsi conçue: «Nous venons d'apprendre que Votre Majesté a résolu de faire entrer en campagne Ses victorieux étendards pour s'emparer de ce pays. Le fait est qu'Elle n'a pas besoin, pour y parvenir, de s'exposer aux fatigues de la guerre, car nous n'avons jamais dévié du sentier du dévouement envers les serviteurs du trône du sulthanat, et nous sommes prêts à exécuter tous les arrêts qui émaneront de Votre cour, asyle de la justice».

(Vers) Quels que soient Tes ordres, nous nous y conformerons en fidèles serviteurs (257): «et nous serons toujours un esclave soumis à Tes commandements».

Si, par notre canal, la moindre poussière (du mécontentement) a rembruni l'esprit éclairé de Votre Majesté, il vaut mieux qu'Elle nous envoie un des serviteurs attachés à Sa personne pour nous mettre la corde au cou et nous mener à Sa cour, qui sert d'asile au monde entier (258). Hémistiche: «Comment Votre serviteur pourrait-il se dispenser de baisser la tête devant les ordres qu'il reçoit?»

Szalâh-ou'ddîne prêta une oreille favorable aux conseils de son illustre père, et l'assemblée fut dissoute. Nedjm-ou'ddîne Aïoûb, se trouvant seul avec son fils, lui dit: «La vanité de la jeunesse et le manque d'expérience te mettent hors d'état de discerner le bon parti du mauvais; car cette assemblée toute entière eût été instruite de ce qui se passe au fond de ton coeur, et eût donné avis à Noûr-ou'ddîne, que tu te proposais de lui fermer l'entrée de l'Égypte. Il se serait, en pareil cas, appliqué de tout son génie à nous prévenir, aurait rassemblé (sous ses bannières) toutes les troupes de la Syrie et de Maüszül, et aurait déployé le drapeau du départ pour marcher contre nous. Maintenant qu'il apprendra ce qui s'est passé dans cette assemblée, et qu'il pensera que nous lui sommes dévoués et soumis, il aura

l'esprit tranquille sur notre compte, et s'occupera de quelque autre projet, de sorte que nous n'aurons plus rien à craindre de sa part».

Cette mesure de Nedjm-ou'ddine Äïöüb se trouva conforme aux arrêts du destin; et aussitôt que la requête de Szaláh-ou'ddine, basée sur les délibérations de cette assemblée, eut été présentée à Noür-ou'ddine, celui-ci rendit ses bonnes grâces à Szaláh-ou'ddine, et jugea à propos de le laisser en paix et de ne l'inquiéter en aucune manière.

En 568 = 1173 (259) Nedjm-ou'ddine Äïöüb, étant tombé de cheval, expira au bout de quelques jours de souffrances. Szaláh-ou'ddine le fit ensevelir et envelopper d'un linceul, suivant le rit prescrit par la loi du prince des prophètes: il le fit ensuite inhumer dans un lieu convenable et remplit, comme il le devait, tous les devoirs que lui imposait le deuil. Nedjm-ou'ddine Äïöüb laissa en mourant six fils nommés 1° Szaláh-ou'ddine Jouçouf (Saladin); 2° Seïf-ou'ddine Mou'hammed; 3° Chèms-ou'd-daülèt Tourânchâh (260); 4° Seïf-oul-islâme Tog'téguïne (261); 5° Chèhèhchâh; 6° Tâdj-oul-Muloúk Boury (262).

Noür-ou'ddine Ma'hmoûde étant mort (263) en 569 = 1174, Szaláh-ou'ddine (Saladin) devint entièrement indépendant. Il ne tarda pas à soumettre également toute la Syrie à sa domination (en 570 = 1174) et fit briller les rayons de sa justice sur les indigènes de cette contrée. Il prit aux infidèles les villes de Jérusalem et de Hébron (263<sup>a</sup>) et donna à Q'araqouche قراقوش, fils de son frère (264)?, l'ordre de faire la conquête de quelques villes du Magrîb (Afrique septentrionale). Q'araqouche partit, en conséquence, pour ces parages, à la tête d'une armée, avec laquelle il parvint, grâce à son zèle, à enlever aux Francs la ville de Tripoli (265).

À la même époque (266), le soleil de la prospérité de Chèms-ou'd-daülèt, frère de Szaláh-ou'ddine, brilla sur l'horizon de la province d'Iémène, et l'Impie زندق, connu sous le nom de 'Abd-ou'n-Néby (267) (serviteur du Prophète), qui s'était emparé de vive

*Texte  
persan,  
p. 61.*

force de cette contrée, étant venu (ranger ses troupes) en présence de Chèms-ou'd-daïlet, fut tué après lui avoir livré bataille<sup>1)</sup>. En 570 = 1174 Damas et la plupart des villes de la Syrie furent soumises au pouvoir de Szalâh-ou'ddîne, comme il a été dit plus haut, et Mèlik Szâlî'h Isma'îl, fils de Noûr-ou'ddîne, se contenta de la principauté de 'Haleb (268). En 572 = 1176—77 le sulthan fit construire autour de Fostâte et du Caire (269), du côté du désert, un mur d'enceinte de 29,300 coudées; et les ingénieurs استادان (les maîtres), ayant mis la main à l'oeuvre, s'occupèrent de cette construction jusqu'aux derniers jours de la vie de Szalâh-ou'ddîne (en 589 = 1193). (Cf. *Histoire universelle*; T. XVI, p. 516.)

En 573 = 1177, il marcha sur 'Ascalon ('Acheq'alân عسقلان) (270), où il tourna tous ses efforts contre les chrétiens, et prit à tâche de leur enlever leurs richesses. De là il marcha sur *Ramlah* (ancienne *Arimathie*), où il arriva inopinément une armée de Francs, et où se livra un combat acharné, dans lequel les troupes de l'islamisme furent mises en déroute, et le fils de Taq'y-ou'ddîne, qui était petit-fils de Chèhèhchâh, frère de Szalâh-ou'ddîne, et qui n'avait alors que vingt ans, parvint au rang des martyrs avec une multitude de guerriers égyptiens. Szalâh-ou'ddîne, au comble de la douleur, reprit le chemin de l'Égypte, et les chrétiens marchèrent sur 'Hamâh (271), dont ils firent le siège pendant quatre mois.

Vers la fin de la même année (573 = 1177) la forteresse ou citadelle de 'Haleb tomba, sans aucune peine, au pouvoir de Szalâh-ou'ddîne, qui confia le gouvernement de cette province à son fils Mèlik Thâhir (272) (lisez Zâhir). En 574 = 1179 Ferroukhchâh, fils du frère de Szalâh-ou'ddîne, qui commandait la ville de Damas en qualité de lieutenant بنيابت de ce dernier, alla livrer bataille à un corps de Francs, qui avait pénétré sur le

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 509, 511—513, 516, 517—519, 518, 524.

territoire de Damas: il les battit, et tua le chef de l'armée infidèle (273). *Texte persan, p 62.*

La même année fut celle de la mort de Chèhâb-ou'ddîne, oncle de Szalâ'h-ou'ddîne, qui avait arboré le drapeau du gouvernement à 'Hamât; et Mélik Mozáffèr (le roi victorieux) Taq'y-ou'ddîne 'Omar, fils de Chèhèn-châh et petit-fils de Nedjm-ou'ddîne Äïoùb, lui succéda. Il vécut jusqu'en 577 (lisez 587 = 1191), au sein du bonheur, dans ce pays, et y mourut (274). En 576 = 1180 *Chèms-ou'd-daülèt* (Tourân-châh), fils de Nedjm-ou'ddîne Äïoùb, qui, le glaive à la main, avait précédemment soumis l'*Iémène* à sa domination, et qui, de là, s'était rendu à Alexandrie, quitta ce monde éphémère, et son corps fut transféré en Syrie, où il fut inhumé dans la Mèdrèceh que sa soeur avait fait construire hors des murs de Damas. Après la mort de Chèms-ou'd-daülèt, le gouvernement de l'*Iémène* fut placé sous les ordres d'un autre frère de Saladin, nommé Seif-oul-Islâm.

Un vendredi du premier mois de Rêhî' de l'année 583 (juin 1187), Szalâ'h-ou'd-dîne et les Francs maudits de Dieu en vinrent, dans la plaine de Tibériade (275), à une action décisive, dans laquelle la bonté divine veilla aux destinées de la nation du Prophète. Le commandant en chef (le plus grand *كلانتر*) des chrétiens fut fait prisonnier, et une foule de ses guerriers succombèrent dans cette bataille<sup>1</sup>). Szalâ'h-ou'ddîne se rendit de là à 'Akkah (*Acre* ou *Ptolémaïde*) et enleva ce château fort aux chrétiens (276). Il s'y trouvait près de 4000 Musulmans, qui avaient été faits prisonniers par les infidèles, et qu'il remit en liberté. Il déploya le même zèle et les mêmes efforts pour la conquête des autres villes et places fortes tombées au pouvoir des Francs, et leur enleva *Nabolous* (Sichem), 'Haïfa (Caïfa, *Khaïfa*), *Q'aïgarieh* (Césarée), *Nâszirah* (Nazareth) (277) et *Ascalon*. Il se porta ensuite, à la tête de son armée, vers *Jérusalem* (la maison sainte *بيت المقدس*), alla d'abord camper à l'ouest de cette ville, d'où il se

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 542—545.

*Texte  
persan,  
p. 63.*

dirigea, quelques jours plus tard, du côté de l'est. Il y comença le siège, et engagea les hostilités (278). A cette époque Jérusalem était habitée par plus de soixante mille chrétiens, qui arborèrent l'étendard du zèle et de l'ardeur pour combattre et repousser les Musulmans. Le vendredi, vingt-sept du mois de Rédjeb de l'année susdite (279), Szaláh-ou'ddine s'efforça de réduire les chrétiens à la dernière extrémité en leur lançant les pierres de ses machines de guerre: les indices de la victoire et du triomphe brillèrent enfin sur les pages des exploits des Musulmans, et la crainte ainsi que l'effroi s'étant emparés des coeurs des infidèles et des sectateurs de l'erreur, ils firent parvenir les cris de *grâce! grâce! (Amân!)* jusqu'à la constellation de Saturne. Szaláh-ou'ddine, ayant garanti les Francs du meurtre et de l'esclavage (la captivité) eut le bonheur de conquérir la ville sainte.

Les Musulmans brisèrent la croix que les chrétiens avaient arborée sur la chapelle (le dôme <sup>قبة</sup>) de la *Szakrah* (de la Roche), de la mosquée *el-Aq'sza*: le même jour on y fit la prière du vendredi, et l'écho du *grand* et du *petit Tekbîr* (280) s'éleva jusqu'à la voûte éthérée. Le fait est que la maison sainte était restée entre les mains des sectateurs de l'erreur depuis l'année 492 = 1099 jusqu'alors (281). La paix fut cimentée, ce jour-là, entre Szaláh-ou'ddine et les maudits Francs, sous la condition expresse que chaque homme professant leur religion paierait 20 deniers d'or (dinârs) à ceux qui professaient la foi mahométane, et chaque femme, cinq pièces d'or (dinârs de Tyr?) *Szoûry* <sup>صوري</sup> (282); qu'ils rachèteraient chacun de leurs enfants moyennant un denier d'or, et que tous ceux qui seraient hors d'état d'acquitter la somme stipulée resteraient en captivité entre les mains des Musulmans. Szaláh-ou'ddine, après avoir perçu ce tribut, le partagea entre les troupes, les Ouléma (Docteurs de la Loi) et les pieux cénobites. Il se rendit de là à *Tyr* (283), qu'il ne put soumettre, parce que le mur d'enceinte de cette ville était extrêmement solide (284). Déjà l'armée des frimas et des pluies se disposait à exercer ses rigneurs, et les officiers généraux (émirs) fu-

*Texte  
persan,  
p. 64.*

rent d'avis que le meilleur parti à prendre serait de s'en retourner. Szaláh-ou'ddîne effectua donc sa retraite de l'aveu des hommes bien pensants de l'armée (285), et se rendit, en toute hâte, à *Tortose* (286), dont il s'empara de vive force, et où il prit possession de toutes les richesses des chrétiens, à titre de butin. Il emmena en esclavage (en captivité) tous ceux qui s'y trouvaient; et, après avoir fait éclater le feu de son courroux sur Tortose, il se dirigea vers les autres villes occupées par les partisans de l'erreur. Il les soumit l'une après l'autre, et arriva enfin sous les murs de *Burzēh* (287)<sup>1</sup>). Quoique cette place eût passé en proverbe sous le rapport de ses fortifications, et que sa hauteur, de même que celle de ses murailles, parût être de plus de 570 coudées, elle fut soumise par le glaive et les flèches des Égyptiens. De là Szaláh-ou'ddîne s'empressa de se rendre à *Antioche* (288), dont les habitants se décidèrent à conclure une trêve; et les infidèles rendirent la liberté aux prisonniers musulmans qu'ils avaient dans la ville. Szaláh-ou'ddîne, sur la prière de son fils Mélik Thâhir طاهر (lisez *Zâhir* (289), partit d'Antioche pour 'Haleb, où il séjourna pendant trois jours, et où Mélik *Thâhir* (lisez *Zâhir*) s'occupa à traiter d'une manière convenable son illustre hôte, et à lui faire des présents dignes de lui. De là le sulthan se dirigea vers 'Hamâte (290), dont le prince *Taq'y-ou'ddîne* mit tout en oeuvre pour le bien recevoir. Le sulthan combla son neveu de caresses, et joignit à son territoire la ville de *Djabalah* (291) avec une ou deux autres bourgades (Q'aszabah).

Szaláh-ou'ddîne se rendit enfin à *Damas*, où il se livra au repos pendant quelques jours: il en repartit ensuite pour la ville de *Szafed* (292), qu'il soumit par capitulation. Il prit, de la même manière, celles de *Karak* كرك et de *Kaükeb* (293), et retourna à Jérusalem, où il fit la prière de la fête des sacrifices (294). Il en partit pour se rendre à 'Ascalon, dont il reprit le territoire à son frère Mélik-'Aadil (Malek Adel), à qui il donna, en échange,

---

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 551.

*Texte  
persan,  
p. 65.*

la ville de *Karak*. Il séjourna ensuite à ' *Akkah* (St. Jean d'Acre), dont il fit réparer les murailles, et daigna plus tard se rendre en personne à *Chaq'if* (295)<sup>1</sup>). Il fit le siège de cette place, qui était on ne peut plus solide et bien fortifiée. Dès que le seigneur de cette ville, qui était rangé au nombre des hommes les plus spirituels et les plus distingués d'entre les Francs, aperçut, du côté des Musulmans, les indices de la victoire et du triomphe, il sortit seul de la place, et vint se présenter à la cour de l'auguste monarque, qui lui accorda une audience, et qui, par égard et par déférence, le fit asseoir à côté de lui. Comme cet illustre hôte savait l'arabe, il dit au sulthan: «Le but que je me suis proposé en importunant les serviteurs de votre cour, qui est, en quelque sorte, le nid de l'autorité suprême, est d'obtenir de Votre Majesté un arrêt qui permette à son serviteur de se rendre à Damas pour s'y fixer et y vivre au sein de l'aisance, lui et sa famille, à l'aide de l'or et des moyens de subsistance qui lui seront alloués par votre auguste divan. Dès que ma prière sera agréée, je livrerai la place aux serviteurs du Sulthan». Szalâ'h-ou'ddîne honora sa requête d'un accueil favorable, et le prince حاكم de *Chaq'if* s'en retourna dans sa forteresse. L'armée musulmane en leva le siège, suspendit les hostilités, et consentit à conclure une capitulation. Quelques jours après on acquit la preuve la plus évidente, que cet infidèle n'était sorti de la place que par ruse et par stratagème, et que le but qu'il se proposait, en tenant de pareils discours, avait été d'obtenir que les Égyptiens cessassent de serrer de près les habitants de la ville, pourqu'il eût le temps d'en faire réparer les tours et les murs, et de la ravitailler. Le sulthan couronné donna, en conséquence, à ses troupes victorieuses l'ordre de reprendre le siège du fort, et ses braves engagèrent le combat et s'occupèrent à dresser leurs machines ainsi que leurs instruments de siège. On apprit, sur ces entre-faites, qu'une armée innombrable et une puissante levée de Francs

1) *Ibidem*, p. 553—554, 558.



était arrivée à Acre, et assiégeait cette ville (296). Mélik 'Aadil Texte  
persan,  
p. 66. consentit à conclure avec les infidèles de Chaq'if une capitulation, par laquelle il s'engageait à leur abandonner la ville, avec tous ses ustensiles de guerre, ses armes, ses vaisseaux et deux cent mille pièces d'or et à rendre la liberté à mille prisonniers (297) de marque ainsi qu'à 500 autres de naissance obscure, sous la condition expresse que les infidèles, de leur côté, permettraient aux Musulmans de se retirer sains et saufs<sup>1</sup>). Le sulthan fut très-affecté en apprenant cette nouvelle, et désapprouva formellement cette trêve. Il fit ensuite lever le siège de Chaq'if de l'aveu de ses conseillers et des hommes les plus sensés de l'armée (298), et donna l'ordre de raser Ascalon, parce qu'il craignait que les Francs ne profitassent de l'absence de ses victorieux drapeaux pour s'emparer de cette place, et qu'à l'aide de la fortune de ses habitants, ils ne soumissent ensuite la ville sainte à leur domination. Mélik Afzal (Afzal), un des fils et des illustres descendants de Szalâ'h-ou'ddîne, qui était prince de Damas, se chargea de démolir Ascalon, et ordonna aux habitants d'évacuer la place pour se rendre dans d'autres villes de la Syrie<sup>2</sup>). A ces mots, une profonde tristesse et une douleur ineffable s'emparèrent de leurs coeurs: ils commencèrent à vendre les objets qui ne pouvaient être transportés, et cédèrent pour un *dirhème* ce qui en valait dix, sans que personne se présentât pour en faire l'acquisition. Dans l'ouvrage intitulé *Mirât-ou'ddjênân* (Miroir du Paradis (299) il est écrit qu'un 'Ascalonien vendait alors dix poules (oiseaux مرغ) pour un *dirhème* (drachme): on peut juger par là du bas prix des autres objets. Bref, une foule nombreuse fut occupée depuis le vingt du mois de Cha'abân de l'année 587 de l'hégire (11 septembre 1191 de J. C.) jusqu'au commencement de Ramazân, à démolir cette ville (300): et l'on finit par y mettre le feu aux maisons; il en fut de même de celle de *Loudd* (301) et

1) Il est question ici de la capitulation de *St. Jean d'Acre*, dont il est fait mention dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 574—575.

2) *Ibidem*, p. 577.

*Texte  
persan,  
p. 67.*

du château fort de Ramlah<sup>1</sup>). Sur ces entre faites, Mélik 'Aadil annonça que les Francs consentaient à faire la paix, si on leur abandonnait les villes (le pays بلاد) du littoral<sup>2</sup>), et qu'ils s'engageaient à ne plus inquiéter, en aucune manière, le territoire musulman (302). Le sulthan Szaláh-ou'ddine lui ayant donné la permission de traiter, cette paix et cette alliance entre les Musulmans et les Francs furent cimentées par les serments les plus solennels. Les relations commerciales furent rétablies de part et d'autre, et le sulthan, protecteur de l'islamisme, s'étant rendu à Jérusalem (la maison sainte), permit à Mélik *Zâhir* ظاهر et à Mélik Afzal de retourner dans leurs états respectifs. Il passa lui-même encore quelques jours à Jérusalem, et partit ensuite pour Damas, capitale de la Syrie, où il arriva le vingt-sept de Chèwâl de l'année 588 (14 novembre 1192). Tous ses fils, ainsi que les autres princes de la Syrie se rassemblèrent pour lui rendre hommage, et passèrent quelques mois au sein de l'allégresse et des plaisirs de la table. Le vendredi, quinze de Szafèr de l'année 589 (20 février 1193) (303), le sulthan, étant monté à cheval pour aller au devant des pèlerins qui arrivaient de la Mekke, fut saisi, à son retour, d'une fièvre ardente, et fut admis, le vingt-sept du même mois (le mercredi, 4 mars 1193) dans le sein de la miséricorde et de la clémence divines (304). Les différentes classes du peuple, tant les notables que les gens du commun, commencèrent à gémir, à se lamenter, à se désoler, et se livrèrent aux plus vives inquiétudes.

Au moment où tous les regards se fixèrent sur la bière de ce monarque plein de justice, les pleurs et les sanglots éclatèrent à un tel point qu'il est impossible de se faire une idée d'une douleur plus profonde. Le sulthan Szaláh-ou'ddine était un potentat

1) Sur la ville de *Ramlah* (ancienne *Arimathie*), consultez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 369—370, et T. XVI, p. 577.

2) Sur celles de Tripoli, de Tyr, de Césarée, de 'Akkah (Acre), de Joppé, de 'Ascalon, de G'azah, de Saïda, de Nabolos ou Naploûs, de Tibériade, de Beïroute, de Djabalah et de Laodicée voyez le même ouvrage, T. XV, p. 364—378.

(padicbâh) renommé pour son équité et sa brillante valeur: il affectionnait les savants علماء (Ouléma), ainsi que les hommes distingués par leur mérite افاضل, et prenait, sans cesse, à tâche de leur assurer une existence agréable. L'année même où il parvint à l'autorité souveraine en Égypte, il renonça au vin et à toutes les jouissances interdites par la Loi divine. Il fonda, pendant son règne, en Égypte et en Syrie, un grand nombre d'établissements de bienfaisance, et affecta, à titre de legs pieux, à ces édifices, de beaux fonds de terre et des champs bien cultivés.

*Texte  
persan,  
p. 68.*

Nous allons donner ici l'énumération détaillée de quelques-unes de ces fondations pieuses, qui sont: 1° le collège (Mèdrèch) de la *Petite Q'arâfah* situé près du tombeau de l'Imâm Châfi'y (que Dieu lui soit propice); 2° celui du Caire قاهره معزیه (305), qui se trouve près d'un tombeau, que l'on dit être celui de l'Imâm 'Houceïne (que Dieu lui soit propice dans les deux mondes!); 3° il fonda le monastère bâti sur l'emplacement du palais سراى de *Sâïde-ou's-Sou'èda* (306), un des Khalifes Ismaïliens (*sic*); 4° le collège 'Hanéfite, qu'il fit construire sur l'emplacement de l'hôtel سراى de 'Abbâs, fils de Sallâr (307); 5° celui du rite Châfi'ite, qui est connu à Fostâte درمصر sous le nom de *Zèine-ou'n-Neddjâr* (308); 6° le collège du rite Mâlèkite au Caire در قاهره معزیه; 7° un hôpital (maison de santé) situé dans son palais (son château قصر<sup>1</sup>); 8° un collège et un couvent qu'il fonda et acheva à Hébron قوس خلیل (309). On raconte que la libéralité du sulthan Szalâ'h-ou'ddîne était portée à un tel point que, malgré l'étendue de son empire, la grandeur de ses états, l'immensité de ses revenus et la richesse du butin qu'il avait fait sur l'ennemi, il ne restait dans son trésor pas plus de quarante-sept dirhèmes (drachmes) en argent. Dieu le sait (310).

### **Abou'l-Fat'h 'Otmân, fils de Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf.**

Le sulthan Szalâ'h-ou'ddîne avait, de son vivant, confié le gouvernement de l'Égypte à son fils aîné 'Otmân, à qui il avait

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 516.

*Texte  
persan,  
p. 69.*

donné le titre honorifique de *Mélik 'Aziz* (prince chéri) (311). Lorsque la nouvelle du décès de ce Pharaon du royaume de la justice fut parvenu à 'Aziz (prince) de Fousthâth, il monta sur le trône du sulthanat, et fut de nouveau proclamé par les grands et les chérifs de cette cité<sup>1</sup>). Dès que son esprit ne fut plus préoccupé de l'organisation de ce royaume, Mélik 'Aziz, agissant hostilement contre son frère *Mélik Afdhal* (Afzal), marcha trois fois, à la tête de ses troupes, sur Damas, de concert avec son oncle *Mélik 'Aadil* (Malek adel). Il se rendit maître de cette ville dans le mois de Rêdjuh de l'année 592 (juin 1196) après l'avoir assiégée et attaquée: Mélik Afdhal, de son côté, préféra la fuite à la résistance (312). 'Aziz confia la souveraineté de Damas à Mélik 'Aadil, et s'en retourna personnellement en Égypte. En 593 = 1196—97, *Seïf-oul-Islâme Thoq téguine* (313), fils de Nedjm-ou'ddîne Äioûb, qui était prince *حاکم* de l'Iémène, quitta ce monde éphémère, et son fils Fat'h-ou'ddîne Ismaïl, que l'on appelait *Mélik Mou'ëzz* (prince honoré) devint, après la mort de son père, roi de cette contrée.

En 595 = 1198, Mélik 'Aziz mourut en Égypte. C'était un jeune prince extrêmement doux, pudique, chaste et généreux. Après son décès, les Égyptiens se divisèrent en deux partis, dont l'un fut d'avis de conférer le sulthanat au fils de 'Aziz nommé 'Aly, dont le titre honorifique était *Manszoûr*: l'autre envoya un député à Mélik Afdhal et se soumit à lui (314).

### Règne de Mélik Afdhal (Afzal), fils de Szalâh-ou'ddîne Iouçouf.

Mélik Afdhal (Afzal), comme on le voit par ce qui précède, était prince de Damas du vivant de son père; et, lorsque le sulthan Szalâh-ou'ddîne (Saladin) passa dans la vie future, 'Aziz, frère de Mélik Afdhal, s'étant ligué avec son oncle Mélik 'Aadil (Malek Adel), marcha trois fois sur Damas, à la tête d'une armée,

1) *Ibidem*, p. 596—597, 603.

et enleva ce royaume à Mélik Afdhal. Il lui concéda ensuite *Szarkhad* (315), où il vécut jusqu'à la mort de Mélik 'Aziz. A cette époque, Mélik Afdhal se rendit en Égypte, où il occupa, pendant quelques jours, le trône de la grandeur. Son oncle Mélik 'Aadil étant alors venu dans ce pays à la tête d'une valeureuse armée, assigna à Mélik Afdhal la ville de *Chamichâth* (316) شمشاط, et la souveraineté de l'Égypte fut définitivement dévolue à Mélik 'Aadil. Mélik Afdhal, de son côté, partit pour *Chamichâth* (Samosate?), où il passa le reste de ses jours, et fut admis, en 622 = 1225, dans le sein de la miséricorde divine.

*Texte  
persan,  
p. 10.*

Il est dit dans la Chronique d'Iâf'y, que Mélik Afdhal se distinguait par son grand mérite et ses perfections. Il s'était formé dans la connaissance de la Loi orale ('Haditz) sous les auspices des savants théologiens (Docteurs de la Loi, 'Ouléma) de son temps, et possédait un merveilleux talent en fait de calligraphie (317). Il mettait tous ses soins à honorer et à révéler les hommes instruits, et ne se permettait pas la moindre négligence dans l'affermissement des bases de la justice et de la générosité. Il possédait une parfaite connaissance pratique du style soutenu انشا, de celui des dépêches et lettres missives, et avait lui même déployé l'étendard de son habileté en fait de poésie et de versification.

A l'époque où son frère 'Aziz, connu sous le nom de 'Otmân, et son oncle Mélik 'Aadil, qui s'appelait *Abou-Bekr*, lui enlevèrent la province de Damas, il adressa au Khalife Nâszir les vers suivants de sa composition :

(Vers) Mon Seigneur! Abou-bekr et son associé 'Otmân avaient ravi, le glaive à la main, les droits de 'Aly, tandis que c'était lui que son père (son beau-père) avait investi de l'autorité sur eux; et les affaires avaient pris une marche régulière du moment où il en avait été revêtu. Ils se sont ensuite déclarés contre lui, et ont rompu le pacte de son inauguration, en partageant l'empire entre eux, tandis qu'il avait en sa faveur une

décision formelle (النص). Vois un peu, quelle est la fatalité (je lis حطّ au lieu de حطّ) attachée à 'ce nom (de 'Aly), et comment il a éprouvé, dans les derniers temps من الأواخر, ce qu'il avait essuyé dans le principe (318).

Le Khalife Nâszir lui répondit ces trois vers qu'il lui envoya<sup>1)</sup>:

«Fils d'Iouçouf! Ta lettre suffit pour (me) démontrer l'amour qui t'anime et qui prouve que ton origine est pure (irréprochable اصلك طاهر). 'Aly a été spolié de ses droits, parce qu'après le décès du Prophète, il ne se trouva personne à Iatzi'ib (Médine) qui prit sa défense. Mais console-toi (réjouis-toi), car ils seront tenus sous peu (غدا) de rendre compte de leur conduite عليه; et prends patience, car tu as pour protecteur l'Imâm Nâszir (319).

*Texte  
persan,  
p. 71.*

Mélik Afzal (Afdal) eut pour vézîr Ziâ-ou'ddîne Naszr-allah, fils d'Abou'l-Kérème Mou'hammed, fils de 'Abd-oul-Kérime le Cheïbânidè (320), originaire de la ville de Djézîreh (*Djézéry*). Naszr-allah est devenu célèbre sous le nom d'*Ibn-Etzîr Djézéry* (fils d'Etzîr de Djézîreh) de même que ses frères 'Izz-ou'ddîne et Medjd-ou'ddîne Abou's-Sè'âdâte (321). Ibn-oul-Etzîr fut le coryphée des savants et des beaux-esprits de son siècle dans les diverses branches de la littérature et les sciences de toute espèce. Il était tellement versé dans la connaissance pratique du style soutenu et dans l'art de rédiger les dépêches (missives رسابل), qu'il est impossible de se figurer un plus haut degré de perfection dans cette partie. Il était natif de la ville de Djézîreh-ibn-'Omar, où il avait grandi et avait été élevé. Dès les premières années de son enfance il avait eu le bonheur de se graver dans la mémoire la sainte parole du roi des érudits (322): et cette faculté était, à ce que l'on prétend, tellement exercée chez lui qu'il savait par coeur tout le *Divân* (recueil de poésies) d'Abou-Tèmâm, de Bokbtèry et de Moténebby.

La Chronique d'Iâfi'y (323) rapporte, d'après Ibn-Khallékân,

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 597, 598, 603 — 604.

qu'après avoir achevé ses études, Ibn Etzîr s'empressa d'entrer au service du sulthan Szalâ'h-ou'ddîne, et attira sur lui les regards bienveillants de ce monarque. Il fut investi des fonctions de vézîr sous Mélik Afdhal (Afzal), et les remplit avec la plus grande indépendance, jusqu'au moment où 'Azîz et 'Aadil enlevèrent à Mélik Afzal le territoire de Damas. A cette époque, Ibn Etzîr ayant conçu quelque soupçon sur le compte de ces deux princes (*Pharaons* عزیز), vécut dans la retraite. Un des chambellans حجاب du Mélik, l'ayant placé dans une malle (صندوق, en russe сундукъ), dont il cadennassa le couvercle, le fit charger sur un chameau et l'emmena de Damas en Égypte. Ibn Etzîr y remplit les fonctions de lieutenant et de vézîr du fils de 'Azîz; et lorsque 'Aadil eut également soumis l'Égypte, Ibn Etzîr s'enfuit de ce pays, et partit pour 'Haleb, où il resta, pendant quelques jours, au service de Mélik Zâhir (Thâhir?). De là il se dirigea vers Maüszul, d'où il se rendit à Sindjâr; mais il revint ensuite à Maüszul, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. On cite au nombre des oeuvres qui prouvent le grand mérite littéraire d'Ibn-Etzîr: 1° son ouvrage intitulé *el-Metzel-ou's-Sâîr* (la chose passée en proverbe), qui traite des règles آداب dont la connaissance est nécessaire aux poètes, aux écrivains et aux littérateurs أهل انشا; 2° un autre livre intitulé *Kitâb-oul-Wèchy-'l-Marq'oum fy 'Hall-il-Manzoûm* ou *Livre des Ébauches* (ou *Esquisses*) destiné à révéler les arcanes de la poésie; 3° le livre intitulé *Kitâb-oul-Mè'any-'l-Moukhtéré'ah fy Szaná'ët-il-inecha* (*Idées nouvelles sur l'art épistolaire*) a été également composé par ce vézîr plein de talent, qui mourut en 637 = 1239 de J. C. Il était plus jeune que ses frères 'Izz-ou'ddîne 'Aly et Medjd-ou'ddîne Abou's-Sé'âdâte.

Texte  
persan,  
p. 72.

### Règne de Mélik 'Aadil, fils de Nedjm-ou'ddîne Äioub.

Il est écrit dans la Chronique d'Iâf'y, que Mélik 'Aadil se distinguait par son esprit et son jugement, et que, pour cette raison, son frère Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf le consultait dans toutes

les affaires qui lui survenaient. Il aimait beaucoup jeûner pendant le jour et veiller pendant la nuit. Il arbora, sous le règne de son frère, la bannière du gouvernement dans plusieurs villes de la Syrie<sup>1)</sup>, telles que Ptolémaïde (‘Akkah) et *Karak* كرك (324) ou *Kèrek*<sup>2)</sup>; mais, après la mort de son neveu Mélik ‘Azîz, il se rendit maître de l’Égypte et de la Syrie, et envoya (relégua) dans la ville de Roha (Édesse) ‘Aly, fils de Mélik ‘Azîz, dont le titre honorifique était *Manszoûr* (325). Il confia ensuite aux mains du libre arbitre de son fils Mélik Kâmil les rênes du pouvoir absolu et de l’autorité souveraine dans ce pays (326), et conféra la principauté de Damas à son autre fils Mélik Mo‘azzème, celle de Djézîreh, à son troisième fils Mélik Ächeref, et la province (*Iââlèt*) d’Akh-lâth (327), à son quatrième fils Mélik Aü’hade nommé Äioûb<sup>3)</sup>. Il vécut lui-même au sein du repos et l’esprit tranquille, en Égypte, où il leva le drapeau du sulthanat jusqu’à la sphère de Saturne. Dans le courant du mois de Rêdjeb de l’année 599 (mars et avril 1203), Mélik Mou‘ëzz Isma‘îl, fils de Seïf-oul-Islâme Tog‘ téguïne, fils de Nedjm-ou‘ ddîne Äioûb, qui se plaisait à donner, dans l’Iémène, des preuves manifestes de sa tyrannie et de son égarement, et qui passait son temps à boire du vin, prétendant faire remonter sa généalogie jusqu’aux Khalifes Omaïades, périt dans la ville de *Zévide* (328) sous les coups de ses émîrs (officiers généraux), et son fils Mélik Nâszir, qui était encore en bas âge, lui succéda (329). On cite au nombre des littérateurs, contemporains de Mélik Mou‘ëzz, Abou’l-G‘anaïme Moslème, fils de Ma’hmoûde de la ville de Chirâz (Chîrâzy), qui lui dédia son ouvrage intitulé *Kitâb ‘adjâïb-il-èsfâr wè g‘arâïb-il-ekhbâr* (*Livre qui traite des expéditions les plus dignes d’admiration et des faits historiques les plus extraordinaires*).

*Texte  
persan,  
p. 73.*

Mélik Aühad Äioûb, fils de Mélik ‘Aadil, qui était prince d’Akh-lâth, où il prenait plaisir à exercer sa tyrannie et à verser

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 597.

2) *Ibidem*, p. 608—609. Ce fut en 597 (A. D. 1200).

3) Ce prince s’empara d’Akh-lâth en 604 (A. D. 1207); *Ibidem*, p. 616.



le sang (de ses sujets), mourut en 609. = 1212 (?), et il (Mélik 'Aadil) remit sa principauté à son frère Mélik 'Acheref<sup>1)</sup>. En 612 = 1215 Mélik 'Aadil fit à son petit-fils (330) Mélik Mas'oude, fils de Mélik Kâmil, l'honneur de lui conférer la principauté d'Iémène, et l'envoya dans ces parages. Dès que ce jeune prince arriva sur les frontières de ce pays, les notables et les chérifs voulant lui témoigner leur soumission s'empressèrent de venir à sa rencontre. Ils le placèrent, sous les auspices de la bonne fortune et de la prospérité (331), sur le trône de l'Iémène. En 615 (A.D. 1218) Mélik 'Aadil, ayant détaché, avec mille peines, son coeur de ce monde, qui est un mélange d'eau et de fange كس, passa dans la vie future, laissant ici bas *quinze fils*, comme autant<sup>2)</sup> de souvenirs (de son existence). Cinq d'entr'eux, secondés par leur heureuse étoile, parvinrent à l'autorité souveraine, savoir: Kâmil, M'azzème, 'Acheref, Szâlî'h et Chèhâb-ou'ddîne G'âzy (332).

### Mélik 'Acheref Mouça, fils de Mélik 'Aadil.

Sous le règne de Mélik 'Aadil, son fils Mélik 'Acheref nommé *Mouça* était occupé à gouverner la ville de Roha (Édesse). Quelque temps après, la province (Iâlèt) de 'Harrân (333) y fut annexée; et à la mort de Mélik Aï'had, la ville d'Akhâlâth fut également soumise à son pouvoir (334). En 625 = 1228 (?) Mélik M'azzème Chérèf-ou'ddîne 'Iça, qui avait levé à Damas le drapeau du sulthanat, vint à mourir, et son fils Mélik Nâszir, proprement nommé *Davoud*, lui succéda (335). En 626 = 1229 Mélik Kâmil partit d'Égypte avec le projet de faire la conquête de Damas; et Mélik 'Acheref, ayant résolu de seconder son frère Mélik Nâszir, de-

*Texte  
persan,  
p. 74.*

1) Suivant les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 432, Mélik 'Acheref devint roi de Khélâth en 607 = 1210 de J. C., qui fut l'année de la mort de Mélik Aï'hade. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 620.)

2) Nous trouvons dans la même *Histoire*, p. 628—629, la liste nominative des fils de Mélik 'Aadil qui survécurent à leur père, d'après Abou'l-Farâdje, et la nomenclature de leurs apanages respectifs. *Ibn-Chi'hnah* (ou *Ibn-Schohnah*), de son côté, nous apprend que ce souverain laissa en mourant *seize fils et plusieurs filles*.

manda la paix. Après s'être envoyé réciproquement plusieurs dépêches et ambassades, ils convinrent que Mélik Nâszir se contenterait de la principauté (*Iïâlèt*) de Karak ou Kèrek (336), de Chaübek et de Nabolous (Sichem), et que Mélik Ächeref, après son avènement au trône de Damas, céderait à Mélik Kâmil 'Harrân, Roha (Édesse), Raq'q'âh (Nicephorium) et Raas-oul-'Aïne (Rès-Aïne ou Théodosiopolis). Mélik Kâmil retourna ensuite en Égypte, et Mélik Ächeref honora la ville de Damas de son auguste présence: il prit à tâche de se concilier la milice et les habitants, et arbora la bannière de la justice. C'était un monarque excessivement doux et libéral, qui rehaussa les fondements de l'équité et renversa l'édifice du despotisme et de l'iniquité. Il se plaisait extrêmement dans la société des hommes probes et vertueux, et ses bienfaits se répandirent généralement sur tous les savants et les hommes de mérite. Il fonda, sous son règne, à Damas, une école destinée à l'enseignement de la Loi orale *دار الحديث*, et confia les fonctions de *Mouderris* (lecteur) de cet établissement au cheïkh Abou 'Omar (Abou 'Amr *أبو عمرو*), fils de Szalâh.

Mélik Ächeref, qui était né en 570 = 1174 (337), mourut en 635 (A. D. 1237). Après avoir enseveli et enveloppé son corps d'un linceul, les émirs et les grands dignitaires (les *colonnes* ou *piliers* de l'État) l'inhumèrent d'abord au château fort de Damas; mais, quelque temps après, on le retira de ce tombeau et l'on transféra son corps dans un hospice (une fondation pieuse *عمارة*) qu'il avait fondé du côté de la mosquée cathédrale de cette ville.

#### **Mélik Kâmil Mou'hammed, fils de Mélik 'Aadil.**

Mélik Kâmil était un monarque aussi distingué par son mérite transcendant et sa haute noblesse, que renommé pour les qualités louables de justice et d'équité dont il était doué. Son heureux caractère et sa bonne réputation circulaient de bouche en bouche, et la sagesse de son administration était devenue aussi célèbre chez les nations les plus lointaines que chez les peuples les plus rapprochés. Il marchait de pied ferme dans le chemin de la

Sainte Loi du Prophète, et se montrait inébranlable dans son attachement pour les fauteurs de la religion de *Mouszthafa* (l'Élu de Dieu). Pendant les nuits du vendredi, son illustre cercle était le rendez-vous des savants et des hommes de talent. Il y discutait personnellement avec eux, et les consultait sur diverses questions scientifiques. Pendant son règne, il fonda au Caire un édifice extrêmement vaste destiné à l'enseignement de la Loi orale, et fit ériger sur la tombe du vénérable Imâm Châfî'y (que Dieu lui soit propice!) un dôme (mausolée) très-élevé, dont il acheva la construction.

Texte  
persan  
p. 75.

Du vivant de son père, Mélik Kâmil était investi de l'administration suprême des affaires publiques de l'Égypte (338). Après la mort de Mélik 'Aadil, qui expira en 615 = 1218—19, il se vit entièrement indépendant, et soumit, en peu de temps, le 'Hédjâz, l'Iémène et la Syrie (339). C'est pour cette raison que les *Khathîbs* (prédicateurs), toutes les fois qu'ils proféraient, dans la *Khouthbeh*, le nom de ce glorieux monarque, y joignaient les titres suivants: «Souverain maître de la Mekke et de ses serviteurs, de l'Iémène et de la ville de Zébidé qui en dépend, de l'Égypte et de la Thébaïde (*Szâïde* صعيد) qui en fait partie, de la Syrie et de ses princes صنادير, du Djézireh (de la Mésopotamie) et de ses enfants وليد, sulthan des deux *Q'iblah*<sup>1)</sup>, seigneur des deux mondes (?)<sup>2)</sup>, serviteur des deux sanctuaires (de la Mekke et de Médine), Nâszir-ou'ddîne Khalîl, protecteur de la religion, ami de Dieu, le prince des croyants (V. ولي امير المؤمنين) l'ami du prince des Fidèles). Mélik Kâmil mourut à Damas à la chute du jour du

1) C'est-à-dire des deux temples sacrés, vers lesquels se tournent les Musulmans, lorsqu'ils font leurs prières: sur le mot *Kiblé* consultez M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, T. II, p. 91, 92; la *Mekke* et *Jérusalem*.

2) Le texte persan, publié à St.-Petersbourg par les soins de Mr. l'Académicien Véliaminof Zernof en 1860, porte, à la page 75, les mots *ربّ العلامتين* seigneur des deux drapeaux, que je crois être la vraie leçon au lieu de *ربّ العالمين*; voyez, à cet égard l'*Histoire des Mongols* de Mr. le Baron C. d'Ohsson, T. III, p. 366.

jeudi, 21 du mois de Rêdjeb de l'année 635 (9 mars 1238). Ce monarque renommé pour sa justice était alors âgé d'environ quarante ans (?) (340).

### Détails sur la mort de plusieurs sulthans d'Égypte, de Syrie et de l'Émène.

La Chronique d'Iâf'iy rapporte qu'en 626 = 1229, Mélik Ma'soude Iouçouf, fils de Mélik Kâmil (341), qui, en 612 = 1215, avait marché contre l'Émène à la tête d'une armée, conformément aux ordres de son aïeul, et qui avait non seulement soumis ce pays à sa domination, mais encore conquis le 'Hédjâz, où il exerçait l'autorité souveraine, mourut à la Mekke, et recommanda, dans sa dernière maladie, que l'on n'employât, pour l'ensevelir et le mettre dans son linceul, aucun des effets qui lui avaient appartenu *متملكاتش*, mais que l'on remit son corps au cheikh Sziddiq *صديق*, qui, à cette époque, était rangé dans la classe des personnages les plus renommés pour leur piété, afin que celui-ci lui fit l'honneur de l'ensevelir et de le déposer dans sa bière de la manière prescrite par la *Sunnah* du Prophète (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut!). Les émirs et les grands dignitaires de son royaume se conformèrent à sa dernière volonté, et le cheikh Sziddiq enveloppa autour du corps de ce pieux souverain le froc et les chausses (342) avec lesquels il avait accompli<sup>1)</sup> le pèlerinage sacré et visité la chapelle de l'*Ocumreh* (343). Il le fit ensuite inhumer au milieu des tombes des autres Musulmans, et fit mettre sur son tombeau, comme il l'avait lui-même recommandé avant sa mort, l'épithaphe suivante: «Ci-gît l'humble serviteur de Dieu Iouçouf, fils de Mou'hammed, fils d'Abou-bekr, fils d'Äïoûb, qui implore la miséricorde du Très-Haut».

Lorsque la nouvelle du décès de Mélik Ma'soude parvint en Égypte, Mélik Kâmil en fut extrêmement affligé et attristé, et

1) Je pense qu'au lieu du mot *کنز کرده*, qui est la leçon du texte imprimé, p. 76, il faut lire *کنز کرده* avec un *ز* au lieu d'un *د*, parce que ce verbe signifie *accomplir*.

s'empressa de remplir tous les devoirs que lui imposait le deuil. L'eunuque Szawâb, généralissime des troupes مقدم الجيش de Mélik Kâmil, dont la bravoure était devenue proverbiale, mourut en 632 = 1235 de J. C., et laissa en mourant cent esclaves غلام, dont plusieurs parvinrent au rang d'émirs. La même année, Mélik Zâhir زاهر (344), fils du sultan Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf, qui était connu sous le nom patronymique d'Abou-Souleimân Davoùde, et qui était prince (gouverneur) du château fort de *Bîreh* passa également dans la vie future.

Après sa mort, Mélik 'Azîz, fils de Mélik Zâhir (ou Dhâhir طاهر), qui était fils du frère de Mélik Zâhir زاهر, prit possession de cette place. L'année 633 = 1236 de J. C. fut celle du décès de Mélik Mou'hcine, fils (345) du sulthan Szalâ'h-ou'ddîne<sup>1)</sup>. Il était très-versé dans la connaissance de la Loi orale de Mahomet ainsi que dans les autres sciences rationnelles et traditionnelles, et s'exerçait, sans relâche, à l'humilité et à la dévotion.

En 634 = 1236 — 37 Mélik G'èiâtz-ou'ddîne Mou'hammed (346), fils de Mélik Zâhir (Dâhir طاهر), fils de Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf, passa à la vie future dans la ville de 'Haleb. Il n'avait que quatre ans, lorsqu'il succéda à feu son père, Mélik Zâhir, sur le trône du gouvernement.

Mélik Âcheref étant mort à Damas en 635 = 1237 de J. C., <sup>Texte persan, p. 77.</sup> son frère Mélik Szâlî'h (347) nommé Isma'îl le remplaça; et Mélik Kâmil marcha, à la tête de ses troupes, sur Damas, où Isma'îl s'enferma, et où Mélik Kâmil commença à l'assiéger. Il fut enfin conclu un traité entre les deux parties helligérantes. Après avoir passé deux mois à Damas, au sein de la félicité et du bonheur, comme nous l'avons décrit précédemment avec le pinceau كلك de la narration, Mélik Kâmil (348) tomba malade, et partit pour la vie future. On tint sa mort secrète pendant deux jours; mais le troisième, qui était un vendredi, avant même que le pré dica-

1) L'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 594, nous apprend que Saladin avait laissé dix-sept fils et une fille.

(Khathîb) ne montât en chaire, un individu se leva et dit: Grand Dieu! aie pitié de Mélik 'Aadil». En entendant ces paroles, les assistants s'agitèrent tout d'un coup, et commencèrent à gémir et à verser des larmes. Les émirs et les grands dignitaires de l'État furent d'avis de remettre le gouvernement de Damas à son neveu Mouzaffir-ou'ddine Iounis, qui avait reçu le titre honorifique de Mēlik Djèvvād (349), en qualité de lieutenant de Mélik 'Aadil, fils de Mélik Kāmil. On érigea ensuite à ce dernier un tombeau dans le voisinage de la mosquée cathédrale, et l'on y transféra son corps, qui était au château قلعه.

**Notice sur les autres sulthans de cette auguste famille, et Exposé du déclin de la puissance et de la prospérité de cette dynastie.**

La Chronique d'Iâfî'y nous apprend, qu'après la mort de Mélik Kāmil, son fils Mélik 'Aadil monta sur le trône de l'Égypte, et Mélik Djèvvād devint son vice-roi (نائب lieutenant) à Damas (350).

En 637 = 1239 les émirs et les grands dignitaires de l'Égypte, voyant que Mélik 'Aadil était encore en has âge, et qu'il ne pourrait, par conséquent, vaquer aux affaires du gouvernement, promurent à la royauté son frère Mélik Szâli'h, dont le nom propre était Äioûb, et firent transporter Mélik 'Aadil, en litière, hors du palais du gouvernement (351). Une foule nombreuse de soldats entourèrent aussitôt la litière, et la portèrent dans la citadelle, où ils emprisonnèrent le jeune prince.

*Texte  
persan,  
p. 78.*

Mélik Szâli'h, se voyant maître absolu après l'emprisonnement de son frère, plaça sur sa tête la couronne de la royauté, et déploya, avec la main de la clémence, le tapis de la justice sur la tête de ses sujets. Il fonda des mosquées ainsi que des établissements de bienfaisance, et se conduisit de la manière la plus louable envers tous ses vassaux. Lorsqu'il eut achevé d'organiser le royaume d'Égypte, il marcha, à la tête de ses troupes, sur Damas, dont il retira le gouvernement à Djèvvād, à qui il confia le commandement d'Alexandrie. Il monta ensuite personnelle-

ment à cheval, et ordonna à Djèvvâd de jeter sur son épaule la housse غاشمه de la soumission et de faire quelques pas à la suite de son étrier. Il se repentit plus tard de s'être permis un pareil manque de respect, et se rendit en Cœlésyrie (332), où il manda de Bâ'albek son oncle Isma'îl surnommé Mélik Szâli'h. Celui-ci, ne jugeant pas à propos d'obéir à son neveu, demanda du secours à Moudjâhide (333), prince de 'Himsz (Émesse). Comptant sur son assistance, il marcha sur Damas par un chemin qui n'était pas la route ordinaire, et vint inopinément attaquer cette ville. A cette nouvelle, les émirs et les courtisans de Mélik Szâli'h (Äïoùb?), l'abandonnèrent tous, et vinrent faire leur cour à Mélik Szâli'h (Isma'îl?) (334). Un corps de troupes de Mélik Nâszir, prince de Karak, ayant rencontré Mélik Szâli'h (Äïoùb) le fit aussitôt prisonnier et l'amena à son maître, qui lui assigna pour prison le château fort de Karak. Mélik 'Aadil, qui, en l'absence de son frère, était sorti de la citadelle, et était devenu sulthan d'Égypte, ayant été informé de ce qui se passait, envoya un courrier au Mélik, à qui il s'engagea à compter une somme de cent mille<sup>1)</sup> dinârs (deniers d'or), s'il consentait à lui livrer Mélik Szâli'h (Äïoùb). Mélik Nâszir s'y refusa, et tendit la main de l'inauguration à Mélik Szâli'h, qu'il ramena en Égypte. A leur arrivée sur les frontières de ce royaume, les émirs de Mélik Kâmil se déclarèrent en faveur de Mélik Szâli'h (Äïoùb): ils s'emparèrent, une seconde fois, de la personne de Mélik 'Aadil, et l'enfermèrent dans la citadelle (335). Mélik Szâli'h fit alors son entrée dans la capitale de l'Égypte, et Mélik Nâszir s'en retourna à Karak<sup>2)</sup>.

*Texte  
persan,  
p. 79.*

En 638 = 1249 de J. C. Isma'îl, prince de Damas, ayant eu quelque sujet de mécontentement غرضى, céda aux Francs le château fort de Chaq'îf (336). 'Izz-ou'ddîne 'Abd-ou's-Sellâme et 'Abou 'Omar (ou 'Amr عمرو), bèn oul-'Hâdjib (le fils du cham-

1) Au lieu de صد cent, qui est la leçon de tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*, je pense qu'il faut lire صد هزار cent mille, comme le présume Mr. C. De-frémery dans le Tome XVI de la 5<sup>e</sup> série du *Journal asiatique*, p. 458—459.

2) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 657—658.

bellan), qui étaient du nombre des 'Ouléma de la Syrie, réprochèrent formellement cette conduite, et s'attirèrent le courroux d'Isma'ïl. Ce prince destitua 'Izz-ou'ddîne 'Abd-ou's-Sellâme (357) de la place de prédicateur (Khathîb) de Damas, et l'envoya en prison conjointement avec Abou 'Omar ('Amr عمرو), bèn oul-'Hâdjib.

En 641 = 1243 (358), Mélik Djèvvâd, qui avait gouverné Damas pendant quelques jours, après Mélik Kâmil, passa dans la vie future (359); et en 645 = 1246, Mélik 'Aadil, fils de Mélik Kâmil, termina sa carrière en prison. Il laissa, en mourant, un fils nommé 'Omar (360), dont le titre honorifique était *Mélik Moujîtz*, que l'on enferma également dans la citadelle après le décès de son père. Après l'événement susmentionné, Mélik Szâli'h Äïoûb, souverain d'Égypte, Mélik Szâli'h Isma'ïl, qui régnait à Damas, et Mélik Nâszir, qui résidait à Karak, se livrèrent plusieurs combats, dans lesquels Isma'ïl fut, la plupart du temps, vaincu. La peste et une affreuse disette éclatèrent à Damas, et Mélik Szâli'h Äïoûb mourut à Manszourah au milieu du mois de Cbâ'bân de l'année 647 = 1249<sup>1)</sup> (361). Q'athaïa (362), Mamelouk de Mélik Szâli'h, tint sa mort secrète pendant trois mois, d'accord avec les autres émîrs; ils mandèrent son fils *Mélik Mo'azzème*, qui se trouvait dans une partie de la Syrie در بعضى از بلاد شام (363). Avant que celui-ci fût arrivé au Caire, le bruit de la mort de son père se répandit dans cette ville, et la Khouthbeh ainsi que le coin des monnaies furent ornés et décorés des noms et titres honorifiques de *Mélik Mo'azzème*. En 648 = 1250 (364) les infidèles Francs attaquèrent l'Égypte, et Mélik Mo'azzème marcha contre eux. Il se livra, à la station de Manszourah, une grande bataille, dans laquelle le Zéphir de la victoire et du triomphe agita de sa douce haleine la flamme (la houpe) du drapeau de Mo'azzème. L'armée des Francs s'enfuit devant lui, et sept mille d'entre eux devinrent la proie du glaive impitoyable (365). Le roi des Français (Louis IX dit le *Saint*), ayant été saisi et fait pri-

Texte  
persan,  
p. 80.

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 671 — 672.



sonnier par le poignet du Destin, fut enfermé dans le château de Manszourah. Mélik Mo'azzème commença ensuite à se livrer à la vivacité et à l'emportement, et les esclaves غلامان (pages ou Mamelouks) de son père s'insurgèrent contre lui, le saisirent et le firent mourir (366). Ils placèrent l'un d'entre eux nommé 'Izz-ou'ddîne le Turkoman (367) à la tête de l'armée, et déployèrent le drapeau du départ pour marcher de Manszourah sur le Caire. Le roi des Français افرنج s'étant racheté moyennant une rançon de 500,000 dinârs (deniers d'or) et ayant abandonné aux Musulmans la ville de Damiette, fut remis en liberté (368).

Sur ces entrefaites, Mélik Nâszir, prince de Karak (369), marcha, à la tête de ses troupes, contre la ville de Damas, dont il se rendit maître, et d'où il partit pour l'Égypte après avoir rassemblé l'armée de Syrie. Les émirs égyptiens allèrent à sa rencontre, et les deux armées en vinrent aux mains à la station nommée 'Abbâciéh (370). Les Égyptiens furent mis en déroute, et les Syriens firent leur entrée dans la ville du Caire, où la *Khouthbeh* fut lue au nom de Nâszir, qui fut également empreint sur la monnaie. Cependant 'Izz-ou'ddîne et Q'athaïa, qui s'étaient enfuis du côté de la Syrie, à la tête de trois cents impétueux cavaliers du nombre des esclaves (غلامان Mamelouks) de Mélik Szâlî'h, rencontrèrent, en route, un corps de troupes qui faisait partie de l'armée de Mélik Nâszir, et qui accompagnait (escortait) le trésor, les timbales طبل et le drapeau de ce prince (371). Ils les mirent en fuite à coups de sabre et de *hache d'armes*<sup>1)</sup> et firent prisonnier Chêms-ou'ddîne Loulou, lieutenant (نایب ou vice-roi) de Nâszir (372). Ils poursuivirent le *Mouton*, qui servait d'emblème à leur drapeau, et l'immolèrent (373), brisèrent le tambour (ou les timbales طبل) de Mélik Nâszir, livrèrent son trésor au vent du pillage et de la déprédation, et s'avancèrent jusqu'à G'azah

*Texte persan, p. 81.*

1) Le substantif persan تبر *tèpèr* (hache) est homonyme et synonyme du russe *monopr* (*tapor*): je le considère ici comme synonyme du persan تبرزین *tèpèrzîne* (hache de la selle).

(374). Ils firent prisonnier le fils (probablement *le petit-fils*) du sulthan Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf, Mélik Âcheref Mouça, fils de 'Aadil (?), qui était prince de 'Himsz (Émesse), ainsi que Mélik Szâlî'h Isma'îl, fils de 'Aadil (373) dont nous avons déjà dit quelques mots ci-dessus, avec une foule d'émirs, et les firent tous disparaître *از میان برداشتنند*.

Lorsque ces nouvelles désastreuses parvinrent aux oreilles de Mélik Nâszir, il lui fut impossible de rester en Égypte; et, se croyant forcé de répudier irrévocablement la fiancée de la royauté, il se rendit, en toute hâte, sur les frontières d'une partie de la Syrie *بعضی از ولایت شام*. Ces événements eurent lieu en 648 = 1250 de J. C.; et, en 649 = 1251, l'eunuque, qui était gouverneur *والی* de Karak au nom de Mélik Nâszir, fit sortir de prison et promu à la dignité royale *Mélik Moujîtz 'Omar, fils de Mélik 'Aadil et petit-fils de Mélik Kâmil*, sans avoir égard aux droits que Nâszir avait acquis à sa reconnaissance (376).

L'année 651 = 1253 fut celle de la mort de Mélik Szalâ'h-ou'ddîne, fils de Mélik Zâhir, fils de Mélik Szalâ'h-ou'ddîne Iouçouf (Saladin), fils de Nedjm-ou'ddîne Äïoûb. En 652 = 1254, les émirs et les notables de l'Égypte conférèrent le titre de sulthân à 'Izz-ou'ddîne le Turkoman *ترکمانی*, qui avait été Mamelouk de Mélik Szâlî'h Äïoûb, et lui donnèrent le titre honorifique de *Mélik Mou'ëzz* (377). A dater de cette époque, la royauté d'Égypte échut en partage aux esclaves *غلامان* (Mamelouks), et les firmans de la dynastie d'Äïoûb cessèrent d'être exécutés dans ce pays (378).

Comme plusieurs de ces esclaves *غلامان*, qui, après l'extinction de la race d'Äïoûb, montèrent en Égypte sur le trône de la grandeur et de la souveraineté, ont été contemporains des sulthans de la dynastie othomane, il en sera probablement fait mention, par ordre chronologique, dans notre *Épilogue خاتمه*, où nous décrirons, par la grâce du souverain maître des mondes (mortels), les événements arrivés sous le règne de ces puissants monarques<sup>1</sup>).

*Texte  
persan,  
p. 82.*

1) Au sujet de la chute des Äïoubides d'Égypte et de l'avènement des sulthans

Quant à Mélik Nâszir Davoude, fils de Mo'azzème et petit-fils de 'Aadil, qui, par suite de la crainte que lui inspirait 'Izz-ou'd-dîne از وهم عزّ الدّين, changeait, chaque jour, de résidence, il prit congé de ce monde éphémère en 656 = 1258 (379). Ce prince doué d'un caractère plein de candeur et d'un jugement droit<sup>1)</sup>, se voua, pendant quelque temps, à l'étude des sciences, et apprit ensuite, sous les auspices de Mouaïed de Thoûs, à connaître la Loi orale de Mahomet. Il versifiait avec une verve des plus fécondes, et parvenait à percer les perles des pensées les plus profondes avec le diamant de la méditation. Après que Mélik Moug'îtz 'Omar, fils de 'Aadil, eut gouverné Karak pendant quelques années, il fut envoyé d'Égypte, en 662 = 1264 de J. C., une armée chargée de soumettre cette ville (380). Mélik Moug'îtz 'Omar (أمرو *Amr?*) s'y retrancha; mais, lorsque le siège se fut prolongé pendant quelque temps, il se vit réduit à la dernière extrémité, et contraint de demander grâce (*Amân*). Il se rendit, en toute hâte, à la cour du sulthan d'Égypte, où il fut mis à mort par *strangulation* (381).

Après lui, aucun des descendants de Nedjm-ou'ddîne Äioûb ne parvint plus au sulthanat; car la main de la Prédestination (Providence) du dispensateur absolu de l'empire (qu'il soit à jamais glorifié!) plia le tapis de la souveraineté de cette dynastie. Dieu fait ce qu'il veut, et ordonne ce qu'il lui plaît (382).

---

Mamelouks *Bâ'hry* (*Fluviatiles*, ou du Nil), voyez Mr. le Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 287—291, et Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 169—171.

1) Le manuscrit A. est le seul où se trouve la leçon طبع سليم وذهن مستقيم; tous les autres portent نفاذ وذهن نفاذ و طبع وقاد وذهن *d'un génie ardent et d'un esprit pénétrant.*

---

## Livre second.

Des Princes les plus illustres du Kourdistân, qui, sans avoir brigué l'autorité absolue ni aspiré au trône, ont parfois fait insérer leur nom dans la Khouthbeh, et fait battre monnaie. Ce livre contient cinq sections.

---

### Première section.

#### Détails sur les Princes d'Ärdélân (383).

---

Les historiens qui ont écrit les fastes des princes du Kourdistân et qui ont conservé le souvenir des faits mémorables (384) des Atabegs du Loristân, ont consigné, à l'aide de leur plume à deux languettes, sur la tablette de l'exposition, les faits suivants relatifs à l'origine des princes d'Ärdélân<sup>1)</sup>:

Un personnage nommé Baba Ärdélân, qui descendait des souverains لا, du Diâr-bekr de la postérité d'A'hmed, bèn Merwân (385), dont l'histoire a été racontée précédemment d'une manière circonstanciée, se fixa, pendant quelque temps, au sein de la peuplade Gourâne; et, vers la fin du règne des monarques Tchinguizides, il se rendit maître de la province de Chehrehzoûl (386), qui, plus tard, devint célèbre sous le nom de *Chehr-i-zoûr* (ville de la force). Celle-ci a été fondée par Q'obâd, fils de Firoûz le

*Texte persan,*  
p. 83.

---

1) Sur la principauté d'Ärdélân et sur la conquête de ce pays par les armées othomanes en 1630 de J. C., voyez l'historien turk Na'îma. (Édition de Scutari, T. I, p. 475 — 476, 477, 483, 484, et Mr. Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. V, p. 103, 109, 110, 111 et 113.)

Saçanide, et 'Hamd-oullah Moustâify de Q'azwîne nous apprend qu'elle a reçu ce nom parce qu'elle a toujours eu des Kourdes pour princes, et que l'autorité suprême y était dévolue à quiconque l'importait sur ses concitoyens sous le rapport de la force et de la vigueur. Il peut très-bien se faire, que, comme la lettre *Lame* (*L*) se prononce vulgairement à-peu-près comme un *Reï* (*R*), on ait prononcé *Chehr-i-zoûr* au lieu de *Chehréh-Zoul'*). Guidé par sa prudence et son génie, Baba Ārdélân soumit le pays à sa domination, et y exerça un pouvoir absolu. Lorsqu'il l'eut gouverné pendant quelque temps, il détacha, à regret, son coeur de la principauté de *Chehr-i-zoûr*, et se vit contraint de se diriger vers la cité du néant. Après sa mort, son fils nommé *كلول Kèloûl* devint souverain de ce pays. Il fut également forcé par la mort, dont on ne saurait accélérer ni différer le moment, de partir pour la vie future; et après sa sortie de ce monde passager, ses descendants prirent les rênes du gouvernement dans l'ordre suivant: 1° *Khizr* (*Khiḍr*), fils de *Kèloûl*; 2° *Iliâs*, fils de *Khizr*; 3° *Khizr*, fils d'*Iliâs*; 4° *Haçane*, fils de *Khizr*; 5° *Bâblou*, fils de 'Haçane; 6° *Moundzir*, fils de *Bâblou*.

Mais, comme l'auteur de ces lignes ne connaît pas, d'une manière positive, la biographie des princes susmentionnés; comme il ne possède, à cet égard, aucun document qui provienne d'une autorité digne de foi et qui puisse mériter quelque confiance, il s'est vu forcé de traiter ce chapitre d'une manière superficielle, de ne point s'appesantir sur ce sujet et de passer immédiatement à l'histoire des princes de cette dynastie, dont les faits et gestes, maintes fois racontés en sa présence par des autorités irréfragables, ont été successivement constatés, ou se sont, en partie, réalisés sous les yeux mêmes de l'auteur; car le plan qu'il s'est proposé dans cet ouvrage dépourvu de mérite consiste à décrire,

---

1) En 628, l'empereur d'Orient, Héraclius, faisant la guerre en Assyrie, remonta le fleuve *Delas* (aujourd'hui *Diâlah*), jusqu'à *Siazuros* (*Chehr-i-zoûr*), au pied des montagnes. (*Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 40.) Son fondateur *Q' obâd* (*Cabades*) avait régné en Perse depuis 491 jusqu'à 532 de l'ère chrétienne.

d'un style concis, à l'aide de sa plume à deux becs (languettes), l'histoire et les fastes (de ces princes), tels qu'ils sont réellement, sans rien y ajouter ni élaguer, en prenant à tâche d'y éviter, en même temps, et de supprimer, avec la plus grande précaution, les différentes versions insipides, qui pourraient inspirer du dégoût aux hommes sensés. Heureux qui suit la bonne voie!

*Texte persan, p. 84.*  
**Mamoûne, fils de Moundzir, fils de Bâblou (387), fils de 'Haçane, fils de Khizr, fils d'Iliâs, fils de Khizr, fils de Kêloûl, fils de Baba Ârdêlân.**

Il devint prince (d'Ârdêlân) après la mort de son père, et occupa fort longtemps le trône du gouvernement dans cette contrée, où il exerça un pouvoir absolu. Il passa ensuite dans la vie future, et laissa, en mourant, trois fils nommés: 1° Bigueh-big; 2° Sourkhâb-big; 3° Mou'hammed-big.

#### **Bigueh-big, fils de Mamoune-big.**

Il devint prince de ce pays lorsque son père eut quitté ce monde éphémère; mais les États héréditaires de ce dernier avaient été partagés, de son vivant, entre ses enfants, et les cantons de *Zâlîme*, de *Tâj'sou*, de *Chémirân*, de *Hawâr*, de *Simân*, de *Dawoudân* داودان (ou *Râwédân* راودان?) et de *Gul-'ambèr* كل عنبر étaient restés au pouvoir de Bigueh-big, tandis que le reste de la principauté était possédé par son frère, dont il sera fait mention dans l'appendice ذيل du présent ouvrage (388).

Après avoir régné quarante deux ans, Bigueh-big quitta ce monde périssable pour passer dans la vie future, et laissa deux fils nommés Isma'îl et Mamoûne-big.

#### **Mamoûne-big, fils de Bigueh-big.**

Lorsqu'il se fut affermi, par son habileté, sur le trône de son père, et qu'il eut gouverné, pendant une année entière, le sulthan Souleïmân-Khân (que Dieu lui fasse miséricorde et lui pardonne!) chargea Soulhân'Houceïne-big, prince de 'Amâdiah ('Emâdia), ainsi

que plusieurs émirs du Kourdistân, de soumettre la province de Chehrézoul. Soulhân 'Houceïne-big, se conformant à ce firman, dont l'exécution devait être aussi prompte que celle des arrêts du Destin (de la divine Providence), se mit en marche pour se rendre maître de ce pays, et assiégea Mamoune-big dans le château fort de Zalème *ضلم* (?). Après de nombreux efforts, il parvint à faire sortir Mamoune-big de la place, par la voie de la pacification, et l'envoya à la cour de Souleïmân.

Lorsque Mamoune-big eut été fait prisonnier, son oncle Sourkhâb incorpora la principauté de son neveu à son propre territoire, qui se composait de Nèwy *نوی* (ou Nouï) (389), de Mèchîleh, de *Mehriréwân* (peut-être *Mehribân* ou *Mîhrébân?*), de Tènnoûreh, de Kolous et de Nèchekâs, et fit acte d'obéissance à la cour du châh Thahmasp.

*Texte  
persan,  
p. 85.*

Le sulthan Souleïmân-khân, ayant reconnu l'innocence de Mamoune-big, brisa ses fers, et lui alloua, à titre d'apanage viager, le Sandjâq de 'Hillah, dépendant de Bag'dâd, séjour du salut. Ce Sandjâq se trouve encore aujourd'hui, c'est-à-dire en 1005 de l'hégire (A. D. 1596—97) au pouvoir de Mamoune-big, qui, depuis longtemps, y vaque sans obstacle aux affaires du gouvernement, au sein du plaisir et du contentement. Le Sandjâq de Suroudjik (390) fut confié par le divan de la maison 'othomane à son frère Isma'îl-big, qui le posséda pendant quelque temps, et passa ensuite dans la vie future.

### Sourkhâb-big, fils de Mamoune-big.

Il reçut, comme on l'a vu plus haut, l'investiture de la principauté de Chéhrézouïl et de Zalème, après que son neveu eut été fait prisonnier, et devint souverain absolu de cette principauté. Il prit également possession du lot de son autre frère Mou'hammed-big et le réunit à ses États héréditaires. Les choses restèrent sur le même pied, jusqu'à ce qu'en 956 (A. D. 1549), El-q'âsz Mirza (391), frère du châh Thahmasp, animé du désir de régner, chercha un asile à la cour du sulthan Souleïmân-khân;

mais, au bout de quelque temps, il devint suspect à ce monarque pour quelques fautes dont il s'était rendu coupable, et eut recours à l'intercession de Sourkhâb-big, qu'il pria d'implorer son pardon près du châh Thahmasp, en le réconciliant avec lui, à condition que ce souverain lui confierait, comme auparavant, le pays de *Chîrwân*, et ne l'inquiéterait plus à l'avenir. Lorsque Sourkhâb eut exposé la chose au pied du trône royal, Thahmasp, considérant cette nouvelle comme un événement des plus heureux, envoya Ni mèt-oullah du Q'ouhîstân, avec quelques émirs et notables *Q'izilbâches* (392), pour réclamer El-q'âsz Mirza. Ceux-ci se mirent, par conséquent, en route d'après les ordres de leur souverain, et ramenèrent Elq'âsz-Mirza au pied du trône du châh, qui donna, sur le champ, l'ordre de le faire prisonnier. Il fut, en conséquence, mené au château de *Q'ahq'ahah* (du Ricanement) et chargé de fers (393). Au bout d'un an, on le précipita du haut des remparts conformément aux ordres du châh, qui, pour reconnaître cet éminent service, assigna à Sourkhâb-big, à titre de gratification, une pension annuelle d'environ mille toumâns sur le trésor royal. Ce prince toucha cette somme pendant toute sa vie, sans aucune retenue: il parvint à un âge très-avancé, et vécut toujours en paix et en bonne intelligence avec le châh Thahmasp. Il gouverna son pays pendant soixante-sept ans, et transféra ensuite le bagage de l'existence dans le monde du néant, laissant ici bas, comme autant de souvenirs, onze fils nés sous une heureuse étoile, savoir: 1° 'Haçane, 2° Iskèndèr, 3° Soulthân 'Aly (394), 4° Ia'qoûb, 5° Bahrâm, 6° Biçâth, 7° Dzou'l-Fiq'âr, 8° Acilmiche, 9° Cheh-Souwâr, 10° Sarou, 11° Q'âcime.

*Texte  
persan,  
p. 86.*

#### **Mou'hammed-big, fils de Mamoûne-big (395).**

Après la mort de son père, il avait pris possession de la principauté de Suroudjik, de Q'aradâg', de Chehroubazâr, d'Alân et de Dèmhérân (396), qui lui était échue en partage, et il se rendit à la cour du sulthan Souleimân-khân pour y réclamer ses États héréditaires. Le grand vézîr Roustème-pacha l'appuya dans ses



démarches, et 'Otmân (Osmân)- pacha, *Mîr-i-Mirân* (gouverneur général) de Bag'dâd, ainsi que les émirs du Kourdistân, reçurent l'ordre de soumettre la principauté d'Ârdélân<sup>1</sup>). Les susdits émirs allèrent, conformément au firman du sulthan aussi prompt à s'exécuter que les arrêts du Destin, attaquer la province susmentionnée, et commencèrent le siège du château de *Zalème* ضلم (probablement *Zâlime* ظالم), qui est le plus inexpugnable de cette contrée, et qui, pour la solidité et les fortifications, le dispute à la forteresse de Saturne (397). Ce siège dura deux ans: le hasard voulut que Mou'hammed-big y fût tué d'un coup de fusil et y fût renversé dans la poussière de la destruction (398). Le châh Thahmasp envoya, de son côté, des renforts aux assiégés; et 'Otmân-pacha, ayant levé le siège de la place, se dirigea vers Chehrézoul, où il atteignit le terme de sa carrière, et prit congé de ce monde éphémère pour passer dans la demeure de l'Éternité. Sur ces entrefaites, les assiégés évacuèrent le château de *Zalème* ضلم (*Zâlime* ظالم) et poussèrent le cri de sauve qui peut.

*Texte persan, p. 87.*

En 969 (A. D. 1561—62) Mou'hammed-pacha le *Baltadjy* (Porte-hache) (399), saisissant cette occasion comme une bonne fortune, se hâta de se jeter dans la place et se rendit maître des autres forteresses et cantons de ce pays, grâce à son génie et à ses sages dispositions. C'est depuis cette époque que la province de Chehrézoûl fut incorporée dans les États du sulthan, et fait partie des annexes et des acquêts de la dynastie othomane.

### Soulthân 'Aly, fils de Sourkhâb.

Il devint prince d'Ârdélân à la mort de son père; et, après qu'il eut gouverné ce pays pendant trois années consécutives, le secrétaire de la chancellerie du Destin et de la Providence divine قدر, plia le volume de son existence. Il laissa, en mourant, deux

<sup>1</sup>) Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 325. Le Sandjaq de Chehrézoûl fut conquis dans le courant du mois de septembre 1554 par les troupes de Bag'dâd et du Loristân.

fil en bas âge nommés Timoûr-khân et Holav (ou Holou *هولو*)-khân. L'auteur de ces lignes décrira, s'il plaît au Très-Haut, les événements arrivés ultérieurement à ces deux princes, conformément aux données qu'il a recueillies à ce sujet.

### Biçâth, fils de Sourkhâb.

Il prit le collier du gouvernement d'Ârdêlân à la mort de son frère Soulthân 'Aly, et s'y affermit parfaitement. Les fils de Soulthân 'Aly, dont la mère était la fille de Mountécha-soulthân l'Oustâdjlou, animés du désir de récupérer leur principauté héréditaire, se réfugièrent à la cour du châh Işma'il second; et, après le décès de ce monarque, Timoûr-khân, fils aîné de Soulthân 'Aly, allongea la main de l'usurpation pour piller et dévaster le territoire de Biçâth-soulthân, et les drapeaux de la rivalité et de l'inimitié restèrent déployés entre eux, jusqu'à ce que Biçâth-soulthân passa dans la vie future.

*Texte  
persan,  
p. 88.*

### Timoûr-Khân, fils de Soulthân-'Aly.

Lorsque le tapis du gouvernement de *Biçâth-soulthân* (400) eut été plié, son neveu Timoûr-khân prit les rênes de l'administration d'Ârdêlân. En 988 (A. D. 1580), il fit acte de soumission à la cour du défunt sultân Mourâd-khân, qui, pour lui témoigner sa munificence impériale, lui assigna une somme de 100,000 aspres othomans à prélever sur les domaines impériaux dépendants de Chehrézoûl.

*Sîneh* (401), 'Haçane-Abâd et Q'izildjeli-Q'al'ah furent confiés, à titre de Sandjâq, à son fils aîné Soulthân 'Aly; Q'ara-dâg, à son autre fils Boudâq; Mihrévân, à son troisième nommé Mourâd, et Chehribazâr, à son cadet appelé Bedr-khân (402).

Le canton nommé *Dêînêwèr* faisant partie du pays des Q'izilbâches fut également annexé à sa principauté. Il fut rangé au nombre des plus illustres *Mîr-i-Mîrâns* de la dynastie othomane, et reçut le titre de *Timoûr-khân-pacha*. L'orgueil démesuré que lui suggéra Sathan (403) et l'extrême fierté de son âme le portè-

rent enfin à ambitionner l'autorité souveraine, et il se prononça, tantôt en faveur des Othomans (*Roûmy*), tantôt pour les *Q'izilbâches* (mot-à-mot: il fut tantôt *Roûmy* et tantôt *Q'izilbâche*). Il ne cessa de donner des sujets de mécontentement aux émirs et aux princes des divers pays qui l'avoisinaient, et suivit avec eux la voie de la mésintelligence et de la discorde. Il poussa même la chose au point de sortir le bras de l'usurpation de la manche de l'audace, et se mit à piller et à dévaster leurs domaines. Il se permit même d'envahir et de dévaster la principauté du fils de 'Omar-big le Guelhor (404). Châh-Werdy, prince du Loristân (405), vint au secours de ce dernier, et ils se concertèrent entre eux pour lui intercepter le passage (lui couper la retraite). Au moment où il venait de ravager le pays des Guelhors (405<sup>a</sup>) et s'en retournait, sain et sauf et chargé de butin, ses ennemis sortirent de leur embuscade et tuèrent la plupart de ses émirs et des grands de sa cour. Ils se saisirent de Timoûr-khân dans un lieu nommé *Khèsr* خسر; et après l'avoir détenu pendant quelques jours dans les fers, ils le relâchèrent par commisération. Cette captivité ne le rendit pas plus sage, car (Vers) du moment où un méchant caractère s'est enraciné dans la nature de l'homme, il n'en est délivré qu'au jour du trépas (406).

*Texte  
persan,  
p. 89.*

Timoûr-khân se remit en campagne pour se rendre maître du territoire de *Zerrîn-Kèmèr* et de ses dépendances, que le divan *Q'izilbâche* (407) avait concédé à Daûlèt-ïar-soulthân le Siâh-Manszoûr. Ils en vinrent aux mains et se livrèrent bataille. Timoûr-khân fut tué en 998 (A. D. 1590), et son frère Holav (Holou هولو) -khân lui succéda.

**Holav (Holou) -khân, fils de Soulthân 'Aly, fils de Surkhâb.**

Lorsqu'il eut succédé à son frère dans l'administration des affaires de la principauté d'Ârdélân, il fit acte de soumission et d'obéissance à la cour du sulthan Mourâd-khân, dont la grandeur égalait celle de Djèmchîde, et qui repose aujourd'hui dans le sein de la miséricorde divine غفران پناه (?), puisse la Divinité

lui être propice et lui faire grâce! Il suivit également la voie de la conciliation et des ménagements à l'égard des monarques Q'izilbâches, et finit par se rendre entièrement indépendant et absolu dans son gouvernement. Aujourd'hui que nous sommes parvenus à l'année 1005 de l'hégire (A. D. 1596—97), il administre encore cette principauté sans y rencontrer aucun rival ni compétiteur.

### Seconde section.

#### Des Princes 'Hakkâry connus sous le nom de Chèmbo (408).

L'esprit éclairé des joailliers, habiles appréciateurs de la parole, dont les merveilleux effets sont égaux à ceux de la pierre philosophale, et le génie des hommes clairvoyants, où se reflète l'image (des objets) et où se concentre la lumière, parviendra à soulever le voile de l'obscurité qui couvre encore la tradition suivante (409):

L'auguste généalogie des princes '*Hakkâry* remonte aux Khalifes 'Abbâcides; mais comme leur table généalogique n'a pas été conservée en assez bon ordre, pour qu'il soit possible de déterminer avec précision celui d'entre ces Khalifes auquel elle se rattache, nous avons tenu en bride notre calame, dont la marche est aussi gracieuse que celle d'un généreux coursier, et nous l'avons détourné du projet d'exposer de quelle manière cette vénérable dynastie se lie à celle des grands et illustres Khalifes.

Cette auguste famille est effectivement aussi renommée parmi les princes du Kourdistân, par sa haute noblesse et sa glorieuse origine, qu'elle l'est pour ses belles qualités et ses louables exploits. Les plus grands sulthans et les plus généreux potentats ont constamment pris à tâche de leur témoigner des égards et de la considération, sans jamais convoiter leurs domaines, ni leurs États. Si parfois quelques sulthans se sont emparés de leur pays, ils le leur ont chaque fois remis à titre d'apanage, après en avoir

pris possession. C'est pourquoi le Maulla Chèref-ou'ddîne 'Aly Iezdy, auteur de l'histoire intitulée *Zafer-nâmeh* (Livre des Victoires) rapporte qu'à l'époque ou l'émir Timoûr Gourgân (ou Gourékân) (410) se rendit à Vân et à Vousthân après avoir conquis le château fort de Baïézide, en 787 (lisez 789 = 1387 de J. C.), 'Izz-ou'ddîne Chîr, prince 'Hakkâry, qui était le souverain (والى ولايت, investi du gouvernement) de cette contrée, s'enferma dans la place de Vân. Il y déploya tout son génie dans la résistance qu'il opposa à l'émir Timoûr, fit des préparatifs de guerre, et se disposa au combat et à une lutte des plus opiniâtres<sup>1)</sup>. L'émir Timoûr, de son côté, cerna sur le champ la place de Vân, et en réduisit les habitants à la plus grande détresse. 'Izz-ou'ddîne Chîr ne se sentit pas la force de lui résister, ni de supporter les coups redoublés du poignet de cet auguste monarque, car il est dit (411):

(Vers) Quiconque ose engager une lutte à coups de poing avec un athlète au bras d'acier, expose à la douleur son avant-bras, dont la blancheur égale celle de l'argent.

Il se vit donc forcé de sortir, au bout de deux jours, avec humilité et componction, de la citadelle, et s'estima heureux d'être admis à baiser le seuil de ce puissant conquérant que favorisait le ciel.

Un des parents de 'Izz-ou'ddîne, nommé Nâszir-ou'ddîne, retira ensuite sa tête du licou de l'obéissance et de la soumission au pouvoir de Timoûr, et recommença les hostilités après avoir barricadé<sup>2)</sup> les portes du château fort de Vân. Au bout de vingt-sept jours les valeureux guerriers de Timoûr et ses héros, habitués à soumettre les plus fortes citadelles, prirent d'assaut et de vive force cette place aussi inexpugnable que la planète de Saturne, et taillèrent en pièces la plupart des assiégés, en les ter-

1) *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 36.

2) De l'adjectif persan استوار *ustuwâr* peut dériver le substantif russe *ствола* (tige, tronc) en remplaçant la lettre palatale *р* (R) par sa congénère *л* (L). L'adjectif persan signifie *ferme*.

rassant sous les coups de leurs glaives acérés et de leurs poignards avides de sang. Un bel esprit a composé, à l'occasion de la prise de Vâu, le chronogramme suivant (412) :

(Vers) « Si l'on te demande l'époque à laquelle la place de Vâu fut prise par le monarque, qui, le glaive à la main, conquiert le royaume d'Irân, et dont les drapeaux ont fait briller la lune (le croissant?) qui les décorait, jusqu'aux confins de la sphère de Saturne, tu répondras, que cette époque est désignée par les mots *Keï-Wân-bigrifte* (quand a-t-il pris Vâu? ou le grand roi a pris Vâu) ou bien *Keïvân bigrifte* (c'est Saturne qui l'a prise) » (413).

*Texte  
persan,  
p 34.*

Après l'occupation de cette forteresse, l'émir Timoûr chargea l'émir Iadikâr d'Ëndékhoûd *اندخودی* de la raser; mais, comme elle a été fondée par Cheddâd, fils de 'Âd *شاد عاد* (414), et comme on ne trouve dans aucune autre construction des blocs de pierre aussi massifs que ceux dont se composent les murs de cette ville, on eut beau faire les plus grands efforts et déployer une activité inexprimable pour la démolir, on échoua complètement dans cette tentative. Timoûr se borna enfin à en faire raser une faible partie, et fit prendre à son armée le chemin de Khoï et de Selmâs.

Lorsque la cime de son pavillon (royal), auquel les cieus servaient de fondement, et le dôme de sa tente, qui touchait la voûte céleste, se furent élevés dans la plaine de Selmâs jusqu'à l'apogée du soleil et de la lune, l'émir Timoûr, jetant un regard de bienveillance sur Mélik 'Izz-ou'ddîne, lui concéda, à titre d'apanage, son patrimoine et ses États héréditaires, et lui octroya un diplôme revêtu de son sceau impérial, par lequel il lui remit l'administration et le gouvernement de ce pays, et lui accorda la permission de s'en retourner.

En 824 (A. D. 1421) Mélik Mou'hammed, fils de Mélik 'Izz-ou'ddîne, obtint, conjointement avec l'émir Chêms-ou'ddîne, prince (والی *Wâly*) du pays de Bidlis et d'Akhlâth, l'insigne faveur de baiser, sous les auspices du bonheur et de la félicité, le glorieux tapis de Mirza Châh-rokh, fils de l'émir Timoûr Gourgân (ou

Gourékân). Ils furent comblés de grâces infinies et de bienfaits sans bornes de la part de ce souverain, et obtinrent qu'il leur fût expédié de nouveaux brevets d'investiture destinés à les maintenir dans leur principauté. Mirza Châb-rokh leur accorda la permission de retourner dans leur pays avant la bataille qu'il livra aux fils de Q'ara Iouçouf le Turkoman, dans les parages d'Elicbe-guerde (416). On trouve également dans les archives de leur famille une lettre d'investiture rédigée en caractères *Owîg ours*, <sup>Texte persan, p. 92.</sup> qui leur a été délivrée par les souverains Tcbinguizides, et qui a passé sous les yeux de l'auteur de ces lignes. Ce qui prouve que les plus augustes potentats n'ont jamais rien négligé pour honorer et choyer cette illustre famille, et qu'ils ont toujours octroyé à ces princes leurs États héréditaires à titre d'apanage. Nous allons, avec le secours du Très-Haut, entrer ici dans quelques détails sur les événements arrivés à ceux d'entre eux qui ont successivement gouverné ces contrées.

### Açad-ou'ddîne, fils de Kélâby, fils de 'Émâd-ou'ddîne.

L'auteur du présent recueil a souvent entendu dire à des personnes dignes de foi et de vénération ثقات قدسى سمات, qu'Açad-ou'ddîne, fils de Kélâby, un des descendants des princes 'Hakkâry, ayant été jeté, par suite des vicissitudes de la fortune, sur la plage égyptienne<sup>1)</sup>, y entra au service des *sulthans circassiens*<sup>2)</sup>,

1) Au lieu de ديار مصر *la plage égyptienne*, on lit ديار مضر *Diâr-Modhar* (le pays de Modhar) dans le texte imprimé du Chêrcf-nâmeh, p. 92. Je pense que ديار مصر est la vraie leçon.

2) J'ai fait mention dans la note 324 de mon *Introduction ethnographique et géographique*, de trois personnalités célèbres de la grande tribu 'Hakkâry, dont l'un était سيف الدين علي بن احمد المشطوب الهكاري *Seif-ou'ddîne 'Aly*, fils d'Ahmed le Hakkâry, surnommé *el-Mèchethoûb* (le Balafre), qui, après la mort de Chirkouh, oncle de Saladin et vèzir du sulthan *Noûr-eddîne* (Nouradin) se mit sur les rangs pour lui succéder. Il commandait à Akka (St. Jean d'Acre) lors de la prise de cette ville par *Philippe Auguste* et *Richard Cœur de Lion* en 587 (A.D. 1191). Il mourut dans son fief de *Naploûs* (Néapolis ou Sichem) le jeudi 26 du mois de Chevval 588 (octobre 1192). (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 588.)

et y donna, dans la guerre contre les infidèles, des preuves multipliées de sa bravoure et de sa valeur. Il eut le malheur de perdre une main dans un de ces combats, et le souverain qui régnait à cette époque, lui ayant fait faire une main postiche en or, mit tous ses soins à l'honorer et à lui témoigner son estime. Il lui donna le surnom d'*Açad-ou' ddîne Zerrîne-tchèng* (au poignet d'or). Lorsque 'Haçane-big de la dynastie du Mouton Blanc eut pris l'administration des affaires de l'empire d'Irân, il poussa l'antipathie qu'il avait conçue pour les princes du Konrdistân au point de charger Szoufy Khalil ainsi que 'Arabchâh-big, qui étaient du nombre des émirs les plus influents de la dynastie turkomane du Monton Blanc, de faire la conquête du pays de 'Hakkâry. Szoufy Khalil attendit, pendant quelque temps, une occasion favorable; et lorsqu'elle se présenta, il vint surprendre le prince 'Hakkâry. C'était, par hasard, un mercredi; et 'Izz-ou'd-dîne Chîr, qui, à cette époque, était prince de ce pays (417), ne faisant aucun cas des avis que les officiers préposés à la garde des frontières et à la surveillance des routes lui donnaient de l'approche des troupes ennemies, leur répondit: «C'est aujourd'hui mercredi: ce jour n'est nullement propice aux combats, et ne vous présage rien d'heureux». Ses conseillers et ses amis les plus dévoués eurent beau l'engager (418) à livrer bataille; ils ne purent jamais l'y décider. Szoufy-Khalil et 'Arabchâh-big le surprirent tout-à-coup à l'improviste, et le firent mourir. Ils enlevèrent aux 'Hakkâry tout le pays qu'ils occupaient, et en prirent possession: ils en confièrent ensuite la garde et la défense, la police et la surveillance aux soins de la horde *عشیرت* *Doumbély* *دنبلی* (419). Celle-ci occupa, pendant quelque temps, le pays des 'Hakkâry, au nom de la dynastie du Mouton Blanc, et un certain nombre d'habitants du canton de *Diz* (le château, probablement *Dizy* *دیزی*), qui étaient des infidèles chrétiens nommés *آسوری* *Assoury* (Assyriens), s'étant rendus, suivant leur coutume, en Égypte et en Syrie, pour y trafiquer et y commercer, virent de leurs propres yeux la manière d'agir et la conduite d'Açad-ou'd-



dîne au poignet d'or, et convinrent entre eux, qu'il était capable et digne de gouverner la principauté 'Hakkâry. Ils jugèrent donc à propos de le gagner, de l'enlever et de l'emmenner dans ce pays, pour lui en confier l'administration. Après s'être concertés d'avance, ils firent part de leur projet à Açad-ou'ddîne, qui agréa leur proposition. Guidé par les Assyriens, il se rend dans sa principauté héréditaire, y reste quelque temps confondu avec les Assyriens en attendant une occasion favorable. Les habitants de ce canton avaient coutume de profiter, chaque dimanche (روز شنبه?) de leurs moments de loisir, pour mener au château de *Dîz* (*Dîzy*) le bois et les autres provisions qui lui étaient nécessaires. Un dimanche, entre autres (420), ils revêtent Açad-ou'ddîne et un certain nombre de braves guerriers de sa tribu du costume des infidèles; et après avoir caché des armes et des ustensiles de guerre au milieu du bois et du fourrage, ils attachent leurs fardeaux, et se dirigent, comme de coutume, vers la citadelle. Dès qu'ils y sont tous entrés, ils déchargent leur fourrage et leur bois, en retirent les armes et les instruments de guerre; et ces braves, aussi vindicatifs que Mars, armés de leurs glaives altérés de sang, se précipitent sur la garnison du château. Ils terrassèrent dans la poussière de la destruction بولر une partie de la peuplade Doumbély, qui succomba sous les coups de leurs glaives impitoyables, et en exterminèrent une autre partie en leur lançant leurs flèches trempées dans du venin. En un mot, ces valeureux guerriers purgèrent l'intérieur du château de la présence de leurs infortunés ennemis, en y faisant briller la lame de leurs glaives aussi polie qu'un miroir, et le rendirent aussi pur que le for intérieur des vertueux anachorètes, les coeurs des ascètes admis dans le sanctuaire des mystères divins et le sein des pénitents habitués à méditer sur ce verset sacré: «Ils implorèrent, au lever de l'aurore, le pardon du Très-Haut» (421). Ils firent ensuite retentir aux oreilles attentives des nations lointaines et des peuples voisins l'écho de ces paroles divines: «Hommes doués de clairvoyance, que ceci vous serve d'exemple!», et relevèrent

*Texte  
persan,  
p. 24.*

sur les remparts du château de Dîzy, jusqu'à l'apogée du soleil et de la lune, les tentes de la dynastie des 'Abbâcides. Après avoir journallement purgé son pays de l'existence de ses rivaux, Açad-ou'ddîne échangea le manteau de deuil de ses troupes (422) contre les vêtements des 'Abbâcides, et le monde se plut à répéter ces vers improvisés طرفه qui pouvaient parfaitement s'appliquer à ce merveilleux événement (423): «Lorsque le couvent des Cénobites chrétiens déploya, le dimanche, sa tente (resplendissante) sur le territoire (424) des 'Abbâcides, il mit en déroute ses perfides ennemis, et déploya tranquillement le tapis du plaisir». La dynastie des princes 'Hakkâry recommença donc à régner, pour la seconde fois, un jour de dimanche (شنبه *Chèmbèh*), comme nous l'avons dit plus haut. Ce jour étant nommé شنبو *Chèmbu* dans le dialecte de cette peuplade, ses princes prirent, pour cette raison, le titre de *princes Chèmbu*. Lorsqu'Açad-ou'ddîne eut régi et gouverné, pendant quelque temps, la peuplade 'Hakkâry, il retira sa main du pan de ce monde éphémère pour saisir le collet de la vie éternelle, et passa dans le séjour de l'immortalité.

*Texte  
persan,  
p. 95.*

(Vers) Quel est le bosquet de félicité dont la cime se soit perdue dans les nues, sans qu'il ait enfin été déraciné par l'ouragan de la mort (425)?

### **Mélik 'Izz-ou'ddîne Chîr (le Lion), fils d'Açad-ou'ddîne Zerrîne-tchèng.**

Il prit les rênes du gouvernement après le décès de son père, se chargea de l'administration des affaires de la principauté, et s'occupa, pendant quelque temps, à régir ce pays. Il atteignit enfin le terme de sa carrière, et passa dans le monde de l'éternité. C'était un homme extrêmement juste, dont les actions étaient aussi louables que ses qualités étaient distinguées.

### **Zâhid-big, fils de 'Izz-ou'ddîne Chîr (le Lion).**

Il devint souverain absolu de ce pays après la mort de son père, et y régna près de soixante ans. Tandis qu'il était investi

de l'administration et du gouvernement de cette principauté, il se rangea sous l'obéissance du châh Isma'ïl Szèfy (426), et fut honoré d'un regard de bienveillance de ce monarque, qui lui donna une preuve de sa faveur infinie en lui conférant le diplôme d'investiture de sa principauté héréditaire, et en le qualifiant même quelquefois du titre d'*oncle* (*дядюшка*) (427). L'amitié et la bonne harmonie qui régnaient entre eux, l'attachement et l'affection qui les unissaient furent portés au plus haut degré. Il laissa, en mourant, deux fils nés sous une heureuse étoile, nommés Mélik (ou Mélek) -big et Seïd Mouhammed-big. Il partagea, sur la fin de ses jours, ses États entre ses enfants, et passa ensuite dans la demeure de l'éternité.

#### Mélik-big (ou Mélek-big), fils de Zâhid-big.

Il s'affermi, à la place de son père, sur le siège du gouvernement dans le château de Bâï باي (428), et déploya, dans sa conduite envers ses sujets, la plus grande justice et la plus parfaite équité. Il donna le jour à sept fils des plus distingués par la pureté de leurs moeurs, savoir : 1° Zeïnel-big, 2° Baiëndour-big, 3° Boudâq'-big, 4° Bâïézïde-big, 5° Honceïne-big, 6° Bèha-ou'ddïne-big, 7° Roustème-big. Ce dernier, entre autres, était chargé, du vivant de son père, de la garde et de la défense du canton de Kèwâche (*Kèwâchy*) (429) et de la forteresse d'Akhtamar. Il fut tué à la suite d'un différend qui s'éleva entre lui et la grande tribu (horde) Roujéguy, au sujet du canton de Kèwâche (*Kèwâchy*).

Zeïnel-big se révolta contre son père, de concert avec Ma'hmoûde Ag'a Sèlèby (Msc. O. *Sèlècy* سلسی), commandant du château de Bâï باي, et avec les notables de sa tribu. Il se rendit maître du château de Bâï باي (Msc. A. *Bâk* باك); et son père, après lui avoir tenu tête et livré bataille, tomba entre les mains de son fils. Zeïnel-big résolut d'abord d'attenter aux jours de son père; mais il finit par renoncer à ce projet, et se décida enfin à le priver de la vue. Le père, ayant été sauvé de ce gouffre mortel

par son autre fils 'Houceïne-big, prit la fuite et se réfugia chez son frère Seïde Mou'hammed-big, prince de Wousthân (430). Il ne s'y fixa pas non plus et se rendit chez Chèref-big, prince de Bidlîs, qui mit une extrême attention à l'honorer et à le combler d'égards, et qui ne négligea aucun moyen de lui témoigner son estime et son respect..... Zeïnel-big, qui était l'ainé ارشئ de ses enfants, devint souverain absolu de la principauté 'Hakkâry après son oncle Seïde Mou'hammed. Les événements de son règne seront racontés plus bas d'une manière circonstanciée, et le sort de ses autres enfants fut tel que nous allons l'exposer.

Celui d'entre eux qui se nommait Baïëndour-big, prit la fuite, et entra au service du châh Thahmasp; mais, comme il n'y fut pas non plus très considéré ni protégé, il retourna à Vân, où il mourut, lorsqu'il eut atteint le terme de sa carrière. Il laissa après lui trois fils nommés Zâhîde-big, Mou'hammed-big et 'Hâdjy-big. Son autre fils appelé Boudâq'-big, troisième fils de Mélik-big, s'étant revêtu du manteau de pénitence du pèlerinage (431) pour visiter la maison de Dieu, mourut dans le cours de ce voyage, et laissa deux fils appelés Mîr-'Azîze et Soulhân 'Houceïne, Bâïézîde-big; quatrième fils de Mélik-big, fut rangé dans la classe des Za'îmes (grands feudataires) du Diâr-békîr, et fit la campagne du Chirvân sous les ordres du Serdâr Mouszthafa-pacha. Il fut fait prisonnier par les émirs Q'izilbâches à la bataille de Tchildir (432); et lorsqu'il fut présenté, à Q'azwîne, au châh Soulhân Mou'hammed, ce souverain ordonna qu'on le livrât entre les mains de son neveu Zâhîde-big, qui le fit mourir.

*Texte  
persan,  
p. 97.*

Le cinquième fils de Mélik-big, connu sous le nom de 'Houceïne-big, gouverna, pendant quelque temps, la principauté d'Albâq' (433), et vint enfin à mourir, laissant après lui un fils nommé Isma'il.

Quant à Bèha-ou'ddîne-big, sixième fils de Mélik-big, il en sera fait mention, s'il plaît au Très-Haut, lorsque nous parlerons des événements arrivés sous le règne de Zeïnel-big.

### Seïde-Mou'hammed, fils de Zâhide-big.

Il l'emporta, grâce à l'appui et à l'assistance de la grande tribu (horde) *Bouniânichy* (Péniânichy) (434), sur son neveu Zeïnèl-big, qu'il expulsa de la principauté 'Hakkâry, et ramena sous sa domination tous ses États héréditaires. Zeïnèl-big se réfugia à la cour de sulthân 'Houceïne-big, prince de 'Émâdiah (435). Il se rendit, par l'entremise et l'intervention de ce dernier, à la sublime Porte du sulthân Souleïmân-Khân; et Roustème-Pacha, qui était alors vézîr, lui ayant témoigné quelque bienveillance, lui dit: «Avant de venir ici, tu t'es expatrié pour échapper aux vexations de tes cousins, et tu t'es rendu dans l'Adzèrbaïdjân, où tu as prêté foi et hommage au châh Thahmasp. Notre esprit éprouve, par conséquent, quelque méfiance à ton égard. Si cependant tu amènes ta femme *اهل*, ta famille et tes enfants des frontières de la Perse dans nos parages, nous serons entièrement rassuré sur ton compte, et le gouvernement de la principauté 'Hakkâry te sera confié par une faveur spéciale de notre auguste monarque. Zeïnèl, ayant goûté cette proposition, se rendit de la cour du sulthân Souleïmân-Khân dans le pays des 'Hakkâry, pour y chercher sa femme et sa famille *اهل و عيال*. Il passa, en chemin faisant, par le pays de la peuplade *Bokhty* (436); et Bedr-big, prince de Djézîreh, poussé à la fois par son inimitié invétérée pour la peuplade 'Hakkâry et par son amitié pour son bienfaiteur Seïde Mou'hammed, arma de pied en cap quelques braves *Bokhty*, qu'il apostâ sur la route que devait suivre Zeïnèl-big. Après un combat des plus acharnés et une lutte des plus opiniâtres, le détachement *Bokhty* fit mordre la poussière à Zeïnèl-big ainsi qu'à ses compagnons de voyage, et les renversa sur le champ du carnage. On trancha la tête à ses compagnons d'infortune, mais on n'osa pas le décapiter lui-même par respect pour sa personne, et on le laissa gisant sur le carreau. Lorsque les têtes de ceux qui avaient succombé furent exposées aux regards de Bedr-big, et qu'il ne vit pas celle de Zeïnèl-big dans ce nombre, il demanda de ses nouvelles, et on lui répondit: «Nous l'avons laissé mort sur la

*Texte  
persan,  
p. 98.*

place par suite de ses blessures; mais nous avons respecté sa haute naissance, et nous ne lui avons pas tranché la tête». Cette nouvelle s'étant répandue dans la ville de Djézîreh, et étant parvenue aux oreilles de l'épouse *حرم* de Bedr-big, elle pria son mari de faire transporter le corps de Zeïnèl-big en ville, et de l'y faire inhumer après l'avoir enveloppé d'un linceul et déposé dans une bière, suivant le rite *سنن* musulman. Bedr, voulant complaire à son épouse, donna à quelques personnes de sa suite l'ordre de lui apporter le corps de Zeïnèl-big; et ces serviteurs s'étant rendus, sur le champ, près des corps restés sur le champ de bataille, s'aperçurent qu'il restait encore un souffle de vie à Zeïnèl-big. Ils l'eulevèrent donc à moitié mort et se dirigèrent vers la ville de Djézîreh. Lorsque la princesse eut appris qu'il respirait encore, elle chargea plusieurs chirurgiens de le panser, et fit fournir, à ses frais (*از سرکار خود*) sur sa cassette) les médicaments, les vivres et les boissons avec tout ce qui pouvait être nécessaire à ce malheureux blessé, privé de secours.

Quoique Bedr-big insistât fortement pour qu'on le fit mourir, son épouse chercha à le sauver par ses instantes prières, et parvint à apaiser le feu du courroux de son mari en y versant l'eau des bons conseils et des sages exhortations: c'est ainsi qu'elle appliqua le baume de la tranquillité sur les plaies de l'âme de ce malheureux blessé. Lorsque le Dieu de vérité (qu'il soit loué et glorifié!) eut accordé à cet infortuné une prompte guérison, la princesse le fit ramener dans son pays avec tous les égards et les honneurs possibles. Zeïnèl-big revint donc, sain et sauf, dans le pays des 'Hakkâry, et nous ne tarderons pas de raconter ce qui lui arriva postérieurement, à lui et à ses enfants.

*Texte  
persan,  
p. 99.*

Quant à Seïde Mou'hammed, son autorité se consolida; mais Iskèndèr-Pacha, *Mir-i-Mirân* (gouverneur général) de Vân, ayant conçu de l'antipathie pour lui, demanda à la sublime Porte le gouvernement du pays des 'Hakkâry pour Zeïnèl-big. Il émana, en conséquence, un firman de Sa Hautesse, qui prescrivait à Iskèndèr-Pacha de mettre à mort Seïde Mou'hammed, à la pre-

mière occasion qui s'en présenterait, et de conférer la principauté 'Hakkâry à Zeïnèl-big. Iskèndèr-Pacha envoya à Seïde Mou'hammed un messenger chargé de l'inviter à se rendre à Vân. Celui-ci, ayant eu connaissance de la trame ourdie contre lui, partit pour Vân avec une suite nombreuse pour avoir une entrevue avec le pacha, et prétextâ qu'il ne pouvait entrer dans la ville, parce qu'on y avait remarqué des symptômes de peste et d'épidémie. Si donc, ajouta-t-il, Son Excellence le pacha daigne se donner la peine de venir lui-même me trouver et de m'indiquer *extrâ muros* un lieu propice à notre entrevue, ce sera une nouvelle faveur qu'il ajoutera à celles dont il m'a déjà honoré. Iskèndèr-Pacha, se voyant contraint de sortir de la ville, le reçut dans le lieu qu'il lui avait désigné, et Seïde Mou'hammed se hâta de retourner à Vousthân immédiatement après sa conférence avec le pacha.

Lorsque son esprit fut entièrement rassuré, et qu'il crut n'avoir plus rien à craindre des artifices d'Iskèndèr-Pacha, il donna à ses gens la permission de s'en retourner et séjourna pendant quelques jours à Vousthân au sein du repos et de la sécurité. Iskèndèr-Pacha, ayant eu connaissance de toutes ses démarches, lui envoya l'Ag'a des gardes (437) de Vân avec une nombreuse escorte, et lui fit dire qu'il circulait des bruits sinistres (alarmants) sur le compte des Q'izilbâches, et qu'il était nécessaire qu'il vînt, en toute hâte, à Vân. Il donna, en même temps, des instructions (secrètes) à l'Ag'a des gardes de Vân, et lui enjoignit de l'amener dans cette ville de quelque manière que ce fût. L'Ag'a se rendit, en conséquence, à Vousthân, et Seïde Mou'hammed eut beau tergiverser et chercher à gagner du temps pour se mettre en route, tout fut inutile; car l'Ag'a l'enleva de vive force et le conduisit à Vân. Iskèndèr-Pacha fit emprisonner Seïde Mou'hammed; et Ia'q'ôûb-big, son fils, s'enfuit dans son pays dans l'intention d'y prendre possession de la principauté de son père. Iskèndèr-Pacha envoya à la poursuite d'Ia'q'ôûb-big 'Haçane-big le Ma'hmoûdy (438), fauteur de cette mésintelligence

*Texte  
persan,  
p. 100.*

اىلى (de ces désordres), à la tête d'un détachement des gardes de Vân. Ia'q'oub-big, ayant appris l'arrivée de ces troupes, se réfugia au sein de la horde (grande tribu) *Bouniânichy* (Péniânichy?) (439), dans l'espoir de devenir prince de la peuplade 'Hakkâry avec le concours et l'assistance de Châh-q'ouly le Bèlilân (440). Châh-q'ouly et 'Haçane-big le Ma'hmoûdy, étant unis l'un à l'autre par les liens de l'amitié et de la parenté, agissaient de concert et étaient parfaitement d'accord pour détruire et exterminer la famille de Seïde Mou'hammed. Châh-q'ouly livra donc à l'oubli les devoirs que lui imposait sa qualité d'ancien serviteur; et après qu'il eut remis à 'Haçane-big le fils de son hienfaiteur, ils se rendirent ensemble à Vân. Iskèndèr-Pacha fit mettre à mort Seïde Mou'hammed avec Ia'q'oub-big, et nomma Zeïnèl-big prince souverain de la peuplade 'Hakkâry.

Ia'q'oub-big laissa, en mourant, trois fils nommés *Oulamah*<sup>1)</sup>, *Soultân-A'hmed* et *Mirza* (441). Quoique Oulamah-big eût été frustré de sa principauté héréditaire, il fut investi par le divan du défunt sulthan Mourâd-Khân de la principauté de Khoï, qu'il posséda pendant quelque temps, à titre de Sandjâq: il fut enfin destitué et se rendit à la sublime Porte. C'est dans la résidence impériale de Constantinople que sa précieuse existence, de même que celle de son frère, fut livrée au vent du néant, et il passa dans l'autre monde.

#### Zeïnèl-big, fils de Mélik-big (ou Mélek-big).

Il a été dit plus haut que Zeïnèl-big se montrait tantôt rebelle et désobéissant envers son père, et tantôt vivait en mésintelligence avec son oncle, jusqu'à ce qu'enfin les malheurs dont nous avons fait mention vinrent fondre sur sa tête. L'épouse du prince de Djézireh le délivra de cette calamité, et le renvoya dans le

*Texte  
persan,  
p. 101.*

1) Il ne faut pas confondre cet *Oulamah* avec le célèbre transfuge du même nom, qui entra au service du sulthan Souleïmân-Khân et fut nommé Bèglèrbéguy de 'Hiszn-Keif et de la principauté de Bidlis. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 142.)



pays des 'Hakkâry. Dès lors il fut sans cesse occupé à faire ses préparatifs de départ pour se rendre à Constantinople, lorsqu'il apprit tout à coup la nouvelle de la destitution du Grand-vézîr Roustème-pacha (442), et perdit tout espoir de partir. Il n'avait donc ni le courage (le front) de s'en retourner, ni celui de rester dans ce pays (443), et il se vit, en conséquence, forcé de prendre la fuite pour se rendre à la cour du châh Thahmasp. Celui-ci, voulant se coucilier Seïde Mou'hammed, ne fit pas grande attention à Zeïnèl-big, qui resta, pendant quelque temps, plongé dans la stupeur et la consternation, jusqu'à ce qu'enfin la nouvelle se répandit en Perse, que le vézirat avait été conféré, une seconde fois, à Roustème-pacha de la part du sulthan Souleïmân-khân (444). Zeïnèl-big quitta alors cette contrée pour aller baiser le seuil de félicité de Souleïmân. Le vézir Roustème-pacha ne s'intéressa pas non plus extrêmement à son sort; et, se bornant à lui assigner, pour son entretien, un grand fief (*Zi'âmèt*) dans la province de Bosnie dépendante de la Roumilie, il l'envoya dans ces parages. Lorsque, après la conquête de la place de Vân, Iskèndèr-pacha fit mettre à mort le prince 'Hakkâry Seïde Mou'hammed suspecté d'avoir été impliqué dans l'affaire du prince du sang Soultan-Mouszthafa (445) et d'avoir été d'intelligence avec lui, en lui servant de médiateur près du châh Thahmasp, Roustème-pacha, pour ce motif et pour divers autres énoncés plus haut, fut destitué du vézirat, et Iskèndèr-pacha, ayant proposé Zeïnèl-big au sulthan Souleïmân pour la principauté de la peuplade 'Hakkâry, le fit transférer de la Roumilie à Vân. Ce pacha l'envoya ensuite sur les frontières des Q'izilbâches pour y prendre langue; et il rencontra, par hasard, dans le canton de Selmâs, son frère Baïèndour-big, qui y était également venu prendre langue au nom des Q'izilbâches. Ils en vinrent aux mains et se livrèrent un combat, à la suite duquel Baïèndour-big fut battu, et quelques-uns de ses compagnons, l'ayant fait prisonnier, l'amenèrent à Iskèndèr-Pacha. Cette affaire fut cause de l'avancement de Zeïnèl-big, dont l'attachement et le dévouement furent exposés

au pied du trône impérial par le susdit pacha, qui demanda pour lui la principauté des 'Hakkâry, et qui représenta, que Seïde Mou'hammed avait mérité la mort. Le sulthan Souleïmân rendit, en conséquence, un décret (firman), par lequel il ordonna au pacha de punir de mort Seïde Mou'hammed et de remettre à Zeïnèl-big la principauté 'Hakkâry. Ce prince s'occupa, en vertu de ce firman, à régir et à gouverner ce pays avec un pouvoir absolu, et son règne dura près de quarante ans. Le gouvernement de cette principauté fut parfois confié à son frère Bèha-ou'ddîne-big, qui finit par recevoir la mort de la main de Zeïnèl-big et de son fils Sîdy-khân, de sorte que la principauté fut dévolue, sans contestation, à Zeïnèl-big. Celui-ci avait quatre fils doués des plus belles qualités, savoir: 1° Zâhîde-big, 2° Sîdy-khân, 3° Zakaria-big, 4° Ibrahîme-big. Le premier se révolta quelquefois et agit hostilement contre son père, jusqu'à ce qu'on le relégua en Bosnie, à la place de son père, conformément à un firman du sulthan aussi irrévocable que les arrêts de la divine Providence *قضا جريان*. Zeïnèl-big, ayant bénévolement abdicqué la principauté 'Hakkâry en faveur de son autre fils Sîdy-khân, lui fit délivrer un diplôme d'investiture par le monarque qui occupait le trône du Khalifat. Quant à Sîdy-khân, il était encore à la fleur de l'âge et au printemps de sa vie, lorsqu'il tomba de cheval et remit son âme au créateur du monde.

Zeïnèl-big, ayant délivré les lettres patentes de la principauté à son autre fils nommé Zakaria-big, conféra à Ibrahîme-big le canton d'Albâq à titre de Sandjâq.

*Texte  
persan,  
p. 105.*

Lorsque le Grand-vézîr 'Otmân-pacha fut chargé, en 993 de l'hégire (A. D. 1585), en vertu d'un firman du sulthan Mourâd-khân, de conquérir et de soumettre l'Adzèrbaïdjân, il fit adresser à Zeïnèl-big un rescrit impérial, qu'il lui expédia et qui lui enjoignait d'aller, en toute hâte, piller et dévaster le pays des Q'izilbâches. Le châh Soulthan Mou'hammed (Khodabèndeh) résidait, par hasard, à cette époque, dans la ville de Tébrîze avec son fils Soulthan-Hamzah-Mirza. Dès que le châh et son fils

apprirent l'arrivée de Zeïnèl-big dans la banlieue الكلي de Marande, ils firent partir des émirs et des *Q'oroudjis* (gardes du corps) turkomans pour le repousser. Au moment où les troupes de Zeïnèl-big revenaient saines et sauvées et chargées de butin après avoir pillé le territoire de Gargar (Guèrguèr), de Zonouze et de Marande (446), et que Zeïnèl-big lui-même était occupé, avec quelques-uns des siens, à faire la prière du soir dans le voisinage du karavân-sérai d'Olky الكي (447), il fut surpris, à l'improviste, par un corps de Turkomans, et il s'engagea entre eux un combat et une lutte opiniâtre dans laquelle Zeïnèl-big et ses ag'as obtinrent la palme du martyr. Son fils Ibrahimè-big fut fait prisonnier, et tomba au pouvoir de l'eunemi. Les Seïds et les habitants de Marande (Mèrènde) inhumèrent le corps de Zeïnèl-big dans cette ville; mais, après la conquête de Tébrize (448), on le transféra dans la ville nommée Djoulamerg, où il fut inhumé dans un collège qu'il avait lui-même fait bâtir. La principauté 'Hakkâry, qui, du vivant de Zeïnèl-big, avait été conférée à son fils Zakaria-big en vertu d'un rescrit impérial, lui fut de nouveau octroyée par le divan du sulthan Mourâd-khân; et Ibrahimè-big, qui fut racheté de la captivité des Q'izilbâches, moyennant une forte rançon, est occupé aujourd'hui à gouverner le canton d'Albâq', comme il le faisait auparavant.

### Zakaria-big, fils de Zeïnèl-big.

Lorsqu'il eut administré ce pays pendant deux ans, le vèzîr Djâfèr-pacha, qui donnait tous ses soins à l'administration de l'Iâlèt de Vâu et à la défense de l'Adzerbaïdjân, cédant aux instigations تحريك (malveillantes) de quelques personnes (mal-intentionnées), décida que la principauté 'Hakkâry revenait de droit à Zâhide-big, fils aîné de Zeïnèl, conformément à la loi de Ma'homet, au *canon* (statut organique) et aux coutumes آداب de l'empire otboman, et qu'il convenait de lui en confier l'administration. Il s'empressa de faire un rapport, à ce sujet, à la Su-

*Texte  
persan,  
p. 104.*

blime Porte et au seuil de Félicité, et la principauté 'Hakkâry fut dévolue par le divan othoman à Zâhide-big, qui, dès lors, donna ses soins à la défense, à la garde, à la police et à la conservation de cette principauté. Mais, comme la plupart des grandes et des petites tribus (q'abîles) avaient de la prédilection pour Zakaria-big, elles refusèrent de courber le cou de la soumission devant Zâhide-big: on en vint donc définitivement aux mains, et il se livra un combat dans lequel Zâhide-big finit par être tué avec son fils.

Dès que Djâfêr-pacha fut instruit de ces événements, il proposa Mélik-hig, fils de Zâhide-big, pour la principauté 'Hakkâry, et obtint de la Sublime Porte un diplôme d'investiture pour ce dernier. Il le fit donc escorter par un nombreux corps de troupes de Vân et de Tèbrize, et l'envoya prendre possession de cette province. Zakaria-big, ne se sentant pas la force de lui résister, se réfugia chez Sîdy-khân, prince de 'Amâdiâh (449), par l'intermédiaire duquel il exposa l'état des choses au pied du trône impérial; et le divan, sur la recommandation du grand-vézîr Sinân-pacha (430), lui conféra la principauté 'Hakkâry sur le même pied qu'auparavant, à condition qu'il se chargerait de payer une somme de 100,000 ducats (Floûry فلورى) à titre de redevance (تقبل, impôt volontaire), au divan othoman.

Zakaria big, étant retourné dans sa principauté, en expulsa Mélik (ou Mélek) -big, qui se rendit à Constantinople pour la réclamer, et qui mourut dans cette capitale. Au commencement de l'année 1005 (1596—97) Abou-bekr Ag'a *Kêtkhouda* (agent ou ministre) de Zakaria-big, qui était décoré du joyau de la droiture et de la probité, fut mis à mort par suite des menées d'un individu nommé Fakhr-ou'ddîne, qui, depuis quelques années, résidait à la sublime Porte en qualité de lieutenant (représentant) de Zakaria-big. Nous allons donner ici quelques détails sur cet événement. Les enfants (fils) de Châh-q'ouly le Belilân (431) avaient reçu, par l'intervention de leur neveu (برادر زاده) nommé émîr Seïf-ou'ddîne, le Sandjâq de Khoï, moyennant certaines conditions (qui leur avaient été imposées): le susdit Fakhr-ou'ddîne en

obtint, de son côté, l'investiture, à leur détriment, en faveur de 'Haçane-big, fils de Sîdy-khân-big, neveu de Zakaria-big, et rapporta à celui-ci des lettres patentes, qui lui avaient été délivrées par la porte de Félicité du valeureux conquérant Soulthân Mou'hammed-khân *G'âzy* (?). L'ancienne inimitié qui subsistait entre Zakaria-big et les enfants (fils) de Châh-q'ouly le Bêlîân avait, grâce à la médiation d'Abou-bekr ag'a, fait place à l'amitié et à la bonne intelligence; mais leur rivalité fut ravivée à l'occasion de la principauté (du gouvernement *حکومت*) de Khoï, et la plus affectueuse amitié dégénéra en discorde et en mésintelligence.

Ibrahime-big vint plusieurs fois prendre possession de la ville de Khoï, mais l'émir Seïf-ou'ddîne lui résista à main armée, et ne lui permit pas d'entrer dans la ville. Il périt enfin beaucoup de monde de part et d'autre. Ibrahim-big eut beau réclamer, dans cette circonstance, le secours et l'assistance de Zakaria-big. Quoique celui-ci fit mine de lui envoyer quelques guerriers auxiliaires appartenant aux grandes et aux petites tribus qui lui étaient soumises, il ne le seconda pas, en effet, d'une manière efficace, parce que son ministre *وکیل* Abou-bekr ag'a ne se prêta pas (ne consentit pas) à fomenter le désordre *بفساد راضی نبود* (452). Les choses restèrent sur le même pied jusqu'à ce qu'Abou-bekr ag'a arriva de Vousthân avec des présents et des cadeaux pour féliciter le *Mîrimîrân* (gouverneur-général) Sinân-pacha. L'intrigant et perfide Fakhr-ou'ddîne, sachant que Sinân-pacha était un homme dissolu, cupide et tyrannique, se dit: «Voici le moment de renverser Abou-bekr ag'a». Il se rendit donc à Vân, immédiatement après lui, de concert avec 'Haçane-big, fils de Sîdy-khân, et fit soumettre au pacha, par l'organe de Zakaria-big, plusieurs rapports mensongers de la teneur suivante: «Je suis fatigué de l'esprit de domination et d'outrecuidance d'Abou-bekr Ag'a. Si *اگر چنانچه* Son Excellence le pacha daigne, *en conséquence*, le faire arrêter et mettre à mort, je lui enverrai trois *Kherwârs* (453) d'or, à titre de présent». Ce pacha, plein de cupidité, considérant cette promesse comme une bonne aubaine, fit, à l'instant

même, saisir et exécuter le susdit Abou-bekr ag'a. Zakaria-big gouverne encore de nos jours, c'est-à-dire en 1005 de l'hégire (1597 de J. C.), la principauté de Djoulamerg, qui est la résidence de sa famille; et Ibrahîme-big administre le territoire d'Albâq'. Nous espérons que Dieu leur fera la grâce de s'y distinguer par leur conduite digne d'éloges.

### Troisième section.

#### Des Princes de 'Amâdîah ('Emâdîah) connus sous le nom de Bèhadinân.

Les historiens, qui sont, en quelque sorte, les chantres de la roseraie des merveilleuses traditions, et qui font retentir de leurs modulations le parterre des hauts faits les plus admirables, rapportent que la généalogie des princes de 'Amâdîah ('Emâdîah) remonte, comme ils le prétendent, aux Khalifes 'Abbâcides; mais, suivant la version de quelques anciens auteurs, ils descendent d'un certain personnage nommé 'Abbâs, qui était rangé dans la classe des hommes les plus illustres et les plus marquants. Dieu sait le mieux ce qui en est. Quoiqu'il en soit, ces princes sont devenus célèbres sous le nom de *Bény 'Abbâs* (descendants de 'Abbâs); mais ils sont venus, dans le principe, du pays des *Chèms-éddîns* à 'Amâdîah ('Emâdîah)<sup>(454)</sup>; et avant leur arrivée dans cette ville, leurs pères et leurs aïeux gouvernaient le château fort de *Thâroune* dépendant des *Chèms-éddîns*. Celui d'entre eux qui vint de *Thâroune* à 'Amâdîah se nommait *Bèha-éddîne* (beauté de la religion): c'est pourquoi les princes de 'Amâdîah sont devenus célèbres parmi les princes et les émirs du Kourdistan sous le nom de *Bèhadinân* (*Bèha-éddîns*, dont le Père Garzoni a fait *Badinan*).

Il y a, suivant une tradition très-authentique, près de quatre cents ans que les descendants de *Bèha-éddîne* sont investis de la principauté de ce pays, tandis que le château fort de 'Amâdîah

est de construction moderne, puisqu'il a été construit du temps des sulthans Seldjouqides par 'Emâd-e-ddine Zenguy, fils d'Aq-Sanq'ar, prince de Maïszul et de Sindjâr. Le château et la ville sont bâtis sur la cime d'un rocher de forme arrondie, et s'élèvent, dans certaines endroits, de cent, dans d'autres, de cinquante ou de soixante coudées; dans d'autres enfin de vingt coudées au-dessus du niveau du sol. On a creusé dans l'intérieur de ce château deux puits, où l'on a amené l'eau destinée à la consommation (l'usage) des bains du collège (Mèdrècel) et aux autres besoins de la place. Les habitants vont chercher hors de la ville, et font transporter par des bêtes de somme, l'eau qui leur est nécessaire. Leurs manières اطوار et leurs idiomes اللسنة sont un mélange de ceux des Kourdes et des Arabes. Tous, tant grands que petits, sont probes صالح, pieux, enclins et adonnés aux bonnes oeuvres et aux actes de bienfaisance. Les princes de 'Amâdiah ont fondé dans cette ville des Mosquées et des Mèdrècès (collèges) où les savants علماء et les hommes de lettres فضلاء acquièrent des connaissances dogmatiques, et se perfectionnent dans les sciences théologiques qu'ils y enseignent et apprennent.

Texte  
persan,  
p. 107.

Dans le nombre des principales hordes ou peuplades عشائر de 'Amâdiah on cite, en première ligne, celle de *Muzoûry*, et en second lieu, celle de *Zibâry* (456). *Zy* est le nom d'une rivière du pays de 'Amâdiah; et comme cette horde en habite les bords, on l'appelle *Zybâry*. Cette rivière s'appelle encore (en arabe) *Nahr-e-ddjunoûne* (Rivière de la Frénésie) à cause de l'extrême rapidité de son cours. La troisième peuplade de cette contrée est celle dite *Radikâny* (457), dont le nom a été changé en *Rîkâny* (ou *Reïkâny*?) dans les divers dialectes kourdes (458): les autres sont connues sous les dénominations de *Perwèry*, de *Mî'hly*, *Siâbrèwy* (R. *Siâbrouzy*), *Teily* تيلي et *Bohly* (459). Le mot بول *Bohl*, dans le dialecte des habitants de ce pays, est synonyme de دره *vallée*. Un des châteaux forts les plus renommés de la principauté de 'Amâdiah ('Emâdiah) est celui de 'Aq'arah (460), qui a une *q'aszabah* (bourgade) habitée par à-peu-près douze cents

familles musulmanes et juives. Les autres sont ceux de *Déhouk* دھوک et de *Deïr* (461), gouvernés par des fils d'émirs et des cousins des princes de 'Amâdîah. On cite encore le château de *Bouchera* بشرى (ou *Bèchèry* بشرى) (462), qui est occupé par la grande tribu *Rikâny* (V. de *Radikân*), ceux de *Q'alâdah*, de *Choûche*, de *Oeum-râny* et de *Bâzyrân*, qui dépendent de la peuplade *Zibâry* (463).

Texte  
persan,  
p. 108.

On compte encore au nombre des cantons de 'Amâdîah celui de *Zakhou* زاخو (que le Père Garzoni nomme *Zâko* et Mr. Rich, *Zèhaw*), dont la peuplade se divise en deux races nommées *Sindy* et *Souleïmâny*. C'est pourquoi l'on appelle vulgairement le territoire de *Zakhou* le *pays des Sindy*: c'est de là que la plupart des savants et des littérateurs du Kourdistân ont tiré leur origine.

Ce pays formait, depuis les temps les plus anciens, un apanage (*audjâq*, ou domaine patrimonial) indépendant (464), qui avait ses princes particuliers, et qui ne dépendait pas de 'Amâdîah. Mais ces princes s'affaiblirent (déchurent) par la suite des temps, et ceux de 'Amâdîah annexèrent ce domaine à leur principauté. Il existe effectivement, de nos jours, un descendant des princes de *Zakhou* nommé *Iouçouf-big*, qui était attaché au service des princes de *Djézîreh*.

Quant à ceux de la lignée de *Bèha-e-ddîne*, qui ont gouverné à 'Amâdîah, il en est dont la biographie est restée complètement inconnue, et d'autres, dont nous connaissons parfaitement l'histoire. Nous allons donc en décrire les événements avec ordre et méthode, avec l'assistance de Dieu, dont l'empire est éternel.

### L'émîr Zeïne-ou'ddîne.

A l'époque où l'émîr *Timoûr Gourgân* (ou *Gourékân*), né sous l'heureuse influence de deux planètes en conjonction, et son digne fils *Châh-rokh* soultân gouvernaient le monde, il fut honoré de l'investiture de la principauté de 'Amâdîah, et y passa le reste de ses jours au comble de ses vœux.

Lorsque cet émîr, qui choyait ses amis et anéantissait ses ennemis, se dirigea vers les jardins de *Rizwân* (du paradis), son



filz l'émîr *Seïf-ou' ddîne*, né sous une heureuse étoile, lui succéda, et déploya sur la tête de ses sujets les ailes de la justice et de la bienfaisance. Quand ce prince distingué par la pureté de sa foi prit, à son tour, son essor vers les bosquets du paradis, il laissa deux fils nommés *Haçane* et *Bèïruk* بیرک (*Birek?*).

*Haçane*, qui était l'aîné, prit la place de son père. Ce fut de son temps que les sulthans de la dynastie du Mouton Blanc donnèrent à Souleïmân-big Pijène-Og'lou l'ordre de faire la conquête du pays de 'Amâdiah (466). Celui-ci soumit les châteaux forts de 'Aq'arah et de Choûche; mais tous les efforts et le zèle qu'il déploya pour s'emparer de celui de 'Amâdiah restèrent infructueux. Réduit à la dernière extrémité, il finit par lever le siège de la place, et l'émîr *Haçane*, après avoir exterminé la famille des princes du Mouton Blanc, vint présenter ses hommages au châh Isma'îl le Szèfide, qui le combla d'égards et d'honneurs. Il enleva à la peuplade *Dâciny* طاسنی le château fort de Déhoûk, et l'incorpora à sa principauté héréditaire. Il ravit également à la peuplade *Sindy*, qui avait un prince particulier, le canton du même nom, qu'il réunit aux annexes de 'Amâdiah. *Haçane* mourut bientôt après, et laissa sept fils nommés: 1° Soulhân 'Houceïne, 2° Sîdy Q'acime, 3° Monrâd-Khân, 4° Souleïmân, 5° Pîr-Boudâq, 6° Mirza Mou'hammed, 7° Khân A'hmed.

*Texte persan, p. 109.*

*Soulhân Houcèïne-big*, l'aîné et le plus digne de ses fils, succéda à son père. Nous raconterons plus loin les événements de sa vie et de celle de ses enfants. *Sîdy Q'acime* laissa en mourant un fils nommé 'Aly-khân. *Mourâd-khân* n'eut point d'enfants mâles, et fut tué dans les affaires qui décidèrent du sort de Q'obâd-big.

*Souleïmân*, *Mirza Mou'hammed* et *Khân-A'hmed* laissèrent chacun un fils. Celui du premier se nommait Châh-Roustème; celui du second s'appelait Soulhân-Mou'hammed, et le fils du troisième portait le nom de Châh-Iouçouf. *Bèïruk* (*Birek?*), fils de *Seïf-ou' ddîne*, laissa un fils, qui était comme un forcené, دیوانه و ش, et qui fut la cause du meurtre et des troubles de Q'obâd-big.

### Soulthân 'Houceïne-big.

C'était la fleur des princes de sa maison et la crème de la dynastie des *Bénou-'Abbâs*. Après le décès de son père, il devint prince (*Wâly*) du pays de 'Amâdîah en vertu du diplôme impérial du sulthan Souleïmân-khân (467). Soulthân-'Houceïne était extrêmement instruit et fidèle observateur de la loi divine *متشع*: il témoignait on ne peut plus d'égards aux savants et aux hommes de son pays qui se distinguaient par leur probité *صلحاء*. Ce prince, guidé par la justice et l'équité, combla les vœux de ses soldats et des sujets (*Râ'ïa*), qui, tous sans exception, grands et petits, riches et pauvres, furent satisfaits et reconnaissants de son administration. Il s'appliqua avec tant de zèle à rendre à son souverain les services (qui lui étaient dus), qu'il était impossible de s'en faire une plus haute idée; et il se distingua de ses émules et de ses pareils par son obéissance, sa soumission et son dévouement, de sorte qu'il devint le refuge de tous les émirs et les princes du Kourdistân, qui suivaient religieusement ses bons avis et ses sages conseils. Jamais aucune de ses requêtes et de ses propositions ne fut repoussée par la main du rejet dans les affaires de toute espèce qu'il soumit à la cour du sulthan Souleïmân-khân, au sujet du Kourdistân et des autres provinces bien gardées de l'empire othoman. C'est ainsi qu'il gouverna, pendant trente années consécutives, la principauté de 'Amâdîah avec toutes ses annexes et dépendances. Il atteignit enfin le terme de sa carrière en 9. (probablement 984) (468), et passa dans la vie future, laissant ici bas cinq fils nommés: 1° Q'obâd-big, 2° Beïrâm-big, 3° Roustème-big, 4° Khân-Isma'îl, et 5° Abou-Sa'ïde.

*Texte persan, p. 110.*

### Q'obâd-big, fils de Soulthân-'Houceïne.

Il prit possession de la principauté de 'Amâdîah après la mort de son père, conformément à un firman du sulthan Sélîme-khân. C'était un homme pieux comme un derviche et dévot comme un Szoûfy. Son caractère était plein de candeur *سليم*, et son cœur,

extrêmement compatissant. Il remplissait ponctuellement les obligations prescrites par la Loi aux heures fixées pour les cinq prières, et se livrait, nuit et jour, à sa passion pour la chasse; mais il était entièrement ignorant et dépourvu d'instruction en fait d'administration des affaires temporelles, et tout-à-fait incapable de veiller au salut de l'État; de sorte qu'il infligeait des peines très-sévères pour des peccadilles, et accordait un pardon absolu, ou montrait une indulgence sans bornes pour les fautes les plus graves. C'est pourquoi les diverses peuplades et tribus (soumises à sa domination) lui témoignèrent de l'antipathie et l'abandonnèrent pour se déclarer en faveur de son frère Beïrâm-big. Celui-ci, ne se sentant pas la force de lui résister, prit la fuite, et entra, à Q'azwîne, au service du châh Isma'îl second (469), qui l'honora, sans restriction, de ses promesses royales. La trihu (peuplade) *Muzoury* (470), qui était une des principales (de sa principauté), se révolta contre Q'obâd-big et le dépouilla de l'autorité souveraine pour en investir adroitement بطرافت (477) un de ses cou-<sup>٤٨١</sup>sins nommé Souleïmân, fils de Baïruk بايرك, fils de Seïf-ou'ddîne. Zeïnèl-big, prince 'Hakkâry, nourrissant au fond de son coeur une rancune secrète contre Q'obâd-big, chargea quelqu'un d'aller <sup>Texte persan, p. 151.</sup> quérir Beïrâm-big et de le lui amener après l'avoir fait sortir des prisons du châh Soulhân-Mou'hammed (472). L'imagination de Q'obâd-big grossit tellement le péril à ses yeux, qu'il abandonna sa principauté et s'enfuit du côté de Maüszul et de Sindjâr. Beïrâm-big se rendit à 'Amâdïah pour en réclamer la principauté. L'illustre vézir Ferhâd-pacha, ce célèbre capitaine et généralissime, dont le pouvoir égalait celui des cieus, ayant été mis au courant de cette affaire, lui confia le canton de Zakhou, à titre de Sandjâq. Q'obâd-big, toujours inquiet et soupçonneux, se rendit de Maüszul à Amide, et de là à Constantinople, où son brevet برات d'investiture fut renouvelé, grâce à la protection et à l'appui du grand-vézir Siavouche pacha. Il s'en retourna, en conséquence, à 'Amâdïah; et, à son arrivée au château de Déhouk, il s'y arrêta pour faire saisir et mettre à mort les meneurs des diverses tribus, qui

avaient été les auteurs de ces troubles et les fauteurs de ce désordre: il espérait pouvoir ensuite poursuivre sa route jusqu'à 'Amâdiah le coeur entièrement dégagé de tout souci.

Souleimân, fils de Bairouk بايرك, dont il a été précédemment question, et Mir Mélik le Muzoûry s'étant concertés entre eux, rassemblèrent sous leurs ordres les hommes corrompus et dépravés de cette principauté, et vinrent fondre sur Q'obâd-big. Ils cernèrent le château de Déhouk, s'entendirent d'avance avec les habitants de la place dont ils se firent ouvrir les portes, et mirent à mort Q'obâd-big avec un de ses fils et quelques-uns de ses compagnons de voyage, dont ils pillèrent les richesses et les effets. Beîrâm-big, instruit de cet événement, partit en toute hâte de Zakhou, et se rendit au sein des diverses peuplades et tribus, où Souleimân-big et Mir-Mélik lui remirent la principauté de 'Amâdiah. Il se conforma, de son côté, religieusement au bon plaisir et à l'avis unanime de ces tribus, en assumant, bon gré mal gré, le fardeau du gouvernement, et en passant à son cou le collier de la souveraineté.

*Texte  
persan,  
p. 112.*

Sidy-khân et Abou-Saïde, fils de Q'obâd-big, se dirigèrent tout éplorés et gémissant, vers le seuil de Félicité du sulthan Mourâd-khân. La plupart des habitants de 'Amâdiah, grands et petits, riches et pauvres, musulmans et infidèles, civils et militaires, s'étant déclarés en faveur de Beîrâm-hig, se livrèrent à la joie et à l'allégresse: ils firent des voeux نزورات et distribuèrent des aumônes aux tombeaux des persounages les plus révéérés (aux tombeaux bénis de Dieu) بمزارات متبركه, et considérèrent la chute de Q'obâd-big comme un grand bonheur.

#### Beîrâm-big, fils de Soulthân 'Houceïne.

La plume de la narration a exposé précédemment, que Beîrâm-hig, poussé par la crainte que lui inspirait son frère, était entré au service du châh Isma'îl second, qui eut pour lui les plus grands égards et lui témoigna la plus haute considération (474). Après le décès de ce souverain, son frère le châh soulthân Mou'hammed,

loin de choyer et de protéger Beïrâm-big d'une manière convenable, profita de sa faiblesse et de son humiliation pour le faire emprisonner au château d'Alamoute. Le prince 'Hakkâry Zeïnèl-big, en ayant eu connaissance, fit tout son possible pour obtenir sa mise en liberté. Il eut, à cet effet, une conférence avec Émîr-kbân, gouverneur (*Wâly*) de Tébrîze; et il fut convenu qu'il serait compté une somme de cinq mille ducats (*Floury*), à titre de cadeau et de présent, au châh soulthân Mou'hammed ainsi qu'à Émîr-khân, et qu'ils feraient sortir Beïrâm-big du château d'Alamoute pour le remettre à Zeïnèl-big. Celui-ci compta, comme on en était convenu, la rançon susmentionnée aux personnes de la suite d'Émîr-khân, qui lui remirent Beïrâm-big. Ce prince, ayant été instruit des événements racontés plus haut, devint un souverain aussi juste qu'équitable, et se conduisit de telle façon envers les *Râ'ia* et les habitants de ce pays, qu'il serait impossible de s'en faire une plus haute idée.

Lorsque le grand-vézîr 'Otmân-pacha, commandant en chef des troupes destinées à agir contre la Perse, apprit la prédilection des habitants de 'Amâdiah pour Beïrâm-big, ainsi que la justice et l'équité dont ce prince avait donné des preuves à leur égard, il fit expédier de Q'asthamouny (475), à l'adresse de Beïrâm-big, un diplôme d'investiture de la principauté de 'Amâdiah. Cependant Sîdy-khân, fils de Q'obâd-big, s'étant rendu à la Porte du sulthan Mourâd-khân, déposa au pied du trône impérial un exposé fidèle et véridique du meurtre de son père, de la sédition et de la révolte des grandes et des petites tribus, enfin de l'usurpation de la principauté par Beïrâm-big. Elle lui fut alors conférée par la faveur infinie de Sa Hautesse, et Ferhâd-pacha, ce Serdâr dont la fermeté (la gravité) ne le cédait pas à celle de Saturne, fut chargé de procéder à une enquête sur la conduite de Beïrâm-big et de faire justice des auteurs des troubles de 'Amâdiah. Il émana, à cette occasion, des décrets très-sévères et de rigoureux firmans de Sa Hautesse. Le Serdâr, dans le but de s'emparer de la personne de Beïrâm-big, annexa le Sandjâq de 'Hiszn-

*Texte  
persan,  
p. 113.*

Keïfa (476) à la principauté de Zakhou, et les lui octroya, avec promesse de lui faire obtenir l'Iïâlèt de 'Amâdïah. Il lui adressa, en même temps, une dépêche très-affectueuse, dans laquelle il lui mandait ce qui suit :

«La marche que Vous avez à suivre est de Vous conformer au firman de Sa Hautesse en remettant à Sidy-khân la principauté de 'Amâdïah, de prendre possession du Sandjâq de Zakhou, avec son annexe 'Hiszn-Keïfa, de faire, cette année, la campagne de Géorgie avec les troupes victorieuses de Sa Hauteesse et de Vous appliquer, de tout Votre pouvoir, à rendre à Votre auguste monarque tous les services possibles, afin qu'au retour de cette expédition, Votre attachement et Votre dévouement soient exposés au pied du trône du sulthan qui sert d'asile aux cieux. S'il plaît à Dieu, la principauté de 'Amâdïah Vous sera alors dévolue par ce généreux monarque».

Le simple et crédule Beïrâm-big se laissa séduire par ces belles promesses; et au bout de huit mois (huit jours?) d'administration, il remit les rênes du gouvernement de 'Amâdïah entre les mains du pouvoir de Sidy-khân. Il se contenta du Sandjâq de 'Hiszn-Keïfa, et accompagna dans la campagne de Géorgie les troupes innombrables du victorieux Serdâr Ferhâd-pacha. Après son retour de cette expédition, le Serdâr le fit arrêter et enfermer au château d'Ârzeroûme (477). Les événements qui lui arrivèrent plus tard seront racontés d'une manière circonstanciée dans le chapitre ci-après avec le secours de Dieu, de ce roi glorieux, qui est l'objet de nos louanges.

*Texte  
persan,  
p. 114.*

### Sidy-khân-big, fils de Q'obâd-big.

Lorsque la principauté de 'Amâdïah et le poste éminent qu'avait occupé son père lui eurent été accordés par la Porte de Félicité, en vertu des lettres patentes que lui avaient déférées la Providence et le Destin *وقضا و قدر*, il fut expédié aux *Mir-i-Mirâns* (gouverneurs généraux) de Bag'dâd, de Chehrézoûl et à tous les émirs et princes du Kourdistân des ordres très-sévères, qui leur

enjoignaient de marcher tous ensemble contre Beîrâm-big, de l'expulser, de vive force, de la principauté de 'Amâdîah, dans le cas où il tarderait et hésiterait à remettre cette place ainsi que la principauté dont elle faisait partie au pouvoir de Sîdy-khân-big. Lorsque celui-ci arriva à Maüszul, Beîrâm-big, obéissant au décret du sulthan, évacua le château ainsi que la principauté. Sîdy-khân-big, soutenu par son oncle Souleimân-big, prince des *Souhrân*, fit son entrée à 'Amâdîah vers le milieu du mois de Dzy'l-'hiddjeh de l'année 993 (décembre 1585), et donna tous ses soins à l'administration de ce pays.

A l'époque où le Serdâr Ferhâd-pacha revint de la campagne de Géorgie, comme il a été dit plus haut, il fit charger de fers Beîrâm-big, comme il avait été convenu (478) : il envoya ensuite quelqu'un à 'Amâdîah pour mander Sîdy-khân, et le fit amener à Ârzeroûme. Après avoir reçu de ce prince une somme considérable à titre de présent, il cita Beîrâm-big avec lui devant l'organe de la loi divine, et le convainquit du meurtre de Q'obâd-big, père de Sîdy-khân. Beîrâm-big fut, conformément aux lois, mis à la disposition de Sîdy-khân-big, qui le fit mourir en 994 = 1586 de J. C., pour venger, d'après la loi du talion, le meurtre de son père. Il y a aujourd'hui (1005 de l'hégire ou 1596 de J. C.) onze ans que Sîdy-khân-big est devenu prince absolu de 'Amâdîah, et qu'il y exerce, sans conteste et sans partage, le droit de lier et de délier, de dissoudre et de resserrer. Quoique la peuplade Muzoûry se fût montrée, pendant quelques jours, hostile et rebelle à son égard, en recourant à la sédition et à la violence, il se contenta d'en faire périr une partie et de ramener l'autre en recourant à la douceur et aux moyens de conciliation. C'est effectivement un jeune prince orné de la parure de la capacité et décoré du joyau de la bravoure et de la générosité. Ses sujets, tant civils que militaires, sont également satisfaits de sa justice et de son équité, et les habitants, de même que les aborigènes, n'ont qu'à se louer de son heureux naturel. Il est à espérer qu'il se distinguera par sa conduite irréprochable.

*Texte  
persan,  
p.115.*

### Quatrième section.

#### Des Princes de Djézîreh, qui se partagent en trois lignes (branches).

Le style enchanteur des auteurs les plus dignes de foi et les brillantes pages écrites par les historiens nous prouvent et nous démontrent que la généalogie des princes de Djézîreh remonte au Khalife Omaïade Khâled, fils de Wélîde (479), et que le premier d'entre eux qui fut prince de Djézîreh, se nommait *Sou-lëimân, fils de Khâled*. Leurs moeurs et leurs principes furent, pendant quelque temps, ceux de la secte impie des *Iézîdy*; mais la grâce divine les ayant pris sous ses auspices, ils renièrent cette hérésie pour marcher dans la voie de l'islâmisme, et entrèrent dans la classe relevée des sunnites et des vrais croyants qui professent le rite orthodoxe (481). Ils fondèrent des mosquées et des médrécès, auxquelles ils affectèrent, à titre de legs pieux, de beaux villages et de riantes campagnes.

La grande tribu *Bokhty* (que le Père Garzoni nomme *Bottani*) (482) est réputée dans le Kourdistân pour sa bravoure et sa valeur et renommée pour son esprit belliqueux et son habileté en fait d'équitation *سواری*. Ils ont toujours attaché un grand prix aux armes et aux ustensiles de guerre, ainsi qu'aux chevaux arabes *تازی* et surtout aux cimenterres égyptiens et aux glaives de Damas, qui sont spécialement estimés parmi eux. Au jour du combat et au moment d'une bataille, ils se rangent tous, d'un commun accord, en présence de l'ennemi, et lui résistent de pied ferme: c'est ainsi qu'ils se distinguent de leurs pairs et de leurs émules dans le Kourdistân.

*Texte persan, p. 116.*

La ville de Djézîreh, qui est une antique cité (ancienne *Bezabde*), fut prise par capitulation dans la 17<sup>e</sup> année de l'hégire (638 de J. C.), sous le règne du Khalife 'Omar (que Dieu lui soit propice!), grâce aux nobles efforts d'*Abou-Mouça-l-Achéary* et de *Sâ'd 'Aïâz, fils de 'Otmân* (483). Les habitants se soumirent alors à une capitation; mais les Arabes Taglébites (484), qui se parta-



geaient en tribus nomades vassales *احشامات* dépendantes de *Djézîreh* *جزيره*, refusèrent de payer ce tribut, et prirent la fuite. Ils se dirigèrent du côté de l'empire romain d'Orient, d'où ils envoyèrent un message ainsi conçu: «Nous rougirions de nous soumettre à un tribut (483): si c'était à titre d'*aumône*, nous consentirions à la payer». Omar (que Dieu lui soit propice!), ayant été instruit de cette résolution, répliqua, que l'aumône était aussi une espèce de tribut. Ils s'y soumirent alors, et revinrent.

La ville (actuelle) de Djézîreh (ayant été prise en 17 de l'hégire) fut rebâtie (en 99 ou 718 de J. C.) par 'Omar, fils de 'Abdoul-'Azîze, qui était le 8<sup>e</sup> des Khalifes Omaïades, et que l'on regarde comme un second 'Omar-oul-Khatthâb (486), pour la justice, la libéralité et l'équité. Il y avait près de cent ans (487) que l'on maudissait et frappait d'anathème, dans les mosquées et du haut de la chaire, sous le règne des Khalifes Omaïades, 'Aly (que Dieu honore sa personne!), ainsi que les deux héroïques imâms et princes des croyants 'Haçane et 'Houceïne (que Dieu leur soit propice!), lorsque 'Omar, fils de 'Abd-oul-'Azîze, abolit cet usage et délivra les habitants du monde de ce supplice et de ce tourment (488).

Le château et la ville de Djézîreh sont situés sur la rive du fleuve nommé *Chatth-oul-'Arab* (489), de sorte que, dans la saison où ce fleuve déborde, il se partage en deux bras, qui entourent le château et la ville. On a construit, au-dessus de la citadelle, une grande digue en pierrès et en chaux, qui ne laisse pas arriver jusqu'à l'*Imârèt* *عمارت* (hospice) et aux édifices de cette place l'eau qui pourrait leur causer du dommage (490). La circulation des habitants y est toujours facilitée par des ponts (491): c'est ce qui a valu à la ville le nom de *Djézîreh-î-'Omèryîch* (Ile de 'Omar). Elle a sous sa dépendance de beaux châteaux forts et de riants alentours. Nous n'avons cité dans ce manuscrit que quatorze de ces châteaux et cantons, afin que cette nomenclature ne soit pas trop fastidieuse ni trop fatigante pour les hommes de mérite et de talent; savoir: 1<sup>o</sup> le canton de Gourguil (492), où se trouve le mont *Djôûdy*, sur lequel on prétend que s'est arrêtée l'arche de

*Texte  
persan,  
p. 117.*
 Noé (que le salut soit sur lui et sur notre Prophète!). Les tribus (q'abiles) de ce canton se réduisent à sept, dont quatre sont sectaires de 'Houceïne, et portent les noms suivants: 1° Chehri-véry (493), 2° Chehrily, 3° Gourguil, 4° Ustoury; les trois autres sont *Iézidy* et se nomment: 1° Niwîd-Kaoune نیوید کاون (?) (494), 2° Chouriche (ou Souriche?), 3° Hëïoudel.

Le second canton et château fort est celui de Bourkeh برکه, qui a pris le nom de la peuplade à qui il appartient (494<sup>a</sup>); 3° le canton et le fort d'Aroukh اروغ, qui est au pouvoir de la tribu du même nom; c'est une des places les plus fortes et les plus considérables du Kourdistân; 4° le canton et le château de Piroûze پیروز (V. بروز), qui appartiennent en propre à cette tribu. Celle-ci se subdivise en trois branches appelées Djastoulân, Bèzème et Kirafân; 5° le château et le canton de Badân appartenant à la grande tribu Kâricy ou Kârsy (495); 6° le canton de Thanzy, avec un château fort nommé Guelhouk, que possède la même tribu; 7° la citadelle et le canton de Finik, qui appartient exclusivement à quatre petites tribus (q'abiles), dont nous ferons l'énumération dans l'histoire des princes de Finik (496); 8° le canton de Thoûr طور; 9° celui de Heitème, dont la plupart des *Râ'ia* et des habitants sont des Arméniens et des Chrétiens: c'est de là que les princes de Djézîreh tirent la plus grande partie de leurs rentes et de leurs revenus: cette contrée est habitée par la tribu (q'abileh) dite Tchilky ou Djilguy; 10° le canton et le château fort de Châkh, où croissent les plus belles grenades du pays de Djézîreh, et dont les *Râ'ia* sont également des Arméniens et des Chrétiens; la petite tribu nommée Chîldy y a fixé sa demeure; 11° le château fort de Nouch-i-étel' (ou Itil) (497); 12° celui d'Erémchâth (O. Zémchâth), occupé par la tribu Bérasy (498), que l'on regarde comme la branche la plus considérable de la peuplade عشیرت Bokhty, à cause du grand nombre de ses alliés et auxiliaires; 13° la place forte de Guëïoûr کیور (499), que l'on appelle encore قمیز *Q'amîz* ou *Q'oumîz*, et qui est au pouvoir des tribus Kâricy et Q'oreïchy; 14° le château de Deïr-dih دیرده

(peut-être دیزده Dîz-i-dih; Dj. دیران Dirân), un des cantons از نواحی de Thanzy, dont les Ra'ïa et les habitants sont, en grande partie, des Arabes nomades اعراب, tels que les Zoheïry (500), les Szafân et les Bënou 'Èbâdeh. La plupart des Arméniens de ces parages parlent arahe, et les peuplades ainsi que les Uloûts qui s'y trouvent portent les noms suivants: 1° Doumbély, 2° Nouguy, 3° Ma'hmouÿdy, 4° Cheïkh-Teïziny (O. Nébrinÿ, A. Terny) (501), 5° Mâcik (ou Mâcek), 6° Richeky (502), 7° Mokh-Nehrân (O. Fakh-Nehrân فتح نهران, P. Fakh ou Nehrân فتح و نهران), 8° Bigân (503), 9° Bilân (A. O. بلان Iélan), 10° Bélastourân (504), 11° Chiréwiân, 12° Doutourân<sup>1</sup>).

*Texte  
persan,  
p 118.*

L'opinion la mieux avérée est, que la grande tribu Doumbély et Ma'hmouÿdy a quitté, dans le principe, le pays de Djézireh; et nous en parlerons, avec le secours du roi des rois qui est l'objet de notre adoration, d'une manière circonstanciée dans le Troisième Livre, suivant l'ordre que nous avons adopté dans notre *sommaire*. Nous commencerons ici, avec l'assistance du dispensateur suprême des grâces et des bienfaits, à raconter les événements mémorables arrivés aux princes de Djézireh.

### Souleïmân, fils de Khâled.

Il a été dit précédemment, que le premier des ancêtres des princes de Djézireh qui prit les rênes du gouvernement fut Souleïmân, fils de Khâled. Lorsqu'il eut exercé, pendant quelque temps, l'autorité souveraine et l'empire absolu dans ce pays, il quitta l'île du néant (505) pour se diriger vers la ville de l'éternité, et laissa, comme souvenirs ici bas, trois fils distingués par la pureté de leurs moeurs, savoir: 1° Mîr-'Hâdjy-Bedr, 2° Mîr-'Abd-oul-'Azîze, 3° Mîr-'Abdâl.

Le plus digne d'entre eux, sous le rapport de la capacité et des dispositions naturelles, était Mîr-'Abd-oul-'Azîze, qui, dans la lice de la justice, enlevait, avec le mail de la générosité سخاوت,

1) Cf. Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 680.

la balle de la supériorité et de la prééminence sur ses frères. On voyait, chaque jour, briller sur le front de toutes ses actions les indices de la félicité et les signes caractéristiques du génie; la face de ses espérances rayonnait, à chaque instant, de gloire et de bonheur.

(Vers) On voyait, grâce à son génie, briller sur son front l'astre de la grandeur (507).

Telles sont les raisons pour lesquelles Mir-'Abd-oul-'Azize devint prince de Djézireh après le décès de son père, tandis que le canton de Gourguil échut en partage à son frère Mir-'Hâdjy-Bedr, et celui de Finik, à son autre frère Mir-'Abdâl. Ils remplirent tous les deux, d'un commun accord, les devoirs qu'impose l'autorité souveraine, et observèrent les lois de la justice en protégeant, surveillant, maintenant en bon ordre et défendant ce pays: la meilleure intelligence et l'harmonie la plus parfaite régnerent continuellement entre eux.

*Texte persan, p 119:* **Première ligne ou branche dite 'Azizieh (des 'Azizes), Princes de Djézireh connus sous le nom de 'Azize (Azizân).**

Lorsque Mir-'Abd-oul-'Azize eut gouverné, pendant quelque temps, à Djézireh, l'ange de la mort, qui se plaît à troubler nos plaisirs (508), lui retira la main de la citadelle du pouvoir spirituel et temporel et raccourcit le pied de sa domination en le mettant hors d'état de parcourir toute la périphérie du jardin de ce monde éphémère. Il laissa, en mourant, deux fils nommés émîr Seïf-ou'ddîne et émîr Medjd-ou'ddîné. L'ainé succéda à son père.

#### **L'émîr Seïf-ou'ddîne, fils de 'Abd-oul-'Azize.**

Lorsqu'il eut pris en mains les rênes du gouvernement de Djézireh, il se conforma scrupuleusement aux principes et aux institutions *قانون سنت* de son père, et s'appliqua, avec le plus grand soin, à ménager ses sujets et à protéger également ses troupes et sa tribu de manière à satisfaire et à contenter chacun

d'eux. Lorsque son existence parvint à son terme, le ravisseur des âmes (309) plia le journal de sa vie, et le déposa dans la case (la niche) de l'oubli. Après le décès de cet émîr distingué par la pureté de sa foi, son frère l'*émîr Medjd-ou'ddîne*, étant monté sur le trône du gouvernement de Djézîreh, parvint encore mieux que son père et son frère à rehausser l'éclat et la splendeur de sa principauté et exerça fort longtemps le pouvoir absolu et l'autorité suprême. Le soleil de sa vie et de sa puissance arriva enfin au couchant de la décadence, et la catastrophe du trépas succéda. comme un sombre crépuscule, à l'aurore d'une vie prospère. Son fils légitime l'*émîr 'Iça* occupa la place de son père; et, prenant pour règle de conduite la teneur de cet hémistiche (310): «Pratique la justice, car l'homme juste est toujours considéré», il ouvrit aux mortels les portes de l'équité et de la bienfaisance. Il eut recours, pendant tout son règne, aux voies de la mansuétude et de la conciliation à l'égard de ses sujets et de ses vassaux *برابا*; et il n'affligea jamais qui que ce fût sans raison ni motif. Lorsqu'il prit congé de ce monde éphémère, et passa dans celui de l'éternité, son illustre rejeton (311) l'*émîr Bedr-ou'ddîne* s'assit sur le trône de la principauté, et déploya tant de zèle pour protéger ses sujets, qu'il était impossible de songer à le surpasser. Après avoir enlevé, à l'aide de son glaive trempé dans le venin, qui lui tenait lieu de polissoir, la rouille de la tyrannie et la poussière de l'iniquité qui ternissaient le miroir de l'esprit des petits et des grands, il ouvrit les portes de la libéralité et de la bienfaisance à l'universalité des fidèles. Il recherchait sans relâche la société éminemment utile et salutaire des contemplatifs et des hommes parvenus à un degré d'intuition surnaturel et extatique *ارباب ايقان* (312). Lorsqu'il prit son essor vers la vie future, son fils l'*émîr Abdâl* prit la place de son père, et s'appliqua, dans toutes les circonstances de sa vie, à marcher sur les traces de ses illustres aïeux, jusqu'à ce qu'enfin il arbora le drapeau du gouvernement dans les bosquets du paradîs. Après sa mort, son fils l'*émîr 'Izz-ou'ddîne* fut investi du commandement des diverses penplades

*Texte  
persan,  
p. 120.*

et tribns. Ce fut de son temps que le croissant (la petite lune) qui décorait les drapeaux de l'émir Timoûr Gourgân (ou Gourékân) projeta les rayons de la conquête sur toutes les contrées habitables du monde. Le Maulla *Chèref-ou'ddîne 'Aly Iezdy* rapporte, en conséquence, dans son *Zâfer-nâmeh* (Livre des Victoires), qu'à l'époque où l'émir Timoûr Gourgân (ou Gourékân), né sous l'heureuse influence de deux astres en conjonction, marcha sur Mârdine dans le courant de l'année 796 = 1394 après avoir conquis la ville de Bag'dâd, séjour du salut, saccagé Tékrîte et soumis les autres places fortes et villes de ces parages (313), l'émir 'Izz-ou'ddîne, prince de Djézîreh, vint au lieu nommé *Tchimlik* (314) situé à sept pharanges de Mârdine, se présenter à la cour de ce monarque qui servait d'asile au monde entier, et eut l'honneur de baiser son tapis. Il offrit à ce souverain des présents (*Pichekêches*) dignes de lui, et fixa les regards bienveillants de cet auguste prince, à qui il s'engagea de payer un tribut et de fournir le *Tofâr*, c'est-à-dire les vivres et les provisions nécessaires: il s'en retourna ensuite dans son pays. *Soultân 'Iça*, prince de Mârdine (313), s'étant permis envers les serviteurs de Timoûr quelques procédés inconvenants qu'il ne sied pas de raconter ici, ce monarque résolut de faire le siège de Mârdine; mais, comme son armée était considérable, et ses troupes nombreuses; comme il ne se trouvait point de fourrage dans ces contrées, son génie, auquel l'empire était redevable de sa splendeur, ne jugea pas à propos d'assiéger Mârdine en pareille conjoncture. Il se retira donc un mardi, huit du dernier mois de Rêbî' de l'année susmentionnée (11 février 1394), et se dirigea vers Maûsul. Ce fut de cette station (étape) que ce fortuné monarque, dont le coeur était une mer de générosité, fit partir pour Soultânîeh un détachement chargé de nombreux présents et cadeaux destinés à ses femmes et aux princes, ses fils. Un Kourde de la tribu Bokhty nommé *Cheïkh* (?), qui avait obtenu l'honneur de baiser à *Tchimlik* (316), conjointement avec l'émir 'Izz-ou'ddîne, le tapis de Sa Haute-  
 tesse, et à qui ce monarque avait donné des preuves de sa bien-

veillance impériale, était resté jusqu'alors à l'Ordou de ce prince qui parcourait le monde. Il obtint alors son audience de congé, et se mit en route avec le détachement chargé des présents et des cadeaux. Arrivé aux environs de Djézireh, il s'écarta du sentier de la probité et porta une main téméraire sur ces objets précieux, qu'il enleva en totalité et emporta à Djézireh. L'émir 'Izz-ou'ddîne, prince de cette ville, ayant, de son côté, rompu l'engagement qu'il avait contracté envers les serviteurs de ce fortuné monarque, devint le complice de ce misérable. Le souverain, dont la puissance ne le cédait pas à celle des cieux, adressa, à deux reprises, un courrier à l'émir 'Izz-ou'ddîne pour le convaincre de sa culpabilité, et lui fit remettre une dépêche ainsi conçue : « Fais arrêter le cheïkh et envoie-le-nous, afin que nous te pardonnions la faute dont tu t'es rendu coupable : Si non, tous tes châteaux forts, tes troupes et les vassaux soumis à ta domination seront anéantis et écrasés sous les fers de notre coursier (317) ». L'émir 'Izz-ou'ddîne, se fiant à la solidité de son château fort et à la hauteur des eaux du *Chatth-el-Arab*, refusa d'obtempérer à l'ordre qu'il venait de recevoir au sujet de l'extradition du cheïkh; et le victorieux Timoûr, laissant en arrière ses gros bagages *اغرق*, partit, en toute hâte, le lundi 13 du premier mois de Djoumâda de l'année susdite (16 mars 1394). Il effectua, avec son armée, le passage du Tigre, et vint fondre de nuit sur la ville de Djézireh, qui, au lever de l'aurore, se vit cernée de tous côtés par ces troupes triomphantes, comme par un fléau inattendu et un océan sans bornes. Le château et la ville furent soumis en un moment : le pays tout eutier, ainsi que ses hordes nomades *احشامات*, furent livrés (318) au pillage et à la déprédation. Au milieu de ce tumulte et de ce désastre, l'émir 'Izz-ou'ddîne tomba entre les mains d'un soldat qui ne le reconnut pas, et qui le relâcha après lui avoir extorqué, par les tortures et les tourments, une grande partie de ses richesses et de ses effets (319) : il ne parvint donc qu'avec mille peines à se sauver, à demi mort, de ce mauvais pas, après avoir été maltraité et insulté. Les habi-

tants de Djézîreh racontent à ce sujet, que l'émîr Timoûr témoigna toutes sortes d'égarde à l'émîr 'Izz-ou'ddîne, et lui fit même l'honneur de jouer aux échecs avec lui. Sa société plut beaucoup à ce monarque, qui l'engagea à faire la campagne de Syrie avec lui; et à suivre, dans cette expédition, son victorieux étrier. Mais, comme les souverains (sulthans) de la Syrie avaient assigné à l'émîr 'Izz-ou'ddîne une somme considérable à titre de pension annuelle, il refusa de se rendre en Arabie عربستان. L'émîr Timoûr lui ayant, pour ce motif, retiré ses bonnes grâces, donna l'ordre de piller et de saccager Djézîreh. Quant à l'émîr 'Izz-ou'ddîne, il se cacha au sein de la grande tribu *Aroukhy* اروخی (d'Aroukh), où il vécut, jusqu'à la fin de ses jours, dans la gêne et la détresse.

*L'émîr Abdâl, fils de l'émîr 'Izz-ou'ddîne*, s'affermît sur le trône de la principauté de Djézîreh après le décès de son père, et prit le commandement des grandes et des petites tribus; mais il ne tarda pas à passer dans la vie future.

*Texte  
persan,  
p. 123.*

*L'émîr Ibrahîme, fils de l'émîr Abdâl*, s'assit sur le trône de la principauté de Djézîreh, lorsque son père passa de ce séjour éphémère dans la demeure éternelle; et après avoir gouverné ce pays pendant quelque temps, il mourut et laissa trois fils nommés: émîr Chèref, émîr Bedr, et Kek-Mou'hammed كك محمدر (Mou'hammed le coquet ou le fat) (520).

*L'émîr Chèref* succéda à son père; et lorsqu'il eut gouverné ce pays pendant quelque temps, il atteignit le terme de sa carrière, et eut pour successeur son frère *l'émîr Bedr*, qui mourut également après avoir administré le pays pendant quelque temps: il laissa trois fils nommés: Mir-Chèref, Mir-Mou'hammed et Châh-'Aly-big.

**Kek ou Guek Mou'hammed** (521), fils de l'émîr Ibrahîme.

Il prit les rênes du gouvernement après le décès de ses frères. Ce fut de son temps qu'*Uzune-Haçane-big* (522), prince de la dy-



nastie du Mouton Blanc, se rendit maître de cette contrée, et commit de grands ravages dans ce pays. La plupart des notables Bokhty furent tués, et Kek (ou Guek) Mou'hammed, ainsi que ses neveux Mir-Mou'hammed et Châh-'Aly-big, furent faits prisonniers et emmenés en captivité dans l'Iraq'. Ce pays tomba alors en entier au pouvoir des Turkomans du Mouton Blanc, et le gouvernement en fut confié à un personnage nommé *Tchéléby*, dont les descendants sont encore connus actuellement chez les Turkomans sous le nom de *Tchélébylu*.

Tchéléby-big prit tellement à coeur la noble tâche de protéger, conserver, organiser et défendre le pays de Djézireh, qu'il eût été impossible d'y donner plus de soins. Cette principauté resta, pendant quelque temps, soumise à sa domination, jusqu'à ce que l'émir Chèref, fils de l'émir Bedr, en déposséda la peuplade du Mouton Blanc (323).

### L'émir Chèref, fils de l'émir Bedr.

A l'époque où son oncle *Kek* (ou *Kilik R.*) Mou'hammed gémissait avec ses frères Mir-Mou'hammed et Châh-'Aly-big dans la captivité des Turkomans du Mouton Blanc, l'émir Chèref vécut dans une obscure retraite jusqu'à ce que le soleil de l'empire des sulthans du Mouton Blanc vint à s'éclipser, et que l'aurore de leur prospérité fit place au sombre crépuscule de l'adversité; car il est dit (324):

(Vers) Tant que l'un ne meurt pas en proie aux regrets, l'autre ne prend point sa place au comble du bonheur.

De jour en jour on remarquait les indices de la félicité sur le front des espérances de Mir-Chèref; et d'une heure à l'autre on voyait l'astre qui présidait à ses destinées briller d'un nouvel éclat à l'apogée de la grandeur. Il parvint enfin, par son adresse et son affabilité, à rallier sous ses drapeaux tous ceux d'entre les Bokhtis qui avaient échappé au glaive des ennemis; et il se flattait de l'espoir de s'emparer de la principauté de Djézireh (325). Après être resté, pendant trente ans, accoudé sur les genoux *دربس زانو*

*Texte  
persan,  
p. 124.*

du désespoir et du découragement en attendant une occasion favorable, il se vit tout-à-coup si bien secondé par sa bonne fortune et guidé par son heureuse étoile, qu'il lança de son obscure retraite le coursier de son génie dans l'arène de l'andace avec l'intention de reconquérir la principauté. Il reprit possession de ses domaines héréditaires en écrasant ses ennemis sous les coups de son foudroyant cimenterre. Il devint prince indépendant, et son oncle Kek (Kilik R.) Mou'hammed, ainsi que ses frères Châh 'Aly-big et Mir-Mou'hammed, étant parvenus, sur ces entrefaites, à se dégager des fers des Turkomans, vinrent le rejoindre.

Lorsque le châh Isma'ïl de la dynastie des Szêfis débuta sur la scène politique et parvint à l'autorité royale après avoir enlevé aux Turkomans les deux 'Irâq' et l'Adzerbaidjân, il soumit également à sa domination la province de Diâr-bekr, Maüszul et Sindjâr, et fit marcher ses troupes sur Djézîreh dans l'intention d'en faire la conquête. La nation Q'izilbâche (persane) et l'émîr Chèref en vinrent aux mains à plusieurs reprises, et se livrèrent divers combats (326), dont il sortit chaque fois vainqueur: il leur tua même, dans une seule affaire, mille sept cents hommes et leur fit un grand nombre de prisonniers. Une autre fois le khân Mou'hammed l'Ustâdjou (327), gouverneur général *ميرميران* du Diâr-bekr, reçut l'ordre de marcher avec son frère Q'ara-khân contre l'émîr Chèref pour s'emparer de Djézîreh; mais il ne put non plus y parvenir, et s'en retourna sans avoir atteint son but (328). Châh Isma'ïl envoya, pour la troisième fois, de Hamadâu Iégân-big le Tekkêlu *تکلو*, commandant de ses gardes nobles (*Q'ouroudjy-bâchy*), à la tête de ses Q'ouroudjis renommés pour leur bravoure, avec d'autres troupes aussi impétueuses que braves, pour combattre l'émîr Chèref et conquérir le pays de Djézîreh. Celui-ci implora, de son côté, l'assistance divine; et encouragé par la teneur de ce verset sacré: «Combien de fois Dieu n'a-t-il pas permis que le petit nombre triomphât et vainquit des troupes considérables?» (329), il rassembla sous ses drapeaux des braves habiles dans l'art de la guerre et des héros, qui étaient, en quelque

sorte, les lions de la forêt des combats. Il forma alors ses rangs en face d'Iégân-big, qu'il mit en déroute après une lutte vigoureuse et un grand carnage, et l'expulsa du pays de Djézireh. A dater de ce jour, cette contrée ne fut jamais plus infestée par l'armée Q'izilbâche; et quelque temps après ces événements, l'émir Chèref transporta le bagage de l'existence de ce monde éphémère dans la demeure de l'éternité. Dieu seul subsiste à jamais (530).

### Châh 'Aly-big, fils de l'émir Bedr.

Il prit, après la mort de son frère l'émir Chèref, les rênes du gouvernement de Djézireh avec l'assentiment des grandes tribus et des notables Bokhty, et remit à son frère Mir-Mou'hammed le château et les alentours de Finik. A l'époque où les princes du Kourdistân témoignèrent, d'un commun accord, le désir de se soumettre au châh Széfide Isma'ïl, et se rendirent, à cet effet, à Khoï et à Tébrize, Châh 'Aly-big se laissa également séduire; et déposant dans la niche de l'oubli l'injure et l'affront faits aux Q'izilbâches par la peuplade Bokhty, il alla, de concert avec douze émirs et princes du Kourdistân, faire sa cour au châh Isma'ïl. Ce souverain, ne pouvant étouffer (digérer) le ressentiment qu'il nourrissait dans son coeur contre l'émir Chèref, le fit incarcérer et charger de chaînes avec les émirs et les princes du Kourdistân.

Ceux-ci, étant parvenus, au bout de quelque temps, à se délivrer, chacun par un moyen quelconque, de la captivité où ils gémissaient, Châh 'Aly-big recouvra également sa liberté, et revint à Djézireh. Cette principauté était alors au pouvoir d'Oulâche-big, frère du khân Mou'hammed l'Ustâdjlou, en qualité de *lieutenant* (gouverneur) du châh Isma'ïl. Ils en virent donc aux mains, et se livrèrent une bataille, à la suite de laquelle Oulâche-big, abandonnant la principauté de Djézireh, prit la fuite; et les châteaux, ainsi que les divers cantons de Djézireh retombèrent au pouvoir de Châh 'Aly-big. Il conclut ensuite un traité de fraternité avec l'émir Chèref, prince de Bidlis; et ils se soumi-  
Texte  
persan,  
p. 126.

mettre et à conquérir le Diâr-bekr, l'Adzerbaïdjân et l'Arménie. Après avoir gouverné sa principauté pendant quelques années, Châh 'Aly-big vit arriver la fin de sa carrière, et prit congé de ce monde périssable, laissant quatre fils nommés Bedr-big, Nâszir-big, Kek (R. Kilik) Mou'hammed et Mîr-Mou'hammed. Bedr-big prit la place de son père. Quant aux descendants de Nâszir-big et de Kek (R. Kilik) Mou'hammed qui ont régné à Djézîreh, nous traiterons de chacun d'eux d'une manière circonstanciée. L'émîr Mou'hammed laissa en mourant un fils distingué par sa valeur, nommé Souleïmân-big, qui existe encore de nos jours.

#### Bedr-big, fils de Châh 'Aly-big.

Il occupa, après la mort de son père, le siège du gouvernement de Djézîreh, et fit fleurir et prospérer ce pays par sa justice et son équité. Il exerça, pendant à-peu-près soixante-dix ans, un pouvoir absolu dans cette contrée, et s'occupait, pendant tout le règne et la domination du sulthan Souleïmân-khân *G'âzy* (antagoniste des infidèles), à rendre à ce monarque les services les plus signalés et à exécuter fidèlement les augustes décrets de ce souverain. Il suivit même son étrier victorieux dans la campagne de Vân et de Tébrîze, de même qu'à l'époque de la campagne de Bag'dâd et des autres villes de l'Iraq arabe (332). Mais il perdit les bonnes grâces du monarque et de Roustème-pacha, qui était vézîr à cette époque, en se rendant coupable de deux actions honteuses qu'il se permit par suite de son extrême audace et de la trop grande assurance que lui inspiraient les bons et loyaux services par lui rendus à la Porte de Félicité: 1° dans une séance du divan impérial, où le sulthan congédia les émîrs et les princes (kourdes), à la fin de la campagne de Perse, Bedr-big, voyant qu'au moment du baise-main, on avait donné la préséance *تصدر* sur lui à Soulhân 'Houceïne-big, prince de 'Amâdîah (333), en fut tellement outré de dépit, qu'il sortit du divan sans songer

à baiser la main du souverain, et partit pour Djézireh sans avoir pris congé du sulthan ni du vézir (534). Voici le second de ces méfaits :

*Texte  
persan,  
p. 127.*

A l'époque où le prince 'Hakkâry Zeïnèl-big (535) revint de la cour de Souleïmân-khân pour prendre possession de sa principauté, dont il était redevable à la protection et à l'appui du vézir Roustème-pacha, et arriva dans la principauté de Djézireh, comme nous l'avons raconté précédemment d'une manière plus circonstanciée, Bedr-big apostâ sur son passage quelques assassins déterminés de la peuplade Bokhty, qui tuèrent tous les compagnons de voyage de Zeïnèl-big et le renversèrent lui-même, tout couvert de blessures, dans la poussière de la destruction. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles de Roustème-pacha, l'irrita encore davantage contre Bedr-big; et ce vézir, après s'être affermi, pour la seconde fois, sur le siège du vézirat (536), engagea Mir-Nâszir, frère de Bedr-big, à postuler la principauté de Djézireh et à se rendre, à cet effet, à la Porte de Félicité. Nâszir-big, se conformant à cet ordre, arriva effectivement à la cour du sulthan Souleïmân; et, grâce à la protection du vézir, qui occupait le même poste qu'Aszaf (537), la principauté de Djézireh fut effectivement conférée par le divan impérial à Nâszir-big, qui s'en retourna à Djézireh. Dès qu'il y fut arrivé, Bedr-big se dirigea du côté de Sindjâr, et remit la principauté à son frère. Au bout de deux ans, il se rendit à la Sublime Porte: les cantons de Thoûr et de Heïtème furent détachés de l'Iâlèt de Djézireh (538), et celle-ci fut de rechef conférée à Bedr-big. Il devint, en conséquence, pour le resté de ses jours, souverain absolu de Djézireh en vertu d'un gracieux diplôme de Sa Hautesse, et s'occupa du gouvernement de ce pays. Mais on lui reproche d'avoir fait publiquement usage du *Bènk* (539) dans ses cercles et ses réunions, à tel point que l'on en consommait chaque jour cinq cents drachmes dans ses assemblées, et qu'il en prenait personnellement près de cent drachmes, matin et soir. Il recommandait continuellement au ministre de sa maison princière *وکیل خرج* de prélever le prix

de cette préparation sur les revenus (340) autorisés par la loi, et de ne jamais employer à cet usage l'or dont l'origine serait suspecte (douteuse). Il observait cependant avec l'exactitude la plus scrupuleuse les autres dispositions de la loi et les préceptes de la religion, protégeait et choyait les hommes de mérite et les savants, comme il convenait de le faire; si bien qu'il ne s'en est jamais trouvé, à aucune époque, dans la ville de Djézîreh, un aussi grand nombre que ceux qui s'y étaient rassemblés de son temps; tels sont les Maullas Mou'hammed Bèrq'al'y, Abou-bekr, 'Haçane Sourdjy (R. Bourdjy بوردجي), Zeïne-ou'ddîne le Bèby بیبی, qui, en fait de science pratique et spéculative (341), était le coryphée des savants de son temps et la crème des cheïkhs de son siècle, le Maulla Sèïd 'Aly et tant d'autres, dont les oeuvres circulent parmi les 'Ouléma (savants). On raconte que le Maulla Abou-bekr, ayant été un jour blessé au vif par Bedr-big, prit le parti de quitter Djézîreh. Ce prince se rendit alors chez le Maulla avec les chérifs et les notables, le gratifia de riches présents et de précieux vêtements honorifiques, le combla de bontés infinies et le retint à sa place. A la mort de son frère Nâszir-big, Bedr annexa, comme auparavant, le canton de Thoûr et de Heïtème à sa principauté héréditaire, et parvint à un âge très-avancé. Lorsqu'il eut enfin passé quatre-vingt-dix ans, et qu'il fut à-peu-près centenaire, sa raison et son intelligence déclinèrent à un tel point qu'il faisait des choses entièrement déraisonnables. Si bien que nous avons entendu raconter par des personnes dignes de foi, qu'un individu vint un jour se plaindre à Bedr-big d'avoir été insulté par le boucher (*q'aszszâb*) de la ville. Bedr-big s'imaginait qu'il s'agissait du foulon (*q'aszszâr*), qui devait avoir mal traité le plaignant: il fit, en conséquence, citer, à l'instant même, le maître foulon, et lui fit administrer la bastomade. Après l'avoir reçue, le foulon demanda: «Quel est donc le délit qui a pu attirer ce châtiment à votre serviteur?» Bedr-big lui répondit: «C'est parce que tu as insulté telle et telle personne». Le foulon répliqua: «*Émîr* (Prince)!, c'est le boucher (*q'aszszâb*) qui l'a

insulté; et moi, je suis foulon (*q'aszszâr*)». Bedr-big reprit: «Les mots *q'aszszâb* (bouêher) et *q'aszszâr* (foulon) sont homonymes, car il y a une *allitération* (342). Il est facile de réparer une telle erreur».

Lorsque ce prince eut atteint le terme de sa carrière, il se rendit à l'appel du Dieu de vérité, et laissa un fils nommé Mir-Mouhammed.

### L'émir Mou'hammed, fils de Bedr-big.

Il était, du vivant de son père, le pivot des affaires de l'État, et se montra extrêmement avide d'amasser des richesses et de la fortune. On raconte qu'il possédait douze mille brebis ayant chacune leur agneau (343), et que, chaque année, il tirait des sommes considérables du produit de ses troupeaux. Il avait, en outre, fourni cent mille volailles مرغ aux *Râïa* et aux agriculteurs de son pays, et percevait annuellement un certain nombre d'oeufs pour chacune d'elles. Bref, il avait le bras long, lorsqu'il s'agissait de thésauriser et de grossir sa fortune.

Après le décès de son père, Mir-Mou'hammed devint prince absolu de Djézireh; et, au bout de sept années de règne, il accompagna, en 986 (A. D. 1578), les armées triomphantes de l'islamisme, lorsque le second vézir et *Lala* (gouverneur du Sulthan) Q'ara Mouszthafa-pacha eut reçu du sulthan Mourâd-khân l'ordre de soumettre la Géorgie et le Chîrwân (344).

Quand les troupes de ce pacha, qui répandaient le même effroi que le jour de la résurrection, envahirent la Géorgie, Mou'hammedy-khân, connu sous le nom de *Toqmaq* (le marteau), petit-fils de Q'âziq Hamzah l'Ustâdjlou, gouverneur général (*Mîr-i-Mîrân*) du *Tchoqour-Sâad* (345) et Imâm-q'ouly Soulhân le Q'adjâr, *Mîr-i-Mîrân* du Q'ara-bâg' et de Guëndjeh dans la province d'Arrân, vinrent, avec un corps formidable d'environ dix mille cavaliers Q'izilbâches, intercepter le passage à Mouszthafa-pacha au lieu nommé *Tchildir* (346), où ils rencontrèrent l'armée turke, dont le nombre égalait celui des étoiles. Le hasard voulut

*Texte  
persan,  
p. 130.*

que, dans la même journée, Derviche-pacha, Béglerbégu du Diârbekr chargé du commandement de l'avant-garde (547), marchât à la tête de l'armée de l'islamisme. Ce fut dans ce lieu nommé Tchildir que les deux armées se rencontrèrent au pied de la montagne, dans l'après-midi, au moment où le soleil allait se coucher. Les valeureux Kourdes (548), dédaignant cette troupe nombreuse et entraînés par leur témérité et leur extrême présomption, se précipitèrent sur ce corps d'armée (قوم *Q'oum*) sans s'inquiéter de la marche perfide des années et des mois.

(Vers) (549). Lors même que tu serais lion, ne dédaigne jamais ton ennemi, et songe qu'il parviendra (un jour) à prendre les lions. Toi, qui appartiens à la classe des bons, ne t'enorgueillis pas de la bonté, car il existe dans le monde une foule de gens de bien qui l'emportent sur les autres. Ne te vante pas de ton poignet de fer, car les forgerons parviennent à fondre le fer.

Les Q'izilbâches déployèrent, en présence de l'armée de Roûme (othomane), un petit corps de misérables (بی سرویا) troupes (550), au nombre d'à-peu-près deux à trois mille hommes, tandis que les braves qui avaient pris part à maintes batailles et les lions exercés aux combats se tenaient tranquillement en embuscade au pied de la montagne. Dès que cette troupe peu imposante (بی شکوه) s'offrit aux regards de l'armée nombreuse (des Turks), les héros kourdes assaillirent, comme des lions rugissants, cette troupe de Q'izilbâches en désordre, qui, après avoir été agglomérés comme le noeud des Pléïades, se dispersèrent à l'égal des pleureuses accompagnant la bière dans la Petite et la Grande Ourse<sup>1</sup>). Mais il sortit soudain des ravins de cette montagne près de six mille cavaliers montés sur des coursiers arabes et habiles lanciers, qui se précipitèrent tous en masse sur l'armée disséminée des Kourdes avec l'impétuosité d'un torrent mugissant et d'un dragon furieux qui vomit des flammes: ils firent, en même temps,

1) Cf. Mr. l'Académicien Bern. Dorn, *Description of an arabic celestial globe*, p. 11, 12, 17 N<sup>s</sup> 1, 2 et 22.



parvenir jusqu'à la voûte éthérée leurs cris de guerre et le son éclatant de leurs trompettes sonores کرنا et de leurs clairons نغیر<sup>1)</sup> (531).

(Vers) Le bruit des sabots et le hennissement des coursiers ébranlèrent la lune et le poisson (gigantesque, qui soutient le globe terrestre). On vit de toutes parts le bois des flèches hérissier le corps blessé des combattants comme de grosses veines gonflées par l'ardeur belliqueuse. Le sang qui jaillissait du sommet de la tête (des braves) se dressait comme un panache sur le cimier de leur casque. La hache d'armes, se baignant dans le sang des héros, était surmontée d'une crête semblable à celle des coqs belliqueux.

Eu somme Mir-Mou'hammed succomba dans ce combat, conjointement avec Szarou-khân-big, prince de 'Hazzou ('Hzou), Doumân-big le Zerraqy et Mir-Mou'hammed de Finik (532). L'armée Q'izilbâche fut enfin mise en déroute, et il resta, de part et d'autre, près de trois à quatre mille hommes sur le champ de bataille<sup>2)</sup>. Au moment où Mir-Mou'hammed fut tué, il se trouvait dans son trésor deux cent mille pièces d'or (sequins الترن) frappés au coin du sulthan, outre les étoffes précieuses, les autres effets et marchandises, et les ustensiles ornés de pierreries (533). Le nombre de ses enfants se bornait à un fils nommé Soulthân Mou'hammed, âgé de cinq ans, et à quatre filles, qui furent ses uniques héritiers. Aucun des princes du Kourdistân n'a possédé de nos jours des trésors aussi considérables.

### Soulthân Mou'hammed, fils de l'émir Mou'hammed.

Il devait le jour à la fille de Mélik-Mou'hammed, fils de

1) Ajoutez ici le passage suivant qui est omis dans ma copie: «Le champ de bataille, où retentissait le hennissement des coursiers aussi prompts que le vent, offrait le tableau du jour de la résurrection. La campagne et la plaine baignées du sang des braves avaient pris une teinte rosée comme l'aurore. L'aube matinale de la félicité des guerriers de tous les rangs خواص وعوام s'assombrit, comme le crépuscule du soir, dans cette effroyable vallée».

2) Sur la bataille de Tchildir, voyez Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 63 — 65.

Mélik-Khalîl, prince de 'Hiszn-Keïfa, et était encore en bas âge à l'époque de la mort de son père. Or, il est d'usage dans le Kourdistân que, quand un père laisse en mourant un orphelin en bas âge, on lui donne le titre honorifique et le nom de son père. Il peut se faire aussi, qu'à cause du *nom propre* علم de *Soulthân*, qui se trouvait au commencement de son nom در اول اسم, on ait omis ce mot, et que l'on n'ait conservé que le nom de *Mouïhammed* (554): Dieu le sait. Comme sa mère était une femme sensée et avait hérité des sommes considérables du père et du fils, elle appaisa (consola) et satisfit par ses dons et ses bienfaits les héritiers de la souveraineté (royauté ممالك) (555) ainsi que les Aq'as de la peuplade Bokhty, et traita les Ra'ïa et les indigènes du pays avec douceur et affabilité. Elle donna ses filles en mariage à Mîr-Nâszir et à Chêref-big, fils de khân Abdâl, et confia (556) aux mains habiles des fils de ce khân l'administration des affaires d'un intérêt général کلی et des moins importantes جزوی de cette contrée. Elle veilla réellement avec tant de sollicitude à la garde, à la défense, à la police et à la conservation du pays de Djézîreh, qu'il eût été impossible d'y mettre plus de soins. Cette princesse emmena un jour son fils à Constantinople, à la cour du sulthan Mourâd-khân, où elle se concilia les grands dignitaires et les notables par des dons, des présents et des raretés d'un grand prix. Le monarque, lui ayant fait l'honneur de lui décerner une magnifique robe d'honneur et de renouveler son diplôme d'investiture, lui accorda la permission de s'en retourner, et ils revinrent à Djézîreh. Lorsque ce jeune prince eut gouverné ce pays pendant cinq ans, sa vertueuse mère mourut, et il tomba lui-même malade quelques jours après. En 991 de l'hégire (A. D. 1583) son âme, semblable à un oiseau du séjour de la sainteté, s'envola de son corps qui lui tenait lieu de cage, et alla se reposer sur un des rameaux du *Thouba* du Paradis (557). D'après une autre version, les héritiers de l'autorité souveraine et ses compétiteurs mêlèrent à ses mets des substances vénéneuses et l'empoisonnèrent. Comme

*Texte  
persan,  
p. 152.*

il ne restait plus d'autres enfants de Bedr-big, sa lignée s'éteignit avec ce jeune prince.

### Nâszir-big, fils de Châh 'Aly-big.

Il était admis dans la société intime du sulthan sous le règne de Souleïmân-khân et sous l'administration du Grand-vézîr Roustème-pache (358), pendant que Derviche Ma'hmoûde Kellédjîry (359) gérait les affaires de ce ministre, qui, pour l'habileté, était un second Aszaf (fils de Barakhïa). Ce derviche Ma'hmoûde était originaire de la grande tribu Roujéguy et avait été un des disciples du Maulla Idrîs, qui lui avait enseigné l'art poétique et les règles du style soutenu. Il occupa, pendant quelque temps, la place de *Mounchy* (Secrétaire d'État) de Chèref-big, prince de Bidlîs, qui lui conféra plus tard le poste de vézîr et de ministre (360); et après que ce prince eut été mis à mort, il se rendit en Roumilie (361) et devint précepteur de la fille du sulthan Souleïmân-khân, qui épousa Roustème-pacha. Les fonctions de bibliothécaire des lieutenants (نواب) du sulthan Souleïmân-khân lui furent enfin conférées (362). Son crédit s'accrut progressivement à un tel point, que la plupart des princes du Kourdistân y eurent recours. C'est ainsi que le vézîr Roustème-pacha fut initié dans les affaires de ce pays, et qu'il s'opéra des changements et des mutations dans le personnel des princes de ces contrées.

*Texte  
persan,  
p. 133.*

Le but que nous nous sommes proposé en traçant ce préambule a été de rappeler que le Grand-vézîr Roustème-pacha poussa, comme il a été dit précédemment, Nâszir-big à se révolter contre son frère Bedr-big et à postuler la principauté de Djézîreh. Nâszir, suivant ce conseil, se rendit à la cour céleste du sulthan Souleïmân, et la principauté de Djézîreh lui fut effectivement confiée. Lorsqu'il l'eut gouvernée pendant deux ans, Bedr-big se dirigea de même vers la Porte impériale; et le monarque, ayant détaché les cantons de Thoûr et de Heïtème de la principauté de Djézîreh, les conféra, à titre de Sandjâq, à l'émîr Nâszir, et re-

mit à Bedr-big lui-même la susdite principauté. Nâszir-big ne tarda pas de mourir dans son Sandjâq de Thoûr et de Heîtème, et Bedr-big annexa de rechef les susdits cantons à sa principauté, comme ils l'avaient été précédemment. Bref, les changements et les mutations etc. que subirent les princes du Kourdistân eurent lieu, comme le croient quelques personnages de marque, grâce à l'influence du derviche Ma'hmoûde-pacha le Kellédjiry; mais revenons à notre sujet:

Lorsque Nâszir-big fut décédé, son fils le khân Abdâl se rendit de nouveau à la cour impériale sous le règne du sulthan Sélimè-khân et sous le ministère du Grand-vézir Mou'hammed-pacha, dans l'espoir d'obtenir le Sandjâq de Thoûr et de Heîtème. Bien plus, le démon (*div*) de la présomption suggéra à son cerveau (plein de chimères) des vues ambitieuses sur la principauté de Djéziréh (563), et il fit même tous ses efforts pour la faire abolir تلاشى. Le vézîr Mou'hammed-pacha, mû non seulement par l'amitié qu'il portait à Bedr-big, mais encore par le désir de maintenir le bon ordre dans le monde entier et par son attachement pour la famille de ces illustres princes, conçut l'idée de châtier et d'humilier le khân Abdâl, qu'il résolut de faire emprisonner et de punir کوشمال, comme il le méritait. Il envoya, en conséquence, le Tchaouche-bâchy Mou'hammed ag'a, avec quelques tchaouches (messagers d'État) de la sublime Porte, pour mander khân Abdâl. Celui-ci venait précisément de se rendre à la mosquée cathédrale d'Andrinople, avec quelques fils d'émirs Bokhty et plusieurs personnes de sa suite, pour y faire (564) la prière de l'après-midi prescrite par la loi (565). Au moment où il l'avait achevée, le Tchaouche-bâchy vint le trouver avec quelques huissiers, et ils l'invitèrent à se rendre au divan du Grand-vézîr. Une foule de Kourdes dirent aussitôt: «Puisque le Tchaouche-bâchy de l'Empereur vient d'arriver avec quelques-uns de ses subordonnés pour mander le khân Abdâl, il est à présumer que leur arrivée n'est pas de bon augure, et il est très-possible que l'on veuille attenter à ses jours, et que l'on ait résolu de le faire mourir». Sur cette

simple présomption *آزادگی*, un Kourde de la suite du khân Abdâl nommé *Cheïkh-i-Cheïkhân* (le Cheïkh des Cheïkhs), qui était entré après le Tchaouche-bâchy, lui plongeait entre les deux épaules un poignard dont la pointe lui sortit par la poitrine. A cet aspect, les Tchaouches qui l'avaient accompagné se dispersèrent, et allèrent trouver le Grand-vézir, à qui ils exposèrent la conduite de ce Kourde. Khân-Abdâl et ses compagnons, consternés de cet événement, en furent effrayés et alarmés: ils se dispersèrent tous dans la ville d'Andrinople, et se cachèrent dans tous les coins. Quelques-uns d'entre eux sortirent des murs, et s'enfuirent dans la campagne. Le vézîr et le monarque (366), ayant donné aux habitants de la ville l'ordre d'arrêter le khân Abdâl et de s'emparer des personnes de sa suite, des crieurs publics proclamèrent ces ordres dans les rues et les divers quartiers d'Andrinople. On fit, en conséquence, des perquisitions de tous côtés, et l'on ne tarda pas à se saisir de khân Abdâl et de la plupart de ses gens, que l'on amena tous au divan. Au même instant, il émana du sulthan un firman aussi prompt à s'exécuter que les arrêts de la Providence, qui enjoignait de faire mourir le khân Abdâl avec ses adhérents. On le mit donc à mort avec environ cent notables (*A'ïân*, officiers?); et les agents du fisc confisquèrent ses capitaux et ses effets mobiliers, qu'ils déposèrent dans le Trésor. Il laissa sur la surface de la terre, comme souvenirs de son existence, sept fils distingués par la pureté de leurs mœurs, savoir: 1° l'émîr Nâszîr, 2° l'émîr Ècheref (émîr Chèref A.), 3° l'émîr Mou'hammed, 4° Châh 'Aly, 5° l'émîr Seïf-ou'ddîne, 6° l'émîr 'Izz-ou'ddîne, et 7° l'émîr Abdâl.

L'émîr Nâszîr avait d'abord fait la campagne d'Ervân au nom de Soulthân Mou'hammed, prince de Djézîreh; et lors de son retour de cette expédition (367), le vézîr et Serdâr Ferhâd-pacha apprit, en arrivant près de Q'arsz, la mort de Soulthân Mou'hammed. L'esprit éclairé de ce victorieux généralissime résolut de confier la principauté de Djézîreh à l'un des héritiers de l'autorité souveraine, qui accompagnaient les armées triomphantes

*Texte persan, p. 135.*

du sulthan. Les notables (officiers supérieurs) Bokhty se prononcèrent tous, à l'unanimité, en faveur de l'émir Nâszir, et vinrent trouver l'auteur de ces lignes pour le prier de soumettre leur requête au Serdâr. Celui-ci, l'ayant agréée, accorda généreusement la principauté de Djézireh à cet émîr; mais l'émîr 'Azîze, fils de Kek (R. Kilik) Mou'hammed, fit exposer clandestinement au Serdâr, par l'entremise de Bâly-tchaouche, que Soulthân Mou'hammed avait laissé, en mourant, près de cent mille (pièces frappées) au coin du sulthan صد هزار سکه سلطانی outre une quantité incalculable d'effets mobiliers et de capitaux, et qu'il n'avait point d'autres héritiers que deux soeurs. Or, ajoutait-il, j'ai plus de droits à la principauté que l'émîr Nâszir. Si donc l'Hâ-lêt de Djézireh m'est confiée, je verserai au trésor impérial près de cent mille ducats (*Floury*) impériaux provenant de la succession de Soulthân Mou'hammed, outre douze (368) mille ducats de mes propres deniers. L'adroit (l'habile) Serdâr considéra cette proposition comme une excellente aubaine; et, le lendemain, qui était le jour fixé à l'émîr Nâszir pour être admis au baise-main, il invita, en même temps, l'émîr 'Azîze à se présenter également au divan. Lê Serdâr, adressant la parole aux *notables* (officiers supérieurs) Bokhty, leur dit: «De l'émîr Nâszir et de Mir-'Azîze, lequel des deux est le plus proche parent de feu Soulthân Mou'hammed?» Les notables de Djézireh répondirent: «C'est l'émîr 'Azîze, qui est, en quelque façon *واسطه و بيك* le plus proche». Le

*Texte  
persan,  
p. 136.*

Serdâr répliqua: «La principauté de Djézireh revient, par conséquent, à titre d'héritage à l'émîr 'Azîze; et il me paraît préférable et plus convenable de la lui allouer». Les notables de Djézireh répartirent: «Quoique Mir-'Azîze soit proche parent de Soulthân Mou'hammed, et que la principauté lui revienne de droit, à titre d'héritage, cependant toutes les grandes et les petites tribus, ainsi que les notables du pays sont dévoués à Mir-Nâszir, qui est même plus capable que les princes, ses prédécesseurs, de garder, de défendre, de maintenir en bon ordre et de conserver la princi-

pauté». «Malgré cela, reprit le Serdâr, j'accorde le titre de prince à l'émir 'Azize». Un des notables Bokhty, s'étant pressé de répondre, dit au Serdâr: «La volonté de notre héroïque غازى Sulthan Souleimân est, que nous proclamions prince parmi nous tout individu que les grandes et les petites tribus auront agréé: nous n'acquiesçons donc pas à la nomination de Mir-'Azize». Le Serdâr, irrité par ces paroles, fit appeler l'exécuteur des hautes oeuvres, et fit mettre à mort l'émir Nâszir à la porte même de la tente du divân, le jeudi, vingt-neuf du mois béni de Ramazân de l'année 991 (5 octobre 1583). En le voyant périr aussi innocemment, des hurlements ولوله (569) pareils à ceux du jour de la résurrection se firent entendre dans la foule, et tous les indices de ce désastre suprême فزع اكبر se manifestèrent aux mortels. La consternation fit couler un torrent de larmes des yeux des vieillards et des adolescents: elle ternit et obscurcit la vue des gens clairvoyants de tous les rangs صغار و كبار (570).

(Vers) Le monde fut déconcerté et bouleversé en se voyant, à son grand étonnement, dans une situation aussi difficile et cruelle. L'affliction suscitée par ce deuil, qui brisait l'âme, fit couler de tous les yeux des larmes de sang émanées du coeur.

La principauté de Djézireh fut ensuite remise à Mir-'Azize, qui reçut un cafetan impérial, et qui fut comblé de témoignages de bienveillance de la part de son auguste monarque. On le fit accompagner par Bâly-tchaouche, et on l'envoya prendre possession de Djézireh. Quant à l'émir Chèref, il se cacha avec ses frères et ses amis, dans le canton de Thanzy (571), et notre calame dénué de talent (572) décrira plus loin, avec le secours du Dieu de gloire à qui s'adressent nos louanges, les événements qui leur arrivèrent postérieurement.

*Texte  
persan,  
p. 137.*

### L'Émir 'Azize, fils de Kék (R. Kilik) Mou'hammed.

Lorsqu'il eut pris les rênes du gouvernement de Djézireh, grâce à la protection et à l'appui de Ferhâd-pacha, et qu'il eut

administré ce pays pendant un an et quatre mois, le Grand-vézir 'Otmân-pacha (373) conféra cette principauté à Mir-Mou'hammed, fils du khân Abdâl. Quant à Mir-'Azîze, il fut destitué, et accompagna les armées victorieuses de l'islamisme dans l'expédition de Tébrîze, où il s'appliqua, de tout son pouvoir, à rendre à son souverain tous les services qui dépendaient de lui : il quitta ensuite Djézîreh et vint se fixer à Sindjâr.

Lorsque 'Otmân-pacha mourut à Tébrîze (374), et que Ferhâd-pacha, promu, pour la seconde fois, au grade de Serdâr (général en chef), partit pour la campagne de Perse, Mir-'Azîze vint lui offrir ses hommages à Ärzeroûme, et la principauté de Djézîreh lui fut conférée, à condition que trente villages habités par des infidèles et dépendants de cette principauté seraient annexés aux domaines impériaux, et que, chaque année, il verserait au trésor une somme d'à-peu-près soixante mille ducats (Floury) provenant du revenu des villages susmentionnés.

En apprenant cette nouvelle, l'émir Mou'hammed se rendit à la Porte du sulthan; et lorsque les rênes de l'administration des affaires du vézirat furent remises aux mains capables de Sinân-pacha (373), Mir-Mou'hammed fut envoyé en Roumilie, sur la demande de Mir-'Azîze, pour qu'il ne se trouvât plus au centre (foyer) des discordes et des dissensions.

L'émir 'Azîze conféra, à titre de Sandjâq, à son fils nommé 'Hadjy-big le canton de Thanzy, qui était le lieu de retraite et qui fournissait à la subsistance de l'émir Chèref et de ses frères; et il prit à tâche de se défaire des fils du khân Abdâl. Il s'occupait ensuite à gouverner sa principauté au sein de l'aisance et de la tranquillité, sans conteste et sans compétiteur. Quelques jours s'étant écoulés de la sorte, l'émir Chèref, fils du khân Abdâl, de concert avec ses frères les émirs 'Izz-ou'ddîne, Seïf-ou'ddîne et Abdâl, dont chacun avait crû, comme un noble rejeton, dans le parterre de la principauté, et était, en quelque sorte, un cyprès élancé, dont la cime altière s'élevait, dans la roseraie du gouver-



nement, jusqu'à la constellation de la Chèvre<sup>1)</sup>; ces émirs, disons-nous, dont les belles qualités avaient séduit et captivé les diverses peuplades et tribus, et dont la noble bienfaisance leur avait gagné tous les coeurs, ceignirent leur âme du ceinturon de l'inimitié pour disputer l'autorité souveraine à Mir-'Azize, et s'appliquèrent à contre-carrer ses agents, dans l'intention de venger le sang de leur frère Nâzir. Ils allèrent même jusqu'à déposséder Mir-'Azize de la principauté de Djézireh, et ils ne laissèrent plus en son pouvoir que la ville et le château fort. Ce prince, s'étant vu forcé de confier la garde et la défense de la ville et du château aux soins de son fils 'Hâdjy-big et de son neveu Mir-Hawènde, se rendit à la cour impériale, qui servait d'asile au monde entier, pour tirer vengeance du khân Abdâl.

Dès que l'émir Chèref et ses frères eurent pris possession des environs et des alentours de Djézireh, de ses villages et de ses cantons, la plupart des peuplades Bokhty se liguèrent avec lui et vinrent attaquer la place, dont elles commencèrent le siège. Celui-ci se prolongea pendant quarante jours; et les assiégés, ne recevant aucun secours ni aucune assistance de la part de Mir-'Azize, se virent réduits à la dernière extrémité. Le hasard voulut que 'Hâdjy-big, qui était venu demander des secours à Ibrahîme-païcha, Bèglèrbéguy du Diârbekr, et réclamer son appui, décédât à la même époque, et Mir-Hawènde avec quelques personnes de sa suite, laissant dans la place la femme هل et la famille de Mir-'Azize, ouvrirent, au milieu de la nuit, la porte du château, et en sortirent.

L'émir Seïf-ou'ddîne, frère de l'émir Chèref, ayant eu connaissance de ce qui venait de se passer, lui intercepta le passage. Ils en vinrent aux mains et se livrèrent un combat, dans lequel l'émir Seïf-ou'ddîne fut tué de la main de l'émir Hawènde. Celui-ci se tira sain et sauf de ce goufre; mais, l'émir Cbèref et l'émir

*Texte  
persan,  
p. 159.*

---

1) Voyez Mr. l'Académicien Bernard Dorn, *Description of an arabic celestial globe*, p. 14, N<sup>o</sup> 12.

‘Izz-ou’dîne pénétrèrent dans le château de Djézireh, où ils pillèrent et ravirent les richesses ainsi que les effets de Mir-‘Azize et de tous ses amis. Ils abandonnèrent sa femme et sa famille, comme prisonniers, entre les mains de la nation kourde, et partagèrent entre eux les jeunes esclaves, qui étaient à la fois ses chanteuses et ses concubines, et dont ils prirent possession (376). Le fils de Mir-‘Azize, qui était encore en bas âge, disparut aussi dans cette conjoncture. Dès que ces nouvelles se furent répandues à la Sublime Porte, et furent parvenues aux oreilles de Sa Hautesse, Elle fit partir Mir-‘Azize avec ‘Houceïne-pacha, *Mir-i-Mirân* de Maüszul, et adressa aux émirs et aux princes du Kourdistân un firman auquel ils ne pouvaient se dispenser d’obéir, et qui leur enjoignait de marcher sur Djézireh de concert avec ‘Houceïne-pacha, d’enlever ce pays aux compétiteurs de Mir-‘Azize, de le remettre au pouvoir de ce prince, de se rendre maîtres de la personne de Mir-Chèref et de ses frères, qui avaient occupé de vive force la ville de Djézireh, de faire peser sur leur coeur les actions repréhensibles dont ils s’étaient rendus coupables (377) et de se hâter de les punir, de façon que leur châtimement pût servir d’exemple aux autres rebelles.

‘Houceïne-pacha s’empressa d’obéir à cet ordre, et marcha sur Djézireh dans le courant de l’hiver de l’année 999 (A.D. 1591) avec Mou’hammed-big, prince de ‘Hazzou (‘Hzou), et l’armée de Maüszul. Aussitôt que l’émir Chèref et ses frères furent instruits de son approche, ils évacuèrent la place et se dirigèrent du côté de Thanzy, d’où ils émmènèrent leurs femmes et leurs familles *اهل و عيال*, et se rendirent à *Khizân* et à *Mèkès* (378). ‘Houceïne-pacha laissa Mir-‘Azize dans l’intérieur du château de Djézireh, et s’en retourna. Dès que ce pacha se fut retiré, l’émir Chèref, conjointement avec ses frères et la plupart des notables, alla faire le siège de Djézireh. Mir-‘Azize, ne se sentant pas la force de leur résister ni de soutenir leur assaut, évacua le château ainsi que la ville, et prit la fuite avec l’émir Hawènde. L’émir Chèref se mit à sa poursuite. Mir-Hawènde reçut la mort de la main de

l'émir Chèref qui le poursuivait تکامشى; et l'on trouva, au bout de quelques jours, Mir-'Azize iuanimé et privé de vie dans les stépes et dans le désert.

(Vers) (579) «Telle est la marche de la sphère antique du ciel: du moment où tu oses lever fièrement la tête, elle t'extermine. Dans ce palais azuré à deux issues, le pleureur suit de près le musicien».

### L'émir Mou'hammed, fils du khân Abdâl.

Lorsqu'en 991 (A. D. 1583), le Grand-vézir Ferhâd-pacha (580) fit exécuter Mir-Nâsîr, frère de Mir-Mou'hammed, il confia la principauté de Djézîreh à Mir-'Azize, et envoya Bâly-tchaouche prendre possession des richesses de Soulthân Mou'hammed. L'émir Mou'hammed emmena la femme (هل les femmes?) et les enfants de son frère, qui avait été cruellement immolé, et alla demander justice à la cour du Sulthan, dont l'élévation égalait celle du trône céleste. Par un effet du hasard, Ferhâd-pacha, qui s'était rendu coupable de quelques méfaits, venait d'être démis du commandement en chef de l'armée de Perse, et le poste de Serdâr avait été confié à 'Otmân-pacha, qui avait destitué Mir-'Azize de sa principauté, et avait conféré l'Iiâlèt de Djézîreh à l'émir Mou'hammed (581).

Quand 'Otmân-pacha mourut à Tébrîze, et que le commandement en chef de l'armée de Perse fut confié, une seconde fois, à Ferhâd-pacha, comme nous l'avons raconté précédemment, Mir-'Azize se rendit à Ärzeroûme pour y faire sa cour à Ferhâd-pacha. La principauté de Djézîreh lui fut alors accordée, sous la condition expresse que trente villages arméniens, qui en dépendaient, seraient enclavés dans les domaines impériaux, et que, chaque année, il serait versé au trésor une somme de soixante mille ducats (Floury) provenant des revenus des villages susmentionnés.

Mir-'Mou'hammed, se voyant destitué, se rendit à la cour du monarque, dont la puissance ne le cérait point à celle de Djèm-

*Texte  
persan,  
p. 141.*

chède; et, à la suite de quelques pourparlers, il partit, conformément aux ordres de Ferhâd-pacha, pour la province de Bude, où on lui avait assigné une pension, à condition qu'il s'y fixerait pour le reste de ses jours. L'émir Chèref et tous ses frères suivirent l'étrier victorieux du Serdâr dans la campagne de Géorgie (381<sup>a</sup>); et après le retour de ce généralissime triomphant de sa guerre et de son expédition contre les infidèles, l'émir Chèref se rendit avec ses frères dans le canton de Thanzy, où ils vécurent dans la retraite. Mais Mîr-'Azîze ne les laissa pas non plus en possession de ce canton, car il fit délivrer par le divan impérial un brevet d'investiture à son fils 'Hâdjy-big, à qui ce canton fut conféré à titre de Sandjâq'.

À son arrivée à Djézîreh, Mîr-'Azîze s'appliqua, de tout son génie, à perdre et à détruire les enfants (descendants) du khân Abdâl; mais toutes les mesures qu'il prit à cet effet n'obtinrent point l'assentiment de la Providence, et Mîr-'Azîze, ainsi que son fils 'Hâdjy-big et son neveu Mîr-Hawènde, avec leurs enfants des deux sexes, furent supplantés, et leur race fut détruite, comme on a pu le voir en suivant le fil du discours qui précède. L'émir Chèref, étant parvenu à l'âge de maturité et de discernement, saisit les rênes du gouvernement et chargea ses frères de prendre possession des places fortes et des divers cantons.

Lorsque cette nouvelle fut parvenue aux oreilles des notables et des grands dignitaires qui résidaient à la Porte de Félicité du Sulthan, on se hâta d'envoyer quelqu'un en Bosnie pour en ramener l'émir Mou'hammed dans la résidence impériale de Constantinople. La principauté de Djézîreh lui fut octroyée sur la demande du vézir Ibrahim-pacha, et il fut ordonné à Mou'hammed-pacha le Bosniaque, Mîr-i-Mirân du Diârbékir, ainsi qu'aux émirs (382) du Kourdistân de ramener Mîr-Mou'hammed à Djézîreh, de reprendre cette principauté à ses frères et de la lui remettre. Mou'hammed-pacha se rendit à Djézîreh avec les émirs du Diârbékir, et l'émir Chèref abandonna, sans conteste et sans démêlé, le château fort et le pays à son frère. Mîr-'Mou'hammed partit

*Texte  
persan,  
p. 142.*

en personne pour le canton de Thanzy, où il se fixa. Au bout de quelques jours, les notables Bokhty intervinrent comme médiateurs, et menèrent l'émir Chèref à Djézîreh. Les deux frères eurent une entrevue et conclurent une paix fallacieuse (583), qui assignait, à titre de pension, à l'émir Chèref, ainsi qu'à tous ses frères et adhérents, le canton de Châkh (584) avec plusieurs villages et localités, qui formaient à-peu-près la moitié de la province de Djézîreh, tandis que Mir-Mou'hammed se réserva la ville même et quelques autres cantons, à la charge de payer la somme de cent cinquante mille ducats (Floury), que l'on s'était engagé à compter au Sulthan et au vézîr. Les deux parties contractantes ratifièrent ce traité; et au bout de quelques jours, tous les notables Bokhty se prononcèrent en faveur de l'émir Chèref. L'émir Mou'hammed, voyant cette défection des diverses peuplades et tribus, et sachant d'avance qu'il serait hors d'état d'acquiescer les redevances auxquelles il s'était obligé, attendu qu'elles se montaient à une somme exorbitante, abandonna et évacua Djézîreh.

Lorsque les Chèrifs, ainsi que les notables de l'empire et les grands dignitaires de la Porte de Félicité du défunt sulthan Mourâd-khân eurent constaté le mérite et la capacité de l'émir Chèref, l'Iâlèt de Djézîreh lui fut octroyée: on lui délivra, en conséquence, un diplôme d'investiture; et des lettres patentes qui lui déféraient la principauté lui furent expédiées à Djézîreh. En apprenant ces nouvelles, Mir-Mou'hammed prit la fuite et se réfugia à la cour de Mou'hammed-big, prince de 'Hazzou ('Hzon). Comme la soeur de ce dernier était la femme de Mir-Mou'hammed, il laissa à 'Hazzou ses femmes et sa famille *اهل و عيال*, et se rendit à la cour du Sulthan sous les auspices et la protection de Mou'hammed-big. Le monarque, guidé par sa clémence infinie, lui accorda le Sandjâq de 'Hiszn-Keïfa; et il s'attacha, de même que la victoire et le triomphe, au glorieux étrier de Sa Hautesse à l'époque où Elle entreprit la conquête et la prise d'Agria (Eger), pendant la guerre que l'on fit aux infidèles hongrois (585). Au moment où

nous traçons ces lignes, le divan du sulthau Mou'hammed-khân *G'âzy* (puisse son khalifat se perpétuer!) vient de lui assigner la principauté de Djézirch; mais, comme il se méfie de l'émir Chèref, il n'ose pas en venir prendre possession.

### L'émir Chèref, fils du khân Abdâl.

C'était la crème de la famille et la fleur de la dynastie des princes de Djézirch. Armé du mail de la générosité et du génie, il avait enlevé à tous ses pairs et ses émules la paume de la pré-éminence et de la supériorité sur le champ d'honneur et dans la lice de la libéralité et de la valeur. Il se distingua sans cesse, au milieu du tumulte des combats, par ses charges brillantes, où il déployait la vigueur de son bras formidable et écrasait (l'émemi) sous son glaive aussi prompt que la foudre (386).

(Vers) Lorsqu'il déploie sa munificence, Hâtème (tout confus) rougit d'exercer sa libéralité: s'il s'agit de se mesurer avec lui, Roustème a honte de se présenter au combat.

En effet, les paisibles *Rá'ia*, de même que les valeureux guerriers, jouissent également de sa justice et de sa bienfaisance: les étrangers, comme les régnicoles, lui savent gré et lui sont reconnaissants de la bonté de son caractère; les nations les plus lointaines, aussi bien que les peuples les plus voisins, lui sont dévoués de cœur et d'âme. Amis et ennemis, tous également pénétrés d'admiration pour ses procédés bienveillants et ses aimables qualités, lui souhaitent, à l'unanimité, bonheur et succès.

(Vers (387) Les procédés de son caractère plein de noblesse sont la perfection de l'espèce humaine. Les bienfaits que répand son habile main sont les fruits du palmier de la bienfaisance. Si le nuage de sa bonté répand ses ondées vivifiantes sur une terre stérile et marécageuse, elle devient, par sa fraîcheur et sa verdure, un objet de jalousie pour le parterre d'Irème.

Après les différends qui s'étaient élevés entre l'émir 'Azize, Mir-Hawènde, l'émir Chèref et ses frères, et dont la description

circonstanciée se trouve dans la biographie de l'émir 'Azîze (588), les rênes du gouvernement de la principauté de Djézîreh tombèrent entre les mains puissantes de l'émir Chèref, qui déploya toute la sollicitude possible pour garder, défendre, maintenir en bon ordre et conserver ce pays. Sur ces entrefaites, le vézîr qui, à cette époque, était au timon des affaires (589), fit revenir de Bosnie Mir-Mou'hammed, frère de Mir-Chèref, et lui confia l'Iâlèt de Djézîreh. Mir-Mou'hammed étant dénué de capacité, ne put gérer la principauté, comme il a été dit plus haut, et le divan impérial restitua le gouvernement de Djézîreh à l'émir Chèref. Lorsque celui-ci l'eut administré pendant quelques jours, son frère 'Izz-ou'ddîne conçut le désir de régner à Djézîreh, et l'oiseau de l'ambition déposa son nid dans les créneaux de son cerveau (590). Il pillait et dévastait journellement les alentours et les environs de Djézîreh, et il rassembla sous son drapeau une multitude de gens sans aveu, de vagabonds, de débauchés et d'aventuriers. Chèref-big, qui le redoutait et le craignait, finit par l'inviter un jour à se rendre chez lui. Il se concerta d'avance avec quelques officiers (نوکری serviteurs) investis de sa confiance, et convint avec eux qu'ils mettraient fin à l'existence de 'Izz-ou'ddîne, dès qu'il serait entré dans la maison. Il les apostâ, en conséquence, dans l'intérieur de son habitation, et fit mander 'Izz-ou'ddîne. Dès que celui-ci eut mis le pied dans l'intérieur de la maison, ceux qui y étaient cachés sortirent de leur embuscade, et dégagèrent son cerveau du vent de l'orgueil et de la vanité qui le gonflait. Ce fut à dater de ce jour que l'émir Chèref, devenu prince absolu, se mit à gouverner le pays de Djézîreh, qu'il fait fleurir et prospérer par sa justice et son équité. Il est à espérer que la Divinité le secondera dans ses entreprises.

*Texte  
person,  
p. 144.*

### **Seconde ligne dite Bèdryïeh (de Bedr). Seconde branche, des émirs de Gourguil.**

Il a été dit précédemment, qu'à l'époque où les descendants **اولاد** de Souleimân, fils de Kbâled, partagèrent entre eux la prin-

Texte  
persan,  
p. 145.

cipauté de Djézireh, le canton de Gourguil fut dévolu à Mir-<sup>‘</sup>Hâdjy-Bedr, de qui descendent tous les émirs de Gourguil. On donnait, dans le principe, à cette ville le nom de *Djordégil* جردقيل (391), qui, à la longue, a été changé en *Gourguil*<sup>1)</sup>. C'est dans ce canton que se trouve le mont *Djoûdy*, sur lequel s'est arrêtée l'arche de Noé. (Sur lui soit le salut!) Il contient près de cent villages florissants habités par des Musulmans et des Arméniens; et il possède en outre des campements d'hiver et d'été, qui servent d'habitation aux *uloûs* et aux hordes nomades احشامات; mais revenons à notre sujet.

Mir-<sup>‘</sup>Hâdjy-Bedr mourut dans ce pays, et un de ses petits-fils nommé *Hâdjy-Mouïammed*, fils de *Chêms-ou'ddîne*, lui succéda. Lorsqu'il eut donné, pendant quelques années, tous ses soins au gouvernement de cette principauté, il mourut également, et son fils nommé *Mir-Chêms-ou'ddîne* prit les rênes du gouvernement. Il laissa, à son décès, trois fils nommés *émîr Bedr*, *émîr Hâdjy-Mouïammed* et *émîr Seïd-A'hmed*. Ils régnèrent tous les trois successivement à Gourguil. Mais l'auteur de ces lignes n'a aucune connaissance des événements arrivés sous le règne des deux premiers: il ne s'en est donc pas occupé.

### L'émîr Seïd-A'hmed, fils de l'émîr Chêms-ou'ddîne.

C'était un homme extrêmement brave et valeureux, qui se distingua, sans cesse, par ses charges brillantes sur les champs de bataille et dans l'arène des combats. Lorsque les émirs du Kourdistân se soumirent à la cour du sulthan Sélîme-khân (392), il jouit de la faveur de ce monarque, qu'il divertissait par ses facéties et ses récits pleins d'enjouement. Après la mort de ce sulthan, il suivit la même marche avec son successeur Souleïmân; et ses manières ainsi que sa façon d'agir lui attirèrent toujours la sympathie des souverains. Ce monarque annexa parfois Maïszul

1) Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 459.



et Sindjâr à (la principauté de) Gourguil, et lui en accorda le gouvernement en lui délivrant des patentes d'investiture.

On rapporte que, au retour du sulthan Souleïmân-khân de la ville de Bag'dâd, séjour du salut, Mir-Seïd-A'hmed se mit dans une bière, qu'il fit déposer sur la route où devait passer le Sulthan. L'empereur demanda des renseignements sur cette bière, et on lui répondit: «C'est Mir-Seïd-A'hmed». Celui-ci dit alors au Sulthan: «Le Sandjâq de Maüszul m'est aussi cher que mon âme. L'empereur vient de l'accorder à un autre, et mon corps est resté privé d'âme; c'est pourquoi je suis gisant, comme un mort, dans mou cercueil». Ce discours plut au monarque, qui réunit de nouveau le Sandjaq de Maüszul à la principauté de Gourguil, et le lui accorda; de sorte que son corps privé de vie fut ranimé, et il jouit, pendant le reste de ses jours, de l'estime et de la considération des souverains. Le château de Gourguil est une des places les plus fortes du Kourdistân, de sorte que l'on rapporte qu'à l'époque où Souleïmân-big Bidjène *بیجن* Og'lou assiégea le château fort de 'Amâdiah, il fut surpris par la saison des frimas sans être parvenu à s'en emparer, et revint dans le canton de *Bèchery* *بشری* (*Bèchîry* *بشیری*) pour y prendre ses quartiers d'hiver. Le prince 'Hakkâry 'Izz-e'ddîne Chîr s'était retranché, à la même époque, dans le château de *Baï* *باي* (593), une des dépendances de sa principauté, tandis que ses autres forteresses et son pays tout entier étaient tombés au pouvoir des officiers (commisaires *کماشنگان*) de la dynastie du Mouton Blanc. Il adressa alors à Souleïmân-hig un message ainsi conçu: «Tant que le château de Gourguil, celui de 'Amâdiah, ceux de *Baï* et de *Souï* (594) dépendant de Bidlîs, seront entre nos mains, nous n'aurons absolument rien à craindre ni à redouter de votre part, car «vos tentes ne paraissent aux yeux des Kourdes que des bouses de vaches».

Bref, Mir-Seïd-A'hmed mourut après avoir exercé, pendant quelque temps, une autorité absolue dans la principauté de Gourguil avec son annexe Maüszul, et son neveu devint, après lui, prince de ce pays.

*Texte  
persan,  
p. 146.*

### L'émir Chems-ou'ddîne, fils de l'émir Bedr.

Il fut investi de l'administration de la principauté de Gourguil après le décès de son oncle Mir-Seïd-A'hmed, et eut trois autres frères nommés émîr Ibrahîme, émîr 'Omèr et émîr 'Hâdjy-Mou'hammed. Lorsque l'émîr Chems-ou'ddîne fut rappelé dans le sein du Très-Haut, après avoir régné pendant quelques années, son frère Mir-Ibrahîme le remplaça sur le trône de la principauté.

*Texte  
persan,  
p.147.*

### L'émîr Ibrahîme, fils de l'émîr Bedr.

Il devint prince de Gourguil à la place de son père. Lorsqu'il surgit entre Bedr-big, prince de Djézîreh, et son fils Nâszir-big, des différends et des contestations au sujet de cette principauté, comme il en a été fait mention d'une manière circonstanciée sous la rubrique de Bedr-big, Mir-Ibrahîme, mû par l'amitié qu'il avait vouée à Nâszir-big, se rendit à Vâu à l'effet d'y obtenir de Ferhâd-pacha, gouverneur général de cette ville, une lettre de recommandation (395) en faveur de Mir-Nâszir, afin qu'il pût se rendre à la Porte de Félicité du sülthan Souleïmân-khân. Précisément à la même époque, le châh Thahmasp (396), par un effet du hasard, inonda les alentours de Vâu et toute cette contrée de ses armées plus nombreuses que les gouttes de pluie. Mir-Ibrahîme, prenant pour guide cet adage «Quiconque parvient à sauver sa tête, gagne déjà beaucoup», chercha à se frayer un passage de Bârkiry à Bidlîs (Bitlîs بتليس A.). Un détachement de Q'izilbâches le rencontra entre Bârkiry et Ardjiche. Mir-Ibrahîme pénétra dans cette place forte, grâce à la vigueur de son bras et à sa brillante valeur. Le châh Thahmasp, qui l'avait poursuivi en personne jusque sous les murs du château d'Ardjiche, en commença, sur le champ, le siège. Celui-ci dura près de quatre mois; et les assiégés, réduits à la dernière extrémité, résolurent de livrer la place par capitulation au châh Thalmasp, sous la condition expresse qu'il leur accorderait la vie sauve. Mais l'émîr Ibrahîme et le détachement Bokhty qui l'escortait ne voulurent, en aucune

manière, accéder à cette capitulation. Les habitants du château s'étant enfin entendus avec le châh Thahmasp, y introduisirent, à la faveur des ténèbres, près de cinq à six cents Q'izilbâches déterminés, et firent pleuvoir, au point du jour, de concert avec les Persans, une grêle de flèches et de balles sur le détachement Bokhty, qu'ils attaquèrent, en même temps, à coups de lances et de cimenterres. Mîr-Ibrahîme fut saisi, dans cette mêlée, par le poignet formidable du Destin, et mis à mort. Son neveu couvert de blessures, fut fait prisonnier avec cinquante ou soixante autres guerriers, que l'on amena en présence du châh Thahmasp. Celui-ci donna, à l'instant même, l'ordre de les scalper tout vifs; et ils rendirent leur âme au Créateur, au milieu des tortures de cet affreux supplice.

*Texte  
persan,  
p. 148.*

#### **L'émîr A'hmed, fils de l'émîr Ibrahîme.**

Le poste d'émîr de Gourguil lui fut confié après la mort de son père, en vertu des lettres patentes du sulthan Souleimân-khân, et il gouverna ce pays pendant trente ans. Il donna le jour à un fils illégitime (ou dénaturé ناعلى?) nommé Mîr-Mou'hammed, qui, parvenu à l'âge de maturité et de discernement, dépouilla son père de sa principauté, et devint, à sa place, *Wâly* de Gourguil avec l'assistance et l'appui de Mîr-'Azîze; car, à l'époque des discordes qui éclatèrent entre ce prince et les enfants du khân Abdâl, Mîr-A'hmed soutenait (protégeait) lesdits enfants, tandis que son fils s'était prononcé en faveur de Mîr-'Azîze. L'émîr A'hmed se rendit à la cour du sulthan Mourâd-khân pour y demander justice; mais il mourut en route de sa mort naturelle (597).

#### **L'émîr Mou'hammed, fils de l'émîr A'hmed.**

Il administra la principauté de Gourguil après en avoir spolié son père; mais il avait peu de jugement, de sagacité, d'intelligence et de perspicacité. Quoiqu'il se fût élevé et eût prospéré pendant quelque temps, grâce à l'assistance et à l'appui de Mîr-

'Azize, il finit par recevoir la mort de la main de ses cousins Mir-'Omèr, Mir-Mou'hammed et Mir-Ma'hmoûde.

### L'émir A'hmed, fils de l'émir Mou'hammed.

Il était encore en bas âge lors du meurtre de son père; mais aujourd'hui, que nous sommes au trois du mois de Ramazân de l'année 1005 de l'hégire (ou 6 avril 1597), la principauté de Gourguil lui est échue en partage, grâce à l'appui de l'émir Chèref, fils du khân Abdâl.

### Troisième lignée dite Abdâlyieh (d'Abdâl) (598). Des émirs de Finik.

Le canton de Finik est exclusivement occupé par quatre grandes tribus nommées *Bedjnéwy*, *Cheq'q'âq'y*, *Mîrân* et *Kounëeh* (599). Ses émirs appartiennent à la lignée de l'émir Abdâl, fils de Souleïmân, fils de Khâled.

*Texte persan, p. 149.*

Il a été dit précédemment, qu'à l'époque où Souleïmân, fils de Khâled, mourut dans le pays de Djézîreh, ses enfants le partagèrent entre eux; et le canton de Finik, entre autres, fut dévolu à Mir-Abdâl. Celui-ci se voua fort longtemps à l'administration de ce canton; et lorsqu'il mourut, cette principauté resta entre les mains de ses enfants et de ses descendants, jusqu'à ce qu'enfin les Turkomans du Mouton Blanc s'en emparèrent. Ce pays fut dès lors en proie aux troubles et à une complète anarchie, jusqu'à ce qu'il eut été soumis, près d'un siècle; à la domination de ces Turkomans. Mais lorsque cette dynastie eut commencé à décliner (600), et que les héritiers de cette principauté furent rentrés en possession de leurs domaines héréditaires, personne n'osa plus dès lors attaquer ce pays, si ce n'est que ce canton fut occupé, pendant quelques jours, par Mir-Mou'hammed, frère de Châh 'Aly-big, à l'époque où ce dernier était prince de Djézîreh. Il fut ensuite restitué à ses princes héréditaires, grâce au secours et à l'assistance de ceux de Djézîreh; et ils se trou-

vent encore en possession de ce canton au moment où nous écrivons, c'est-à-dire en 1005 de l'hégire (1597 de l'ère chrétienne).

### Cinquième section.

#### Des Princes de 'Hiszn-Keïfa, connus sous le nom de Mélikân (Rois)<sup>1</sup>.

Les historiens et les annalistes rapportent que, quand la main de la domination des Âioubides cessa entièrement, en 662 (A. D. 1264), de s'étendre sur la Syrie et sur l'Égypte, et que le *Ferrâche* (Valet de chambre) de la Providence (du Destin) plia le tapis de la souveraineté que cette auguste famille avait étendu sur ce pays, un de ses descendants (601) se tint caché pendant quelque temps dans la ville de 'Hama, d'où il partit ensuite pour se rendre à Mardine et entra au service du prince de ce pays, qui le rangea au nombre des émirs et des seigneurs de sa cour. Ce souverain affable envers ses amis et redoutable pour ses ennemis lui donna une preuve de sa bienveillance en lui accordant le gouvernement du canton de *Szavour* *صاور* (602); mais ce jeune prince, après avoir passé quelques jours à Szavour, s'ennuya de cette résidence et se rendit à *Raas-el-g'ouï* *رأس الغول* (603), lieu généralement connu de nos jours sous le nom de *Hiszn-Keïf*, où il établit son domicile et se maria *نأهل*. L'eau et l'air de ce pays lui furent favorables: il se lia et se familiarisa (604) avec les habitants de cette contrée, qui tous, petits et grands, riches et pauvres, baissèrent devant lui leur tête soumise pour lui témoigner leur obéissance, et qui, après l'avoir reconnu pour leur prince, se mirent à rebâtir la citadelle de leur ville. Précisément à la même époque, les

*Texte  
persan,  
p.150.*

1) Sur les villes de *Hossn-Keïf*, de *Nissibîn*, de *Miafarakein* (sic) et de *Dsche-sirei Omar* voyez Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 448—452, 648, 649.

fondements du palais de l'autorité du souverain (sulthan) de Mârdîne venaient d'être complètement ébranlés et bouleversés; ce prince conçut de vives inquiétudes en voyant reconstruire le château de 'Hiszn-Keif, et il manda le restaurateur de cette citadelle, qui refusa de se rendre à son appel, et qui s'avança de pied ferme dans la vallée de la révolte. Le prince de Mârdîne leva, de son côté, une armée avec laquelle il marcha sur *Raas-el-g'ouïl*, dans l'intention de s'emparer de 'Hiszn-Keif. Le fondateur du nouveau château se présenta au combat, résista de pied ferme et se montra inébranlable dans l'arène de la bravoure; ce qui força le prince de Mârdîne à se retirer sans avoir pu atteindre son but.

A dater de ce jour, le croissant (la petite lune) qui ornait les drapeaux de la dynastie Äioubide recommença à projeter les rayons de la conquête sur les environs et les alentours de 'Hiszn-Keif, et soumit, en peu de temps, ces contrées.

Le nom de cette place est écrit *حسنة كيف* 'Haçane-Keïf, avec un *Sine* (603) dans quelques chartes *الحكام* émanées des sulthans et dans plusieurs manuscrits.

*Texte  
persan,  
p. 151.*

Des auteurs dignes de foi racontent à ce sujet, qu'à l'époque où le fondateur de ce château fort en était le souverain, il fit prisonnier un des Arabes les plus illustres nommé 'Haçane, et l'incarcéra dans la citadelle. La captivité de 'Haçane se prolongea sans que le seigneur du château pût en obtenir ce qu'il voulait, et la chose en vint à un tel point, que ce gouverneur résolut de faire mourir son prisonnier. 'Haçane lui envoya un exprès chargé de lui dire de sa part: «La Fortune m'a abandonné en ce moment, et mon coeur est résigné à la mort. J'ai donc une seule prière à adresser au prince (*Mélik*): c'est de daigner me faire sortir un instant de ma prison et de me rendre la noble cavale que je montais jadis, afin que je la monte encore un moment dans l'intérieur du château, et que je la fasse briller de tout son éclat aux yeux du Mélik, pour lui donner une preuve manifeste et convaincante de l'habileté avec laquelle son serviteur sait manier un cheval et exécuter des évolutions militaires: il prouvera, en même temps,

l'agilité et la promptitude avec lesquelles il sait lancer et arrêter son coursier. Je me soumettrai ensuite, de bon coeur, à tout ce qu'il plaira au prince d'ordonner». Celui-ci agréa la prière de 'Haçane, et donna l'ordre de lui amener sa cavale. On pressa 'Haçane de la monter: il baisa respectueusement la terre, et s'élança sur sa jument aussi imposante qu'une montagne, qui, semblable à l'éclair, lorsqu'il fend l'air, ne pouvait rester un instant en repos, et qui, pareille aux flots agités, parcourait la surface de la terre d'un pas noble et gracieux (606).

(Vers) C'était un coursier tellement rapide et fougueux, que la terre foulée par son sabot ne pouvait distinguer s'il la parcourait sur un seul pied ou sur quatre. Semblable à une larme qui s'échappe de la paupière, il passait au galop (607) sur un brin de cheveu au milieu des ténèbres de la nuit la plus obscure. Sa démarche était tellement légère qu'il s'avancait sur la surface de l'eau comme les bulles qui s'y forment, et sa course était si rapide et si ardente qu'il s'élançait hors du feu comme une étincelle (608). Il franchissait les descentes avec la même promptitude qu'une goutte de pluie (qui tombe des nues) au jour du *Naiïroûz* (de la nouvelle année ou de l'équinoxe du printemps), et prenait son élan pour gravir les hauteurs comme les nuages au mois d'*Adzâr* (mars-avril) (609). Il fuyait comme l'objet de nos désirs, et revenait comme notre nourriture journalière. Il bondissait comme un zéphir et dévorait (tout sur son passage) de même que le feu. Il traçait mille cercles sur un seul et même point, de sorte que l'on eût dit que ses jambes étaient de fer comme les branches du compas.

Lorsque Haçane eut fait galoper, pendant un instant, son cheval de tous côtés, et qu'il eut déployé aux yeux du prince (*Méliké*) toute son adresse et son agilité, il piqua tout à coup son coursier, et se précipita du haut des remparts (des créneaux) du château, qui avaient plus de cent cinquante *guèz de maçonnerie* de hauteur (610), au milieu des flots du *Chatth-el-Arab* qui passe au pied des murs de cette place. Le cheval eut le ventre crevé, et

*Texte  
persan,  
p. 152.*

'Haçane se sauva à la nage de cette mer courroucée et de ce gouffre avide de sang sur la plage du salut (611).

Lorsqu'il eut disparu aux regards du prince, tous les spectateurs s'écrièrent: '*Haçane Keïfè* (Comment, Haçane!); et l'on prétend que c'est à cet événement miraculeux que le château est redevable du nom de '*Haçane Keïfè*, qu'il porte aujourd'hui (612). (Hémistique) Ce fait est extraordinaire, si toutefois il est vrai.

Suivant une autre version, le fondateur de cette citadelle se nommait *Keïfa*, fils de Thaloune, et c'est pour cette raison qu'elle est appelée '*Hiszn Keïfa* (Fort de Keïfa). Dieu le sait (613).

Les principales peuplades عشائر et tribus قبائل (*q'abaïl*) de '*Hiszn-Keïf* sont au nombre de treize nommées<sup>1)</sup>: 1° *Achety*, 2° *Mâhléby* (614), 3° *Mîhrány*, 4° *Bedjnéwy* (615), 5° *Cheq q'âq'y*, 6° *Ustourguy*, 7° *Kourdluî-Kébîr* (Grands Kourdlu), 8° *Kourdluî-Szaq'îr* (Petits Kourdlu), 9° *Richân* (616), 10° *Kichiky* (617), 11° *Djilky* (ou *Djilguy*), 12° *Khandaq'y*, 13° *Souhâny Bidiân* (618).

Les cantons (alentours) les plus considérables du pays ولايت de '*Hiszn-Keïfa* sont: la bourgade (q'aszabah) d'*Is'irde* (619), le canton de *Bèchîry*, celui de Thoûr, et celui d'*Erzène*, qui est au pouvoir des princes de '*Hazzou* ou '*Hzou* (620). Elle est habitée par douze mille infidèles, qui paient la capitation (le *Kharâdj*), à l'exception du canton d'*Erzène*.

A dater du jour où le fondateur dudit château se révolta contre le prince de Mârdîne jusqu'à l'époque où le sein de la robe de son existence fut lacéré par le poignet de la mort, il se voua au gouvernement de cette forteresse avec tous ses alentours et ses divers cantons, et au commandement de ses peuplades et tribus. Nous raconterons plus bas les événements les plus remarquables, qui, après son décès, ont passé de bouche en bouche.

Un de ses enfants (ou descendants) nommé *Mélik Souleïmân* s'assit sur le trône de la principauté, et gouverna fort longtemps le pays de '*Haçane Keïfè*, jusqu'à la fin du règne de la dynastie

1) Mr. de Hammer n'en cite que dix dans sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 680.



des Tchinguizides en 736 de l'hégire (1335 de J. C.). Après qu'il eut atteint le terme de sa carrière, il partit pour la vie future, et son fils *Mélik Mou'hammed* prit la place de son père. Il n'eut pas son égal parmi les princes les plus illustres pour l'habileté avec laquelle il sut gouverner le pays, commander ses troupes et ses vassaux, administrer ses sujets et protéger ses serviteurs. Il marcha sans cesse dans la voie de la conciliation et de la bonne harmonie avec les sulthans et les monarques de l'Irán, jusqu'à ce qu'il prit congé de ce monde éphémère.

#### **Mélik 'Aadil, fils de Mélik-Mou'hammed.**

Il devint souverain du pays de 'Haçane-Keïf conformément aux dernières volontés de son père. Il fit fleurir et prospérer cette principauté par sa grande justice et son esprit de conciliation, de sorte qu'il l'emporta sur ses pères et sur ses aïeux en fait de grandeur et de dignité, jusqu'à ce qu'il fut admis dans le sein de la miséricorde divine en 781 de l'hégire (A. D. 1379).

#### **Mélik Ächeref, fils de Mélik 'Aadil.**

Il succéda à son père après le décès de celui-ci, et fut contemporain de l'émir Timoûr-Gourgân (ou Gourékân). C'est pour cette raison que le Maulla Chèref-ou'ddîne 'Aly Iezdy, auteur du *Zafèr-nâmeh* (Livre des Victoires) rapporte que, quand l'émir Timoûr-Gourgân (ou Gourékân), ce monarque, qui fut le plus heureux de son siècle, marcha, en 796 (A. D. 1393—94) sur la ville de Mârdine après la conquête de Bag'dâd et la soumission du château de Tékrîte (621); et lorsqu'il arriva dans la ville de *Rou'ha* روجا (Édesse?) (622), le *Wâly* (prince) de 'Haçane Keïf vint l'y trouver, et obtint l'honneur de baiser le tapis de ce conquérant<sup>1)</sup>. Il frotta son front humble et suppliant dans la poussière de la soumission, et s'empessa de payer à ce glorieux monarque le tribut de son dévouement absolu. Après avoir été comblé de

1) Voyez l'*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 106.

témoignages de la clémence sans bornes de ce souverain, il s'en retourna dans son pays. Mélik Ächeref vécut encore longtemps après, et passa enfin dans la vie future, lorsqu'il eut atteint le terme de son existence.

**Mélik Khalil, fils de Mélik Ächeref, surnommé Mélik Kâmil  
(le Roi parfait).**

*Texte  
persan,  
p. 154.*

Il prit, du commun accord des grandes et des petites tribus, les rênes du gouvernement de 'Haçane-Keif après la mort de son père. Lorsqu'en 824 de l'hégire (A. D. 1421) le prince Châh-rokh, fils de l'émîr Timoûr Gourgân (ou Gourékân)<sup>1)</sup> arriva dans les parages de Vân et de Vousthân pour repousser et anéantir les enfants (descendants) de Q'ara Iouçouf (le Turkoman), Mélik Khalil vint au-devant de la garde qui escortait ce prince, et fut assez heureux pour obtenir l'honneur de baiser le seuil de sa Porte. A l'époque où Mirza Chahrokh daigna accorder, dans le voisinage d'Elècheguerde, une audience de congé aux princes et aux émîrs du Kourdistân, tels que l'émîr Chêms-ou'ddîne de Bidlis, Mélik Mou'hammed, prince 'Hakkâry, et le fils de Soulhân Souleimân de Khizân, Mélik Khalil fut également congédié avec les princes susmentionnés, et s'en retourna dans son pays, où il passa le reste de ses jours au sein du repos et du bonheur. Ses soldats et ses sujets furent satisfaits et contents de sa munificence et de sa libéralité. Il prit, en 862 (A. D. 1458, O. en 832 = 1429), son essor vers les bosquets du paradis.

**Mélik Khalf connu sous le nom de 'Haf-i-Sourkh (623).**

Dans le dialecte des Kourdes ce nom signifie *Khalf aux yeux rougés*. Il était fils de Mélik Souleimân, frère de Mélik Khalil, et s'occupa, après la mort de son oncle, à gouverner Hiszn-Keif et à commander les grandes tribus ainsi que les peuplades (قبائل) les *G'oums*) de cette principauté. Par suite des différends et des

1) *Ibidem*, T. XVIII, p. 333.

hostilités qui éclatèrent entre lui et la nation *طایفه Bokhty*, et pendant lesquels il donna, dans divers combats, des preuves de sa valeur en se battant, à plusieurs reprises, comme un second Roustème, il devint célèbre sous le nom d'*Abou-Seïfeïne* (Père des deux épées).

A l'époque où 'Haçane-big le Baïendourien de la dynastie du Mouton Blanc conçut le projet de soumettre le Kourdistân, il donna à un corps de Turkomans l'ordre de faire la conquête de 'Hiszn-Keïf (A. Haçane-Keïf *حسینکیف*) (624). Lorsqu'ils vinrent attaquer ce château fort, ils ne parvinrent jamais à s'en rendre maîtres malgré le zèle infatigable qu'ils déployèrent pendant ce siège et nonobstant leurs nombreux efforts. Un des cousins de Mélik Khalf, espérant obtenir la principauté de cette ville, se laissa séduire par les instigations des Turkomans, et résolut de donner la mort à son oncle. Le hasard ayant voulu qu'il le trouvât un jour au bain, les chimères enfantées par ses passions ambitieuses et les suggestions de sathan le portèrent à ceindre son front déhonté du turban de la révolte et à rompre les liens du sang. Il trancha, en conséquence, de son glaive impitoyable, le fil des jours de ce descendant (625) d'une famille de rois *ملوک*; et la principauté dont elle était investie passa toute entière des mains de ses héritiers dans celles de la nation turkomane: l'assassin n'eut donc en partage que le repentir et les remords.

*Texte  
persan,  
p.155.*

(Vers) On ne voit paraître dans le vieux champ de ce monde la semence de la fidélité et du dévouement qu'au moment même de la moisson. La forme de croissant que prend la lune (au terme de sa course) est pour nous un emblème de la couronne de Siâmek et du brillant diadème de Jaü (ou Zaü) (626).

### Mélik Khaïl, fils de Mélik Souleïmân.

Il se tint caché à 'Hama pendant les désastres suscités par les Turkomans; et, à l'époque où le désordre et l'anarchie régnaient parmi les princes de la dynastie du Mouton Blanc, il quitta 'Hama avec le secours et l'assistance de Mir-châh Mou'hammed le Chi-

réwy (627); car la dignité de vézir des princes (Méliks) de 'Hiszn-Keif était, depuis les temps les plus anciens, l'apanage des émirs Chiréwy. Les diverses peuplades de 'Haçane-Keif حسنيكيف, s'étant rassemblées sous ses drapeaux, marchèrent toutes, d'un commun accord, contre la ville d'*Is'irde* اسيرد, et arrachèrent, le cimenterre à la main, cette q'asabah (bourgade) aux Turkomans du Mouton Blanc. Ils se dirigèrent de là vers le château de 'Haçane-Keif, qu'ils ravirent également, de la manière la plus habile, aux Turkomans, et dont ils prirent possession.

Mélik Khalil jouit dès lors de la plus parfaite indépendance dans sa principauté: il est de fait qu'aucun des princes du Kourdistân qui vécurent de son temps ne l'égala en grandeur ni en puissance, car ses manières et ses procédés étaient vraiment dignes d'un roi. Il s'unit, par les liens du mariage, à la soeur germaine (628) du châh Isma'îl de la dynastie Széfide, lors de l'arrivée de cette princesse dans les parages de 'Haçane-Keif, quand elle s'expatria pour échapper aux hostilités de Soulthân Ia'q'oub (629), et vint dans le Diârbekr avec l'intention de visiter la maison sacrée de Dieu. Le jour de ses noces il y eut une réunion vraiment digne des rois (*Mulouk*) et un banquet royal, auquel assistèrent, comme sur un cbamp de bataille, les émirs, les princes, les grands et la populace du Kourdistân.

*Texte  
persan,  
p. 156.*

Le tapis de l'allégresse fut déployé: des échansons, dont les joues avaient l'éclat de la lune et dont le langage était plein de douceur, y versèrent aux convives des vins aussi suaves que spiritueux (amers). Des cbanteurs à voix mélodieuse et modulant avec grâce, des musiciens aux doux accents, dont les chants harmonieux se mariaient parfaitement aux sons qu'ils tiraient de leur luth, ouvrirent leur bouche enchanteresse pour entonner l'hymne suivant (630):

(Vers) «Les cieux donnent, en ce jour, un banquet à toutes les régions du globe; et quel banquet! il répand la joie et l'allégresse dans tous les empires du monde. C'est l'union d'une lune resplendissante de beauté avec le soleil; ce sont les fiançailles

d'un archange (631) avec une *'hoûri*. La couche nuptiale (632) de la *Balqîs* de son siècle a daigné honorer de sa présence la tente du Salomon de la Royauté (633)».

Lorsque les colonnes de l'empire et l'édifice de la puissance des souverains du Mouton Blanc menacèrent de s'ébranler, et que le soleil de la dynastie du châh Isma'îl le Szèfide parut à l'orient de la *Vraie direction* (634), les émirs et les princes du Kourdistân se rendirent à Tèbrîze pour y baiser le seuil de ce monarque; et, à la première nouvelle de leur arrivée, le châh Isma'îl, ayant fait charger de chaînes et mettre aux fers Mélik Khalîl avec les autres émirs, les confia à la garde de Zeïnèl-khân, le Châmlou, et enjoignit à Mélik Khalîl de faire amener à Tèhrîze son épouse *هل* et sa famille. Ce prince se conforma à cet ordre, et fit venir à Tèbrîze la soeur du châh Isma'îl dont il avait eu un fils et trois filles. Il gémit, pendant trois ans, dans les fers de châh Isma'îl, et la principauté de Hiszn-Keïf ('Haçane-Keïf) tomba toute entière au pouvoir des Q'izilbâches.

Lors des désastres de Tchaldirân (635), Mélik Khalîl, regardant cette occasion comme une bonne aubaine, s'entendit avec *Bâchy beviuk le Bâiéguv* (635), mit à mort ses gardiens, prit la fuite, et retourna, en toute hâte, dans le Diârbekr. Lorsqu'il arriva aux environs de Vân, la peuplade Ma'hmoûdy lui intercepta le passage, et résolut de le faire prisonnier. Mélik Khalîl lui livra plusieurs combats, dans lesquels il déploya la plus brillante valeur, sauva ses jours de ce gouffre de destruction, et se rendit à Hiszn-Keïf par les gorges (la vallée *دره*) de Bidlîs (A. Bitlîs *بتليس*). Mais *Bâchy beviuk* (Grosse tête) fut saisi, dans cette lutte, par le poignet irrésistible de la Prédestination (*تقدير*). Dans cet intervalle, les peuplades *Chiréwy* et *Zerraq'y*<sup>1)</sup>, de concert avec les grandes et les petites tribus de 'Hiszn-Keïf, avaient conféré la principauté de cette ville à Mélik Souleïmân, fils de Mélik

*Texte  
persan,  
p. 157.*

1) Au lieu de *زرقي* *Zerraq'y* Mr. de Hammer a lu *Riski* *رزقي* dans sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 434.

Khalîl, contrairement à la grande tribu Richân, qui avait confié les rênes du gouvernement de cette contrée à la main vigoureuse (puissante) de l'un des cousins de Mélik Khalîl. Sur ces entreprises, la peuplade Bokhty avait aussi amené des troupes sous les murs de *Sî'irde* سعرد (A. *Sî'irte*, R. سعرد *Sig'irde*) dans l'intention de s'en emparer et d'enlever cette place à la nation Q'izilbâche, lorsque les habitants de cette contrée apprirent soudain l'arrivée de Mélik Khalîl. Les fils vinrent avec soumission rejoindre leur père, et les Bokhty levèrent le siège du château de Sî'irde (A. سعرد *Is'irde*). Au bout de quelques jours, Mélik Khalîl reprit aux Q'izilbâches la place d'*Is'irde* (O. *Is'irte*, R. *Isg'irde*), et la soumit à sa domination. Comme les Q'izilbâches, lors de la prise du château de 'Haçane-Keïf, s'en étaient rendus maîtres avec l'assistance et le secours de la grande tribu Bedjnéwy, ils avaient confié la garde et la défense de ladite place au zèle et aux soins de cette tribu. Celle-ci, s'étant laissé gagner petit-à-petit par les Q'izilbâches, se mit en marche à la nouvelle de l'arrivée de Mélik Khalîl, pour se rendre dans le canton de Thoûr dépendant de la principauté Bokhty, afin d'approvisionner la forteresse, pour ne pas la livrer gratuitement, après y avoir amassé une grande quantité de vivres. Mélik Khalîl fut instruit de cette circonstance, et rassembla sous ses ordres les combattants de ses grandes et de ses petites tribus, à la tête desquels il vint fondre sur cette peuplade. Celle-ci vint, de son côté, faire acte de soumission, et lui promit de livrer la place. Mélik Khalîl renonça à faire couler leur sang, et conclut un traité de paix avec 'Houceïne-big le Bedjnéwy. Il lui accorda, à titre d'apanage مملکت, un village nommé *Bâly*, comme prix du sang de son père et de ses frères, dont il sera fait mention plus bas, en son temps et lieu (در محلش) (637); et cette tribu livra ensuite la place à Mélik Khalîl.

*Texte  
persan,  
p. 158.*

Des auteurs dignes de foi rapportent, au sujet de la peuplade Bedjnéwy, que *Bedjène* et *Bokhte* étaient deux frères, et descendaient des princes de Djézîreh-i-Omèryeh; qu'à la suite des diffé-

rends qui surgirent entre ces deux frères pour la souveraineté de cette contrée, celle-ci resta définitivement entre les mains du frère nommé Bokhte, tandis que Bédjéne se dirigea du côté de 'Hiszn-Keif (A. Haçane-Keif). C'est de la peuplade Bedjnéwy (ou de la race de Bédjéne) que les *Mélik*s ont reçu la principauté de ces parages.

Suivant une autre version, les diverses peuplades kourdes descendraient toutes de Bédjéne et de Bokhte. Dieu le sait au juste.

A l'époque ou l'émir Chèref, fils de l'émir Bedr, était prince de Djézireh, le hasard voulut que la tribu Bedjnéwy, mue par sa haine invétérée, se permit quelques pocédés inconvenants à l'égard de l'émir Chèref: celui-ci résolut de s'en venger, et demanda à Mélik Khalil l'extradition de Mir-Mou'hammed le Bedjnéwy pour le châtier, comme il le méritait. Mélik Khalil, cherchant à se concilier l'esprit de l'émir Chèref, fit mourir Mir-Mou'hammed avec quinze de ses enfants et des personnes de sa suite اتباع. Son fils nommé 'Houceïne-big prit la fuite dans ce combat (ce massacre معركة): ses biens, ses moyens de subsistance, ainsi que les restes de ses grandes et de ses petites tribus furent livrés au vent du pillage et de la dévastation. Le bruit court aujourd'hui, que c'est pour cette raison que 'Houceïne-big vécut en bonne intelligence avec la nation Q'izilbâche, en l'absence de Mélik Khalil, et que c'est à cause de l'événement que nous venons de raconter que Mélik Khalil remit à 'Houceïne-big le village de Bâly et fit la paix avec lui. Mais revenons à notre sujet: Après que la tribu Bedjnéwy lui eut livré le château de Hiszn-Keif, Mélik Khalil se raffermit, pendant quelque temps, sur le trône de la principauté, de l'autorité absolue et du souverain pouvoir. Il prêta enfin une oreille attentive à la voix de l'envoyé céleste, qui lui fit entendre ces paroles: «Ame! reviens vers ton seigneur, satisfaite et digne de sa grâce (638)», et passa dans la vie éternelle, laissant après lui quatre fils, comme souvenirs de son séjour ici bas, savoir: Mélik Souleïman, Mélik 'Aly, Mélik Mou'hammed et Mélik 'Houceïne.

**Mélik 'Houceïne, fils de Mélik Khalil.**

Mélik 'Houceïne, étant un jeune homme distingué par l'élévation de ses sentiments et renommé pour sa généreuse bienfaisance, n'avait pas encore atteint l'âge de puberté, que déjà les grandes et les petites tribus de 'Hiszn-Keif ('Haçane-Keif), éprises de sa parfaite beauté et captivées par ses rares perfections, le promurent entre elles à la principauté :

(Vers) L'empreinte du poiçon de l'amour (639) brille comme une lumière éclatante sur le front de celui qui en porte la marque.

Mais, lorsqu'il eut remplacé son père sur le trône de la principauté, il fit emprisonner ses frères nommés Mélik Mou'hammed et Mélik 'Aly : son autre frère, Mélik Souleïmân, s'enfuit du canton d'Erzène, alla présenter ses hommages à Khosrew-pacha, Béglerbéguy d'Amide, et réclama la principauté de son père. Khosrew-pacha, voulant mettre un terme aux différends qui s'étaient élevés entre ces (quatre) frères, fit mander Soulthân 'Houceïne et fit également amener au divan d'Amide ses frères qui étaient détenus. Après avoir mis à mort Mélik 'Houceïne, le susdit pacha confia la principauté de Hiszn-Keif à son frère Mélik Souleïmân.

**Mélik Souleïmân, fils de Mélik Khalil.**

Les grands docteurs de la Loi, et les hommes qui suivent le chemin de la Vraie Foi, ont reconnu à l'unanimité, que celui-là est réellement digne de l'empire et mérite d'y être promu, qui, dans toutes les circonstances (de sa vie), prend pour règle de conduite la maxime suivante : « Sois bon envers les autres, comme Dieu l'a été à ton égard », et qui fait participer à sa clémence tous ses semblables, petits et grands. D'après la teneur de ce verset sacré : « Parmi ceux qui vous sont unis par les liens du sang, il en est qui sont préférables à d'autres *أَوْلَىٰ بِبَعْضٍ* (640), les hommes, qui, dans toutes les affaires possibles, prennent en



considération les prérogatives de la consanguinité, ne tardent pas à devenir un objet d'envie pour leurs pairs (640<sup>a</sup>).

(Vers) Si deux amis sont cordialement unis comme une paire de ciseaux, ils tranchent les liens qui les unissent au monde entier, mais ils ne rompent jamais l'un avec l'autre. Ce préambule a pour but de démontrer à nos lecteurs que, quand Mélik Souleïmân, se conformant au firman du sulthan Souleïmân, dont l'exécution était aussi prompte que celle des arrêts du destin, et soutenu par la protection et l'appui de Khosrew-pacha, Béglerbéguy chargé du gouvernement (*Mir-i-Mirân* et *Wâly*) de la province de Diârbékir, devint prince de 'Hiszn-Keïf et fut de retour dans sa résidence, ses frères Mélik Mou'hammed et Mélik 'Aly devinrent ses rivaux et ses compétiteurs. Lorsqu'il eut gouverné ce pays pendant quelques jours, Mélik 'Aly, ne se sentant pas la force de lui résister, alla trouver Chèref-khân, prince de Bidlis (A. Bitlis); et toutes les tribus et peuplades, ayant conçu de l'aversion et de l'antipathie pour Mélik Souleïmân, à cause du meurtre de Mélik 'Houceïne, ne purent jamais sympathiser avec lui, et finirent même par se montrer hostiles. L'anxiété et la terreur s'emparèrent, en conséquence, de son esprit, et il se rendit à Amide, où il résigna bénévolement et de plein gré la principauté de 'Hiszn-Keif, et remit à Khosrew-pacha les clefs des places fortes, à condition qu'on l'en indemniserait en lui accordant, à titre de préfecture (*I'âlèt*), un lieu quelconque situé dans quelque autre province. Khosrew-pacha exposa le véritable état des choses au pied du trône sublime de sulthan Souleïmân. Ce monarque daigna, par un effet de sa clémence, assigner à Mélik Souleïmân, à titre de *préfecture* (apanage viager?), en échange de 'Hiszn-Keif, la ville de *Rouha* روهَا (Édesse; A. روجا) avec 700,000 aspres de revenus. Il fut alloué, à titre de *Zi'âmèt* (grand-fief) à son frère Mélik Mou'hammed, une autre somme de trois cent mille aspres, et à son autre frère Mélik 'Aly une troisième de deux cent mille aspres, à prélever sur les revenus de la province de *Rouha* (Édesse).

*Texte  
persan,  
p. 160.*

### Mélik Mou'hammed, fils de Mélik Khalil.

*Texte  
persan,  
p. 161.*

Le Sandjaq' de Rouha (Édesse) lui fut remis après la mort de son frère, et celui de 'Arabguâr (642) lui fut octroyé, à titre de principauté (*Imâret*), par le divan du sulthan Souleïmân. Plus tard la ville de Bidlis (Bitlis A.) lui fut accordée à titre de Sandjâq'; mais il ne put non plus s'y consolider. Lassé enfin de cette instabilité, de ces changements et de ces mutations, il ne put résister plus longtemps au casse-tête inséparable des embarras du Sandjâq' (643). Comme il était uni par les liens de la plus intime amitié au prince Bokhty Bedr-big, il donna sa fille en mariage au fils de ce prince nommé Mir-Mou'hammed. Ils respectaient en outre, depuis longtemps, de part et d'autre, les droits de bon voisinage subsistant entre eux. C'est ce qui le décida à se retirer à Djézîreh, où il vécut dans le réduit solitaire de la retraite, et passa le reste de ses jours. Il se rendit enfin à l'appel du Dieu de vérité, et fut admis dans le sein de son infinie miséricorde, laissant ici bas onze fils nommés: 1° Mélik Khalf, 2° Mélik Soulhân 'Houceïne, 3° Mélik Ächeref, 4° Mélik 'Aly, 5° Mélik Souleïmân, 6° Mélik Khalil, 7° Mélik Thâhir, 8° Mélik 'Aadil, 9° Mélik 'Haçane, 10° Mélik Ma'hmoûde, 11° Mélik A'hmed.

Mélik Khalf mourut à la fleur de l'âge, et au printemps de la vie; mais il a laissé un fils nommé Mélik Hamzah. Ses trois frères Mélik Souleïmân, Mélik Thâhir et Mélik 'Haçane moururent également dans leur jeunesse, et passèrent dans le monde de l'éternité. Mélik Soulhân 'Houceïne postula le Sandjâq' de son père, qui lui fut conféré par le divan du sulthan Sélime-khân. Les autres frères sont entrés au service de différents émirs du Kourdîstân, et parcourent encore aujourd'hui ce pays.

### Mélik Soulhân 'Houceïne, fils de Mélik Mou'hammed.

Lorsque le Sandjâq' de son père lui fut confié, il occupa, pendant quelque temps (A. à diverses reprises) ce poste éminent sans pouvoir s'y maintenir, et finit également par résigner ces fonctions importantes.

De nos jours, c'est-à-dire en 1005 de l'hégire (A. D. 1597), il passe sa vie dans le Kourdistân, où il jouit de revenus très-médiocres provenant des excédants زوايد des legs pieux de ses pères et de ses aïeux. Il est à espérer que le Très-Haut, à qui s'adressent nos louanges et nos actions de grâces, prenant en considération sa haute naissance, protégera de sa sainte grâce les destinées présentes et futures de ce jeune prince, et lui accordera enfin l'autorité suprême dont ses pères et ses aïeux ont été investis.

Fin du second livre du Chèref-nâmeb.

## Notes de la Préface, du Discours préliminaire et des deux premiers livres du Chèref-nâmeh.

(1) Le commencement de la Préface du *Chèref-nâmeh* jusqu'aux mots *الله الى سعادة الدنيا والدين* est ainsi conçu dans le Manuscrit R. (ou C.) qui appartient au Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences:

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَعَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ إِنَّهُ الْمَلِكُ الْكَرِيمُ  
جواهر زواهر مقال که واسطهٔ سلك مقتضای حال و خلاصهٔ قلابهٔ تعظیم و  
اجلال آید و دست قدرت مشاطهٔ فکرت برودوش (بردوش *lisez*) نوعروسان  
سفینهٔ (?) خیال و کردن و کوش ماه رخاں تنق سراپرده بال بآن آراید فراخور  
سپاس و ستایش حضرت آفریدکاریست که کلبرك انسان بنی نوع انسان در  
غنچهٔ دهان به نسیم ذکر احسان او منفتح است و کلشن صدور و چن جنان  
اهل شهود و حضور بانوار اظهار ذکرش منشرح (*peut-être*) بانوار و ازهار  
شکرش منشرح) هر زبانی که نه ذکر توکنند کویا نیست \* و آن دلی را که  
تو مشهود نه بینا نیست \*

قادری که شمس خور و لوحهٔ قمر و قوفی رایات ثوابت و سبارات بر  
اوراق اطباق سموات از مزینات قدرت اوست و علمیهی که رموز سراپر  
ضمایر و کنوز خبایای خواطر مانند لوامع مهر در اوقات هواجر بر لوح علم  
قدیمش روشن و ظاهر است و خرد خورده (*lisez*) خرده) دان و نفس مدرکه  
انسان که پروردهٔ نشیمن حدوث و امکانند در مبادی بودی عرفانش

هائیم جلیلی که هرچند فارس نفس ناطقه به اشهب تیز نك حیات در  
 فیافی معرفت ذاتش بمعونت عقل وحواس و مؤنت فکر و احساس طیّ فراسخ  
 و امیال اسابیع و ایام و قطع مناهل و منازل شهور و اعوام بتقدیم رسانید  
 جز حیرت مبین ندید و غیر از عجز دلیلی نیافت در این صورت لاجرم  
 چگونه ما عاجزان را قوت ناطقه بحامد لایقه آنحضرت ناطق و غریبات  
 ریات السنه خلایق بنشایم انفس بچه طریق خافق گردد و کلدسته تحیات  
 طیّبات که از شمایم نامیش مشام خرد عنبر بیزودماغ عقل عبیر آمیز گردد  
 نثار طینت اقدس و تربت مقدّس و مشهد عطرسا و مرقد جنّت آسا دوجه  
 چن نبوت و سرو کلمشن محبت صدر صغه امکان محرم خلوت سرای لامکان  
 خیر البشر و شفیع یوم المحشر \* احمد مرسل که غرض خاك اوست \* هر دو  
 جهان بسته فتراك اوست \*

صلى الله عليه وآله الطيبين الطاهرين الى يوم الدين

اما بعد بر هوشمندان صاحب خبرت پوشیده غماناد که علم تاریخ متضمّن  
 فواید بسیار است تا صاحبان فطنت را که میل بمطالعه این فن شریف  
 باشد رغبت در معرفت این علم زیادت شود و دیگر این که بنی آدم  
 را از معرفت (معرفت lisez) اشیاء از طریق عقل و حسّ میسر شود و از  
 جمله محسوسات بعضی مشاهدات و بعضی دیگر مسهوعاتست علم تاریخ  
 علمیست که خرمی و بشاشت ازوی حاصل آید و زنگ شامت و ملالت از  
 آئینه خاطر زداید و صاحب خرد اند که حاسه سمع و بصر از حواس انسانی  
 مرتبه علیها دارد چنانچه بصر از ملاحظه صور حسنه محظوظ می شود و ملال  
 نمی پذیرد و حسّ سمع نیز از استماع اخبار و آثار ملول نمی گردد و بلکه  
 اورا بهجت و مسرتی بیفزاید چه اخبار و استخبار در جبلت مرکوز است  
 و طباع بنی آدم بر آن مجبول و در امثال وارد است که لا یشبع العین  
 من نظر و لا أسمع من خبر و لا الارض من مطر

نظر باین معنی بدین چند اوراق (مسودّ این چند اوراق (probablement)  
 المقتقر الى الله شرف بن شمس الدين الخ اوصله الله الى سعادة الدنيا  
 و الدين \*

**Au nom du Dieu de clémence et de miséricorde: C'est en lui que j'ai mis ma confiance, car c'est lui qui est notre généreux monarque.**

Les brillantes pierreries de l'élocution, dont se compose le rang le plus analogue à la circonstance et qui sont les plus précieuses du collier de la glorification et de l'exaltation; (ces bijoux) que la méditation emploie comme une habile camériste (coiffeuse) pour en parer les épaules des pensées, qui, pareilles à de jeunes fiancées, habitent le vaisseau (سفينة?) de l'imagination, et en orner le cou et les oreilles de ces jeunes beautés à face de lune encore cachées sous le voile de la tente (dans les replis les plus secrets) du coeur, sont destinées à louer et à exalter le Créateur, dont les bienfaits rappelés avec reconnaissance ذكر احسان développent, comme l'haleine du Zéphir, la langue du genre humain, à l'instar d'un tendre pétale, dans le bouton de rose de la bouche, et dont les louanges (mot-à-mot les actions de grâces) font épanouir, par leurs fleurs et leur éclat, les coeurs des mortels qui ont le bonheur de les admirer et de les contempler, à l'égal d'une fraîche roseraie et d'une pelouse verdoyante.

Toute langue qui ne chante pas tes louanges est privée du don de la parole; le coeur qui ne te contemple pas, n'a jamais vu la lumière.

C'est cet être tout puissant, qui, par un effet de son omnipotence, a orné les feuillettes des diverses sphères célestes en y faisant briller l'image (شمسه) du soleil ainsi que le disque (la tablette) de la lune, et en y arborant les étendards des étoiles fixes et des planètes. C'est le savant par excellence, dont la science éternelle peut seule offrir à nos yeux, comme une toile fidèle, et d'une manière aussi éclatante que le sont les rayons du soleil au moment où ils brillent de tout leur éclat (در اوقات هواجر), les énigmes que renferment les pensées les plus secrètes et les trésors que contiennent les replis les plus cachés des esprits. Le génie subtile et l'âme intelligente de l'homme, qui se sont déve-

loppés dans le séjour de l'existence et de la réalité (de la possibilité) s'égarèrent du moment où ils franchissent la lisière des déserts de la contemplation. C'est en vain que l'âme douée de raison a lancé, comme un habile cavalier, le rapide coursier de la vie dans les déserts de l'étude de cet être glorieux, et a parcouru, en cherchant à définir son essence à l'aide du génie عقل et des sens et avec le secours de la méditation et de la perception, les pharasanges et les milles des semaines et des jours ainsi que les postes et les relais des mois et des années; elle est toujours restée plongée dans la stupeur, et elle n'a jamais trouvé d'autre guide que sa propre impuissance.

Comment serait-il possible, dans cet état de choses, que le don de la parole, que nous, faibles humains, avons reçu en partage, fût capable de proférer des louanges للمحامد dignes de la Majesté Divine, et comment les langues des humbles créatures pourraient-elles, en pareil cas, être agitées, à l'égal des flammes des drapeaux غربات رابات, par l'haleine des paroles qui leur tiennent lieu de Zéphirs?

Nous sèmerons en outre, comme un bouquet de fleurs odoriférantes, nos salutations, dont les suaves émanations parfument d'aubre l'odorat de l'esprit et embaument de leur parfum le cerveau de l'intelligence, sur la terre sanctifiée et sur la poussière révérée qui couvre la bière parfumée et le tombeau semblable au paradis du Prophète qui tient lieu de bosquet à la pelouse de la prophétie et qui s'élève, comme un noble cyprès dans le parterre de l'amour (divin); de cet être qui occupe la place d'honneur sur le sofa de la nature (امكان?), et qui a été admis dans le sanctuaire inaccessible de Dieu qui n'a point de demeure fixe (لامكان), du meilleur des mortels, de notre intercesseur au jour du jugement, de l'apôtre Ahmed, pour qui la terre fut créée (mot-à-mot qui est le but de la terre), et à la sangle duquel se rattachent les deux mondes. Puisse la Divinité le combler de ses bénédictions jusqu'au jour du jugement, de même que sa pieuse et vertueuse famille! Après cet exorde nous émettrons le vœu qu'il

ne reste pas ignoré des hommes spirituels et doués de connaissances, que la science de l'histoire offre de nombreux avantages, de sorte que les hommes de génie qui se sentent du goût pour l'étude de cette noble science seront d'autant plus désireux de la connaître. Nous leur ferons en outre observer que l'espèce humaine parvient à acquérir la connaissance des choses (je supprime la préposition *از* avant *معرفت*) à l'aide de la raison et de la perception *عقل و حسّ*; et dans le nombre des objets qui tombent sous les sens, il en est que nous percevons au moyen de la vue, et d'autres à l'aide de l'ouïe.

L'histoire est une science propre à nous distraire et à nous récréer: elle polit la rouille du chagrin et de l'ennui qui ternit le miroir de notre esprit. Tout homme sensé sait fort bien que le sens de l'ouïe et celui de la vue occupent un rang tout-à-fait distinct dans le nombre de ceux dont l'homme est doué. De même que la vue se plaît à contempler de belles images, sans se lasser de ce spectacle, l'ouïe ne se fatigue jamais non plus d'entendre raconter des histoires et des faits mémorables. Elle y prend, au contraire, toujours plus de plaisir; car il est dans la nature de l'homme de transmettre (à d'autres ce qu'il a appris) et de chercher à s'instruire lui-même. C'est ainsi qu'a été conformé le naturel des enfants d'Adam.

On dit proverbialement: «que l'oeil ne se rassasie jamais de voir, ni l'oreille d'entendre, ni la terre, de pluie». Telle est la raison pour laquelle l'écrivain qui a rédigé ce petit nombre de feuillets (je lis *چند اوراق* *بدین چند اوراق* au lieu de *مسود* *این چند اوراق*) *Chèref, fils de Chèms-ou' ddîne* etc., que Dieu lui accorde le bonheur dans ce monde et dans la vie future (ou bien le bonheur spirituel et temporel)!

NB. Cette préface, qui me paraît être le canevas de celle qui se trouve dans les autres exemplaires du *Chèref-nâmeh*, de même que les chapitres que l'on rencontre dans le manuscrit R. (ou C.) *exclusivement*, et les nombreuses lacunes qui y sont restées



en blanc comme destinées à être comblées plus tard, me semblent prouver d'une manière irrécusable, que ce manuscrit R. (ou C.) n'est autre chose qu'une copie littérale ou textuelle de la *minute* même de l'auteur, *telle qu'elle a été rédigée du premier jet*.

(2) Q'oran, sur. III, vers. 26, édit. de Maracci, p. 104 et 105; Savary, trad. franç., T. I, p. 52.

(3) Le manuscrit A. est le seul où l'on trouve les mots از سَكَّةَ ضمير; les autres portant از سَكِينَةً ضمير. Le mot سَكِينَةٌ est défini en ces termes dans le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. III, p. 649): «السكينة, qui se prononce سَكِينَةٌ comme *Sèfîneh* et *Sikkîneh* سَكِينَةٌ, signifie sang-froid, gravité وقار, calme, sécurité طمانينة, et fermeté, dignité تمكين».

Le *Nouveau Journal Asiatique* (N° 47, nov. 1831, p. 45) contient une note de mon savant compatriote Carmoly sur le mot *Sèchinah*, où il dit: «Quant au nom *Sèchinah* שְׁכִינָה proprement dit, c'est un mot hébreu de la racine שָׁכַן, qui ne signifie que *demeurer* ou *être en repos*, mais dont les cabbalistes se servent pour exprimer la *présence divine* se manifestant dans une nuée visible qui se *reposait* sur le *propitiatoire*. Ce mot paraît être le même que سَكِينَةٌ *Sèkinéh* de l'Alcoran, sur. II, vers. 249 (Savary, trad. franç., T. I, p. 40), que Mahomet a sans doute emprunté des rabbins». Cette note nous prouve que le mot arabe سَكِينَةٌ ne désigne pas le propitiatoire même, mais la *présence divine* dans l'arcbe d'alliance, qui était un motif de *sécurité*, de *tranquillité* pour les Israélites.

(4) Q'orân, sur. XXVIII, vers. 70, édit. de Maracci, p. 519 et 523; édit. de St.-Pétersbourg, in-fol°, p. 302; Savary, trad. franç., T. II, p. 146.

(5) Q'orân, sur. X, vers. 15, édit. de Maracci, p. 321, 322; édit. de St.-Pétersbourg, in-fol°, p. 158; trad. franç., T. I, p. 198.

(6) Q'orân, sur. XIX, vers. 53 et 54, édit. de Maracci, p. 429, 432 et 435; édit. de St.-Pétersbourg, p. 235.

(7) Q'orân, sur. XVII, vers. 71, édit. de Maracci, p. 405, 406, 410; édit. de St.-Pétersbourg, p. 219, vers. 69.

(8) Q'orân, sur. XLIX, vers. 13; édit. de St.-Pétersbourg, p. 401.

(9) Le mètre de ces quatre hémistiches (رباعي *Roubâ'ï*, quatrain ou دو بيتی *Du-beity*, distique, ou ترانه *Térâneh*, refrain) se compose, pour chaque hémistiche, des quatre pieds suivants: مفعول مفاعيل مفاعيل فع. ---|---|---|---|. *Dissertations on the Rhetoric, prosody and rhyme of the Persians*, by Gladwin, London 1801, p. 80, 81, 88, 90; *Poëseos asiaticae commentariorum libri sex*, auct. Jones, Lipsiae 1777, in-8°, p. 27, 28, 29.

(10) Q'orân, sur. XXI, vers. 107; édit. de Maracci, p. 452, 455; édit. de St.-Pétersbourg, p. 252.

(11) *Ibidem*, sur. XVII, vers. 1<sup>er</sup>, édit. de St.-Pétersbourg, p. 213; édit. de Maracci, p. 403 et 405, où l'on trouve des détails sur la prétendue *Ascension de Mahomet*. Chèref-ou'ddîne joue sur les mots براق *l'al-Borâq*, nom de la monture de Mahomet et برق *barq* (éclair), qui dérivent de la même racine arabe.

(12) Outre les autres surnoms qu'a reçus l'archange Gabriel de la part des Orientaux, il est encore qualifié du titre de روح الامين *Rouh-oul-Emîne* (Esprit dépositaire), parce qu'il est considéré comme le confident des volontés de l'Éternel. (*Description des monuments arabes, persans et turks de Mr. le Duc de Blacas*, par Mr. Reinaud, T. I, p. 134.)

(13) La tradition orale, dont il est ici question, est ainsi conçue لي مع الله وقت لا يسعني ملك مقرب ولا نبي مرسل: «J'ai avec Dieu un moment (de contemplation) où aucun des anges qui approchent (de son trône) ni aucun prophète honoré d'une mission divine n'est à ma portée». (*Gulistan de Sâdy*, liv. II, p. 97 de l'édition du Gladwin, Calcutta 1806; *Notice de l'Histoire de Mirkhond*, Paris 1812, p. 152.)

Par ce *Hadîtz* Mahomet a probablement fait allusion à son

ascension miraculeuse ou *معراج* *Mi' rādj*, à la description de laquelle il a consacré une grande partie de la 53<sup>e</sup> surate du Q'orân, intitulée *النجم* l'*Étoile*.

(14) Les Musulmans donnent le nom de ملائكة مقربين *Melâïkeh-i-Moq'arrèbine* (anges rapprochés, Chérubins, et non *Mukarribinn*) aux quatre archanges *Djibrâïl* ou Gabriel, *Mikâïl* ou Michel, *Azrâïl* ou Azraël et *Asrafîl* ou Asrafel, parce qu'ils assistent, sans cesse, auprès du trône de Dieu, et sont toujours prêts à exécuter ses ordres. (*Histoire universelle* traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, Amsterdam et Leipzig, 1760, in-4°, T. XV, p. 255—257; M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, T. I, p. 431 et 432; Reinaud, *Description des monuments arabes, persans et turks de Mr. le Duc de Blacas*, T. I, p. 133 et 134.)

(15) Le mètre de chacun des hémistiches de ces vers se compose de quatre *bacches* ou فعولن فعولن فعولن فعولن, comme il suit: فعولن فعولن فعولن فعولن (Gladwin, loc. cit., p. 81; W. Jones, loc. cit., p. 27 et 29.)

(16) Les mots ما زانغ *elle ne s'obscurcit, ne se ternit pas* sont les premiers du 17<sup>e</sup> verset de la LIII<sup>e</sup> surate du Q'orân déjà citée dans la note 13 ci-dessus. L'historien joue sur les mots نور *Noûr* (lumière), *Naiir* (fleur), حرقه *Hadaq'ah* (pupille ou prunelle de l'oeil) et حديقة *Hadiq'ah* (bosquet).

(17) La mesure de ces vers est la même que celle des précédents; mais le dernier *bacche* فعولن est changé en un *iambe* فعل ou فعولن | --.

(18) L'auteur joue sur les mots ذرّة *dourrèt* (perle), ذرية *dzourrièt* (rejeton, race, progéniture), تاج *tâdj* (couronne) et نتاج *nitâdj* (procréation).

(19) J'ai rendu en français par les mots *qui font rejaillir sur nous leur gloire éclatante* l'adjectif composé persan نور اقتباس, qui signifient proprement à *qui l'on emprunte de la lumière*.

(20) Les scholies sur Ibn-Doreïde publiées par Scheïd, v. 52, nous apprennent que l'on donnait à Aboubekr et à 'Omar I<sup>er</sup> le nom des «*deux Omars*», probablement parce que le Khalife 'Omar I<sup>er</sup> fut le premier qui, après le décès de Mahomet, jura foi et obéissance à son prédécesseur Aboubekr<sup>1</sup>). (Cf. *Histoire universelle*, T. XV, p. 214.)

Il serait possible aussi que l'auteur du Chèref-nâmeb eût désigné sous le nom des *deux Omars* le célèbre 'Omar I<sup>er</sup> *ibn-oul-Khatthâb*, successeur d'Abou-bekr et 'Omar II, fils de 'Abd-oul-'Azîze, 9<sup>e</sup> Khalife Omaïade mort en 101 de l'hégire ou 720 de l'ère vulgaire. (*Ibidem*, p. 576—581.)

D'après le *Q'amoûs*, édit. de Scutari, T. II, p. ٤٢ : العمران عبيك ضوى و ميمك فتحبله ابو بكر الصديق و عمر الفاروق رضى الله عنهما حضرتلى اراده اولنور على قول عمر الفاروق ايله خلفاى امويه دن عمن العزيز مراد اولنور «*El-'Omarâni*, qui s'écrit avec un *Zamm* sur la lettre 'Aïne et un *Fat'h* sur le *Mîme*, signifie *Abou-bekr* dit le *Véridique* et 'Omar surnommé *el-Farouq* que Dieu leur soit propice! Suivant une autre version ce nom indique à la fois 'Omar dit *el-Farouq* et 'Omar, fils de 'Abd-oul-'Azîze, un des Khalifes *Omaïades*».

(21) En employant les mots كه اين سايه بر خلق كسترده «*en projetant cette ombre sur tes créatures (sur le peuple)*» l'auteur a probablement voulu dire en accordant un tel monarque au peuple; car les Arabes donnent à leurs sulthans le titre de ظل الله *ombre de Dieu*. La mesure de ces vers est celle dont il a été question dans la note 17 ci-dessus.

(22) Cette phrase du *Chèref-nâmeb* est assez amphigourique, car elle est ainsi conçue: «L'Histoire, cette noble branche de connaissances, où peuvent être enchassés les textes des versets sacrés et les châtons des traditions (lois orales) a trop d'avantages uniques (ou de perles uniques en fait d'avantages) et trop

1) Je suis redevable de cette note à l'infatigable obligeance de feu mon savant et excellent collègue et ami, Mr. l'Académicien Fraehn.

de tables (chargées) de produits (revenus), pour que l'on puisse en décrire la belle élocution et en dépeindre le style enchanteur à l'aide du langage plein de douceur de la plume et du sucre qu'elle sème en traçant ses caractères».

(23) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: «Les sages ont rangé l'esprit d'expérience تجربه عقل au nombre des dix facultés intellectuelles. La définition la plus exacte du mot arabe عقل (*aq̄l*) suivant le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. III, p. 291) est la suivante: «Le mot عقل désigne un rayon de la Divinité (une lumière du monde intellectuel) à l'aide duquel l'âme humaine parvient à comprendre et à saisir les sciences positives ضروريّه (indispensables) et théorétiques ou spéculatives نظريّه. Cette lumière commence à exister du moment où l'enfant n'est encore qu'un embryon dans le sein de sa mère et achève de s'y former: elle s'accroît ensuite et augmente graduellement, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge mûr. Le terme arabe عقل *Aq̄l* est synonyme des mots persans هوش *houche* et خرد *khirède*, et de l'expression turke اوص *ousz*: il fait عقول *oq̄ouïl* au pluriel».

(24) La traduction littérale des mots ملك علام est le *Roi, savant par excellence*. Dieu est nommé plusieurs fois dans le Q'orân علام الغيوب *Allâm-oul-G'ôïoûb* (le connaisseur des mystères du monde spirituel), entre autres sur. V, vers. 118 et 125, et sur. IX, vers. 80.

Les mots لقد كان في قصصهم etc. font partie du dernier verset de la XII<sup>e</sup> surate du Q'orân intitulée *Joseph*, édit. de Maracci, p. 354 et 359; édit. de St.-Pétersbourg, p. 188, où ce verset est divisé en deux. La trad. franç. de Savary, T. I, p. 237, porte: «L'histoire des prophètes est remplie d'exemples que doivent retenir les hommes sensés».

(25) La mesure de chaque hémistiche de ces vers se compose des trois pieds suivants مفعول مفاعلهن فعولن | - - | - - | - - | Jones, *loc. cit.*, p. 27—29; Gladwin, *Dissertations*, p. 81, 83, 90, 91.

(26) *Q'orân*, sur. II, dernier verset, édit. de Maracci, p. 99, 100 et 101; édit. de St.-Péttersbourg, p. 38; Savary, vers. franç., T. I, p. 48, où il est dit: «Dieu n'exigera de chacun que suivant ses forces».

(27) Ce passage du *Chèref-nâme* se fait également remarquer par son amphigouri, car il est ainsi conçu: «De façon que, comme les coiffeuses de la fiancée du discours et les perroquets de la plantation de sucre des traditions modernes et anciennes n'avaient, à aucune époque» etc.

(28) C'est ainsi que l'auteur se nomme lui-même, par esprit d'humilité.

(29) Chèref-ou'ddîne joue ici sur les mots *خط استوا*, qui peuvent se rendre, en même temps, par *ligne droite* et *ligne équinoxiale*.

Le mètre de chacun des hémistiches de ces vers se compose des quatre pieds ci-après *مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن* | --- | --- | --- | --- | *Poëseos Asiat. Comment.*, p. 28 et 29; Gladwin, *Dissertations*, p. 81, 86, 90, 91.

(30) La *Khothbeh* *خطبه* (le *Khouthbeh*) est une espèce de prône ou de profession publique de l'unité et des attributs de l'Être suprême. Mahomet, qui en fut le fondateur, la prononçait lui-même tous les vendredis et aux deux fêtes du Beïrâu. Les premiers Khalifes Omaïades et 'Abbâcides y ajoutèrent des prières pour les quatre Khalifes qui avaient succédé à Mahomet et pour ses disciples. Ils la récitaient également chaque vendredi et aux deux fêtes du Beïrâm dans la mosquée cathédrale *مسجد جامع* de leur résidence. Tous les souverains musulmans qui usurpèrent et partagèrent entre eux l'empire du Khalifat, faisaient insérer leur nom à la suite de celui du Khalife dans la *Khothbeh* que l'on prononçait dans les villes soumises à leur domination. Aussi le droit de la *Khothbah* ou *Khouthbeh* et celui de faire poinçonner la monnaie *سکه* *Sikkeh* ont-ils été de tout temps les seuls droits *régaliens* des monarques musulmans, qui regardèrent comme le titre le plus

caractéristique du pouvoir suprême celui de صاحب خطبه و سکه Szâhib-i-Khothbeh wê Sikkeh (Possesseur des droits de la Khothbeh et de la monnaie). (Voyez M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, T. II, in-8°, p. 204—207.)

(31) Cet ordre a été interverti dans le corps de l'ouvrage, car il y est fait mention des princes de Karny ou Guerny کرنی dans le second paragraphe, et de ceux d'Iroûne ایرون dans le troisième.

(32) Snivant le manuscrit O. il y en aurait onze یازده, car on y trouve un chapitre onzième consacré aux *Émirs de Bâneh* در ذکر امراء بانه. Mais il faut remarquer que, dans tous les autres exemplaires que j'ai été à même de consulter, les copistes ont sauté immédiatement du chapitre VI<sup>e</sup> au chapitre X<sup>e</sup>. On lit en marge du manuscrit O., à la fin du chapitre IX<sup>e</sup>, l'observation suivante:

کاتب فصول ثلثه بی طی ایتمشدر علیه ما يستحق فصل ۷ امراء بزرزا \* فصل ۸ امراء استونی \* فصل ۹ امراء داسنی  
 «L'écrivain (le copiste) a sauté trois chapitres: c'est donc à lui que doivent s'adresser les reproches qu'il mérite (mot-à-mot: c'est sur lui que pèse ce qu'il mérite)». Le chapitre VII devait traiter des émirs de *Bézèrza* (sic); le VIII<sup>e</sup>, de ceux qui sont nommés *Ustoûny*, et le IX<sup>e</sup>, de ceux des *Dâciny*. Dans le manuscrit P. (de la Bibliothèque Impériale de Paris) on trouve également cette note marginale persane: از فصل ششم بفصل دهم رفته است نه این حقیر سهو کرده است اونیز: در نسخه که بر سر او نوشت همچنان دید و دیگر نسخه نبود که اصح بکنند  
 «Le copiste a passé du sixième chapitre au dixième; mais ce n'est pas lui qui a commis cette faute, car il a trouvé cette lacune dans le manuscrit qu'il a copié, et il n'en avait point d'autre pour rectifier cette omission».

Dans le manuscrit A., qui a servi de base au texte publié par Monsieur l'Académicien de Véliaminof-Zernof, et que j'ai désigné par la lettre V., il y a, au même endroit, *une lacune de 16 pages ou d'une feuille entière*, qui commence à la 2<sup>e</sup> page du chapitre V. Cette feuille a été probablement arrachée du manuscrit.

(33) Dans le corps de l'ouvrage, le premier paragraphe traite au contraire des émirs de *Szoumâï*, et le second, de ceux de *Terkoûr*. Au lieu de اوشتی *Ouchety*, qui est la leçon des divers exemplaires du Chèref-nâmeh, on lit اوشنی *Oucheny* dans le texte V.

(34) Le même texte porte زرزا *Zerza*, tandis que la leçon du manuscrit A. est ازرا *Ezra* ou *Erza* ارزا, et celle du manuscrit O. بزرها *Bézerza*. On lit تزرزا *Tézerza* dans le *Djéhân-nûma*.

(35) Les chapitres 7, 8 et 9 sont omis dans le corps des exemplaires sus-indiqués, comme nous l'avons fait observer dans la note 32 ci-dessus.

On lit استوفی *Ustoufy* au lieu de استونی *Ustouiny*, dans le manuscrit R. Le nom de *Tâciny* est écrit طاسینی *Thâciny* dans le texte V.

(36) On trouve dans le manuscrit O., de même que dans le manuscrit A. et le texte V., le passage suivant: در ذکر امراء کلهر و کوران و ایشان منحصرند پسہ شعبه شعبه اول در ذکر حکام پلنکان شعبه دویم در ذکر حکام در تنک شعبه سیم در ذکر حکام و امراء ماهی دشت فصل یازدهم در ذکر حکام و امراء یانه (بانه lisez) فصل یازدهم (دوازدهم lisez) در ذکر امراء تزرزا (sic) «Le X<sup>e</sup> chapitre traite des émirs *Guelhors* et *Gourânes*. Ils se réduisent à trois branches (paragrapes).

Le premier traite des princes حکام de *Pèlènkân*; le second, de ceux de *Dèr-i-tènk*; le 3<sup>e</sup>, des princes et des émirs d'*Iâneh* (یانه probablement بانه de *Bâneh*), et le douzième (je lis دوازدهم au lieu de یازدهم le onzième, qui est une répétition), fait mention des émirs *Tézerza*».

(37) Les trois branches ou paragraphes susmentionnés ne sont cités que dans les deux manuscrits A. et R.

(38) Il en est de même du onzième et du douzième chapitre.

(39) Au lieu de *Mélik Acheref* ملک اشرف, qui est la leçon du texte V., on lit dans les autres exemplaires ملک شرف *Mélik Chèref*.



(40) Les mots *امير ابراهيم بن امير شمس الدين* sont remplacés dans le texte V. par *امير ابراهيم بن امير حاجي محمد* l'émir *Ibrahîme, fils de l'émir 'Hâdjy Mou'hammed*.

(41) Sur l'origine du nom de *Q'izil-bâches* ou *Têtes rouges* (et non *Têtes d'or*) donné aux Persans, voyez la grande *Histoire universelle* en 46 volumes in-4°, T. XVIII, p. 173, note 1<sup>ère</sup>; l'*Histoire de Perse* de Sir John Malcolm, T. II, p. 270—271, et Hammer's *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 343 et 621.

(42) Les manuscrits A. et R. portent en outre *بل اكثر جهان* et même *de la plus grande partie du monde*, qui sont superflus.

(43) Le texte persan porte mot-à-mot: «Les écrivains qui ont rédigé le livre du gouvernement de l'Être suprême, dont il est dit: Sa puissance s'étend sur toute chose». L'auteur veut dire par là: «Les écrivains qui nous apprennent comment le Tout-puissant gouverne les choses de ce monde, ont avancé dans leurs élégants ouvrages» etc.

Les mots *وهو على كل شيء قدير* forment la finale de la V<sup>e</sup> surate du Q'orân intitulée la *Table*. Cette finale est ainsi conçue dans la traduction française du *Coran* par Savary, T. I, p. 118: «Dieu est le souverain des cieus et de la terre, et de tout ce qu'ils renferment. *Rien ne saurait limiter sa puissance*».

(44) J'ai écrit *Dhâ'h'hâk* ou *Zâ'h'hâk* au lieu de *Dhō'h'hâk* ou *Zohâk*, qui est la leçon de l'*Histoire de Perse* par le général Malcolm. (Tome I<sup>ère</sup> de la traduction française, p. 27—30.) Cette orthographe est celle qu'a adoptée le roi d'Oude dans son grand Dictionnaire persan en 7 volumes in-fol° intitulé *هفت قلزم Hefte Q'olzoume* ou les *sept mers* (T. III, p. 8), où ce nom est écrit *صَحَّاک*. Ce nom se rapproche de celui de *Déjocès*, premier roi des Mèdes, qui monta sur le trône en 710 avant J. C. (J. Picot, *Tablettes chronologiques*, T. I, p. 491 et 513)<sup>1</sup>.

1) Sur le règne de *Biourasp* (lisez *Biwèrâsp*), fils d'Arwadašp, nommé aussi *Dé'hâk* *دهاک* et par les Arabes *الضَّحَّاک* *èd-da'h'hâk* voyez *Maçoudî*. Les *Prairies d'or*, T. II, p. 118—114.

En traduisant le texte persan, j'ai été obligé de couper la phrase française en disant: «Les uns, entre autres, avancent que leur origine remonte au temps de Zâ'î'hâk, au lieu que, dans le persan, on lit tout simplement: «que du temps de Zâ'î'hâk» etc. (Voyez la note 1<sup>ère</sup> de mon *Introduction ethnographique et géographique*.)

(45) Le *Djéhân-numa*, p. 545, nous fournit des détails sur cet ancien souverain de l'Iémène. (Voyez également Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 539.)

(46) On appelle *Metznéwy* toute pièce de vers, dont les hémistiches, analogues entre eux sous le rapport du mètre, riment en outre l'un avec l'autre, comme l'indique le mot *Metznéwy*, qui signifie *redoublé*. Chacun de ces hémistiches a de plus une terminaison poétique différente. Ce genre de poème se nomme encore مزدوج *Mouzdévedje* (apparié, marié). Gladwin, *Dissertations* etc., p. 45.

La mesure de chacun des hémistiches dont il est ici question se compose des quatre pieds suivants: فعولن فعولن فعولن فعولن  
 ---|---|---|---|. Au lieu de بيرون برد, qui est la leçon du second hémistiche dans le texte imprimé, il faut lire برون برد, car la première syllabe doit être brève, tandis que بيرونة *biroûne* commence par une longue.

(47) Comme le manuscrit A., qui a servi de texte à Mr. de Véliaminof-Zernof diffère des autres exemplaires du Chèref-nâmeh, je donnerai ici la traduction de ce passage, d'après ces derniers. Cf. le *Djéhân-numa*, p. 449 et sqq.: «On faisait doue mourir, chaque jour, deux jeunes infortunés en les livrant au glaive du despotisme de ce tyran, et l'on employait leur cervelle, comme un remède, pour ce mal incurable.

Pendant quelque temps, les grands aussi bien que le bas peuple furent également exposés à cette tyrannie et à cet infame usage, jusqu'à ce qu'enfin le personnage préposé à l'exécution des jeunes victimes, qui était doué d'un caractère très-généreux et d'un coeur

aussi débonnaire que compatissant, et qui joignait l'obligeance à la commisération, fut ennuyé et fatigué de ces horribles sacrifices. Il ne faisait donc plus périr qu'un seul individu par jour, et mêlait sa cervelle à celle d'un mouton, donnant en secret la liberté à l'autre (victime), à condition qu'elle abandonnerait ses foyers et irait se fixer sur la cime des montagnes qui n'offrait aucune trace de culture ni aucun vestige du passage de quelque mortel. Il se rassembla petit à petit dans le même lieu une multitude de jeunes gens venus de tous les pays et parlant différents idiomes, qui se créèrent une langue particulière et contractèrent des mariages. Leurs enfants, leur postérité et leurs descendants se multiplièrent, et cette nation prit le nom de *Kourdes*.

Comme ils eurent fort longtemps de l'aversion et de la répugnance pour le commerce des hommes et pour la fréquentation des villes, ils adoptèrent un genre de vie particulier, habitèrent, cultivèrent et firent fleurir les forêts, les montagnes, les collines et les côteaux. Quelques-uns même, ayant amassé des richesses et acquis des troupeaux, se répandirent dans les plaines et les déserts.

D'après une autre version, ils furent surnommés *kourdes* (preux), à cause de l'extrême bravoure et de la témérité inhérentes à la nature de cette nation. Les *Kourdes*, au dire de quelques savants (sages), sont une nation qui tire son origine des mauvais génies et dont Dieu a soulevé le voile (?).

Suivant une autre version, les *Dives*, comme nous l'apprennent les livres d'histoire, contractèrent, du temps du prophète Salomon, des mariages avec ces hommes, et donnèrent naissance à la nation kourde. Quoiqu'il en soit, Dieu sait ce qui en est.

Cette nation se divise en quatre races (ou espèces), qui diffèrent entre elles sous le rapport de la langue et des moeurs. La plus distinguée (mot-à-mot *la meilleure*) est celle de *Guermânîdjé* ou *Guermândj* (کرمانج); la seconde se nomme *Lore* (لر), la troisième *Guelhore* (کلهر), et la quatrième *Gourân*.

1) Le voyageur anglais Rich nous apprend que le pacha de *Souleïmânîeh* (dans le pachalik de *Schehrzour*) comparant l'illustration de sa race à celle des

Le Kourdistân se prolonge, en ligne directe, depuis la mer de Hormuz (*sic*) jusqu'à la province de *Malâthiah* et de *Mêr'ache*, où il se termine. Au nord de cette ligne se trouvent le Farsistân, l'Iraq' persique, l'Adzerbaïdjân, la Petite et la Grande Arménie; au sud sont situés l'Iraq' arabe, Maïusul, le pays de Raq'q'ah, la province de Dîâr-bekr et Albestân.

Les diverses branches (شعبات) de cette nation se sont répandues depuis les confins les plus reculés de l'Orient jusqu'à l'extrême frontière du *Magrîb* (Afrique septentrionale). La plupart des individus dont elle se compose sont braves, audacieux, généreux et fiers, à un tel point que leur grande témérité et leur bravoure, ainsi que leur extrême valeur et leur fierté, les ont portés à prendre le nom de *brigands* et de *voleurs de grand chemin*, en exposant leur tête dans cette carrière périlleuse et en bravant la mort plutôt que de tendre la main de la mendicité aux hommes avarés et ladres, pour leur demander du pain: ils s'inquiètent donc fort peu du texte plein d'éloquence de ce vers (du Gulistân):

«Mieux est de tendre la main pour un grain d'argent que de se la voir trancher pour un quart de drachme (mot-à-mot un *dânek et demi*)». Ils agissent inconsidérément et sans réflexion dans

---

*Walis* de *Sinna* (ou d'*Ardêlân*), disait que le nom de son clan était *Kermandj* کرمانج, et que *Bebbèh* (بببه) ou *Babân* était le nom particulier de sa famille, dont les membres étaient les chefs héréditaires de son clan. Celui-ci, nommé *Kermandj* était établi, dans l'origine, à *Pichedèr* dans les montagnes septentrionales du Kourdistân, près des frontières de Perse. (*Journal des savants*, janvier 1837, p. 12 et 13.)

La population du Kourdistân, selon le même voyageur, se compose, en général de deux races fort distinctes, et qui, selon toute apparence, ont une origine différente: la première toute militaire, qui se nomme elle-même *Sîpâh* (armée), et qui peut être assimilée aux clans de l'Écosse; la seconde, entièrement consacrée à la culture, et qui jamais ne porte les armes: celle-ci est distinguée, dans certaines parties du Kourdistân, par les noms de *Raya*, c'est-à-dire *sujets* ou *Kewîli*, *villageois*, et dans d'autres, par celui de *Gourân* کوران.

Il y a cependant, selon la remarque de Mr. Rich, quelques tribus kourdes connues sous les noms de *Khoschnaw* et *Réwandiz*, parmi lesquelles il ne se trouve aucun individu de la race des paysans (*Ibidem*, p. 101): ces tribus apparemment font valoir, par elles-mêmes, leur territoire (p. 87).

la plupart des choses de ce monde, dans leurs affaires les plus importantes et dans leurs transactions, conformément à cette maxime: «Quiconque réfléchit aux conséquences de sa conduite, ne se montre jamais hardi ni entreprenant<sup>1)</sup>». Cette nation professe toute entière le rite Châfi'ite, et fait preuve d'un zèle inexprimable et de la plus grande exactitude, lorsqu'il s'agit d'accomplir les lois canoniques de l'islamisme et les préceptes de pratique imitative du meilleur des mortels (qu'il agrée nos salutations et nos hommages!), de marcher sur les traces des compagnons du Prophète et des grands Khalifes, d'obéir aux illustres docteurs de la loi et de s'acquitter des prières, des aumônes, des pèlerinages et des jeûnes prescrits comme des devoirs indispensables<sup>2)</sup>. Il faut en excepter quelques peuplades nomades kourdes, qui se sont accrues et multipliées sous le règne des Khalifes Omaïades, et qui, plus tard, sont retournées dans le Kourdistân; telles sont les trihus nommés *Tâciny*, *Khâlédy*, *Mâhmouÿdy*, *Doumbély*, *Biciân*, *Kéchâgy* (کشاغی)<sup>3)</sup> et une partie des *Bokhty*, qui appartiennent à la secte *Iézidy*<sup>4)</sup>, et qui prétendent être les dis-

1) C'est probablement de là qu'est venu le proverbe turk: «*Stupide comme un Kourde*». (*Journal des savants*, cahier de janvier 1837, p. 9.)

2) Sur le jour du jugement selon le Q'orân, sur la prière et les purifications, les aumônes, les jeûnes, le pèlerinage de la Mekke etc. prescrits aux Musulmans, voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 262—265, 274—276, 277, 278, 279—280.

3) Le nom de کشاغی *Kéchâgy*, qui ne se trouve pas dans les autres exemplaires du *Chèref-nâmeh*, me paraît être une forme altérée de کیشیکی *Kichiky* (ou کیکى *Kiky*), nom d'une tribu kourde citée, sous le N° 33, au nombre de celles de l'Iliâlèt de Diârbékir dans mon *Introduction ethnographique et géographique* et dans la note 67 de la même *Introduction*. Il en est également fait mention sous le nom de *Kikis* dans la *Description du pachalik de Bagdâd*, p. 96 et 115.

4) Sur les *Iézidy* ou *Yézidis*, qui, dans certaines localités, s'appellent eux-mêmes *Dasinis*, et que Niebuhr nomme *Dawasin* (probablement دواسنه *Dêwâcineh*) et sur le célèbre *scheïkh* *Ady*, fondateur de leur secte redoutable, voyez la *Relation du Voyage de Mr. Rich* analysée par le Bar. Silv. de Sacy dans le *Journal des savants*, cahier d'avril 1837, p. 207—209; voyez surtout la *Notice sur les Yézidis* du R. P. Garzoni, qui fait suite à la *Description du pachalik de Bagdâd*, p. 185—210, et cette même *Description*, p. 97—99, ainsi que le *Voyage de l'illustre Niebuhr de Bagdad à Moussol*.

ciples du cheïkh 'Ady عدی, fils de *Mouçâfir*, un des personnages attachés à la cour des Khalifes Merwanides.

«Le cheïkh 'Ady, dont le tombeau se trouve sur la montagne de *Lâche* لاش (ou *Lâlèche* لالش) dépendante de Maüszul, s'est chargé, dit cette secte par un effet de sa croyance erronée, de nos jeûnes et de nos prières: il nous fera entrer au paradis, au jour de la résurrection, sans qu'il nous soit fait le moindre reproche ni la moindre réprimande». Ils témoignent une haine et une inimitié implacables aux docteurs de la loi, qui en portent les marques extérieures (ظاهر R. A. ظاهر O.). C'est pourquoi plusieurs 'Ouléma du Kourdistân, principalement le Maulla *Mou'hammed Bèrq' al'y*, qui, de son temps, était secrétaire d'État ou *Mounchy* منشى (probablement *Mou'hammed bèn Pîr Aly Barcali* surnommé *Roûmy*, qui mourut en 960 de l'hégire ou 1553 de J. C.; *Bibl. orientale* sub voce *Barcali*). D'Herbelot cite encore un autre *Barcali* mort en 981 ou 982 de l'hégire = 1573 ou 1574 de l'ère chrétienne, qui a autorisé, par un *Fetwa*, la confiscation, à quelque titre que ce fût, de leurs biens et de leurs moyens de subsistance; et si leurs femmes parviennent à s'échapper de chez eux et se réfugient chez les Musulmans, ceux-ci peuvent les épouser sans divorce préalable.

Il y a néanmoins dans le Kourdistân, et principalement dans les principautés de 'Amâdîah, de Souhrân et de Baïân (بايان probablement بابان *Babân*)<sup>1)</sup> une multitude d'Ouléma et de littérateurs; et l'on s'y adonne, avec le plus grand zèle, à l'étude des sciences rationnelles et traditionnelles, surtout à la jurisprudence,

---

1) Les familles ou tribus kourdes (خیل *Khèïl*), qui exercent aujourd'hui le plus d'influence dans le Kourdistân, selon le voyageur anglais Rich, ou qui y jouissent d'une considération particulière, sont les *Bebbehs* بهبه ou *Babâns* بابان du pachalik de Souleïmânîeh, les *Behâdinâns* (lisez *Bêhadinâns* بهادینان) d'Amâdîa, les *Belbâs* (ou *Bilbâs*) et autres. Ce voyageur s'étend au long sur la première de ces tribus. (Voyez le *Journal des savants*, cahiers de janvier, février et avril 1837, p. 10, 11, 12, 13, 65, 66, 67, 68, 70, 73 et 74.)

à l'étude des lois orales de Mahomet (*Hadîtz*), à la grammaire, à la syntaxe, à la métaphysique علم كلام, à la logique, à l'invention et à la disposition oratoires معانى et à la plupart des sciences qui sont généralement en vogue (متداوله). On s'y applique, avec une grande assiduité, à la lecture: il est même probable que l'on y a composé quelques ouvrages et traités sur les diverses sciences, et que l'on y ait écrit des gloses marginales et des commentaires; mais ces productions ne jouissent d'aucune célébrité.

Les Kourdes ne sont guère versés (R. et O. *ne sont nullement versés* بهره ندارند) dans les connaissances et les talents usuels et prescrits par l'usage (رسمی و عرفی), tels que la poésie, le style soutenu (انشا), la calligraphie et le savoir-vivre (ou le bon ton حسن اختلاط), qui est un moyen de captiver la faveur des princes et des monarques, et à l'aide duquel on parvient aux postes les plus éminents près des souverains de l'Irân, du Tourân et de la Turquie.

Les Kourdes de la basse classe se montrent très-scrupuleux observateurs de leurs devoirs envers les auteurs de leurs jours; et lorsqu'il s'agit de témoigner à leur hôte les égards qui lui sont dus, d'exercer l'hospitalité, d'observer les préceptes de la foi, de sacrifier leur vie et de faire preuve de reconnaissance envers leur bienfaiteur.

Le mot *Kourde* est apparemment synonyme de *valeureux*; car la plupart des hommes renommés dans le monde par leur bravoure et des héros les plus célèbres étaient originaires de cette nation. C'est pourquoi Roustème, fils de Zâl, ce preux dont le corps avait la vigueur d'un éléphant, ce héros sans pareil, qui vivait sous le règne du roi Keï-q'obâd, descendait des Kourdes; mais, comme il était né dans le Sistân, on l'avait surnommé *Roustème-i-Zabouly* (Roustème du Zaboulistân). Cependant Fir-doûcy de Thoûs, auteur du *Châh-nâmeh* (Livre Royal ou *Basiléide*), qui fut la colonne des poètes et le modèle des écrivains renommés pour la pureté et la clarté de leur style (que Dieu lui fasse

miséricorde!) a donné à ce guerrier l'épithète de *Kourde*. *Behrâme* ou *Bahrâme-Tchoubîne*, célèbre capitaine et héros de son siècle, contemporain du roi de Perse Hormouz<sup>1)</sup>, fils d'Anouchiréwân, qui avait passé les premières années de sa vie et qui avait été élevé dans le Turkistân et le Khoraçân, duquel descendent les dynasties des rois *Kourtes* (ou *Kèrètes*) كرت et des souverains de *G'our*, faisaient également partie de la nation kourde. Il en est de même de *Gourguîne Milâd*, qui s'est illustré et rendu célèbre par sa grande valeur et son extrême bravoure. Il y a aujourd'hui (en 1597 de J. C.) près de quatre mille ans (!) que ses enfants et ses généreux descendants règnent, en monarques absolus et indépendants, dans le pays de *Lâr*, sans que leur système de gouvernement ait éprouvé le moindre changement ni la moindre altération. Ils ont même quelquefois fait battre monnaie et inséré leur nom dans la Khouthbeh. Les plus puissants monarques de la Perse s'en consolent et se contentent d'un léger tribut et de quelques présents de leur part, sans jamais attenter à leur tranquillité. C'est encore à la nation kourde qu'appartient le Maulla *Tâdj-ou'ddîne el-Kourdy*, qui, sous le règne du sulthan *Orkhân*, était *Mouderris* (lecteur) à la *Mèdrèceh* (au collège) de Brouçah et qui, étant enfin devenu grand vèzîr de ce monarque, se rendit célèbre sous le nom de *Kheïr-ou'ddîne*<sup>2)</sup>.

La peuplade Guelhore a donné naissance au crocodile de la

1) Sur le roi Saçanide de Perse Hormuz III, fils de Nouchirwân (le Hormisdas III des historiens grecs) et sur *Bahram-tchoubîn* (le *Bahram Varanès* ou *Vararanès* des mêmes écrivains) voyez Sir John Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 220—226, 223, 225, 226, 227—229. Ce dernier prit possession du gouvernement vacant en 590 de J. C.

2) *Q'ara-Khalîl-Djèndéréli*, généralement connu sous le nom de *Kheïr-ou'ddîne-pacha*, se rendit célèbre, en qualité de *Q'âzy-askèr*, sous le règne du sulthan Ourkhân et de son successeur Mourâd I<sup>er</sup>. Celui-ci lui conféra définitivement le poste important de grand juge des armées othomanes, et en 773 (A. D. 1371) la dignité de *Grand-vèzîr*. Ce grand homme mourut en 788 de l'hégire ou 1386 de l'ère chrétienne. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 91, 162, 176, 194—195, 600, 684.) Cet historien a considéré le nom de *Tâdj-ouddîne Kourde* comme celui de la seconde femme du célèbre cheïkh *Edêbaly* (?). (Voyez la note 69 ci-après.)



mer des souffrances, au tigre des montagnes des tribulations, c'est-à-dire à Ferhâd, qui joua un rôle sous le règne de *Khosraü* (ou *Khosrew*) *Perwîz*<sup>1)</sup>, et qui était la merveille de son siècle, le Phénix de son temps, le coryphée des amants, le commandant de la légion des hommes voués à la fidélité, le chef de file de ces êtres absorbés par les peines de l'amour.

(Metznévy) Il suivait furtivement le chemin par lequel on parvient à gagner les cœurs, et traînait sa chaîne dans la rue de l'amour. Timbalier de la milice aux timbales de fer, il était, en même temps, le prieur *رهبان* du temple des Soupirs. Ce Chosroès sans couronne et sans trône était le consolateur de cent mille infortunés. Tout en donnant le ton *قانون* aux chanteurs de Bagdâd, il servait de courtier aux trafiquants de cruauté.

(48) Dans le Djéhlân-numa, p. 449 et 450, où se trouve la traduction turke de ce passage du *Chèref-nâme*, les mots *در قلال جبال* sur les crêtes des montagnes ont été mal-à-propos rendus par *تلال جبال* sur les collines des montagnes.

(49) Sur la signification du mot *کرد* *kourde*, qui a beaucoup d'analogie avec l'adjectif apocopé russe *Горды* (*gorde*, orgueilleux, superbe) voyez les extraits du *Q'amoûs* et du *Bourhân-i-q'âthi'* placés au commencement de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

(50) Ce passage signifie: «Les Kourdes appartiennent à la race des *Divs*, mauvais génies, que Dieu a rendus visibles, d'invisibles qu'ils étaient, ou bien que Dieu les rende visibles, d'invisibles qu'ils sont!».

La langue kourde a été l'objet des études spéciales: 1° du R. P. Garzoni, qui a publié, en 1787, un ouvrage élémentaire intitulé *Grammatica e Vocabolario della lingua kurda*; 2° de Mrs. Bérézine et Lerch; 3° de deux de mes studieux et savants élèves

1) Sur le règne du monarque Saçanide *Khosraü-pervîz* (Chosroès II) et sur le célèbre sculpteur Ferhâd, voyez l'*Histoire de Perse*, T. I, p. 227—238. Sur Bahrâm Djoubine (Tchoupin) et sur les règnes du roi Èberwîz (Perwîz et de son fils *Chirweîh* (*Chirouïeh*)) voyez encore les *Prairies d'or de Maçoudî*, T. II, p. 215—233.

Mrs. Alexandre Chodzko et Alexandre Jaba. (Voyez le *Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. IX, p. 297—350; T. XIV, p. 153—166, et T. XVIII, p. 99.) Ce dernier, qui occupe aujourd'hui le poste de Consul de Russie à Ârzeroume, a envoyé, depuis plusieurs années, une série de travaux à l'Académie Impériale des sciences de St.-Pétersbourg, qui a confié à Mr. Lerch le soin d'en publier un choix. Cet orientaliste distingué, que ses propres travaux sur cette langue mettaient, mieux que tout autre, en état de s'acquitter de cette honorable mission, a choisi un *Recueil de notices et récits kourdes*, qui a été publié en français à St.-Pétersbourg en 1860 (111 et 128 pages).

(51) Voyez la note 4 de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

(52) *Ibidem*, notes 3, 17, 19 et 47.

(53) *Ibidem*, notes 5, 20 et 24.

(54) *Ibidem*, notes 9 et 56.

(55) Le Msc. R. porte ce qui suit: *وابتداء ولایت کردستان از کنار دریای سریر است* «Le pays du Kourdistân commence au bord de la mer (ou du lac) de سریر que je lis de *Tébrîze*; et je pense qu'il s'agit ici du lac de *Tébrîze*, qui est le même que celui d'*Ourmiah* کولی اورمیه, qui a cent trente milles de longueur sur la moitié à-peu-près de largeur, et qui paraît répondre au lac *Mantiane* de Strabon». (St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 56 et 50.) On lit partout ailleurs *دریای هرمز de la mer de Hormuz*.

(56) Les mots *دبارقہ* *la contrée de Raq'q'ah* et *البستان Albistân* ne se trouvent que dans le Msc. O.

(57) Ce vers est du célèbre Sa'dy, et fait partie du 3<sup>e</sup> chapitre de son *Gulistân*. (Édition de Gentius, p. 274 et 275.)

Le mètre se compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds suivants: مفتعلن مفتعلن فاعلاتن ———|—|—|—|. Jones, *Poëseos asiat. Com.*, p. 27, 28, 29, 49 et 50; Gladwin, *Dissertations on Prosody etc.*, p. 81, 86, 90 et 91.

(58) Le grand Dictionnaire persan intitulé *Hefte Q'olzoume* ou *les sept mers* (T. II, p. 191) nous apprend que le *Dânek* ou *Dâneg* دانك est un des douze poids généralement reconnus متعارفه.

Le premier se nomme 'Houbbeh حبه (grain): il équivaut à un grain d'orge de moyenne grosseur. Le second appelé تسو *Tèçou* (denier) vaut deux grains de moyenne grandeur. Le troisième nommé *Q'irâth* (Carat) a la valeur de quatre grains. Le quatrième, qui est le *Dâneq* دانق, forme arabe de دانك *Dâneg*, équivaut à huit grains. Le cinquième est le *Dirème*, nommé en persan درهم *Dirhème* (Drachme), qui pèse quarante huit grains. Le sixième, qui est le مثقال *Mitzq'âl*, a la valeur de soixante-quatre grains etc. Un *Dânek* ou *Dâneq* et demi fait donc douze grains d'après ce Dictionnaire, c'est-à-dire un quart de Drachme ou trois seizièmes de *Mitzq'âl*. Sur les six autres poids persans voyez mon *Mémoire sur l'Expédition de Tamerlan contre Toq'tamische, khân de l'Oulous de Djoûtchy* en 793 de l'hégire ou 1391 de notre ère dans les *Mémoires de l'Académie Impériale des sciences de St.-Petersbourg*, VI<sup>e</sup> série des sciences politico-historiques, T. III, p. 133, note 5.

(59) Le Djéhân-numa dit à la page 449: «A l'exception toutefois des grandes tribus ou peuplades عشيرت nommées سنی *Siny*, *Tâciny* et *Khâlédy*<sup>1)</sup>, qui font partie des tribus nomades ou *Uloûs* de Maûsul et de la Syrie». J'ignore, quelle est cette grande tribu سنی *Siny* (car la logique s'oppose à ce qu'on lise سنّی *Sunny*, Sunnite ou orthodoxe), qui est citée dans le *Cosmorama*, à moins que ce ne soit une erreur de copiste pour بسيان *Biciân*, qui est écrit بنان dans le Msc. R.

(60) Le nom de ce cheïkh est écrit هادی *Hâdy* dans le *Djéhân-numa*, et il y est dit qu'il était un des Khalifes Merwânides. Ce cheïkh est donc confondu avec le Khalife *Mouçâ'l-Hâdy*, prédécesseur de Haroune-a'r-Rachîde, qui régna depuis l'année 169 de l'hégire ou 785 de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 170 = A. D.

1) Voyez les notes 54 et 73 de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

786—87. (Voyez la grande *Histoire universelle*, T. XVI, p. 8—9, 13—18.)<sup>1</sup>).

Mr. de Hammer a consigné dans le *Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> Série, T. VI, p. 468—470, une intéressante *Notice sur les Kourdes, sectateurs du cheïkh Aadi*, qu'il nomme encore *Ali Ada*. Ce savant dit entre autres, que quelques auteurs l'appellent *Hadi* et d'autres lui donnent même le nom de *Khadi*. La biographie de ce cheïkh nous est donnée par *Ibn-Khallékân*. (Édit. arabe de Mr. le Baron Mac Guckin de Slane, p. 437, dernière ligne.)

Le troisième volume de l'histoire de Maq rîzy intitulée *كتاب السلوك لمعرفة دول الملوك* ou *Marche à suivre pour connaître les dynasties des rois*, nous fournit des notions très-précieuses sur l'incendie du dôme érigé sur la tombe du cheïkh Aadi et sur l'*auto-dafé* des ossements de ce chef de secte qui furent brûlés dans le courant de l'année 817. Ce cheïkh des Kourdes 'Hakkâry s'attacha un grand nombre de Szoufis de sa tribu, qui habite les montagnes kourdes du district de Maüszul. Ils lui érigèrent un couvent, et donnèrent son nom à ce district. Après sa mort, qui eut lieu en

1) On trouve dans la grande *Histoire universelle* susmentionnée, T. XVI, p. 482, un passage ainsi conçu: «*Ebn-Shohnah* (sic) rapporte que, dans le courant de la présente année (557 de l'hégire ou 1162 de J. C.) mourut le sheikh *Adi*, fils de *Mozafer* (sic) *al-Zâhid* (le Cénobite) natif de Baalbec, qui demeurait ordinairement dans le quartier (sic) appelé *Al-Haccar* appartenant au *Jazirat-Ebn-Omar* (sic) ou *Jazira Beniomar* (sic), qui est des dépendances de Mosul».

Mr. Rich, dans sa *Relation d'une résidence dans le Kourdistan* analysée par notre illustre maître, Mr. le Bar. Silv. de Sacy dans le *Journal des savants* (cahiers de janvier, février et avril 1837), nous apprend, comme nous le voyons dans ce dernier cahier, p. 208 et 209, que la place où les *Yézidis* (que ce voyageur nomme *Yézids*) vont en pèlerinage, est appelée *Scheikh-Ali* (peut-être *Scheikh-Adi*), lieu situé dans les montagnes à 3 heures de marche au-delà de *Scheikh Khân* (peut-être *Scheikhân*, *Notice sur les Yézidis*, p. 204—205): On dit que c'était autrefois un monastère chrétien. Le même voyageur nous fournit sur les mêmes sectaires nommés *Dasini* *داسني* (au pluriel *دواسنه* *Dewâcineh*) des détails aussi curieux qu'intéressants cités par Mr. le Baron de Sacy, p. 208, 209, qui doivent être comparés avec ce qu'ont écrit sur les Yézidis Michel Chevalier, dans son *Théâtre de la Turquie*, et le savant voyageur Niebuhr. Mr. Rich donne en outre au lecteur quelques détails sur le district du Kourdistan connu sous le nom de *Hakkari*, que Mr. de Sacy nous transmet dans le cahier du *Journal des savants* du mois de février 1837, p. 70—73.

reçu  
à l'école

557 de l'hégire (1162 de J. C.), ou suivant d'autres, en 555 = 1160, il fut enseveli dans son couvent; et sa secte, qui prit le nom de عدويه 'Adèwiéh, s'attacha à son tombeau, qui servit de Q'iblah à ces *Iézidy*. Il devint même un des pèlerinages les plus fréquentés, et sa réputation se répandit dans toute la contrée. Il s'éleva contre eux un jurisconsulte du rite *Châfê'ite* connu sous le nom de *Djélâl-ou'ddîne Mou'hammed bèn 'Izz-ou'ddîne Iouçouf el-'Holwâny*, qui déclara la guerre contre eux, et à qui se joignit entre autres l'émir 'Izz-ou'ddîne el-Yakht البختى (lisez البختى *el-Bokhty*, le *Bokhty*), seigneur de Djézirèt-ibn-'Omar etc.'). Ces sectaires jurèrent une haine éternelle à tous les *Fakîhs* ou jurisconsultes.

Le *Djéhân-numa* nous fournit, sur leur compte, les détails suivants:

«Les *Iézidy* ont abandonné le chemin de la vraie foi pour suivre la voie de l'erreur: ils sont devenus hérétiques et impies. La plupart d'entre eux sont ignorants: ceux qui portent le nom de cheïkhs (شيخان *Cheïkhân*) se ceignent la tête d'un turban noir, et sont, pour cette raison, connus sous la dénomination de قره باش *Q'ara-bâche* (Têtes noires). Ils ne condamnent pas du tout leurs femmes à fuir (les regards des hommes), et vendent des places dans le paradis. Ils se gardent bien de maudire sathan ni *Iézide*, ni quoique ce soit, et considèrent sathau comme un ange, qui approche du trône de Dieu. Ils témoignent la plus grande inimitié aux *Ouléma* (طاهر), qui en portent les marques extérieures.

Suivant la *Notice* précitée du Père *Garzoni sur la secte des Iézidis*, qui fait suite à la *Description du pachalik de Bagdad* (p. 191—203) les *Yézidis* ont reçu leur nom du cheïkh *Yézide* (?), fondateur de leur secte et ennemi déclaré de la famille de 'Aly. Ils reconnaissent aujourd'hui pour leur chef le cheïkh qui gouverne la tribu préposée à la garde du tombeau (restauré) du

1) C'est peut-être le prince *Bokhty* de *Djézîreh* dont il est fait mention dans le Tome I<sup>er</sup> du texte imprimé, p. 120.

*cheïkh 'Ady*, restaurateur de leur secte, qui se trouve dans la juridiction du prince de 'Amâdîa (ou 'Imâdîa).

Outre le chef susmentionné, ils reconnaissent comme l'oracle ou l'organe de ce chef un autre personnage, qu'ils nomment *Kotchek* (probablement *Koutchuk*, le Petit, en latin *Minor*), c'est-à-dire *novice*, *disciple* (?). Cette secte a aussi des *Santons* désignés, du côté de 'Haleb, sous le nom de فقيران *Faqîrs* et vulgairement appelés قرا باش *Q'ara-bâche* (Têtes noires), parce qu'ils sont coiffés d'un bonnet noir orné de bandelettes de la même couleur. Lorsqu'ils sont appelés auprès d'un malade, ils lui imposent les mains sur le cou et sur les épaules, et sont généreusement récompensés de leur peine. S'ils sont mandés près d'un mort, *pour lui assurer la félicité éternelle dans l'autre monde*, ils le dressent sur ses pieds avant de le vêtir, et lui touchent légèrement le cou et les épaules: ils le frappent ensuite de la paume de la main droite, en lui disant. *Arra bihescht* (?)<sup>1)</sup> ce qui, en langue kourde, signifie: «*Vas en Paradis. Ils sont chèrement payés pour cette cérémonie, et ils ne se contentent pas d'une modique récompense*».

Ces données sur ces dangereux sectaires s'accordent parfaitement avec le texte du *Cosmorama*, p. 449, que nous avons cité plus haut. Il en est de même des suivantes: «Les Yézîdes ont pour premier principe de se concilier l'amitié du démon et de s'armer pour sa défense. Ils se gardent bien de le nommer, et évitent même d'employer quelque expression, dont le son soit analogue à celui de son nom. Ils sont surtout attentifs à ne jamais faire usage de quelque terme, dont le son se rapproche de celui du mot (arabe) لعن *la'ane*, qui signifie *maudire*; et celui qui, en leur présence, prononcerait les mots *Cheïthân* et *la'ane*, et surtout la formule arabe لعنة على الشيطان *el-la'nèt 'ala-'che*

---

1) On lit dans la *Grammatica e Vocabolario della lingua kurda* du P. Garzoni, p. 89: «*Va in astratto si dice Arra, termine particolare, che non serve ad altro*».

*Cheïthân* (Maudit soit sathan!) courrait grand risque d'être maltraité et même tué».

Ils désignent cet ange rébelle par la périphrase شيخ معظم <sup>شعخ معظم</sup> *Cheïkh-Moud' zème* (Cheïkh vénéré), et prétendent que c'est Dieu qui gouverne le monde, mais que le démon est chargé de l'exécution de ses ordres. Ils n'ont ni jeûnes, ni prières, et ils croient que le cheïkh *Iézide* (suivant le *Cosmorama*, le cheïkh ' *Ady*) a rempli ces devoirs religieux pour tous ceux qui seront ses sectaires jusqu'à la fin du monde; que Dieu, dans ses révélations, leur en a donné l'assurance positive: *c'est pour cette raison qu'il leur est défendu d'apprendre à lire et à écrire.*

Lorsqu'ils vont exercer leurs brigandages, ils ne se bornent pas à dépouiller les voyageurs qui tombent entre leurs mains, mais ils les assassinent tous sans exception; et s'il se trouve dans leur nombre des *Chérifs* ou descendants de Mahomet, ou des docteurs (' *Ouléma*) musulmans, ils se font un grand mérite de leur infliger la mort la plus cruelle et la plus barbare. Les Yézidis sont partagés en plusieurs peuplades ou tribus indépendantes les unes des autres. Quelques-unes d'entre elles habitent les domaines du prince de Djoulamerk; d'autres, le territoire du prince de *Djézireh*. Il y en a qui ont établi leur demeure dans les montagnes de l'Iâlét de Diârbékir, et d'autres dans le ressort du prince de ' *Amâdiah* (' *Imâdîa*). C'est dans ce dernier pays que se trouve la plus noble de toutes leurs tribus, qui est appelée *Cheïkhân* (les cheïkhs ou anciens), et dont le chef nommé *Mîr* ou *Prince* est le chef suprême de cette secte et le gardien du tombeau du cheïkh ' *Ady*. Mais la plus redoutable et la plus puissante de toutes ces peuplades est celle qui habite le mont *Sindjâr* entre Maüszul et le fleuve *Khabour* (Chaboras), et qui est divisée entre deux cheïkhs. dont l'un gouverne la partie orientale de cette peuplade, et l'autre, la partie méridionale. On trouve encore sur les deux rives du *Zâb* plusieurs villages habités par des Yézidis cultivateurs et domiciliés, qui sont riches en bestiaux et moins re-

doutables que ceux du mont Sindjâr. (*Notice sur les Yézîdis*, loc. cit. p. 192, 194, 195, 202, 203, 206, 204 et 205; *Grammatica e Vocabolario della lingua kurda, composti dal P. Maurizio Garzoni*, Roma 1787; *Prefazione*, p. 4, note 1.)

Il est permis aux Turks, lorsqu'ils font la guerre aux Yézîdis, d'emmener en captivité leurs femmes et leurs enfants, et de se les approprier ou les vendre. Mais les Yézîdis, qui n'ont pas la même faculté à l'égard des Turks, massacrent sans pitié tous ceux dont ils se rendent maîtres. (*Ibidem*, p. 209.)

Chèref-ou'ddiue Bidlicy désigne probablement sous le nom de *Khalifes Merwânides* les Omaïades qui ont succédé à *Merwân*, fils de 'Abd-oul-Hakème, et qui, dans le *Djéhân-numa*, p. 606, est nommé *Merwân*, fils de *Abd-oul-Hakème*, et qui régna en même temps que 'Abd-allah, fils de *Zobèir*, qui n'était pas de la maison des Omaïades. (*Hist. univ.*, T. XV, p. 513, 517—526.) Ce *Merwân* I<sup>er</sup> fut le second successeur d'*Iézîd* I<sup>er</sup>, fils de *Mô'âwiah* I<sup>er</sup>. *Chehry-Zâdeh* nous apprend que les trois premiers *Khalifes* Omaïades étaient désignés sous le nom de *Szofîânides*, comme descendants du *Khalife* *Mô'âwiah* I<sup>er</sup>, fils d'*Abou-Szofîân* (*Ibidem*, T. XV, p. 408, 462—486), et les onze derniers, sous celui de *Merwânides* ou descendants du *Khalife* *Merwân* I<sup>er</sup>. (*Deguignes, Histoire générale des Huns*, T. I, p. 325—326.)

Si le cheikh 'Ady est réellement décédé en 557 de l'hégire ou 1162 de l'ère chrétienne, comme nous le voyons dans la même *Histoire universelle*, T. XVI, p. 482, et comme l'avance Mr. de Hammer d'après Maq'rîzy, il ne pourrait être un des *Khalifes Merwânides*, ni un des adhérents ou partisans des *Khalifes Merwânides*, puisque *Merwân* II, qui fut le dernier de ces *Khalifes*, fut tué en 132 de l'hégire ou 750 de J. C. (*Ibidem*, T. XV, p. 615—616.) Le cheikh 'Ady devait donc être un des adhérents ou partisans des *souverains* (et non des *Khalifes*) *Merwânides* de Djézîreh et du Diâr-békîr, dont le dernier nommé *Manszoûr*, fils de *Nasr*, fut détrôné en 478 de l'hégire ou 1085



de J. C., et mourut, suivant le *Chèref-nâmeh*, à *Djézireh* dans la maison d'un juif, au commencement de l'année 489 de l'hégire ou 1096 de l'ère chrétienne. Mais il resta encore, dans les environs d'*Amide*, quelques petits princes de la même lignée; car Aboulféda (*Annales Moslem.*, T. III, p. 478) nous apprend que 'Houcâm-ou'ddîne Timourtâche, prince Ortoqïde de Mârdine s'empara, en l'an 533 de l'hégire ou 1138 de J. C. (c'est-à-dire 22 ans avant la mort de 'Ady), de la forteresse de *هتاك* *Hattâkh*, que possédait un prince *Merwanide*. (St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 427, 429.)

L'*Histoire universelle* (T. XVI, p. 460) rapporte le même fait sous la rubrique de l'année 532 de l'hégire, ou 1137—38 de J. C. Il y est dit: «Cette année *Malec Hosamo'ddîne Tamar-tash*, fils d'*Ilgâzi*, prince de Maredin, s'empara du château d'*Al-Hetakh*, qu'il enleva au dernier des princes de la famille de *Merwan* établis en Mésopotamie».

(61) Le 'Haditz *حدیث* ou *Sunnèt سنّت*, comme nous l'apprend Mouradjea d'Ohsson dans son *Tableau général de l'empire othoman*, T. I, *Introduction*, p. 5, est le *Recueil des lois prophétiques de Mahomet*.

(62) La leçon du Msc. R. porte *و در مطالعه کتب بسیار دارند*; celle du Msc. O. n'a pas la conjonction *و* avant la préposition *در*, et le passage tout entier est omis dans le Msc. A.

(63) Suivant Firdoùcy, qui, dans son poème du *Châh-nâmeh* (Livre Royal ou *Basiléïde*), a traité de l'histoire des temps fabuleux ou héroïques de la Perse, Roustème, fils de Zâl, gouverna les provinces du *Zahulistân* et du *Nîm-roûz* (Midi) ou *Sistân*. Il était encore connu sous le nom de *تومتن* *Tèhèmtène* ou *Colossal* et de *Piltène* *پیلتن* (à corps d'éléphant), et vécut non seulement sous les règnes des rois *Naüzèr* et *Guerchasb*, derniers souverains de la première dynastie de Perse dite des *Pichedâdiens* ou *Justiciers*, mais encore sous *Keïq'obâd* (Déjocès?), *Keïkaouïs* (Cyaxares), *Keï-Khosraï* (Cyrus), *Lohrasb* surnommé *کامبخش* *Kâmbakhche* (Cam-

byse) et *Kichetasp* (Darius Hidaspes), premiers monarques *Kèâ-nides*. (Göres, das *Heldenbuch von Irân*, T. I, p. 121—271, et T. II, p. 1—347; Sir John Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 37—97.) D'après ce dernier historien *Naüzèr* fut le *Sosarmes* de l'histoire grecque et *Guerchasb* ou *Kerchasp*, l'*Arbianès* de Ctésias et le *Cardicias* de Moïse de Khorène. (*Histoire de Perse*, p. 40, 43, 316—341.) L'existence de Roustème se serait, par conséquent, prolongée pendant 700 ans. Il est à présumer que l'on a attribué à un seul et même Roustème les exploits et les hauts faits de plusieurs preux de la même famille ou du même nom, de même que l'on attribue à un seul Hercule les nombreux travaux entrepris par plusieurs princes différents.

(64) Ce *Behrâme* ou *Bahrâme* désigné par les historiens grecs sous le nom de *Varanes* ou *Baharame Varanes* avait, dit-on, reçu le surnom persan de *Tchoubîne* جوبين (*bâton*, en russe *дубина*) à cause de son extrême maigreur et de sa taille grêle. Il était général des armées de Hormuz IV, fils de Nouchirévân (le grand Khosroès), qui était le *Hormisdas* III des Grecs. Ce guerrier usurpa même l'autorité souveraine par suite d'une insulte que lui fit ce monarque; mais il fut détrôné par Khosraü-Perwîz vers l'année 590 de l'ère chrétienne. (Malcolm, *loc. cit.* T. 1, p. 225—229.) Consultez surtout au sujet de ce monarque, *Ma's oûdy*, *Prairies d'or*, T. II, p. 213, 215—216.

(65) Les divers exemplaires du *Chèref-nâmek* portent *نسب ملوک کرت وبادشاہان غور*: je pense qu'il serait nécessaire de supprimer la conjonction copulative *و*; si non, il faudrait lire *نسب ملوک کرت وبادشاہان غور*. Voyez sur les rois *kourtes* ou *kérètes* du pays de *G'ouûr* les pages 255 et 256 du *Djêhân-numa*, dont j'ai donné la traduction dans la troisième partie de cet ouvrage. Le premier de ces souverains fut *Chèms-ou'ddîne Mou'hammed Kihîne (Minor)*, qui était fils de la fille de *Rokn-ou'ddîne Mourg'y* (lisez *Mèrg'âny*). Celui-ci était cousin de *G'èâtz-ou'ddîne Mou'hammed*, fils de Sâm. *Rokn-ou'ddîne* était prince (*والی*, *Wâly*) du Khoraçân lors de l'invasion de Djinguiz-khân, qui le maintint

dans sa principauté, parce qu'il fit acte de soumission. Il se rendit indépendant en 644 de l'hégire (A. D. 1246). L'émir Timoûr (Tamerlan) commença à s'illustrer sous le règne de Maulla Sa'd-ou'ddîne Pîr 'Aly, septième successeur de ce prince. Ce conquérant s'empara du Khoracân, qu'il lui enleva. En 784 (A. D. 1382) Sa'd-ou'ddîne Pîr 'Aly fut emmené en captivité avec ses enfants dans le *Ma-Wéra-'nnahr* (la Transoxane), où il fut incarcéré d'après les ordres de Timoûr, et mis ensuite à mort. C'est dans sa personne que s'éteignit la dynastie des rois *kourtes* du pays de *G'our*. Ce prince *kourte* de Hérât est nommé *G'ëâtz-ou'ddîne Pîr 'Aly* dans l'*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 25, 26, 27, 28 et dans l'*Histoire de l'empire othoman*, par Mr. de Hammer, T. I, p. 266—268.

Je lis *kourte*, comme Mr. de Hammer, au lieu de *kerte* ou *kérète* par les mêmes raisons qu'a fait valoir Mr. Barbier de Meynard dans une note de ses savants *Extraits de la Chronique persane d'Hérât*. (*Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. XVII, p. 438—457.) Il y dit à la page 441: «La prononciation locale est *kerte*, ainsi que Mr. de Khanikoff a bien voulu me l'apprendre; telle est aussi celle du Baron C. d'Ohsson. Cependant, à défaut de preuves étymologiques, j'ai cru devoir adopter la prononciation *kourte*, comme étant la plus fréquemment employée en Europe». Dans ses *observations préliminaires*, ce savant traducteur fait la remarque, que Mouyîne-ou'ddîne Esfizâry, dans le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> livre de sa *Chronique*, s'est étendu fort inégalement sur l'histoire des rois *Gourides* et sur celle des *Kourtes*. Les événements relatifs aux rois du *G'our* sont racontés avec une extrême sècheresse au début du livre VII (fol<sup>o</sup> 85 à 88 du Msc. Gentil), tandis que l'histoire des *Kourtes* occupe la presque totalité des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> livres de la même *Chronique* (fol<sup>o</sup> 87 à 141 du même manuscrit). Mr. Defrémery a publié une traduction accompagnée de notes historiques et philologiques du chapitre de Mirkbaunde qui traite des rois *G'ourides*. (Voyez le *Journal asiatique* de 1843.) Mr. Barbier de Meynard trouve, de son côté, dans le poème de *Rèbî'y*

intitulé *Kourte-nâneh*, de nouveaux documents authentiques sur l'histoire des *Kourtes*, entre autres l'épopée du règne orageux de Fakhr-ou'ddîne; la Chronique de *Seïfy* lui fournit l'histoire des cinq premiers souverains de cette dynastie. Mr. le Baron C. d'Ohsson en a fait usage dans les Tomes III et IV de son *Histoire des Mongols*; Mr. de Hammer a également fait mention de la dynastie kourte (ou *kerte*) dans sa *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 66, 89, 151, et T. II, p. 74, 299, 335, 342 etc. Mr. Barbier, de son côté, commence par nous donner un Tableau généalogique de la Dynastie des Kourtes, et nous fournit ensuite d'intéressants détails sur leurs règnes, à partir de celui de l'émir Chêms-ou'ddîne I<sup>er</sup>, qui se prolongea depuis 1246 jusqu'en 1283. Cette maison a régné à Q'andahar, dans la ville de Hérât et dans ses environs: elle s'éteignit en 784 de l'hégire ou 1382 de J. C., suivant le *Djéhân-numa* de 'Hâdjy-Khalifa. Cet historien donne au dernier prince de la dynastie susdite le nom de *Maulla Sâ d-ou'ddîne Pir-'Aly*, au lieu que Mouyïne-ou'ddîne Esfizâry l'appelle *G'èiâtz-ou'ddîne Pir-'Aly*.

(66) Le Dictionnaire persan intitulé *برهان قاطع* nous fournit sur *میلاد کرکین* *Gurguîn-i-Milâde* ou *Gurguïne, fils de Milâde*, les notions suivantes: *میلاد نام یکی از پهلوانان ایران است که چون کیکاوس \* میلâde est le nom d'un des preux de la Perse, auquel Keïkaoûs, lors de son départ pour le Mazendêrân, confia l'administration de l'Irân. Gourguïne était son fils. Ce dernier nom signifie encore galeux: c'est un composé du substantif persan کر gur ou gour (gale) et de la particule de dotation ou d'attribution کین guïne, qui correspond à notre terminaison française eux».*

Lorsque *Keïkaoûs*, séduit par le pompeux éloge que lui avait fait sa favorite du climat et de la fertilité du Mazendêrân, entreprit la conquête de ce pays, malgré les objections des grands de son royaume, il confia à Zâl, père de Roustème, les rênes du gouvernement; mais celui-ci refusa de s'en charger, et consentit seulement à seconder de ses conseils un noble du nom de *Milâde*,

qui était père de *Gourguîne* (ou *Gurguîne* ou *Gorguîne*), et qui fut investi de l'autorité souveraine, avec l'injonction de n'agir en tout et pour tout que d'après les ordres de Zâl. (*Histoire de Perse* de Sir John Malcolm, T. I, p. 48 et 49.)

C'est *Gurguîne* ou *Gorguîne*, fils de *Milâde*, qui est regardé comme le fondateur des villes de *كرگان* *Gorgân* (ou *Djordjân*) et de *Lâr*, comme on le voit dans le texte de l'*Histoire du Mazèndérân* de *Zèhâr-ou' ddîne Mèr'achy*, publié par Mr. l'Académicien Dorn.

(67) Sur ces droits régaliens voyez la note 30 ci-dessus.

Le *Djéhân-numa*, p. 261, nous fournit les détails suivants sur les sulthans de *Lâr*: «Les historiens rapportent que ces souverains étaient des descendants de *Gurguîne* ou *Gorguîne-i-Milâd*, *Gurguîne* ou *Gorguîne*, fils de *Milâde*, un des héros du règne de *Keï-Khosraû* (*Cyrus*). Le premier de ces princes qui se convertit à l'islamisme fut *Djélâl-ou' ddîne Ebredj* ابرج (aux beaux yeux, probablement ابرج *Iredj*), fils (descendant) de *Gurguîne* (?), qui embrassa la religion mahométane du temps de 'Omar II, fils de 'Abd-oul-'Azîze (c'est-à-dire vers l'année 100 de l'hégire ou 719 de J. C.). *Q'outhb-ou' ddîne Mouaïède*, prince de sa race, commença à régner en 594 = 1198 de J. C., et, après sa mort, il eut pour successeurs quatorze de ses descendants. Le quatorzième fut *Anouchirévân*, connu sous le nom de *شاه عادل* *Châh-i-'Adil* (Roi juste). Celui-ci fut assassiné en 948 de l'hégire ou 1541 de J. C. par un forcené, et eut pour successeur son cousin *Ibrahîme-khân*, qui régna jusque vers l'année 1000 de l'hégire (ou 1591—92 de l'ère chrétienne), et après lequel la principauté de *Lâr* passa sous le sceptre des rois de Perse. *Ibrahîme-khân* fut envoyé, comme prisonnier, à *Châh 'Abbâs* par 'Aly-werdy-khân, général de ce monarque persan. (Voyez encore, au sujet de la dynastie des sulthâns de *Lâr*, l'*Histoire de Perse précitée*, T. II, p. 309—311.)

(68) *Ourkhân*, qui fut le second souverain de la dynastie othomane, succéda à son père 'Otmân, qui en fut le fondateur, en

726 de l'hégire (A. D. 1326), et mourut en 761 (1360 de J. C.); *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 81, 159, 680. Ce dernier millésime est changé, par suite d'une faute d'impression, en 1369 dans l'*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 271.

(69) Ce passage du *Chèref-nâme* ne s'accorde ni avec les données du célèbre historien turk Sa'd-ou'ddîne Efëndy, ni avec celles de 'Hâdjy-Khalfa dans son *Djêhân-numa*, ni avec celles de Chèref-ou'ddîne Bidlicy lui-même.

Le premier de ces historiens dit positivement dans sa *Couronne des chroniques*:

اوليل سنه خمس و سبعين و سبعمائه ده وزير اعظم تاج التواريخ  
اولان خيرالدين پاشائي كه سابقا قاضي عسكر ايدى و جاندرلو  
خليل ديمكله معروف ايدى و وزير اوليجق خيرالدين پاشا ايله ملقب اولشدر  
روم ابلې نك غربى سنك ساحل دريايه فريب ولايتدن بورلى و اسكنه و  
ماروليه قلاعى كفار الندن قلع ايجون اول ستمه روانه بيوروب  
«(Le sulthan), désirant arracher aux mains des infidèles les châ-  
teaux forts de *Bourla*, d'*Iskétah* et de *Marouliah* (cf. Hammer, dans  
sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 180 et 596), qui  
faisaient partie du pays voisin des côtes maritimes, à l'ouest de  
la *Roumilie* (Romanie), envoya dans ces parages, au commence-  
ment de l'année 775 (A. D. 1373) *Kheïr-ou'ddîne Pacha*, qui était  
alors *grand-vézîr*, et qui avait été précédemment *Q'âzy-Askèr*  
(grand-prévôt de l'armée). Il était connu sous le nom de *Djândèrlu-  
Khalîl* et il reçut le titre de *Kheïr-ou'ddîne Pacha*, lorsqu'il fut  
nommé *grand-vézîr*».

On lit, d'un autre côté, dans le *Cosmorama*, p. 681, la ligne 14, qui est ainsi conçue: قره خليل و علاء الدين و خيرالدين تدبيريله  
«D'après le plan d'organisation de *Q'ara-Khalîl*, de 'Ala-ou'ddîne (frère du sulthan Ourkhân) et de *Kheïr-ou'ddîne*». Cette ligne du *Djêhân-numa* donnerait lieu de croire que *Q'ara-Khalîl* et *Kheïr-ou'ddîne* étaient deux personnages bien distincts l'un de l'autre. Il est dit plus loin dans le même ouvrage turk, p. 683,

que le Maulla (Q'ara?) Khalil fut nommé Q'âzy de بيلجك Bilédjik (ancienne *Belokoma*) dans le Sandjâq de *Southân-euhy* سلطان اوگي (ancienne *Phrygia Epictetos*) en Anatolie, par le sulthan 'Otmân, fondateur de la dynastie qui prit son nom. Son successeur *Ourkhân-G'âzy* conféra à ce Maulla le titre de Q'âzy de Nicée (Izniq'), puis de *Brouçah* (Brousse); et le sulthan *Mourâd G'âzy* le promut, lors de son avènement au trône en 761 (A. D. 1360), au rang de Q'âzy-Askèr.

Sa'd-ou'ddine Efendy, dans sa *Couronne des Chroniques*, dit, de son côté, au chapitre qui traite de la *Prise d'Izniq'* (Nicée): بيلجك قاضيسى اولان جاندرلو مولانا قره خليله بللك مزوره قاضى لغى «Et le titre de Q'âzy de la dite ville (de Nicée) fut conféré au Maulla Djândèrlu Q'ara-Khalil, qui était Q'âzy de Bilédjik». Enfin Chèref-ou'ddine Bidlicy dit lui-même dans son *Épilogue* خاتمه, sous la rubrique de l'année 726 (1326 de J. C.), en parlant du sulthan Ourkhân: *و تعيين وزير در امور مملکت او کرد*: خير الدين پاشا و مولانا جلال الدين كردى را بمنصب جليل القدر وزارت \* «Ce fut ce sulthan qui nomma un vèzîr pour administrer les affaires de l'empire. Il promut au poste éminent de vèzîr *Kheïr-ou'ddine Pacha* et *Djélâl-ou'ddine Kourdy*». Ce passage du *Chèref-nâmeh* prouverait également que *Kheïr-ou'ddine Pacha* et *Djélâl-ou'ddine Kourdy* n'étaient pas le même personnage, comme l'avance Chèref-ou'ddine dans ses *Prologomènes*, مقدمه, où il donne à *Djélâl-ou'ddine Kourdy* le titre ou *Laq'ab* de *Tâdj-ou'ddine Kourdy*. D'après notre historien kourde, *Kheïr-ou'ddine Pacha* et *Djélâl-ou'ddine* (ou *Tâdj-ou'ddine*) *Kourdy* auraient déjà été nommés vèzîrs par le sulthan *Ourkhân*, qui mourut en 761 (A. D. 1360), tandis qu'il est dit expressément dans le *Djéhân-numa*, p. 683, que *Kheïr-ou'ddine Pacha* fut nommé Q'âzy-Askèr (grand-prévôt) en 761 (1360 de J. C.), c'est-à-dire à l'avènement du sulthan *Mourâd-khân G'âzy* ou *Mourâd I<sup>er</sup>*, et qu'il reçut le titre de grand-vèzîr lors de l'arrivée du même

sulthan à Galipoli, à l'époque de son retour à Brousse. (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 176.)

*Sá ad-ou'ddîne* et *Szolaq' Zâdeh*, dans leur *Histoire de la dynastie othomane*, placent, dit Mr. de Hammer (*Ibidem*, p. 176), la nomination de *Q'ara-Khalil* au poste de grand-vézir dans l'année 775 (1373 de J. C.), c'est-à-dire *près de cinq ans (?) plus tard* que *Hâdjy-Khalfa* et *Osmân-Zâdeh* dans sa *Biographie des Vézirs* intitulée *حديقة الوزراء Hadiq' at-oul-Vouzéra* ou Bosquet des Vézirs : « ces deux derniers auteurs méritent cependant plus de confiance ».

NB. Je ferai remarquer en passant, que *Sá d-ou'ddîne*, comme on peut le voir par les lignes que j'ai citées plus haut, ne place nullement la nomination de *Q'ara-Khalil* au poste de grand-vézir dans l'anné 775 de l'hégire (A. D. 1373); car il dit, au contraire que *Kheïr-ou'ddîne Pacha* *était déjà grand-vézir au commencement de la dite année*. F. B. C.

*Q'ara-Khalil Djândêrlu* (Tchêndêrély) introduisit dans l'empire othoman les armées *permanentes*, et conçut l'idée de recruter les Janissaires parmi les enfants de chrétiens. Ce vézîr, qui avait déjà rempli les fonctions de *Q'azy* sous le règne de *Otmân*, et qui, sous celui d'*Ourkhân*, fils et successeur de ce sulthân, dont la durée fut de *trente-cinq ans*, avait occupé la place de *Q'azy* à Nicée et à Brousse, rendit les plus grands services à l'empire et à l'islamisme en maintenant, avec la plus grande fermeté, sous le règne de *Mourâd I<sup>er</sup>*, les lois et le bon ordre dans les rangs de l'armée, dont il fut le Grand juge pendant dix ans. Ce dernier monarque ne pouvait donc confier le poste éminent de Grand-vézîr à un magistrat plus capable ni plus digne que ce pacha, qui administra encore l'armée pendant *dix-huit années* consécutives sous le titre de *Kheïr-ou'ddîne Pacha* avec la plus grande sagesse et avec une justice exemplaire, jusqu'à ce qu'il mourut en 788 (1386 de J. C.), après la prise de Salonique, c'est-à-dire vers la fin du 8<sup>e</sup> siècle de l'hégire, au commencement duquel il avait vu le jour. (*Hammer*, loc. cit. p. 162, 176, 194 et 684.)



Suivant Nèchery, auteur de l'histoire intitulée *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, fol° 27, dit Mr. de Hammer (loc. cit. p. 91), la seconde épouse de l'illustre cheïkh *Edébâly*, père de *Mâl-Khatoûne*, qui donna le jour au sulthan Ourkhân et à son frère 'Ala-ou'ddîne (Pacha), se nommait *Tadscheddinkurd* (Tâdj-ou'ddîne-kourde). Je serais disposé à croire qu'il y a eu un *qui-pro-quo*, et que l'on a considéré mal-à-propos le nom propre ou plutôt le titre honorifique لقب de *Tâdj-ou'ddîne* (Couronne de la Religion, ou *Djêlâl-ou'ddîne*, gloire de la Religion) *Kourdy*, dont parle Chèref-ou'ddîne Bidlicy, comme étant celui de la seconde épouse d'*Edébâly*. Q'ara Khalil Djândèrlu (Tchèndèrély), dont il a été fait mention plus haut, était à la fois le beau-frère du cheïkh *Edébâly* et du sulthan 'Otmân.

(70) Les principaux poètes romanciers de la Perse ont chanté les amours de la belle *Chirîne* شیرین, que l'on regarde comme une princesse chrétienne, et que certains auteurs croient même être *Irène*, ou *Serina* ou *Marie*, fille de l'empereur grec Maurice, et épouse de Khosraû-Perwize (Chosroès II), 24° roi de la dynastie des Saçânides. Les héros qui figurent dans ces poèmes sont d'abord Khosraû ou Khosrew-Perwize, contemporain de Mahomet et ensuite un chevalier errant connu sous le nom de Ferhâd. Le premier fut, après Nouchiréwân, le plus célèbre des Khosroès de la Perse. Ferhâd, qui, à l'exemple des héros orientaux des siècles les plus reculés, entreprit une expédition vers la montagne de *Q'âf* قاف, pays des féeries, commença et termina, pour se concilier l'amour de sa bien aimée Chirîne, une multitude de travaux qui immortalisèrent son nom. C'est ce grand homme, qui, suivant la tradition populaire, fut le plus ancien et même le premier sculpteur de l'Irân. Il était, au dire de quelques historiens, fils du *Châr* (Tzar, Царь) ou roi du *G'ardjistân*<sup>1)</sup>: d'autres le re-

1) Le *Gardjistân* غرجستان, que l'on confond très-souvent avec le *Gurdjistân* گرجستان ou la Géorgie, est limitrophe du pays de *G'our* غور, voisin du Khoraçân. (Voyez les précieuses observations de Mr. Silvestre de Sacy sur le *Gardjistân* et le *Djauzdjân* dans les *Mines de l'Orient*, T. I, p. 321—327, l'*Histoire des Samanides* de Wilken, et sa *Chrestomathie persane*, p. 120—128.

gardent comme fils de l'empereur de la Chine; ce qui est contraire à l'opinion de Chèref-ou'ddine Bidlicy, qui le considère comme un *Kourde* de la peuplade Guelhore (كلهران, et non كلهررا, comme ce nom est écrit dans le *Djéhân-numa*, p. 450). Les chefs-d'oeuvre du fameux *Mâny* ou Manès et l'*Erjèng*<sup>1)</sup> de ce célèbre artiste qu'avait produit l'antiquité persane, inspirèrent de bonne heure à Ferhâd le goût du dessin et de la sculpture. Ses progrès dans ces deux arts furent aussi rapides que surprenants. Entraîné par sa passion, il renonça à sa patrie pour se rendre à *Médâïne* (Séleucie), où se tenait la cour du roi Khosraü (Khosrew-Perwîze), qui avait épousé la fille de l'empereur grec Maurice nommée *Chirîne* (Serina). Ferhâd vit cette princesse et en devint éperdument amoureux. La reine ne put, de son côté, résister aux attraits du célèbre sculpteur, que Khosraü, suivant les conseils de son ministre Chapour, éloigna bientôt de la cour pour l'employer à la construction de divers monuments d'architecture. C'est à cette époque qu'il construisit d'abord un immense parc, dont on voit encore les restes entre Bag'dâd et Kermânchâh, proche de Kharq'îne, et au milieu duquel s'élevaient, en amphithéâtre, deux palais situés en face l'un de l'autre: l'un nommé *Berz-Mâhân* devait servir de résidence à Chirîne, et l'autre était contigu à une tour de plusieurs étages, où Khosraü devait se placer pour passer la revue de ses troupes.

Ferhâd reçut ensuite l'ordre d'aller travailler dans les excavations d'un rocher situé à six milles anglais de Kermânchâh, à un monument nommé *Tâq'i-Boustân* (ou *Wousthân?*), dont les inscriptions ont été traduites par notre illustre et savant professeur Mr. le Baron Silvestre de Sacy, et dont la description se trouve dans plusieurs ouvrages sur le Levant, entre autres dans les *Mines de l'Orient*, T. III, p. 92 — 96, et dans l'*Histoire de Perse* par Sir John Malcolm, T. I, p. 379—382.

1) *Mâni*, fondateur de la secte des Manichéens, était, si nous en croyons les historiens orientaux, auteur d'un livre nommé *Erjèng* ou *Ertèng* qu'il avait orné des produits admirables de son pinceau magique, et qu'il prétendait être un ouvrage divin. (*Histoire de Perse*, T. I, p. 145.)

De là notre habile artiste fut envoyé au pied du mont *Byçutoûne* ou *Behistoûn*, dont les inscriptions assyriennes ou cunéiformes ont été copiées et déchiffrées par Mr. le Colonel Rawlinson dans son *Memoir on the Babylonian and assyrian inscriptions*, et surtout par notre savant compatriote Mr. F. de Sauley, qui a consigné le résultat de ses études dans le *Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. III, p. 93—106, et T. V, p. 111—197. Là, notre héros (kourde) sculpta encore des voûtes et des bas-reliefs, et fit jaillir à la fois, à l'aide de son habile ciseau, l'eau et le feu de ces rochers, suivant l'expression de l'émir Khosraû (Khosrew) de Dehly, qui a dit à ce sujet : چنان میداشت از آهن سنک را تاب \* که هم آتش \* برون میجست و هم آب \* «Le roc, dit ce poète, était tellement tourmenté (chauffé) par le fer, que l'on en voyait jaillir à la fois l'eau et le feu».

Ferhâd creusa en outre dans le roc un beau canal, qui s'étend depuis le *Byçutoûne* ou *Behistoûn* jusqu'à Parow, et un bassin immense près de la montagne de 'Harsîne. La belle Chirîne se plaisait à venir quelquefois surprendre Ferhâd au milieu de ses habiles travaux; mais bientôt une vieille et infâme sorcière, vendue aux intérêts d'une fière et cruelle rivale que Khosraû avait donnée à l'infortunée Chirîne, vient trouver Ferhâd, qu'elle voit occupé à graver le nom de sa bien-aimée sur la cime d'un rocher, et lui annonce perfidement que la belle Chirîne a cessé de vivre. Un sombre désespoir s'empare de cet amant, qui écrase l'odieuse messagère contre un rocher; et, s'armant du terrible ustensile avec lequel il faisait gémir les entrailles des montagnes, il s'en décharge un affreux coup sur la tête, et met fin à ses jours. Chirîne survécut encore quelque temps à son amant; et après que Khosraû (Khosroès) eut été détrôné, son fils dénaturé *Chîrweîh* (ou *Chîrouîeh*, suivant la prononciation persane, que les historiens grecs nomment *Sîroès*) voulut forcer cette coupable princesse à l'épouser; mais elle se perça de plusieurs coups de poignard, et

exhala son dernier soupir en proférant le nom de son adoré Ferhâd. (*Histoire de Perse*, T. I, p. 237, 238, 239.)

Mr. de Hammer, qui a publié en vers allemands une imitation des poètes persans qui ont chanté les amours de Chirine, nous a aussi donné quelques détails sur Ferhâd et sur les poètes persans et turks qui ont traité le même sujet. (Voyez *Schirin*, ein persisches romantisches Gedicht nach morgenländischen Quellen, Leipzig 1809, et les *Mines de l'Orient*, T. III, p. 90—96, ainsi que les intéressantes notes de *Joseph und Suleicha*, poème publié par Mr. de Rosenzweig, édit. in-fol° p. 192, seconde colonne.)

(71) La mesure de chaque hémistiche de ce *Metznéwy* se compose des trois pieds suivants (ou مفعول مفاعيل مفاعيل (فعولن) — — | — — — | — — —|. Gladwin, *Dissertations on Prosody* etc., p. 81, 83, 90, 91, 106; W. Jones, *Poës. asiat. comment.* p. 27—29<sup>1</sup>).

(72) Le savant *Sâad-ou'ddîne Efendy*, dont nous avons cité deux extraits dans la note 69 ci-dessus, et qui, pendant vingt-cinq ans, avait été l'instituteur خواجه (Khaudjah) des princes du sang et du Sulthan, devint ensuite *Moufty*, et comme tel, conseiller des sulthans Mourâd III et Mou'hammed III. C'est d'après les ordres du premier de ces monarques qu'il écrivit sa célèbre histoire de l'empire othoman, depuis sa fondation jusqu'à la mort de Sélime I<sup>er</sup>, qui se distingue par la richesse et la pompe de son style, et qui est généralement connue sous le nom de خواجه تاريخى *Khaudjah-târikhy* ou Chronique du Khaudjah. Cet auteur, qui fut contemporain de l'historien kourde Chèref-ou'ddîne Bidlîcy, mourut sous le règne du sulthan Mou'hammed III le 12 du premier mois de *Rébi'* de l'année 1008 (20 octobre 1599 de J. C.). C'est une des sources où a puisé ce dernier historien. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. XXXVII et T. IV, p. 307—308 et 702.)

---

1) Je me suis appliqué à rendre aussi fidèlement qu'il m'a été possible la signification littérale de ces vers; mais je ne saurais en déterminer positivement le sens *mystique* ou ascétique.

(73) L'auteur persan joue sur les mots مجبول *medjboûl* (inné) et جبال *djibâl* (montagnes), qui dérivent de la même racine arabe.

(74) Sur le célèbre اوغوز خان *Og'ouze-khân* consultez le *Djéhannuma*, p. 370. (Mr. de Hammer, *loc. cit.*, T. I, p. 4—8, et l'*Histoire universelle*, T. XVII, p. 34—35.)

Nous trouvons sur ce premier monarque du Turkistân dans les *Prolégomènes du Zafèr-nâme*h de Chèref-ou'ddîne 'Aly Iezdy, dont nous avons terminé la traduction, un passage ainsi conçu: *Eloge تعريف d'Og'ouze-khân*. Og'ouze-khân était un souverain et un khân, dont la puissance égalait la magnanimité: il ramena à la vraie foi ses armées, ses vassaux et ses partisans. Soixante et treize années de sa vie se passèrent en guerres continuelles avec ses oncles paternels et maternels ainsi que leurs adhérents. Il parvint enfin à les exterminer et à les tailler en pièces. Ceux qui échappèrent à ses armes s'enfuirent vers l'orient, et se dirigèrent du côté de la Chine, où ils demandèrent un asile au roi des Tatars. Celui-ci les secourut et marcha, à la tête de son armée, contre Og'ouze-khân; mais, comme la crainte et la terreur s'étaient emparées de leur coeur, ils prirent tous la fuite. Og'ouze-khân les poursuivit, et s'avança jusqu'aux frontières de la Chine, qu'il soumit également à sa domination, de sorte que l'Uloûs et le pays ايل (ou peuple) tatars et mong'ols reconnurent l'autorité de ce prince, qui les gouverna tous simultanément. Il conquît en outre toutes les contrées qui s'étendent depuis la rivière de *Talâs* ou *Télâs* jusqu'à *Szairème* et aux confins de *Boukhara*<sup>1)</sup>, convertit à l'islamisme (?) tous ces peuples infidèles, et confia le commandement de chaque ville et de chaque canton ناحية à un émîr et à un gouverneur particuliers. Ce khân promulgua plusieurs lois destinées à assurer le bien-être des Turks et à régler leur genre de vie. En un mot, Og'ouze joua parmi les princes turks le même

1) Cf. Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 4—5, 8, 36, 65. Au lieu de la rivière de *Télâs*, cet auteur dit à la page 5: «*von Artelas (?) und Sirem bis nach Buchara*».

rôle que Djémchîde comparativement aux autres monarques de la Perse.

Ce souverain donna aux diverses races اصنانى (espèces) de Turks des surnoms, qui servent encore à les distinguer de nos jours, tels que: *Ouïgours*, *Q'anq'ly*, *Q'aptchâq*, *Khaladj* (ou *Kholdj*) etc.

Après avoir soumis à son pouvoir la plupart des pays de la terre, ce khân quitta l'Occident pour retourner dans sa *Yourte* natale, c'est-à-dire vers les monts *Guer-tâq* et *Ortâq* کرتاق و ارتاق, où il fit préparer un banquet tellement somptueux, qu'aucun souverain du monde n'en avait jamais donné de pareil.

Le célèbre historien Rêchîd-ou'ddîne, dans son *Histoire des Mongols* intitulée جامع التواريخ (*Collecteur des Chroniques*) dit également au sujet d'Og'ouze-khân: بعد از سالهای بسیار بولایت خود: رفت خبر رسید که ایت بر اقیان باز سر یاغیکری دارند اوروق قباچاق را بفرستاد تا میان ولایت ایت براق وتایاق نشینند «Après de longues années il retourna dans son pays, où il reçut la nouvelle que les sujets d'Itborâq (souverain du *Q'ara-khitai*) étaient de nouveau disposés à se révolter et à recommencer leurs hostilités. Il y envoya, en conséquence, la race اوروق de Q'aptchâq pour s'y fixer entre le pays d'*Itborâq* et de *Taïâq* (sic)». Les états d'Itborâq se composaient des provinces de Kâcheg'âr et d'Aq'szou. Au lieu de *Taïâq* on lit *Yagma* dans l'*Histoire générale des Huns*, où il est dit que c'était un prince très-puissant du Kachemire. (Cf. *Histoire universelle*, T. XIII, p. 23.)

(75) Ce nom propre est écrit de différentes manières, savoir: 1° dans le *Djêhân-numa*, p. 450, on lit بغوز *Bog'oz*; 2° بغدوز *Bog'doz*, avec un د (*d*) de plus avant la lettre و, dans le Msc. A. et le texte imprimé du *Chêref-nâmeh*; 3° بغدورامن *Bog'dzouramène* dans le Msc. R.; 4° بغدوزامن *Bog'dozamène* dans le Msc. O. Je pense que les deux leçons les plus exactes sont بغوز *Bog'oz* et بغوزامن *Bog'ozamène*, mais qu'il faut intercaler la lettre ر (*r*) après l'initiale ا (*a*) du mot امن, et lire بغوز ارمن *Bog'oz-Ermène*

(l'Arménien *Boğoz* ou *Paul*). (St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 442.) Un Arménien du même nom de *Boghos* a effectivement joué, de nos jours, un rôle très-distingué en Égypte, en qualité de ministre des finances du vice-roi *Méhèmet-' Aly-Pacha*.

L'épithète d'*Ermène* (l'Arménien) a été vraisemblablement joint au nom de cet ambassadeur *kourde*, parce qu'à cette époque, le *Kourdistân* proprement dit appelé *Kortalkh* et *Gortovats Aschkarkh* dépendait de l'Arménie. *Varazdirots* le *Pagratide*, fils de Sempad nommé *Merzbân* d'Arménie en 625 de J. C. par *Khosraû-Perwîze*, roi de Perse, tué par son fils *Chirouïeh* (Siroès) du vivant de Mahomet, gouverna ce pays pendant *sept ans*, c'est-à-dire jusqu'en 632 de J. C. ou XI<sup>e</sup> de l'hégire. (St. Martin, *loc. cit.*, p. 196 et 415; *Histoire universelle*, T. XV, p. 113.)

(76) Ces cinq dynasties kourdes sont: 1<sup>o</sup> celle des princes de Djézîreh et du Diâr-bekr connus sous le nom de *Merwânides*; 2<sup>o</sup> celle des souverains de Deïnèwèr et de Chehrézoûl appelés *Hosnéweïhides*; 3<sup>o</sup> celle des *Grands Lors* appelée *Fazléwy*; 4<sup>o</sup> celle des *Petits Lors*; 5<sup>o</sup> celle des souverains kourdes de l'Égypte et de la Syrie devenue célèbre sous le nom d'*Âïoubides* ou descendants d'*Âïoûb*, père de *Szalâ'h-ou'ddîne* ou Saladin.

(77) Voyez le *Tableau général de l'empire othoman* par Mouradjéa d'Ohsson, édit. in-8<sup>o</sup>, T. VI, p. 260—265, 276—285<sup>1</sup>).

(78) Le même auteur, dans l'ouvrage précité, T. V, p. 141, cite le texte suivant: *Fè ènkéhou ma Kabèlèkoum min èn-nissa, vè essna vè sélassè wè rib-a* comme faisant partie de la *Loi Divine*.

Je pense que le texte du *Q'orân* a été altéré, et que le passage que l'illustre orientaliste arménien a voulu citer était le verset 3 de la IV<sup>e</sup> surate intitulée النِّسَاء des *Femmes*, qui est ainsi conçu: *وان خفتم الا تسقطوا في اليتامى فانكحوا ما طاب لكم من النساء* «Si vous craignez de ne pas vous montrer justes envers les orphelines, épousez donc, en fait de femmes, ce

1) *Histoire universelle*, T. XV, p. 291—292.

qu'il vous plaira, c'est-à-dire deux, trois et (même) quatre». (Édit. de Maracci, p. 142, 144 et 147; édit. de St.-Pétersbourg in-fol° p. 59.) Cet article a été un point de controverse pour les commentateurs musulmans. Savary, dans sa traduction française du *Coran*, T. I, p. 74, le rend en ces termes: «Si vous avez pu craindre d'être injuste envers des orphelins, craignez de l'être envers vos femmes. N'en épousez que deux, trois, ou quatre. Choisissez celles qui vous auront plu». Ce traducteur ajoute en note: «Lorsque ce verset descendit du ciel, la plupart des Arabes avaient huit et dix femmes. Ils les traitaient souvent avec injustice (*Gelaleddin*). La polygamie a été établie de tous temps en Orient. Mahomet l'a resserrée dans des bornes plus étroites». (Cf. *The Koran*, translated by George Sale, p. 87.)

Mahomet, dit encore Mr. d'Ohsson, recommande le mariage en ces termes: *تناكحوا نناسلوا فاني اباى بكم الامم يوم القيامة* «Mariez-vous, multipliez-vous; car je me ferai gloire de vous comparer aux autres nations (?) au jour de la résurrection (ou bien je me glorifierai de la multitude de peuples que vous formerez au jour de la résurrection». (*Histoire universelle*, T. XV, p. 287—290.) Le même législateur dit ailleurs: *النكاح سنتى فمن رغب عى سنتى فليس منى* «Le mariage est un acte d'obligation imitative: celui, par conséquent, qui veut contrevenir à ma loi prophétique, n'est pas des miens». Le Musulman ne peut épouser l'esclave *جارية* sur laquelle il a un droit de propriété réelle, s'il ne lui accorde préalablement la liberté. (M\*\*\* d'Ohsson, *loc. cit.* p. 164.)

(79) Cette phrase arabe est un composé de la finale du second verset de la V<sup>e</sup> surate du Q<sup>c</sup>orân intitulée *de la Table* et de celle du 40<sup>e</sup> verset de la III<sup>e</sup> surate intitulée *la Famille de Amrân*. (Édit. de Maracci, p. 109, 110, 191, 192; édit. de St. Pétersbourg in-fol° p. 42 et 81; Savary, trad. franç., T. I, p. 99 et 53.)

La mesure de chaque hémistiche du vers ci-après est com-



posée des quatre pieds suivants: فعلاتن فعلاتن فعلات فعلات |—|—|—|—| Gladwin, *Dissertations on Prosody* etc., p. 81, 84, 90, 91 et 115; W. Jones, *Poës. Asiat. Comm.*, p. 27—29, 48.

(80) On lit dans le Msc. R. که حاصل زیاده از خرج باشد سکنه و متوطنانش (سکنه متوطنانش) نسبت مردم ولایات دیگر اوقات «pour que le revenu l'emporte sur les dépenses<sup>1)</sup>: les habitants et les indigènes de ces contrées passent leur vie dans la gêne, la détresse et l'abstinence, comparativement à ceux des autres pays».

La leçon du Msc. O. est ainsi conçue: که ایراد او بمصرف وفا کند و متوطنان آجا نسبت مردم ولایت (lisez ولایات) دیگر اوقات «pour que le revenu y suffise aux dépenses; et les habitants de ces lieux passent leur vie dans la gêne, la détresse et l'abstinence, comparativement à ceux des autres pays».

(81) On lit dans les Mss. O. et R. وقطع نظر از مبالغه کرده نفس الامرطایفه قائم و منقاد (O. معتاد) بر ریاضتند \* «Abstraction faite de toute exagération, c'est réellement une nation résignée à son sort et soumise (O. habituée) à l'abstinence».

(82) Suivant le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. II, p. 221) *Djâverse* est le nom d'une céréale très-connue, qui doit être le *petit millet* appelé en turk قرجه داری *Q'aradjah-dâru* ou صورت داری *Szoûrèt-dârucy* ou جواز داری *Djuvâz-dâru*. Il est probable que ce mot est une forme arabisée du substantif persan *Gâverse*. Ce dernier nom, d'après les Dictionnaires persans intitulés فرهنگ شعوری *Fèrhèngui-Chó'oûry* et برهان قاطع صاری طارینک *Bourhân-i-q'âthi* désigne une espèce de *millet jaune*

1) Le substantif arabe خرج *Khardj* (dépense), qui s'emploie également en persan et en turk, a donné naissance au nom russe *Харчь* (*Khardje*) vivres, provisions, munitions de bouche, denrées, et à tous ses dérivés, tels que *харчи* (frais de transport), *харчевня*, taverne, auberge, cabaret, gargote, *харчевник* cabaretier, gargotier et *харчить*, dépenser pour sa nourriture.

اسمیدر. Le mot بلوط *gland* est omis dans le Msc. O. Ce substantif arabe, qui se prononce *bollouth* et qui est synonyme du turk پلیدر *pellid* pourrait être la racine du substantif russe *nodz* (*plode*), fruit.

(83) Le manuscrit O. est le seul où se trouve le passage suivant :

که حضرت شیخ نظامی علیه الرّحمة فرموده \*  
 (نظم) بخاری و خوردی (و خوزی) و کیلی و کرد \* بنان یاره هرچار  
 باشند خورد \*  
 غم (خم لisez) نقره خواهی وزرینه دست (دشت ou طشت) \* بخاک عراقت  
 نباید کنشت \*

Car l'illustre cheïkh Nizâmy (que Dieu lui fasse miséricorde!) a dit: «Le *Boukhare* et l'habitant de *Khourd* (lisez le *Khôûz* ou habitant du *Khouzistân*) de même que celui du *Guilân* et le *Kourde* se contentent tous les quatre d'un morceau de pain. Veux-tu (si tu veux) une coupe (je lis *خم* au lieu de *غم*) d'argent et de la vaisselle d'or, il ne faut pas que tu passes sur le sol de l'Irâq».

La mesure de ces vers se compose, pour chaque hémistiche, de trois *bacchès* ou *فاعولن* | - - | suivis d'un *iambe* ou *فاعول* | - - |. (Gladwin, *Dissertations on Rhyme* etc., p. 81, 87, 90 et 136; Jones, *loc. cit.*, p. 27, 29 et 57.)

(84) J'ai traduit cette phrase *conjecturalement*, et il me semble que le texte persan a été altéré par les copistes; car on lit dans le Msc. R. که بجارد سفر ایشان حاضر باشند, tandis que la leçon des Mss. A. et O. porte: که بجارو سفر ایشان حاضر باشند. Il est vrai que le mot چارو est traduit dans la 2<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de Meninski* par *auxilium, suppetiae*, et c'est le sens que je lui ai donné. Le mot *turk oriental* ou du *Djag'âlaï* est défini, comme il suit dans le *Vocabulaire des termes Djag'ataï* employés par le poète *Néwâjî* لشکره سفر خبرین ایلین کمسنه به جر در لر. On appelle *Djèr* la personne qui annonce à l'armée la nouvelle de son entrée en campagne: «De là vient probablement le mot turk چری *tchéry* (armée)».

(85) Le mot le *Loristân* se trouve dans le Msc. O. exclusivement.

(86) Le mot *Mazendérân* est omis dans le Msc. A., où il est remplacé par le nom de استرآباد *Istir-abâd* ou *Aster-abâd*, qui est passé sous silence dans le Msc. O.

On trouve encore dans le Msc. A. les mots از انتهای آن *situés à l'extrémité de cette contrée*, qui n'existent pas dans les autres.

Hâdjy Khalfah, dans son *Cosmorâma*, p. 450, complète les détails que Chèref-ou'ddîne nous a transmis sur le Kourdistân, en y ajoutant ce qui suit:

«Une partie des frontières de l'empire othoman et des états du châh de Perse, ainsi que les territoires connus sous le nom de اوجاقلق *audjâq'liq* (domaines ou apanages héréditaires) et de حکومت *hukoûmèt* (principautés) forment ce que l'on appelle le *Kourdistân*. Les montagnes de ce pays s'étendent à partir des limites du Farse et du Kermân jusqu'aux montagnes de Vân et d'Ârzeroûme, auxquelles elles se réunissent. Elles forment une haute chaîne non interrompue et couverte de neiges perpétuelles. On y trouve, en plusieurs endroits, des sources, de grandes rivières, ainsi que des sites riants et pittoresques. Le Kourdistân (persan?) se divise en dix-huit préfectures ou *Vilâïet*, qui jouissent d'un climat tempéré. Les revenus que le fisc tirait de cette contrée se montaient, sous le règne de *Souleïmân-châh*, à 200 Toumâns et 1500 Dinârs»<sup>1</sup>).

Hâdjy Khalfah entend probablement sous le nom de دينار *Di-nâr* (qui répond au latin *denarius* et au français *denier*) une pièce d'or, qui, dans le principe, devait avoir le poids d'un *Mitzq'âl* مثقال. Celui-ci équivalait, en Perse, à 24 *Nokhouds* (ou pois chiches séchés) ou à 96 جو (*Djaï* ou grains d'orge), et en Turquie il vaut 2 *qarats* ou قيراط (*q'irâth*) de plus. Chaque *Toumân* (Myrias), dont le nom offre la plus grande analogie avec le substantif numeral russe *Tma* (*Tma*), valait 10,000 *Dinârs* ou *deniers d'or*.

1) Sur *Souleïmân-châh*, prince Lor, voyez la note 165 et 166 ci-après, ainsi que la note 185 et 188.

(Cf. *Lex. Heptaglot.* de Castel, *Dict. de Meninski*, sub voce دينار et *Voyage de Dupré* en Perse, T. II, p. 469.)

(87) L'auteur joue sur les mots امراد *Imedâd* (aide, secours) et مراد *Midâd* (encre). واسط *Wâcith* est le nom d'une ville généralement connue, située dans le désert entre Baszrah (ou Bassora) et Bag'dâd, sur le bord du *Chatth-el-arab* et du même côté que Bag'dâd. 'Hadjy-Khalfah (*Djêhân-numa*, p. 463) nous apprend que les *Q'alames* (ou roseaux à écrire, *calamus scriptorius*) de cette ville sont *extrêmement renommés*. C'est sans doute pour cette raison que Chèref-ou'ddîne, en parlant de son calame خامة, lui applique l'épithète de واسطى خرام, qui a la démarche aussi gracieuse ou rapide que ceux de Wâcith, ou de واسطى نهاد, de la même nature que ceux de Wâcith (ancienne *Aracca*).

Le mètre de l'hémistiche par lequel Chèref-ou'ddîne termine ses *Prolégomènes* ou son *Discours préliminaire* se compose des quatre pieds suivants لات منغول فاع | لات منغول فاع | لات منغول فاع | لات منغول فاع |. Gladwin, *Dissertations on the Prosody* etc., p. 85, 124, 125; W. Jones, *loc. cit.*, p. 29, 55.

(88) 'Hâdjy-Khalfah, dans son *Cosmorama*, p. 443, fait mention, dans les termes suivants, de la dynastie des *Merwânides*:

«Après les Khalifes 'Abbâcides, parut, dans le Dîâr-bekr, la dynastie *Merwânide*, qui commença en 392 de l'hégire (ou 1002 de l'ère chrétienne) par le *Kourde* Abou 'Aly, fils de *Merwân*, et dont le dernier fut, en 478 (1084—85 de J. C.), *Manszoûr*, fils de *Saïde*».

Deguignes a consacré à cette même maison la page 417 (T. I<sup>er</sup>) de son *Histoire générale des Huns*, et St. Martin, les pages 425 à 427 du Tome I<sup>er</sup> de ses *Mémoires sur l'Arménie*.

Le désir de réunir dans cet ouvrage le plus de données géographiques qu'il me sera possible, m'engage à consigner ici des extraits de deux traités de géographie très-renommés dans l'Orient, dont l'un a eu pour auteur le célèbre Zakaria, bèn Mo'hammed, bèn Ma'hmôûd el-Q'azwîny el-Kémoûny كزوينى décédé en 682 de

l'hégire ou 1283 de J. C. Ce savant travail a pour titre: كتاب آثار البلاد واخبار العباد «Livre qui traite des monuments des différents pays et qui fournit des renseignements sur leurs habitants».

Le second, intitulé نزهة القلوب *Nozhèt-oul-q'ouloùb*, a été fréquemment cité par 'Hadjy-Khalfah dans son *Djéhân-numa*. Il a eu pour auteur 'Hamd-oullah bèn Abou-bekr el-Moustaïfy (le Contrôleur général) el-Q'azwîny (de Q'azwine), à qui nous sommes également redevables d'une histoire très-estimée et connue sous le titre de تاريخ كزنده *Tarîkhi-Guzîdeh* (Chronique choisie). Ce dernier géographe mourut en 1349 de l'ère chrétienne. Nous avons fait usage, pour nos citations, des mêmes manuscrits qu'a eus entre les mains le savant Académicien Mr. Dorn dans sa *Geographica Caucasia*. (*Mém. de l'Acad. Impér. des sciences de St.-Pétersbourg*, T. VII, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraison, p. 469, 470.) Il est dit dans le précieux manuscrit du premier de ces ouvrages copié sur le manuscrit original de l'auteur et légué par feu S. E. Monsieur d'Italinsky à la Section d'enseignement du ministère des affaires étrangères:

«Le Diâr-bekr est une contrée qui renferme quantité de villages et de villes. Elle se trouve entre la Syrie et l'Iraq (arabe), et a pour chefs-lieux *Maïszul* et *Harrân*: elle est traversée par le Tigre et l'Euphrate. On cite au nombre de ses curiosités les plus remarquables la source du *Hermâs* هرماس (ancien *Mygdonius*, voyez la note 218 de mon *Introduction géographique et ethnographique*), qui est située dans le voisinage et à une journée de distance de Nisibîne. Elle est entourée d'un mur en pierre et en plomb (رصاص étain), pour qu'il n'en sorte pas trop d'eau; car elle couvrirait (inonderait) la ville».

On raconte que (le Khalife) *Moutéwekkil 'Ala-'Ulah* (qui régna depuis 847 jusqu'à 861 de J. C.), lors de son arrivée à Nisibîne, entendit parler de cette fontaine, de sa nature surprenante, et de l'abondance de ses eaux. Il ordonna que l'on en laissât échapper une partie; et l'on y pratiqua une petite ouverture, d'où l'eau

jaillit avec une grande impétuosité. La digue fut aussitôt rebouchée, d'après ses ordres, et rétablie dans son état primitif. C'est de cette source que provient celle du *Hermâs*, qui baigne Nisibîne. Le trop plein de ses eaux se jette dans le *Khabour* (Chaboras), puis dans le *تَرْتَار* *Tzirtzâr*, puis dans le Tigre, dans le 4<sup>e</sup> climat. (Cf. la note 222 de mon *Introduction*, Msc. Ital. fol° 123 R°.)

L'article sur le *Djézîreh* (la Mésopotamie) et sur la ville de *Djézîrèt* (ibn-'Omar), qui se trouvent également dans le 4<sup>e</sup> climat, est conçu en ces termes (Msc. Ital. fol° 117 R°):

«Le *Djézîreh* (la Presqu'île ou *Mésopotamie*) est un pays qui renferme le *Diâr-bekr*, le (Diâr) *Modhar* et le (Diâr) *Rèbî'ah*: il a reçu le nom de *Djézîreh* (*Ile* ou *presqu'île*), parce qu'il se trouve entre le Tigre et l'Euphrate, qui viennent tous deux du pays de *Roûme* (Asie Mineure) et coulent parallèlement (à l'opposite l'un de l'autre), jusqu'à ce qu'ils se jettent dans le Golfe Persique (la Mer de Perse). Les chefs lieux de cette contrée *قصبتهما* sont *Maüszül* et '*Harrân*».

«*Djézîreh* (ibn-'Omar) est une petite ville *بليدة* située au-dessus de *Maüszul*. Le Tigre l'entoure comme un croissant (*كالهلال* et non *كالهلاك*), et l'on ne peut y arriver du continent (*من البر* et non *من البس*) que par un seul chemin. On prétend que l'une des particularités de cette ville consiste dans le grand nombre de furoncles *دما ميل* (dont on y souffre)».

*Ibn-'Houmâm Séloûly* a dit: «Il marche toujours avec une escorte *بخيل*, comme s'il avait derrière lui une espèce de gale *ناجس* provenant de furoncles de *Djézîreh*». Cette ville a donné le jour aux trois frères nommés *Ibn-oul-Etzîr Djézéry* (de *Djézîreh*), qui étaient tous les trois des littérateurs ou hommes de lettres *فضلا* (que Dieu leur fasse miséricorde!). J'ai encore vu celui d'entre eux qui se nommait *ضيا* *Zïa* (ou *ddîne*): c'était un vieillard doué d'une belle physionomie, instruit, affable et d'un caractère généreux. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, un *Traité d'Élocution* *علم البيان* intitulé *El-Metzel-ou's-Sâïr* (Proverbe

usité), qui est très-bien écrit. Il a en outre composé un livre, où il commente les expressions étranges (ou étrangères) que l'on rencontre dans le Recueil des lois orales du prophète (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut éternel!) etc. (Voyez au sujet de *Djézîreh* et des trois frères *Djézéry*, la note 239 de mon *Introduction* et la page 440 du *Djéhân-numa* que j'y ai traduite.

Suivant le *Q'amoûs*, édit. de Scutari, T. III, p. 249, le poète arabe susmentionné se nommait عبد الله بن حام *Abd-allah bèn 'Houmâm* (et non بن همام), comme ce nom est écrit dans le manuscrit de la *Section d'enseignement*: il était surnommé السلولى *è's-Sèloûly*, parce qu'il était originaire de la petite tribu ou *Q'abileh* arabe de *Sèloûl*, qui est une branche فخذ de celle de *Q'aïs*.

Zakaria-Q'azwîny étant mort, comme nous l'apprend *Abou'l-Mé hâcine*, en 682 de l'hégire ou 1283 de J. C., a effectivement pu voir, dans sa jeunesse, *Zia-ou'ddîne Djézéry*, décédé, à l'âge de 78 ans, en 639 (A. D. 1241).

Le *Délassement* ou *Délice des coeurs* نزهة ألقلوب de 'Hamd-allah Q'azwîny nous fournit les notions suivantes sur le *Dîâr-bekr*, la Mésopotamie (ou *Djézîreh*) et la ville du même nom (Msc. du Musée Roumiäntzof, fol° 135 et 136):

## Chapitre IX. Description du *Dîâr-bekr* et du *Dîâr-Rèbî'ah*.

Dans l'ouvrage intitulé *Szouvé-r-oul-èq'âlîme* (configurations des diverses zones) ce pays est nommé *Djézîreh* (جزيره) et non جزايره). Il contient vingt-neuf villes; et le climat en est chaud. Les pays limitrophes sont l'ancien empire romain d'Orient (le *Roiûme*), l'Arménie, la Syrie, le Kourdistân et l'Iraq arabe. La capitale en est *Maüszul*. Les droits que le fisc percevait dans cette province مملكة, du temps des Atabegs, jusqu'au règne de Bedr-ou'ddîne Loulou, se montaient à une somme de mille *Toumâns*; mais elle ne paye plus aujourd'hui que 102<sup>1</sup>/<sub>2</sub> *Toumâns*.

*Maüszul* fait partie du 4° climat. Cette ville est située sur

le Tigre par  $77^{\circ}$  (ع)  $67^{\circ} 15'$  (ع?)<sup>1)</sup> de longitude, à partir des Iles Fortunées, et  $36^{\circ}$  (ل; lisez لو  $36^{\circ}$ )  $32'$  de latitude depuis l'équateur. Ses murailles ont mille pas de circonférence, et l'on y voit une grande mosquée ornée d'un autel (محراب *Mi'hráb*) en pierre taillée et sculptée avec tant d'art que personne, dans aucun pays, n'a jamais fait de pareilles ciselures en bois. On trouve encore dans cette ville de somptueux édifices construits du temps de Bedr-ou'ddîne Loulou, dont la plupart sont aujourd'hui tombés en ruines. Les droits qu'y perçoit le Divan sont de 328,000 *Dinârs* (ou Deniers d'or)<sup>2)</sup>. *Djézîreh* (ancienne *Bezabde*) fait partie du 4<sup>e</sup> climat. C'est une grande ville fondée par Ardechir, fils de Bâbek (Premier monarque Saçanide de Perse, qui régna depuis l'année 226 jusqu'à 238 de J. C.): sa banlieue se compose d'environ cent villages. Son terroir produit beaucoup de raisins; et les droits perçus par le fisc se montent à 180,200 *Dinârs*.

(89) *Djennâby* est désigné dans le manuscrit de l'Académie Impériale des sciences et dans celui de l'ancien fonds de S. E.

Mr. d'Italinsky sous les noms et les titres suivants: العالم العلامة السيد الشريف الأمير الشهير بالأمير مصطفى بن الأمير حسن الحسيني الحنفى القاضى بحلب الشهباء «Le savant, l'érudit, le noble Seïd, l'illustre émîr connu sous le nom d'émîr Mouszthafa, fils de l'émîr 'Haçane, le 'Houceïny (descendant de 'Houceïne) le 'Hanéfite, Q'âdhy de la ville de 'Haleb la *ceindrée* (l'aride)». Cet historien nous a fourni, dans son ouvrage intitulé كتاب تحفة الاديب وهدية الأريب في تواريخ الخلفاء والملوك الأمويين و العباسين وغيرهم *Présent du Littérateur et cadeau de l'homme intelligent*, ouvrage qui traite des annales des Khalifes et des souverains Omaïades, 'Abbâcides etc., des rois d'Occident

1) Le signe ع me paraît être une abréviation du substantif arabe ربع *quart* de degré ou 15'.

2) Sur la conquête de la Mésopotamie sous le règne du Khalife 'Omar, voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 392—395.



et des monarques de la dynastie 'othomane, les détails suivants sur les premiers princes de la dynastie Merwânide :

### De la dynastie kourde des Merwânides, qui régnèrent dans le Diâr-bekr.

Le premier d'entre eux qui régna fut Abou 'Aly, fils de Merwân<sup>1)</sup> le Kourde. La cause en fut que l'émir *Bâd* باد (le vent ou *bed*, le méchant), prince du Diâr-bekr, conçut le projet d'enlever Maüszul à Abou-Thâhir (*sic*) Ibrahîme, et à Abou 'Abd-allah 'Houceïne, tous deux fils de Nâszir-e'ddaülèt, prince Hamdânide. Il se livra entre eux une bataille dans laquelle l'émir *Bâd* fut tué, et sa tête fut portée à ses deux vainqueurs. Le susdit *Bâd* était l'oncle d'Abou 'Aly, fils de Mèrwân; et lorsque *Bâd* fut tué, Abou-'Aly, fils de sa soeur, se rendit à 'Hiszn-Keïfa, où se trouvait la femme (? *مرأة*) de son oncle et sa famille *أهله*. « Mon oncle, dit-il, m'a envoyé près de vous pour une affaire importante; et lorsqu'il fut monté chez elle, il lui apprit la mort de son frère *أخيه* (probablement *خاله* de son oncle) et inspira (à sa veuve) le désir de le prendre pour son époux (mot-à-mot *في التزويج بها*, de la lui faire épouser ou de l'épouser). Elle consentit, en conséquence, à le mettre en possession de la forteresse et de ses autres domaines.

Abou-'Aly, fils de Merwân, s'y établit et se rendit maître de tous les États de son oncle en s'emparant d'un château après l'autre, jusqu'à ce qu'enfin il se vit en possession de tout le pays qu'avait occupé son oncle. Il se livra plusieurs batailles entre lui et Abou-Thâhir ainsi que 'Abd-allah, fils de Nâszir-ou'ddaülèt. Abou-'Aly passa ensuite en Égypte, où il reçut du Khalife 'Alide

1) Abou-'Abd-allah, fils de Doustek, vulgairement nommé *Bâd* باد (le vent ou *bed*, le méchant?), prinze kourde de la tribu 'Houmeïdy, fut tué dans un combat contre Thâhir-Ibrahim et Abou-'Abd-allah 'Houceïne, fils de Nâszir-ou'ddaülèt, prince de Maüszul de la dynastie de 'Hamdân. (St. Martin, *Mémoires sur 'Arménie*, T. I, p. 426; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 236, 237.)

(Fâthimite) El-Mou'ëzz<sup>1</sup>) ou Mou'izz (li-dîn-illah) l'investiture de la province de 'Haleb et des contrées adjacentes. Il s'en retourna alors dans sa résidence, et séjourna dans ce pays jusqu'à ce que plusieurs habitants d'Amide se liguèrent avec leur cheïkh 'Abd-oul-berr et tuèrent le dit Abou-'Aly à coups de couteaux, au moment où il sortait de la porte de la ville. Celui qui était chargé de l'assassiner était un particulier d'Amide connu sous le nom d'*Ibn-Dimnah*. Après le meurtre d'Abou-'Aly, fils de Merwân, 'Abd-oul-berr, cheïkh d'Amide, se rendit maître de la ville, et donna sa fille en mariage à Ibn-Dimnah. Celui-ci attaqua également 'Abd-oul-berr, qu'il tua, et usurpa l'autorité souveraine à Amide, où il se maintint. Abou-'Aly, fils de Merwân, avait un frère nommé *Moumehhid-ou'ddaülèt* (qui consolide l'empire).

Après l'assassinat d'Abou-'Aly, il partit pour Mëïafâréqîne, dont il s'empara, ainsi que de plusieurs autres villes faisant partie des États de son frère.

Il se trouvait parmi les personnes de la suite de Moumehhid-ou'ddaülèt un homme appelé شتروه *Chaturweh* (lisez شرواه *Cherwâh*), qui était un des principaux officiers de l'armée. Il donna à Moumehhid-ou'ddaülèt un banquet, où il le tua. *Chaturweh* (lisez *Cherwâh*) s'empara ensuite de la plupart des États des Merwânides; ce qui eut lieu en 402 = 1011 de J. C. Moumehhid-ou'ddaülèt<sup>2</sup>) avait un autre frère nommé Abou-Nasr-A'hmed,

1) Le Khalife Fâthimite *El-Mo'ëzz* ou *Mo'izz-li-dîn-illah* passa en Égypte en 972 de J. C., et y régna jusqu'à 365 de l'hégire ou 975 de l'ère chrétienne. Abou 'Aly n'en continua pas moins de rendre, *plus tard*, hommage aux Khalifes 'Abbâcides, comme le prouvent ses monnaies. Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences possède un *Dirhème* très-rare et très-remarquable de cet émir Merwânide frappé en 387 de l'hégire ou 997 de J. C. Le revers de cette monnaie porte la légende suivante: القادر بالله الأمير أبو علي الحسن بن مروان (مروان) (Le Khalife 'Abbâcide) *El-q'âdir-billah* — L'émir Abou 'Aly-el-'*Haçane, fils de Merwân* (au lieu de *Merwân*). (Voyez Ch. M. Fraehnii *Recensio* etc., p. 601.) Ce *Dirhème* prouve de la manière la plus convaincante qu'Abou 'Aly reconnaissait pour son *suzerain* le Khalife 'Abbâcide *El-q'âdir-billah*.

2) St. Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 426, donne à ce prince le titre de *Momhod* ou *Momhed-eddoulat* (*sic*). Le Musée asiatique de l'Académie

que son frère Abou-'Aly, fils de Merwân, avait fait incarcérer à la suite d'un songe qu'il avait eu, et dans lequel il avait vu le soleil dans son appartement, d'où il lui avait été enlevé par son frère Abou-Nasrz. Celui-ci avait donc été emprisonné; mais, après l'assassinat de Moumehhid-ou'ddaülèt, Abou-Nasrz fut remis en liberté, et se rendit maître d'*Erzèn-èr-Roûme* (Ärzeroûme). Pendant tous ces événements (وفي ذلك جميعه) leur père Merwân vivait encore: il était aveugle et demeurait à Erzène près du tombeau de son fils Abou-'Aly. Lorsque le pouvoir d'Abou-Nasrz se fut consolidé, les affaires de *Chuturweh* (lisez *Chérwâh*) déclinaient: la ville finit par se soustraire à son obéissance, et Abou-Nasrz se rendit maître de tout le Diârbekr.

Ses jours se prolongèrent, et il se conduisit avec sagesse: c'est ainsi qu'il continua de régner depuis l'année 402 = 1011 de J. C. jusqu'en 453 = 1061. L'année 437 = 1045—46 de J. C. fut celle de la mort de son vézir A'hmed bèn Iouçouf le

---

Impériale des sciences possède également deux monnaies de ce prince, ainsi qu'une autre d'Abou-Nasrz-A'hmed, qui, toutes les trois, sont très-rares et très-remarquables. La première, frappée à Mèïafârèq'ine en 392 (?) de l'hégire = 1001—2 de J. C., porte la légende suivante: . . . ر = = = الغالب بالله مهيد الدولة *El-q'âlib-billah* (le vainqueur par la grâce de Dieu) — Moumehhid-ou'ddaülèt (Abou-Manszoûr?).

On lit au revers de cette monnaie la légende suivante: القادر بالله الملك *El-qâdir-billah* — Le roi Bèha-ou'ddaülèt (la splendeur de l'empire) *Q'outhb-oul-Millèt* (le pôle de la religion ou de la nation).

L'avvers de la seconde monnaie précitée porte les mots: الملك بهاء الدولة *El-q'âdir-billah* — L'émîr Abou Manszoûr Saïde, fils de Merwèn (au lieu de Merwân).

La troisième monnaie susmentionnée, frappée à Amide en 402 (?) de l'hégire, porte l'inscription suivante: الأمير ابو نصر احمد بن مروان *El-q'âdir-billah* — L'émîr Abou-Nasrz A'hmed, fils de Mèrwèn (au lieu de Mèrwân). (Voyez Ch. M. Fraehnii *Recensio* etc., p. 602, 603.)

NB. مروان *Merwèn* est l'orthographe koufique de مروان *Mèrwân*, de même qu'on écrivait دينار *Dinèr* au lieu de دينار *Dinâr*, et سليمان *Souleïmèn* pour سليمان *Souleïmân* etc.

poète et secrétaire (d'État الكاتب). (Msc. Ital. originaire de *Ménâz* مناز<sup>1)</sup>, ville située près de *Khirté-birte* خرت برت, qu'il ne faut pas confondre avec *Ménâzguerde* (*Mandzguerde*), une des dépendances d'Akhlâth). Il était lettré, plein de mérite et affable, et avait fait, à plusieurs reprises, le voyage de Constantinople en qualité d'ambassadeur (في الرسالة). Il avait acquis un grand nombre d'ouvrages, qu'il avait légués à la mosquée cathédrale d'Amide et (à celle de) Mèïafârêqîne. (NB. Ils s'y trouvaient encore du temps d'Ibn-Khallékâu, c'est-à-dire dans la dernière moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.) On a de lui un recueil de poésies précieux par lui-même, et dont on trouve rarement le pareil..... En 439 = 1047—48 de J. C. on vit paraître un certain personnage nommé *El-Aszq ar-ètz-Tzâ aléby* (le petit Tzâ aléby), qui prétendait descendre des (*Tzâ aléby*) cités dans les ouvrages (historiques). Il séduisit une multitude d'habitants, envahit le pays de Roûme, où il fit un riche butin, s'y consolida, et y acquit un grand crédit; mais le hasard voulut qu'il fût pris et amené à Naszr-ou'ddaülèt A'hmed, fils de Merwân, qui le fit incarcérer et qui fit murer la porte de sa prison.

C'est dans le courant du mois de Chevâl de l'année 453 (A. D. 1061) que mourut, suivant *Ibn-Kètzîr* (?), A'hmed bèn Merwân Abou-Naszr le Kourde, prince de Diâr-bekr et de Mèïafârêqîne, à qui (le Khalife 'Abbâcide) Q'âdir-billah avait donné le titre honorifique de *Naszr-ou'ddaülèt* (secours de l'empire). Il avait gouverné ce pays pendant cinquante-deux ans, et avait tellement vécu au sein du luxe et de la mollesse, qu'aucun de ses contemporains ne l'égala, et qu'aucun prince ne put en approcher après lui. Il avait chez lui cinq cents concubines, outre celles qui les servaient, et cinq cents esclaves mâles. Chacune des cantatrices qu'il avait à sa cour valait (?) mille *Dinârs* (Deniers d'or), et il les avait achetées au prix de cinq mille Dinârs (مشتراها خمسة).

1) Il s'agit ici de *Medzgerd*, ville voisine de Palou dans la Sophène, qu'on nomme actuellement ماژگیرد *Mâzguirde* ou مغازگیرد *Mèg àzguirde*, et qui dépend d'Amide. Elle était assez puissante au XIV<sup>e</sup> siècle. (St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 96, et *Djéhân-numa*, p. 437.)

(الاقى دينار). On voyait dans son salon (ou sa salle d'audience مجلسه) des vases et des ustensiles dont la valeur se montait à deux cent mille Dinârs. Il avait épousé un certain nombre de filles de rois, et conclu fréquemment des trêves avec eux (كان كثير المهادنة). Lorsqu'un de ses ennemis marchait contre lui, il lui envoyait l'équivalent de ce qu'il comptait retirer de cette guerre et achetait la paix à ce prix, de sorte que l'ennemi s'en retournait. Il avait envoyé de riches présents au roi Thog'rül-big à l'époque où celui-ci s'était emparé de l'Iraq. On voyait figurer dans le nombre جبل من ياقوت une montagne de télésie<sup>1)</sup> qui avait appartenu aux Omaïades, et qu'il avait achetée pour une somme considérable, car elle lui avait été vendue cent mille Dinârs en espèces, outre d'autres objets précieux. Son pays était un des plus sûrs et des meilleurs, un de ceux qui étaient administrés avec le plus de justice. Sa mort eut lieu dans l'année susdite: il était alors âgé d'à-peu-près quatre-vingts ans. Ibn-Azraq dit dans son histoire, qu'il ne confisqua jamais لم يصادر les biens d'aucun des ses sujets, si ce n'est ceux d'un seul individu; et il ne manqua jamais aucune prière, quoiqu'il fût passionné pour les plaisirs. Il avait trois-cent soixante concubines (حظية et non حطمة), et passait une seule nuit de l'année avec chacune d'elles: il laissa après lui un grand nombre d'enfants. Il continua de mener ce genre de vie jusqu'à ce qu'il mourut, laissant deux fils nommés Nasr et Saïde.

Le texte de Djennâby est pour ainsi dire la copie littérale de celui d'Abou'l-Féda. (*Annales Moslemici*, T. II, p. 568—573; T. III, p. 124—127; *ibidem*, p. 186 et 187.) Au lieu de الخليفة المعز (le Khalife Fâthimite Mo'izz), qui est la leçon de Djennâby,

1) On lit dans les deux manuscrits de Djennâby que j'ai consultés جبل من ياقوت un cable ou une corde de télésie, au lieu qu'on trouve dans les *Notes et Extraits*, T. 1, p. 572, et dans Abou'lféda, *Annal. Moslem.*, T. III, p. 636 etc. جبل من ياقوت une montagne de télésie. Suivant Mr. Clément Mullet (*Essai sur la minéralogie arabe*, Journal asiatique, VI<sup>e</sup> série, T. XI, janvier 1868, p. 31) l'*Yaqout* arabe lui paraît répondre exactement au *Corindon* des minéralogistes modernes. F. B. C.

on lit dans Abou'lféda (*loc. cit.*, T. II, p. 570) الخليفة العزيز (le Khalife 'Azîze, mort en 386 de l'hégire ou 996 de J. C.); ce qui est plus conforme à l'exactitude chronologique. Le nom de شتروه, qui est également la leçon de Djennâby est remplacé dans les *Annales* précitées (Tome II, *ibidem*) par شروه *Cherweh*, et celui de la ville de مَنَاز *Ménâz*, d'où le même auteur (Msc. Ital.) a fait dériver l'adjectif relatif arabe مَنَازِي *Ménâzy*, est orthographié مَنَازِجَهَر *Ménâz-djehr* dans les dites *Annales* (T. III, p. 126 et 127). Il est question, dans le même volume, p. 86 et 87, de la conquête de *Souweïda* السويدا en 427 = 1035—36 par les troupes de *Nasrz* (Naszi?) -ou' ddaülèt sous les ordres de ses généraux *Ibn-Wetzâb* et *Ibn-'Athiah* ابن عطيه. C'est chez ce même prince *Merwânide* que mourut le *Bouweïhîde El-Mélik-oul-'Azîze*, fils de *Djélâl-ou' ddaülèt*, en 441 = 1049. (*Ibidem*, p. 120 et 121.) *Nasrz-ou' ddaülèt*, qui gouvernait dans le Diârbekr, y fit insérer, en 436 = 1044, le nom d'*Abou-Kalidjâr* dans la *Khothbeh* (*loc. cit.*, p. 122 et 123).

En 447 = 1055 le Kourde 'Obeïd-oullah, fils d'Abou-Thâhir *Bèchenéwy* البشنوي (probablement البجنوي le *Bedjnéwy*), tua traîtreusement l'émir *Abou-'Harb-Souleïmân*, fils de *Nasrz-ou' ddaülèt* le *Merwânide*, prince de Djézîreh. (*Ibidem*, p. 144 et 145.)

NB. Il est à présumer que بَشْنَوِي *Bèchenéwy* est une forme altérée de بَجْنَوِي *Bedjnéwy*, nom d'une tribu kourde qui habite le canton de فِينِك *Finék* ou *Finik* dans le Diârbekr. (Voyez la liste des tribus kourdes de cette Iâlèt dans mon *Introduction géographique et ethnographique*.) En 463 = 1070—71 de J. C. le sulthan Alp-Arslân marcha sur le Diârbekr, dont le prince *Merwânide Nasrz*, fils d'A'hmed, se soumit à lui et reconnut sa suzeraineté. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 212 et 213.)

Les données que nous fournit Djennâby ne s'accordent pas entièrement avec celles que St. Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 425—427) a puisées dans les *Annales* d'*Ibn-oul-Etzîr* et d'*Abou'lféda* ainsi que dans les *Chroniques* syriaque et arabe d'*Abou'l-Faradje*. Suivant ce célèbre orientaliste l'émir *Bâd* باد

se nommait proprement *Abou-Abd-allah el-Houmeïdy* (d'après Deguignes, T. I, p. 417, *el-Houceïne*), fils de *Doustek*, et son surnom était باد *Bâd*, c'est-à-dire le *Méchant*: je pense que ce mot doit se traduire par le *Vent*, car c'est بر *Bed* et nullement باد *Bâde*, qui, en persan, signifie le *Méchant*. Le même Académicien nous apprend que les princes kourdes de la tribu *'Houmeïdy* enlevèrent aux princes arabes de la maison de *'Hamdân* la souveraineté du Diarbekr, des villes d'Amide, de Meïafâréq'îne, de *'Hiszn-Keïfa* et de plusieurs autres, avec les pays adjacents. Ils possédèrent également les villes de Mandzgerde, de Kbélâth et d'Ardjîche avec toutes les contrées sises au nord-ouest du lac de Vân. Les Arméniens donnaient à ces princes kourdes le nom de princes d'*Abahouni*, parce qu'ils étaient souverains du pays d'*Abahouni*, qui formait la plus grande partie de leurs États. Suivant St. Martin, les princes *'Hamdânides* auxquels le Merwânide susmentionné livra bataille en 374 de l'bégire ou 984 de J. C. se nommaient *Thaher Ibrahim* et *Abou 'Abdallah Naser-eddaulah*, tandis que Djennâby les appelle *Abou-Thaher Ibrahime* et *Abou 'Abdallah 'Houceïne, fils de Nâszir-ou' ddaïlèt*. Cet historien arabe avance, en outre, comme nous l'avons vu, qu'*Abou 'Aly, fils de Merwân*, était *fils de la soeur de Bâde*; et Mr. St. Martin (*loc. cit.* p. 426) dit qu'il *avait épousé une soeur de Bâde*, au lieu que Deguignes (*loc. cit.* p. 417) raconte que *Bâde*, dans ses expéditions, était accompagné de son *gendre* appelé Mërrouân, fils de *Kosri*, qui avait trois enfants.

Il est vrai que le texte de Djennaby est lui-même extrêmement obscur, car il y est dit, qu'après la mort de Bâde, *Abou 'Aly, fils de sa soeur* ابن اخته *se rendit à 'Hiszn-Keïfa*, où se trouvait la femme *مرآة* *de son oncle maternel Bâde* (خاله باد) et sa famille *اهله*; et que, *quand il fut monté chez elle*, il lui apprit la mort de son frère (اخيه) et non celle *de son oncle* خاله, et lui inspira (à elle) le désir de le marier avec elle *واطمعا في التزويج بها*. On ne sait donc pas trop, pourquoi l'historien arabe emploie les termes *اهله* *لايك* *la mort de son frère* après avoir dit précédemment

qu'Abou 'Aly était *fi*ls de la soeur de Bâde, et par conséquent le neveu de celui-ci et non son frère. Suivant Mr. Saint Martin (p. 426) Abou-Aly aurait épousé en 380 (A. D. 990) la soeur de Bâde, et d'après Deguignes, ç'aurait été sa fille. Je présume, de mon côté, qu'Abou 'Aly, après la mort de son oncle maternel, épousa la veuve de celui-ci, qui lui abandonna le château de 'Hiszn-Keifa etc., et je pense, en conséquence, qu'il faudrait lire *خاله* de son oncle maternel au lieu de *اخي* de son frère, et remplacer les mots *واطعها في التزويج بها* et lui inspira le désir de le marier avec elle par la leçon suivante: *واطعها في التزويج به* et lui inspira le désir de devenir son épouse.

Dans les *Mémoires sur l'Arménie* on lit: 1° Abou Aly Hassan, fils de Mèrwân, qui était le vrai nom de ce prince; 2° Momhod (et Momhed) -eddoulah au lieu de Moumehhid-ou'ddaülèt (qui consolide l'empire); 3° شروه ou شرواه (Cherweh ou Scharwah), en place de شتروة Chaturweh; 4° enfin Abou Naszr Ahmed Nasir-eddoulah pour Abou-Naszr A'hmed surnommé Naszr-ou'ddaülèt (le secours de l'empire)<sup>1</sup>).

D'après le même ouvrage Abou 'Abd-allah Al-houmäïdy comença à jouer un rôle en 374 de l'hégire = 984 de J. C., et son neveu Abou 'Aly Hassan, fils de Merwân, qui avait épousé une soeur (peut-être une belle-soeur) de Bâde, lui succéda en 380 (A. D. 990). Il se reconnut vassal de l'empereur grec Basile II (qui succéda en 976 à Jean Zimiscès) dans le courant de l'année 382 = 992 de J. C., et eut pour successeur son frère Moumehhid-ou'ddaülèt en 387 = 997 de J. C. Cherwâh ou Cherweh (شروه ou شرواه) assassina ce dernier en 402 de l'hégire (A. D. 1011), et s'empara de ses États.

Abou Naszr A'hmed, fils de Mérwân, qui était tributaire des Grecs, enleva, en 416 = 1025 de J. C., la ville d'Édesse à Ahir

1) St. Martin (T. II, p. 216) donne à ce souverain Merwanide le nom de Nasir-eddoulah, fils de Mervân, roi du Diarbekr. Ce savant nous a fourni, dans la note I<sup>ère</sup> de son chapitre II, p. 201 à 218, de précieux et intéressants détails sur les événements du V<sup>e</sup> siècle de l'hégire.



(Etzîr), émîr 'arabe de la tribu des *Bénou-Noumaïr*; mais cette ville lui fut reprise en 422 (J. C. 1031) par les Grecs. En 442 = 1050, ce prince se soumit au sulthan Seldjouq'ide Thog'ülbig. Ce fut sous son règne, c'est-à-dire en 434 (A. D. 1043) que les Turkomans ou *G'ouzzes* عُزَّيَّة (que les historiens byzantins nomment *Uzes*) ravagèrent les villes d'Amide et de Mèïafâréq'ine, où régnait Abou-Nasrz. Ils parcoururent les alentours de Niszi-bîne, qu'ils assiégèrent, envahirent ceux de Maüszul, qui prévint le pillage en leur payant une somme d'argent, et se répandirent dans le Diârbekr et le Djézîreh (la Mésopotamie), d'où ils revinrent sur Maüszul, qu'ils pillèrent et dévastèrent (Deguignes, T. III, I<sup>ère</sup> partie, p. 199). A dater de l'année 453 (A. D. 1061) Nasrz, fils d'Abou-Nasrz A'hmed, régna à Mèïafâréq'ine, et son frère Sa'ïde, à Amide; celui-ci mourut en 455 (1064 de J. C.). Son frère Nasrz, fils d'A'hmed, qui était prince du Diârbekr, décéda en 472 = 1080, et eut pour successeur son fils Manszoûr, qui régna sous la tutelle d'*Ibn-oul-Anbâry*. (Deguignes, *loc. cit.* p. 198 et 248.)

En 478 (A. D. 1085) *Fakhr-ou'ddaülèt*, fils de *Djéhâr*, se rendit maître des villes d'Amide, de Mèïafâréq'ine et enfin de Djézîrèt-ibn-'Omar, qui était le pays des Merwânides. Il l'enleva à Manszoûr, fils de Nasrz, fils d'A'hmed le Merwânide, qu'il détrôna, et détruisit entièrement la puissance de cette dynastie. Il resta cependant encore quelques petits princes de la même race, dans les environs d'Amide, comme nous l'avons dit précédemment; car Abou'lféda (T. III, p. 478) rapporte que 'Houçâm-ou'ddîne Timour-tâche, prince Ortoq'ide de Mardine, s'empara en 533 de l'hégire (A. D. 1138) de la forteresse de حِطَّة *Hattâkh*, qui était encore possédée par un Merwânide. Ce fut en 532 (A. D. 1137), suivant l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 460.

Sur les différentes villes citées dans cette section du Livre Premier du Chèref-nâmeïh voyez ma traduction des pages 436—441 du *Djéhân-numa*, ainsi que les notes 190 à 262 de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

(90) Les divers exemplaires du Chèref-nâmeḥ portent نصير التّولة *Naszir-ou' ddaülèt*, de même que ceux de Djennâby; mais on lit نصر التّولة *Naszr-ou' ddaülèt* dans Ibn-khallékân et dans une inscription citée par Niebuhr.

(91) Le nom arabe ياقوت *Jaq'oute*, d'où vient le russe Яхонтъ, désigne la pierre précieuse nommée *Télésie*. Elle prend le nom d'*Améthyste*, si elle a la couleur de la cerise; on l'appelle *Saphir*, si elle est bleue; la *Télésie* rouge se nomme *Rubis* et la jaune s'appelle *Hyacinthe*. (Reiff, *Dictionnaire étymologique de la langue russe*, T. II, p. 1110.) Cf. Mr. Clément Mullet, *loc. supra laud.* *Journal asiatique*, VI<sup>e</sup> série, T. XI, chap. II, p. 30—64. F. B. C.

(92) Dans les Mss. O. et R. on lit حمير *Homëir*; dans celui d'Ârdébîl on trouve جهير *Djéhîr*, qui s'accorde avec le texte des deux exemplaires de Djennâby que j'ai eus à ma disposition, et avec la leçon de Deguignes et de St. Martin, dont le premier a lu Phahr-eddoulet Dgiouhaïr جهير (au lieu de bèn Dgiouhaïr), et le second *Fakhr-eddoulah, fils de Djahîr*.

Fakhr-ou' ddaülèt Abou-Naszr Mou'hammed bèn Mou'hammed, bèn *Djéhîr*, mourut dans le mois de Mou'harrème de l'année 483 de l'hégire (mars 1090) à Maüszul, où il était né en 398 = 1007. Il avait servi six souverains différents, entre autres *Naszr-ou' ddaülèt A'hmed* le Merwânide, ainsi que son fils, puis le Khalife de Bag'dâd et enfin le sulthan *Mélik-châh*, à qui il soumit le Diâr-bekr, qu'il enleva aux Merwânides. (Abulfedae *Annales Moslemici*, T. III, p. 188, 189, 272 et 273.) Ibn-Khallékân, le plutarque de l'Orient, nous a fait connaître sa biographie de même que celle d'Abou'l-Q'âcime Mag'riby.

(93) Tous les Mss. du Chèref-nâmeḥ, excepté le Msc. A., portent leur nombre à سيصل وشصت وشنش *trois-cent soixante-six* au lieu de 360.

(94) D'après les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 426, Naszr, fils d'Abou-Naszr A'hmed *Naszir-è ddaülèt* (sic), régna, après la mort de son père, à Miafârékine, et son frère Saïde, à Amide.

Ce dernier mourut en 455 = 1064, par conséquent *déjà deux ans* (et non *vingt-un ans*) après le décès d'Abou-Nasrz; et son frère incorpora Amide à ses États.

(98) Les trois Mss. A., O. et R. portent tous *در شهر سنه خمس* «il mourut dans le courant de l'année 465», tandis que la leçon du Msc. P. est *خمس و سبعين*; et, suivant St. Martin, il faudrait lire *خمس و خمسين و اربعمائه*, c'est-à-dire 455 = 1064. Si cette date est réellement celle du décès de Saïde, je ne conçois pas pourquoi l'auteur kourde aurait employé le terme *مدتها* pendant un long espace de temps en parlant d'un règne qui n'aurait duré que *deux ans*, c'est-à-dire depuis 453 jusqu'en 455 = 1064. Cette dernière leçon s'accorde cependant avec celle des deux exemplaires de Djénnâby, où ce passage est ainsi conçu: *فاستقر في الامر بعد نصر بن احمد بميافارقين وملك اخوه سعيد بن احمد آمد وفي سنة خمس و خمسين توفي سعيد بن نصر الدولة احمد بن مروان صاحب آمد من ديار بكر و استقر مكانه اخوه نصر بن احمد بن مروان صاحب ميافارقين يقال ان الملك السعيد مات مسوما فانتم نصر بن احمد من سمة قطعه قطعا وفي سنة اثنين وسبعين* «Après lui (Naszir-ou'ddaülèt A'hmed), l'autorité de Naszr bèn A'hmed se consolida à Mèïafâréq'ine; et son frère Saïde bèn A'hmed régna à Amide. L'année 455 fut celle du décès de Saïde, fils de Naszr-ou'ddaülèt A'hmed bèn Merwân, souverain maître صاحب d'Amide dépendante du Diarbekr, et son frère Naszr, fils d'A'hmed bèn Merwân, prince صاحب de Mèïafâréq'ine, occupa sa place. On raconte que le roi (*Mélik*) Saïde mourut empoisonné, et que Naszr, fils d'A'hmed, tira vengeance de l'auteur de ce crime en le faisant mettre en pièces. En 472 = 1079 mourut Naszr, fils d'A'hmed et petit-fils de Merwân, souverain maître de Diarbekr».

Cette dernière date, qui s'accorde avec celle du Chèref-nâme, prouve que le chiffre *بیسست و یکسال*, c'est-à-dire de *vingt et une années*,

que Chèref-ou'ddîne Bidlîcy nous donne comme celui de la durée du règne de Naszr, fils de Naszîr (lisez Naszr) -ou'ddaülèt, est exagéré, puisque ce prince ne commença à régner qu'après la mort de son père, c'est-à-dire en 453 = 1061, et vécut jusqu'en 472 = 1079—80; ce qui ne fera que dix-neuf ans, et nullement *vingt et une années* سال بيست و يك سال.

(96) Sur ce *Djéguerliche* جگرمش, qui, en 495 = 1102 de J. C., succéda à *Kerboga* dans le gouvernement de Maüszul, voyez les *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades*, par Mr. Reinaud, p. 19. Ce fut ce général qui, en 497 = 1104, prit part au combat que Soq mân, fils d'Ortoq, prince de Mâridîne, livra sur les bords du *Balikh*, près de l'Euphrate, à Boémond, prince d'Antioche, à Tancrede et à Baudouin, comte d'Édesse, qui marchaient contre 'Harrân. Il était à la tête de trois mille cavaliers turks, *kourdes* et arabes, et alla enlever de la tente, où il était prisonnier, le comte Baudouin qu'il emmena à Mauszül, après avoir pris 'Harrân et assiégé Édesse. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 430.)

Abou'lféda fait aussi mention de *Djéguerliche*, dont les titres honorifiques étaient *Chèms-ou'ddaülèt*: il était Turk d'origine et prince de Djézîreh-i-ibn-'Omar. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 336, 337 et 715.)

(97) Le règne de Manszoûr est raconté, comme il suit, dans les manuscrits de Djènnâby (p. 333 de celui de l'Académie et fol° 615 V° de celui de Mr. d'Italinsky): ومملك بعك ابنه منصور بن نصر بن احد ودبر دولته ابن الانبارى وفي سنة ثمان وسبعين واربعمائه استولى فخر الدولة بن جهير على آمد ثم على ميافارقين ثم على جزيرة بن عمر وهى بلاد بنى مروان (واخذها من منصور بن نصر بن احد ابن مروان وهو آخر من ملك منهم وانقرضت باخذ الجزيرة مملكة بنى مروان (Msc. It. «Il (Naszr) eut pour successeur son fils *Manszoûr bèn Naszr bèn A'hmed*, qui régna sous la tutelle d'*Ibn-oul-'Anbâry*. En 478 = 1085 de J. C. Fakhr-ou'ddaülèt, fils de Djéhîr (voyez la note 92 ci-dessus), s'empara d'abord d'Amide, puis de Mèrafârêqîne, en-

suite de Djézirèt-ibn-ʿOmar, qui étaient les pays des *Merwânides*. (Il enleva ces villes à Manszoûr, fils de Naszr et petit-fils d'A'hmed, fils de Merwân). qui fut le dernier prince de cette maison qui occupa le trône; et en lui finit la domination des Merwânides, lors de la prise de Djézireh».

Suivant les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 426 et 427, «Manszoûr, fils de Naszr, commença en 472 = 1079 à régner sous la tutelle d'Ibn-oul-Anbâry. Ce fut sous ce règne que Fakhr-ou'ddoulah (Fakhr-ou'ddaülèt), fils de Djahir (Djèhîr), visir de Malek-schah (Mélik-châh) et général de ses armées, avec un corps auxiliaire de Turkomans, sous les ordres d'Ortoq, fils d'Aksak, se rendit maître d'Amide, de Mèiafâréqîn, de Khélâth et de Djéziret-Ibn-ʿOmar, détrôna Manszoûr et détruisit totalement la puissance des Merwanides». Chèref-ou'ddîne Bidlicy nous paraît avoir commis une erreur de calcul dans la supputation des années du règne de la dynastie Merwânide; car Abou-Naszr A'hmed, fils de Merwân, qui, selon cet historien, fut le premier souverain de cette maison, commença à régner en 402 = 1011, et Manszoûr, fils de Naszr, dernier prince de cette lignée, fut détrôné en 478 = 1085: cette dynastie ne se serait donc soutenue que pendant 76 années lunaires, et non 91 ans; mais, d'après les données d'Ibn-oul-Etzîr, d'Abou'lféda, d'Abou'l-Faradj et de Djènnâby qu'ont suivies Deguignes et St. Martin, le premier personnage illustre de cette race fut *Abou-ʿAbd-allah-al-ʿhoumëidy*, surnommé Bâde, qui se rendit indépendant en 374 = 984 de J. C.; par conséquent cette dynastie se serait maintenue depuis 374 jusqu'en 478, c'est-à-dire pendant 104 ans. Il paraît que l'historien kourde ne compte que les années qui se sont écoulées depuis l'avènement de *Moumehhid-ou'ddaülèt* en 387 de l'hégire ou 997 de J. C. jusqu'au détrônement de Manszoûr, fils de Naszr, en 478 = 1085 de J. C., par conséquent 91 ans, pendant lesquels régnèrent effectivement quatre princes Merwânides, et cinq, si l'on compte *Sa'ïde*, fils d'Abou-Naszr-A'hmed, qui ne régna qu'à Amide.

‘Hâdjy-Khalfah, comme nous l’avons dit à la note 88 ci-dessus, fait durer le règne de la dynastie Merwânide depuis l’année 392 de l’hégire ou 1002 de J. C. jusqu’à 478 = 1085, c’est-à-dire 86 années lunaires.

D’après Monneddjime-bâchy, elle aurait régné 105 ans, c’est-à-dire depuis 323 de l’hégire jusqu’à 478; et suivant Chehry-Zâdeh, 98 ans, c’est-à-dire depuis 380 jusqu’à 478.

En 528 = 1133—34, c’est-à-dire 50 ans après le détronement de Manszôur, fils de Naszr, ‘Émâd-ou’ddine Zènguy, comme nous l’apprend Abou’lféda, s’empara des forteresses appartenant aux Kourdes ‘Houmeïdy, savoir du château de ‘Aq’ar العقر et de celui de الشوش Choûche etc. Il se rendit ensuite maître des forteresses que possédaient les Hakkâry الهكارية et du château de Kewâchy كواشى. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 456—57.)

En 532 = 1137—38 de J. C. ‘Houçâme-ou’ddine Timoûrtâche, fils d’Il-g’âzy, prince de Mâridtue, s’empara du château de Hattâkh هتاخ (et non هتاخ Hannach) dépendant du Diârbekr. Il l’enleva à un des princes Merwânides qui gouvernaient cette province, et qui fut le dernier de cette dynastie. (*Loc. cit.*, p. 478, 479; cf. St. Martin, *Mémoires sur l’Arménie*, T. I, p. 94 et 427.)

(98) Sur رودکرد, خان لنگان, زرنند, نهاوند, سرخاب, سامان, درگزین (98) voyez ma traduction des pages 329, 300, 301 et 302 du *Djéhân-numa* dans mon *Introduction géographique et ethnographique*, ainsi que mes notes 115 à 130. Sur la rivière nommée *Guerm-roûde* کرم رود voyez la traduction de la page 304 *ibidem*.

Au sujet de *Deïmévèr* دینور particulièrement, voyez la page 302 du *Djéhân-numa* précité ainsi que les notes 128 et 129.

Uylenbroek, dans son excellent ouvrage géographique intitulé *Dissertatio de Ibn-Haukalo geographo et descriptio Iracae persicae*, nous a fourni les données suivantes sur *Dinévèr* ou *Deïmévèr*, savoir 1° celle qu’il a puisée dans l’ouvrage intitulé کتاب المسالك و

الممالك *Kitâb-oul-Meçâlîk wél Memâlîk* (Livre qui traite des routes et des divers États) par *Abou'l-qâcime Mo'hammed* connu sous le nom d'*Ibn-'Haüq' al.* Ce passage de la page 5 est ainsi conçu: «*Dinéwèr* (ou *Deïnèwèr*) répond aux deux tiers de Hamadân. C'est aussi une ville qui abonde en fruits et en terres ensemencées. On y trouve beaucoup d'eaux (vives), et elle produit quantité de denrées. Les habitants y ont un meilleur caractère que ceux de Hamadân et sont avides de gloire *مستشرفى*. Toute petite qu'elle est, cette ville l'emporte sur la précédente sous le rapport des talents de ses habitants, de leur capacité pour les sciences (*العلوم* j'ajoute *تصرفهم فى*) et de la réputation qu'ils ont acquise sous ce rapport. On cite entre autres Abou Mo'hammed 'Abdallah bèn Q'oteïbah-el-Deïnèwèry, auteur de l'ouvrage intitulé *Edeb-oul-Kâtîb* (Études ou Guide de l'Écrivain) et d'un grand nombre d'autres productions admirables. On en a critiqué quelques-unes; mais il n'est pas déchu (de sa réputation), puisqu'il a revu et corrigé les plus importantes *لاحسانه فى اجلها*».

NB. J'ai cru devoir m'écarter de la traduction de Mr. Uylenbroek pour la phrase arabe *وان قلت انها تزيد على همدان من جهة آداب اهلها* (forte *العلوم فى*) *واشتهارهم بذلك* et ce savant l'a rendue par la phrase latine: «*Dico autem* (il a lu *وان قلت*) *hanc urbem Hamadani praestare propter incolarum humanitatem et dexteritatem famaeque excellentiam*».

On voit par là que cet orientaliste a lu *قلت* j'ai dit au lieu de *قلت*, que je crois être la vraie leçon; quoique, à dire vrai, l'*aooriste* eût mieux convenu que le passé. Dans son *Annotatio critica* le même traducteur propose de lire *واينى* au lieu de *وان*, ce qui serait nécessaire en lisant *قلت*. Quant au régime de la préposition *فى*, je l'ai suppléé par conjecture en y ajoutant le mot *علوم*. En admettant la leçon que je propose, il ne sera plus nécessaire de retrancher, comme le pense Mr. Uylenbroek, les

mots qui suivent *من أهل همدان*, qui ne troublent nullement le sens (*loc. cit.*, p. 105).

Les *Tables géographiques* d'Abou'lféda citées par Mr. Uylenbroek renferment sur la ville de *Deïnéwèr* un article ainsi conçu (Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 54; cf. le manuscrit de l'Académie Impér. des sciences, N° 595, fol° 63):

*Deïnéwèr*, d'après le Livre des longitudes, est situé par 73° de longitude et 45° de latitude; suivant le *Q'anoûne*, par 76° de longitude et 35° de latitude. Cette ville fait partie du 4° climat et dépend du Djébel (Iraq persique) au dire du *Loubâb*. Elle forme, avec ses dépendances (ce que l'on nomme), *Mâh-oul-Koufah* *الكوفة* *ماه الكوفة* la *Lune de Koufah* (Msc. 595 *مال اللور* le *domaine des Lors*?). Le *Loubâb* nous apprend que ce nom s'écrit *دَيْنُورَ Deïnéwèr*. D'après Ibn-Hauq'al, *Deïnéwèr* est située à l'ouest de Hamadân, en inclinant vers le nord; on y trouve beaucoup d'eaux vives et des sites pittoresques *كثيرة ألباه* (بكترة المياه *والمنازه*, Msc. N° 595) *والمنازه* (Msc. N° 595). *Deïnéwèr*, comme nous l'apprend le *Loubâb*, est une ville de la province de Djébel (Iraq persique) située près de *Q'irmicîne* *قرميسين* (avec un Kèsra sous le *Q'âf*). On compte, dit le *'Azîzy*, quaranté pharasanges de là à Maûszul et dix jusqu'à la source de la rivière de Zâb. Il y en a également quaranté (de là) jusqu'à Mèrâg'ah. Ibn-Sa'ïde dit en outre que cette ville est semblable à Hamadân. Suivant le *Mèrâszîd-oul-itthilâ'* (voyez la note 122 de mon *Introduction*) *Deïnéwèr* est une ville qui fait partie du Djébel et qui est voisine de *Q'irmicîne* (Kermânchâh) à vingt et quelques pharasanges de Hamadân (Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 67). D'après *Chêms-ou'ddîne Abou 'Abdallah Mou'hammed*, *fls d'Abou Thaleb el-Anszâry*, auteur de l'ouvrage intitulé *نخمة الدهر في عجائب البر والبحر* (Triage du monde en fait de merveilles du continent et de la mer) *نهاوند من بلاد الجبل* ويسمى *ماه الكوفة* أي *قمر الكوفة* وسميت بذلك لحسنها وعمارته الخ *«Nouhawènd<sup>1</sup>»*, qui fait partie du pays de Djébel, se nomme *Mâh-*

1) Sur la guerre de *Nèwahènd* (et non *Nowahand*) sous le règne du Khalife



*oul-Koufah*, c'est-à-dire *Lune de Koufah*; et elle a reçu ce nom à cause de sa beauté et de son état florissant» etc., tandis que nous avons vu plus haut qu'Abou'lféda donne le même nom à *Deïnèwèr* et à ses dépendances. (Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 83 du texte arabe et 101 de la version latine.) Le district de *Deïnèwèr*, qui renferme la partie septentrionale du gouvernement de *Kermânchâh* jusqu'à la province d'*Ârdélân*, est presque entièrement habité par des tribus kourdes nomades ايليات et vassales. Une chaîne de montagnes dépendantes de l'*Oronte* (ou *Elwènd* moderne) le sépare de *Hamadân*: on y passe par un étroit défilé. Le chef-lieu de ce district est *Deïnèwèr*, située sur le *Kèrah* ou قره صو *Q'araszou*. (Hassel, *Vollständige und neueste Erdbeschreibung des Osmanischen Asien und der Landschaften Arabistan und Iran* etc., p. 627.) Consultez encore, au sujet de la ville de *Deïnèwèr* et des expressions ماه البصره *Mâh-oul-Baszrah* (Lune de *Baszrah*), c'est-à-dire *Nèhawènd* et ماه الكوفه *Mâh-oul-Koufah* (Lune de *Koufah*, ou *Deïnèwèr*) le grand Dictionnaire du Raja d'Oude intitulé هفت قازم *les sept mers*, T. V, p. 132; Fraehn, de *Musei Sprewitziani numis cuficis*, 1825, p. 93—103; Hammer, *Wiener Jahrbücher der Litteratur*, T. 39, p. 61.

(99) «*Chehrizoûr* شهرزور (ancienne *Siazuros*)», suiv. Ibn-'*Hatîq* al cité par Uylenbroek, *loc. sup. laud.*, p. 6 du texte arabe, «est une petite ville dont les Kourdes se sont rendus maîtres, ainsi que de ses alentours et de la partie de l'*Irâq* qui l'avoisine. Il ne s'y trouvait point d'émir (prince) ni d'agent fiscal عامل, de même qu'à شهرورد *Chohréwerde* (lisez شهرورد *Sohréwerde*), qui produit beaucoup de bonnes choses, et dont les Kourdes se sont également emparés. Elle est tout aussi marquante que *Chehrizoûr*<sup>1)</sup>, et la

'Omar, et sur la conquête d'une partie du *Djibâl* sous le Khalife 'Otmân, voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 398—399, 405—406.

1) Je pense que le mot رفعة doit être pris ici dans un sens figuré ou au moral et non au propre ou physiquement; c'est-à-dire que la phrase arabe وقدرها في رفعتها كقدر شهرزور doit se rendre en français par les mots: «et elle vaut bien *Chehrizoûr* sous le rapport du rang élevé qu'elle occupe». Je serais, en consé-

plupart de ses habitants étaient des schismatiques, qui émigrèrent. Ceux cependant, dont l'âme était déchue (de son énergie) et qui aimaient le repos, y restèrent par amour pour les lieux qui les avaient vus naître et pour leurs foyers. Ces deux villes sont fertiles en denrées et ceintes de murailles».

D'après Zakaria bèn Mou'hammed Q'azwîny (Msc. Ital. fol° 133 V° et *Iracae persicae descriptio*, texte arabe, p. 42) *Chehrizour* est un vaste cercle du *Djibâl*, qui se trouve entre *Erbîl* ou *Irbîl* et Hamadân. Il renferme des villes et des villages, dont les habitants sont des Kourdes adonnés au brigandage. Leur pays, dit *Méçaar bèn Mohelhel* (Voyageur arabe du X<sup>e</sup> siècle de notre ère) en nourrit (مشى Msc. Ital.; ينشئ, texte Uylenbroek) *soixante mille familles*, et leur chef-lieu est *دزدان Duzdân*, texte d'Uylenbroek; *دردان Derdân*, Msc. Ital.; probablement *دوژان Dzaüdân* ou *دوژان Daüdüân*<sup>1)</sup>. C'est une ville entourée d'une haute muraille tellement large, que des chevaux peuvent galoper dessus. Le chef (*Rèis* ou Syndic) de ce pays refuse de se soumettre aux sultans (monarques). J'ai vu, dit le même voyageur, le Rèis de cette contrée assis dans une tour bâtie au-dessus de la porte de la ville et fort élevée, d'où il pouvait voir à plusieurs pharasanges de distance. Il tenait un glaive nu à la main et le faisait briller, dès qu'il voyait arriver des troupes de quelque côté que ce fût. Les bestiaux et les boeufs de labour étaient aussitôt amenés à

---

quence, disposé à croire que Mr. Uylenbroek n'a pas exactement rendu ce passage en disant: «Ejus robur, quem admodum illud urbis Scabrazour, ab ejus situ in edito collo repetendum est».

1) Il s'agit probablement de *دوژان Dzaoudzân* ou *داوژان Daoudân*, dont il est fait mention dans l'itinéraire cité par Uylenbroek dans l'ouvrage susmentionné, où il est dit à la page 4 du texte arabe et de la version latine: «Les stations de Hamadân à Deinéwèr sont *ماداران یا ماداران Mâdzérân* ou *Mâdérân*, à quatre pharasanges (20 kilomètres) de Hamadân; *دزادان Dzâoudzân*, à la même distance de Mâdérân; la ville d'Éced-abâd à 9 pharasanges de *Dzaoudzân* (*Daoudân*); *سزاهناه Sza'hnah*, à la même distance de *آباد اسن Éced-abâd*; enfin Deinéwèr à huit pharasanges de *Sza'hnah*. Total des pharasanges depuis Hamadân jusqu'à Deinéwèr, *trente-quatre*».

la hâte dans la ville (texte Uylenbroek *انحنات*; je lis *انحنات* comme le porte le Msc. Italinsky); car on prétend qu'elle était bien fortifiée et inexpugnable pour quiconque aurait voulu s'en rendre maître. David et Salomon (que Dieu leur accorde le salut éternel!) ont fait l'un et l'autre des voeux pour sa conservation. Cette ville a donné naissance à *Thaloûte* *طالوت* (Saül), que le Très-Haut envoya aux enfants d'Israël pour les gouverner en qualité de roi, et au sujet duquel ils dirent: «D'où vient qu'il doive être investi de l'autorité souveraine, tandis que nous sommes plus dignes que lui de régner»? Les maîtres de cette ville prétendent, encore aujourd'hui, être des descendants de Saül. Cette ville a une vertu particulière qui consiste en ce que ses habitants sont rarement atteints d'ophtalmie et de la petite vérole. Ici finit le recit de Mèçaar.

On trouve à Chehrizoûr une montagne qui produit (*ينبت* Msc. Ital. et non *ينسب*) une graine appelée *زلم* *Zèleme* qui est très-propre à faire des drogues aphrodisiaques, et que l'on ne connaissait point ailleurs. Il y croît une espèce de vigne qui produit, une année, des raisins et la suivante, un fruit très-rouge et à tête (*رأس*) noire semblable au panais. On l'appelle *ودع* *Wed'* ou *Wédâ*. On y trouve des scorpions qui donnent la mort, et qui sont plus dangereux que ceux de Nisibîne.

NB. Suivant le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. III, p. 475) *زلم* *Zèleme* est le nom d'une montagne voisine de Chehrizoûr. C'est également le nom d'une plante, qui n'a point de semence ni de fleurs, et dont les racines très-menues s'étendent sous la terre *برك التنك* *برك التنك* (qui pousse en terre des racines très-menues). Elle produit des graines (baies?) plattes, qui sont douces et fortifiantes.

Abou'lféda, de son côté, nous fournit les notions suivantes sur *Chehrizoûr* (Msc. A. 595 fol° 63; Uylenbroek, texte arabe, p. 53 et 54; Schultens, *Index geographicus*, sub voce *Sjahresourum*:

«*Chehrizoûr*, d'après le *Livre des Longitudes*, est situé par

70° 20' de longitude et 35° 30' de latitude; suivant le *Resm*, par 70° 20' de longitude et 37° 15' de latitude (Msc. 595 لر مه); Uylenbroek, 36° 35'; Schultens, *Index geographicus*, 37° 35'. Cette ville fait partie du IV<sup>e</sup> climat (de la IV<sup>e</sup> zone) et de la province de Djébel. Son nom, d'après le *Loubâb*, s'écrit *Chehruzoûr* شهرزور. *Chehruzoûr*, dit Ibn-'Haüq'al, est une petite ville. Elle est, dit Mohalléby dans son *'Azîzy*, limitrophe de la province de Mèrâg'ah, dont elle est éloignée de six journées.

Le terroir de Cbehruzoûr est âpre et raboteux; son sol est fertile en denrées, et l'on y trouve beaucoup de marchandises en fil de coton (?). (Uylenbroek وهى خصبة كثيرة المتاجر فى عزلة; Msc. N<sup>o</sup> 595 كثيرة المتاجر فى عزله: ce passage est omis dans l'*Index geographicus*.) Les habitants de cette ville sont durs et grossiers. *Chehruzoûr*, suivant le *Loubâb*, est une ville située entre Maüszul et Hamadân: elle a été fondée par *Zoûr*, fils de *Zâh'hâk* (ou *Dhâ'h'hâk*), et a été, pour cette raison, nommée *Chehruzoûr*, c'est-à-dire la ville de *Zoûr* (*Zouropolis*). Elle est, dit encore le *'Azîzy*, à vingt-deux pharasanges de *'Holwân* (ancienne *Albana*).

*Chehrézoûr*, comme nous l'apprend le Dictionnaire géographique intitulé *Mérâszid-oul-itthilâ' المراد الأطلاع* (voyez la note 122 de mon *Introduction géographique*) s'écrit شهرزور *Chehrézoûr*. C'est le nom d'un vaste cercle كورة du *Djibâl* entre *Erbîl* (ou *Irbîl*) et Hamadân. Il est entièrement peuplé de Kourdes: la ville est bâtie dans une plaine et entourée d'un mur qui a huit coudées de hauteur. Près de là se trouve une montagne connue sous le nom de *Saarân*: une autre est appelée *Zèleme* زلمة ou امر الارض *Imr-oul-ârz* (?)<sup>1</sup>). On compte de *Chehrézoûr* à *Khâniqîne*.....

1) Il faut peut-être lire امر الارض *Imr-oul-ârze* (la Merveille de la terre), parce qu'elle est tellement haute et étonnante, que l'esprit humain ne saurait le concevoir (*Q'amoûs*, édition de Scutari, sub voce امر).

(Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 70 du texte arabe et Schultens, *Index geographicus*, sub voce *Sjahresourum*.)

*Chehruzoûr*, d'après les *Grandes Tables astronomiques d'Ibn-Ioumis*, est située par 70° 20' de longitude et 36° 45' de latitude. (Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 79 du texte arabe extrait de l'ouvrage intitulé *الزيج الكبير لابن يوسف* (?) *المصرى الحاكمى*.) Cette ville, dit Chêms-ou'ddîne Abou 'Abd-allah Mou'hammed bèn Aby Thâleb el-Âuszâry, est voisine de Maûszul. On rapporte qu'elle a été fondée par Zoûr, fils de Za'h'hâk, qui la nomma *Chehr-i-Zoûr* (ville de *Zoûr*). Uylenbroek, *ibidem*, p. 83 du texte arabe.

La plupart des villes (de l'Iraq persique) que nous avons nommées, dit Ibn-'Haûq'al, et des cantons que nous avons décrits, sont entourées de hautes montagnes et de hauteurs abruptes et inaccessibles, si ce n'est l'espace qui s'étend depuis Hamadân (Ecbatane) jusqu'à Reï (Rages) et à Q'ome (Choana); car on y trouve peu de montagnes.

La partie qui est entourée de montagnes escarpées se prolonge depuis les limites de Chehruzoûr jusqu'à Amide entre les frontières de l'Adzerbeïdjân, du Djézireh (de la Mésopotamie) et les environs de Maûszul: telle est leur longueur. Quant à leur largeur, elle occupe souvent un espace de trente, et, dans d'autres endroits, de quarante pharasanges plus ou moins; et on n'y fait jamais une journée de marche dans la plaine. Ces montagnes sont habitées et peuplées par les Kourdes '*Houmeïdy*, *أديّة* *الادية* et *Mehrâny* *المهرانية* (probablement *Souhrâny* *السهرانية*) et d'autres tribus kourdes de Chehruzoûr; et elles s'étendent) jusqu'à 'Holwân, à Szaïmarah *الصيمره*, à Sirwân *السيروان*, à Lour *لور*, à Ispahân et aux frontières du Farsistân: elles reviennent ensuite, par Q'achâh (?), vers Hamadân, jusqu'à ce qu'elles se terminent à Q'azwîne et aux environs du Deïlême.

Les moins élevées de ces montagnes, depuis les environs de Chehruzoûr jusqu'à ceux de Q'achân (ou Kachân) et aux limites du Khouzistân, sont connues sous le nom des *deux Mâhs* *الماعان*;

savoir: « *Mâh-oul-Koufah* et *Mâh-oul-Baszrah* ». (Uylenbroek, *loc. passim laud.*, p. 7 du texte arabe et p. 8 et 9 de la version latine).

En 581 = 1186 l'Atabeg de Maüszul ' *Izz-ou'ddîne Mas'oude* conclut avec Saladin un traité de paix, par lequel il céda à ce sultan *Chehrizoûr* avec toutes ses dépendances et tout le pays situé au-delà du Zâb.

En 585 = 1190 cette ville, avec son territoire et la principauté d'Erbil (ou Irbil), fut transférée par le même sulthan à Mozáffir (Modhaffir) -ou'ddîne *Guewkébuzy* (ou *Gueukbury*), dont 'Hâdjy Kbalfah fait le plus bel éloge à la page 446 et 447 de son *Djéhân-numa* que j'ai traduite dans mon *Introduction géographique* et fait suivre des notes 167, 168 et 169. (Voyez également les *Excerpta ex Abulfedâ* faisant suite à l'ouvrage intitulé *Saladini vita et res gestae*, p. 37 et 50.)

*Chehrizoûr* répond à la ville que les Romains nommaient *Siazuros*: c'est là qu'est mort Alexandre le Grand suivant les auteurs persans. (*Histoire de Perse par Malcolm*, trad. franç., T. I, p. 115 et 116.)

On trouvera de plus amples détails sur cette ville et sur l'Itâlèt du même nom dans le *Djéhân-numa*, p. 445 — 448: nous les avons traduits dans notre *Introduction*. Cette contrée n'a encore été visitée par aucun voyageur européen; mais Macdonald Kinneir, dans son ouvrage intitulé *Geographical memoir of the persian empire*, p. 299 et 300, nous fournit les notions suivantes sur *Chehrizoûr* même et sur 'Holwân:

A 18 lieues E. de *Kerkouk* se trouve la ville du *Souleïmânîeh-î-Chehrizoûr* (Solymania-a-Shehr-e-Zour; lisez *Solymania-e-Shehr-i-Zoor*) désignée sous le nom de *Siazuros* dans la retraite d'Héraclius. C'était en 1813 la résidence de Souleïmân-pacha du Kourdistân, guerrier distingué, qui en 1810, cédant aux instigations de la Porte, prit les armes contre son maître le pacha de Bagdâd, qu'il défit et mit à mort. *Chehr-i-Zoûr* étant tombée en décadence, fut rebâtie par Souleïmân le Grand, pacha de Bagdâd,

(qui gouvernait cette ville pendant le séjour qu'y fit Dupré lors de son voyage en Perse en 1807); et depuis cette époque elle a pris le nom de *Soulcîmânîeh*. Elle est située dans une contrée délicieuse, au pied même du mont Zagros, et avait, en 1813, près de 6000 habitants.

A peu de distance de Souleïmânîeh se trouvait la ville de 'Holwân, retraite d'Iezdédjirde après la bataille de Q'adéciah: elle servait de résidence aux Khalifes de Bag'dâd pendant les chaleurs de l'été, et a été tellement dévastée par Houlagou, qu'elle n'a jamais pu recouvrer son ancienne splendeur.

(100) Je lis 'Hosnéwêih et non 'Hosnéwîeh, puisque, dans le Msc. O., ce nom est ponctué حسنویه avec un Fat'hah (è) sur la lettre و (w); et comme ce manuscrit est très-correct, je n'ai pas hésité à adopter cette leçon, quoique dans le Msc. R. on trouve حسنویه avec un Tèchedîde sur la pénultième. Ce nom pourrait encore s'écrire 'Hosnouîeh d'après la prononciation persane.

(101) L'article بویه du *Q'amoûs* publié à Scutari (T. III, p. 727) prouve que la prononciation la plus régulière de ce mot est *Bouweîh*, mais que l'on prononce aussi *Bouîeh*, il y est dit: بویه زبیر و زنده و بانک ضمی و واوک سکونی و یانک فتحبله زبانزده در ملوک عجمک پدرلرینک اسمیر مراد آل بویه دبیکاری چن اعلالری اوله جقدر «*Bouweîh*, avec les mêmes voyelles que *Zobeîr*, se prononce encore *Bouîéh* avec un *Dhamm* sur la lettre *Ba* (B), un و quiescent et un *Fat'h* (é) sur la lettre *Ia* (î). C'est le nom du père (d'une dynastie) de rois de Perse; ce doit donc être l'auguste aïeul des rois connus sous le nom d'*Âli-Bouîeh* (Race de Bouié)».

Ce qui nous semblerait prouver que les Persans n'ont point admis la prononciation arabe pour les mots terminés en وَیَه tels que بویه, et qu'ils articulent ce dernier *Bouîeh* et même *Pouîeh*, c'est que dans le Msc. O., ce nom est écrit بویه *Pouîeh* et dans le Msc. A. بویه *Bouîeh*, et qu'il est suivi, dans l'un et dans l'autre exemplaire du *Chèref-nâmeh*, du *Hamzah adouci* (همزه ملینه) ou

*Izâfèt d'annexion* pour le joindre à l'adjectif relatif دېلمى. Il faudrait, par conséquent, lire *Pouëch-i-Deïlémy* ou *Bouïeh-i-Deïlémy*: car, si le nom se prononçait *Bouweïh* بُوَيْه avec un هاء جلی *hâ-i-djély* ou une *h* aspirée, l'*Izâfèt* serait entièrement superflue.

Je pense donc que, dans la langue arabe, ce nom, comme le prouvent des extraits d'auteurs contemporains de cette dynastie, doit se prononcer *Bouweïh*; mais que les Persans l'articulaient et l'articulent encore *Bouïeh*. Je citerai à l'appui de cette opinion les divers dictionnaires persans, entre autres 1° le *Bourhân-i-qâthi* برهان قاطم, éditions de Şcutari, p. 175, et de Calcutta, p. 163, où il est dit que ce nom se prononce comme مويه *Mouïeh*; 2° le *Ferhèngui-Chó'oury*, où il est également ponctué *Bouïeh*; 3° enfin le grand Dictionnaire du Rajà d'Oude intitulé هفت قلزم *Hefte Q'olzoume* (les Sept mers), T. I, p. 233, où il est dit pareillement que ce nom s'écrit avec un *Dhamm* (ou) sur l'initiale suivie d'un *Waou* peu sensible واو مجهول, un *Fat'h* (é) sur la lettre *Ia* (i) et un *ha* arrondi et muet های مدوره زده. Le prince *Bouweïhide* susmentionné, qui se nommait proprement حسن بويه *Haçan-i-Bouweïh* ou *Bouïeh* (Haçane, fils de *Bouweïh* (ou *Bouïeh* suivant la prononciation persane), était connu sous le titre de ركن آلدولة (Pilier de l'Empire et de la Religion). Il était fils de ابو شجاع بويه دېلمى *Abou Choudjâ' Bouweïh* (ou *Bouïeh*) le *Deïlémite* et frère de 'Aly, à qui le *Khalife* 'Abbâcide *Moustekfy-billah* conféra le titre de 'Émâd-ou' ddaïlèt (Colonne de l'Empire). Son autre frère se nommait A'lmed, et avait reçu le titre honorifique de معز آلدولة *Mou'izz-ou' ddaïlèt* (qui fait honneur à l'Empire).

*Roukn-ou' ddaïlèt Haçane* soumit tout l'Iraq persique à sa domination, et faisait sa résidence à *Isphahân*: il mourut, en 366 = 976—77, âgé de plus de 80 ans, après en avoir régné plus de trente. (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 409, dit qu'il mourut à l'âge de 99 ans, après en avoir régné 44.) Cf. le



*Djéhân-numa*, p. 279, 307 et 347; mais on remarque une faute d'impression à la page 279, où il est dit que Haçane mourut 366 اوچيوز آلتيمش آلتيك au lieu de 336 اوچيوز اوتوز آلتيك. Voyez encore Deguignes, *loc. cit.*, p. 406—410, et l'*Histoire de Perse*, par Malcolm, trad. française, T. I, p. 448—450; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 216, 258: il mourut âgé de plus de 70 ans.

(102) Zakariâ Q'azwîny, dans son ouvrage intitulé آثار البلاد (Msc. Ital. fol° 44, V°, dans le 3<sup>e</sup> climat) nous fournit sur la contrée d'*Ahwâz* les notions suivantes: «L'*Ahwâz* est une contrée (ناحية un canton) située entre Baszrah et le Fârse: elle a des lieux habités, des eaux et des fleuves (ou vallées اوديه) en grande quantité, ainsi que toutes sortes de fruits, du sucre et du riz en abondance; mais, en été, c'est un véritable enfer (mot-à-mot: on ne la distinguerait pas de l'enfer لا تفارق الجحيم). Un des fléaux de cette région consiste dans les fortes chaleurs qui y règnent et dans le grand nombre d'insectes ailés et de reptiles mortels que l'on y trouve; ce qui a fait dire, que les moucheron y tenaient lieu d'abeilles ou de frelons (كالزنبور), et que leur bourdonnement était semblable au son du luth كصوت الطنبور). On n'y voit ni sciences, ni instruction (آداب), ni arts libéraux الشريفه; et les habitants de ce pays sont les plus malheureux (souffrants) الأم de tous les mortels: on n'y voit pas une seule joue vermeille. L'air y est pernicieux, principalement pour les étrangers. La fièvre y règne sans cesse, et l'épidémie n'y diminue jamais (n'y est jamais éclipsée), de sorte que les habitants y sont en proie à un supplice des plus douloureux».

Les vieillards (مشايخ *cheïkhs* ou anciens) de l'*Ahwâz* racontent qu'ils ont entendu dire aux sages-femmes: «Les enfants viennent souvent au monde déjà fiévreux, au moment même de leur naissance. Une de leurs calamités consiste en ce que ces habi-

1) L'auteur joue sur les mots arabes زنبور *zumboûr*, abeille, frelon et طنبور *thamhoûr* (*luth*).

tants se nourrissent de riz, qu'ils font bouillir chaque jour, parce qu'il n'est pas bon, s'il n'est pas chaud. On fait donc chauffer journellement, malgré la forte chaleur (qui règne dans ce pays), cinquante mille fours, dont l'ardeur se joint à celle de l'air, à la fumée et aux vapeurs qui s'exhalent des terrains marécageux, des eaux stagnantes, de l'égout des cloaques (كَنْفُ), des latrines et des eaux pluviales; de sorte que leurs émanations, s'élevant après le lever du soleil, se mêlent à l'air, dont nous avons déjà décrit la nature, et en corrompent excessivement (mot-à-mot de *quelle corruption* اى فساد) la masse. Le méphitisme se communique à tout ce que cette atmosphère embrasse, et le sol de cette contrée abonde en vipères et en scorpions à queue traînante, qui ne la lèvent pas comme les autres, mais qui la laissent traîner. S'il y avait même au monde quelque chose de plus dangereux que les vipères et les scorpions à queue traînante, la capitale (Q'aszabah) de l'Ahwâz le produirait infailliblement. Si l'on transporte (de quelque autre pays) du parfum dans l'Ahwâz, il perd son odeur, et l'on ne peut plus en faire usage. Ce pays a donné le jour à Abou'l-Haçane Ahwâzy l'Ecrivain المنشى ou le *Secrétaire* qui était passé maître en fait de style fleuri ou orné صاحب الكلام المرصع et qui a écrit un joli opuscule dans le même style<sup>1)</sup> رسالة حسنة في ذلك الاسلوب, où il est sans pareil: (Que Dieu lui fasse miséricorde!)

*Ahwâz*, écrit Abou'lféda (Msc. 595 de l'Acad. fol° 44) d'après le *Livre des Longitudes*, est situé par 75° 15' (? ع ع) de longitude et 31° 15' (لاع) de latitude suivant le *Resme*, Ibn-Sa'ïde et le *Q'anoûne*. Cette ville, qui est le chef-lieu de l'Ahwâz, et que l'on nomme encore, comme nous l'apprend le *Loubâb*, سوق اهواز *Souq Ahwâz* (bourg ou marché d'Ahwâz ou des Hotz) est située sous le 65° degré de longitude et le 32° (ل) de latitude. Elle fait

1) Le substantif arabe اسلوب *ousloûb* (manière, style) se rapproche singulièrement du russe Слов-о (Slóv-o) parole.

partie du III<sup>e</sup> climat. Ahwâz est un des cercles كَوْر du Khouzistân, que l'on nomme aussi *Ahwâz*, du nom de la ville, et qui est le cercle le plus étendu du Khouzistân. Il est dit dans le *Loubâb*, que l'on donne encore à cette ville le nom de *Souq̄-oul-Ahwâz*, et dans le *Mouchetêrik* ou Dictionnaire des Homonymes géographiques, l'auteur nous apprend également que *Souq̄-oul-Ahwâz* est le chef-lieu de l'Ahwâz, c'est-à-dire du Khouzistân (?). La plus grande partie de cette ville est détruite. On compte de là à Ispahân, selon le *Asîzy*, 80 pharasanges; et le *Mouchetêrik*, de son côté, ajoute, que la ville principale de l'Ahwâz s'appelle *Souq̄-oul-Ahwâz*. Ahwâz, dit Hamd-oullah Q'azwîny, dans son *Nouzhèt-oul-q'ouloûb* (Délassement des coeurs; Msc. Roum. fol<sup>o</sup> 141, V<sup>o</sup>) fait partie du III<sup>e</sup> climat, et se trouve par 15° (?) 15' (ع لا, lisez ع اه ou 75° 15') de longitude à partir des Iles Fortunées et 15° 15' (ع ه; lisez ع له ou 32° 15') de latitude à compter de l'équateur. Cette ville a été fondée par Ardechîr, fils de Bâbek, et avait un vaste cercle sous sa dépendance; de sorte que l'on a donné son nom à tout le Khouzistân. Voyez encore, au sujet d'*Ahwâz*, du *Khouzistân* et du *Loristân*, le chapitre XXXI, p. 282, 283, 284, 285 et 286 du *Djéhân-numa* que j'ai traduit dans mon *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que mes notes 243—246. Le *Q'amoûs* (T. II, p. 211) nous donne la définition suivante du nom d'*Ahwâz*: أَهْوَز *Ahwâz* est le nom que l'on donne, d'une manière absolue, à neuf justices municipales (قضا) situées entre Baszrah et le Farse, et dont chacune a un nom particulier. On les nomme toutes ensemble *Ahwâz* أَهْوَز; mais on ne peut pas appeler هوز *Hoûz* chacune d'elles prise isolément. Ces neuf justices municipales sont: 1° *Râm-Hormuz*; 2° *Askèr Moukerrème*; 3° *Tostèr*; 4° *Djoundi-Sapour*; 5° *Soûs*; 6° *Sourrouq̄* سَرَق; 7° *Nahr-i-Tîry* (la rivière de Tîry); 8° *Aïdedj*; 9° *Mounâdz*.

L'*Ahwâz*, d'après Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 217, et T. VIII, p. 314 et 361), et suivant le *Recueil de voy-*

*ages et de mémoires* publié par la Société de géographie, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 319, 328 et 329, répond à l'ancien pays des *Uxiens* هوز. Il est séparé, d'un côté, par le Thâb, de la province de Farse; et de l'autre, par le Karoune ou Ab-i-Choustèr, du Khouzistân proprement dit (ou antique Suziane).

Ahwâz, qui en était la capitale, et qui fut jadis une ville considérable, n'est plus, de nos jours qu'une chétive bourgade de 6 à 7000 feux. On n'y trouve plus rien de remarquable que les ruines d'un palais (ou probablement de la belle mosquée cathédrale qu'Azoud-ou'ddaülèt avait consacrée au culte de l'Éternel, comme nous l'apprend 'Hâdjy-Khalfah), celles d'un pont nommé jadis قنطرة هندوان, *Pont de Hindouwân* ou des *Hindous*, et quelques grottes taillées dans le roc, qui vraisemblablement servaient de sépultures aux habitants ou d'abris contre les fortes chaleurs. Si l'on en veut croire l'opinion vulgaire, l'insalubrité de l'atmosphère d'Ahwâz contribue à la stupidité de ses habitants, comme celle de Maüszul aurait la vertu de rendre prudent, et celle d'Ispahân, ladre et avare. Ahwâz est à 48 milles anglais de Choustèr; et à une journée de 'Askèri-Moukerrème. Cette ville servait de résidence à Artaban V, le dernier des rois Parthes de la dynastie des Arsacides, détroné en 226 de J. C. (Cf. *Geographical Memoir*, p. 98.)

Le *Khouzistân*, suivant le *Délassement des coeurs* de 'Hamd-oullah Q'azwîny (Msc. Roum. fol<sup>o</sup> 140) renferme douze villes. C'est un pays excessivement chaud, qui est limitrophe de l'Iraq arabe, du Kourdistân, du Loristân et du Farse. Les droits que le fisc y percevait du temps des Khalifes se montaient à plus de trois cents toumâns de nos jours. Ils ne sont plus aujourd'hui que de trente-deux toumâns et demi, comme le prouve le rôle de perception بر روی دفتر. Le chef-lieu de cette province est la ville de *Tostèr* (تستر et non تشر *Tochetèr*)<sup>1</sup>.

Comme le chapitre XXXI du *Djéhân-numa* est presque en-

1) Sur la conquête du *Khouzistân* (ancienne *Susiane*) sous le règne du Khalife 'Omar, dans l'année 20 de l'hégire (A. D. 641), voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 396—397.

tièrement traduit d'Abou'lféda pour tout ce qui a rapport aux limites du Khouzistân, j'ai jugé inutile de joindre ici la traduction du texte arabe de cet illustre géographe. (Msc. du Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences, N° 595, fol° 43.)

Le Khouzistân, suivant Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. VIII, p. 354—374; le *Recueil de la Société de géographie*, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 319—344) est la dernière contrée sud-ouest de la Perse. Elle est bornée, au nord, par l'Iraq 'Adjémy, à l'est par le Farse, au sud par le Tigre et en partie par les eaux du Golfe Persique; à l'ouest, par le Tigre et par l'Iraq arabe. Cette province se divise en trois régions, savoir: «le *Loristân*, qui en occupe la partie supérieure, le *Khouzistân* proprement dit ou *Souzistân*, qui en forme le centre, l'*Ahwâz* et le district des *Béni-Kaab*, qui en composent la partie inférieure. Ces trois régions coïncident presque entièrement avec celles de la géographie ancienne, qui se nommaient *Elymaïs*, *Susis* et *Uxiana*». (Voyez *a Geographical memoir of the persian empire*, p. 138 et 139.)

Uylenbroek, dans son *Iracaë persicaë descriptio* (p. 3, 69, 28, 49, 56, 57, 63, 64, 77, 79, 80, 81, 83 des textes arabes, et p. 3, 7, 12, 31, 66, 74, 75, 82, 94, 97, 98, 100 et 101 de la version latine) nous fournit d'amples détails sur les villes de *Buroudjirde*, ou *Béroudjirde*, d'*Éced-abâd* et de *Nouhavènde* ou *Néhavènde* dépendantes toutes de l'Iraq persique: il les a puisés dans les ouvrages géographiques d'Ibn-'Haûq'âl, de Zakariâ Q'azwîny, d'Iaq'ôte, d'Abou'lféda etc. Il y est dit à la page 3: «*Eced-abâd* est une bonne (صالحية ou صالحية) ville, bien peuplée, dont *les bourgs* (ou la banlieue الرساتيق) et les revenus sont considérables: elle a 15 pharasanges d'étendue. On compte d'*Éced-abâd* à *Q'asr-oulloszousz*, 7 pharasanges».

On lit à la page 6: *Buroudjirde* est une ville où *Hamoula*, fils de 'Aly, vézir de la famille d'Abou-Doulef, fonda une chaire. Son terroir est fertile en denrées, et produit beaucoup de bonnes choses: on en transporte les fruits à *Kèredj* etc. et même jusqu'à *Hama-*

dân et à Deïnèwèr. Elle est plus longue que large, et a une demi-pharasange de longueur. Il y croît beaucoup de safran.

*Néhawènde* (ou *Nouhawènde*), sur une montagne, est une ville bâtie en terre, qui a un grand nombre de rivières et de jardins fertiles en fruits, que l'on exporte dans l'Irâq' à cause de leur bonté et de leur grande quantité. On y trouve deux mosquées cathédrales, dont l'une est ancienne et l'autre moderne. On y transporte le *safran* de *Roudzràwèr*, grand et vaste canton, où l'on récolte du safran recommandé pour sa quantité et pour le terroir qui le produit. La chaire qu'i s'y trouve est située dans un lieu nommé *Kèrèdj-i-Roudzràwèr*. Les villages (قرى) qui en dépendent sont nombreux, et c'est une petite ville bâtie en terre. Son terroir est fertile en denrées, et l'on y voit beaucoup d'eaux vives, de fruits et de terres ensemencées. Elle produit plus de safran qu'aucune autre ville du *Djibâl*, et l'on en expédie pour l'Irâq' et pour d'autres contrées, à cause de sa bonté et de la grande quantité que l'on en récolte.

*Eced-abâdz*, dit Ia'q'ôte dans ses *Homonymes géographiques*, dérive du mot *Eced*, dont les consonnes sont mues par des voyelles (è), et qui signifie *habitation d'Eced*, comme nous l'avons dit précédemment pour *Ester* (ou *Istir*) -*abâdz*; mais on a persisé le mot (ou commis un *barbarisme* عجم) en rendant la lettre *Sine* quiescente (et en prononçant *Esd-abâdz*). C'est une ville située à une station de Hamadân pour le voyageur qui se rend dans l'Irâq'. Elle a reçu son nom d'*Eced*, fils de *Dzou-l-Serw* le Himiarite, qui la fonda à l'époque de son passage avec le *Tobba*. Elle a donné le jour à une multitude innombrable de savants.

NB. Je ferai remarquer ici que Mr. Uylenbroek a probablement mal rendu le mot عجم *barbarisme* en le traduisant par *Persae* et en disant: «nisi quod *Sin persae* vocali privent». Je pense qu'il fallait dire: «Si ce n'est que, par un *barbarisme* عجم on a rendu la lettre *Sine* quiescente». Pour traduire par les *Persans*, il eût fallu que l'auteur eût dit العجم F. B. C.

*Buroudjirde*, dit Zakaria Q'azwîny dans son bel ouvrage intitulé *كتاب آثار البلاد*, est une ville voisine de Hamadân. Elle est riante et fertile en denrées. On y trouve beaucoup d'eaux vives, d'arbres et de fruits frais et autres (الفواكه و الثمار). Les premiers s'exportent dans les contrées voisines. Elle est peu large, mais elle a une demi-pbarasange de longueur. Son sol produit du safran. On raconte comme un événement miraculeux arrivé dans cette ville, que, dans les temps anciens, une armée vint camper à sa porte, et que, le lendemain, au lever de l'aurore, elle était déjà pétrifiée. On en voit encore les restes de nos jours. Quoique les figures المماثل (lisez التماثل) aient été déformées (تشعّبت, lisez تشعّبت) à la longue par la chute (بنزول, lisez بنزول) des pluies, le souffle des vents et la chaleur du soleil qui les a brûlées, cependant on reconnaît bien (لا يخفى, lisez لا يخفى) que telle figure était celle d'un homme, et telle autre, celle d'une bête de somme etc. (Cf. Msc. Ital. fol° 100 R°.)

Comme Mr. Uylenbroek n'a pas intégralement cité le passage relatif à la ville de *Nouhawènde*, je vais le traduire ici d'après le manuscrit du fonds de S. E. Mr. d'Italinsky, fol° 160 V° et 161 R°.

*Nouhawènde* نهاوند est une ville antique, qui se trouve dans le voisinage de Hamadzân. On dit qu'elle a été fondée par le patriarche Noé نوح *Nou'h*, comme l'indique son nom, qui, dans le principe, était نوح آوند *Nou'h-awènde*, c'est-à-dire *Fondation de Noé* (Noé l'a posée<sup>1</sup>). On y trouve beaucoup de choses éton-

1) Je pense que Mr. Uylenbroek (*Iracaë persicac Descriptio*, p. 66 de la version latine) a mal rendu les mots نوح آوند ای نوم وضع بها عجایب en les traduisant par la phrase suivante: «*Nouhawend et Noachum ibi miracula perpetrasse significat*». Je présume que les mots نوح آوند عجایب doivent être entièrement séparés du verbe وضع, dont ils ne sont nullement le régime direct, et que نوح وضع est la traduction arabe des mots persans نوح آوند *Noachus struxit*, comme le prouve la conjonction explicative ای c'est-à-dire. C'est pour cette raison que j'ai traduit cette phrase en disant: «*Nouh-awènde, c'est-à-dire Fondation de Noé* (نوح وضع)

nantes et curieuses, entre autres un lieu nommé *وازواز البلاعة*, *Wâzwâz-oul-bellâ èt* (*Wâzwâz*, la citerne), où l'on voit une grande pierre, dans laquelle on a pratiqué un orifice, qui a plus d'un palme d'ouverture. L'eau en jaillit et en sort une fois par an avec un grand fracas: elle arrose une grande quantité de terres, et revient ensuite (se retire ensuite vers sa source) jusqu'à ce qu'elle rentre dans le lieu d'où elle était sortie. Ce fait, dit Ibn-oul-Kalby *ابن الكلبي* (*sic*), est connu de tous les habitants de ces parages.

On y voit aussi, dans les montagnes, une grande pierre, où se rendent tous ceux de chez qui il s'est absenté quelqu'un, ou dont un esclave a pris la fuite, ainsi que les personnes qui ont un malade, ou à qui il a été volé quelque chose. Ils passent la nuit près de cette pierre et ils y voient, en songe, si cette affaire se terminera bien ou mal. (!!!)

*Ibn-oul-Faqîh* (Abou-bekr A'hmed bèn Mou'hammed) cite comme une des curiosités de cette ville le *Roseau odoriférant* (*Q'aszab-ou' dzdzèrîrèt*), qui tient lieu de bois, et qui n'a aucune odeur, tant qu'il reste à Nouhawènde ou dans quelque village de sa banlieue. Mais, lorsqu'on le porte sur soi et passe la côte nommée *'Aq'abèt-ou' rrikâb* (le côteau de l'étrier), il répand un doux parfum. Si, au contraire, on le transporte partout ailleurs que du côté de cette hauteur, il reste inodore, et il ne peut servir qu'à allumer ou attiser le feu.

Une autre curiosité de cette ville consiste en une espèce d'argile noire qui se trouve sur les bords de la rivière de Nouhawènde, et qui possède beaucoup de vertus particulières. Les habitants du canton prétendent que ce sont les écrevisses qui tirent cette terre du fond de la rivière, et qui la rejettent (sur la rive); et si l'on fouillait les alentours de cette rivière et même son lit (*قاراه*)

---

*Noachus posuit seu struxit*). On y trouve des choses admirables». Le substantif persan *آوند* *awènde* est rendu dans les divers dictionnaires de cette langue par *تخت* *takhte* (trône ou résidence) *Nou' hawènde* signifierait donc *Résidence de Noé*.



sa demeure?) on n'y trouverait point de cette terre. *Mécaar bèn oul-Mohelhel* (dont il a déjà été fait mention précédemment) rapporte que l'on voit sur la montagne de Nouhawènde un boeuf et un poisson sculptés en pierre avec le plus grand art; et l'on prétend que ce sont des talismans destinés à préserver la ville de tout malheur. On trouve à Nouhawènde plus de *Khalâf* (خلاف) que dans toute autre ville. On en fait des mails ou صوالج, que l'on expédie dans tous les pays.

*Eced-abâd*, d'après Abou'lféda (Msc. 595 du Musée asiatique de l'Académie, fol<sup>o</sup> 64), est situé, comme nous l'apprend le *Livre des Longitudes*, par 73° 40' de longitude et 34° 50' de latitude. Cette ville se trouve dans le IV<sup>e</sup> climat, et dépend du Djordjân (?) au dire de Ibn-'Haûq'âl. Ce nom, suivant les *Homonymes géographiques* intitulés المشترك el-Mouchetériq, s'écrit avec un Fat'h sur le *Hamzah* initial et sur la lettre *Sine* sans points; mais les *Persans*, continue l'auteur, ne mettent point de voyelle sur le *Sine*<sup>2</sup>). *Eced-abâd*, d'après le *Loubâb*, est une petite ville à une station (poste) de Hamadân, lorsqu'on se dirige vers l'Iraq: elle a donné le jour à une multitude de savants. On compte, suivant le 'Azîzy, sept pharasanges d'*Eced-abâd* à *Q'asr-oulloszoussz*, neuf jusqu'à *Hamadân* et encore sept jusqu'à *Deïnêwèr*.

*Nouhawènde*, suivant le *Livre des Longitudes*, est situé par 73° 45' (٧٣) de longit. et 34° 20' de latit.: d'après le *Rèsm*, cette ville se trouve par 72° de longitude et 36° de latitude, enfin, suivant le *Q'anoïne*, par 76° 20' de longitude et 35° de latitude, dans le IV<sup>e</sup> climat et dans le *Djébel*.

*Nouhawènde*, dit Ibn-'Haûq'âl, est situé au sud de Hamadzân, sur une montagne. C'est une ville qui possède des rivières et des

1) Sur le mot خلاف *Khalâf* (*Salix Aegyptiaca*) voyez Mr. Garcin de Tassy dans son ouvrage intitulé *les oiseaux et les fleurs*, p. 143—145, 230 et 231.

2) Cette phrase me paraît contraire à l'opinion que j'ai émise plus haut, et viendrait à l'appui de la traduction de Mr. Uylenbroek, qui a dit également: « Nisi quòd *Sin Persae vocali privant* ».

jardins, abondants en fruits (بساتين كثيرة القواكه): on transporte ces fruits dans l'Iraq à cause de leur bonté. *Nouhawènde*, d'après le *Loubâb*, est une ville du pays de *Djébel*, qui, dit-on, a été fondée par le patriarche Noé, et qui portait jadis le nom de *Nouhawènde*, dont la lettre ح (*H*) a été changée en un ه (*H*).

Le Livre des *Origines* ou des *Étymologies* انساب de Sèm'any (Assemani) nous apprend qu'il s'y est livré, du temps de 'Omar bèn oul-Khetthâb (que Dieu lui soit propice!), une bataille mémorable pour les Musulmans<sup>1</sup>). J'y ai séjourné pendant quelques jours, dit le même auteur.

*Nouhawènde*, suivant le 'Azîzy, est à quatorze pharasanges de Hamadân.

*Nèhawènde*, d'après le témoignage de l'ouvrage intitulé *Mèràszid-oul-itthilâ*, par Szafy-ou ddîne 'Abd-oul-Moumine bèn 'Abd-il-'haqq, s'écrit نَهَاوَنْدَ *Nèhawènde*. C'est une grande ville située au sud de Hamadân et à trois journées de cette dernière. On dit que ce mot s'écrivait primitivement *Nouhawènde*, et qu'on lui a donné une forme arabe. C'est une ville très-ancienne du *Djébel*: elle forme ce qu'on appelle *Mâh-oul-Basrah* ماه البصره, parce qu'elle était comprise dans le territoire des habitants de cette ville (لأنها في حسابهم), tandis que Deïnèwèr était nommée *Mâh-oul-Koufuh*, parce qu'elle échet en partage aux habitants de Koufah. L'eau qui provient de ses montagnes se divise en deux bras, dont l'un se dirige vers *Nèhawènde* et l'autre prend à l'ouest et baigne un bourg (رستاقا) appelé *Alichetèr* الشتر. On voit à *Nèhawènde* de beaux monuments des Persans; et il y a, au milieu de la ville, un château fort d'une structure admirable et d'une grande hauteur. On y trouve aussi les tombeaux d'une multitude de martyrs musulmans. Son terroir produit le *Roseau aromatique* ou *odoriférant*, qui occupe le même rang que le bois (ordinaire) et qui n'a aucun parfum, tant

1) Sur la guerre de *Nowahand* (lisez *Nouhawènde* ou *Nèhawènde*) qui eut lieu sous le règne du Khalife 'Omar I<sup>er</sup> dans le courant de l'année 21 de l'hégire (642 de J. C.) voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 398—399, 405—406.

qu'il reste à Nèhawènde ou dans un lieu quelconque de son territoire; mais qui répand une odeur très-suave, dès qu'on l'en exporte, et qu'il passe la côte. On donne ce nom à un jonc ou roseau qui croît dans un marais (في اجمة, lisez اجمة), qui dépend d'un des villages de la banlieue; et le chemin qui y conduit traverse un grand nombre de collines. Lorsque ce roseau est devenu grand, on le laisse sécher, et on le coupe à chaque noeud ou articulation, proportionnellement à leur nombre ثم يقطع عقداً او كعابا على مقدار: on l'emballe ensuite dans des sacs, et on l'exporte.

On trouve sur les bords de la rivière de Nèhawènde une terre sigillaire noire, qui l'emporte sur toute autre, et qui est la plus foncée (en couleur) et la plus visqueuse. Les habitants de cette contrée prétendent que ce sont des écrevisses qui la tirent du fond de la rivière et qui la jettent sur ses hords. Si l'on faisait des fouilles au fond de l'eau, on n'en trouverait jamais d'autre que celle que les écrevisses en font sortir. On compte quatorze pharasanges de Nèhawènde à Hamadân; et *Rouâdrâwèr* se trouve précisément à moitié chemin de l'une à l'autre.

*Nèhawènde*, comme l'indiquent les Grandes Tables astronomiques d'Ibn-Iounis, est situé par 72° de longit. et 36° de latit.

*Bouroudjirde* (*Boorojird*), d'après le *Geographical Memoir* de Macd. Kinneir, p. 139 et 140, est une ville florissante, qui, en 1813, était soumise au prince persan *Mouhammed Tèqy-Mirza*, et dont la population se montait à 12000 âmes. Le district qui en dépendait était habité par la grande tribu (Lore) appelée *Lak* لك.

A dix pharasanges de Bouroudjirde, sur la route de Kermânchâh, se trouve la ville de Nèhawènde (*Nehawnd, sic*) célèbre dans l'histoire par la bataille que les Persans y livrèrent aux Sarrazins (Arabes), et qui mit fin à l'empire des Saçanides (*the house of Sosson*) cf. les *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 268, 269 et 226.

(163) Je n'ai trouvé le fort de كوسجيد *Kousdjid* ou *Gousdjed* dans aucun des ouvrages géographiques ni sur aucune des cartes que j'ai eus à ma disposition; cependant le nom de ce fort est écrit

de la même manière dans tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh* que j'ai consultés. Il se pourrait que le mot کوسجر *Kousdjân* fût une erreur de copiste, et qu'il fallût lire کوسجان *Kousdjan* ou *Gousdjan*, qui pourrait être la forme persane de *Djousdjân*. Cette ville, d'après Ibn-Haüq'al, est située sur la route de Hamadân à Ispahân, à trente pharasanges de cette dernière ville, à trente-deux de *Bouroudjirde* et à cinquante pharasanges de Hamadân. (*Iracae persicae descriptio*, textes arabes, p. 4.)

(104) Quoique tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*, à l'exception de celui du Musée asiatique, portent که ترک محاصره نمایند (du désir) «de lever le siège», je préférerais lire که ترک محاصره ننمایند *de ne pas lever le siège*; car l'autre leçon me paraît être contraire à la logique et former un contre-sens.

(105) On lit dans le Msc. O. طایفه ارجوان; ce qui donnerait lieu de croire qu'il s'agit d'une peuplade nommée *Ordjouqân*, et qu'il faut traduire ces mots par la *peuplade d'Ordjouqân*; mais on trouve dans tous les autres manuscrits les mots از جوزقان *de Djouzqân* ou *Djaüzèqân*, que je crois être la véritable leçon.

Le *Q'amoûs* (édition de Scutari, T. II, p. 878) nous apprend que جوزقان *Djaüzèqân* est aussi le nom d'une grande tribu ou horde عشیرت *de la nation kourde*.

(106) Le manuscrit A., sur lequel a été imprimé le texte persan publié par Monsieur de Véliaminof est le seul qui porte هلال بن بدر *Hélâl, fils de Bedr*: la leçon de tous les autres est بلال بن بدر *Bélâl, fils de Bedr*.

(107) Djélâl-ou'ddaülèt Abou-Thâher, fils de Bèha-ou'ddîne, 9<sup>e</sup> émîr oul-Ouméra, fut investi du gouvernement de Bag'dâd au mois de Ramadhân de l'année 418 (octobre 1027). Ce prince, qui était petit-fils de Azoud-ou'ddaülèt, fils de Roukn-ou'ddaülèt, fils de Bouïeh (ou Bouweïh), mourut dans le courant de Cha'bân de l'année 435 (mars 1044) après avoir gouverné, pendant 16 ans et 11 mois, la ville de Bag'dâd. (*Annales Mostemici*, T. III, p. 70, 71, 120 et 121.) Ce passage d'Abou'lféda prouverait que

*Chèref-ou' ddîne* a commis un anachronisme en disant que *Djélâl-ou' ddaülèt* gouvernait déjà à Bag'dâd en 405 = 1015 (lisez 415 = 1024), puisqu'il ne commença à y régner qu'en 418 = 1027. Le souverain de Bag'dâd en 405 était Sulthân-ou' ddaülèt Abou-Chadjâ', fils de Béha-ou' ddaülèt Abou-Nasrz, qui monta sur le trône dans le dernier mois de Djoumâda de l'année 403 (= janvier 1013), et qui eut pour successeur, dans le mois de Chèwâl de l'année 415 (= janvier 1025), son fils *Abou-Kalidjâr*. (*Ibidem*, T. III, p. 18—19, 64—67.) Ce dernier est nommé *Abou-Kalandgiâr* par Deguignes. (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 409.) D'après le même historien, Djélâl-ou' ddaülèt Abou Thâher Firoûz aurait déjà été investi du gouvernement de Bag'dâd en 416 = 1025 de J. C. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 323, 342, 343—344, 373.)

(108) D'après le *Djéhân-numa*, p. 308, le prince Bouweïhide Chèms-ou' ddaülèt, fils de Fakhr-ou' ddaülèt et frère de Medjd-ou' ddaülèt Abou-Thaleb Roustème, dernier prince de cette dynastie, fut souverain absolu de Hamadân vers l'année 410 = 1020 de J. C., et eut pour vézîr le célèbre ابن سينا *Ibn-Sina* (Avicenne). Son tombeau se trouve à Hamadân. (Cf. Deguignes, *loc. cit.*, p. 409.)

(109) Dans le Msc. P. de la Bibliothèque Impériale de Paris on lit الكاء پدر le *domaine de son père* au lieu de الكاء بدر le *domaine de Bedr*.

(110) L'auteur emploie les expressions «mais il ne put y soutenir l'éclat du glaive flamboyant de Chèms-ou' ddaülèt», par allusion au nom de ce prince, qui signifie proprement le *soleil de l'empire*.

(111) Au lieu de ثمان و ثمانين و اربعمائه 488, qui est la leçon erronée des Mss. A., O., P. et R. du *Chèref-nâmeh*, il faut lire درسنه ثمان و ثلاثين و اربعمائه dans le courant de l'année *quatre cent trente-huit* (= 1046—47 de J. C.)<sup>1)</sup>.

1) Abou'lféda (*Annal. Moslem.*, T. III, p. 64 et 65) nous apprend qu'en 414 =

(112) Au lieu de قومش, qui est la leçon des autres exemplaires du *Chèref-nâmeh*, on lit قرامش *Q'aramiche* dans le Msc. O. Aucun de ces noms ne figure dans les ouvrages géographiques que j'ai été à même de compulsier, comme celui d'une ville ou d'une contrée voisine de Deïnèwèr. Mais la dernière leçon قرامش *Q'aramiche* me paraît être une erreur de copiste qui devait écrire قراميسين *Q'irmacîne* ou قرمىسين *Q'irmicîne*, forme arabe de کرمانشاه *Kirmânchâh*. Mr. Defrémery, qui a été à même de consulter, à cet égard, le texte d'Ibn-oul-Etzîr (Ibn-Alathir), manuscrit arabe de la Bibliothèque Impériale de Paris, supplément N° 740 bis, T. V, fol° 781°, n'hésite pas à substituer قرمىسين, qu'il prononce *Karmicîn* au lieu de *Q'irmicîne*, forme arabe du nom persan de *Kirmânchâh* ou *Kirmânchahân*. C'est à l'aide du même texte d'Ibn-oul-Etzîr, qu'il a rétabli la véritable date سنه ثمان و ثلاثين و اربعمائه l'année 438 de l'hégire au lieu de 488. (*Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. XVI, p. 457—459.)

*Q'irmicîne*, qui répond à *Kirmânchâh*, est situé, d'après les *Tables géographiques* d'Abou'lféda (Msc. 595, fol° 63) par 73° de longitude et 34° 30' de latitude, suivant le *Livre des Longitudes*, et par 74° 0' de longitude et 34° 10' de latitude selon le *Q'amoûne*: cette ville se trouve dans la province du *Djébel*, qui fait partie du 4<sup>e</sup> climat. Ce uom, d'après l'orthographe du *Loubâb*, s'écrit قرمىسين *Q'irmicîne*; il est écrit قراميسين *Q'irmacîne* dans beaucoup d'ouvrages. *Q'irmicîne*, dit le *Loubâb*, est une ville située dans les montagnes de l'Iraq, ou dans le *Djébal de l'Iraq* جبال العراق, à 30 pharasanges de Hamadzân, près de Deïnèwèr: on lui donne encore le nom de *Kirmânchâhân*. La ville de *Q'irmacîne*, dit le *Asîzy*, est la plus marquante et la plus importante des villes du *Djébel*. Elle est florissante et regorge d'habitants. Son terroir produit du safran. (Cf. *Iracae persicae descriptio*, p. 54.) *Q'irmicîne*, d'après le rapport d'Ibn-'Haûq'al, est à 8 pharasanges

1023 Ala-ou'ddaülèt Abou Djâfar, fils de Kakouïeh (Kâkuweïh), s'était rendu maître de la ville de Deïnèwèr. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 341.)

du mont *Bih-Sutoûne* ou *Behistoune* بهستون. C'est une jolie ville, qui a des eaux courantes, des arbres, des fruits, des denrées à vil prix, des pâturages (أب du fourrage)<sup>1)</sup>, beaucoup de bestiaux (ساعة كثيرة), des sources qui se répandent au loin عيون منعة, de bonnes choses et diverses marchandises تجارات. (Uylenbroek, *loc. cit.*, p. 3 des textes arabes et p. 4 de la version latine.)

Q'armicîne, d'après le *Mérâszid-oul-itthilâ'*, s'écrit قَرْمِيسِين.

C'est une ville célèbre située près de *Kirmânchâhân* et près de *Deïnévèr* entre *Hâmadân* et *Holwân*, sur la grand' route de l'Iraq'. On y voit le palais de *Chirîne* (Q'aszr-*Chirîne*) et le dôme (الطاق la voûte) où se trouve l'image de *Chebdiç*, qui était le coursier d'*Eberwîze* (Perwîz) et celle de *Chirîne*, esclave favorite de ce prince. (Uylenbroek, *ibidem*, p. 72 du texte arabe et 90 de la traduction latine.) Q'irmicîne, d'après le traité d'Abou 'Abd-illah Mou'hammed bèn Aïas (*Iracaë persicaë descriptio*, texte arabe, p. 81, et version latine, p. 99) est un des villages قري (?) de *Kermân* کرمان (lisez de *Kirmânchahân* کرمانشاهان) situé entre *Hamadân* et *Holwân*. On prétend que Q'obâd, fils de *Firoûz* (*Firoûdz*), un des rois de Perse, après avoir parcouru et passé en revue (visité) toutes les contrées بقالع de la terre, n'en trouva pas une seule qui fût préférable au territoire de Q'irmicîne, sous le rapport de la salubrité de l'air, de la douceur de ses eaux et de la bonté de son sol. Il le choisit, en conséquence, pour y faire bâtir un palais nommé Q'aszr-oul-*loszoûsz* (château des voleurs). Une des curiosités les plus remarquables de ce village (ou de cette ville قريه) consistait en une estrade (صَفَه un soffâ, une galerie) en bois, qui avait cent coudées de longueur sur autant de largeur, et sur vingt pieds de hauteur. Le roi *Eberwîze* (Perwîz) venait s'y asseoir, et toute son armée s'y rangeait autour de lui. Cette galerie était comptée au nombre des merveilles (du monde) pour la beauté de son travail. Ce village ou cette ville هذه القرية a

1) Du mot arabe أَب peut dériver le substantif français *auffe*.

donné le jour au cheïkh Abou Is'baq Ibrahîme connu sous le nom de *Cheïbân Q'irmicîny*: il était rangé dans la classe des *Santons* ابدال (*Abdâl*).

On dit que *Q'irmicîne* est la forme arabisée de قرمسان *Q'irmécân*, (?) comme nous l'apprend Chêms-ou'ddîne Abou 'Abd-illah Mou'hammed, fils d'Abou Thâleb l'Anszâry. (*Iracae persicae descriptio*, p. 83 du texte arabe et 102 de la version latine.)

On trouve encore des détails sur *Q'irmicîne* ou *Q'irmacîne* dans le *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, dont nous avons traduit les pages 302 et 450 dans notre *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que dans les notes 130, 133, 134, 135. Consultez en outre Dupré dans son *Voyage en Perse*, T. I, p. 236, 237, 241—245, les *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 234, et Macd. Kinneir, dans son *Geographical Memoir*, p. 130, 138.

Ce dernier auteur (*loc. cit.*, p. 137) fait mention d'un lieu nommé *Kemish* (كشم ou كمش?), dont le nom se rapproche singulièrement de celui de قومش *Q'oumiche* (Koomish), qui est cité dans le *Chèref-nâmeh*. Ce dernier, situé à dix milles anglais de *Thâq'i-Boustân*, au milieu des montagnes, était anciennement renommé pour son Pyrée (ou آتش کده *Atèche-Kèdeh*), dont il ne subsiste plus que de grands monceaux de pierres détachées, qui se trouvent près d'une caverne et d'une belle source. Serait-ce l'ancienne résidence de Bedr, fils de Tbâher?

(113) En 433 de l'hégire ou 1041 de l'ère chrétienne, les Seldjouqides partagèrent entre eux les divers pays qu'ils avaient conquis. Thog'rül-big et son frère Davoud eurent en partage toute la contrée située entre le Djihoûne (Oxus) et Nichapour. *Ibrahîm*, fils d'Iénâl, fils de Seldjouq, reçut le *Kouhistan* et le *Djordjân*, qui venaient d'être conquis avec le *Thabéristân*<sup>1)</sup>. C'est le même Ibrahîme, fils d'Iénâl, dont il est ici question: on le nomme encore *Ibrahîm-i-Iénâl* (Ibrahîme d'Iénâl). C'est à ce prince que

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 372, sous la rubrique de l'année 434 de l'hégire (A. D. 1042). *Ibrahîm-i-Iénâl* y est nommé *Ibrahîm Nial* ou *Neal*.



Thog'rül-beg conféra en 448 = 1056 de J. C., ou, d'après Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. III, p. 160, 161), en 449 = 1057, le gouvernement de Maüszul, dont il venait de se rendre maître après un siège de quatre mois, et celui de tout le pays avoisinant. Mais deux ou trois années plus tard, c'est-à-dire en 450 ou 451 de l'hégire (A. D. 1058 ou 1059) Ibrahîm-i-Iénâl se révolta contre Thog'rül-beg et se retira du côté de Hamadân<sup>1</sup>). Le sulthan Thog'rül ayant appris cette révolte, quitta aussitôt Niszbîne, où il se trouvait à cette époque, et marcha contre Ibrahîme, qu'il atteignit près de Hamadân au bout de six journées de marche. Il se mit à la tête de toutes les troupes des Seldjouqides qu'il put rassembler, et livra bataille, près de *Heftâdaboulân* à Ibrahîm-i-Iénâl, qu'il mit en déroute et fit étrangler avec la corde d'un arc. (Deguignés, *Histoire générale des Huns*, T. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 190, 191, 193, 194, 197, 198.) Ce prince Seldjouqide ayant été mis à mort en 450, et suivant l'*Histoire universelle*, en 451, ne pouvait, par conséquent, conférer en 488, la principauté de Deïnèwèr et de Q'oumiche (probablement Q'irmicîne) à Bedr, fils de Thâher. On voit donc clairement qu'il y a ici une faute de copiste, qui a donné lieu à un anachronisme des plus graves. Effectivement Mr. Defrémery, qui a consulté le manuscrit d'Ibn-oul-Etzîr que possède la Bibliothèque Impériale de Paris, nous prouve qu'il faut substituer le millésime *سنه ثمان وثلاثين واربعمائة* 438 au chiffre 488. (*Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. XVI, p. 457.) Ce fait nous démontre que, jusqu'à l'année 449 de l'hégire ou 1057 de l'ère chrétienne, Ibrahîme, fils d'Iénâl, posséda le *Djordjân* et le *Kouhîstân*; dont la principauté de Q'irmacîne et de Deïnèwèr faisait partie.

(114) Au lieu de Mou'hammed bèn 'Aïâr عيار, qui est la leçon des divers exemplaires du *Chèref-nâme*, je lis محمد بن عناز *Mou'hammed bèn 'Inâz* et non *Mó'hammed bèn 'Annâz* محمد بن عناز.

1) *Ibidem*, p. 383, sous la rubrique de l'année 451 de l'hégire ou 1059 de l'ère chrétienne.

qui est la leçon d'Ibn-oul-Etzîr, tandis qu'Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. III, p. 122—125) écrit ce nom عتّان 'Annân. On lit dans le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. II, p. 190) un article ainsi conçu: «بنو العناز كتاب وزنناك بر قبيله در» Les Bénou 'Inâz, dont le nom s'écrit avec les mêmes voyelles que كتاب *Kitâb* sont une *tribu*. Je pense que cet Abou'l-Fat'h Mou'hammed et les six princes 'Hosnéweïhides qui le suivent formèrent une autre dynastie kourde, que Chehry-Zâdeh et Mouneddjime-bâcby citent l'un et l'autre sous le nom de بنو عناز Bénou 'Aennâz de même qu'Ibn-oul-Etzîr (lisez 'Inâz d'après le *Q'amoûs*). Cette dynastie se composa de six ou sept princes, auxquels les auteurs susmentionnés ont assigné pour résidences les villes de 'Holwân حلوان et de *Q'irmicîne* ou *Q'irmaîne* قرمىسين. Elle régna, suivant eux, depuis l'année 380 de l'hégire = 990 de J. C. jusqu'en 510 = 1116 de J. C. d'après Chehry-Zâdeh ou jusqu'en 550 = 1155 au dire de Mouneddjime-bâcby.

(115) Ibn-'Haïq'al nous fournit sur 'Holwân حلوان les données suivantes: «De القلعه مرج *Merdj-oul-q'âl'ah*, on compte 10 pharasanges jusqu'à 'Holwân, qui se trouve à l'extrême frontière de l'Iraq du côté du *Djébâl* (Iraq Persique). C'est une ville située au pied d'une montagne qui domine l'Iraq. Elle est bâtie en terre et en pierres, et forme à-peu-près la moitié de Deïnewêr. On trouve de la neige à deux pharasanges de la ville; et la distance qui la sépare de la montagne est la même. L'air y est chaud: on y trouve des palmiers et un grand nombre d'arbres vantés pour leur beauté, ainsi que des eaux (vives) et des rivières qui se divisent en plusieurs bras sur son territoire: ses grenades sont également renommées, ses murailles sont déjà délabrées». (*Iracaë persicaë descriptio*, textes arabes, p. 4 et 6, version latine, p. 4 et 7.)

'Holwân, comme nous l'apprend Zakariâ Q'azwîny dans son كتاب آتار البلاد (Msc. Ital. fol° 119 R°) est une ville située entre Hamadzân et Bag'dâd. Elle était très-peuplée et florissante; mais elle est aujourd'hui dévastée. Les figes et les grenades que l'on

y récolte sont délicieuses, et l'on ne trouve pas leurs pareilles dans les autres contrées. Il y a dans ses environs quantité de sources sulfureuses, qui sont un spécifique contre maintes maladies. On y voyait, sur la route que suivent les voyageurs, deux palmiers célèbres etc. (Cf. Uylenbroek, *Iracae persicae descriptio*, p. 30 et 31 des textes arabes et 39, 40 de la version latine.)

L'article consacré à la ville de 'Holwân dans les *Tables géographiques* d'Abou'lféda (Msc. de l'ac. N° 595, fol° 42) est ainsi conçu: 'Holwân est situé, d'après le *Resm*, par 71° 45' (ا٥) de longitude et 34° 0' (ع)<sup>1)</sup> de latitude: suivant le *Q'anoûn* et le *Livre des Longitudes*, par 72° 15' (ا٥) de longitude et 34° 0' de latitude; enfin, selon d'autres, par 71° 0' (ع) de longitude et 34° 0' (ع) de latitude. Cette ville se trouve au commencement du 4<sup>e</sup> climat, dans la province d'Irâq (arabe), et suivant d'autres, dans le *Djébâl* (Irâq persique).

Voyez encore, au sujet de 'Holwân, la page 462 du *Djéhânnuma*, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que la note 99 ci-dessus. Cette ville correspond à l'ancienne *Albana*, qui faisait partie de l'Assyrie (*Kowrdistân* actuel) et qui se trouvait près des montagnes limitrophes de la Médie. (*Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 41.)

(115<sup>a</sup>) Cette date, que je croyais d'abord inexacte, est conforme aux données de Chehry-Zâdeh et de Mouneddjime-bâchy, qui font remonter le commencement du règne de la dynastie des *Bénou 'Inâz* بنو عنان à l'année 380 de l'hégire ou 990 de J. C., comme nous l'avons dit à la note 114 ci-dessus. Abou'lfat'h Mo'hammed fut donc le premier prince de cette dynastie, et régnaît à 'Holwân en même temps que Bedr, fils de 'Hosnèweïh, second prince 'Hosnéweïhide, gouvernait Q'irmacine et Deïnèwèr. Comme

1) Le signe ع tient peut-être lieu de ع, qui me paraît-être une abréviation de ربيع, quart de degré, et signifierait 15 minutes.

il régna pendant vingt années à Holwân, sa mort dut effectivement tomber sur l'année 401 de l'hégire = 1010—11 de J. C.

(116) Le Msc. O. du Chèref-nâmech porte قرامش و شرزول je n'hésite pas à lire قرامسين و شهرزول *Q'iramicîne* (au lieu de *Q'ir-macîne*) et *Cherézoul*. Les autres manuscrits portent قومش *Q'ou-miche*, que Mr. Defrémery a également remplacé par *Karmicîn*.

(117) Ce fut probablement le même Abou-che-Chaïk, fils de Mo'hammed, fils de 'Inâz, qui en 406 de l'hégire ou 1015 de J. C., fit mourir Thâher, fils de Bélâl (ou Hélâl).

Dans le mois de Szafèr de l'année 436 = 1044 de J. C. *Abou-che-Chaïk* fit réciter la *Khothbeh* à *Deïnèwèr* au nom de *Mélik Abou Kalidjâr*, fils de Djélâl-ou'ddaülèt, le Bouweïhide. En 437 = 1045, le sulthan Thog'ul-beg envoya son frère Ibrahim-i-Iénâl, fils de Mikail<sup>1)</sup>, pour s'emparer de Hamadân, qu'il enleva à Guerchaspb, fils de 'Ala-ou'ddaülèt, fils de *Kakouïeh* (ou *Kâku-wèih*). Il prit également à *Abou-che-Chaïk* la ville de *Deïnèwèr*, et se rendit maître de *Szäimarah* صيمره. C'est dans la même année que mourut le dit *Abou-che-Chaïk*, qui se nommait *Fârih-bèn Mo'hammed bèn 'Annân* (lisez 'Enân *'Inâz* au lieu de 'Annân). Après sa mort arrivée dans le fort de *Siréwân* سيروان, les Kourdes trahirent son fils Sa'ad, et se déclarèrent pour Mohelhel, fils de Mo'hammed et frère d'*Abou-che-Chaïk*. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 122—125.)

(118) Il est dit dans le *Chèref-nâmech* que, dans le courant de l'année 421 de l'hégire ou 1030 de J. C., *Abou-che-Chaïk* s'empara de la province de *Q'ouma* بر ولايت قوما. Je pense que *قوما* est une erreur de copiste tenant lieu de *قوما* *Q'irma*: en ajoutant à ce dernier mot la finale سين *cîne*, on aurait encore *قورماسين* *Q'ir-macîne*. Cette leçon me paraît très-probable, et l'on peut très-bien s'en rendre compte en disant que, dans le principe, *Abou-che-*

1) Il est dit dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 372: « En 434 (A. D. 1042) Ibrahim Neal s'empara de Hamadân. Les deux frères partagèrent alors les pays qu'ils avaient conquis ».

Chatük ne possédait que la ville même de Q'irmacîne ou Kirmânchahân, et qu'en 421 = 1030, il se rendit maître de toute la province de ce nom. Mr. Defrémery, de son côté, se fondant toujours sur l'autorité d'Ibn-Alathir (fol° 63 V°), propose de lire دقوفا *Daq'ouq'a* au lieu de قوما *Q'ouma*. Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. III, p 136, 137) fait mention de la ville de دقوفا *Daq'ouq'a* comme faisant effectivement partie des États de Mohelhel, fils de Mo'hammed (bèn 'Annân, lisez bèn 'Inâz) en 442 = 1050 de l'ère vulgaire.

(119) Je n'ai trouvé la principauté de ماهكى *Mâhéky* dans aucun des ouvrages géographiques tant orientaux qu'euro péens, que j'ai été à même de consulter.

(120) Dans le Msc. du Chèref-nâmech on lit سعد *Sâ'd* que l'on trouve également dans le texte d'Abou'lféda; mais سعدي *Sâ'dy* est la leçon de tous les autres exemplaires.

(121) Au lieu de الشوك ابن ابى *Ibn-Aby'-che-Chaük* qu'exigerait la grammaire arabe, on lit dans tous les manuscrits ابن ابى الشوك *Ibn-Abou'-che-Chaük*, où *Abou* reste au nominatif au lieu d'*Aby* au génitif.

(122) Dans le Msc. R. on lit ولايت شهرزول و قوما la province de *Chehruzoûl* et de *Q'ouma*, tandis que la leçon des autres exemplaires est شهرزول قوما *Chehrézoul-i-Q'ouma* (*Chehrézoul de Q'ouma*); ce qui donnerait lieu de croire qu'il faut considérer *Chehrézoul* comme une dépendance de *Q'ouma*. J'émettrai ici, pour le mot قوما, la même conjecture que dans la note 118 ci-dessus, et je présume de même, qu'au lieu de قوما il faut lire قرما *Q'irma* et faire suivre ce dernier mot de la terminaison سين *cîne*, qui en fera قرما سين *Q'irmacîne*. Le sens sera alors, pour le Msc. R.: «la province de *Chehrézoul* et de *Q'irmacîne* (Kirmânchahân)» et pour les autres *Chehrézoul dépendant de Q'irmacîne*. En lisant دقوفا au lieu de قوما, on aurait dans le premier cas: «la province de *Chehrézoul* et de *Daq'ouq'a*», et dans le second «la province de *Chehrézoul dépendante de Daq'ouq'a*», ce qui est

contraire à la vérité historique, car *Daq'ouq'a* était, au contraire, une dépendance de Chehrézouïl.

(123) Le nom de جقتیزکان a été complètement défiguré par le copiste, qui en a entièrement déplacé les points diacritiques, et changé par là خفتیزکان *Khouftidzégân* en جقتیزکان.

خفتیزکان, comme nous l'apprend le *Dictionnaire géographique* ou *Mô'addjème* d'Iaq'oute, est le nom de deux châteaux forts du territoire d'Irbil, dont le premier est situé sur la route qui mène à Méré'g'ah; le second, nommé بدر بن سرخاب خفتیزکان *Khouftidzékân de Sourkhâb, fils de Bedr*, se trouve sur la route de Chehruzouïr. Ce nom s'écrit encore خفتیان *Khouftiân* ou *Khoftiân*.

Mr. Defrémery, qui cite le *Mérâszid* مراد الاطلاع (édition Junybol, T. I, p. 359, 360, les *Homonymes géographiques* ou le *Mouchetériék* مشترک d'Iaq'oute, p. 157, 158, ainsi que les *Notices des manuscrits*, T. XIII, p. 313, 314, démontre que, d'après Ibn-Alathir, il faut lire خفتیزکان, qu'il prononce *Khoftiedzécân*. Il ajoute que ce nom désignait une forteresse située sur le chemin de Chehrizoûr, et autrement appelée خفتیان سرخاب *Khoftiani Sourkhâb*.

(124) D'après ce passage du *Chèref-nâmeh*, la dynastie des *Bénou' Inâz* se serait maintenue pendant 130 ans, à compter de l'année 380 de l'hégire, c'est-à-dire jusqu'en 510 = 1116 de J. C., comme nous l'apprend également Chehry-Zâdeh.

Abou'lféda, dans ses *Annales* (T. III, p. 362) fait mention de Sourkhâb, fils de Bedr, dans les termes suivants: «L'année 500 (1106 de J. C.) fut celle de la mort de l'émir Sourkhâb, fils de Bedr, fils de Mohelhel, connu sous le nom de *Ibn-Aby-ch-Chaük* (fils d'Abou-ch-Chaük) le *Kourde*. Il possédait des richesses et des chevaux sans nombre, et eut pour successeur Abou Manszouïr, fils de Bedr. Sa dynastie (maison) avait gouverné, en qualité d'émir, pendant 130 années.

Au lieu de سرخاب *Sourkhâb*, on lit dans les *Annales Moslemici*,

T. III, p. 362, شَرخَاب *Chourkhâb* (Scharhab), qui est une faute de copiste.

NB. Voyez encore, au sujet de *Hosnéwëih*, auteur de la dynastie qui a pris son nom, Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. II, p. 546) et relativement à *Bedr bèn 'Hosnéwëih*, consultez Herbelot, *Bibliothèque orientale*, article *Magdeddoulèt*.

(125) Nous puisons, sur le *Loristân*, les données suivantes dans les *Tables géographiques* d'Abou'lféda (Msc. 595 de l'Académie, fol° 44):

Le pays des *Lors* ou *Lours* fait partie des cantons نَوَاحِي du Khouzistân. C'est une contrée fertile en deurrées et couverte, en grande partie, de montagnes. Elle est limitrophe du Khouzistân; mais elle en a été séparée (isolée). La plus grande partie du pays de *Lour*, dit Ibn-'Haüq'al, consiste en montagnes. Il faisait anciennement partie du Khouzistân, et le *Livre des Longitudes* nous apprend qu'il est situé par 74° 0' de longitude et 32° 0' de latitude<sup>1)</sup>. Les montagnes Lores situées entre Tostèr et Iszpahân ont environ six journées de marche de longueur. Elles sont habitées par une nombreuse population composée de Kurdes, qui ont des rois particuliers (لورم à eux). D'après le *Loubâb* le nom de ce pays s'écrit لَوْر *Loür*. Il fait partie du territoire (رِسْتاق) du Khouzistân. A mon avis, dit encore l'auteur de l'ouvrage susmentionné, ce sont les montagnes situées dans cette province (le Khouzistân لور) qui ont reçu le nom de *Louristân*. Elles ont donné le jour à *'Anmâr bèn Mòhammed el-Loury*. (Voyez encore le chapitre XXXI, p. 282—288 du *Djéhân-numa*, dont j'ai donné la traduction au commencement de mon *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que mes notes 3, 17, 19, 47 etc.)

Le *Loristân*, dit Macd. Kinneir dans son *Geographical Memoir* etc., p. 118 et 119, est compris presque en entier dans l'ancien gouvernement du feu prince Mohammed 'Aly Mirza, fils aîné du

1) Au lieu de 0' il faut peut-être lire ع 15', comme je l'ai observé précédemment.

châh de Perse. C'est une vaste étendue de pays peuplée jadis par les *Elymaïtes*, les *Cosséens* et les *Parétaciniens*, auxquels ont succédé, de nos jours, les tribus guerrières connues sous les noms de *Lek* لك, *Feïly* فيلي et *Bakhtiâry* بختيارى. Ce grand district, qui s'étend le long de la frontière septentrionale du Khouzistân jusqu'au 50° degré de longitude et au 33° degré de latitude, est la partie la plus riche et la plus fertile de l'Iraq'. Il donne naissance à une multitude de rivières qui en descendent pour arroser les plaines du Khouzistân; et il s'y trouve bien peu de vallées qui ne soient traversées par de nombreux courants d'eau de moindre importance. Les pâturages y sont abondants, mais l'agriculture y est entièrement négligée, puisque les tribus nomades ou *Ilîât* ايليأت lui préfèrent leur genre de vie errante, et ne subsistent que du produit de leurs troupeaux. Les tribus du *Louristân* font remonter leur origine à l'antiquité la plus reculée; mais elles prétendent que leurs ancêtres s'allièrent, en contractant des mariages, avec différentes hordes turkes qui habitaient auparavant la *Syrie*, et qu'ils engagèrent à venir s'établir parmi eux. C'est une race sauvage et sans frein, qui ne reconnaît d'autre loi que la volonté de ses chefs, et qui ne diffère, pour ainsi dire, que de nom des habitants barbares qui occupaient le même pays du temps d'Alexandre le Grand. Ils habitent, même pendant l'hiver, sous des tentes noires, et l'on ne voit, par conséquent, dans le *Louristân* point d'autre ville que *Khorrêm-abâd* خرم آباد (Korum-abad) et un petit nombre de villages.

Cette ville qui répond à l'ancienne *Corbienne*, est aujourd'hui la capitale de la tribu *Feïly*, et se trouve à 73 pharasanges d'*Ispahân* et à 32 de *Kermânchâh*. Elle a été décrite par le capitaine Frederik, qui l'a visitée, et qui nous apprend qu'elle est située au pied d'une montagne, dans une étroite vallée arrosée par une rivière large et rapide. Elle est peu considérable et défendue par une citadelle assez forte pour braver les efforts d'une armée persane. Elle est bâtie sur une colline de forme conique,



qui se trouve au centre de la ville, et qui communique avec les jardins situés de l'autre côté de la vallée, au moyen d'un pont de 28 arches jeté sur la rivière. Entre cette ville et Hamadân se trouvent les deux vastes plaines de *Khâwa* et d'*Alister* (ou *Alichefer*), où le défunt prince Royal Mo'hammed 'Aly Mirza venait souvent camper avec ses troupes. Au nord-est sont les villes de *Buroudjirde* et de *Nèhawènde* (voyez la note 118 de mon *Introduction*), dont la dernière sert de résidence à un autre fils du roi de Perse nommé Mo'hammed Taq'y Mirza. De *Khorrèm-Abâd* à *Buroudjirde*, qui en est éloignée de 40 milles anglais, le chemin va toujours en montant graduellement pendant un espace de quatre pharasanges; et l'on jouit alors d'un coup-d'oeil ravissant. A gauche se présente la haute montagne connue sous le nom de *Chatur-Kouh* (Mont du chameau), qui est couverte de neiges perpétuelles, et à droite, les cimes élancées du *Djèirous* et de l'*El-wènd* (Orontes) se perdent dans les nues.

Suivant Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 371, 372, et les *Mémoires de la Société de géographie*, T. II, p. 341 et 342) le *Louristân*, qui forme la partie la plus septentrionale du Khouzistân, ou plutôt une petite contrée à part annexée à cette province, comme le pays de *Lâr* l'est au *Farse* et le *Béloudjistân*, au *Kermân*, est un pays montagneux qui touche immédiatement au Kourdistân (ancienne Médie). Ce sont les Parétaciens, et non les *Praitaitaquiens* (Praitaitakenen), qui habitaient jadis cette contrée. Elle se divise aujourd'hui en grand et en petit *Louristân* (*Lour-i-Buzurk* لور بزرگ, *Lour-i-Koutchuk* لور کوچک). C'est dans le premier que se trouve la ville de *Khorrèm-abâd*, tandis que le *Petit*, d'après le *Djéhân-numa*, renferme celle de *Lourkân* لورکان (peut-être *Lourékân*). Suivant Dupré (*Voyage en Perse*, T. II, p. 278) le *Louristân*, qui, avec le *Khouzistân*, forme l'antique *Suziane*, n'a presque point d'autres habitants que les tribus de la langue *Laure* (Loure), des Arabes et des Bakhthiaris.

D'après le *Chèref-nâme*, la dynastie des grands Lours (ou

Lors) se nommait *حکام فضلوئیہ* *Hukkâm-i-Fadhléwîeh* ou *Fazléwîeh* (princes *Fadhléwy* ou *Fazléwy* suivant la prononciation persane), tandis que *Hâdjy-Khalfah*, dans son *Cosmorama*, donne à leur premier souverain le nom de *فتح الدين فضلويه* *Fat'h-ou'ddîne Fazlouîeh* ou *Fazléwêih*; ce qui prouverait que cette dynastie devrait porter le nom de *فضلوئیہ* *Fazléwêihide*. Je pense que la véritable orthographe est *فضلوئی* *Fazléwîde*.

Sur cette dernière dynastie voyez Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 70, 71: cet auteur donne à cette famille princière le nom de *Faslujé* (*Faslouîeh*); voyez encore le même tome, p. 161, 162, 163, et le T. II, p. 38, 39.

Le célèbre Deguignes, qui s'est borné à copier d'Herbelot, donne aux Atabegs du *Loristân* le nom d'Atabeks du *Laristân*, et confond entièrement les dynasties princières de ces deux pays. Au lieu de lire *فضلوئی* *Fazléwy* il a écrit *قصلوئی* *Castawî* en transposant les points diacritiques. (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 410.)

(126) L'histoire universelle intitulée *زبدة التواريخ* *Zubdè-ou't-léwârîkh* (la crème des annales) est une des sources où a puisé Chèref-ou'ddîne Bidlîcy pour la composition de son *Chèref-nâmeh*. Elle a eu pour auteur *Noûr-ou'ddîne Luthf-allah bèn 'Abd-allah* surnommé *'Hâfîz Abrou* et décédé en 834 de l'hégire ou 1430 de l'ère chrétienne. Cette histoire est probablement la même que Sir John Malcolm cite très-fréquemment dans son *Histoire de Perse*, où il la nomme improprement *زينة التواريخ* au lieu de *زبدة التواريخ*. Elle s'étend jusqu'à l'année 829 (A. D. 1426), et se compose de quatre parties, précédées d'un *Discours préliminaire* ou *مقدمه*. Le premier volume traite de l'histoire depuis la création du monde jusqu'au début de *Mouïhammed* (Mahomet) sur la scène politique. Le second, de la vie et des exploits de ce soi-disant prophète; il s'étend jusqu'à la fin de l'histoire des *'Abbâcides*. La 3<sup>e</sup> partie, qui manque dans le volume ainsi que la 4<sup>e</sup>, traite des dynasties contemporaines des *'Abbâcides* et de l'histoire

des souverains mongols, sous le règne desquels a fini la dynastie des Khalifes susmentionnés: ce volume embrasse, par conséquent, l'histoire des Thâhérides, des Szofarides, des Samanides, des Deîlémites, des G'aznévides, des *Méla'hidéh* علائق (Hérétiques) ou Isma'iliens, des Seldjouq'ides, des sulthans G'ourides, des Atabegs de Maüszul; de l'Adzerbeïdjân, du Loristân, des neuf rois du Sidjistân, de neuf princes de la dynastie des Khaurizmchâhs, et de huit souverains du Q'ara-Khitaï. Ce volume se termine par l'histoire des Mong'ols et des Turks depuis Og'ouz-khân et ses six enfants (dont chacun avait quatre fils, auxquels était confié le commandement de l'aile droite et de l'aile gauche de l'armée) jusqu'à celle d'*Abou Saïde Bahadour-khân* inclusivement. On trouve dans le *Sommaire* de l'histoire de 'Hâfiz Abrou une longue nomenclature des peuplades turkes et mongoles, nommées toutes en détail.

Enfin la *quatrième partie* traite de la dynastie de Tamerlan depuis la naissance de ce souverain jusqu'à son fils *Châhrokh* inclusivement.

Les deux premières parties de cette histoire, formant un gros volume in-fol°, ont été offertes, à titre de présent, à Sa Majesté l'Empereur Nicolas I<sup>er</sup> par le prince de Perse Khosrew-Mirza, lors de son séjour à St.-Pétersbourg en 1829. Ce beau manuscrit, en superbes caractères *Nestâliq*, orné de filets d'or et d'azur, est enrichi d'une fort belle reliure couverte de peintures de fleurs et d'oiseaux dans le goût oriental. Il était destiné, dans le principe, à orner la bibliothèque du prince Baïsanq'ar Bahadour-khân, petit-fils de Tamerlan, et pourrait très-bien être l'original de cet ouvrage écrit sous le règne de ce monarque. Il est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Impériale publique de St.-Pétersbourg. (Voyez l'intéressante Notice publiée par feu mon savant ami, Mr. l'Académicien Fraehn, dans le N° 16 de la *Gazette allemande de St.-Pétersbourg* pour l'année 1830.)

(127) Suivant le *Chèref-nâmeh*, les Lors auraient reçu ce nom, parce que, dans la contrée de *Mânroude* مانرود (dont le nom est

écrit *Pânroûde* پانرود dans le Msc. R.), il y avait un village nommé *Kourde* کرد, dans les environs duquel se trouvait une gorge ou un défilé دربنده appelé کول *Goul* ou *Kaoul* dans le dialecte Lor. Il y a dans ce défilé un endroit appelé لور *Lor*, d'où cette nation serait originaire et tirerait son nom.

L'auteur du *Firdaûs-ou'ttêwârîkh* (ou Paradis des chroniques) cite d'abord cette version sur l'origine des Lors et y joint encore les suivantes: 1° Dans l'ancien dialecte persan nommé *Dèry* دری (de la *Porte* ou de la *Cour*), on appelle *Lor* une montagne couverte d'arbres. 2° L'auteur ou la souche de cette nation portait le nom de لور *Lor*. 3° Quelques auteurs racontent que le prophète (le roi) Salomon envoya dans le Loristân un personnage investi de sa confiance, à qui il donna la mission de lui amener quelques jeunes vierges, et il lui enseigna une formule magique, à l'aide de laquelle il pourrait se préserver en route des maléfices des démons. Cet individu, étant parvenu à la gorge (*Goul* ou *Kaoul* کول) de *Mânroûde* (ou *Pânroûde*), oublia la formule qu'on lui avait apprise, et les démons ou *divs*, l'ayant surpris pendant la nuit, empruntèrent sa physionomie et déflorèrent ces jeunes vierges. Salomon, s'étant aperçu qu'elles avaient perdu leur virginité, s'informa de ce qui s'était passé, et cet individu lui raconta son aventure. Le roi reconnut que c'était l'oeuvre du démon, et renvoya ces jeunes filles dans l'endroit susmentionné, où elles donnèrent le jour à des enfants, dont les Lors actuels sont les descendants. L'auteur du *Firdaûs* objecte que cette version est dénuée de fondement, attendu que l'on débite la même fable sur le compte des *Guileks* گیلکان, paysans et gens du peuple de la province du *Guilân*), et sur les سباهانیان *Sibâhaniân* ou habitants d'*Ispahân* اسپاهان. 4° Une foule d'Arabes se révoltèrent contre Salomon, et voyant qu'il leur serait impossible de s'en retourner dans leur patrie, ils cherchèrent un asile dans les montagnes et les vallées du Loristân. Ils rencontrèrent, en chemin faisant, les jeunes filles dont il a été fait mention précédemment, et les violèrent. Salomon en fut instruit, et renvoya celles-ci dans leur

pays, où elles mirent au monde des enfants dont les Lors actuels sont les descendants. Cette version, *aux yeux des Lors*, paraît la plus plausible et la plus digne de foi, attendu que l'on trouve dans leur langue une foule de mots arabes. Toutes ces données prouvent que l'origine des Lors se perd dans la nuit des temps, et que l'on ne possède aucun document positif à cet égard. On voit aussi par là que les historiens persans ne nous fournissent aucun détail sur la migration des Lors, que nous regardons comme *originaires de l'Inde* ou des contrées limitrophes, tandis que le défilé (كول) de *Mânroûde* se trouvait, d'après leur opinion, dans le *Loristân* même, et non sur les frontières de l'Hindoustan.

En admettant, au contraire, la leçon پانرود *Pânroûde*, qui est celle du Msc. R., au lieu de مانرود *Mânroûde*, qui est celle de tous nos autres exemplaires du Chèref-nâmech, ce nom pourrait être considéré comme un composé de پان *pân* tenant lieu de پنج *pèntch* (cinq), de même que l'on dit پانصد *pânszad*, cinq cents, au lieu de پنچصد *pèntcheszad*, et پانزده *pânzdeh*, quinze, pour پنچزده *pèntchezideh*, et du substantif persan رود *roûde*, rivière. Ce nom serait synonyme de پنجاب *Pèntchâb* (cinq eaux), qui désigne une province de l'Inde ainsi appelée des cinq rivières qui l'arrosent, et qui étaient connues anciennement sous les noms de *Hysudrus*, *Hyphases*, *Hydraotes*, *Acesinas* et *Hydaspes*. En admettant cette hypothèse, les Lors pourraient très-bien être originaires de l'Inde, d'où ils auraient été expulsés par les Afgâns, ou par *Subuktéguîne*, à l'époque où il parcourut cette province en 977 de l'ère chrétienne, ou par son fils Ma'hmoûde le G'aznévide, lors de ses expéditions dans l'Inde au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. Cependant Firdoûcy, dans sa *Basiléide* (son *Châh-nâmech*) nous apprend, que ce fut déjà *Behrângoûr* qui fit venir les *Loûry* de l'Hindoustan au commencement du V<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire. Voyez encore, au sujet de cette origine des Lors, la note 29 de mon *Introduction ethnographique et géographique*. J'ajouterai que le nom du défilé de *Mânroûde* n'est cité dans aucun des traités de géographie orientale que j'ai été à même de consulter.

(128) J'ai consigné dans la note précédente, comme dans la note 47 de mon *Introduction*, toutes les versions relatives à l'origine des *Lors*, dont le nom écrit لُر *Lor* a été confondu avec celui de la province de *Lâr* لَار, par d'Herbelot, Deguignes, le général Malcolm et Mr. Rousseau. L'historien anglais a appliqué à cette dernière province ce qui a rapport au *Loristân*, car il dit: «*Ce pays sauvage et montagneux a été habité, depuis les premiers siècles, par des hommes grossiers et barbares, qui n'ont jamais pu être entièrement soumis par les souverains même les plus puissants de la Perse. La plupart des tribus du Lâristân (lisez du Loristân) sont aborigènes; le langage qu'on y parle de nos jours est un dialecte du Pehlévy. Les conquérants turks (sic) de la Perse ont été peu tentés d'évahir leurs montagnes: et s'ils l'eussent même été, il est fort douteux qu'ils eussent réussi dans leurs tentatives; car ces hommes simples et grossiers chérissent une indépendance que la nature les a mis à même de défendre sans peine. Cependant un accident a soumis, pendant un temps considérable, cette race fière et sauvage à l'empire de chefs d'origine étrangère.*» (*Histoire de Perse*, par Malcolm, trad. franç., T. II, p. 113.)

Le même historien anglais, de même que d'Herbelot, de Guignes et Mr. Rousseau, ont appliqué à de prétendus Atabeks du *Lâristân situé au sud du Farsistân* tous les faits historiques que Chèref-ou'ddine, historien kourde d'origine, attribue, avec raison, aux princes du *Lowristân* ou *Loristân*, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans la note 17 de notre *Introduction*.

Suivant Sir John Malcolm, plusieurs tribus *tatares* ont été amenées de la Syrie dans la Perse, et les شاملو *Chamloo* (*Châmlou* ou Syriens) sont peut-être encore aujourd'hui la plus nombreuse de toutes les tribus *turkes* de ce royaume. Cent familles d'une de ces tribus avaient été bien reçues aux montagnes du *Laristân* (sic) en 500 de l'hégire (1106 de J. C.). Il fut donné, chez un chef de ce pays, un banquet où le maître d'hôtel سفره جي (Стольникъ

où Architriclin) porta, par mégarde, le plat d'honneur à un Syrien nommé *Abou'l-Haçane* (Abou'l-Housseïn), qui regarda ce fait comme un pronostic de l'élévation future de sa famille; ce qui occasionna quelque jalousie entre les tribus. Son fils 'Aly, eut, dans les montagnes, une rixe dans laquelle les hommes du *Laristân* (*sic*) tombèrent sur lui et le laissèrent pour mort dans une caverne. Son chien, pour le venger, déchira si cruellement la gorge (*sic*) de l'assassin le plus acharné de son maître, qu'il expira sur la place. Ce fidèle animal courut ensuite en hurlant aux tentes de la famille, qui, à son aspect, supposa quelque malheur, et le suivit jusqu'à la caverne, où elle trouva le malheureux jeune-homme, qui respirait encore, et qui raconta tout ce qui s'était passé; ce qui décida la famille de 'Aly à quitter le *Laristân* (*sic*), pour se rendre dans la province de Farse, où son fils s'illustra dans la carrière militaire, et où son petit-fils Abou-Thâhir se distingua tellement dans une attaque sur *Chébân-Kâreh* شبنانكاه (lisez *Chubân-Kâreh*, petit village fortifié dans le district du *Déchetistân* ou *Guermeîr*<sup>1)</sup> situé à quelques milles anglais d'*Abouchehr* ou *Bouchîr*), que l'Atabeg *Sunkur* سنقر, gouverneur du Farse, lui accorda tout ce qu'il lui demanda, savoir: 1° un cheval de bataille; 2° le titre (*sic*) d'Atabeg; 3° cinq mille hommes (*sic*), avec lesquels ce jeune guerrier soumit toutes les tribus du *Laristân* (*sic*), d'où son grand-père avait été obligé de sortir. Abou-Thâhir secoua ensuite le joug du gouverneur du Farse, et l'on prétend qu'il laissa son fils *Hézar-asp* (mille chevaux) souverain indépendant de tout le *Laristân* (*sic*). Ce prince soumit plusieurs districts voisins, et établit dans cette contrée un grand corps composé de sa tribu des *Emaks* (*sic*) de Syrie; ce qui eut lieu en 655 de l'hégire (A. D. 1257). Il eut pour successeur son fils *Toklah*, qui était Atabeg du temps de Houlagou-khân, et qui encourut la disgrâce de ce monarque mongol: il fut fait prisonnier et transporté à Tébriç, ou mis à mort suivant la خلاصه الاخبار (*Khoulâszat-oul-*

1) Ce nom est écrit *Deishestan* dans l'*Histoire de Perse* de Sir John Malcolm.

*ekhbâr*). Il laissa le *Laristân* (*sic*) à son frère *Ouloub-Argoun* الب ارغون, dont les descendants devinrent, comme lui, officiers des princes de la maison de Tchinguiz-khân. Le plus célèbre d'entre eux fut *Yousouph Schâh*, qui reçut probablement du *Sulthan* (*sic*) *Abaka* le titre de *Bêhâder* (lisez *Bahadour*) à cause de la valeur qu'il déploya à la tête des troupes du *Laristân* (*sic*) lors d'une campagne dans le Guilân, et qui fut nommé gouverneur de plusieurs provinces réunies à ses domaines héréditaires. (*Histoire de Perse*, trad. franç., T. II, p. 114—118.)

Pour prouver la parfaite identité de ce récit avec celui du *Chèref-nâmeh* au sujet des *Atabegs du Loristân*, nous allons transcrire les mêmes faits, tels qu'ils sont rapportés par Chèref-ou'd-dîne Bidlîcy en changeant toutefois le nom de *Laristân* لارستان en لورستان ou لورستان *Loristân*, qui est la véritable leçon:

«En 500 de l'hégire (1106—7 de J. C.) près de quatre cents familles kourdes de la montagne du *Sumac* جبل السماق en Syrie s'expatrièrent et vinrent dans le *Loristân*, où elles s'établirent parmi les descendants de Mou'ammed Khourchîd. Le petit-fils de ce dernier, qui était vézîr, invita, un jour, les Kourdes à un grand banquet, où l'on servit devant leur chef Abou'l-'Haçane *Fadléwy* (ou *Fazléwy*) une tête de boeuf, qu'il regarda comme un pronostic de sa puissance future. Son fils 'Aly, étant allé à la chasse, y fut assailli par quelques individus, qui le rouèrent tellement de coups, qu'ils le crurent mort et le jetèrent, comme tel, dans une caverne. Son chien suivit ses assassins à la piste, les surprit pendant leur sommeil, et rongea les parties sexuelles de leur chef, qui expira sur le champ. Le chien vint ensuite trouver les domestiques de 'Aly, qui, voyant le museau de ce fidèle animal teint de sang, présumèrent qu'il était arrivé quelque malheur, et le suivirent jusqu'à la caverne, où ils trouvèrent leur maître gisant. Ils le rapportèrent chez lui, et le guérèrent. A sa mort, son fils *Mou'ammed* entra au service des *Salgariens*<sup>1)</sup> du Farsi-

1) Mr. de Hammer, dans sa *Geschichte der Ichane*, T. I, p. 70 dit: «den Atabegen *Salghuren*».



stân, et s'y distingua par sa vaillance. Il mourut, laissant après lui un fils nommé *Abou-Thâhir*, qui s'attacha à l'Atabeg *Sanq'ar* سنقر (suivant d'autres manuscrits سلغر *Salg'ar*), et qui déploya la plus brillante valeur dans une guerre que ce prince eut à soutenir contre ceux de *Chubân-Kâreh* «شبانکاره».

L'Atabeg, voulant le récompenser généreusement de sa belle conduite, lui promit de lui accorder tout ce qu'il désirerait. Abou-Thâhir demanda, en conséquence, 1° un des chevaux qui servaient à l'usage particulier de Sanq'ar; 2° la *marque d'Atabeg*, et 3° des *troupes* destinées à soumettre le *Loristân* à la domination de son maître. Celui-ci accomplit tous ses souhaits, et plaça sous les ordres de ce vaillant guerrier un corps de troupes, avec lequel il se rendit maître du *Loristân*. Abou-Thâhir se révolta en 555 (A. D. 1160) contre son bienfaiteur, et se rendit indépendant.

Il eut pour successeur son fils *Hézârasph* (mille chevaux)<sup>1)</sup>, sous le règne duquel un grand nombre de peuplades venues de la montagne du Sumac s'établirent dans le *Loristân*. Secondé par ces tribus, il soumit le *Choûlistân* à son pouvoir; et à sa mort, son fils *Toklah* lui succéda. Celui-ci, ayant encouru la disgrâce de Houlagou-khân, à l'époque où ce monarque mongol venait de conquérir Bag'dâd, fut traîtreusement amené à Tébriz, et mis à mort. Son frère *Alp-Arg'oune* gouverna le *Loristân* pendant quinze ans; et à sa mort son fils *Iouçouf-châh* fut investi de la dignité d'Atabeg du *Loristân* par Abaq'a-khân, fils de Houlagou, qui, en récompense de ses services signalés, agrandit ses États en y annexant la province du Khouzistân, et plusieurs autres cantons. (Voyez l'*Histoire des grands Lors.*)

On voit par ces deux récits que l'histoire des Atabegs du *Laristân*, telle qu'elle est racontée par Sir John Malcolm etc., coïncide parfaitement, sous le rapport des dates et des noms propres Aly, Abou-Thâhir, Salg'ar ou Sanq'ar, Chubân-kâreh, Hézâr-asph,

1) Le même auteur (*ibidem*, p. 71) donne à ce prince le nom de *Hesarsif*.

Toklah, Holagou, Alp-Arg'oune, Iouçouf-châh, Abaq'a-khân, avec celle des Atabegs Fadhléwy (Fazléwy) ou *grands Lors*, telle qu'elle nous est transmise par Chèref-ou'ddîne Bidlîcy. Il n'y a que le nom d'Abou'l-Haçame, souche de cette dynastie, qui est changé en Abou'l-Houcèine dans l'ouvrage de Sir Malcolm. Celui-ci a donc commis une erreur assez grave en considérant *comme des princes du Laristân*, les Atabegs qui ont régné *dans le Louristân, faisant partie du Khouzistân*. La même erreur a été commise par Mr. Rousseau (*Notice historique sur la Perse ancienne et moderne*, p. 72), qui cite comme Atabegs du *Laristân* (lisez *Loristân* ou *Louristân*: 1° Abou'l-Hassan Kaslawy قساولى (lisez *Fadhléwy* ou *Fazléwy* فضلوى avec un ذ initial au lieu d'un س), en 1150 (lisez 1105); 2° Ali; 3° Muhammed; 4° Taher (lisez Abou-Thâher); 5° Nasser-eddîne), qui est substitué aux Atabegs *Nouszrèt-ou'ddîne نصره الدين* Hézârasf et Toklah; 6° Schems-eddîne (Chems-ou'ddîne Alp-Arg'oune); 7° Youssef-Schah (Iouçouf-châh), en 1267 de J. C. ou 665—66 de l'hégire (il mourut en 684 de l'hégire ou 1285 de J. C.); 8° Afrassiab.

La même faute se retrouve dans l'*Histoire générale des Huns* de Deguignès (T. I, p. 410), qui d'ailleurs n'a fait que reproduire l'article de la *Bibliothèque orientale d'Herbelot*, comme il le dit lui même à la page précitée, où le paragraphe des Atabeks du *Laristân* (lisez *Louristân*) est ainsi conçu :

« Ces Atabeks s'étaient rendus maîtres de la province de *Lâr* (lisez *Lor* لَر). Aboutaher, fils de Mohammed, fils de 'Aly, fils d'Abou'l-Hassan *Caslawi* (lisez *Fazléwy*), fut envoyé par Saucar, fils de Maüdoud, de la dynastie des *Salgouriens*, avec des troupes, pour conquérir ce pays. (Deguignès confond ici *Mozaffir-ou'ddîne* *Salg'ar*, fondateur de la dynastie des *Salg'ariens*, dont il est question dans l'histoire des Grands-Lors, avec *Mozaffir-ou'ddîne Zènguy*, fils de *Mawdotde*, qui mourut 126 ans après le premier, c'est-à-dire en 1174.) Il s'en déclara souverain, et prit le titre d'Atabek, n'osant prendre celui de sulthan. Ces Atabeks sont : 1° Abou-

thâher; 2° Nasreddine, fils d'Abouthaher (surnommé Hézar-asph); 3° Taklah (lisez Toklah), fils de Nasr-eddine, fait mourir par Houlagou après la prise de Bagdâd; 4° Schamseddin Alp-argoun, fils de Tacla (lisez Toklah), règne 10 ans; 5° Afraciab, fils de Josephschah, fait mourir par Gazân-khân (Youçouf-châh a été erronément omis dans cette nomenclature, où il n'est question, comme prince régnant, que de son fils Afrasiab); 6° Nosrat-eddine Ahmed, fils d'Alp-argoune; il régna 30 ans (suivant Chèref-ou'ddine, 38 ans), et mourut en 733 (1332 de J. C.); 7° Rokn-eddine, fils de Josephschah (suivant le Chèref-uâmech, Rokn-eddine Iouçouf-châh, fils d'A'hmed, surnommé Nouszrèt-ou'ddine, dont il a été question plus haut) régna 6 ans et mourut en 740 (1339); 8° Mozaffir-ou'ddine Afrasiab, fils de Rokn-eddine, qui fut le dernier de la dynastie des Atabeks du *Laristân* (suivant le Chèref-uâmech il eut encore quatre successeurs)».

Cette coïncidence des données de Chèref-ou'ddine avec celles d'Herbelot, de Deguignes, de Sir John Malcolm et de Mr. Rousseau prouve clairement que ces quatre auteurs ont mal-à-propos regardé comme des Atabeks du Laristân, des princes qui ont régné dans le *Loristân*, tandis qu'il n'y a jamais eu, dans la première de ces provinces, de souverains qualifiés du titre d'*Atabeks*.

(129) 'Hâdjy-Khalfah, dans son *Cosmorama*, p. 287, nous fournit les notions suivantes sur les *Grands Lors* antérieurs à 'Emâd-ou'ddine Abou-Thâhir: «Un des Grands Lors, *Fat'h-ou'ddine Fazléwy* فتح الدين فضالوي, qui descendait de la race de Keïkhosraï *كئخسرو* (et non *كئخسرو*), s'établit à l'ouest de la Syrie *شام*, et son fils *Aly*, ayant émigré avec son fils *Ibrahîme* et sa suite (ses adhérents), se rendit à Méfaréq'ine (en Mésopotamie), où ils séjournèrent pendant 60 ans. *Mo'hammed*, fils d'Ibrahîme, se rendit dans l'Adzerbeïdjân, où il remplit diverses fonctions pendant l'espace de 45 ans. Son fils *Aly*, ayant été *Serdâr* (généralissime) pendant les cinq ans qui suivirent la mort de son père, fut tué en 584 = 1188—89. Son fils *Mo'hammed* (et non *محمد*) gouverna pendant dix ans, tandis que son frère *Hézârasp* هزاراسب se trou-

vait dans la capitale du Khalifat. La plupart des domaines du Loristân ayant été assignés à ce dernier, à titre de fiefs, il vint dans ce pays, qu'il gouverna pendant 34 ans. Il fut remplacé par 'Emâd-ou' ddîne Abou-Thâhir, fils de Mo'hammed, qui administra le Loristân jusqu'à sa mort arrivée en 626 = 1229.

(130) Dans l'*Histoire de Perse*, par Malcolm, trad. franç., T. II, p. 113, il est dit que ce sont des tribus tartares et non des tribus kourdes qui, à différentes époques, ont été amenées ou sont venues de la Syrie en Perse. Cent (au lieu de quatre cents) familles d'une de ces tribus furent bien reçues aux montagnes du Laristân (lisez Loristân) en 500 de l'hégire ou 1106 de J. C.

Zakaria Q'azwîny, dans son ouvrage intitulé آثار البلاد *Curi-riosités des pays* (Msc. Ital. fol° 64) décrit, comme il suit, la montagne du Sumac: «On trouve en Syrie la montagne du Sumac, qui est une grande montagne dépendante de 'Haleb et renfermant des villes ainsi que des villages, dont la plupart appartiennent aux Isma'îliens (ou Assassins). C'est de là que l'on tire le Sumac. C'est un lieu riant et pittoresque, qui a cela d'étonnant, qu'il abonde en jardins et en terres ensemencées, qui ne sont toutes arrosées que par les eaux pluviales. Cette montagne produit toutes sortes de fruits et de baies حبوب aussi beaux et aussi frais que si elle était arrosée artificiellement: tels sont les abricots المشمش, le coton et le sésame آلسوسم.

La montagne du Sumac جبل السماق, que Mr. Rousseau nomme Djébel-îl-Semmaq dans sa *Carte des trois Pachaliq's* faisant suite à la première partie du Tome II des *Mémoires de géographie*, est située, d'après cette carte, par 35° 40' de latitude et 54° 50' de longitude, au sud-ouest de 'Haleb, à l'est de Sermîne et au sud-est de Ma'arrat-Misrîne sur la rive occidentale du Q'ouaïq». Mr. de Hammer (*Geschichte der Ilehane*, T. I, p. 70) donne erronément à cette montagne le nom de Saumal.

Je joindrai ici mes observations sur les variantes que l'on remarque dans l'*Histoire des princes Fuzléwides*, telle qu'elle a

été traitée par Chèref-ou'ddine et telle qu'elle est consignée dans le *Djéhân-numa*. Je relèverai en même temps quelques anachronismes de l'historien kourde et du géographe turk. Celui-ci donne au premier Fazléwy, le nom de فتح الدين فضلويه *Fat'h-ou'ddine Fazléwèïh* (ou Fazlouïeh), tandis que l'autre l'appelle *Abou'l-Haçane Fazléwy* ابو الحسن فضاوى. Ce dernier, comme nous l'apprend 'Hâdjy-Khalfah, s'établit dans la partie occidentale de la Syrie; il eut un fils nommé 'Aly, qui émigra avec son fils Ibrahîme et ses adhérents, et alla se fixer à Mèïafâreqîne, où ils restèrent soixante ans. Mo'hammed, fils d'Ibrahîme, se rendit dans l'Adzerbeïdjân, où il remplit différentes fonctions pendant quarante ans, et où son fils 'Aly, qui fut Serdâr pendant cinq ans, fut assassiné en 584 = 1188—89. Il n'est fait mention d'aucun de ces princes *Grands Lors* dans le *Chèref-nâmeh*, si ce n'est de 'Aly, qui, d'après cet historien, fut presque tué à la chasse, mais qui recouvra la santé, grâce aux soins qui lui furent donnés. Mo'hammed, fils de 'Aly, est cité par les deux historiens; mais Chèref-ou'ddine ne fait aucune mention de son frère *Hézârasp*, qui, d'après 'Hâdjy-Khalfah, doit avoir gouverné les Lors pendant 34 ans, et dont le successeur fut *'Emâd-ou'ddine Abou-Thâhîr*, fils de Mo'hammed.

A partir de ce dernier, les deux historiens s'accordent, à quelques exceptions près; mais les noms propres sont mentionnés plus exactement par le géographe turk. Ainsi l'on trouve dans le *Djéhân-numa* 1° *'Emâd-ou'ddine Abou-Thâhîr* au lieu d'*Abou-Thâhîr*; 2° *Nouszrèt-ou'ddine Hézârasp* à la place d'*Hézârasph*; 3° *Mouzaffir-ou'ddine Toklah* substitué à *Toklah*; 4° *Arg'oûne*, au lieu de *Chèms-ou'ddine, fils d'Alp-Arg'oûne*, qui doit être probablement remplacé par *Chèms-ou'ddine Alp-Arg'oûne*. Les deux auteurs diffèrent cependant entre eux sous le rapport de l'époque où doit avoir vécu Abou-Thâhîr; car, d'après l'historien kourde, il se révolta en 505 = 1111—12 contre l'Atabeg Sanq'ar ou Sonq'or, tandis que le géographe turk nous apprend qu'il mourut en 626 = 1229; c'est-à-dire 117 ans plus tard. Cette dernière date

me paraît être inexacte, puisque le même écrivain rapporte que (Mouzaïfir-ou'ddîne) Toklah, fils de Zènguy, mort en 590 = 1194 (Djéhân-numa, p. 281) marcha contre *Nouszrèt-ou'ddîne Hézârasp*, fils et successeur d'Abou-Thâhir: or, ce fait ne pourrait se concilier avec l'assertion du géographe turk, qui reporte la mort de ce dernier prince à l'année 626 = 1229. D'un autre côté, Chèref-ou'ddîne se trouverait aussi avoir commis un anachronisme en disant qu'Abou-Thâhir se révolta *en 505* contre Souq'ar, puisque celui-ci ne devint gouverneur du Fârse, *qu'en 552 = 1157*. Il faut donc supposer que le chiffre 000 (555) a été transformé par quelque copiste inattentif en 000 (505), et que c'est en 555 = 1160 que le prince Lor Abou-Thahir se révolta contre Souq'ar, ou bien que ce fut contre *سلغر Salg'ar*, général turk au service des Seldjouq'ides et souche des Salg'ariens, qu'il se souleva; ce qui ne me semble pas probable, puisque ce ne fut qu'à Maïdoûde, fils de Salg'ar *سلغر بن مودود*, que commença la dynastie des Salg'ariens (*Cosmorama*, p. 281), qui compta sept gouverneurs *والى* ou princes du Farse avant Souq'ar, fils de Maïdoûde *سنقر بن مودود*. (*Histoire de Perse* de Sir John Malcolm, T. II, p. 106.)

La date précédente et la suivante que cite 'Hâdjy-Khalfah me paraissent également inexactes, puisque Toklah, fils de Zènguy, qui marcha contre Nouszrèt-ou'ddîne Hézârasp, mourut, comme nous l'avons déjà dit, en 590 = 1194: il faudrait donc supposer que Nouszrèt-ou'ddîne vécut encore au moins 56 ans après la bataille qu'il avait livrée à Toklah; car, d'après le Djéhâu-numa, il ne mourut qu'en 646 = 1248 — 49 de J. C. Or, cette assertion ne saurait être fondée, puisque son fils *Mouzaïfir-ou'ddîne Toklah* vainquit l'Atabeg Sa'd, fils de Zènguy, qui, au dire du même géographe, mourut *en 618 (A. D. 1121)*, c'est-à-dire *vingt-huit ans avant l'époque précitée*. Quant à la date précédente, qui est celle de l'assassinat de 'Aly, elle est tout aussi erronée que les autres, puisque nous avons vu que son petit-fils Abou-Thâhir se révolta en 555 (et non en 505) contre l'Atabeg *Sanq'ar*: il est, par conséquent, de toute impossibilité que 'Aly, à qui succéda

son fils Mou'hammed et ensuite son petit-fils Abou-Thâhir, n'ait été assassiné qu'en 584: je présume donc qu'il faut lire 504 au lieu de 584.

Nous avons déjà dit, qu'au lieu d'*Argoûne*, on lit *Chèms-ou'd-dîne bèn Alp-Argoûne* dans le *Chèref-nâmeh*. Je présume qu'il faut retrancher le mot *bèn* (fils) et lire *Chèms-ou'ddîne Alp-Argoûne*, attendu qu'il s'agit ici de ce dernier prince *en personne*, et non de *son fils*. Ce souverain, d'après 'Hâdjy-Khalfah, n'aurait régné que *dix ans*, tandis que son règne aurait duré *quinze années* suivant le *Chèref-nâmeh*.

(131) J'ai exposé dans la note précédente les motifs pour lesquels je crois devoir lire *اتابك سنقر* l'*Atabeg Sanqar*, qui est la leçon du Msc. O. au lieu de *اتابك سلغر* l'*Atabeg Salgar*, qui est celle des Mss. A. et R. Pour démontrer l'exactitude de la première de ces deux leçons, je donnerai ici la traduction du passage du *Djêhân-nûma* (p. 281), où il est fait mention de la dynastie *Salgarienne* *دولت سلگریه*.

On donne à ces princes, dit 'Hâdjy-Khalfah, le titre d'*Atabegs du Farse* (*فارسی اتابگری* et non *فارس اتابگری*): ils sont les enfants (*descendants*) de *Maüdoûle*, fils de *Salgar*. *Celui-ci* était venu dans le Khorasân avec la peuplade et la tribu *turke* nommée *Salgare*, et s'y était établi. Il entra en relations avec la dynastie des Seldjouqides lors de leur début (sur la scène politique), et devint chambellan *حاجب* de ces princes. Sa tribu passa dans le Farse, où elle avait ses campements d'été et d'hiver dans le *Koûh-i-Kiêlwêih* ou *Kilouïch* *کوه کیلویه*. Lorsqu'en 552 = 1157 de J. C. le gouverneur ou prince *والی* du Farse se révolta perfidement contre le sulthan Mas'oude, et fut mis à mort, *Sanqar* (ou *Sonqor*), fils de *Maüdoûle*, qui était l'*Atabeg* chargé de l'éducation du fils cadet du sulthan Mou'hammed, fut nommé gouverneur *والی* du Farse<sup>1)</sup>. Il gouverna ce pays pendant trois ans, et

1) Il est dit dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 466, au sujet de cette dynastie: «Ce fut en 543 de l'hégire (A. D. 1148) que commença à régner *Modhaf-*

fut enfermé (emprisonné) par suite de la trahison de son frère Toklah. Ce Sanq'ar a fondé une mosquée cathédrale et un hospice (ou caravanséraï رباط) à Chirâz, où Toklah a également fait bâtir un khân. Sanq'ar eut pour successeur son frère Mouzaffir-ou'd-dîne Zènguy, qui mit en déroute l'armée d'Alp-Arg'oune. Il mourut en 570 (A. D. 1174 — 75), et son fils Mouzaffer Toklah lui succéda. Ce prince décéda en 590 = 1194 et avait fondé à Chirâz le *khân des marchands* بازرگان خانى. Il était survenu des différends entre lui et Thog'rül, fils de Sanq'ar: ils s'étaient, par conséquent, livré plusieurs combats, et la province du Farse avait été complètement dévastée par suite de leurs dissensions. Thog'rül fut enfin fait prisonnier, et eut les yeux crevés en 599 (A. D. 1202—3). Après la mort de Toklah, son frère Mouzaffer Abou-Choudjâ Sa'ad, fils de Zènguy, le remplaça et fit fleurir le Farse par sa justice et son équité. C'était un souverain aussi juste que sage, comme on peut en juger par les louanges et les éloges que lui prodigue le cheikh Sa'dy. Il décéda en 618 (A. D. 1221), et son fils Mouzaffer Abou-bekr, qui lui succéda, marcha sur les traces de son auguste père, et devint le monarque le plus puissant de cette dynastie کام کاری قويدى. Il mourut en 658 = 1260, et son frère *Mouzaffer-Sa'ad*, ainsi que son petit-fils *Mou'hammed* et *Mou'hammed-châh*, fils de son oncle paternel, régnèrent chacun pendant un ou deux ans. Ils furent détrônés par suite de l'invasion des Mong'ols en 661 (A. D. 1262), et *Anis Khatoune* (انس خاتون), fille de Sa'ad, fils d'Aboubekr, gouverna le pays pendant un an, au nom de ces conquérants. A sa mort, cette dynastie s'éteignit, et la province de Farse fut administrée par les Mong'ols. Elle tomba ensuite au pouvoir des *Mouzaffériens*,

---

*fer'ôddin Moshakar, fils de Mawdûd al-Salgarî, qu'on met à la tête de la première branche de la dynastie des Atabeks de Fars. Ils envahirent le Farse, prirent le titre de rois et établirent leur résidence à Shirâz».*

1) Au lieu de انس خاتون *Anis* ou *Ënis-Khatoune* (ou bien *Ouns-Khatoune*, d'après la prononciation du Baron C. d'Ohsson, *loc. cit.*, p. 402); Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. 1, p. 242, a lu ابيش خاتون *Abiche Khatoune*, et De-guignes (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 261) *Aischuh-Khatoune*.



qui en conservèrent la possession jusqu'à Timouâr. Les descendants de ce monarque en confièrent le gouvernement à leurs lieutenants. Elle fut ensuite soumise à la domination des châhs de Perse, et se trouve aujourd'hui, dit Hâdjy-Khalfah en 1648, sous le sceptre des rois de Perse.

L'histoire de cette célèbre et glorieuse dynastie du Farse, à laquelle Mr. de Hammer a donné le nom de *Salghours*, a été traitée par l'illustre vézir Rêchid-ou'ddîne, qui lui a consacré le 4<sup>e</sup> Livre du Tome II de son Histoire des Mongols connue sous le titre de جامع التواريخ ou *Collecteur des Chroniques*. Le brillant et élégant *Waszszâf* a décrit, à son tour, avec autant de détails que de prédilection, les règnes de ces Atabegs du Farsistân, qui se distinguèrent à la fois par leur puissance et par la protection éclairée dont ils honorèrent les sciences, les lettres et la poésie. Ce récit forme la moitié du Tome II de l'Histoire intitulé تاریخ و صافی ou *Chronique de Waszszâf*, dont le premier volume a été publié par Mr. de Hammer peu de temps avant sa mort. (Cf. *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 68, 69, 161, 230, 232—237, 243, 369, 374, et T. II, p. 10, 50, 151, 262; et l'*Histoire des Mongols*, par Mr. le Baron C. d'Ohsson, T. II, p. 397—402.)

(132) J'ai donné, dans mon *Introduction*, la traduction des pages 267, 268, 269, 279 et 280 du *Djêhân-nûma*, qui traitent du pays de *Chubân-Kâreh* et de la dynastie du même nom: j'y renvoie, par conséquent, le lecteur, ainsi qu'aux deux pages qui précèdent et à la note 32.

Dans une addition à la note de la page 385 de sa magnifique et splendide édition de l'*Histoire des Mongols de la Perse* par le célèbre vézir historien Rêchid-ou'ddîne, notre illustre et défunt Académicien Étienne Quatremère, nous a transmis, sur les *Chubânkâreh* des détails aussi intéressants qu'instructifs, qui occupent les pages 440 à 450 de ce bel ouvrage. Il y dit entre autres:

«L'auteur du *Tarikhi-Wassaf* (Msc. pers. fol<sup>o</sup> 116 V<sup>o</sup>) atteste que l'Atabek Djélâl-eldin Tchaouli réussit à soumettre la pro-

vince de *Schebankareh*. Il parle (Fol° 326 V°) de Fadl bèn Hasan, qui, dans la langue de ce peuple, portait le nom de *Fazlouïch-Hasnouïeh* (ou *Fazléweïh-Hasnéweïh*) فضلوويه حسنويه. Il s'agit maintenant de fixer d'une manière précise la position de cette contrée: elle était placée *non loin* de la province de Farse».

Nous lisons dans le *Târikhi-Waszaf* (fol° 225 R°): «La province de Farse, par suite des ravages de *Fazlouïeh de Schebankareh*, était restée déserte». L'auteur du *Nozhat-al-Koloub* (Msc. pers. 139, p. 109 et sqq.) nous donne sur le *Schebankâreh* des détails tellement précis qu'ils ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur; son récit est conçu en ces termes<sup>(1)</sup>:

La province خطه de *Schêbânkâreh* contient six lieux habités موضع (1) et une région chaude گرمسیر. Elle fait partie du 3<sup>e</sup> climat: elle confine à la province de Fars, au Kermân et à la mer de Fars. Du temps des Seldjoucides, le produit de ses impôts s'élevait à plus de 200 toumâns de notre monnaie (2): aujourd'hui ils rapportent 2 toumâns et 6100 dinârs (3). La capitale se compose de deux villes réunies l'une à l'autre, savoir: Ig ابك et Zergân زرگان; la forteresse d'Ig et Zergân était jadis un simple village, qui, à l'époque des Seldjoucides, devint une ville (4). Elle

## V a r i a n t e s .

(a) Comme le manuscrit du même ouvrage géographique appartenant au Musée Roumiäntzof présente d'assez nombreuses et importantes variantes, je les indiquerai ci-après de la manière la plus précise:

(1) *Description de la contrée خطه de Chubânkâreh*. Elle contient six endroits (ou localités موضع).

(2) Les droits qu'elle payait au fise, sous le règne des Seldjoucides, s'élevaient à plus de 200 toumâns de nos jours.

(3) Elle ne produit plus aujourd'hui que 26 toumâns 6100 dinârs (et non *six cent mille dinârs* التي يوز بيك دينار comme le porte le *Djéhân-numa*).

(4) Elle a pour chef-lieu le château de ابك Ig et la *Q'aszabah* (ou

est située sur le sommet d'une montagne, et présente les caractères qui distinguent une place de guerre (5). On y voit un courant d'eau. En temps de siège, si l'ennemi découvrait la source de cette eau et interceptait les conduits qui l'amènent dans ce château (6), la place serait bientôt forcée de se rendre.

Zergân est une ville (7) située au pied de cette forteresse: l'air qu'on y respire est assez tempéré; mais l'eau est peu salubre (8). Son territoire produit des grains, du coton et des dattes en abondance (9).

*Estâhabanân* اصطهبانان (10) est une petite ville environnée de nombreux plants d'arbres. On y recueille des fruits de toute espèce. L'air y est tempéré, et l'eau vive très-abondante. On voit dans ce canton une citadelle très-forte, qui, à l'époque des

bourgade) de *Zerkân*, qui sont contigus. *Ig* et *Zerkân*. Le château d'*Ig* était jadis un village que *'Hasnéwēh* (ou *'Hasnouēh* lisez آل فضلویه حسنویه la dynastie de *Fazléwēh 'Hasnéwēh*) a converti en ville (lisez کرد اند au lieu de کرد اند) du temps des Seldjouqides.

(5) Et ressemble à un château fort.

(6) Et s'il en détourne le cours de la forteresse وممرش از قلعه بگرداند (au lieu de ومهرش), celle-ci ne tarde pas à se rendre.

(7) *Zerkân* est une *Q'aszâbah* (bourgade).

(8) Mais l'eau y est indigeste ناکوار.

(9) On y récolte beaucoup de céréales (de grains), de coton et de dattes d'une bonne qualité.

(10) *Iszthabânân* اصطهبانان est une ville pleine d'arbres, qui jouit d'un climat tempéré. Les Seldjouqides, jusqu'aux Chébânkârides de l'Atabeg Tchaouly, l'ont ruinée de toutes les manières از همه نوع سلاجقه تا سببانکاریان (je pense qu'il faut lire: سلاجقه تا سببانکاریان اتابک چاولی آنرا از همه نوع خراب کرده اند); mais on l'a ensuite rebâtie.

guerres que les habitants de Schébankâreh soutinrent contre les Seldjoucides, fut détruite par l'Atabek Tchaouli, mais qui depuis a été rebâtie.

*Berk et Tarim* برك و تارم (11) sont deux petites villes : la première, qui est la plus considérable, renferme un château-fort. Elle est située sur la frontière de Kermân, et produit en abondance des grains et des dattes. *Khîrêh et Tébrîz* خیره و تبریز sont deux petites villes, dont la dernière est défendue par une citadelle (12). Son territoire produit beaucoup de raisin sec : l'air qu'on y respire est un peu chaud.

*Mischkanat* مشکانات (13) est un canton bien peuplé qui dépend de Tébrîz et qui lui ressemble parfaitement sous le rapport du produit (14).

*Darabgherd* دارابگرد fait partie du 3<sup>e</sup> climat. Elle doit sa fondation à Darâb, fils de Behmèn et petit-fils d'Esfandiar. C'est une ville qui présente une figure parfaitement arrondie, comme si elle avait été tracée au compas. Elle renferme une citadelle très-forte et est entourée d'un fossé profond. Aujourd'hui cette place est en ruine (15). L'air y est chaud; les grains, les fruits

(11) *Pèrck et Târime* (پرك و تارم) lisez برك و تادم sont deux villes, dont la plus considérable est *Pèrck*, qui a un château-fort.

(12) *Khoubrech et Nirîz* (خبره و نیریز) lisez خبره و نسرز sont deux villes qui ont aussi une citadelle.

(13) *Minichekaïât* (sic) peut-être منسکایات est un canton bien peuplé dépendant de سرر (lisez نیریز).

(14) « et qui lui ressemble sous le rapport de l'eau, de l'air et des produits. » و درآب و هوا و حاصل مانند (14)

(15) *Darâbguirde* دارابگرد fait partie du 3<sup>e</sup> climat. Cette ville, qui, dans le principe, avait une forme arrondie, a été fondée par Darâb (je lis درآب au lieu de دارآب), fils de Behmène, fils d'Isfendiâr. La circonférence semble en avoir été tracée au compas, et l'on trouvait une forte citadelle

et les dattes y sont d'une bonne qualité. Dans les environs se trouve une montagne qui produit du sel de sept couleurs différentes. Les cantons de 'Haschou حشو, de Darkân دارکان, de Faïz et de Rustâk رستاق dépendent de ce lieu. Là sont des bourgs. Près de là on rencontre un défilé très-fort appelé تنک ربه *le défilé de Ribeh* (16). On y jouit d'une température agréable, et l'eau qu'on y boit provient de sources et de citernes. Jadis (17) c'était dans cette citadelle que résidaient les princes qui étaient maîtres de Darabgherd. A cette époque reculée Ibrahim bèn *Memarân* ماران s'empara de cette forteresse; mais les habitants de Kermân, après l'avoir vaincu, la lui enlevèrent. Dans les environs est une prairie مرغزاری, qui a 3 pharasauges de longueur et une et demie de largeur (18).

au milieu de la ville. Elle était entourée d'un grand fossé; mais elle est aujourd'hui en ruines.

(16) Au lieu de ce qui précède depuis les mots: «Là sont des bourgades», on lit dans le Msc. Roumiäntzof: «On y trouve des villages considérables, et cette contrée produit une pierre que l'on nomme Sènki-Zèneh».

NB. Au lieu de تنک ربه *Tènki-Ribeh* (le Défilé de Ribeh), qui est la leçon du Msc. de Paris, l'exemplaire du Musée Roumiäntzof porte سنک زنه *Sènki-Zèneh* (la pierre dite Zèneh). Elle renferme un château fort et jouit d'un bon climat.

(17) Toutes les fois que la ville de Darâbguirde était *jadis* gouvernée par un prince (حاکم, gouverneur), il résidait habituellement dans ce château. Ibrahim bèn *Mama* ما ابرهیم بن (sic) s'en était rendu maître dans les anciens temps (ادر ایام سالف): «les habitants du Kermân s'emparèrent de lui et lui enlevèrent le château».

(18) On voit encore dans ces environs une prairie qui a *trois pharasauges de longueur sur une de largeur*.

1) C'est peut-être de cet ابرهیم بن ما *Ibrahim bèn Mama* que descendait l'émir *Abou-Sa'ad Mou'hammed Mamâwy*.

*Guerm* et *Roubîr* کرم و روبیر (19) sont deux petites villes situées sur la route qui conduit à Fars (20). L'air y est tempéré, mais un peu chaud. On y trouve de l'eau courante; le territoire produit des grains et des fruits.

*Lâr* لار est un district situé près du rivage de la mer. Les habitants sont pour la plupart adonnés au commerce, et entreprennent de longs voyages tant par mer que par terre. Son produit consiste en grains et un peu de dattes. La population est musulmane.

Maintenant, dit encore Mr. Étienne Quatremère, il s'agit de rechercher à quelle nation dut appartenir la peuplade qui occupe la province de *Schebânkareh*. La chose n'est peut-être pas difficile à déterminer. Nous avons vu plus haut que, suivant l'assertion d'un historien arabe, *les Schebankareh étaient un peuple du genre des Curdes*. En second lieu, nous trouvons dans l'histoire de ce peuple<sup>1)</sup> plusieurs noms terminés par les syllabes *ovîeh* ou *weîh* ویه. Or, ce genre de terminaison appartient spécialement à la langue curde<sup>2)</sup>.

Le mot de *Fazlouïeh* فضلویه (ou *Fazléweîh*) se trouve constamment employé comme le nom d'un chef de cette peuplade. Or, nous lisons dans l'histoire de Mirkhond (IV<sup>e</sup> partie, fol<sup>o</sup> 195 V<sup>o</sup>), qu'il se trouvait parmi les Curdes un chef nommé Abou'l-Hassan Mo'hammed, fils de *Fazlouïeh*.

Dans le *Kâmil* d'Ebn-Athir (T. III, fol<sup>o</sup> 27 V<sup>o</sup>) il est fait mention d'un chef de tribu curde qui portait le nom de *Hasnouïeh* حسنویه, que nous avons trouvé parmi les *Schebankareh*. Enfin ce

(19) *Guerm* et *Rounîr* کرم و رونیر (sic).

(20) Sont deux villages situés sur le chemin de Fêça: «c'est la vraie leçon».

1) Au chapitre qui traite de la peuplade ou nation *Lore* لور ou لور.

2) Cette terminaison me semble appartenir plus spécialement à l'idiome *Lor*.

nom de *Schebankareh* est quelquefois écrit شوانكاره *Schewânkâreh*. Or, Ebn-Athîr, dans son histoire *Kâmil* (T. V, p. 231) fait mention des *Curdes Schewankâr* الشوانكار الاكراد. Je crois donc pouvoir admettre avec quelque vraisemblance, que les *Schebânkârch* étaient une peuplade de *Curdes*<sup>1)</sup>, qui s'était établie, peut-être à une époque reculée, sur la frontière orientale de la province de Perse (*loco laudato*, p. 440—450)<sup>2)</sup>.

(133) Au lieu du mot ببرد à leur secours, qui formerait un contre-sens, je n'hésite pas à lire بجنك pour les combattre, qui est la leçon du *Paradis des Chroniques* فردوس التواريخ du célèbre historien *Khosraï d'Abreç'oub* خسرو ابرقوهى surnommé *Ibn-Mouî'ine*.

(134) J'ai exposé dans la note 130 ci-dessus les raisons pour lesquelles je pense qu'il faut lire ٥٥٥ (555) au lieu de ٥٠٥ (505). Sanq'ar ou Sonq'or, fils de Maïdoûde, n'étant devenu gouverneur du Farse qu'en 552 de l'hégire, et ayant administré cette province pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 555, il serait de toute impossibilité qu'Abou-Thâhir se fût révolté contre lui en 505 de l'hégire ou 1111 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire cinquante ans auparavant.

(135) Sur la montagne du *Sumae* voyez la note 130 ci-dessus.

(136) Sur les *Bénou 'Oq'aïl* بنو عقيل ou 'Oq'aïlides voyez la note 467 de mon *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que le *Specimen historiae Arabum* de Pococke, p. 48, et les *Extraits d'Abou'lféda* traduits par Mr. de Sacy, qui y font suite p. 484 et 563. Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences possède un *Dirhème* très-remarquable d'un prince de cette dynastie frappé à Maïszul en 389 ou 999 de J. C. (Voyez *Ch. M. Fraehmii Recensio*, p. 151 et 600.)

1) Les *Chubânkârch* me paraissent être plutôt une branche de la nation *Lore*.

2) Avant de parler de la mort de *G'azân-khân*, Mr. de Hammer, dans sa *Geschichte der Ilchane*, T. II, p. 136—143, s'étend au long sur le territoire et la dynastie des *Schêbankjareh*: il a mis à profit les notions que nous fournit, à cet égard, le célèbre historien *Waszszâf*. Voyez également le T. I, p. 68, 233, 234, de la même *Histoire des Ilkhâns*, où l'auteur remonte à l'origine de la dynastie des *Chubânkârch*.

Au sujet des *Hâchimites*, consultez le même *Specimen* de Pockocke, p. 51, 52, 490, 491 et 570.

(137) Voyez, par rapport aux nombreuses tribus de la langue *Lore*, mon *Introduction ethnographique et géographique* ainsi que mes notes 17 à 47.

(137<sup>a</sup>) Le mètre de cet hémistiche se compose des quatre pieds suivants مفعول مفاعِلن مفاعِلن فاع ---|---|---|---|.

(138) *تكله*, suivant les *Sept mers* ou *هفت قلزم* du Raja d'Oude (T. I, p. 347) s'écrit *تكله* *Toklah* (ou *Toklèh*) et signifie *ديوانه* *in-sensé*. C'est aussi le nom d'un des Atabegs qui régnèrent à Chirâz.

Cet article du dictionnaire susmentionné prouve qu'il ne faut lire ni Téguelé, ni Tiklé, ni Tékélé, comme l'ont fait les Barons C. d'Ohsson et de Hammer Purgstall dans leur *Histoire des Mongols de la Perse*<sup>1)</sup>. Au lieu de *كيتموقا نوئين* *Kitmouqa Noyîne* on lit, dans la plupart des manuscrits de l'*Histoire des Mongols*, *كيتبوقا* ou *كيتبوقا نوئين* *Kitbouqa Noyîne*.

(139) Il s'agit probablement ici du célèbre *Mozaffer Abou Choudjâ Sa'ad*, fils de *Zenguy*, qui monta sur le trône en 590 = 1194 suivant le *Djéhân-numa*, et qui mourut en 618 = 1221 de l'ère chrétienne.

(140) Il n'est fait mention du fort de *مانخست* *Mânkheste* ni dans le *Djéhân-numa*, ni dans aucun des géographes orientaux que j'ai été à même de consulter. Le Baron C. d'Ohsson, *loc. laud.* T. IV, p. 260, écrit ce nom *مانخشت* et le prononce *Man-djascht*; le Baron de Hammer, qui a admis la même leçon, l'orthographe *Mandschascht*, à la page 162 de son Tome I<sup>er</sup>.

(141) Au lieu de *شمس الدين بن الب ارغون* *Chèms-ou'ddîne bèn Alp-Arg'oune* qui est la leçon des divers exemplaires du *Chèref-nâmeh*, Mr. l'Académicien Véliamiof a lu avec raison *شمس الدين الب ارغون* *Chèms-ou'ddîne Alp-Arg'oune* en retranchant *بن* *bèn*

1) Sur *Tékélé* consultez Mr. le Baron C. d'Ohsson, T. III, p. 257, 259—261, et Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 70, 71, 161, 162, 163.



(fils). On lit effectivement dans le *Djéhân-numa* ارغون *Argoune* tout simplement; ce qui prouve clairement que le mot بن *bèn* doit être omis.

(142) Sur l'Atabeg Iouçouf-châh cf. d'Ohsson, *loc. laud.* T. III, p. 455, et T. IV, p. 12 et 13; Hammer, *loc. cit.* p. 274, 275, 363, 364, 367, 368, 401.

(143) Sur le *Khouzistân* voyez la traduction des pages 282 à 286 du *Djéhân-numa*, ainsi que mes notes 143 à 146 dans mon *Introduction*, et la note ci-dessus. J'ai déjà parlé de la montagne de *Kîêlvvêh* ou *Kîlôvêh* کوه کیلویه dans mon édition de *l'Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, T. I, p. 71. Cette montagne, comme on le voit dans le *Djéhân-numa*, p. 290, est située dans le *Loristân* ou *Louristân* au nord-est de Q'arq'ouÛb et au nord-ouest de *Sêrème* (سیرم?). C'est à la cour de l'Atabeg *Lor Iouçoufchâh* que vécut le *Sêd Dzou'lfiqâr*, poète à-peu-près contemporain du célèbre *Nizâmy*. Je crois devoir, en passant, rectifier une erreur que j'ai commise dans l'ouvrage précité, p. 72, où j'ai changé en 589 = 1193 de J. C. l'année 689 que l'auteur du *Pyrée des Poètes* (آتشکد شعراء) désigne comme celle de la mort du *Sêd Dzou'lfiqâr*. Si ce poète a vécu à la cour de l'Atabeg *Iouçoufchâh* et sous le règne du monarque mongol *Argoune*, il doit effectivement être mort en 689 = 1290, et non en 589 = 1193, comme je l'avais pensé.

'Hamd-oullah Q'azwiny (Msc. Roum. fol° 100 V°) nous fournit sur *Fîrouzân* فروزان les notions suivantes: «*Fîrouzân* est une ville située sur le *Zendéroûde* au-dessus d'Iszphahân, dans le 3° climat, c'est-à-dire par 76° (lisez عو au lieu de مو) 38' de longitude à partir des Iles Fortunées et 32° 34' (lisez مر au lieu de فر) de latitude depuis la ligne équinoxiale. Elle ressemble à Iszphahân sous le rapport de l'eau, de l'air et de ses productions, telles que les grains (céréales غله), le miel vierge (پیره?), le coton (نبه) etc. Le caractère, le naturel et le rite de ses habitants (مذهب اهل آنجا) probablement (مذهب آنجا) sont les mêmes que ceux

d'Iszphahân. Les droits qu'y perçoit le fisc s'élèvent à treize toumâns, 4500 dinârs (ou 134,500 dinârs)».

Dans l'Extrait des *مرصد الأطلاع* *Mérâszid-oul-itthilâ'* con-  
signé dans l'ouvrage de Mr. Uylenbroek, p. 72, le nom de فيروزان  
*Firouzân* est écrit فيرودان *Firoudân* (peut-être *Firoudzân*); et il  
y est dit que c'est un des villages قري du canton d'*Elkhân* الحان  
(et non الحان, *Djéhân-numa*, p. 291) dépendant d'Iszphahâu. C'est  
un des plus beaux villages et des plus agréables sous le rapport  
de la température.

D'après le *Djéhân-numa*, p. 292, on donnait anciennement  
le nom de فيروز رام *Firôûz-râme* à un village du pays ولايت de  
*Q'asrân* (dépendant de la province de Reï), fondé par le Saçanide  
*Firôûz* (Perosès) et connu aujourd'hui sous le nom de *Firouzân*.  
Son terroir abonde en céréales غله et en coton. La plupart du  
temps les denrées y abondent et s'y vendent à bas prix. En fait  
de fruits, on y trouve beaucoup de grenades, de poires, de fruits  
nommés 'Abbâcy عباسى (?), de raisins et de pêches; mais on y  
est assez exposé à gagner la fièvre en en mangeant beaucoup. La  
plupart des habitants de cette contrée sont Chîfites.

D'après l'Extrait du *Dictionnaire des Homonymes géographiques*  
*مشترك* inséré dans la *Description de l'Iraq persique* par Mr. Uylen-  
broek, p. 11 du texte arabe et 14 de la version latine, *Djerbâdzégân*  
جرباذقان est une ville située entre كرج *Kèredj* et Hamadân: les  
Persans l'appellent دربابكان *Dèrbâäkân* (et non هاذرباذكان *Hadzer-  
bâdzékân*, comme ce nom est écrit dans l'ouvrage précité d'Uylen-  
broek).

D'après l'ouvrage de Zakaria Q'azwîny intitulé آثار آبلاد  
(*Ibidem*, p. 30 du texte arabe et 38, 39 de la version latine; cf.  
le Msc. Ital. fol° 115 V° et 116 R°): «*Djerbâdzégân* جرباذقان est  
une petite ville du *Q'ouhîstân* قوهستان (Pays de montagnes) entre  
Iszphahân et Hamadân. Elle a une enceinte de murailles et une  
citadelle جهنرز, ainsi qu'un maire ou syndic (Reïs) nommé جمال باده

*Djèmal-bâdek* (d'après Uylenbroek *حال ناده Hamel-nadah*), qui ne fréquente pas la cour des princes (ou rois *ملوك*) du Q'ouhistan, et qui habite un lieu fortifié. Sa maison a des *verroux* (mot-à-mot *عقود* des *noeuds* ou des *liens*), des portes et des gardes. Les rois le lui pardonnaient et prétendaient que, s'ils lui faisaient le moindre mal et le renversaient, cela leur porterait malheur. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à ce que le Khaurizm-châh Mo'hammed, roi du Djébâl (Irâq persique) *ملك الجبال خوارزمشاه*, en confia le gouvernement (le livra) à son fils et à 'Emâd-oul-Moulk. Celui-ci, étant venu à *Djerbâdzéqân*, fut instruit de la coutume qu'avait le Reïs de n'aller offrir ses hommages à aucun prince, et en fut blessé. Il lui envoya, en conséquence, une personne chargée d'inviter le Reïs à venir à la cour; mais il s'y refusa, et 'Emâd-oul-Moulk fit marcher contre lui son armée, qui pénétra, de vive force, dans la ville. Le Reïs se retrancha dans la citadelle, où il fut, dit-on, assiégé des deux côtés (Msc. Ital. *وقتل من الطرفين*) pendant plusieurs jours. Lorsqu'il se vit réduit à la dernière extrémité, il fit une sortie nocturne, et s'enfuit. 'Emâd-oul-Moulk fit démolir (ou *raser*) la place, dont la plupart des habitants furent mis à mort pour avoir tué la suite (les compagnons) de 'Emâd-oul-Moulk. Peu de temps après (Msc. Ital. *فعمًا قريب* et non *نعمًا قريب*) les armées tatares survinrent, et Emâd-oul-Moulk fut mis en fuite. On le tua, en chemin faisant, de même que le fils du Khaurizm-châh, et le Reïs revint à son poste, qu'il occupa comme auparavant».

NB. Au lieu de *وقتل من الطرفين*, qui ne pourrait être admis qu'en sous-entendant *جمع كثير* (Il y eut un grand nombre de morts de part et d'autres), je présume, qu'il faut lire *وقيل من الطرفين* (et l'on prétend que ce fut des deux côtés).

Le mot *نعمًا* du texte publié par Mr. Uylenbroek doit être remplacé par *فعمًا*, qui se trouve dans le Msc. Ital., et qui est un composé de *فَ*, de *عَن* et de *ما*. *Djerbâdzéqân*, dit Abou'Î-féda

(loc. cit. p. 58 du texte arabe, et 76, 77 de la version latine; cf. Msc. de l'Acad. N° 595, fol° 65) est située, d'après le Livre des Longitudes, par 75° 25' de longitude et 34° 0' de latitude, dans la province de *Djébel*, faisant partie du 4° climat. Ce mot, comme nous l'apprend le مشترك (les Homonymes géographiques) est écrit جَرَبَادَقَان *Djerbâdzéqân*, et selon le Loubâb جَرَبَادُقَان *Djerbâdzqân*. *Djerbâdzéqân*, dit Iaḳoute dans ses *Homonymes géographiques*, est une ville située entre Kèredj et Hamadân; les Persans la nomment *Derbaïékân*. *Djèrbâdégân*, d'après *Hamd-oullah Q'azwîny*, dans son *نزهة القلوب* ou *Délassement des coeurs* (Msc. Roum. fol° III V°) fait partie du 4° climat, et se trouve par 75° 32' (lisez لبه au lieu de له) de longitude à partir des Iles Fortunées, et 34° 40' (أر م) de latitude depuis l'équateur. Cette ville a été fondée par Houma, fille de Behmène le Kèïânide (je lis هما بنت au lieu de سما سب), qui lui a donné son nom de *Sèmèreh* سميره; car *Houma* (je lis همارا au lieu de سمارا) se nommait primitivement *Sèmèreh* سميره (Semira?).

..... restaura cette ville, et l'appela *Gulbaïékân* كلبايمان, que les Arabes ont changé en جَرَبَادَقَان *Djerbâdzéqân*. L'air y est tempéré, et l'eau que l'on y boit provient d'une rivière qui porte le même nom que la ville et se dirige vers Q'oum. Les meilleurs produits de son sol consistent en céréales. Les habitants y sont, pour la plupart, du rite Châfi'ite. Son territoire se compose d'une cinquantaine de villages: مَمُورُود (?) et *Dilèndjân* دلنجان en dépendent également. Les droits que le divân ou fisc y perçoit se montent à 4 toumâns et 10,000 dinârs. (Je pense qu'il faut lire نه هزار *neuf mille* ou سه هزار *trois mille*; car dix mille dinârs font un *toumân*. Sur la ville de *Djèrbâdégân* (*Dscherbadakan*) voyez Mr. de Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 274—275. Houmaï, fille de Behmène le Kèïânide, fondatrice de *Szamèreh*, est la même princesse que les Grecs nomment *Parisatis*.

Le *Djéhân-numa*, de son côté, nous fournit (p. 299) sur *Djèrbâdégân* جَرَبَادَقَان, les données suivantes, qu'il a visiblement pu-

sées dans la *نزعة القلوب* : « *Djêrbâdêqân* est la forme arabisée de *Derbâïékân* ou *Gul-îâdêkân* (كل بادكان ? probablement *Gul-bâdêgân* كل بادگان). Cette ville est située par  $85\frac{1}{2}^{\circ}$  (lisez  $75^{\circ}$ ) de longitude et  $34\frac{1}{4}^{\circ}$  de latitude entre Kêredj et Hamadân. Hassel, dans sa *Géographie de l'Irân*, p. 578 et 584, fait aussi mention de *Firouzân* (Firusan) et de *Djêrbâdêqân* (Dscherbadakan). Voyez également les *Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 478, où il faut lire *Q'ouhêndize* قهنذر (citadelle, château fort) au lieu de *Cahendar* قهندر.

(144) *A'hmcd-khân* est le nom musulman que prit *Tégoudar*, souverain mong'ol de la Perse, qui succéda à son frère *Abaq'a*, fils de *Holagou*. Ce prince, que les Persans appelaient encore *Nikoudâr*, avait été, dit-on, baptisé dans sa jeunesse sous le nom de *Nicolas* (d'où dérivait *Nikoudâr*); mais il apostasia pour se convertir à l'islamisme, et devint le plus ardent persécuteur du christianisme. Il succéda à *Abaq'a* le dimanche, 13 du premier mois de *Rèbî'* de l'année 681 (21 juin 1282 de J. C.), et eut pour successeur, le vendredi 27 du premier mois de *Djoumâda* de l'année 683 (11 août 1284)<sup>1)</sup>, son neveu *Arg'oune-khân*, qui, avec le secours de la noblesse mong'ole, lui ravit la couronne et la vie. (Voyez l'*Histoire de Perse*, par *Malcolm*, T. II, p. 166, l'*Histoire des Mongols* du Baron C. d'Ohsson, T. III, p. 550 à 616, et T. IV, p. 1 et 2; la *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 322 à 359.

(145) Le *Khandjah Chêms-ou'ddîne*, premier ministre d'*Abaq'a-khân*, était accusé par ses ennemis d'avoir abrégé par le poison les jours de ce prince. *Arg'oune-khân*, neveu et second successeur d'*Abaq'a*, qui rappela d'abord ce célèbre ministre de la ville d'*Ispahân* où il s'était retiré, et qui le réintégra dans ses fonctions, eut enfin la faiblesse de céder aux perfides insinuations des ennemis jurés de cet illustre et habile vèzîr, qu'il fit exécuter sans avoir eu des preuves du crime dont il était accusé. Il fut mis à mort le mardi, 4 du mois de *Châabân* de l'année 683 de

1) D'après ce dernier auteur *Arg'oune* serait monté sur le trône le 26 du dernier mois de *Dschemad* 683 ou 10 août 1284; ce qui est une erreur de supputation.

l'hégire (16 octobre 1284). L'Atabeg Lor Iouçoufchâh, qui, peu de temps auparavant, avait épousé la fille de Chêms-ou'ddîne, retourna, après l'exécution de son beau-père, dans son pays, par ordre d'Arg'oune, et y mourut peu de temps après. (Consultez le Baron C. d'Ohsson dans son *Histoire des Mongols*, T. IV, p. 8—13; le Baron de Hammer Purgstall, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 363—367; *Geschichte Wassafs*, T. I, p. 290, 291 du texte persan, et 271, 272 de la version allemande.

Le *Roubâ'i* ou les 4 hémistiches cités par Chêref-on'ddîne Bidlicy sont extraits de cette dernière *Histoire de Waszszáf*, p. 272 et 291.

La mesure du premier de ces hémistiches est composée des 4 pieds suivants: مفعول مفاعيلن مفعول فعول ---|---|---|---|; celle du second consiste dans les quatre pieds مفعول مفاعيلن مفاعيل فعول ---|---|---|---|; Le mètre du 3<sup>e</sup> hémistiche se compose des 4 pieds مفعول مفاعيل مفاعيل فعول ---|---|---|---|; celui du 4<sup>e</sup> hémistiche est le même que celui du troisième.

Le poète joue sur le nom de *Chêms*, qui était celui du vésir, et qui, en arabe, signifie le soleil.

(146) Du verbe persan بریدن *burid-ène* (couper) dérive évidemment l'infinitif russe *бръсть* (*brîte*) couper avec le rasoir, raser.

(147) L'infinitif persan دریدن *dèrid-èn* (déchirer) a donné naissance au verbe russe *драть* (*drate*) déchirer, et au substantif *дупа* (*dîra*) trou. Ces deux mots russes et persans viennent du sanscrit *drî* द्रि et *dara* दारु un trou.

(148) Sur *Efraciâb*, voyez C. d'Ohsson, *loc. laud.* T. IV, p. 62, 63, 94, 169, 170, 171, 172; Hammer-Purgstall, *loc. cit.* T. I, p. 401, 402, 403; T. II, p. 38, 39 et 321.

(149) Le mot turk oriental يرليغ *Ierlig*, comme on le voit dans le vocabulaire ou glossaire turko-persan imprimé à Calcutta, est synonyme du persan فرمان *Firmân*, décret, édit. C'est le nom

que l'on donnait aux décrets des souverains mongols, sous le sceptre desquels a gémi si longtemps la Russie. Cette expression turke a ensuite passé dans la langue russe sous la forme *Ерлюк* (*Ierlük*); et son diminutif *Ерлючок* (*Ierlütchok*) s'emploie ordinairement dans le sens d'*Écritéau*, *Étiquette*.

(130) Sur le prince قزل et son allié *Salgar-châh* (que Mr. de Hammer nomme *Salghurschah*, voyez *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 401, 402). Baïdou, gouverneur civil d'Iszphahân, fut tué par la cavalerie Lore le 8 du premier mois de Djumâda 690 ou 9 mai 1291.

(131) Au sujet de كرمروود *Guermroûde*, dont le nom est écrit كرهروود *Karharoud* dans le Tome I<sup>er</sup> du texte persan publié par Mr. l'Académicien Véliaminof, p. 5 et ۳۰, voyez la page 299 du *Djéhân-nama*, dont j'ai donné la traduction dans mon *Introduction*, ainsi que ma note 115.

(132) Sur Gueï-khatou-khân, successeur d'Arg'oune-khân, voyez l'*Histoire de Perse* de Sir Malcolm, T. II, p. 177—186, l'*Histoire des Mongols* par le Baron C. d'Ohsson, T. IV, p. 82—115, et la *Geschichte der Ilchane*, par le Baron de Hammer, T. I, p. 398—410 et p. 423—435. Ce dernier auteur donne mal-à-propos à ce prince le nom de *Kendschatu* کنجاتو au lieu de کبخاتو *Gaï-khatou*, en transposant les points. Ce successeur d'Arg'oune-khân monta sur le trône de Perse le dimanche 24 du mois de Rêdjev de l'année 690 (ou 22 juillet 1291), et fut étranglé avec une corde d'arc par ses chefs militaires le jeudi 23 avril 1295 (ou le 6 du 2<sup>d</sup> mois de Djoumâda de l'année 694 de l'hégire). Ce fut sous son règne que fut introduite en Perse une espèce de papier-monnaie nommée *Tchâw* چاو. Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 266; Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 168—177; Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. IV, p. 100—106.

(133) Sur cette révolte d'Efraciâb voyez le Baron C. d'Ohsson, *loc. cit.* T. IV, p. 62—63 et 94; Hammer-Purgstall, *loc. laud.* T. I, p. 402.

(154) *Ourouk-Khatoune* était veuve d'Arg'oune et nièce de Doq'ouze-Khatoune, femme de Houlagou. A son avènement au trône, Gaï-Khatou avait épousé, selon l'usage mong'ol, *Pâdichâh-Khatoune*, veuve de son père Abaq'a, et avait donné, en 1292, à cette princesse la souveraineté du Kermân, qu'il avait enlevée à son frère Djélâl-ou'ddine Suïourg'atmiche. (*Histoire des Mongols*, T. IV, p. 66 et 90.)

(155) Ce célèbre monarque de la dynastie des Holagouïdes ou Tchinguizides de Perse détrôna son oncle Baïdou-khân, successeur de Gaï-Khatou, à qui l'on ôta la vie dans la nuit du mardi au mercredi 5 octobre 1295 de J. C. (23 de Dzy'l-q'adah de l'année 694 de l'hégire), et il expira dans la soirée du dimanche 17 mai 1304 (11 du mois de Chèwâl de l'année 703 de l'hégire. (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 283; T. IV, p. 269—279; Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 177—185; C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. IV, p. 140—350; Hammer-Purgstall, *Geschichte der Ilchane*, T. II, p. 30—146.)

(156) Consultez, à ce sujet, le Baron C. d'Ohsson (*loc. laul.* T. IV, p. 169, 170); et le Baron de Hammer-Purgstall (*loc. cit.* T. II, p. 38, 39). Le premier de ces historiens écrit *Horcaduc*, et le second *Hurkudak*, qui me paraît être la véritable orthographe du nom de هورقوداق.

(157) Sur *Nouszrèt-ou'ddine A'hmed* voyez d'Ohsson, T. IV, p. 170, 171, 172, et Hammer, T. II, p. 39.

Au lieu de *Nouszrèt-ou'ddine A'hmed*, on trouve *Nasrz-ou'ddine* dans quelques exemplaires du *Chèref-nâmeh*. Dans la même histoire des Kourdes, Iouçouf-châh est nommé *Rokn-ou'ddine Iouçouf-châh*, et l'auteur nous apprend que ce prince mourut en 740 = 1339, tandis que 'Hâdjy-Khalfah dit qu'il gouverna 23 ans à compter de 733, c'est-à-dire jusqu'en 756 = 1355; qu'il fut ensuite emprisonné par *Mô'hammed Moçaffer* (lisez<sup>1</sup> Mô'ham-

1) Sur *Mô'hammed*, fils de *Moçaffer*, voyez d'Ohsson, T. IV, p. 744—746.





intitulée *زبدة التواريخ* *Zubdèt ou't-tèwârîkh* ou *Crème des Chroniques* par le Maulla *Luthf-ou'ddîne* connu sous le nom de *Hâfiz-i-Abrou* حافظ آبرو, dont il ne se trouve malheureusement qu'un volume à la Bibliothèque Impériale publique de St.-Pétersbourg, il n'est fait mention que de *neuf* Atabegs Grands Lors, savoir:

1° Abou Thâhir Mo'hammed, fils de 'Aly; 2° Nouszrèt-ou'ddîne Hézârasph; 3° Toklah ou Tokleh, fils de Hézârasph; 4° Chèms-ou'ddîne Arg'ou *ارغو* (lisez *ارغون* Arg'oûne); 5° Iouçoufchâh; 6° Efraciâb; 7° Nouszrèt-ou'ddîne A'hmed; 8° Roukn-ou'ddîne Iouçoufchâh; 9° Mozaffir-ou'ddîne Efraciâb.

Le *فردوس التواريخ* *Firdâüs-ou't-téwarîkh* ou *Paradis des chroniques* par *Khosraü bèn 'Aabid d'Abreç'ouh*, surnommé *Ibn-Mouïne* (Msc. de la Bibliothèque Impériale publique N° 10) section seconde du livre second, nous fournit les notions suivantes sur les *Grands* et les *Petits Lors*:

### Détails sur les Lors et sur les princes *حکام* de cette nation.

Elle se partage en deux peuplades *طایفه* nommées les *Grands* et les *Petits Lors*, à cause de deux frères musulmans, qui en devinrent les princes vers l'année 300 de l'hégire = 912—13 de l'ère chrétienne.

#### Branche des Grands Lors.

Ce fut un certain *Bedr* qui, dans le principe, gouverna les Grands Lors. C'était un homme généreux et vaillant, qui administra fort longtemps ce pays, où il termina sa carrière. *Naszîr-ou'ddîne Mo'hammed*, fils de *Hélâl* *هليل*, fils de *Bedr*. A la mort de *Bedr*, le gouvernement passa entre les mains de ce petit-fils, qui était également un prince juste, sage, clément et pieux, dont les aumônes et les dons se répandaient sur tous ses sujets. A cette époque, une moitié du Lorientân était au pouvoir des *Choles*

شولان ou *Choules*<sup>1)</sup>; et ils (les Lors?) avaient pour prince et chef *رئیس و پیشوا* (*Rëis et Pichewa*) *Scif-ou'ddîne Makân Rouzbihâny*: il appartenait à l'antique dynastie qui gouvernait ce pays depuis le siècle des Khosroès: *واو از خاندان قدیم بود و از عهد اکاسره واز* (باز آن) حاکم آن دیار بوده اند. L'émir et le chef des *Choles* ou *Choules* se nommait *Nedjm-ou'ddîne Ekber*, dont les descendants sont encore de nos jours les maîtres des Choules.

En 105 (lisez 505) de l'hégire (1111 de J. C.) il s'y joignit près de *cent* (*sic*) familles *kourdes* venues de la *montagne du Sumac* (j'é lis *جبل السماق* au lieu de *خيل التماق*) en Syrie. Elles quittèrent ces montagnes par suite de mésintelligences survenues entre elles et le chef de cette nation, et vinrent se fixer, en qualité de *Ra'ia* (sujets), dans la tribu *خيل* de Mo'hammed Khourchîd. Elles avaient pour supérieur et chef *Abou'l-Haçane Fazléwy* *ابوالحسن* *فضاوی*, qui eut un fils nommé 'Aly. Cet 'Aly *Fazléwy* ou *Fadh-léwy* alla un jour à la chasse avec son chien, et eut une altercation avec plusieurs individus qui le frappèrent si cruellement qu'il en perdit connaissance. Ils le traînèrent, par les pieds, depuis cette plaine (ou stépe) jusqu'à une montagne où personne de sa *penplade* (*قوم* *qoum*) ne le vit, et où ils le jetèrent et l'abandonnèrent dans une caverne. Son chien suivit ses ennemis à la piste jusqu'à ce qu'il fit nuit. Ceux-ci s'endormirent, et ce fidèle animal arracha, à la faveur des ténèbres, les parties sexuelles de leur chef, et s'enfuit sans être aperçu de qui que ce fût. Ce chef en mourut, et livra son âme aux tourments de l'enfer.

(Vers) Ne pose jamais sur un chevet la tête de l'homme vil et méprisable; il vaut mieux que la tête du mortel qui se plaît à vexer son semblable soit couchée sur la poussière *برخاک* (peut-être *درخاک* en terre). A dire vrai, le chien reconnaissant est préférable, au point de vue moral, à l'homme sans principes.

1) Sur les *Choles* ou *Choules*, sur le *Choulistân*, le canton de *Kouh-i-Kilouieh* et le célèbre château fort nommé *قلعة سفید* *Q'at' ai-Séphiid* (le château blanc), consultez Mr. Et. Quatremère dans son *Histoire des Mongols de la Perse*, note 178, p. 381 — 386.

Le chien de Bedr se dirigea vers le séjour de la tribu de 'Aly خيل خانه على, et lorsque ses gens s'aperçurent qu'il avait le museau ensanglanté, ils tremblèrent comme le feuillage du saule et en furent affligés au fond de l'âme: ils pensèrent que c'était l'indice de quelque malheur. Le chien, de son côté, se montra, à plusieurs reprises, de la même manière, et reprenait chaque fois le chemin du désert. Voyant que personne ne le suivait, il revint sur ses pas, et il ne cessa de se montrer jusqu'à ce qu'on l'accompagna. On le suivit enfin jusqu'à l'entrée de la caverne, où l'on trouva 'Aly gisant, privé de connaissance et de repos. Il était réduit à un tel état de prostration et d'accablement, qu'il ne lui restait plus qu'un soufile de vie.

(Vers de l'historien) Il était couché par terre dans cette caverne, et baignait dans son sang. Privé de connaissance, faible et gémissant, il était couvert de sang et de sueur ویر عرق خون (je lis ویر عرق و خون).

On le transporta chez lui, et on le pensa avec tant de soin qu'il reprit connaissance et récupéra la santé. Il marcha ensuite, de concert avec sa peuplade (son *g'oûme* قوم), contre ses ennemis, dont ils tirèrent une éclatante vengeance.

Suivant une autre version, les Salg'ariens étaient, à cette époque, princes حاکم du Farse sans avoir pris le titre de *Pâdi-châh* (monarque). 'Aly laissa en mourant un fils nommé Mou'hammed et qualifié du titre لقب d'*Abou-Thâhir*. C'était un jeune homme doué d'un extérieur agréable et plein de valeur, qui finit par occuper un poste éminent au service des Salg'ariens.

L'Atabeg Sanq'ar ou Song'or, qui était en guerre avec les princes *Chubânkâreh* (je lis شبانکاره au lieu de شبابکان (Chébâbékân) envoya contre eux *Abou-Thâhir* à la tête d'une formidable armée. Après plusieurs combats, *Abou-Thâhir*, secondé par la grâce du Tout-puissant, remporta la victoire, et revint dans le Farse chargé d'un riche butin et en vrai triomphateur.

L'Atabeg Sanq'ar le combla de caresses et d'éloges, et Abou-

Thâhir, de son côté, lui demanda un sceau et une marque particulière, qui lui furent accordés. Il se remit à la tête des troupes, et subjuguâ le Loristân au nom de l'Atabeg. Lorsqu'Ahoul-Thâhir eut quitté ce monde pour fixer sa demeure dans les bosquets du paradis, il laissa ici bas cinq fils, dont l'aîné appelé Hézârasph succéda à son père. Il fut rejoint par de nombreux vassaux et une troupe innombrable venus (de la montagne) du Sumac (et non de l'*Altmâq* التماق) située en Syrie: c'étaient nommément les tribus ci-dessous énumérées: 1° استزگی *Ostozguy* (probablement استرگی *Astorguy*); 2° حماکوبه *Hamagouïch* (lisez ماکوبه *Mamagouïch* ou *Mêmâkweïh*); 3° *Bakhtiâry*; 4° *Khaustéguy* خواستگی (peut-être *Djuwâniguy* جوانیگی); 5° بندانیان *Bindaniân* (lis. بیدانیان *Bidaniân*); 6° راهریان *Râhidîân* (lisez زاهدیان *Zâhidîân*); 7° علائی *Aalâyî* (lisez علانی *Aulânî*); 8° کرتومید *Gurtoumîd* (? peut-être لوتوند *Loutévènde*); 9° تنوبد *Ténoubed* (? peut-être بتوند *Butévènde*); 10° *Bidâny* بیدانی; 11° *Bouziky* (lisez بوازگی *Bouwâziky*); 12° شبنوند *Chirènde* (lisez شبنوند *Chinévènde*); 13° راکى *Râky*; 14° *Djâguy* جاکى (lisez خاکى *Khâky*); 15° *Harouny* هارونى; 16° *Ichetéguy* اشتكى (probablement اشكى *Echèguy*); 17° *Gouyî*; 18° ایراوى *Irâwy* (lisez لیراوى *Lirawy*); 19° مومى *Mémouyî* (probablement مومى *Mouyî* ou نوئى *Nouyî*); 20° نخنوى *Nokhtéwy* (probablement تخفوى *Tokhféwy*); 21° کمانکشی *Kémânkéchy*; 22° ماستى *Mamâsty*; 23° *Ovâliguy* ou *Onliguy* اولنگى (peut-être اولنگى *Oumlîguy*); 24° رىكى *Rîky* ou رنكى *Rènguy* ou *Zènguy*; 25° نواى *Tuwâny* (probablement نوایى *Tuwâby*); 26° کماى *Kèâyî* ou *Kènâyî* (peut-être کراوى *Guédawy*); 27° مدیجه *Mèdîdjeh* (ou مدیجه *Mèdî'hah*); 28° لودر *Loudur* (? peut-être *Okourd*); 29° موالرد *Mouvaurd* (? peut-être کولارو *Goularou*) et d'autres tribus dont la généalogie est inconnue<sup>1)</sup>.

Lorsque cette population eut rejoint Hézârasph et ses frères, leur puissance s'accrut; et ils expulsèrent, les armes à la main,

1) Voyez, au sujet des nombreuses tribus de la langue Lore, la nomenclature qui se trouve au commencement de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

le restant des *Choles* شولان de cette contrée, qu'ils occupèrent toute entière. Ils soumièrent ensuite le pays des Choles (شولستان Choulistân), qui furent mis en déroute et abandonnèrent même le Farse, de sorte que toute la province resta au pouvoir des *Lors*, et la puissance des *Choles* fut entièrement anéantie par leur invasion.

(Vers) Un père, exhortant un jour son fils, lui disait: «Prête une oreille attentive aux conseils des sages; ne maltraite jamais le faible (les petits), mon enfant, car tu verras un jour l'homme puissant t'accabler à ton tour».

(166) Le même *Paradis des chroniques* ou التواريخ فردوس décrit, en ces termes, les *Petits Lors*:

### Branche (شعبه) des Petits Lors subdivisée en deux lignées

La première lignée ou race se compose de la peuplade گروه nommée جنکویى *Djèngouyî* (probablement جنکروئى *Djèngrouyî* ou *Djèngréwyî*), qui, de tout temps, a fourni des princes (ou *émirs*) aux Petits Lors, dont elle était l'élite.

La seconde branche se compose des peuplades suivantes: 1° *Kâwènde* کارنده (peut-être کارانه *Karânch*); 2° *Zèr-tchèngoury* زرچنگورى (peut-être زرچنگروئى *Zèr-tchèngréwy*); 3° *Fazly* ou *Fadhly*; 4° *Sénwèndy* سنوندئى (probablement ستوندئى *Setwèndy*); 5° *Alâny*; 6° *Gâhgâhy* گاهگاهئى (omis); 7° *Zâhwârégy* زخوارکئى (probablement رخوارکئى *Relhwârégy*); 8° *Déry* درئى ou *Diry*; 9° *Iérawènde* ایراوند (A. برارند *Bérârinde*); 10° *Mabkèrch-Wâzy* مابکره وازئى (probablement *Mânkèrch-Dâry* داری مانکره); 11° *Anarguy* انارکئى; 12° *Abou'l-'Abbâcy* ابو العباسئى; 13° *Aly-Mamâyî* علی مائئى; 14° *Mingrôuyî* منگروئى (peut-être جنکروئى *Djèngrouyî*, omis dans le texte persan imprimé); 15° *Silky* سلکئى; 16° *Khoudégy* خودکئى; 17° *Médrouy* ou *Medréwy* مدروئى (peut-être *Nedréwy* ou *Nedzréwy* ندرؤئى du texte imprimé); 18° *Guidjâjy* ou *Kidjâjy*.

Cette nation طابینه n'avait point de chef particulier (je lis علی حده au lieu de علی حده) jusqu'en 550 = 1155 de J. C.; mais elle était soumise à la capitale du Khalifat. A cette époque 'Houçâm-ou'ddîne Choumlah شومله (؟)<sup>1)</sup>, un des Turks Āfchars (افشره) attachés au service des Seldjouqides, devint prince et maître absolu de ce pays. Plus tard? دیگر Mo'hammed et Kèramy کرامی, fils de Khourchîd<sup>2)</sup>, de la tribu dite *Djèngrouy* ou *Djèng-révy* entrèrent au service de 'Houçâm-ou'ddîne Chaühély (je lis شوهلی au lieu de شومله), et parvinrent à un rang éminent. Ils donnèrent naissance à d'illustres descendants, entre autres à *Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîd خورشید بن شجاع الدین* bèn *Abou-Bekr bèn Mòhammed bèn Khourchîd*, qui, après la mort de Houçâm-ou'ddîne Chaühély (شومله et non شوهلی), devint souverain absolu de ce pays et s'y maintint. Après son décès, la principauté resta au pouvoir de ses enfants فرزندان (descendants); et après *Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîd*, qui atteignit l'âge de 105 ans, elle passa à son petit-fils *Seïf-ou'ddîne Roustème*, qui était extrêmement juste et valeureux, et qui fut tué par son frère *Chèref-ou'ddîne Abou-bekr*, de concert avec le peuple باتفاق قوم.

Après lui دیگر *Chèref-ou'ddîne Abou-bekr*, fils de 'Houçâm-ou'ddîne *Khalîl* (?), prit les rênes du gouvernement. Il ouvrit pendant quelque temps la main de la libéralité et les portes de la bienfaisance, en répandant ses dons sur tout le pays, et fut admis, au bout de quelque temps, dans le sein de la miséricorde divine.

'*Izz-ou'ddîne Guerchasph کرشاسق* عز الدین, frère de *Seïf-ou'ddîne Roustème*, s'assit sur le trône, et épousa sa belle-soeur *Mélikch Khatoune*, soeur de *Soulcîmân-châh*. Il transféra enfin sa demeure de ce palais éphémère dans le séjour éternel.

1) Il faut lire شوهلی *Houçâm-ou'ddîne Chaühély* qui est la leçon des divers manuscrits du *Chèref-nâmeh*.

2) Au lieu de محمد کرامی و پسران, qui est la leçon du *فردوس التواریخ*, il faut lire محمد و کرامی پسران, comme dans le *Chèref-nâmeh*.

NB. Ibn-Mou'ine a omis ici *Khalîl, fils de Bedr* خليل بن بدر (F. B. C.)

Bedr-ou'ddîne Mas'oude lui succéda. Son avènement eut lieu sous le règne d'Abaq'a-khân. Il mourut en 658 de l'hégire (1260 de J. C.). C'était un roi مَلِك doué d'un caractère angélique مَلِك سيرت, juste et éclairé. Ses enfants eurent des différends avec le fils de 'Houçâm-ou'ddîne Khalîl, et se rendirent à l'Ordou d'Abaq'a-khân, où l'on mit à mort les fils de Bedr-ou'ddîne, de sorte que la royauté échoit définitivement en partage à *Tâdj-ou'ddîne châh, fils de 'Houçâm-ou'ddîne.*

*Tâdj-ou'ddîne châh* prit place sur le coussin de l'administration, et ouvrit la main de la justice, de la libéralité et des largesses. Les souverains qui lui succédèrent (l'un après l'autre) furent: *Djémâl-ou'ddîne, 'Houçâm-ou'ddîne 'Omar, Szimszâm-ou'ddîne Mâhmoûde, Davîlèt-Khatoune et Mèlik 'Izz-ou'ddîne Mòhammed.*

A cette narratiou d'Ibn-Mou'ine je joindrai les données que nous a transmises, sur le compte des *Petits Lors*, 'Hâdjy-Khalfah dans son *Cosmorama*, p. 287 et 288:

«Quant aux *Petits Lors*, que l'on nomme encore *Lignée de Khourchîd* آل خورشيد et *Petits Atabegs* اتابگان کوچک, ils payaient des impôts aux souverains (sulthans) de l'Iraq, et recevaient l'investiture de la résidence des Khalifes. En 580 = 1184—85 de J. C. *Choudjâ'-ou'ddîne Khourchîd* شجاع الدين خورشيد fut nommé gouverneur de cette province au nom des descendants de Tchinguiz. Il soumit le Loristân par sa conduite pleine de sagesse, et mourut en 621 = 1224 de J. C. *Seïf-ou'ddîne Roustème* سيف الدين رستم, fils de son frère, devint gouverneur (prince) de la province, et fut tué par son frère *Abou-bekr*, qui gouverna pendant quelque temps. Celui-ci fut empoisonné par sa femme, et eut pour successeur son autre frère *Guerchasph*. Ce dernier fut vaincu par son cousin *Khalîl, fils de Bedr* خليل بن بدر, qui s'em-



para de l'autorité souveraine. Il livra bataille à *Souleïmân-châh* سليمانشاه, et fut tué en 640 = 1242 de J. C.

Son frère *Mas'oude* مسعود, qui était instruit et versé dans la jurisprudence, prit sa place après sa mort, et gouverna pendant dix-huit ans.

Après son décès *Châh Tâdj-ou'ddîne* شاه تاج الدين, fils de son frère, prit les rênes du gouvernement et fut mis à mort par ordre d'Abaqa en 677 = 1278—79. Ses deux fils 'Izz-ou'ddîne 'Houceïne عزالدین حسین et Fèlek-ou'ddîne 'Haçane فلك الدين 'Haçane se partagèrent l'autorité suprême. Ils moururent l'un après l'autre en 692 = 1293, et leur frère *Djémâl-ou'ddîne Khizr* جمال الدين خضر gouverna pendant un an. Il fut tué à la chasse, et eut pour successeur 'Houçâm-ouddîne 'Omar حسام الدين عمر, un des descendants de Bedr, qui ne tarda pas à abdiquer. *Szimszâm-ou'ddîne* صمصام الدين fut mis à mort par ordre de G'azân-khân غازان pour le punir du meurtre de (Chéhâb-ou'ddîne) Ilîâs الياس, dont il s'était rendu coupable.

Mohammed<sup>1)</sup>, fils de l'émir 'Izz-ou'ddîne 'Houceïne عزالدین حسین, fut mis à la tête du gouvernement, et mourut en 716 = 1316—17.

*Bedr-ou'ddîne Mas'oude* بدر الدين مسعود, fils de son oncle<sup>2)</sup> paternel, le remplaça et gouverna pendant quelque temps. L'épouse de Mohammed, *Daülèt-Khatoûne* دولت خاتون (et non خاتون) fut ensuite désignée pour lui succéder; et après celle-ci, son frère 'Houceïne حسين fut placé à la tête du gouvernement, et y resta

1) Au lieu de *Mohammed*, Chèref-ou'ddîne Bidlicy l'appelle 'Izz-ou'ddîne *Mohammed*.

2) Suivant le *Chèref-nâmeh*, *Bedr-ou'ddîne Mas'oude* régna de concert avec 'Izz-ou'ddîne *Mohammed*; car le monarque Holagonide *Mohammed Khouda bendeïh* décréta que le premier prendrait le titre d'*Atabeg* et serait administrateur du trésor public ou *Dalaï*, tandis que 'Izz-ou'ddîne *Mohammed* serait chargé de l'administration des domaines privés ou *Inedjou*. Mais ces deux administrations ne tardèrent pas à être exclusivement confiées à ce dernier, dont l'épouse se nommait *Daülèt-Khatoune*.

pendant 14 ans. Il eut pour successeur son fils 'Izz-ou'ddîne *Mâhmoûde* عزالدین محمود<sup>1)</sup>, qui fut tué en 750 = 1349—50, et auquel succéda son fils 'Izz-ou'ddîne, qui joua un rôle distingué dans ce pays. Il fut assiégé en 790 = 1388, par Timour, qui le força à sortir de la place<sup>2)</sup>, et qui l'envoya à Samarqande. On lui donna pour successeur son fils Sîdy A'hmed سیدی احد; et le père, ayant été accusé de révolte, fut mis à mort et écorché en 804 = 1401—2 de J. C. On fit ensuite mourir le fils en 814 = 1411—12, et 'Izz-ou'ddîne *Châh Houceïne* fut investi du gouvernement. Il avait envahi les contrées et les pays adjacents, et fut également mis à mort en 873 = 1468—69<sup>3)</sup>. Son fils *Châh Roustème* شاه رستم prit sa place, et se soumit au châh Isma'il

1) Le frère de Daûlèt-Khatoune est nommé 'Izz-ou'ddîne 'Houceïne dans le *Chèref-nâmeh*, où son fils est cité sous le nom de *Choudjâ' -ou' ddîne Mâhmoûde* et non 'Izz-ou' ddîne *Mâhmoûde* comme dans le *Cosmorama*. Dans ce dernier ouvrage, 'Hâdjy-Khalfah a rectifié l'anachronisme que l'on trouve dans les divers exemplaires du *Chèref-nâmeh*, car on y lit 750 au lieu de 705. Je suis disposé à croire qu'il y a dans le *Djêhân-nûma* un double emploi du titre ou لقب de 'Izz-ou' ddîne, et qu'il faut effectivement lire *Choudjâ' -ou' ddîne* comme dans le *Chèref-nâmeh*: c'est le fils de celui-ci qui avait reçu le titre de 'Izz-ou' ddîne.

2) Le nom de cette place, qui n'est pas mentionné dans le *Djêhân-nûma*, est *Wamiân* وامیان, comme on le voit dans le *Chèref-nâmeh*. Cette forteresse, dit l'auteur, est située à une demi-pharasange de *Buroudjirde*, chef-lien d'un gouvernement général بکلیت بکلیت (*Beïlerbeyilik*) du même nom situé dans l'Iraq persique 'Adjémy. Il est fait mention de la ville de *Buroudjirde* dans le *Cosmorama*, p. 299, où il est dit: « *Buroudjirde*, qui s'écrit بروجرده, est le nom d'une ville située à 18 pharasanges de Hamadân. Elle abonde en arbres et en rivières, et l'on y trouve beaucoup de safran. Cette ville a deux mosquées cathédrales جامع, dont l'une est moderne, et l'autre, ancienne. L'air y est tempéré ». Hassel fait mention d'un beau château que possède cette ville: il se pourrait que ce fût celui dont il est ici question.

3) Suivant le *Chèref-nâmeh*, *Sîdy A'hmed*, réduit à la misère, erra dans les montagnes du Loristân du vivant de Tamerlan; mais, après la mort de ce conquérant, il gouverna le Loristân jusqu'en 815 = 1412—13. Suivant le *Cosmorama* au contraire, on le fit mourir en 814 = 1411—12, et son fils 'Izz-ou' ddîne *Châh-Houceïne*, que *Chèref-ou' ddîne* nomme شاه حسین بن ملک عزالدین, lui succéda. Au lieu de اغوز *Og qûze* on trouve اغور *Og our*, sans point diacritique sur la finale ر, dans les divers exemplaires du *Chèref-nâmeh*.

شاه اسمعیل (Premier de ce nom, de la dynastie des Széfides). *Oj'ouze* اوغوز, fils de Roustème, gouverna après lui, et fut tué en 940 = 1533—34. Il fut remplacé par son frère *Djéhânguâr* جهانگیر, qui, à son tour, fut mis à mort en 949 = 1542—43. Le gouvernement échut alors en partage à son fils Châh-Roustème شاه رستم; et, à l'époque des expéditions de Bag'dâd, 'Houcême-khân gouvernait le Loristân').

Consultez encore, au sujet de l'Histoire des *Petits Lors*, Mr. le Baron de Hammer-Purgstall, *Geschichte der Tschane*, T. I, p. 71, 72, 162, 163; T. II, p. 37, 38.

(167) Il est dit mot à mot dans le texte persan: «La peuplade ou tribu گروه (troupe) *Tchènkrouyî* ou *Djèngrouî* ou *Djèngréwy*, à laquelle appartiennent les émirs des Petits Lors dont elle forme l'élite, fait partie de la branche شعبه dite *Cholboury* شلبوری; et celle-ci figure au nombre des autres branches de ces diverses peuplades». Les mots qui suivent: واواز شعب دیگر این اقوام اند me paraissent être une corruption du texte original. Il serait possible qu'il fallût lire: «La peuplade ou tribu *Djèngrouyî* ou *Djèngréwy*, qui est celle des émirs des Petits Lors dont elle forme l'élite, fait partie de la branche dite *Cholboury*; et celle-ci est la première des autres branches de ces diverses peuplades».

(168) Dans le Msc. R. on lit درخوارکی *Derkhauréguy*, et dans celui de l'ancien fonds d'Ârdébîl on trouve رخوارکی *Rekhwâréguy*. Cette dernière leçon provient de la transposition du point diacritique de la lettre ز sur le ح; ce qui a converti la lettre ز ou Z en un ر ou R. Quant à درخوارکی *Dèrkhouréguy*, cette leçon vient probablement de ce que l'initiale و du mot وزخوارکی, qui est vraisemblablement la conjonction copulative و (et) a été changée en un د D, et le point diacritique de la première lettre ز Z a été transposé comme il a été dit plus haut.

1) On peut voir la suite de l'histoire des *Petits Lors*, dans ma traduction du Chèref-nâmch.

(169) Dans le *Paradis des chroniques* on lit *براوند Terawènde* au lieu de *برارند Bèrarènde*; ce qui provient de l'addition d'un second point diacritique sous l'initiale et du changement de la lettre ر *R* en un و *W*.

(170) Le nom de Mankèreh-dâr *مانکروه دار* est changé dans le même manuscrit en *مابکروازی*, qui est écrit, comme si le mot désignait deux tribus différentes nommées *مابکر Mabéker* et *وازی Wâzy*. La première leçon vient de la transposition du point diacritique de la lettre ن *N* au-dessous de cette même lettre, ce qui l'a changée en un ب *B*: la seconde provient de l'addition d'un point diacritique sur la lettre ر *R*, ce qui en a fait un ز *Z*, et du changement de l'initiale د *D* en un و *W*.

(171) Cette tribu, dont le nom est écrit *کیچای*, qui peut se lire *Kitchâï* ou *Kèntchâï*, est citée la dernière dans le *Paradis des chroniques* sous le nom de *کیجایی Guidjâyi* ou *Kichjâyi*, tandis que dans le Msc. O., on lit *کیمایی Kimâyi*.

(172) Dans le même *Paradis des chroniques* on trouve sous le N° 14 une tribu *منگرویی Mingrouyi* (ou *جنکرویی Djèngrouyi?*), qui est omise dans le *Chèref-nâmeh*, et au lieu de *Néderwy* ou *Néd-réwy* ou *Nèdroui* *ندروی*, on lit *مدرویی Mèdrouyi* ou *Medréicy*.

(173) Au lieu de *شوهلی Chauhély*, qui est la leçon des Mss. A. et R., on lit *شوملی Choumly* dans le Msc. O. et *شومله Choumlah* dans le *Paradis des chroniques*.

(174) On trouve dans les Mss. A. et O. *اقشیری Aqchèry*, dans celui du Musée asiatique de l'Académie *اقشهری Aqchehry* (d'Aq'-chehr) et dans le *Paradis des chroniques* *افشروه Afchâreh* (lisez *افشری Afchary*), qui est le nom d'une tribu turke de la Perse. (*Notice historique sur la Perse ancienne et moderne*, p. 54, et *Voyage de Dupré en Perse*, T. II, p. 454, 456 et 457.)

(175) Il est dit dans le *Paradis des chroniques*: *از قوم منگرویی محمد کرامی و پسران خورشید بخدمت حسام الدین شومله مبادرت کردند* «Mouhammed Kirâmy et les fils de Khourchîd de la peuplade *Mingrouyi* (*sic*) s'empressèrent d'entrer au service (ou de rendre hommage) de 'Houçâm-ou'ddîne *Choumlah* (*sic*)».

(176) L'idiotisme persan چهره شدن, qui ne se trouve ni dans le Dictionnaire persan de Golius, ni dans celui de Meninsky est défini de la manière suivante dans les *Sept mers* ou هفت قلم du Raja d'Aïde (Oude): « چهره شدن *Tchihreh-chudène* est une expression figurée کنایه qui signifie se soulever, se disputer ».

Cet article est ainsi conçu dans le *Bourhân-i-Q'âthi* (édit. de Scutari, p. 303): چهره شدن مقابله ومواجهه دن کنایه درکه مراد « *Tchihreh-chudène* est une expression figurée prise dans le sens de résister, faire face, tenir tête, c'est-à-dire résister de pied ferme: ou la rend en turk par « بوزن چقمق ».

Sur le prince *Sourkhâb bèn 'Inâz*, dont il est question plus bas, voyez ma traduction de la page 22 du texte persan, ainsi que la note 114.

(177) Au sujet de ce prince Lor consultez Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 71. Il monta sur le trône des Petits Lors en 580 (A. D. 1184) et mourut en 621.

(178) Je n'ai trouvé dans les géographes orientaux que j'ai pu consulter, aucune notion sur le pays de سہما *Sêmha*, qui est nommé سنہما *Sénènha* des hauteurs (?) dans le Msc. du Musée asiatique.

(179) Je lis طرارک *Tharârck* avec un ر *R* pour pénultième au lieu de طرازک *Tharâzck* avec un ز ou *Z*, qui est la leçon de tous les manuscrits du *Chèref-nâmeh*. Le نزهة القلوب *Nozhèt-oul-q'ou-loûb* ou Délice des coeurs de 'Hamdullah Q'azwîny (Msc. Roum. fol° 143 R°) fait mention de cette ville en ces termes: طرارک شهری وسطست در آجا نیشکر بہتر و بیشتر از دیگر مواضع خوزستان باشد وعظیم فراوان « *Tharârck* est une ville de moyenne grandeur, où l'on trouve des cannes à sucre de meilleure qualité et en plus grande quantité que dans les autres localités du Khouzistân: elles y sont très-abondantes ».

L'article du *Djéhân-numa*, p. 384 et 385, que j'ai traduit

dans mon *Introduction ethnographique et géographique*, est la version littérale du texte persan cité plus haut. (Cf. *Wiener Jahrbücher*, T. VIII, p. 364, et *Recueil de Voyages et de Mémoires de la Société de géographie*, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 333.)

(180) La tribu turke nommée *Bèiâte* se subdivise en *Q'ara-Bèiâte* (Bèiâtes noirs) et *Âq-bèiâte* (Bèiâtes blancs): elle habite l'Adzerbeïdjân, l'Iraq, le Khorasân et le Farsistân, et se monte à environ 20,000 individus. (*Notice historique sur la Perse ancienne et moderne*, p. 55, et *Histoire de Perse* de Sir John Malcolm, T. III, p. 314—315, note 2: le nom de cette tribu y est écrit *Byat*.)

(181) Dans le Msc. R. on lit *اورا زد* le *frappa*; dans celui de Sir Gore Ouseley on trouve, comme dans le texte imprimé, *اورا پی زد*, que j'ai rendu conjecturalement par les mots français le *fit trébucher*; et dans l'exemplaire A. il y a *اورا می زد*, qui ne donne aucun sens autre que le *frappait*.

(182) Dans le Msc. O. l'on trouve *بدر بقصاص* pour *venger la mort de son père d'après la loi du talion*, tandis que, dans les autres, on lit *بدر بقصاص* pour *venger Bedr*.

(183) La leçon du Msc. A. porte *بن بدر الدین محمد* *Fils de Bedr-ou'ddîne Mou'hammed*, et celle des deux exemplaires O. et R., *بن نور الدین بن محمد* *Fils de Noûr-ou'ddîne, fils de Mou'hammed*. J'ai lu *بن نور الدین محمد* *Fils de Noûr-ou'ddîne Mou'hammed*, puisque nous avons vu précédemment, que *Noûr-ou'ddîne* et non *Bedr-ou'ddîne* était le لقب *laqab* ou titre honorifique de *Mou'hammed*, *fils d'Abou-bekr, fils de Mou'hammed*. Sur *Chèref-ou'ddîne Abou-bekr* voyez également Mr. de Hammer, *loc. cit.*, p. 71 et 72.

(184) Au sujet de *'Izz-ou'ddîne Guerchasph* consultez le même ouvrage, p. 71, 72. Voyez surtout la Notice publiée par Mr. C. Defrémery dans le *Journal asiatique* de février 1847, sous le titre de *Recherches sur quatre princes de Hamadân* d'après le

*Târîkh-i-Guzîdeh*, Mss. 15 Gentil, fol° 264 R° et V°, 245 R° et V°, 246 R°; 9 Brueix, fol° 185 R° et V°, 186 R°; *Chèref-nâme*h, Msc. persan 34, Ducaurroy, fol° 14 R° et V°, 15 R°.

(185) Il est nommé *Chéhâb-ou'ddîne Solcîmân-châh Abouh* أبو (peut-être أبو *Obouvvch*) dans le Journal précité.

(186) Ce *Houçâm-ou'ddîne Khalîl*, fils de Bedr, était le cousin de Guerchasb, qui vivait à Bag'dâd, où il s'était réfugié dans l'année 621 (A. D. 1224).

(187) Voyez, au sujet du château de *Béhâr* بهار la page 450 du *Cosmorama*, que j'ai traduite dans mon *Introduction ethnographique et géographique*. Ce passage est extrait du texte persan de 'Hamd-oullah Q'azwîny, où il est dit (Msc. Roum.): بهار قلعه است و در زمان سلیمان شاه دار الملك بوده است «*Béhâr est un château fort, qui servait de résidence royale du temps de Souleïmân-châh*». (Voy. également les notes 94 et 129 de la même *Introduction*.)

(188) Un savant voyageur anglais, Mr. le Major Rawlinson, nous a donné, dans le *Journal of the Royal geographical Society of London*, T. X, p. 67 et 68) quelques détails sur un personnage appelé *Solcîmân-châh Abûh*, qui régna dans le Kourdistân durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est incontestablement le même dont parle Mr. Deffrémery dans le *Journal asiatique*. *Béhâr*, d'après le géographe persan 'Hamd-oullah Moustâûfi, était, du temps de Soleïmân-châh, la capitale du Kourdistân. (*Nozhèt-el-Coloub*, Msc. P. 127 fol° 397 R°.) Suivant Mr. Rawlinson (*loc. cit.* p. 67) *Béhâr* n'est plus aujourd'hui qu'un village en ruines sur les frontières de *Djerosb* ou *Girous* et d'*Hamadân*. Selon le même géographe persan, les contributions levées par le Divan dans le *Cardistan*, à l'époque de Soleïmân-châh أبو (*sic*) montaient à près de deux cents *toumâns* (deux millions de dinars), tandis que, du temps du géographe persan, elles n'étaient plus que de vingt *toumans*, quinze cents *dinârs* (Msc. 127 fol° 396 V°, 397 R°<sup>1</sup>).

1) Nous venons de voir que d'après le texte de 'Hamd-oullah Q'azwîny (Msc.

Le prince kourde *Souleïmân-châh*, dont il est ici question, était le généralissime des armées de l'infortuné Khalife Mostaszime, lors du siège et de la prise de Bag'dâd par le célèbre *Il-khân* Holagou, qui le fit mourir avec tous les gens de sa maison, au nombre de sept cents. (Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 211, 237; le Baron de Hammer-Purgstall, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 71, 72, 140, 143, 144, 150, 151, 152, 162 et 163.) Les trois manuscrits du Chèref-nâneh portent *ديگر با سليمانشاه لشکر بهم رسانيد* «Il rassembla de nouveau des troupes avec Souleïmânchâh». Je n'hésite pas à lire, comme l'a fait Mr. de Véliaminof-Zernof, à la page 27 du texte imprimé: \* *ديگر بار سليمانشان لشکر بهم رسانيد*, ce qui donnera le sens suivant: «Souleïmân-châh leva (rassembla) une autre fois des troupes».

(189) La plaine de *Chapour* est aussi célèbre que celle de Persépolis pour les sculptures qui couvrent les rochers dont elle est entourée. Elles représentent le triomphe de *Sapor* (Chapour) sur l'empereur romain Valérien, et ont été décrites entre autres par Morier (*Second Journey*, p. 50), Ouseley (*Travels*, T. I, p. 280), Johnson (4<sup>e</sup> livraison) et Sir John Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 374, 375. Cette plaine tire son nom de la ville de *Chapour*, ancienne capitale du cercle du même nom dans la province de Farse. (*Recueil de la Société de géographie*, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 261, 281 et 307.) Cette ville antique, qui n'offre plus que des ruines, est située par 51° 43' à deux journées de la mer.

(190) Consultez, sur cette formule de serment, un passage de Noveïry publié par le vénérable Baron Silvestre de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe*, 2<sup>e</sup> édition, T. I, p. 48. (Cf. Mr. C. Deffrémery, *loc. sup. laud.*, p. 181.)

(191) La mesure de ces quatre hémistiches se compose, pour les deux premiers et le quatrième, des quatre pieds suivants:

Roumiântzof) Souleïmân-châh aurait été surnommé *أبوه* *Aïweh* (en russe *Аюва*, le coing) au lieu de *أبوه*.



مفعول مفاعيلن مفاعيلن فع : celle du 3<sup>e</sup> hémistiche est également de quatre pieds, qui sont مفعول مفاعيل مفاعيلن فع ---|---|---|---|: Gladwin, *Dissertations on Prosody*, p. 88 et 89.

L'auteur joue sur les noms propres *Bedr*, *Béhâr* et *Souleïmân*, qui désignent, en même temps la *Pleine lune*, le *Printemps* et le *Roi Salomon*.

(192) Au lieu de دیو هوشش, qui est la leçon du Msc. A. et de دیو هوش, qui est celle des Mss. O. et R., mais qui sont l'une et l'autre contraires à la mesure de l'hémistiche, on lit dans le *Journal asiatique* de février 1847, comme dans le texte persan imprimé en 1860 à St.-Pétersbourg دیو هوشش ملك سليمان می جست «Le Démon (*Div*) de son ambition cherchait à s'emparer du royaume de *Souleïmân* (Salomon)». C'est la vraie leçon.

(193) Sur *Bedr-ou' ddîne Mas' oûde* voyez le Baron C. d'Ohsson, *loc. laud.*, T. III, p. 261, et le Baron de Hammer, *loc. passim citato*, p. 71, 162, 163.

(194) *Mänyou* منکو, que les Mong'ols dont il était le *Q'adân suzerain* (موئل قان), nomment *Möngké*, fut installé sur le trône le 1<sup>er</sup> juillet 1251, et mourut dans le courant du mois de juin 1259 après un règne de huit ans. D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. I, p. 253 et 332; Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 60.

(195) On peut consulter, sur les derniers événements de la vie, et sur l'exécution de *Souleïmân-châh*, *Rèchîd-e' ddîne*, *Histoire des Mongols de la Perse* publiée par Mr. l'Académicien Ét. Quatremère, p. 233, 245, 246, 247, 255, 279, 283, 295, 297, 299, et Mr. le Baron C. d'Ohsson, *op. sup. laud.*, T. III, p. 211, 216, 220, 229, 234, 236, 237. (Voyez le *Journal asiatique* de février 1847, p. 184.)

(196) Sur *Tâdj-ou' ddîne châh* cf. le Baron Hammer de Purgstall, *loc. laud.*, T. I, p. 163.

(197) Hâdjy-Khalfah, dans son *Cosmorama*, p. 280, nous apprend que, sous le règne des monarques Djinguizides de la Perse, le mot *اينجور* *Inedjou* désignait les *Domaines particuliers du monarque*.

(198) Il s'agit probablement ici du pays occupé par la peuplade turke nommée *Bèiâte*, dont j'ai déjà parlé dans ma note 180 ci-dessus<sup>1</sup>).

Sur la ville de *Nèhawènde* voyez les pages 301 et 302 du *Cosmorama*, que j'ai traduites dans mon *Introduction*, ainsi que la note 118.

Quant à *Bèchèr* *بشر* je n'ai trouvé ce nom dans aucun des géographes orientaux que j'ai pu consulter. Au lieu de *بشر*, qui est la leçon des Mss. A. et R., on lit *بشير* *Bèchèr* ou *Bouchèr* ou *Bouchêr* dans celui de Sire Gore Ousely. Il est très-probable que le nom de *بشر* *Bèchèr* est le même que *البشر* *Albèchèr* ou *Albechre*, dont il est fait mention à la page 450 du *Cosmorama*, que j'ai pareillement traduite dans mon *Introduction*, ainsi que dans ma note 93. Dans ce cas les lettres *ا* *al* pourraient être considérées comme l'article arabe, quoique la rencontre de cet article doive paraître très-étrange dans le texte entièrement persan du *Délice des coeurs* ou *نزهة القلوب* de 'Hamd-oullah Q'azwîny. *Albèchèr* est cité dans ce traité de géographie comme une ville du *Kourdistân persan*.

(199) Dans les Mss. O. R. on lit *مزاح* la plaisanterie, la raillerie faciliée et dans le Msc. A. *مراح*, *qûi*, d'après Meninski, signifie *laetitiae et lubentiae status*, gâité, agrément.

(200) Par rapport à *Hamadîn* (ancienne *Ecbatane*) consultez Uylenbroek, *Iracaë persicaë descriptio*, p. 5, 49, 50, 57, 78, 79, 82 et 83 des textes arabes, et p. 6, 66, 67, 75, 95, 97, 100,

1) Il s'agit peut-être du château et du Liva ou Sandjâq de *Bèiâte* situés dans l'Irâlèt de Bag'dâd, à proximité du canton de *Djèngoula* ou *Djèngouleh* *جنگوله* et sur le bord d'une rivière qui sort d'une vallée, à l'extrémité de laquelle s'élève la montagne de *Djèngouleh*. (Voyez la p. 466 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*.)

101 de la version latine, le Djéhân-numa, p. 299 et 300; l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 405—406; les *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 266, 267, T. VIII, p. 397 et 404; les *Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 501; Macd. Kinneir, a *Geographical Memoir of the persian empire*, p. 125, 127; Dupré, *Voyage en Perse*, T. I, p. 259, 261, 262 et 265 etc.

Sur la ville de *Chouchetèr* ششتر ou *Tostèr* تستر vulgairement nommée شستر *Choustèr*, capitale du *Khouzistân*, voyez les pages 282 et 283 du *Cosmorama* de 'Hâdjy-Khalfah, que j'ai pareillement traduites dans mon *Introduction*, et Sir John Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 375—377: cf. *Recueil de Voyages et de Memoires* publié par la Société de géographie, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 320 à 323, 324—327, 333—337, ainsi que la note de la page 337 relative au mot persan *Pendj-ènguscht*. D'Herbelot, D'Anville, Vincent, Marnert et Mr. de Hammer soutiennent que *Tostèr* ou *Choustèr* répond à l'ancienne *Suzc*, tandis que Rennel, Ouseley, Barbié du Bocage, Kinneir et Hoeck sont d'avis que *Suze* est la même que la ville moderne de *Soûs* سوس, où se trouve encore un tombeau, que l'on dit être celui du prophète Daniel (*ibidem*, p. 337—339). Voyez encore, au sujet de la ville de *Tostèr*, Baq'ony. (*Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 431; Kinneir, a *Geographical Memoir*, p. 97.)

Le mot شادروان *Chadurván* (et non *Chadrévân*), comme je l'ai prouvé dans mon *Introduction*, n'est nullement un nom propre, comme l'avance Mr. de Hammer (*Recueil de Voyages et de Mémoires*, loc. cit., p. 334), mais un nom commun signifiant *jet d'eau*, comme on le voit dans le *Vocabulaire français-turk* de Mr. Rhaziz. Ce nom a été donné à la digue de *Choustèr*, parce qu'elle faisait jaillir ou monter l'eau vers la ville comme un *jet d'eau*<sup>1)</sup>.

(201) Dans le Msc. R. on lit خياری au lieu de جناری. L'auteur joue sur les mots جنار *platane* et خیار *concombre*, qui ne diffèrent entre eux que sous le rapport de la position des points dia-

1) Voyez la note 149 de la même *Introduction*.

critiques: il veut probablement dire par là que ces princes étaient tellement justes et équitables qu'ils n'hésitaient pas à sacrifier le fort ou l'homme puissant pour rendre justice au faible, c'est ce qu'il rend par les mots: «*Ils livraient au vent un platane pour un concombre*».

(202) Sur les trois princes Lors qui suivent, y compris Szimzâme-ou'ddîne, consultez le Baron d'Ohsson, *loc. cit.*, p. 171, 172, et Hammer, *loc. sup. laud.*, T. II, p. 37 et 38.

(203) Au sujet de la ville de *Khorrèm-abâd* (antique Corbiène) qui est considérée comme la capitale du *Loristân*, voyez la note 146 de mon *Introduction*. Cette ville est citée par Chèref-ou'ddîne comme la capitale des *Petits Lors*.

(204) Je pense qu'il faut lire *بدیشان* avec eux, puisqu'il s'agit de deux princes et non *بدو* (avec lui, Houçâm-ou'ddîne), qui est la leçon de tous les exemplaires du Chèref-nâmeh.

(205) Hammer, *loc. suprâ laudato*, T. II, p. 38, appelle ce prince *Iseddin Mahmud*, et le Baron d'Ohsson, T. IV, p. 171, dit que Gazan donna la principauté du Petit Lour à *Mass'oud*.

(206) *Soulthân Oeuldjaïtou* (sultan fortuné) est le titre que prit, le jour de son avènement au trône de Perse, c'est-à-dire le 21 juillet 1304, le successeur de *G'azân-khân*. Il était connu auparavant sous le nom de *Mouhammed Khèrbèndeh* (le muletier), qui fut changé plus tard en *Khoda-bèndeh* (serviteur de Dieu). Son autre titre honorifique était *G'âitâz-ou'ddîne* (Protecteur de la Religion). Il mourut des suites d'une indigestion, dans sa 36<sup>e</sup> année, le 30 du mois de Ramazân 716 ou 16 décembre 1316. (Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. IV, p. 480, 486; Hammer-Purgstall, *Geschichte der Ilchane*, T. II, p. 180, 241.) Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences possède 7 monnaies aussi rares que remarquables de ce souverain Holagouïde. (*Ch. M. Fraehnii Recensio*, p. 180—181, et Suppl., p. 640—642.)

(206<sup>a</sup>) Je présume que les mots *و خمسائه* sont une faute de copiste et qu'ils doivent être remplacés, comme ils le sont dans

le texte imprimé par les soins de Mr. l'Académicien Véliaminof-Zernof, par *خمسائة و خمسين* 750 (au lieu de 705); car Daülèt-Khatoune succéda à son époux en 716, et son frère régna 14 ans, ce qui fait déjà un total de 730 ans. En supposant ensuite que Daülèt-Khatoune et Choudjâ'-ou'ddîne Ma'hmoûde aient gouverné le Loristân pendant 20 ans, on arrivera au chiffre 750 = 1449 de J. C., et non au millésime 705, qui est la leçon de tous les manuscrits que j'ai eus entre les mains, mais qui est évidemment une erreur du copiste, qui a lu ٧٠٥ au lieu de ٧٠٠ en transposant le chiffre ٥ (5) après le zéro.

(207) Sur *Buroudjirde* *برورد* voyez la note 102 ci-dessus, ainsi que les *Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 473, où il faut lire *برورد* *Buroudjirde* au lieu de *بردرج* *Berddjerd* (*Bardgiard*).

(208) D'après les Tables géographiques d'Abou'lféda, qui, à cet égard, cite les *Homonymes géographiques* *مشترك* d'*Iaq'oute* (Msc. 595 de l'Acad. fol° 82), le nom de la ville d'*Endukân* doit s'écrire

*انْدُكَّان* (*Endukân* ou *Endugân*): c'est une ville du territoire de *Ferg'ânah* située à l'est de *Mèrg'inân* sur la route et à deux journées de *Kâcheq'ar*. La rivière qui la baigne vient du sud: elle passe par la ville, et se jette dans celle d'*Aüche* *لوش*. D'après *Abou'lféda* et *Hâdji-Khalfah* (*Djêhân-numa*, p. 356) *Endukân* ou *Endudjân* fait partie du territoire de *Ferg'ânah*, qui dépend de la *Transoxane* (*Ma-wéra'mahr*), et qui est située, d'après ce dernier ouvrage, par 102° 30' de longitude et 41° 30' de latitude.

(209) *Soulthânïeh*, suivant le *Cosmorama*, p. 293, est une ville située par 86° de longitude et 39° de latitude. Elle dépendait jadis de *Q'azwîne*; mais elle fut regardée plus tard comme la capitale de l'Irân et comme un *toumân* particulier, dans lequel on enclava dix villes. *Abou'lféda* cite *Soulthânïeh* au nombre des villes de l'*Azerbeïdjân*; mais *Hâdji-Khalfah* *Q'azwîny*, dans son *Délassement des coeurs* *نزوة القلوب*, la comprend dans la province du *Djébel* ou *Irâq* persique, et *Hâdji-Khalfah* a suivi son opinion. Le château (*حصار* la forteresse) de *Soulthânïeh*, dit cet auteur

persan, a été fondé, dans le principe, par Arg'oune-khân, fils d'Abaq'a, et terminé par son fils *Oeuldjaïtou* soulthân, sous le nom duquel la ville est devenue célèbre, et dont le tombeau s'y trouve. Elle se nommait auparavant *Qong'or olang* قَنْغَرُ الْاَلانِك. D'Ohsson et Hammer nous en font la description dans leur *Histoire des Mongols*. Voyez le premier dans son T. IV, p. 485—487, et le second dans son T. II, p. 185—186.

Le monument de Mou'hammed Khoudabèndeh (*Oeuldjaïtou-Soulthân*) est presque entièrement détruit par suite des tremblements de terre et des guerres qui ont ravagé cette ville. *Soulthânïeh*, sous les monarques *Q'adjars*, est la résidence d'été du châh, qui y possède un palais ou château de plaisance nommé *Q'oulléh-i-Frènguy* (Tour européenne ou franke), parce qu'il est bâti dans le goût européen. Morier en décrit les peintures, ainsi que les ruines du mausolée d'*Oeuldjaïtou*. Fat'h-'Aly-Châh a fondé, près de l'ancienne *Soulthânïeh*, une nouvelle ville qu'il a nommée *Soulthân-abâd* سلطان آباد (*Résidence du Sulthan*), dont la citadelle ارک (*Arx*) était terminée lors de l'arrivée en Perse de l'ambassade du général Yermolof, à qui le châh donna, dans ce château de plaisance de *Soulthânïeh*, une audience solennelle dessinée par Mr. de Kotzebue dans son *Voyage* intitulé *Kotzebue's Reise*, p. 157 et sqq. On donne, dans l'empire othoman, le nom de جزیه دار *Djizïeh-dâr* aux percepteurs de la capitation et celui de محصل *Mou'haszil* aux receveurs généraux des impôts d'une province entière ayant le rang de *Sandjuq-beylik* ou de *Pachaliq*. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 510.)

(210) J'ai indiqué, dans la note 200 ci-dessus, les ouvrages qui nous fournissent des détails sur *Hamadân* (l'ancienne Ecbatane). Quant à *Iszphahân* (ancienne *Aspadana*) voyez Uylenbroek, *Irucae persicae descriptio*, p. 5, 22—25, 59, 63, 79 des textes arabes, et p. 6, 28—31, 78, 82 et 97 de la version latine; Abou'lféda (Msc. du Musée asiatique N° 595 fol° 66) le *Djéhân-*

*numa*, p. 289—291; Baq'ouy, *Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 469; *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 281—285; Macd. Kinneir, *Geographical Memoir*, p. 111—113; Dupré, *Voyage en Perse*, T. I, p. 289—290, T. II, p. 119 et sqq., 122, 152, 153, 160, 161, 333; Morier's *First Journey*, p. 163, 170; *Second Journey*, p. 129—141; Johnson, chap. XIII; *Voyages de Chardin*, Amsterdam, 1711, VIII, p. 11, 12. On trouvera la description de *Djerbadéjân* dans la note 143 ci-dessus, ainsi que dans les *Notices et extraits des manuscrits du Roi*, T. II, p. 478.

(211) 'Hâdjy-Khalfah, dans son *Djéhân-numa*, p. 288, donne à ce prince Petit-Lor le nom de *Augouze*, *أوغوز*, avec un point diacritique sur la finale *ز*, au lieu d'*Ojôâr* (voyez ma note 166 ci-dessus).

(212) Suivant l'*Histoire de Perse* par le général Malcolm, T. II, p. 278, le châh Thahmasp ne marcha contre 'Obeïd-oullah-khân qu'en 941 = 1534 de J. C.

D'après l'*Épilogue* ou *خاتمة* de l'*Histoire des Kourdes* de Chèref-ou'ddîne Bidlicy, ce souverain partit à la hâte en 939 de l'hégire (A. D. 1532) pour aller repousser les Ouzbeks, qui avaient envahi le Khorâçân. En 941 il se vit attaqué par le sulthan othoman Soulcïmân-khân, et forcé de revenir dans l'Adzèrbeïdjân.

(213) Le *Djéhân-numa* nous fournit, à la page 296, les notions suivantes sur cet ancien et fameux repaire des *Ismâ'iliens* ou *'Hachechâchine* (*Assassins*):

«*Roûdbâr* *رودبار* est le nom d'une contrée (de l'Iraq' persique ou *Djébel*) située à 60 pharasanges nord de Q'azwîne et traversée par la rivière de *Zendchroûd*. Il s'y trouve une cinquantaine de châteaux forts, dont le plus considérable était celui d'*Al-Moûte* *الموت*, qui, pendant 170 ans, fut le chef-lieu des *Ismâ'iliens*. Il est situé par 84° 30' de longitude et 36° 30' de latitude, et a été fondé en 246 = 860 par le *Missionnaire* *داعي إلى الحق* (qui appelle à la vérité) 'Haçane, fils de Zeïd-Bâq'èry; et 'Haçane (fils de Szabbâ'li) s'en rendit maître en 483 = 1090 de J. C. On

l'appelait jadis الموت *Alouh-almoute* c'est-à-dire *Aire d'aigle*. Il fut rasé en 654 (A. D. 1256) par ordre de Houlagou-khân. Les habitants de cette contrée de Roubâr sont, pour la plupart, des *Bâthinien*s, qui, d'après les rôles, payent au fisc 8000 dinârs d'impôts».

Le lieu, où se trouvent le fort d'*Al-Moûte* et ses alentours, se nomme طالقان *Thâléqân* au dire d'Abou'lféda. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 332.)

Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. VIII, p. 289) cite plusieurs villes dépendantes du *Q'ouhstân* قوهستان comme des possessions des Isma'ïliens. Cette province, bornée à l'est par le Khoracân, était, dit-il, le *Priorat* oriental de l'*ordre homicide* des *Assassins* (Hachechâchine), de même que les montagnes de la Syrie en étaient le *Priorat* occidental; et les forces centrales de l'ordre avaient choisi pour siège de leur domination le district de *Roûd-bâr*, qui forme la partie septentrionale du pays montueux de l'*Irâq* 'Adjémy. (*Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 289 et 290; *Geschichte der Assassinen*, Stuttgart, 1818; *Notices et extraits des manuscrits*, T. II, p. 471 et p. 485, sub voce *Roubâr*; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 57 et 617.)

(214) Ce fort de جنكوله *Djèngouleh* est probablement le même que celui de جنكوله *Djèngouleh*, dont il est fait mention à la page 466 du *Djêhân-numa*, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction géographique et ethnographique*. (Cf. la note 198 ci-dessus sur le nom de *Bèâte*.)

(215) Au lieu du mot باسترعاى, qui est la leçon des divers exemplaires du *Cheref-nâmeh*, j'ai lu بادعاى آنکه, comme le propose avec raison Monsieur C. Defrémery. (*Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. XVI, p. 458.)

(216) Littéralement: «La poussière du doute fut essuyée (enlevée) de la tablette de leur esprit».

(217) Au sujet de la ville de *Q'azwîne*, qui a été, à une cer-



taine époque, la capitale de la Perse, je renverrai le lecteur aux ouvrages suivants : Abou'lféda, *Tables géographiques*, Msc. du Musée asiatique, N° 595, fol° 65 ; Djéhân-numa, p. 293—295 ; Uylenbroek, *Iracaë persicac descriptio*, textes arabes, p. 6—7, 45—46, 58, 72—73, 79, 81 et 83 ; version latine, p. 8, 60—61, 76, 90, 97, 99—100 et 102 ; *Notices et extraits des manuscrits du Roi*, Baq'ouy, T. II, p. 494 ; *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 270—272 ; Macd. Kinneir, a *Geographical Memoir*, p. 121 ; Morier's *First Journey*, p. 253—254 ; *Second Journey*, p. 203 et sqq. ; Dupré, *Voyage en Perse*, T. II, p. 198—202 ; Mannert, V. 2, p. 152 ; Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 282. Ce dernier ouvrage nous apprend que cette ville était la résidence royale du châh Thahmasp, dont il est ici question.

(218) Voyez, par rapport à *Khorrêm-abâd*, la note 203 ci-dessus.

(219) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan : دو منزل را یکی میکرد و میرفت « De deux postes il en faisait une seule, et marchait » ; ce qui forme un hémistiche, dont la mesure appelée *lyrique* ou *épitritique* se compose des trois pieds suivants مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن | --- | --- | --- |.

(220) Au lieu des mots بدر غيرت کشيم, qui sont la leçon des Mss. A. et O. et du texte imprimé à St.-Pétersbourg en 1860, je préférerais lire بدر از عبرت کشيم que l'on trouve dans le Msc. R.

(221) Le verbe de cette phrase, dont la construction est très-irrégulière, est probablement روانه شد *partit* etc., qui se trouve six lignes plus bas.

(222) Relativement à *Choustèr* voyez la note 200 ci-dessus. Quant à *Diz-phoul* ou *Diz-i-phoul* (Diospolis?), consultez la page 284 du *Cosmorama*, dont j'ai donné la traduction dans mon *Introduction géographique*. Je joindrai encore ici des extraits des divers géographes orientaux et européens qui ont parlé de cette ville et que j'ai pu consulter :

*Diz-phoul*, suivant les *Wiener Jahrbücher*, T. VIII, p. 371,

a tiré son nom de celui du pont que l'on appelle *Abdis* au dire de Mr. de Hammer. Je pense que cette orthographe est erronée, car il est dit dans le *Djéhân-numa*, p. 284: پل آبدیسک دیرلردی «On l'appelait pont d'*Abidieck* et non پل آبدیس *Pont d'Abdis*». Je présume que le nom de دز فول est la forme arabisée de دز پول *Diz-i-poul* (château du pont). Ce n'est donc pas de la rivière même, mais de son pont پول ou پل (*poul* ou *pol*) que cette ville aurait tiré le nom qu'elle porte, puisqu'elle est située sur le bord oriental de l'*Abi-Zâl* et non sur celui d'une rivière nommée دز *Dize*. دز پل *Dizpol* me paraît être la forme *persane* du nom grec *Diospolis*, qui pourrait avoir été l'ancienne dénomination de cette place.

*Dizphoul*, que, d'après l'article du *Délice des cocurs* نزهة ألقلوب de 'Hamd-oullah Q'azwîny (Msc. Roumiäntzof, fol° 142) on a nommé اندیشک *Ändichek* (*sic*) (au lieu de آبدیسک *Äbidieck*), fait partie du 3<sup>e</sup> climat et se trouve par 84° (je lis فن au lieu de مر 44°) et 5' (ع) de longitude à partir des Iles Fortunées et 31° 0' (ش) de latitude à compter de l'équateur. Cette ville a été fondée par Ardechir, fils de Bâbek (?), sur les deux bords de la rivière de *Djindi-Sabour*, sur laquelle on a construit un pont qui a 42 arches (جشمة) et 520 pas de long sur 15 *guez* de largeur: on l'appelle پل اندیشک *Poul-i-Ändichek*, et l'on a donné son nom à la ville. (Cf. *Recueil de Voyages et de Mémoires*, T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 341.)

On compte, suivant Dupré (*Voyage en Perse*, T. I, p. 267), sept journées de marche de *Despoul* à *Bassora*, et les caravanes se rendent en 15 jours de *Hamadân* à *Despoul*. La ville de *Dez-phoul*, dit Macd. Kimmeir (a *Geographical Memoir*, p. 99), située à 28 milles anglais, ouest de *Chouster* (*Shuster*), est à-peu-près aussi peuplée que cette dernière, et se trouve dans une belle et vaste prairie sur le bord oriental de l'*Abzâl*.

(223) Le substantif pluriel arabe جهات *djihât*, que Mr. Reinaud

(*Extraits des historiens arabes relatifs aux croisades*, p. 88) a rendu par *terres et fermes*, et que j'ai traduit par *fermages*, ne figure pas avec cette acception dans les Dictionnaires. Mouradgea d'Ohsson (*Tableau générale de l'empire othoman*, T. II, p. 544) nous apprend que l'on appelle *جهت Djiheth* (au singulier) ou *Wézâf وظایف pensions*, toute disposition faite, soit à titre de pension, soit à titre d'aumône, en faveur de qui que ce soit. Ce mot me paraît répondre à notre expression française: «Substances, pension viagère».

Au lieu de *جهات Djihât* Chèref-ou'ddîne écrit encore *وجوه Voudjoûh*, qui est le pluriel de *وجه* (moyen), dérivant de la même racine que *جهت*. Daïlèt-châh, dans son *Mémorial des poètes* تذکرة *آلشعراء* a fait usage du pluriel arabe *وجوه*, dans le même sens que *جهات*, au chapitre qui traite de la biographie du célèbre poète persan *Moudjîr-ou'ddîne Bèlèqâny*, où il dit: *بجهت تحصیل وجوه* «pour y percevoir les *impôts* ou *redevances* (en terme de finances *les voies et moyens*)». Notre historien kurde dit également: *سلطان علی بیك بجهة اخذ مال و جهات اصفهان مأمور گشته چون مبلغ سولتھان 'Aly-big* «Soulthân 'Aly-big fut chargé de toucher le montant des *impôts et fermages* d'Isz-phahân. Lorsqu'il eut perçu la somme de cent toumâns à compte sur les *redevances* qu'il avait eu mission de recevoir etc.» (Cf. *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes* publiée à St.-Pétersbourg en 1829 par le professeur Charmoy, p. 46.)

'Houceïn Wá'iz Kâchify, dans son élégante paraphrase persane des Fables de Bidpaï intitulée *انوار سہیلی Anwâr-i-Souheily* (*Lumières de Souheïl* ou de *Canope*) paraît avoir employé le pluriel arabe *جهات* dans le même sens, car il y est dit (Édit. de Calcutta, fol° 25 V°): *برادر مہتر از سر قوت و شوکت غلبہ کردہ تمامی: جهات بتصرف خویش گرفت* «Le frère aîné, l'ayant emporté (sur son cadet) en force et en puissance, prit possession de tous les revenus (toutes les ressources) du royaume».

(224) *Mouchá'cha'* مشعشع (mixte) étant le nom d'une famille princière *Alide*, sur laquelle nous avons jusqu'ici recueilli peu de documents, je pense qu'il ne sera pas superflu de joindre ici les notions que nous fournit, sur son compte, l'érudit 'Hádjy-Khalfah dans son *Djéhân-numa*, p. 288:

### Dynastie du Khouzistân nommée Mouchá'cha' (Mixte).

Le Sèide Mou'hammed, fils du Sèide Falláh de Bag'dád, un des descendants de *Mouça Kázime* كاظم, était un disciple du cheïkh 'Ahmed bèn Fehd. Celui-ci possédait un livre qui traitait des sciences *occidentales* (غريبه peut-être غريبه extraordinaires, surnaturelles); et comme cet ouvrage était pernicieux مختصر, il avait recommandé, par son testament, à un de ses serviteurs de le jeter dans l'Euphrate. Le Sèide Mou'hammed étant parvenu à se le procurer, attira à lui, au moyen de ces choses *occidentales* (امور غريبه peut-être غريبه choses extraordinaires ou surnaturelles<sup>1</sup>); des Arabes aussi ignorants que grossiers اجلاني, dont il fit ses disciples. Ce ramassis s'accrut successivement, et la foule afflua vers eux باشارينه خلق اوشدى. Ils se plongeait un glaive nu dans le ventre (يالك قليجى قاريلرينه طوتارلار ?) et se pliaient en deux يكيلوردى. Il (le Sèide) acquit de jour en jour plus de célébrité, et commença à jouer un rôle ظهور ايلدى. Il se rendit maître de tout le Khouzistân; et, après lui, son frère 'Aly, ayant pris les rênes du gouvernement, ravagea l'Iraq arabe (vers la fin du 9<sup>e</sup> siècle de l'hégire). Il prétendit que l'âme de 'Aly, fils d'Abou Thaleb, avait passé dans son corps, et ses sectateurs conservèrent cette croyance. Il fut enfin tué aux environs de la montagne de *Kièl-*

1) Il serait possible qu'au lieu des mots علوم غريبه sciences occidentales (européennes?) ou bien علوم غريبه sciences étranges ou extraordinaires et امور غريبه choses occidentales ou امور غريبه choses étranges ou extraordinaires, il fallût lire علوم غيبه sciences occultes ou mystérieuses ou surnaturelles et امور غيبه choses occultes ou mystiques. F. B. C.

*weïh* (كيلويه ou *Kilouïeh* à l'Est de *Q'arq'oub* (فارقوب), et son frère le Seïd *Mou'hsinc* le remplaça. De son temps les affaires de l'État devinrent très-florissantes, et ses sectaires le regardèrent comme un dieu الوهيت اعتقاد اندليل. Ils subvertirent فالديروب les dogmes fondamentaux (اركان les piliers) de l'islamisme et suivirent la voie de l'hérésie زندقه. Après lui, ses frères, le Seïde *Äïoûb* et le Seïde 'Aly furent investis du gouvernement, et le châh *Isma'ïl*, après leur avoir enlevé le *Khouzistân*, lorsqu'il marcha sur *Bag'dâd*, les fit périr l'un et l'autre en 914 = 1508. Le Seïde *Fellâ'h*, fils de *Mou'hsinc*, fut investi du pouvoir, et eut pour successeur son fils le Seïde *Bèdrân*, qui se soumit au châh; mais son fils *Seddjâd*, qui devint prince (والي *Wâly*) après son père, refusa de nouveau de reconnaître la suzeraineté du châh كبروا اعراض ايلدى.

Suivant l'*Histoire de l'empire othoman*, par Mr. de Hammer, T. IV, p. 179, cette famille de Seïdes possédait le territoire de *Dizfoûl* situé sur la route qui conduit de *Bag'dâd* en Perse. Après la mort du Seïde 'Aly, l'aîné de ses frères, le Seïd *Éliâs* fut expulsé par son cadet le Seïde *Sounbour*. Le premier implora le secours de *Tchéghâlézâdeh* (*Dschig'alisade*), qui lui demanda son fils en otage, et qui, après l'avoir excité (aigri) encore davantage contre son frère, profita de cette circonstance pour faire la conquête de *Dizfoûl* et des châteaux forts de *Dérîtèng*, *Pilour* (?) *Nâuver* (peut-être *Naour* [?]), ainsi que de la ville de *Nèhâwènde* et de *Sour'khhîd* (le saule rouge) situé dans le voisinage.

NB. Il faut peut-être lire هلور *Héloûr* au lieu de پلور *Piloûr*.

(225) Au lieu de منقص کرانیدنند, «ils abrégèrent les jours etc.», qui est la leçon de la plupart des manuscrits du *Chèref-nâmeh* et du texte persan publié à St.-Pétersbourg, le Msc. R. porte منقص کردانیدنند «ils troublèrent l'existence». Cette dernière leçon me paraît préférable à l'autre.

(226) Le général *Malcolm*, dans son *Histoire de Perse*, T. II p. 287, donne à cette tribu le nom de *Oostajaloo* (*Oustèdjèlou*). C'est au chef de cette tribu (probablement le même *Houccème-beg*

dont il est ici question) que châh Thahmasp avait confié son fils 'Haïdèr-Mirza, qui était son favori.

Après la mort violente du châh Thahmasp et de 'Haïder-Mirza, le même 'Houceïne-beg, oncle des deux princes Mouszthafa et Imâm-q'ouly, nés du châh Thahmasp et d'une mère géorgienne, les enleva tous deux du 'harrème et s'enfuit avec eux et quelques cavaliers à Q'oume et à Kachân, pour y placer un de ses deux neveux sur le trône. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 56.)

(227) La racine جَمَّ est définie de la manière suivante dans le *Q'amoûs* (Édit. de Scutari, T. III, p. 419): «Les mots جَمَّ et جام Djémâm, dont le dernier s'écrit avec les mêmes voyelles que سَحَاب SÉ'hâb, s'emploient pour dire qu'un cheval fatigué se repose en n'étant pas monté *در سنه معنا ديكلنمك*. On dit, par conséquent en arabe جَمَّ الغرس جَمًّا وِجَامًا, lors qu'on laisse reposer un cheval sans le monter, et lorsqu'il se remet de ses fatigues».

(228) Le mot *Khèrwâr*, qui signifie proprement la charge d'un âne (ou d'un mulet), est le nom d'un poids généralement adopté pour le royaume de Perse, et qui vaut 100 mèn du *Divân*, ou 50 mèn *royaux*, ou bien 25 mèn de *Reï*, c'est-à-dire 8 quintaux de France. Les impôts ou prestations en nature sont livrés en *Kherwârs de Tébriç* ou du *Divân* qui valent 100 mèn de 8 'Abbâcy chacun.

Le *Toumân* d'or d'Ispahân (c'est-à-dire de l'Iraq) vaut 7 Rittles et  $17\frac{3}{10}$  *Châhy* de Perse ou 9615 *Dinârs*, c'est-à-dire à-peu-près F. 19,25 de France. Six cents *Toumâns* feront donc 11,538 francs de notre monnaie. (Dupré, *Voyage en Perse*, T. II, p. 473, 481, 480 et 482.)

*Mendèly* مندلی (Mendali), dit Macd. Kinneir (a *Geographical Mémoir*, p. 302, 303) est à-peu-près de la même grandeur que *Soulèimâniéh-i-Chehrzouïr*; à quatre pharasanges de cette ville, du

côté de Bag'dâd, se trouve une source de naphte. Cette ville est située sur une des routes qui conduisent à Kermânchâh; mais elle est tellement infestée par les brigands que les caravanes préfèrent l'autre. C'est à peu de distance de là que le capitaine Grant et Mr. Fotheringham furent massacrés par Kalb-'Aly-khân, chef de la bande qui les attaqua. Celui-ci, qui commandait les *Fily* (Filli), une des plus anciennes et des plus puissantes tribus de la Perse (qui habite le district de Khorrêm-abâd dans le Louristân), ayant, par ses fréquentes déprédations, encouru la disgrâce de son souverain, reçut l'ordre de paraître à la cour; mais, redoutant le sort qui l'attendait, il s'enfuit avec ses partisans les plus déterminés sur le territoire turk, où il continua, en dépit du châh de Perse et du pacha de Bag'dâd, de dévaliser tous les voyageurs qui tombaient entre ses mains.

*Mëndély*, dit Mr. Rousseau (Pachalik de Bag'dâd, p. 81), est gouverné par un *Zâbith*; son territoire est fertile en grains, en fruits, en coton, en tabac, et produit de beau bois de bouleau, dont les Turks emploient souvent les branches les plus droites pour en faire des tuyaux de pipes.

*Meadelli* (lisez *Mendelli*) est, suivant Hassel, *Vollständige und neueste Erdbeschreibung des Osmanischen Reiches*, p. 281, une ville située au nord-est de Bag'dâd sur la frontière de l'Irân.

Il est à présumer que le mot *بادرانی* *Bâdrâny* est une faute de copiste et qu'il faut remplacer ce nom par celui de *بدرایی* *Bêdrâyi*, sur laquelle Macd. Kinneir (*loc. sup. laud.* p. 303) nous fournit les renseignements suivants:

«A treize lieues de *Mëndeli* et à quatre lieues du pied des montagnes se trouve *Bêdraï* (Bedri), ville frontière de l'empire othoman, dans ces parages. Elle n'est pas aussi vaste que *Mëndeli*; mais elle est entourée de même d'un grand nombre de beaux jardins. Les environs de *Bêdraï* sont humides, marécageux et entrecoupés d'étangs, où se jettent les torrents, qui, au printemps, se précipitent des montagnes».

*Bedri* (lisez *Bèdraï*), d'après Hassel (loc. cit. p. 281), est une ville frontière de l'Irân située sur un affluent de la *Diala*, au milieu d'une contrée marécageuse et de nombreux étangs.

Voyez encore, au sujet de *Bèdraï*, la page 466 du *Cosmorama*, dont la traduction se trouve dans notre *Introduction ethnographique et géographique*. Il se pourrait aussi qu'au lieu de *بادرانی* *Bâdrány*, il fallût lire *بازی رانی* *Bâzy-rány*, qui est le nom d'un château fort de la principauté de 'Amâdîah (*Djêhân-numa*, loc. cit. p. 467). Je pense cependant que l'auteur a voulu parler de *بدرای* *Bèdraï* sur les frontières de la Perse et à peu de distance de Mèndély. Consultez, au sujet de ces deux villes, Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. XIII, p. 231).

Quant à *ترساق* *Tersâq*, je n'ai trouvé aucun renseignement sur cette localité dans les divers auteurs que j'ai été à portée de consulter. Je ferai cependant observer que le géographe *Iaq'oute* fait mention dans son *معجم* ou *Dictionnaire géographique* d'un lieu nommé *برسوق* *Barsouq*, et dit à son sujet: *برسوق قرية في طريق خراسان من سواد بغداد بالجانب الشرقي* «*Barsouq* est un village du territoire de Bag'dâd, situé sur le chemin du canton de Kho-raçân, du côté de l'est».

*Djêcân* *جسان*, d'après le *Cosmorama*, p. 465, est une justice municipale de la dernière classe (*پست پایه*) et une ville frontière de la Perse, située entre *Djêvâzir* et *Dèr-i-tèng*. Les villages qui en dépendent font partie (sont de ceux?) de la Perse. La rivière d'*Afitâb*, qui vient de la montagne de *کیلان* *Guilân* (*Kilân* ou *Keûlân*) derrière les monts de 'Hîra (? *حیره طاغتری*), probablement *حیره طاغتری* les monts 'Hamrah) vient baigner le pied de ce château, qui se trouve entre celui de *Bèdra* ou *Bèdreh* *بدره* et *Moçouly Khâny*. *Bèdra* ou *Bèdreh* jouit également des eaux de cette rivière.

(229) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: «demanda sa fille». Je présume qu'il s'agit de celle de Mou'hammed, et j'ai



traduit ce passage en conséquence: ce qui est dit plus loin, à l'article de *Châh-werdy*, prouve l'exactitude de cette conjecture.

(230) Le sens textuel de ces mots est: «il frappa à la porte de la paix et de la réconciliation».

(231) Je présume qu'au lieu de *Sémēūreh* سيميره avec un *س* pour initiale, il faut lire *Szaimérch* صيمره avec un *ص* et en transposant la lettre *ي* (î) avant le *م* (*M*), à moins qu'il ne s'agisse de *Samerra* (ancienne *Serra-mane-raa*), qui se trouve dans le Paçhalik de Bag'dâd. (Rousseau, *Description de ce pachalik*, p. 83.) Comme la ville de *Szaimérch* صيمره est très-peu connue, je joindrai ici des extraits de divers géographes orientaux qui l'ont décrite, en commençant par ceux qui ont été insérés par Mr. Uylenbroek dans son *Iracaë persicaë descriptio*, textes arabes, p. 5, 6, 14, 55, 70; version latine, p. 5, 7, 18, 73 et 88.

*Szaimérch* صيمره et *Sirwân* السيروان sont deux petites villes; mais la plupart de leurs maisons sont bâties en plâtre et en pierres comme celles de Maüszul. On y récolte beaucoup de fruits, des noix et d'autres fruits nommés *Destènbouïch* (semblables à de petites pastèques) ainsi que d'autres qualités des pays froids et des régions chaudes. On y trouve des eaux vives, des arbres et des champs ensemencés. L'eau y coule dans les maisons et dans les rues. On compte quatre journées de chemin de Deïnèwèr à *Szaimérch* et quatre de Deïnèwèr à *Sirwân* ou *Sirèwân*, qui est à une journée de distance de *Szaimérch*.

*Szaimérch*, qui s'écrit صيميره est une ville qui fait partie des cantons du *Djébel* (Irâq) du côté du Khouzistân. On l'appelle encore مهر جان قدي *Mîhr-i-djân q'adaf*.

*Szaimarah*, dit Abou'lféda, est située, suivant le *Q'anoân*, par 71° 50' de longitude et 34° 40' de latitude. Le nom de cette ville, qui fait partie de la province de *Djébel* dans le IV<sup>e</sup> climat, s'écrit صيميره suivant le مشترك ou *Dictionnaire des homonymes géographiques*. *Szaimérch*, dit Ibn 'Hauq'âl, est une riante petite

ville, où l'eau coule dans les maisons et les rues. Suivant l'ouvrage d'*A'hmed-el-Kâtib*, c'est une ville située dans une vaste province arrosée par des sources et des rivières, à deux journées de distance de *Sirwân* ou *Siréwân*. *Szäiméreh* est une ville située entre la province de *Djébel* et celle du *Khouzistân*, dans le (canton nommé) *Mihri-djân Q'adf*. *Szäiméreh*, d'après le *Djéhân-numa*, p. 299, était jadis une petite ville située dans les montagnes: c'était le seul lieu qui produisit des dattes. Cette ville est aujourd'hui en ruines. Au lieu de *Szäiméreh* ou *Szäimara* صيمره, Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 269) écrit صيمره *Szamaïra*, en transposant la lettre ز (z).

(232) La tribu *Châmlou*, dont le nom signifie *syrienne* est, suivant le général Malcolm, une des tribus *turkes* que Timour (Tamerlan) emmena prisonnières en Perse, lorsqu'il vainquit *Bâézide* (Bajazet). Elle est comprise dans le nombre des *sept* qui furent les instruments des succès et de la gloire du châh *Ismâ'il I*, et qui reçurent le nom de *Q'izilbâche* (Tête Rouge), parce qu'elles portaient un bonnet de cette couleur. 'Aly-q'ouly-khân, chef de la tribu *Châmlou*, fut le mentor du châh 'Abbâs II à l'époque où ce souverain était encore en bas âge. (Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 276, 270, 290 et 300.) Il fut mis à mort par les *Uzbegs*, lorsqu'ils se rendirent maîtres de la ville de Hérât en 994 (A. D. 1586), après un siège de neuf mois (*Ibidem*, p. 302).

D'après l'*Épilogue* خاتمه du Chèref-nâmeh, 'Aly-q'ouly-khân était gouverneur حاكم de la place frontière de Hérât, lorsqu'en 995 de l'hégire ou 1587 de J. C., le souverain *Uzbeg* 'Abd-allah-khân envahit le *Khoraçân* à la tête d'environ cent mille hommes de cavalerie.

(233) Voyez la note qui précède.

(234) Après la conquête de *Néhawènde* par le fils de Cicala (*Tchiq'ala-Zâdeh*), généralissime des troupes othomanes et gouverneur général de Bag'dâd, *Châh-werdy-khân*, gouverneur ou prince du *Loristân* et *Chamoûd Q'ormaz-khân*, gouverneur de

Hamadân, s'étant ligués et ayant réuni leurs forces, tinrent tête au vainqueur. Ils furent battus, et le dernier fut fait prisonnier. Son allié, qui ne se sauva qu'avec huit cavaliers, vint ensuite, de son propre gré, se soumettre, lui et son pays, à la domination othomane. Cet évènement date de l'année 995 de l'hégire ou 1587 de J. C. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 179.)

(235) Les principaux ouvrages orientaux ou traduits d'écrivains orientaux qui peuvent nous fournir des documents sur les diverses branches de la célèbre dynastie des *Āioubides* sont: 1° Bèha-u'ddîni *Vita et res gestae sultani al-Matichi al-Nasiri Saladini* etc. nec non *Excerpta* ex historiâ universali Abulfedae; edidit ac latinè vertit Albertus Schultens, Lugd. Batavorum, 1732; 2° les *Annales Moslemici* traduites par Reiske de l'arabe d'*Abou'l-féda*, un des princes les plus illustres de la maison des *Āioubides*, T. III et sqq.; 3° l'ouvrage historique de *Djènnâby* intitulé *تحفة الأريب وهدية الأريب* *Présent du littérateur et Cadeau de l'homme de génie*, dont il a été fait mention dans la note 89 ci-dessus; 4° *تاريخ مختصر الدول* *Abulfaragii Historia compendiosa dynastiarum* edid. Pocockius, Oxoniae, 1863; 5° la Grande *Histoire universelle*, T. XVI, p. 489—692; 6° les *Extraits historiques relatifs au temps des croisades*, publiés par Mr. de Hammer dans les *Mines de l'Orient*, T. III, p. 73 et sqq.; 7° *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades* publiés par Mr. Reinaud, Paris 1829; 8° l'*Histoire des croisades* par Wilken, ainsi que tous les auteurs orientaux cités par Mr. Reinaud dans ses observations préliminaires.

Il existe un grand nombre de monnaies des princes de cette maison des *Āioubides* au Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences de St.-Pétersbourg, dont l'érudit et regrettable conservateur, Mr. l'Académicien Fraehn, nous a donné la description dans sa *Recensio numorum Muhammedanorum*, T. I, p. 169—170 et 625—628.

Sur les onze branches de la dynastie des *Āioubides*, qui ont régné au Caire, à Damas, à Haleb, à Hama, à Himsz (Émesse), à Karak (Krak), à Ba'albek, à Hiszn-Keif, à Mèïafàréq'in, à Akhlâth et dans l'Émène, consultez encore Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 73, 74, 75, 133, 156, 167—171, 168, 169, 168—170, 182, 185, 186, 187, 189, 192, 193, 197, 199, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 249, 257, 290, 310, T. II, p. 10, et le Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 11, 18, 35—42, 43, 46, 47, 85, 86, 91, 92, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294—306, 307—313, 315, 316, 317, 318—320, 322, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 335, 336, 340—341, 344, 348—352, 354—357, 360, 361, 395.

Sur le célèbre géographe et historien Abon'lféda, fils d'Afzal (Afzal), prince de Hamah, consultez Abu'lfedae *Annales Muslemici*, T. V, p. 357, et Hammer, *loc. sup. cit.*, T. I, p. 93, 198, T. II, p. 285—288, 306.

(236) L'auteur joue sur le mot مصر *Miszr*, qui signifie, en même temps une  *cité*  ou grande ville, une contrée toute entière et spécialement l'*Égypte*. Tout cet amphigouri signifie, en peu de mots, que les historiens et les biographes les plus distingués ont débuté dans les notions qu'ils nous ont transmises sur les *Āioubides*, en rapportant que etc.

(237) Au sujet de l'origine de la dynastie des *Āioubides*, consultez Abon'lféda, *Annales Moslemici*, T. III, p. 616—619 et 760, et Abou'l-Faradj, *Historia compendiosa dynustiarum*, p. 400—402 du texte arabe et 263—264 de la version latine, ainsi que l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 494—496.

(238) Au lieu de اكراد روندك *Ekkrâd-i-Rèwèndeh* (les Kourdes *Rèwèndeh*), qui est la leçon de tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*, on lit dans les *Excerpta ex Abulfedâ* traduits par Schulstentz, p. 8 الاكراد الرواديه *el-Èkkrâd-ou'r-Rèwâdîch* (les Kourdes *Rèwâdy*). Ibn-Khallékân nous apprend, de son côté, que les

اكراد رَوَادِيَّة ou *Kourdes Rêwâdy* étaient une branche de la grande tribu kourde nommée هزَنِيَّة *Hadzânîeh* (peut-être هَمَادَانِيَّة *Hamadzânîeh*, de Hamadân). Mr. C. Defrémery (*Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, T. XVI, p. 458) nous apprend également que l'on sait par *Ibn-oul-Etzîr* (T. V, fol<sup>o</sup> 202 V<sup>o</sup>), de même que par Abou'l-féda, que Saladin tirait son origine de la tribu kourde des رَوَادِيَّة ou *Rêwadîtes*. Ce dernier nom est écrit الاكراد الراوديَّة *el-Ekrâd-ou'r-Râwèdîch* (les Kourdes *Rawédites*) dans l'*Historia dynastiarum* de Grégoire Abou'l-Pharadj, p. 400 du texte arabe, et ces Kourdes sont nommés *Rawadiah* dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 494. Schnltens, dans son *Index geographicus in vitam Saladini*, sub voce *Curdi Rawadici*, cite un passage de Nouweïry, où il est dit, d'après l'historien 'Izz-ou'ddîne 'Aly *Ibn-oul-Etzîr*: «*Nedjm-ou'ddîne Âïoub* était originaire de la ville de *Dowîn* dans l'*Adzerbâdjân*, et descendait des *Kourdes Rêwâdy*, tribu (je lis القبيلة) qui était *la plus noble de la nation kourde*». Cette dernière version s'accorde avec celle de l'ouvrage intitulé *Ins-oul-Djélîl fy tarîkhi-Q'ouds wel Khalîl*. (*Mines de l'Orient*, T. IV, p. 136.)<sup>1)</sup>

Mais Abou'lféda (*El-Mélik-oul-Emdjed*) dit lui-même à ce sujet: «C'est une chose qui circule dans la bouche d'une multitude de personnes; mais je n'ai vu aucun vieillard du nombre de ceux de notre famille dont j'ai été le contemporain, qui reconnaissent cette origine: ils ne nient cependant pas que Nedjm-ou'ddîne ait été à *Dowîne*. L'opinion la plus généralement adoptée parmi nous, continue le même écrivain (*descendant d'Âïoub*), est, que l'auteur de notre famille vint se fixer chez les Kourdes, où

1) Nous lisons dans les *Mémoires* de Mr. St.-Martin sur l'*Arménie*, T. II, p. 235, note 7: «*Samuel d'Ani* place la conquête de cette ville en l'an 573 de l'ère arménienne (de J. C. 1124). Elle était alors possédée par une famille d'*origine kourde*, qui la tenait en fief des sulthans Seldjouq'ides. Le premier émîr de cette ville, appelé par les Arméniens *Ménoutcheh*, portait le nom de *Minoutcheh* منوچهر. Il était frère de *Fadhoun* فضلون (en arménien *F'hadloun*), émîr de *Tovîn*, de la tribu des *Kourdes Rêwâdy* رَوَادِيَّة».

il se maria; il n'existe donc entre eux (les Kourdes) et nous qu'une alliance maternelle (mot-à-mot *une parenté d'oncle*).

Hâdjy-Khalfah, dans son *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, p. 436, nous a laissé une courte notice sur les rois et princes du *Djézîreh* (de la Mésopotamie), où il dit entre autres: «A la race des *Hamdânides* (أَلْ حَرَّانِ) succéda celle des *Bénou 'Oq'aïl* (بنو عقيل) ('Oq'aïlites ou Oq'aïlides), qui résidaient (précédemment) à *Bá hrcêne*. Les Tag'lébides ou Bénou-Tag'leb (بنو تغلب) l'ayant emporté sur eux, les forcèrent à fuir loin de ces parages, et ils vinrent s'établir dans le *Djézîreh* (ou la Mésopotamie), où ils s'emparèrent plus tard de *Maüszul* en 380 de l'hégire (990 de J. C.). Le premier de ces princes fut *Abou'r-Rèwâd* (أبو رواد). Ne serait-ce pas de cet *Abou'r-Rèwâd* (que Deguignes change en *Abou'l-Daoud*) que les *اكراد رواديه* *Ekrâd-i-Rèwâdîeh* (les Kourdes *Rèwâdîtes*) ont tiré leur nom? Ce qui me semblerait donner quelque probabilité à cette conjecture, c'est que *Châdy*, fils de *Merwân*, souche de la dynastie des *Âïoubides*, était *كوتوال* *commandant* de la place de *Tèkrîte* sous le règne du sulthan *Seldjouq'ide* *Mas'oude* mort à *Hamadân* en 547 de l'hégire ou 1152 de J. C., et la ville de *Tèkrîte* (ancienne *Birtha*) fait encore aujourd'hui partie de l'*Tiâlèt de Maüszul*. C'est par erreur que *Chèref-ou'ddîne* avance que le commandement de cette ville fut confié à *Châdy*, car *Abou'lféda* (*Annales Moslemici*, T. III, p. 566—569, 616—617) nous apprend que c'est à son fils *Âïoub* ou *Éïoub*, père de *Saladin*, que ce commandement avait été conféré.

Nous avons vu plus haut que la leçon de *Grégoire Abou'IFaradje*, dans son *Historia dynastiarum compendiosa*, ou تاريخ مختصر الدول, p. 400 du texte arabe, est الاكراد الراوندية. Peut-être faudrait-il lire راوندية *Rawendîeh* au lieu de راودية et de

1) Sur la chute de la famille des *Hamdanides* à *Maüszul* et sur l'avènement des *Oq'aïlides*, voyez l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 287. *Abou'r-Rèwâd* أبو الرواد y est nommé *Abou'l-Dzowâd* أبو الذواد.

رونڊ *Rèwèndeh*: car Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. II, p. 9, 13 et notes 6 et 8) nous apprend que راونڊ *Rawènde* est le nom d'un village situé entre 'Haleb et Q'innesrîne. Il ajoute que les *Ravèndites* راونڊيه étaient venus en Syrie avec *Abou-Mouslème*, qu'Abou-Délala regardait comme un *Kourde*, et qu'ils s'étaient fixés à *Rawènde*, d'où ils prirent le nom de راونڊيه *Rawèndites*. Schultens, d'un autre côté, dans son *Index geographicus* (article *Ravenda*) cite un passage des *Homonymes géographiques* مشترك, où il est dit: «*Rawènde* est une ville située près de Q'achân et d'Iszphâhân: c'est encore le nom d'une ancienne ville du territoire de *Maïszul*». Comme il serait possible que la tribu kourde, dont il est parlé dans le Chèref-nâmeh, fût originaire de cette ville, il pourrait très-bien se faire que la véritable orthographe de ce mot fût راونڊيه *Rèwèndieh* au lieu de روند *Rèwèndeh*, ou راونڊيه *Rawèndieh*, en place de راونڊيه *Rawèdich*.

Au sujet de la ville de *Dowîne* دوين voyez les notes 320 et 284 de mon *Introduction* ainsi que les *Annales Moslemici*, T. III, p. 760, et T. IV, p. 207.

Le district nommé *Djog'or Sa'ad* جفر سعد ou *Tchoq'our-Sa'ad* چقور سعد ou *Tchokhour-Sa'ad* جخر سعد ou *Djokhor-Sa'ad* fait partie de la province d'Arrân, et a pour chef-lieu la ville d'*Irèwân* ابروان ou روان *Révân* (Érivân) cédée à la Russie, avec son territoire, par le traité de paix de *Turkméntchaï*. Ce district renfermait, entre autres, 5010 familles kourdes. Nous ferons remarquer que la ville d'Érivân est nommée sur les monnaies modernes ابروان *Irèwân* (du district) de *Tchokhour-Sa'ad*.

کرنی *Karny* ou *Guerny* est un village qui est le chef-lieu d'un cañon (ناحيه) et qui possède des antiquités. C'est probablement le petit village que Dupré vit sur la rivière de *Guerni*. C'est, dit-il, un petit village habité par des Arméniens, où l'on remarque une église parfaitement bien construite en pierres de taille et pavée en marbre. C'est le premier édifice terminé par un comble que ce voyageur a vu en Perse.

Morier, comme nous l'apprend Mr. de Hammer dans les *Wiener Jahrbücher*, T. VII, p. 231, et dans la Géographie de l'Iran, par Hassel, p. 608 et 609, a découvert à *Guerny* les ruines d'un édifice romain, dont Moïse de Chorène fait mention comme d'un monument du temps de Tiridate. Le style de cet édifice vient à l'appui de l'opinion que Mannert a émise au sujet des ruines d'*Artaschat*, en avançant, qu'en examinant de plus près cet édifice, on s'assurerait que c'est une production de l'architecture romaine, puisque Tiridate, qui, deux fois, avait séjourné à Rome, avait obtenu de Néron la permission d'émener des artistes et des ouvriers romains en Arménie. Comme *Guerni* était situé sur le bord du *Rhazdamus*, on est à même de connaître par là l'ancien nom de la rivière (de *Guerni*).

C'est à *Carni*, près de *Tovine*, que le célèbre et valeureux Khaurizm-châh Djélât-ou'ddîne battit une armée géorgienne forte de plus de 70,000 hommes et lui fit éprouver une perte de 20,000 combattants. Une multitude de généraux géorgiens furent faits prisonniers, entre autres Schalové, seigneur de *Tovine* ou *Dovine*; mais le connétable Ivané, leur généralissime, parvint à se sauver, et alla s'enfermer dans la forteresse de K'heghéh (*Mémoire sur l'Arménie* de Mr. St.-Martin, T. II, p. 115)<sup>1</sup>). Voyez, au sujet de كرنى le *Djéhân-numa*, p. 391; Dupré (*Voyage en Perse*, T. II, p. 259). *Guerni*, dit Hassel, est situé entre l'*Avghy-dâgh* (lisez *Aghry-dâgh* ou *Mont Ararat*) et le lac *Gueuktschek*. (Cf. le Barou C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 15 et 16, et St.-Martin, *loc. sup. laud*, T. I, p. 116—120).

(239) Consultez, par rapport à *Tékrite* تکريت (l'ancienne *Birtha*) le *Djéhân-numa*, p. 434, que j'ai traduit dans mon *Introduction* ainsi que les deux notes 460 et 460<sup>a</sup> qui y font suite. Cf. l'*Index geographicus* de Schultens, article *Tecrita*.

Le lieutenant des Seldjouqides dont parle Chèref-ou'ddîne était مجاهد الدين بهروز *Moudjâhid-ou'ddîne Bihrouz*, que le sul-

1) Sur la vallée de *Karny* درة كرنى voyez St.-Martin, *loc. cit.*, T. II, p. 259.



than Mou'hammed avait nommé, en 502 = 1108 de J. C., gouverneur شحنة de Bag'dâd et de tout l'Iraq' arabe. Ce fut lui qui confia à Nedjm-ou'ddîne Aïoûb, père de Saladin (*et non à son aïeul Châdy*, comme le prétend notre historien kourde), le commandement de la ville de Tékrite ou Tikrite. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 566—569, 616, 617.) Ce même Moudjâhid-ou'ddîne fut destitué, en 512 = 1118, du gouvernement de Bag'dâd, et se rendit dans son fief (الطاعة) de Tékrite (*Ibidem*, p. 592, 593). Ce fut, par conséquent, entre les années 1108 et 1118 de J. C. que le père de Saladin occupa le poste de commandant de cette place forte. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 494.)

(240) Voyez, au sujet d'Açad-ou'ddîne Chir-i-koûh (le lion de la montagne) Ibn-Khallékân fol° 69 V°, Gregorii Abu'l-Pharajii *Historia dynastiarum* texte arabe, p. 398—401, version latine, p. 262—264, Abou'lféda, *Annales Moslemici*, T. III, p. 590—593, 602—603, 608—625; Reinaud, *Extraits des historiens arabes* etc., p. 108—137. Ce célèbre vézir kourde, que Guillaume de Tyr appelle *Syraconus* au lieu de *Siraconus* (*ibidem*, p. 115) mourut en 564 = 1169 (le samedi 22 du second mois de Djoumâda qui correspondait au mois d'avril). Voyez encore l'*Histoire universelle*, T. XVI, 484—486, 489—490, 492—495.

(241) C'est probablement du substantif arabe حربنة *Harbat* que dérive le mot français *hallebarde* et l'allemand *Hellebarde*.

(242) Le sulthan Seldjonqide Mas'oude était le souverain de Perse nommé Mas'oude, fils de Mo'hammed et petit-fils de Mélik-châh, qui, après avoir disputé l'autorité souveraine à son frère sulthân Thog'ril, devint sulthân en 528 = 1133—34: il mourut à Hamadân le premier du mois de Rêdjeb de l'année 547 = 1<sup>er</sup> novembre 1152. Son titre honorifique était *G'îâtz-ou'ddîne*. (Voyez Abou'lféda, T. III, p. 452—453, 418—419; Gregorii Abul-Pharagii, loc. cit., texte arabe, p. 390; version latine, p. 257; Ibn-Khallékân, *Notices et extraits*, T. I, p. 544; Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 243; Reinaud, loc. cit., p. 83—85.)

(243) 'Emâd-ou'ddîne Zènguy s'empara de Ba'albek (Ba'labek) vers la fin de l'année 533 (août 1139), et en fit crucifier les habitants, quoiqu'ils se fussent rendus par capitulation. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 480, 481; Abu'l-Pharagii *Historia dynastiarum*, texte arabe, p. 387, version latine, p. 255; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 460.)

En 541 = 1146 il envoya des troupes pour faire le siège du château de *Fik* فيك (probablement فينك *Finck* ou *Finik* فنك ou فينك *Finâk*, d'après le texte persan imprimé à St.-Pétersbourg en 1860, p. 148 et 149), qui se trouvait dans le voisinage de *Djèzirèt bèn 'Omar* et dont le prince se nommait 'Houçâm-ou'ddîne le *Kourde* de la tribu *Bèchenèvy* النشنوي (probablement بجنوي *Bedjnéwy*, d'après l'orthographe du *Chèref-nâmeh*, p. 148). Il alla lui-même assiéger le château de *Djâ abèr* جعبير, et fut assassiné, pendant ce siège, par quelques-uns de ses esclaves (Mamlouks), qui le tuèrent dans la nuit du cinq du dernier mois de Rêbî' de l'année susmentionnée, c'est-à-dire le 14 septembre 1146. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 498, 499.) D'après Abou'l-Pharadje (*Historia dynastiarum*, texte arabe, p. 388; version latine, p. 255), cet assassinat eut lieu en 540 (le 25 septembre 1145): l'auteur de l'*Histoire des Atabeks* s'accorde avec Abou'lféda sur l'époque de la mort de ce prince. (Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 78 et sqq. Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 464.)

Je ferai remarquer en passant, que Chèref-ou'ddîne Bidlîcy ne fait aucune mention de 'Houçâm-ou'ddîne le *Kourde*, prince de *Finâk* ou *Finik*, dans son *Chèref-nâmeh*.

(244) Consultez, au sujet de *Ba'albek*, le *Djéhân-numa*, p. 587: on y lit entre autres: «L'ancien nom de بعلبك *Ba'albek* était *Bekk* (ville); mais, comme les Israélites y adoraient une idole nommée *Ba'al*, on joignit le nom de l'idole à celui de la ville, qui fut, en conséquence, appelée بعلبك *Ba'albek* (ville de Ba'al)». Voyez encore Schultens, *Index geographicus* sub voce *Baalbechum*, Baq'ouy,

*Notices et extraits des manuscrits du Roi*, T. II, p. 426; *Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 50 et 51; *Walpole's Travels*, p. 304; Hassel, *Das Osmanische Asien*, p. 348; Hammer's *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 300.

(243) Voyez, sur la date de cet assassinat, la note 243 ci-dessus.

(246) *El-Mélik-ou' Aadil Noûr-ou' ddîne Moïhammed* devint, après la mort de son père Zènguy, Atabeg de Haleb, et mourut en 569 de l'hégire ou 1174 de l'ère chrétienne. (*Annales Moslemici*, loc. cit., p. 500 et 501; *Historia dynastiarum*, version latine, p. 255, texte arabe, p. 388; Degnignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 257; Reinaud, loc. cit., p. 91; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 464, 506.)

(247) Ce fut dans le courant de l'année 559 (1164 de J. C.) que Noûr-ou' ddîne envoya en Égypte une armée qu'il plaça sous les ordres d'Açad-ou' ddîne Chiri-koûh. Celui-ci avait reçu de ce grand Atabeg, après la mort de 'Emâd-ou' ddîne Zènguy, les fiefs ou la principauté apanagée (أتابك) de Himsz (Émèse) et de Râhabah. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 618—619, 590—591; Hammer's *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 74.) Quant à Nedjm-ou' ddîne Èioûb (Äïou'b), fils de Châdy et père de Saladin, il était gouverneur de Ba'albek, lorsque le prince de Damas, *Moudjîr-ou' ddîne Ibaq* (إباق) vint assiéger cette ville en 541 = 1146, après l'assassinat de 'Emâd-ou' ddîne Zènguy. Craignant que les fils de ce dernier ne fussent hors d'état de lui fournir de prompts secours, il livra la place par capitulation, et reçut, en compensation, des fiefs, de l'argent et un certain nombre de villages dépendants du territoire de Damas, qui lui furent assignés à titre de domaines (ou apanages). Äïoûb alla alors se fixer à Damas, où il se trouvait pendant le siège de cette ville par l'empereur Conrad et le roi de France Louis VII en 543 (A. D. 1148): il y perdit un de ses fils. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 500—501; 504—507; *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 97, 115, 131 et

137). Il contribua beaucoup à faire passer cette ville sous la domination de Noûr-ou'ddîne (Nouradin), auprès de qui il jouit d'une grande faveur.

(249) *'Aazîd-lidîn-illah*, dernier Khalife Fâthimide d'Égypte, fut proclamé en 555 (A. D. 1160), et mourut le 10 de Mou-barrem de l'année 567 (13 septembre 1171). (*Annales Moslemici*, T. III, p. 574, 575; *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 368; *Extraits d'auteurs arabes* etc., p. 109 et 127; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 480, 482—484, 500—502.)

(248) *Açad-ou'ddîne Chîri-kouh* marcha, pour la première fois, en 559 = 1164 de J. C. contre Amaury (Amalric), roi de Jérusalem; la seconde fois, en 562 = 1167, contre le même prince chrétien, et la 3<sup>e</sup> en 564 (janvier 1169) contre le même roi. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 592—593, 602—603, 608—609; *Abou'l-Farâdj*, p. 399 et 400 du texte arabe et p. 262—263 de la version latine; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 116, 122 et 127; *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 443; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 484—485, 489—490, 492—493; J. Picot, *Tablettes chronologiques*, T. II, p. 490.)

(249) Le vézîr, compétiteur de Derg'âme *ضرغام*, est nommé *شاور* *Châwèr* (ou *Châwour*) dans les ouvrages susmentionnés et *Schaour* par Deguignes (T. I, p. 368); tandis que les divers exemplaires et le texte imprimé du Chèref-nâmeh, p. 57, portent erronément *شاپور* *Chapour* (voyez Ibn-Khallékân fol<sup>o</sup> 168 et Hamaker). Il devint vézîr en 559 (A. D. 1164) et fut tué en 564 (1169 de J. C.). *Extraits d'auteurs arabes* etc., p. 135; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 484—486.

(250) Au sujet de la mort de Chîri-kouh consultez les mêmes *Extraits*, p. 136 et 137; Ibn-Khallékân, fol<sup>o</sup> 174; *Annales Moslemici*, T. III, p. 616—617; *Abou'l-Farâdj*, texte arabe, p. 400, version latine, p. 263; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 493—495.

D'après ces trois derniers ouvrages *Açad-ou'ddîne Chîri-kouh* mourut le samedi, *vingt-deux* et non le *deux* du dernier mois de

Djournâda, ce qui correspond au *vingt-deux* et non au *deux mars* de l'année 1169. La date qu'indiquent Abou'lféda et Abou'Farâdj me paraît être la plus exacte, car *Chîri-kouh*, au dire même de *Chèref-ou' ddîne Bidlîcy*, occupa pendant *soixante cinq jours* le poste de vèzir. Or, *Châwèr* ou *Châvour* fut tué le sept du dernier mois de Rèbî' de l'année 564, et *Chîri-kouh* mourut le vingt-deux du dernier mois de Djournâda; ce qui laisse un intervalle de *72 jours*, tandis qu'en reportant le décès de Chîri-kouh au *deux* du dernier mois de Djournâda, il ne se serait écoulé que *52 jours* entre le meurtre de *Châwèr* ou *Châvour* et la mort d'Açad-ou'ddîne. Si, d'un autre côté, ce dernier a été nommé vèzir le *jour même de la mort de Châvour*, comme le rapporte Abou'lféda, il aurait rempli ces fonctions pendant *72* et non pendant *65 jours*. Pour en revenir à cette dernière donnée, il faudrait supposer que Chîri-kouh est mort le *samedi quinze* et non le *samedi vingt-deux* du dernier mois de Djournâda. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 612—613: *Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 135.) D'après l'ouvrage publié par Alb. Schultens sous le titre de *Vita et res gestae sultani Saladini, auctore Boladino (sic), filio Sjedjadi*, p. 34, les fonctions de vèzir furent confiées à *Açad-ou' ddîne Chîri-kouh* le *dix-sept* du dernier mois de Rèbî' 564 (le 18 janvier 1169) et non le *sept*, et il mourut le *22* du dernier mois de Djournâda (le *22 mars*): il aurait, par conséquent, administré le royaume pendant *soixante-quatre* et non *pendant soixante-cinq jours*: les données de Bèha-ou' ddîne, qui était contemporain de Saladin, me paraissent donc les plus rapprochées de l'exactitude historique. Suivant ce dernier auteur, Chîri-kouh arriva, pour la quatrième fois, en Égypte, avec le vèzir Châvour et son propre neveu Saladin le *deux* du second mois de Djournâda de l'année 558 et non 559; c'est-à-dire le 8 mai 1163, et non le 27 avril 1164, comme l'avancent les autres historiens. D'après l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 489, 490, *Noûr-ou' ddîne*, ayant appris, en *562 de l'hégire* (A. D. 1167) que *Châwèr (Shawer)* avait fait un traité avec les Francs, et craignant que cette circonstance ne leur faci-

litât la conquête de l'Égypte, y envoya Açad-ou'ddîne *Shairacuh* (lisez *Chîri-koûh*), qui se fit accompagner, dans cette expédition, par son neveu *Salah'addin* ou *Saladin*, qui l'y suivit avec beaucoup de répugnance, si l'on en croit *Baha-ô'ddin*.

(251) Suivant *Abou'lféda* (*Annales Mostemici*, p. 620 et 621) *Saladin* eut plusieurs concurrents pour le poste éminent de vézir, entre autres son oncle *Chéhâb-ou'ddîne Mâ'hamoûd 'Hârîmy* (de *Hârîme* et un autre *Kourde* de la penplade *Hakkâry* الهكاري nommé *Seïf-ou'ddîne 'Aly bèn 'Ahmed Mèchethoûb* مشطوب (le *Balafré*), qu'il chercha à se concilier par l'entremise d'un jurisconsulte de la même tribu *Hakkâry* nommé عيسى الهكاري *'Iça* (*Jésus*) le *Hakkâry*. 'Aazid donna à *Saladin* la préférence sur les autres candidats, et le gratifia, en même temps, du titre de الملك الناصر *el-Mélik-ou'n-Nâsîr*. (*Extraits d'auteurs arabes* etc., p. 137; *Gregor Abul-pharag, Historia dynastiarum*, texte arabe, p. 401, version latine, p. 264; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 495.) *Noûr-ou'ddîne*, de son côté, lui donnait, dans ses dépêches, le titre de الامير آلسفوسالار *el-Émir-oul-Isfêhsalâr*, général commandant en chef l'armée (la cavalerie).

(252) Suivant *Bêha-ou'ddîne* (*Saladini vita et res gestae*, p. 37) *Saladin*, voulant avoir un rapport de plus avec le patriarche *Joseph* (*Iouçouf*), dont il portait le nom, demanda à *Noûr-ou'ddîne* (*Nouradin*) la permission de faire venir de *Damas* en *Égypte* son père *Äïoûb* et ses frères, qui y possédaient de grands domaines. Ils arrivèrent, d'après cet auteur, en *Égypte* dans le courant du dernier mois de *Djoumâda* de l'année 565 (mars 1170). *Saladin* confia à son père l'intendance générale des trésors de l'Égypte. (*Annales Moslemici*, p. 620 — 623; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 139.)

(253) Ces mots sont extraits du verset 84 de la XII<sup>e</sup> surate du *Q'orân*, intitulée يوسف *Iouçouf* (*Joseph*). (*Q'oran*, édit. *Maracci*, p. 353 et 358; édit. de *St.-Pétersbourg*, in-fol<sup>o</sup>, p. 175 et 176.)

(254) Suivant Bèha-ou'ddîne (*Saladini vita et res gestae*, p. 38) le Khalife (Isma'ïlien) el-'Aazid (el-'Aadhid) mourut le 12 et non le 10 du mois de Mou'harrèm (c'est-à-dire le 15 et non le 13 septembre 1171); d'après Ibn-Khallékân, il serait décédé le *onze* du mois de Mou'harrèm = 14 septembre.

(255) Nous voyons par là qu'*Yâfi'y* est une des sources où a puisé Chèref-ou'ddîne Bidlicy pour la composition de son *Chèref-nâmeh*. D'après Mr. Reinaud (*Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*; Observ. préliminaires, p. 24 et 25) *Yâfi'y* (Haçan bèn Ibrahim) est le nom qu'on trouve en tête d'un ouvrage de la Bibliothèque du Roi à Paris, qui porte le titre de *جامع التواريخ المصبرية في ذكر الملوك و الخلفاء والسلاطين الاسلاميه* ou *Collection des chroniques égyptiennes relatives à l'histoire des rois, des Khalifes et des sulthans de l'Islamisme*. Ce volume commençant avec l'année 621 de l'hégire (1223 de J. C.) se termine à l'an 679 (1280), époque à laquelle l'auteur a écrit, c'est-à-dire sous le règne du sulthan Q'alaoune, à qui l'ouvrage a été dédié. Ce qui prouverait que le volume dont il s'agit ici a été dépareillé, comme l'avance Mr. Reinaud, c'est que Chèref-ou'ddîne Bidlicy cite ici la Chronique d'Iafiy pour un événement arrivé déjà en 567 (1171)<sup>1</sup>. Au surplus, c'est à tort que l'ouvrage précité a été attribué par Mr. Reinaud à *Yâfi'y*. (*Wiener Jahrbücher*, T. 56, p. 7 à la fin.)

(256) Voyez Mr. Reinaud, loc. cit., p. 148 et 149; Abou'l-féda, *Annales Moslemici*, T. III, p. 640, 643, l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 503—504.

(257) Le mètre de chaque hémistiche se compose des quatre pieds suivants:  $\text{فاعلان مفاعلين مفاعلاتن مفاعلين}$  | --- | --- | --- | --- |.  
(Gladwin's *Dissertations on the Rhetoric* etc., p. 86, 90, 91 et 130; *Poëseos asiaticae commentar.*, p. 28, 29, 56.)

(258) La mesure de cet hémistiche se compose des quatre pieds

1) Voyez, au sujet du véritable titre de l'ouvrage d'*Yâfi'y*, la note 299 ci-après.

فاعلانن فعلانن فعلانن | --- | --- | --- | --- |. (Jones, *loc. cit.*, p. 27—29, et Gladwin, *loc. supra laud.*, p. 84, 90, 91 et 116).

(259) Suivant Ibn-Khallékân, fol° 70 V°, et Abou'lféda, *Annales Moslemici*, T. IV, p. 6 et 7, Nedjm-ou'ddîne Äïoûb mourut le 27 du mois de *Dzou'l-'hiddjèt* de l'année 568, c'est-à-dire le 8 août 1173, tandis que Bèha-ou'ddîne (*Saladini Vita et res gestae*, p. 39) nous apprend que cette mort eut lieu dans les six premiers mois de l'année 569, c'est-à-dire vers le commencement de l'année 1174. (Cf. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 151, et l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 506.)

(260) *Chèms-ou'ddaülèt Tourâncâh* se rendit maître de l'Ïèmèn en 569 = 1173 de J. C. Il devint ensuite lieutenant de Saladin en Syrie, et obtint plus tard de ce dernier la ville de *Bâalbek*, en échange de laquelle il reçut, en 575 = 1180, la ville d'Alexandrie, où il mourut en 576 = 1180. (Ibn-Khallékân, p. 183; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 6—7, 32—33, 36—37, 40—41 et 42—43; *Saladini Vita et res gestae*, p. 39, 45 et 47; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 151, 179, 180.) Ce prince avait reçu le titre honorifique (لقب) de الملك العظم *el-Mélik-oul-Móazzème* (roi ou prince révééré).

(261) Au lieu de *Thog'téguïne* طعتكين on lit طعتكين dans le Msc. O., *Thog'rültéguïne* طغرلتنكين dans le Msc. R., ainsi que dans le texte persan imprimé à St.-Pétersbourg en 1860, et طغرلبكن sans points diacritiques dans le Msc. A. Je n'hésite pas à lire *Thog'téguïne* طعتكين, en adoptant l'orthographe d'Ibn-Khallékân et d'Abou'lféda. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 48, 49 et 50.) Il succéda à *Tourâncâh* dans l'Ïèmène, en 578 = 1182.

(262) Le nom de تاج الملوك بوری *Tâdj-oul-Muloûk Boûry* était également celui du fils de Thâhir-ou'ddîne *Thog'téguïne*, prince de Damas, qui succéda à son père en 522 = 1128. (*Annales Moslemici*, T. III, p. 432, 433.) Reiske, dans sa note 314, propose de lire بوزى *Bouzy* au lieu de بوری *Boury*, attendu, dit-il, que cette leçon est celle de tous les autres auteurs. Il avoue



cependant lui-même que, dans le texte d'Abou'lféda, on trouve continuellement *Boury* بوری. Cette dernière leçon est également celle de tous les manuscrits du *Chèref-nâmek*. Dans le texte imprimé de cet ouvrage, p. 60, on lit وری, qui est visiblement une faute d'impression.

(263) Noûr-ou'ddine Ma'hmoûd, fils de 'Emâd-ou'ddine Zènguy, et petit-fils d'Aq' Sonq'or, qui avait le titre honorifique de الملك العادل *el-Mèlik-oul-'Âadil* (le roi juste) mourut dans le courant du mois de Chevâl de l'année 569 de l'hégire (mai 1174 de l'ère chrétienne). (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 14, 15; *Historia dynastiarum*, p. 405 du texte arabe et 267 de la version latine de Pococke; *Saladini vita et res gestae*, p. 39; *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 257; *Reinaud*, loc. cit., p. 152.) Il était prince de la Syrie et de la Mésopotamie. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 506—508.)

(263<sup>a</sup>) L'auteur anticipe ici sur les événements; car Jérusalem بيت المقدس (la Maison-Sainte) ne fut prise que dans le mois de Rédjeb de l'année 583 = octobre 1187, et Hébron قدس خليل الرحمن (le sanctuaire de l'ami du miséricordieux) l'avait déjà été dans le courant de la même année. (Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 203 et 209; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 546—548.)

(264) Suivant Abou'lféda, qui était lui-même un prince de la dynastie des *Äïoubides*, *Q'araq'ouche* (l'oiseau noir) n'était nullement le fils du frère de *Saladin*, mais l'esclave (Mamlouk) de *Taq'y-ou'ddine 'Omar*, fils de *Chèhénchâh* et petit-fils d'*Äïoub*. Je citerai ici le passage de l'historien susmentionné (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 4 et 5) qui a trait à cette expédition. En 568 = 1172 un corps de *Turks* sous les ordres d'un *Mamelouk* (affranchi) de *Taq'y-ou'ddine 'Omar*, fils de *Chahénchâh*, fils d'*Äïoub*, nommé *Q'araq'ouche* (oiseau noir) partit d'Égypte pour marcher sur l'Afrique (*Hfriq'ïah* افریقیه). Ils campèrent sous les murs de *Tripoli* de *Barbarie* طرابلس الغرب (*Tharabolos-oul-g'arb*). Le susdit *Q'araq'ouche* assiégea cette ville, en fit la conquête et

s'en rendit maître. Il gouverna une grande partie de la province d'Afrique (proprement dite). *Histoire universelle*, T. XVI, p. 505.

(265) Ce fut sur les Masmoudites ou *Mouwa'h'hides* (Al-Mohades), c'est-à-dire sous le règne d'*Abou Ia'q'oub*, fils d'*Iouçouf* et petit-fils de 'Abd-oul-Moumine, et non sur les chrétiens que Q'araq'ouche s'empara de Tripoli. Il profita de l'absence du souverain Mouwa'h'hide, qui s'était rendu en Espagne, où il était parti de Séville, avec une nombreuse armée, pour aller assiéger Venda près de Tolède. (Voyez Mr. C. Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 78 et 198; Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 381; *Ibn-el-Athiri Chronicon*, édit. Thornberg, vol. XI, p. 257, *sub anno* 568 et p. 345, lignes 9 et 10.

Il ne faut pas confondre ce *Taq'y-ou'ddîne* Q'araq'ouche avec *Bèha-ou'ddîne* Q'ara-q'ouche, eunuque blanc, qui, après avoir été au service d'Açad-ou'ddîne Chîri-kouh, passa à celui de son neveu Saladin: il en est fait mention dans les *Annales Moslemici*, T. III, p. 624 et 625, et dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 552.

(266) Voyez, au sujet de cette expédition de *Chems-ou'ddaülèt* *Tourânchâh* dans l'Ièmène, en 569 (A. D. 1173), les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 6—9 et l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 509.

Cheref-ou'ddîne Bidlicy, en disant le *Soleil de la prospérité* de *Chems-ou'ddaülèt*, joue sur le nom de ce prince qui signifiait le *Soleil de l'empire*.

(267) Il est fait mention de 'Abd-ou'n-Néby (le serviteur du Prophète) dans l'ouvrage précité (T. III, p. 566—569), où Aboul-féda nous fournit des détails sur cette dynastie de l'Ièmène. (Cf. Johausen, *Historiae Iemanae*, p. 143—146 et p. 146—149.)

(268) Voyez les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 16—23; *Saladini vita et res gestae*, p. 44; *Extraits d'auteurs arabes* etc., p. 177 et 178; l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 513. Il est dit dans ce dernier ouvrage, que *Seïf-ou'ddîne* G'azy, prince de Maïszul, envoya une partie de ses forces joindre, sans délai, l'armée d'Alep, et les plaça sous les ordres de 'Izz-ou'ddîne *Mâhmoûde*, un de ses meilleurs capitaines, auquel il avait conféré le titre de *Self-*

*andaz* (sic). Je pense que cette épithète persane est une faute d'impression et qu'il faut écrire صف انداز *Szaff' endâz* (qui renverse ou culbute les rangs ennemis).

(269) Cette muraille, qui, suivant Abou'lféda (*Annales Moslemici*, p. 30—31) faisait le tour de Fostat, du Caire (الراير على مصر و القاهره) et de la citadelle située sur la montagne de *Moq'attham*, avait 29,300 coudées nommées *Q'âcimy* ألفاسمى (de répartition) de circonférence. Au lieu de مصر قاهره, qui est la leçon des divers manuscrits du Chèref-nâmeh, je pense qu'il faut lire, comme dans le texte d'Abou'lféda, مصر و قاهره; car le mot مصر *Miszr* est le nom que l'on donne à *Fostat* ou au *Vieux Caire*, comme on le voit dans une note de la *Relation de l'Égypte* par 'Abdallathif (p. 424): on appelle encore cette ville مصر آلعتيق *Miszr-al-'Atiq* ou le *Vieux Miszr*. Ce dernier auteur (p. 88 et 89 du texte arabe et 171—172 de la savante version de Mr. le Baron Silv. de Sacy) nous apprend que l'on voyait, avant lui, à Djizeh une quantité considérable de petites pyramides, qui furent détruites, du temps de *Szulâ'h-ou'ddine Louçouf*, fils de Äïoub. Leur destruction fut l'ouvrage de *Q'arag'ouche* (Bèha-ou'ddine, voyez la note 265 ci-dessus), eunuque grec, qui était émîr de l'armée de ce prince et homme de génie. Il était sur-intendant des édifices publics de la capitale, et ce fut lui qui fit bâtir le mur d'enceinte en pierres qui renferme *Fostat*, le *Caire*, tout le terrain qui sépare ces deux villes et la citadelle bâtie sur le mont *Moq'attham*. C'est à lui que l'on doit, en outre, la construction de cette citadelle et des deux puits que l'on y voit aujourd'hui. (Voyez aussi les notes 3, 4 et 5, p. 207—212 du même ouvrage.)

(270) D'après celui de Koehler, qui est intitulé *Abu'lfedae Tabula Syriae* (p. 38 et 39), *Ascalon*, ville de Palestine, était, suivant le *Livre des Longitudes*, située par 56° 30' de longitude et 32° 55' (نه) de latitude, tandis que, d'après le *Q'îâs*, cette ville devait se trouver par 56° 10' de longitude et 32° 10' de latitude. On lit, dans l'article que Zakaria Q'azwiny lui a consacré dans ses *Atzâr-oul-bilâd* ou *Monuments des villes* (Msc. Ital. fol° 69 R°),

les lignes suivantes: «Quelques commerçants (*sic*) ont rapporté qu'en 548 (A. D. 1153) les Francs se construisirent des vaisseaux (? *البحر و مركبا*), dont la hauteur égalait celle des murs d'Ascalon, et les remplirent *اشحنوها* d'hommes et d'armes. Ils les firent avancer jusqu'à ce qu'ils se trouvèrent tout près des murs d'Ascalon *حتى مصق بسور عسقلان*, qu'ils attaquèrent du bord de ces navires, et dont ils se rendirent maîtres de vive force. 'Ascalon resta, pendant trente-cinq ans, en leur pouvoir, jusqu'à ce qu'elle fut prise par Szalâh-ou'ddîne Iouçouf, fils d'Âïoub. Les Francs revinrent ensuite et firent la conquête de 'Akka (Acre): ils s'avancèrent vers 'Ascalon; et Szalâh-ou'ddîne, craignant qu'elle n'eût enfin le même sort que 'Akka, la rasa en 587 (A. D. 1191). Ce fut en 548 = 1153 de J. C. que la ville de 'Ascalon fut prise par Baudouin III, suivi de ses chevaliers et du patriarche de Jérusalem. La flotte dont parle Zakaria Q'azwîny, est probablement celle que commandait *Gérard de Sidon*: elle se composait de quinze navires à éperons, auxquels viurent se joindre, deux mois plus tard, plusieurs vaisseaux arrivés d'Europe dans les ports de Ptolémaïs et de Jaffa. (*Histoire des croisades*, par Mr. Michaud, 4<sup>e</sup> édition, T. II, p. 253—259; *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 101, 102; *Annales Moslemici*, T. III, p. 534, 535.) Cette ville resta effectivement 35 ans entre les mains des Francs; car elle fut prise par eux dans le courant de 548 (A. D. 1153) et reprise par Saladin en 583 = 1187 de J. C. (*Histoire des croisades*, loc. cit., p. 335; *Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 203; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 80, 81; *Saladini vita et res gestae*, p. 72.) D'après ce dernier ouvrage 'Ascalon fut prise par les Francs le 27 du dernier mois de Djoumâda de l'année 548 (le 30 août 1153) et assiégée par Saladin le 26 du même mois de l'année 583 (2 septembre 1187). Ce siège ne dura que 14 jours.

Quant à la bataille de 'Ascalon, qui fut si funeste à Saladin, elle se livra vers la fin du premier mois de Djoumâda de l'année 573 (novembre 1177): les Orientaux l'appellent *combat de Ramla*.

(*Histoire des croisades*, loc. cit., p. 292—293; *Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 178—179; *Saladini vita et res gestae*, p. 46; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 30—33. Sur tous ces faits d'armes cf. encore l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 471, 517—518, 546, 554—576, 577.)

(271) Voyez la description de 'Hamah à la page 592 du *Cosmorama*, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction ethnographique et géographique*, ainsi que la note 580; cf. *Histoire universelle*, T. XV, p. 314.

Cette ville avait pour gouverneur حاكم Chéhâb-ou'ddîne de Hârim, oncle de Saladin: elle ne fut assiégée que pendant quatre jours اربعة ايام au dire d'Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 32—35), tandis que le siège de 'Harime (?) dura quatre mois. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 518; *Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 180.)

(272) Voyez la description de 'Haleb à la page 593 du *Cosmorama*, dont on trouve la traduction dans notre *Introduction*; cf. les notes 607 à 617 et l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 344—345.

Le nom du fils de Saladin, dont il est ici question, est écrit ملك طاهر *Mélik Thâhir* dans tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*. Mr. de Véliaminof-Zernof l'a changé avec raison en ملك ظاهر *Mélik Zâhir* conformément à l'orthographe de Deguignes. (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 422, et de la *Recensio* de notre illustre numismate Fraeuln, p. 169, 170 et 626; cependant on lit à la page 170 طاهر sans point diacritique sur la lettre ط.) Ce prince était donc nommé للملك الظاهر غازي *el-Mélik-ou'z-Zâhir G'âzy* et non الظاهر *éth-Thâhir* الطاهر, comme on le voit dans les divers exemplaires du *Chèref-nâmeh*. Ses noms et titres honorifiques étaient, suivant Deguignes, الملك الظاهر غياث الدين غازي *el-Mélik-ou'z-Zâhir G'âitiz-ou'ddîne G'âzy*.

(273) Voyez les *Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 181. Le corps de Francs, dont il est question, se trouvait sous les ordres

de Baudouin IV, roi de Jérusalem, surnommé le *Lépreux*. Ce n'est pas ce prince qui périt dans cette bataille, mais Honfroi de Thoron, un des chefs chrétiens, qui était renommé pour sa prudence et sa bravoure. (Deguignes, *loc. sup. laud.*, T. I, p. 443.)

(274) Il est à présumer que dans la transcription des divers manuscrits du Chèref-nâmeh un copiste inattentif a changé, par mégarde, le chiffre ٥٨٧ 587 en ٥٧٧ 577, qui est contraire à toutes les données historiques et qui a été reproduit dans le texte imprimé du Chèref-nâmeh, où l'on trouve également, en toutes lettres, *سبع و سبعين و خمسمائة* jusqu'à l'année *cing cent soixante et dix-sept* au lieu de *cing cent quatre-vingt-sept*. D'après Abou'lféda (*Annales Moslemici* T. IV, p. 112—115) et Bèha-ou'ddîne *Saladini vita et res gestae* (p. 212), *Mélik Mouzaffer Taq'y-ou'ddîne 'Omar*, fils de Châhénchâh et petit-fils d'Ëïoub (Èïoub), mourut en *cing cent quatre-vingt-sept* et non en 577 de l'hégire. Cette erreur chronologique serait d'autant plus surprenante et même impardomable de la part de l'illustre historien Abou'lféda, que le prince Taq'y-ou'ddîne 'Omar fut précisément la souche de la dynastie ou lignée des Æïoubides de 'Hamah, à laquelle appartenait cet historien. Mais à en juger d'après la traduction des *Annales* par Reiske, les deux auteurs arabes précités ne s'aceorderaient pas sur *la date du décès* du neveu de Saladin; car il eut lieu, d'après Bèha-ou'ddîne (*loc. cit.* p. 213) le *dix-neuf* du mois de Ramazân de l'année 587 *تاسع عشر رمضان* *سنة سبع و ثمانين و خمسمائة* (le 9 octobre 1191), au lieu que, d'après la traduction de Reiske (*Annales Moslemici* p. 113) ce prince serait décédé le *vendredi onze* du mois de Ramazan de la dite année. (*Die Veneris undecimo noni mensis lujus anni DLXXXVII.*) Il me semble que Reiske n'a pas rendu avec toute la fidélité désirable le sens du texte arabe, qui est ainsi conçu *يوم الجمعة لحدى عشرة ليلة بقية (بقية) من رمضان هذه ألسنه* et qu'il aurait fallu le traduire comme l'a fait le docte Schultens, qui, dans ses *Excerpta ex Abulfedâ* (p. 52) s'exprime en

ces termes: «*Die Veneris undecim adhuc noctibus Ramadani reliquis*, ce qui signifie: «un vendredi, lorsqu'il restait encore onze nuits du mois de Ramazân de cette année». Taq'y-ou'ddîne 'Omar seruit doac effectivement mort, comme le rapporte Bèha-ou'ddîne, dans la nuit du dix-neuf au vingt du mois de Ramazân de l'année 587. Il succomba à une cruelle maladie, qui le surprit sous les murs de la ville de *Mélâzguerde*, qu'il assiégeait. Ce prince fut le premier de la dynastie des Âïoubides de Hama, à laquelle appartenait également le célèbre historien et géographe Aboulféda. (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 74; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 580, 581.) Il avait succédé à son grand-oncle Chèhâb-ou'ddîne el 'Hârimy, qui mourut à 'Hamah le jour même de la levée du siège de cette ville par les Francs, et qui ne survécut que de trois jours à son fils. (*Hist. univ.* loc. cit. p. 518.)

(275) Sur la ville de Tibériade voyez la même *Histoire universelle*, T. XV, p. 374—375. La date que Chèref-ou'ddîne Bidlicy indique comme celle de la bataille de Tibériade est inexacte, car Bèha-ou'ddîne (loc. cit. p. 68) rapporte que Saladin s'empara de la ville de Tibériade le mercredi 21 du second (et non du premier, mois de Rêbî-à c'est-à-dire le 30 juin 1187. Les deux armées se trouvèrent en présence l'une de l'autre sur la rive occidentale du lac, vers la fin de la journée du jeudi 22 (1<sup>er</sup> juillet): la première attaque eut lieu le vendredi 23 (2 juillet); mais ce ne fut que le lendemain, 24 du dernier mois de Rêbî ou 3 juillet 1187) que les deux armées en vinrent à une action décisive, dans laquelle le nouveau roi Guy de Lusignan fut fait prisonnier, ainsi que son frère Geoffroy, Renaud, Seigneur de Kark (Crac), Balian, seigneur de *Djébaïl*, le fils de Honfroi (de Toron), le grand-maître des Templiers (Gérard de Riderfort) et plusieurs Hospitaliers et Templiers. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 542—545.)

Mr. Reinaud (*Extraits d'auteurs arabes &c.*, p. 194) fixe la

date de la bataille de Hitthîn ou *Tibériade* au *samedi vingt-cinq* (et non *vingt-quatre*) *du mois de Rêbî second de l'année 583* (4 juillet 1187 de J. C.)

Abou'lféda, de son côté (*Annales moslemici* T. IV, p. 76 et 77) dit d'une manière assez vague *فركب السلطان من عند طبريه* «Le sulthan monta à cheval, et partit des environs (du voisinage) de Tibériade pour marcher contreux, un jour de samedi, lorsqu'il restait encore *vingt-neuf jours* du dernier mois de Rêbî. Or, ce mois de Rêbî n'a que *vingt-neuf jours*: la bataille de Tibériade ou de Hitthîn aurait donc eu lieu le *vingt-quatre* (c'est à dire le 3 juillet 1187) et non le *vingt-cinq* (ou le 4 juillet 1187), puisqu'il *ne serait plus resté cinq jours*, mais seulement *quatre* du dernier mois de Rêbî. Cette date coïnciderait parfaitement avec celle de Bêha-ou'ddîne.

Tibériade, jusqu'à sa prise par Saladin, avait appartenu à Raimond III, comte de Tripoli, qui l'avait reçue en mariage de son épouse Eschine, dame de Thabarié ou Tibériade. Lors de la prise de cette ville par les Francs, elle avait été donnée par Baudouine I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, successeur de Godefroy de Bouillon, à Hugues de St.-Omer, qui prenait le titre de prince de Galilée, seigneur de Tibériade, duquel descendait Eschine, épouse de Raimond III. (*Annales Moslemici* T. IV, p. 74, 75 et 652; Deguignès, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 452 et 450; *Histoire des croisades* de Michaud, T. II, p. 321—324.

(276) Sur la ville de *أكَّا* 'Akka (Ptolémaïs ou St.-Jean d'Acre) et sur sa prise par Saladin, consultez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 370 et T. XVI, p. 545.

Zakaria Q'azwîny, dans son ouvrage géographique intitulé *آثار البلاد* (Msc. Ital. fol<sup>o</sup> 70) nous fournit les détails historiques suivants sur la ville de *أكَّا* 'Akka (Acre ou Ptolémaïde): «Elle ne



cessa point d'être occupée par les Musulmans jusqu'à ce que les Francs s'en emparèrent en 497 de l'hègire ou 1102 de J. C. sous les ordres de *Raymond de Saint-Gilles* صنجيل (cf. *Abou'lfédaé Annales Moslemici*, T. III, p. 342 et 343; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 430): elle était alors commandée, au nom des Égyptiens, par (Béna) Zehr-ou' ddaïlèt-oul-Djoïouchy الجيوشى (affranchi du général en chef ou *Émir-oul-djoïouché*)<sup>1</sup>.

Les habitants d'Acre se défendirent jusqu'à la dernière extrémité; mais les Francs la prirent d'assaut, en massacrèrent les habitants et emmenèrent les autres en captivité. Cette ville resta entre leurs mains jusqu'au temps de Szalâ'h-ou'ddîne, qui la reconquit en 583 (A. D. 1187), et qui la garnit de troupes, d'armes et de provisions de bouche. Les Francs revinrent l'assiéger, mais Szalâ'h-ou'ddîne marcha contre eux et les repoussa. Les Francs se battirent avec le plus grand acharnement, et il y eut beaucoup de monde tué autour de 'Akka. L'odeur infecte qu'exhalaient ces cadavres se répandit dans l'atmosphère, et les Musulmans en souffraient beaucoup (صارت روائح الحيف و) (بأذى المسلمون منها). Il éclata parmi eux diverses maladies. Szalâ'h-ou'ddîne lui-même tomba malade, et les médecins lui ordonnèrent de quitter ces parages. Il se retira, et les Francs vinrent prendre possession des alentours de 'Akka و عكوا من حوالى: ils creusèrent un fossé autour de leur camp, et cernaient la ville, étant eux-mêmes entourés d'un fossé. Szalâ'h-ou'ddîne revint à eux, et resta, pendant trois ans, en présence des chrétiens, jusqu'à ce que ceux-ci reprirent la place en 587 = 1191: ils en massacrèrent les Musulmans, et ils l'occupent encore de nos jours. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 554 — 576.) La capitulation de 'Akka fut réglée le vendredi 17 du second mois de Djoumâda ou 12 juillet 1191. Nous avons vu plus haut, que Saladin s'était

1) Il est dit dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 430: *Zahr' dda'wla al-Habusi* الجبوسى (?) y commandait alors pour le Calife d'Égypte; après qu'elle fut prise, il se retira d'abord à Damas, et de là en Égypte: « C'étoit un affranchi de *Bedr Al Jemal*, et c'est à peu près tout ce que l'histoire nous apprend sur son sujet ».

rendu maître de Saint-Jean d'Acre en 583 = 1187 de J. C. : il s'en empara dans les premiers jours du premier mois de Djoumâda de la dite année (juillet 1187). Elle était l'entrepôt principal du commerce de l'Europe avec l'Orient. On y trouvait de l'or, de l'argent, de l'écarlate, des étoffes de Venise, du sucre et d'autres objets de prix, car elle était le rendez-vous des négociants de la Grèce et de tous les pays Francs : « les magasins y regorgeaient de marchandises. Saladin distribua toutes ces richesses à ses émirs et à ses troupes ». (Schultens, *Saladini vita et res gestae*, p. 71; Reiske, *Annales Moslemici*, T. IV, p. 78 et 79; Reiuaud, *Extraits d'historiens arabes* etc., p. 201; *Histoire des croisades* par Michaud, T. II, p. 334 de la 4<sup>e</sup> édition.)<sup>1)</sup>

(277) Sur la ville de فيساربه *Q' aïçâvîch* ou Césarée voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 368—369. Au lieu des mots قيساريه ناصره, qui sont la leçon des divers manuscrits du Chèref-nâmeh, il faut lire قيساريه و ناصره Césarée et Nazareth, comme l'a fait Mr. de Véliaminof-Zernof dans son édition imprimée en 1860, et comme on le voit dans les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 78 et 79, dans *Saladini vita et res gestae*, p. 71, et dans les *Extraits d'auteurs arabes*, p. 201.

Au lieu de حيفا 'Haïfa, qui est l'orthographe arabe du nom de la ville maritime de Caïfa située à deux journées de chemin de Césarée, au-dessous du promontoire formé par le mont Carmel

1) On trouve dans l'*Index geographicus* de Schultens les lignes suivantes sur la prise de la ville de 'Akka (Acre) par les Musulmans : « En 690 = 1291 de J. C. cette ville fut conquise par Mèlik Ècheref, fils de Mèlik Manszoûr Q'alaoun, qui en fit démolir les maisons et les tours, et qui en fit massacrer tous les Francs. C'est une des grandes conquêtes des Musulmans ». 'Akka, dit Abou'lfèda (*Index geographicus* sub voce *Acca*) est à douze milles de Tyr (*Szoûr*), et elle est en ruines, depuis que les Musulmans l'ont reprise aux Francs en 690 = 1291 de J. C. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 569—573) : j'ai assisté moi-même à la prise de cette ville, et j'ai eu le bonheur d'y combattre les infidèles, dit le géographe et historien de Hamab. D'après Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 161, le sulthan Q'alaoun partit du Caire en 1290, pour aller attaquer Ptolémaïs; mais il mourut en route, et son fils Khalil, qui lui succéda, se rendit maître de Ptolémaïs et de Tyr en 1291 (*loc. cit.* p. 162—164).

الكرمل, le même académicien a lu خيفا *Khaïfa*, comme on le voit à la page 62 de son édition du Chèref-nâmeh.

(278) Suivant Bèha-ou'ddîne (*Saladini vita et res gestae*, p. 173) Saladin vint assiéger Jérusalem le 15 du mois de Rédjeb de l'année 583 (le 21 septembre 1187; cf. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes* etc., p. 205). D'après le même Bèha-ou'ddîne, Saladin vint d'abord camper à l'ouest de Jérusalem; mais il transféra ensuite son camp *au nord* de cette ville. Suivant Ibn-oul-Etzir (Ibn-Alathir) l'attaque eut lieu le 20 de Rédjeb (26 septembre 1187) par le côté *du nord*, où était le quartier du sulthan (Reinaud, *loc cit.*, p. 206), et non *du côté de l'est*. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 547—548.)

(279) D'après Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 80 et 81) Jérusalem fut prise le vendredi, *vingt-sept* du mois de Rédjeb de l'année 583, c'est-à-dire le *trois octobre 1187*; ce qui s'accorde parfaitement avec les données de Bèha-ou'ddîne (*Saladini vita et res gestae*, p. 73) et celles de Chèref-ou'ddîne, qui coïncident à-peu-près avec celles de Bernardus *in magno Chron. Belg.*, p. 178, où il est dit, que cette ville fut prise le *deux octobre*. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 654, note 65.) Ibn-oul-Etzir, au contraire (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 209) reporte l'époque de la conquête de Jérusalem au vendredi, *vingt-quatre* (et non au *vingt-sept*) du mois de Rédjeb, c'est-à-dire au *trente septembre 1187*.

Les données d'Abou'lféda, de Bèha-ou'ddîne et de Chèref-ou'ddîne se rapprochent davantage de l'opinion du savant commentateur Mansi, qui démontre, par l'autorité du *témoin oculaire* Coggeshale, que cette prise eut lieu le *samedi, trois octobre* (et non le *vendredi*), et que le siège de cette ville, ayant commencé le *vingt* (d'après Bèha-ou'ddîne, le *vingt et un*) septembre ne dura que *treize* (suivant l'historien arabe susmentionné, *douze*) et non *vingt et un jours*. (*Histoire des croisades*, 4<sup>e</sup> édition, T. II, p. 342; cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 547—548.)

(280) On donne le nom de مسجد الأقصى *Mesdjid-oul-aq'sza* à

la mosquée bâtie par le Khalife 'Omar sur l'emplacement du temple de Salomon. Elle renferme non seulement le temple proprement dit, mais encore un parvis et plusieurs chapelles, entre autres celles de la *Szakhra* (ou de la *Roche*) ainsi appelée, parce que les Musulmans croient que l'on y conserve la pierre sur laquelle Jacob posa sa tête pendant la nuit où il vit l'échelle mystérieuse. (Voyez le *Voyage de Aly Bēi*, T. III et l'*Atlas*; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 11, note et p. 216, 217.)

'Hādji-Khalfah, dans son *Cosmorama*, p. 565 et 566, s'étend au long sur le dôme de la *Szakhra* et sur la mosquée dite *el-Aq'sza*. Il dit entre autres: «La mosquée *Aq'sza* a 784 coudées de longueur sur 45 de largeur: le nombre des colonnes qui s'y trouvent se monte à 684, et celles de l'intérieur de la *Szakhra* sont au nombre de trente. Le dôme de la *Szakhra* est couvert de lames de plomb recouvertes d'autres lames d'airain doré, au nombre de 45,000, et la charpente du toit se compose de 4000 poutres. Le bloc de la Roche (*Szakhra*) est de 27 à 30 coudées. La grotte située sur la *Szakhra* peut contenir soixante hommes: on allumait dans la mosquée dite *Aq'sza*, 1500 lampes, et à la *Szakhra*, 464. (*Histoire universelle*, T. I, p. 52.)

Le *Grand Tekbîr*, que l'on appelle encore *تكبیر افتتاح Tekbîr-i-iftitâh* (Oraison préliminaire ou d'introduction, est conçu en ces termes): *الله اكبر الله اكبر لا إله إلا الله الله اكبر الله اكبر الحمد لله* «*Allahu ekber Allahu ekber La ilah illa'llah Allahu ekber Allahu ekber el-Hamdu lillah*» (et suivant M\*\*\* d'Ohsson *والله الحمد wè-llillahi-'l-'hamd*): «Dieu est très-grand, Dieu est très-grand: il n'y a point de-Dieu, si ce n'est Dieu. Dieu est très-grand; Dieu est très-grand, louanges à Dieu (ou c'est à Dieu qu'appartiennent les louanges)».

Le *Petit Tekbîr* se borne à dire *الله اكبر الله اكبر Allahu ekber, Allahu ekber* (Dieu est très-grand; Dieu est très-grand). (Voyez Mr. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 489; M\*\*\*

d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, T. II, p. 224, 225 et 77.)

(281) Il y a évidemment ici une erreur de copiste dans les divers exemplaires du *Chêref-nâmek*, car on y lit اثنى وسبعين 472 au lieu de اثنى وتسعين 492. Cette erreur provient, sans aucun doute, de l'omission primitive des points diacritiques, car les mots تسعين et سبعين ont entre eux la plus grande ressemblance sans ces points. Ibn-Djoûzy rapporte que les Francs, sous les ordres de Godefroi de Bouillon, entrèrent, de vive force, à Jérusalem, après quarante jours de siège, en 492 de l'hégire = 1099 de J. C., et cette donnée s'accorde parfaitement avec la date qu'Abou'lféda assigne à la réduction de la ville sainte ou *Q'ouds* (voyez l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 424—426): cette ville n'avait jamais cessé d'être au pouvoir de l'islamisme depuis le règne du Khalife 'Omar I en l'an 16 de l'hégire = 638 de l'ère chrétienne. (*Histoire universelle*, T. XV, p. 335—338; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 11 et 12.)

(282) Suivant Ibn-oul-Etzîr, chaque homme de la ville, riche ou pauvre, ne devait payer pour sa rançon, que dix pièces d'or; les femmes, cinq et les enfants, deux (Reinaud, *ibidem*, p. 208). J'ignore, quelles étaient les pièces d'or que Chêref-ou'ddîne nomme صوری *Szoury* (de Tyr). Zakaria Q'azwiny en fait mention dans ses آثار البلاد, à l'article صور *Tyr*, où il est dit: «Cette ville a donné son nom aux *dinârs* (deniers d'or) appelés الصوريّة *é'sz-Szourîèt* (Tyriens), qui ont cours dans le commerce, parmi les habitants de la Syrie et de l'Iraq».

(283) Saladin resta sous les murs de Jérusalem jusqu'au 25 du mois de Cha'abân de l'année 583 (30 octobre 1187), et il arriva le 9 du mois de Ramazân (12 novembre) devant Tyr, qui était alors gouverné par le fameux Conrad, Marquis de Montferrat. (Be'ha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 72 et 73; Abulfedae *Annales Moslemici*, p. 82, 83; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 548.)

Au dire d'Ibn-oul-Etzîr (Ibn-al-Athir), au contraire, Saladin n'arriva devant Tyr que le 19 de Ramazân (ou 22 novembre 1187); mais la première donnée me paraît la plus vraisemblable. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 221.) Dans une note de la page 210 du même ouvrage, il est dit que Saladin quitta Jérusalem pour se rendre devant Tyr le 25 de Schaban ou commencement de novembre de l'année 583. Si cette année a commencé le 12 mars 1187, comme on le voit dans l'*Histoire générale des Huns*, T. I, p. XCV, le 25 de Cha'abân devait correspondre au 30 octobre 1187; si, au contraire, l'année 583 de l'hégire a commencé le 13 mars, comme on le voit dans la *Tabella temporum rationi inveniendae* placée en tête de l'ouvrage de Schulteus intitulé *Saladini vita etc.*, et dans les *Tablettes chronologiques de Jean Picot* sous la rubrique de l'*Hégire des Mahométans*, T. I, p. 226, le 25 de Cha'abân 583 aurait répondu au 31 octobre, et non au commencement de novembre 1187.

(284) L'auteur joue sur les mots سور *Soûr* (muraille) et صور *Szoûr* (Tyr). Voyez, au sujet de cette ville maritime de la Phénicie, l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 366—368. *Szoûr* (Tyr), d'après les notions que nous puissions dans les آثار البلدان (lisez آثار البلاد de Zakarîa Q'azwîny (Msc. Ital. fol° 68), est une ville célèbre située sur la côte de la mer de Syrie, et dont les murailles entouraient le port d'une manière admirable. On y voyait un pont qui était regardé comme une des merveilles du monde. Il n'avait qu'une arche et s'étendait d'une rive à l'autre.

Abou'lféda (Msc. de l'Acad. N° 595 fol° 24, *Index geographicus*, sub voce *Tyrus*, et édit. Koehler, p. 48, 49 et 95) décrit cette ville en ces termes: «*Szoûr*, dit Ibn-Sa'îd, est une ville inexpugnable, si on l'assiège par terre (Msc. 595 التي لايرام حصار التي لايرام حصار; من جهة البر; Koehler التي لايرام): les Francs l'ont entourée d'un fossé, au moyen duquel ils ont amené les eaux de la mer autour de la place. Cette ville, dit le 'Azîzy, est à douze milles de 'Akka (Acre): elle a été conquise avec cette dernière en 690 = 1291

(و فتخت في سنة تسعين و ستمائه), et a été rasée, de sorte qu'elle est aujourd'hui en ruines et déserte».

(285) D'après Abou'lféda, Saladin quitta Tyr à la fin du mois de Chèwâl de l'année 583, qui correspondait au commencement du mois syrien de Karroûn I<sup>er</sup>: celui-ci se compose d'une partie du mois de décembre et d'une autre du mois de janvier. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 82—85.) Bèha-ou'ddîne, au contraire, nous apprend que Saladin ne se retira que le deux du mois de Dzou'lqâdeh de l'année 583, c'est-à-dire le 2 janvier 1188. (*Saladini vita et res gestae*, p. 76.) Suivant le même auteur et Ibn-oul-Etzir, le sulthan resta seul à Acre avec sa garde, après avoir licencié ses troupes, et y passa l'hiver. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 222.) Il ne se rendit à *Antaradus* (Tortose) انطرسوس (et non à *Tarse* طرسوس, comme le porte le texte imprimé du *Chèref-nâmeh*, p. 64) que le printemps suivant (584 = 1188), après s'être arrêté à Damas et devant le château des Kourdes. (Reinaud, *loc. cit.*, p. 224 et 225.) Il arriva dans la première de ces villes le six du premier mois de Rèbî' 584 ou le 4 mai 1188, et il ne s'y arrêta que cinq jours. Dans le dernier mois de Rèbî' (juin 1188) il se rendit maître du château des Kourdes après un jour de siège, et le six du premier mois de Djoumâda (2 juillet 1188), il arriva devant *Antaradus* ou Tortose (انطرسوس et non طرسوس). Bèha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 77—79; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 548—549, 550.

(286) Au sujet de انطرسوس *Antaradus* ou *Tortose*, voyez la note 554 de mon *Introduction ethnographique et géographique*.

(287) Consultez, au sujet de *Burzîch*, la note 556 de la même *Introduction*. Saladin vint camper sous les murs de cette place le 24 du second mois de Djoumâda de l'année 584 ou 19 août 1188, et s'en rendit maître le 27 du même mois ou 22 août. (Bèha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 84 et 85; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 228 et 229; Abulfedae *Annales Moslemici*, T. IV, p. 90 et 91.)

Il arriva sous les murs de *Derbéçak* le vendredi 18 de Rêdjev 584 ou 11 septembre 1188, et occupa cette place le 22 de Rêdjev ou 15 septembre. Le lendemain, il partit pour *Bagrâs*, qui capitula le 2 du mois de Cha'abân ou 25 septembre 1188. (Bèha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 85 et 86; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 551.)<sup>1)</sup>

(289) Relativement à l'orthographe du nom de ce fils de Saladin voyez la note 272 ci-dessus.

(290) Au sujet de ce voyage de Saladin à 'Hamah, consultez Bèha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 87; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 231, note 2; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 552.

(291) Les Mss. A. et R. du Chèref-nâmeh portent حلب 'Haleb au lieu de Djabalâh جبله, qui est la leçon du Msc. O., et la plus exacte. Bèha-ou'ddîne (loc. cit. p. 87) dit effectivement, qu'après avoir passé une nuit à 'Hamah, Saladin donna à son neveu Mèlik Mouzaffèr Taq'y-ou'ddîne 'Omar la seigneurie de *Djabalah* et de

1) La trêve que Saladin conclut avec Boémond, prince d'Antioche, fut de huit mois, à dater du mois de *Tisrin* ou novembre 1188 jusqu'au mois d'*Iâr* ou juillet 1189. Boémond était, à cette époque, le plus puissant seigneur chrétien de la Palestine, et possédait en outre le comté de Tripoli. (Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 231; Reiske, *Abulfedae Annales*, T. IV, p. 90—93.) Après cette trêve Saladin arriva à 'Haleb le 3 de Chaahân de l'année 584 ou 26 septembre 1188 avec son fils *el-Mèlik-ou'z-zâhir*.

D'après Bèha-ou'ddîne (loc. cit. p. 86) cette trêve ne fut conclue que pour sept mois, sous condition que la ville se rendrait au bout de ce laps de temps, si elle ne recevait point de renforts; et Saladin n'arriva à 'Haleb que le treize et non le trois de Chaahân, c'est-à-dire le six octobre et non le 26 septembre 1188. Cette donnée me semble la plus exacte.

D'après la liste des mois syriens employés par les chrétiens arabes, lorsqu'ils font usage de l'ère d'Alexandre, le premier mois de Teschrin, de 31 jours, répondait au mois de janvier; le second, de 30 jours, au mois de février et le mois d'*Iâr* ou *Ayar*, de 31 jours, au mois d'août. (Deguignes, loc. cit., T. I, p. XVIII.) Suivant la liste des *Mois des Juifs* depuis la captivité de Babylone et des Chaldéens, avec leur rapport aux mois romains, le mois d'*Iar* ou *Iiar*, qui était le second de l'année, et qui avait 29 jours, répondait aux mois d'avril et mai; celui de *Thisri*, qui était le 7<sup>e</sup> et qui avait 30 jours, répondait aux mois de septembre et octobre. (*Tablettes chronologiques*, T. I, p. 239.) Sur les mois d'*Iyyar* et de *Tisri* de l'ère des *Juifs* consultez la *Chrestomathie arabe*, première édition, T. I, p. 133, 138—140, 146, et T. II, p. 156, 161—162, 166, 194—195, 200—201.



*Laodicée* اللادقية *el-Lâdzaq'ieh*. (Sur ces deux villes voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 376—377.) D'après le 'Azîzy, la ville de *Djabalah* (ou *Gabalah*) est plus grande que celle de *Bélinias* (Balanca), dont elle est éloignée de 24 milles; on en compte douze de *Djabalah* (Gabalah) à Laodicée (*Ladzâq'ieh*). Cette ville a de vastes dépendances. Les historiens des croisades donnent à *Djabalah* les noms de *Jibla*, *Jablah*, *Jibala*, *Jabala*, *Gabla*, *Gabole*, *Gabala*, *Gibelet* et *Djâbalah*. Sur les seigneurs de *Gibelet* ou *Djâbalah* consultez Degnignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 460, 461. Sur *Bélinias* (Balanca) voyez la *Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 60. Cette ville est à 10 lieues sud-est de *Laodicée* (*Ladaq'ieh*). Il y a, dit Hâdjy Khalfah, dans son *Djêhân-nûma*, p. 590, sur la côte de *Djâbalah* une petite montagne où croît le *Zerrîne* (probablement زرين درخت *Zerrîne-direkhte*, l'arbre d'or), arbuste qui guérit la morsure ou piqûre des animaux venimeux (ou arbre sans fruits que l'on trouve au mont Liban, ou la *Zéodaire*). Le même géographe turk cite le même arbuste (à la page 284 dont j'ai donné la traduction dans mon *Introduction ethnographique et géographique*) comme un produit des environs de la ville de *Diz-phoul* dans le Khouzistân.

Saladin arriva devant *Djâbalah* le dix-huit du premier mois de Djoumâda de l'année 584 ou 14 juillet 1188; et le lendemain, 15 juillet, la ville capitula. (Béha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 81, *Annales moslemici*, T. IV, p. 88 et 89.) Le sulthan arriva devant *Djabalah*<sup>1)</sup> le huit et non le dix-huit du premier mois de Djoumâda, c'est-à-dire le quatre et non le quatorze juillet 1188. (Cf. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, page 226; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 550.

(292) Abou'lféda décrit, comme il suit, la ville de *Szafed* صفد ou صفت *Szafèt*, ancienne *Japha de Galilée* d'après la *géographie*

1) La ville de جبله *Djabalah* me paraît être improprement nommée *Hobeïla* حبهله dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 551, et *Bélinias* (p. 552) y est appelée *Blatanus* ou *Platanus*.

*ancienne et historique*, T. I, p. 96 (cf. Koehler, *Abulfedae Tabula Syriae*, p. 42, 43, 82 et 83; Schultens *Index geographicus*, sub voce *Saphada*; Msc. du Musée asiatique N° 595, fol° 24): «*Szafet*, d'après les *Tables astronomiques*, est située par 57° 35' de longitude et 32° 30' de latitude. Cette ville fait partie de la province du Jourdain, et se trouve dans le III<sup>e</sup> climat. C'est une ville de moyenne grandeur, qui a une forte citadelle et des édifices aussi solides qu'élégants. Elle domine le lac de Thibériade et a un aqueduc pour l'eau potable, qui aboutit à la porte de ce fort. Ses jardins s'étendent plus bas dans la vallée sise au-dessous de cette ville du côté du lac de Thibériade. Les édifices de son faubourg ربرض sont dispersés sur trois montagnes على ثلاثة اجبل et son territoire est vaste.»

Depuis que Mélik Zâhir (d'après le *Cosmorama*, p. 569, *Mélik Thâhir* ملك طاهر) arracha cette ville d'entre les mains des Francs (en 1266 ou 664 de l'hégire), il en fit le point central des troupes chargées de la défense du littoral de cette contrée. D'après le Lexique géographique cité par Schultens, *Szafed*, est une ville située dans les monts عاملة 'Amîlèt, qui dominent la ville de 'Himsz (Émesse) en Syrie et qui font partie du Liban. (Consultez *Burckhardt's Reisen in Syrien, Palestina*, vou Dr. Wilhelm Gesenius, T. II, p. 555 et p. 1055.)

D'après Bèha-ou'ddîne, Saladin quitta Damas au commencement du mois de Ramazân de l'année 584 (A. D. 1188), et alla assiéger la forteresse *inexpugnable* de *Szafed*, qui capitula le 14 du mois de Chevval (le 6 décembre 1188). Suivant Abou'lféda, au contraire, le sulthan ne quitta Damas qu'au milieu du mois de Ramazân, et vint assiéger *Szafèt*, qui ne capitula qu'au milieu du mois de Dzou'l-q'âdah, c'est-à-dire vers le 4 janvier 1189. (*Annales moslemici*, T. IV, p. 94 et 95; *Reinaud, Extraits d'auteurs arabes*, p. 232, et *Histoire universelle*, T. XVI, p. 552.

(293) Au sujet de la ville de كرك كرك (ou *Karak*) voyez les notes 547 et 566 de mon *Introduction ethnographique et géogra-*

*phique*. Cette ville répond à l'ancienne *Petra*: les historiens des croisades la nomment en français *Krac* ou *Crac de Mont-réal* ou *Mont-Royal*. Sur les Seigneurs de *Napoulour* (*Neapolis* ou *Sichem*) et plus tard de *Krac de Montroyal* consultez Deguignes (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 454—455).

La province de *Kerek* ou *Karak* المملكة الكركية, dit *Khalil ben Châhine Thâhéry* (*Analecta arabica*, pars III<sup>a</sup>, p. 18 et 19 du texte arabe et 38, 39 de la version latine de Mr. Rosenmüller) ne fait point partie de la Syrie, mais elle forme une province à part, que l'on appelle *Moab*. C'est une ville fortifiée, qui est une des places les plus fortes de l'islamisme. On y voit une citadelle qui n'a pas sa pareille dans les états musulmans ni dans ceux des infidèles: on l'appelle *حصن الغراب* 'Hiszn-oul-g'orâb (le Château des corbeaux). Elle n'avait jamais été prise de vive force; mais le défunt Szalâh-ou'ddine Jouçouf, fils d'Âïoub, s'en empara après la conquête de Jérusalem en 583 = 1187 de J. C. (?). Elle était alors au pouvoir du prince *ارناط Arnâth* (Arnaud ou Renaud de Châtillon), qui attaquait les pèlerins (Musulmans), se rendant à la Mekke. Il serait trop long de raconter ce fait d'armes d'une manière circonstanciée; nous nous bornerons à dire sommairement qu'il (Saladin) vint en toute hâte (*عجبت*) camper, à la tête de son armée, en présence des infidèles pour leur livrer la bataille de *Hitthine*. Dieu protégea ses amis, déjoua les plans de ses ennemis, fit triompher sa religion et rendit le sulthan Saladin maître de tous les souverains infidèles, dans le nombre desquels se trouvait le prince Renaud, seigneur de *Kerek* (ou *Karak*): c'est par ce moyen que les conquêtes de ce sulthan se réalisèrent (*Histoire universelle*, p. 544). Voyez encore, au sujet de *Karrak* et de l'ancien *pays des Moabites*, *Burchhardt's Reisen*, T. II, p. 691, 696 et 1068; *Abulfedae Syria*, p. 89 et 90; *Wilken, Geschichte der Kreuzzüge*, T. III, p. 264 et 288).

**Karak fut prise en 584 = 1189. Cette ville et celle de**

*Chaübek* se rendirent après avoir épuisé leurs provisions, à Malek-adel (el Mélik-oul'-Aadil), qui commandait de ce côté, et qui en prit possession (Abou'lfeda, *Annales Moslemici*, p. 92 — 95; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 232). Saladin fit don de cette place à son frère Malek-adel dans le courant de Dzy'l'hiddjah de l'année 584 ou février 1189 (*Saladini vita et res gestae*, p. 89).

*Kaükeb* كوكب, d'après le *Lex. geogr.* cité par Schultens dans son *Index geographicus*, art. *Cauchebe*, est le nom d'un château situé sur la montagne qui domine Thabéria (Tibériade): il était bien fortifié, et s'élevait au-dessus du Jourdain. Il fut conquis par Szaláb-ou'ddine, et ensuite rasé. Cette place se rendit au milieu du mois de Dzoul' q'á'ada'h de l'année 584 (au commencement de janvier de l'année 1189), un mois après celle de *Szafed*. (*Saladini Vita et res gestae*, p. 88; *Extraits d'auteurs arabes*, pag. 233; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 552.)

(294) Le texte persan imprimé, p. 64, porte *و نماز عيد اضحی* و نماز عيد اضحی : je pense qu'il faut lire *كزارده* au lieu du dernier mot *كزارده* avec un ذ. Le jour où Abraham, se soumettant à l'ordre que Dieu lui réitéra pour la troisième fois, se déterminà à sacrifier son fils (Isaac), fut appelé *اليوم الاضحى* *Jaoum-u'n-nāhr* ou *اليوم القربان* *Jaoum-ul-q'ourbān* (jour du sacrifice) ou *اليوم الاضحی* *Jaoum-adh'ha*; et depuis, cette fête fut célébrée sous le nom de *عيد اضحی* *Id-i-adh'ha*, qui correspond, à peu près, à celui que les Russes donnent au jour de Pâques appelé *Свѣтлое Воскресеніе* (*swëtloïé woskrecenié* ou Dimanche lumineux). Elle se nomme encore *قربان بیرام* *Q'ourbān-bcīrām* et se célèbre le dix du mois de Dzy'l-'hiddjèh. Le sacrifice paschal, le jour de la grande fête des sacrifices, est d'obligation canonique: il consiste en un mouton, ou en un boeuf, ou en un chameau. Le temps consacré à cette *immolation* *خر* (*nah'r*) est celui des trois premiers jours de la fête *Id-adh'ha*: il commence à l'aube du premier jour, et finit au troisième, vers le coucher du soleil. Cependant le moment le plus favorable est celui de la matinée du premier

jour; et cela depuis le lever du soleil jusqu'à midi, qui est le temps désigné en arabe sous le nom de *dhou'ha* *صحي*, d'où dérive le pluriel *adhk'ha* *اضحيه*, que l'on emploie pour désigner ces sacrifices. (M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau de l'empire Othoman*, T. II, p. 217, 425—427, et T. III, pp. 5 et 86.)

(295) Cette ville de *Chaq'if* *شقيف* est citée par 'Hâdjy-khalfa ou son continuateur dans le *Djêhân-numa*, p. 597, comme une dépendance d'Antioche. Je pense que c'est la même que la ville de *Schakif* dont parle Mr. de Hammer dans sa *Geschichte der Ilchane*, tome I, p. 256, et tome II, p. 225.

Où trouve dans l'ouvrage de Koehler intitulé *Abulfedae Tabula Syriae* (p. 50, 51 et 98) un article ainsi conçu: «*Chaq'if-Arnoun* *شقيف ارنون*, qui dépend du territoire de Damas, et qui fait partie du 3<sup>e</sup> climat, est situé suivant le *Q'ias* (Échelle) par 58° 10' de longitude et 32° 50' de latitude. Cette ville, dit le *Mouchetêrik* (Homonymes géographiques), fait partie du territoire de Damas et du littoral (de la Syrie, près de *Baniâs* (Panéas). *Arnoun* est un nom propre d'homme. Quant à *Chaq'if* (qui est synonyme de *كهف*, caverne) c'est une place forte. Il y a encore un autre *Chaq'if* nommé *Chaq'if-Tiroîn* *شقيف تيرون*: c'est également un château fort qui se trouve sur la côte dans le voisinage de Tyr. Schultens dit dans son *Index geographicus*, sub voce *Sjakyfum*: *Chaq'if-Arnoun* est une place extrêmement forte qui se trouve dans une gorge (une caverne des montagnes *كهف من الجبل*) près de Baniâs (Panéas): elle fait partie du territoire de Damas, et se trouve entre cette ville et le littoral. *Chak'if-Arnoun* se rendit à Saladin le dimanche, quinze du premier mois de Rêbi' de l'année 586 (22 avril 1190 de J. C.); et le prince de Sidon, ainsi que les Francs qui s'y trouvaient, se réfugièrent à Tyr. Ce château était situé dans la plaine de 'Oïoune entre Tyr et le Jourdain, et commandé par Renaud, qui, au moment de la capitulation, se trouvait à Damas, où Saladin l'avait fait enfermer depuis l'année 585 = 1189. (Bêha-ou'ddîne, *Saladini vita et res gestae*, p. 95—97, 113.)

*Abulfedæ Annales Moslemici*, tome IV, pp. 96—99; Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 237, 240 et 241.) Bèha-ou'ddîne rapporte même que Renaud avait été soumis aux plus affreuses tortures.

(296) Suivant Bèha-ou'ddîne, témoin oculaire des événements, les Francs vinrent camper sous les murs de Ptolémaïde, le lundi, treize du mois de Rêdjeb de l'année 585 ou 26 août 1189, et en commencèrent le siège à la fin du même mois de Rêdjeb, un jeudi. (*Saladini vita et res gestae*, pp. 98, 99; *Extraits d'auteurs arabes*, pp. 244 et 245.) D'après Aboulféda, *Annales Moslemici*, p. 98 et 99, les Francs vinrent de Tyr pour assiéger Acre, et la bloquèrent d'un côté de la mer à l'autre, vers le milieu du mois de Rêdjeb de l'année 585.

(297) On lit à la ligne 4 de la page 66 du texte du *Chèrenâméh* le mot سارى, qui est une faute d'impression tenant lieu de اسرى *prisonniers*: il en est de même des mots اولاد واجاد, qu'il faut remplacer par اولاد اجاد *les glorieux descendants*, à la ligne 10—11 de la même page.

(298) Saladin ne laissa devant *Chaqîf* qu'une division de son armée, pour bloquer cette forteresse, qui résista encore quelque temps et qui se rendit le dimanche, 15 du premier mois de Rêbi' de l'année 586 (22 avril 1190), comme nous l'avons vu à la note 295 ci-desus. Renaud fut remis en liberté. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 244, note 2.)

(299) <sup>1)</sup> مرآة الجنان وعين اليقظان في معرفة ما يعتبر من حوادث (299) هو عنوان كتاب تاريخ مصر في ذكر الملوك والخلفاء والسلاطين الاسلاميه est le titre de l'ouvrage historique ou biographique d'*Jafî'y* dont il a été fait mention dans la note 255 ci-dessus.

---

1) Mr. Reinaud a confondu avec cet ouvrage d'*Jâfî'y* un manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque Impériale de Paris et qui est intitulé جامع التواريخ المصرية في ذكر الملوك والخلفاء والسلاطين الاسلاميه ou *Collection des chroniques égyptiennes qui traitent de l'histoire des rois, des Khalîfes et des sulthans de l'Islamisme*; voyez la note 255 ci-dessus.

(300) Saladin pressait, avec son fils Mélik Afdhal ou Afzal, la destruction d'Ascalon, où il était arrivé le 18 de Cha'abân de l'année 587 (9 septembre 1191); et l'on commença à démolir cette ville le 19 et non le 20 de Cha'abân, comme l'avance Chèref-ou'ddine Bidlicy. (Bèha-ou'ddine, *Saladini vita et res gestae*, p. 199—202; Abou'lfedae *Annales Moslemici*, T. IV, p. 110 et 111; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 331; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 577.)

(301) Au lieu de la ville de Loudd لُد (Lydda) on lit dans les *Extraits* précités, p. 331, l'église de Lidda. Saladin, dit Bèha-ou'ddine (*loco nuper cit.* p. 202, vit la ville de Loudd et son temple, qui était un édifice considérable: il ordonna, en conséquence, de le raser, ainsi que la citadelle de Ramlah. (Sur la ville de Ramlah, l'Arimathée de Joseph, voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 369, 370); ce qui eut lieu le 3 du mois de Ramazân de l'année 587 (23 septembre 1191.)

Loudd, d'après le Dictionnaire géographique cité par Schultens dans son *Index geographicus*, sub voce *Lydda*, est une ville قريّة voisine de Jérusalem et faisant partie des cantons de la Palestine.

Abou'lféda dit au sujet de la ville de Loudd (*Index geographicus* sub voce *Ramala*): «Il n'y avait point de ville ancienne à Ramlah, au dire du 'Azizy; et il n'existait que celle de Lydda (Loudd), que Souleimân, fils de 'Abd-oul-mélik (qui régna depuis l'année 96 de l'hégire ou 715 de J. C. jusqu'à l'an 99 ou 717, *Histoire universelle*, T. XV, p. 568—575) fit détruire, lorsqu'il fonda celle de Ramlah. Ces deux villes sont à environ trois pharasanges de distance l'une de l'autre, et Lydda se trouve vers l'orient. Lydda, que les Grecs du moyen âge nommaient *Diospolis* (ville de Jupiter), et que les Orientaux appellent Loudd, se trouvait au nord-est et dans le voisinage d'Arimathée (Ramlah) où Joseph embauma le corps de J. C., et le mit au tombeau. Cette ville située à six lieues est de Joppé est aujourd'hui en ruines. (*Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 77).

(302) Après de longs pourparlers et de nombreuses conférences, qui n'avaient jamais amené aucun résultat, quoiqu'ils se fussent prolongés depuis l'année 587 = 1191 de J. C. jusqu'en 588, la paix fut enfin conclue, sur terre et sur mer, entre Saladin et Richard Coeur de lion, *pour trois ans* au dire de certains historiens, ou *pour trois ans et trois mois*, suivant d'autres, ou, comme l'avancent encore d'autres auteurs, *pour trois ans et huit mois à compter du mercredi, vingt-deux de Cha'abân de l'année 588* ou *deux septembre 1192 de J. C.* A la suite des premières propositions de paix, le sulthan s'était effectivement rendu à Jérusalem, dont il avait fait restaurer les fortifications pendant l'hiver de 587 = 1191; et le 27 du premier mois de Djoumâda de l'année 588, ou suivant Bèha-ou'ddîne (*loc. passim citato*, p. 230) le *mercredi, 27 du premier mois de Rèbí*, qui répondait au 12 avril 1192 (ce qui est évidemment une faute d'impression tenant lieu du *vingt-sept du premier mois de Djoumâda* ou *dix juin 1192* (l'armée chrétienne, commandée par le roi d'Angleterre arriva à *Bèit-noubah*, à une journée de Jérusalem, qu'elle venait attaquer; mais elle battit en retraite le matin du vingt et un du second mois de Djoumâda, ou *quatre juillet 1192*. Saladin se trouvait encore à Jérusalem lors de la rédaction du traité, le vendredi, *dix-sept de Cha'abân* (*vingt-huit août 1192*); et les troupes de la Mésopotamie et de l'Égypte etc. ne tardèrent pas à reprendre le chemin de leur pays après le départ de Richard coeur de lion et le licenciement de l'armée de Saladin, qui eurent lieu dans le courant de la même année. (Voyez *Saladini vita et res gestae*, p. 229, 230 et 235—238, 259—262, 263—264; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 327, 332, 341, 345, 355—359). D'après Bèha-ou'ddîne, la paix fut conclue *pour trois ans seulement*; à dater du mercredi, *vingt-deux de Cha'abân 588*, ou 2 septembre 1192 (*loc. cit.* p. 259), tandis qu'Abou'lfèda avance que la durée de cette paix devait être de *trois ans et trois mois à compter du vingt et un de Cha'abân* (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 122—125). Les chrétiens eurent en partage Jaffa, Césarée,



Arsouf, Caïfa, Acre et Tyr: le reste demeura aux Musulmans. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 579—580, 586—588).

*El-Mélik-ou'dh-Dhâhir* (ou *uz-Zâhir* et non *Thâhir*) prit congé de son père, et retourna dans ses provinces le 29 de Ramazân 588 ou 8 octobre 1192. Quant à Mélik *Afdal* (ou *Afzal* افضل), il ne partit que le 5 de Chèwâl de la même année ou 14 octobre 1192 (*Saladini vita et res gestae*, p. 265, 266). Je ferai remarquer que tous les manuscrits du *Chèref-nâmeh* portent ici الملك الظاهر *el-Mélik-ou'z-Zâhir* comme la page 67 du texte imprimé du *Chèref-nâmeh*.

(303) Consultez Bèha-on'ddîne (*loc. passim laud.* p. 268). Suivant cet historien, Saladin arriva à Damas le mercredi, vingt-six du mois de Chèwâl, c'est-à-dire le 3 novembre, et non le vingt-sept du dit mois, comme l'avance Chèref-on'ddîne Bidlîcy. D'après Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. V, p. 126 et 127) le sulthan fit son entrée à Damas un mercredi يوم الأربعاء, lorsqu'il ne restait plus que cinq jours du mois de Chèwâl شوال الخمس بقين من شوال: Ce mois ayant vingt-neuf jours, Saladin, d'après cet auteur, serait venu à Damas le vingt-quatre de Chèwâl, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> novembre (cf. *Saladini vita et res gestae*, p. 268).

La date du jour où ce monarque alla au-devant des pèlerins, est la même dans la Biographie de Saladin et dans les annales d'Abou'lféda (p. 132 et 133) que dans le *Chèref-nâmeh*. (Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 589, 590, 592—596).

(304) Saladin, suivant les *Extraits d'auteurs arabes*, p. 263, était né à Tèkrile sur le Tigre (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 494 et 594), et mourut à l'âge de cinquante-sept années lunaires après en avoir régné vingt-quatre sur l'Égypte, et dix-neuf sur la Syrie. Il était né, dit Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 138 et 139) en 532 de l'hégire ou 1137 de J. C.; il mourut, par conséquent, dans sa cinquante-septième année.

(305) Au sujet du cimetière de *Q'arafa*, où sont les tombeaux des habitants du Caire et où l'on trouve celui de l'Imâm *Châfi'y*,

consultez Zakariâ Q'azwîny dans ses آثار البلاد (Msc. Ital. fol° 76 V°) dont nous donnerons plus loin un extrait; 2° Schultens dans son *Index geographicus*, sub voce *Kerrafa*; 3° Abd-allathif, *Relation de l'Égypte* publiée par le Bar. Silvestre de Sacy, p. 391; 4° Jean Léon Africain, *Deserizz. dell'Africa*, T. I de la collection de Ramusio fol° 910; 5° Vansleb, *Nouv. relat. d'Égypte*, p. 132; 6° Niebuhr, *Voyage en Arabie*, T. I, p. 95. Le collège (Mèdrèceh) de *Qarafa* a été fondé par Saladin en 572 = 1176. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 30 et 31; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 516.)

Dans les Mss. A. et R. du Chèref-nâmeh on lit قاهره مغربه *Q'ahireh-i-Mog'arrîbeh*, tandis que, dans le Msc. O., l'on trouve قاهره معزیه *Q'ahireh-i-Mou'azzîch* ou *Mou'izzîch*, qui est la vraie leçon, puisque cette ville reçut le nom de son fondateur.

Le *Caire* est décrit en ces termes par Zakariâ Q'azwîny dans son ouvrage précité: «Le *Caire* est une ville célèbre située à côté de *Fosthâth* en Égypte: elles sont réunies par une seule et même muraille. C'est aujourd'hui la ville la plus considérable et la résidence royale. Elle a été fondée (bâtie à neuf, je lis احدها au lieu de احدها) par *Djaïhèr* ou *Djewhèr*, affranchi de *Mou'izz Saad*<sup>1)</sup> (?), fils d'Isma'il, surnommé *Manszoûr* (Protégé par la Divinité ou *Victorieux*). Il y a au *Caire* un lieu nommé *Qarafa*, remarquable par ses somptueux édifices, ses vastes places et le marché qui s'y tient ومواضع واسعة وسوق قائم. On y voit les tombeaux de plusieurs saints personnages ومشاهد المصالحين, et c'est une des promenades les plus pittoresques (وهي من متنزعات) des habitants du *Caire* et de *Fosthâth*, surtout à l'époque des foires. C'est là qu'est le collège (*Mèdrèceh*) de l'*Imâm Châfi'y* (que Dieu lui fasse grâce!) ainsi que son tombeau.»

1) Au lieu de سعد *Sâd* il faut lire معز *Mâ'add*, comme nous l'apprend Ibn-Khallékân, et comme nous le voyons dans la *Chrestomathie arabe* de Mr. de Sacy, première édition, T. II, p. 67, et T. I, p. 74. Ce prince se nommait *Mou'izz-lidin-illah Abou-Tèmîm-Maad*.

(305) Il est également dit, au sujet du Caire, dans le Dictionnaire géographique fréquemment cité par Schultens dans son *Index geographicus*: «*Al-Q'âhira القاهرة* (le Caire) est une ville située à côté de *Fousthâth*, à laquelle elle est réunie par une seule et même muraille: c'est le séjour des troupes *الجند مسكن* (ou de la garde). Ses édifices, de nos jours, s'étendent jusqu'à ceux de *Fousthâth* (*مصر* du *vieux Caire*). Cette ville est connue sous le nom de *el-Q'âhirèt-ul-Mouïzzîch* parce qu'elle a été bâtie sous le règne de *Mouïzz* (*li din-illahi*) *Abou-Tèmim* le '*Alidé* (ou *Fâthimide*)<sup>1)</sup>, par son esclave (ou affranchi grec) *Djauhèr* ou *Djenhèr*, qu'il avait envoyé de la province d'*Ifrè'qâh* (*Afrique* proprement dite), à la tête de ses troupes, pour se rendre maître des contrées égyptiennes en 358 = 968 de J. C. après la mort de *Kafouâr*. Il entra, par conséquent, à *Fousthâth* et établit son camp en face de la *Syrie* (*للقاء الشام*), sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Caire. Il y bâtit un palais pour son maître, et l'armée fit des constructions tout à l'entour. Elle devint donc populeuse et florissante, et finit par l'emporter sur le *Vieux Caire* (*Misr مصر*) sous le rapport de la grandeur. (*Index geographicus*, sub voce *Alkahira*; cf. *Nouveau Journal asiatique*, cahier de septembre 1829, p. 187.) Sur le souverain *Fâthimide* *Mouïzz li din-illah* consultez *Deguignes*, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 366, 367; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 224 — 256. Il monta sur le trône en 341 de l'hégire ou 952 de J. C. et mourut en 365 = 976. Le tombeau de l'Imâm '*Houceïne*, dont il est fait mention dans le *Chèref-nâmek*, ne pourrait être que celui où est renfermée la tête de cet Imâm; car elle fut portée au gouverneur de *Koufah*, qui l'envoya à *Jézîd I<sup>er</sup>* à *Damas*. (*Histoire universelle*, T. XV, p. 497.) Elle fut, dit-on, enterrée plus tard à *Ascalon* en *Palestine*, et transportée en *Égypte*, où elle fut longtemps l'objet de la dévotion des *Musulmans* '*Alides*. (*Reinaud*, *Monuments arabes, persans et turks*, T. I, p. 360.)

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 243.

(306) Le personnage nommé سعيد السُّعْرَاء *Sa'ïd-û'ssou'êda* (le Bienheureux par excellence) n'était nullement un Khalife Ismaïlien (ou Fâthimide) comme le prétend Chèref-ou'ddine Bidlîcy, mais un eunuque, affranchi du Khalife *Mostanszir*, comme nous l'apprend, entre autres, Ibn-Khallékân, fol° 803 V°, ainsi que Makrizy (*Description de l'Égypte*, édition de Boulaq, T. II, p. 415, lignes 3 et 4). On trouve également quelques détails sur ce personnage dans la *Chrestomatie arabe* de Mr. le Bar. Silvestre de Sacy, 2° édition, T. I, p. 271, 272; cf. Mr. C. Defrémery (*Journal asiatique*, 5° série, T. XVI, p. 459).

Le Msc. susmentionné d'Ibn Khallékân porte جعل دار سعيد ... السُّعْرَاء خادِم المِصْرَتَيْن (sic) خانقاه وقف عليها وقفا طويلا. je pense qu'il faut lire: جعل دار سعيد السُّعْرَاء خادِم المِصْرَتَيْن خانقاه ووقف عليها وقفا طويلا «Il convertit la demeure de *Sa'ïd-û'ssou'êda*, eunuque du Khalife Moustanszir (billah) en un couvent, auquel il assigna un legs à long terme». Sur le Khalife Fâthimide Moustanszir billah, voyez Deguignes, T. I, p. 367. (Il monta sur le trône en 427 de l'hégire (A. D. 1035 — 6) et mourut vers la fin de l'année 487, c'est-à-dire le 31 décembre 1094; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 359, 417 — 418.)<sup>1)</sup>

(307) Sur cet *Abbâs bèn Sallâr* consultez Ibn-Khallékân, fol° 803 V° 64 R° Sup. 284.

(308) Le Msc. R. du Chèref-nâmeh porte بزین الجار; celui de Sir Gore Ouseley a باين الجار; celui d'Ârdèbil, بزین الجار; la leçon de l'exemplaire de la Bibliothèque Impériale de Paris est باين الجار, le *fiis de Madjâr* (?), et celle du texte imprimé en 1860, p. 68 est بزین التجار *Zeïn-ou'l-toudjâr*. Dans l'exemplaire précité d'Ibn-Khallékân, fol. 803<sup>b</sup> on lit بزین التجار *Zeïne-ou'n-Neddjâr*.

(309) Au sud de Bètlehem (بيت لحم *Beit-lâhm*), dit Ibn Haü-

1) Ce Khalife est nommé Abu Tamim *Mabad* (sic) dans l'*Histoire universelle*, T. XIV, p. 359.

q'âl, se trouve une petite ville, qui, pour la grandeur, ressemble à un village, et qui est connue sous le nom de *Mesdjid Ibrahîm-il-Khalîl* (Oratoire d'Abraham, l'ami de Dieu). A *Beit-Hébroun* se trouvent les tombeaux d'Abraham, d'Is'hâq et de Jacob, qui sont rangés sur la même ligne, comme ceux de leurs femmes. (Schultens, *Index geographicus*, sub voce *Beit Sjebrinum*; Hammer, *Mines de l'orient*, T. II, p. 140: *Djéhân-numa*, p. 563 et 564.)

(310) Suivant Bèha-ou'ddine, Saladin laissa dans son trésor *une pièce d'or* et 47 pièces d'argent; ce qui eût à peine fait 50 francs de France. (Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 363.) Sur Saladin, voyez Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 418, 419, 420.

(311) Mélik 'Azîze n'était nullement le fils aîné de Saladin, comme l'avancé Chèref-ou'ddine: cet aîné se nommait Mélik *Afdhal* ou *Afzal*. Après lui venait *Mélik 'Azîze*. Suivant Deguignes, loc. cit., p. 419, *Mélik 'Azîze 'Otmân* n'aurait été que le 4<sup>e</sup> fils de Saladin.

L'historien kourde joue ici sur le nom de 'Azîze, qui est, en même temps, la dénomination générique des *Pharaons* d'Égypte et de leurs ministres, tels que Joseph, et le titre honorifique de 'Otmân, fils de Saladin. Le même historien joue également sur le mot مصر *Misr*, qui désigne à la fois une *grande ville*, une *cité*, un *pays*, et particulièrement l'*Égypte* ainsi que la ville de *Fousthâth*. Les mots: «Le *Pharaon* du pays (ou de l'Égypte) *de la justice*» s'appliquent à Saladin, souverain renommé pour sa justice».

(312) Voyez, relativement aux événements qui suivirent la mort de Saladin, Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 140—143, 152—153, 154—157). Ce fut en 590 = 1194 que la discorde éclata entre 'Azîze et Afzal, qui fut assiégé à Damas par son frère, et secouru par son oncle Mélik 'Aadil, son frère Zâhir (Dhâhir) et son cousin Mélik Manszouûr, prince de 'Hamah: ceux-ci réconcilièrent les deux frères. En 591 = 1195, Mélik 'Azîze marcha derechef sur Damâs; mais il fut forcé de se retirer par suite

des troubles qui éclatèrent parmi ses troupes. Mélik Afdhal (Afzal), prince de Damas, implora le secours de son oncle Mélik 'Aadil, qui marcha avec lui contre son autre neveu, Mélik 'Azize, mais qui conseilla, par une correspondance secrète, à ce dernier d'envoyer le Q'âdhy Fâdhil (ou Fâzil) traiter de la paix. Mélik 'Azize suivit ce conseil, et le Q'âdhy susmentionné, agissant de concert avec Mélik 'Aadil, parvint de nouveau à rapatrier les deux frères. En 592 = 1196, Mélik 'Aadil et Mélik 'Azize, ayant appris, en Égypte, le désordre qui régnait en Syrie par suite de la mauvaise administration de Mélik Afdhal (Afzal), résolurent de lui enlever Damas, qui devait échoir en partage à Mélik 'Aadil, en qualité de vassal de Mélik 'Azize. Ce fut en vain que Mélik Afdhal (Afzal) envoya à son oncle Mélik 'Aadil l'émir Foulk-ou'ddîne, frère ntérin de ce dernier, pour chercher à l'apaiser; cette démarche n'amena aucun résultat; et Mélik 'Aadil, secondé par ses intelligences secrètes avec quelques émîrs résidant à Damas, vint assiéger cette ville avec son neveu Mélik 'Azize: ils y entrèrent le mercredi, 26 du mois de Rédjeb de l'année 592 (25 juin 1196), le dernier, par la porte dite *Bâb-oul-Fardj*, et l'autre, par celle de St.-Thomas nommé *Bâb Toma*. Mélik Afdhal (Afzal) reçut en apanage la ville de *Szarkhad*, où il alla se fixer avec sa famille. Mélik 'Azize fit son entrée solennelle à Damas, le mercredi, quatre de Cha'abân (3 juillet 1196): il remit ensuite cette ville à son oncle Mélik 'Aadil, et partit pour l'Égypte, le lundi, 9 de Cha'abân (8 juillet 1196). Mélik Afdhal (Afzal) avait régné trois aus et un mois. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 156, 159; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 597—598, 603.) Chèref-ou'ddîne joue sur les mots arabes فرار *fèrâr* (fuite) et قَرَار *q'èrâr* (résistance), car il dit: «Mélik Afzal préféra *Fèrâr* à *Q'èrâr*».

(313) Suivant les mêmes *Annales Moslemici*, T. IV, p. 162, 163, ce prince, comme nous l'avons vu plus haut, se nommait *Seïf-oul-Islâm Zâhir-ou'ddîne Thoqtéguîne*. Il mourut dans le courant de Chevval de l'année 593 (septembre 1197), et son fils,

*el-Mélik-oul-Mou'ëzz Ismaïl*, qui résidait à *Serreïn* سررين, entre *Szanâ'a* et *Zébid*, lui succéda. (Deguignes, *loc. sup. laud.*, p. 426.)

Celui-ci avait les titres honorifiques suivants: الملك المعز شمس الملوك *el-Mélik-oul-Mou'ëzz Chems-oul-Muloûk*<sup>1</sup>).

(314) Mélik 'Aziz 'Emâd-ou'ddîne 'Otmân mourut d'une maladie aiguë au milieu de la nuit du 29 de Mou'harrème de l'année 595 (1 décembre 1198), après avoir régné six ans moins un mois, et à l'âge de 27 ans et nu mois. (*Annales Moslemici*, *loc. cit.*, p. 168—169.) D'après Deguignes (*loc. sup. laud.* p. 420) ce prince serait mort le 21 de Mo'harrème<sup>2</sup>).

(315) Khalîl bèn Châhîne Dhâhèry, dans son ouvrage politico-géographique intitulé *زبدة كشف الممالك و بيان الطرق و المسالك* la *Crème de la Description des États et de l'exposé des chemins et des routes* (*Analecta arabica* de Rosenmüller, pars III<sup>a</sup>, p. 21 et 22 du texte arabe, et 45, 46 de la version latine) nous fournit les renseignements suivants sur la ville de *Szarkhad*: «Quant à *Szarkhad*, c'est une ville étonnante sous le rapport de son difficile accès; elle est jolie et a une citadelle bieu fortifiée. On y sème du riz que l'on transporte de là à Damas et dans d'autres villes. Une partie de son territoire est connue sous le nom de *'Haïla* (la vallée d'Aulou?), et renferme deux cents villages. Elle fait aussi partie de l'Hiâlèt de Damas. (Cf. Koehler, *Abulfedae Tabula Syriac*, p. 54, 55, 105 et 106; *Djêlân-numa*, p. 584; *Burckhardt's Reise*, T. I, p. 180 et 507<sup>3</sup>); *Handbuch der biblischen Alterthumskunde*, vol. II, p. 281.) Cette ville, que l'on nomme encore *صلخت Szalkhate*, répond à celle que les Hébreux appelaient סַלְכָה *Salka*.

En 595 = 1198—99, Mélik Afdhal (Afzal) fut rappelé de

1) *Histoire universelle*, T. XVI, p. 604—605.

2) *Ibidem*, p. 606. Suivant cette *Histoire*, il serait décédé le 20 de Mo'harrème

3) Sur *Khalîl bèn Châhîne Zâhèry* (ou *Dhâhèry*) et sur son ouvrage voyez la *Chrestomathie arabe* de Mr. le Baron Silvestre de Sacy, première édition, T. II, p. 301—303. Cf. la dite *Chrestomathie*, T. I, p. 235—251; T. II, p. 289—322.

*Szarkhad* par les Grands de l'Égypte, d'après les conseils du Q'ādhy Fādhil (Fāzil) pour gouverner le royaume avec le titre d'Atabeg (Maire du palais ou Régent) pendant la minorité de son neveu *Mélik Manszoûr* âgé alors de neuf ans et quelques mois. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 170 et 171.) Il profita même de l'absence de son oncle Mélik 'Aadil, qui assiégeait alors Mârdîne pour aller lui-même assiéger la citadelle de Damas; mais Malek Adel y revint deux jours avant l'arrivée de son neveu. Mélik Afdal (Afzal) et son frère Mélik Dhâhir (Zâhir), prince de Haleb, assiégèrent Damas, qui était déjà réduite aux abois, lorsqu'une mésintelligence survenue entre les deux frères sauva cette ville. En 596 (A. D. 1199—1200), Mélik 'Aadil, profitant habilement de cette discorde, poursuivit jusqu'en Égypte son neveu Mélik Afdhal (Afzal), qu'il assiégea pendant huit jours au Caire, et qui lui livra cette capitale, à condition qu'il obtiendrait en apanage les villes de Mèïafâréqîne, de Hâny et de Soumeïçath. Mélik 'Aadil accéda à cette condition; mais il ne tint pas sa promesse. Mélik 'Aadil fit son entrée au Caire le 21 du dernier mois de Rèbî' de l'année 596 (20 janvier 1200) et, suivant Ibn-Etzîr, le samedi dix-huit dudit mois (17 janvier 1200). Afdal (Afzal) retourna ensuite à Szarkbad, et Mélik 'Aadil resta en Égypte: il administra, pendant quelque temps, ce royaume sous le titre d'Atabeg (ou Régent) de son petit neveu Manszoûr, à qui il ne tarda pas de ravir l'autorité souveraine. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 178—183.)

(316) Au sujet de la ville de *Chamaïchath* ou *Soumeïçate* (Samosate), voyez la note 531 de mon *Introduction*.

En 599 = 1202 Mélik 'Aadil (Malek Adel) enleva à son neveu Afdal (Afzal) *Râs' aïne Saroudj* et le fort de *Nedjm*, et il ne lui laissa pour tout apanage que la ville de *Soumeïçath* (Samosate), où il mourut en 622 = 1225. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 204, 205, 326 et 327; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 608, 609, 610. 613.



(317) L'auteur dit mot-à-mot: *il montrait une main blanche*, c'est-à-dire *qu'il opérait des miracles* comme Moïse, lorsqu'en présence de Pharaon, il retira de son sein sa main blanchie par la lèpre. (*Q'orân* surate VII intitulée الأعراف, vers. 108; sur. XX طه, vers. 22; sur. XXVI المشعره, vers. 33; sur. XXVII النمل, vers. 13; sur. XXVIII القصص, vers. 33; édit. de Maraci, p. 275, 279, 437, 441, 495, 499, 504, 507, 517 et 521.)

(318) Le mètre de ces vers est celui que les Arabes nomment بسيت, et que W. Jones appelle *Jambocreticum prius*. Il se compose, pour chaque hémistiche, des 4 pieds suivants مستفعلن فاعلن (ou فعلمن) مستفعلن فاعلمن (فاعلمن) | --- | --- | ou --- | --- | ou فعلمن |. (Jones, *Poës. asiat. Comment.* p. 27, 28, 29, 32 — 36.)

Notre illustre professeur, Mr. le Baron Silv. de Sacy, que j'ai eu l'honneur de consulter sur le sens de ces vers, pensait qu'il était très-possible que, dans le 5<sup>e</sup> hémistiche, il fallût lire عَقْر, *collier*, au lieu de عَقْر *pacte, contrat*; dans ce cas ce serait une métaphore. C'est, ajoutait ce savant orientaliste, une question controversée entre les Musulmans de savoir, si 'Aly a été désigné par Mahomet pour son successeur *par une décision formelle* بالنص. (Cf. *Annales Moslemiei*, T. IV, p. 160 et 161.)

(319) Le Msc. d'Ibn Khallékân, que possédait Mr. le Baron Silv. de Sacy portait غَرًّا عَلَيْهِ حَسَابُهُم, de même que les exemplaires du Chèref-nâmeh qui proviennent des anciens fonds de Mr. Rousseau et d'Ârdébil. Abou'lféda, au contraire, a lu عَلَيْهِم, qui est également la leçon du manuscrit de Sir Gore Ouseley et de celui de Djennâby qui faisait partie de l'ancienne bibliothèque de feu Mr. d'Italinsky (fol<sup>o</sup> 515 R<sup>o</sup>). Cette dernière leçon fournirait le sens suivant: «*C'est à eux à en rendre compte un jour à venir.*» Mr. de Sacy n'osait, disait-il, décider entre ces deux leçons: il pensait cependant que la préposition عَلَى semblait venir à l'appui de cette dernière et, par conséquent, de la traduction de Reiske.

Tous les manuscrits du Chèref-nâmeh portent *مَعْلَنَا بِالْوَدِّ*, qui met au jour l'amour qui l'âme, tandis que, dans le manuscrit de Djennâby, dans celui d'Ibn-Khallékân et dans les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 160 et 161, on lit *بِالصِّدْقِ مَعْلَنَا* qui met au jour la vérité. Dans ce dernier ouvrage *فَاصْبِرْ* prends donc patience est placé dans le premier hémistiche du dernier vers et *فَابْشِرْ* réjouis-toi, dans le second. Le contraire a lieu dans les divers manuscrits du Chèref-nâmeh, qui ne s'accordent pas non plus, sous ce rapport, avec les manuscrits d'Ibn Khallékân et de Djennâby.

Le poète jouë sur le mot *ناصر* *Nâszir*, qui était, en même temps, le nom du Khalife et le titre honorifique *لقب* de Saladiu surnommé *Mélik Nâszir*, et qui signifie aussi *Défenseur, Protecteur*.

(320) Sur les trois frères nommés *Ibn-oul-Etzir* (Athîr) *Djézèry* voyez la note 239 de mon *Introd. ethnogr. et géographique*. Le plus célèbre des trois était *'Izz-ou'ddîne* *Aly* connu par son *Histoire des Atabegs* et son *Histoire universelle* intitulée *كمال التواريخ* *La plus complète des Chroniques*. Il mourut peu de temps après la croisade de l'empereur Frédéric Second (Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes &c.*, p. X à XIII et la Notice de Mr. Deguignes sur l'*Histoire des Atabeks* dans le Tome I<sup>er</sup> des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*).

(321) C'est le titre que donne l'historien kourde au *Qoran*, qui, suivant l'opinion des Musulmans, a été révélé à Mo'hammed par la Divinité même. Au lieu de *أبو تمام بختری*, qui est la leçon de trois manuscrits du Chèref-nâmeh, j'ai lu, comme Mr. de Véliaminof *أبو تمام وبختری* avec la copulative *و*.

Abou-Témâm est devenu classique parmi nous par l'excellente édition de sa *Hamaçah* qu'a publiée à Bonn notre savant condisciple Mr. le professeur Freitag. Moténebby a également acquis de la célébrité par la traduction en vers allemands de ses oeuvres qu'a publiée feu Mr. de Hammer, et surtout par la controverse à laquelle a donné lieu dans les Journaux littéraires de l'Alle-

magne le titre par trop pompeux de *premier des poètes arabes* donné par le traducteur à son auteur de prédilection.

Quant à Bokhtéry il était l'émule et à peu près le contemporain d'Abou-Témâm: il est mort en 284 de l'hégire = 897 de J. C. suivant Ibn Khallékân. D'Herbelot, art<sup>o</sup> *Abou-Tamâm* et *Bakhtéri.*)

(322) *Jâfî y* dont les noms et les titres honorifiques étaient *جمال الدين أبو محمد عبد الله ابن علي اليمني Djémâl-ou'ddîne Abou Mou'hammed Abd-Allah. fils de 'Aly*, originaire de l'Jémène, mourut, suivant les *Tables Chronologiques* de 'Hâdjy-Khalfa, en 771 de l'hégire ou 1369 — 70 de J. C. (Voyez les notes 255 et 299 ci-dessus.)

Ibn-Khallékân, qui avait été, à 'Haleb, disciple de Bèha-ou'ddîne, historiographe de Saladin, est l'auteur d'un Dictionnaire biographique très-célèbre sous le titre de *وفيات آلعيان وانباء الزمان Néerologie des personages les plus marquants et Relation des hommes (les plus distingués) de leur siècle (ou du monde الزمان)* qu'il a composé pendant les années 654—672 de l'hégire (1256 — 1274 de l'ère chrétienne).

Le Musée asiatique de l'Académie Impériale des sciences en possède un excellent exemplaire. Il existe à la Bibliothèque Impériale publique de St. Pétersbourg un manuscrit contenant la 3<sup>o</sup> et la 4<sup>o</sup> partie de ce même ouvrage qui jouit d'une grande célébrité. Il est écrit en caractères Neskhy et date de l'année 708 de l'hégire ou 1309 — 10 de J. C.. Ce volume fait partie de l'ancien fonds d'Arzeroûm (N<sup>o</sup> 23/11 du savant catalogue rédigé par feu Mr. l'académicien Frähn). (Voyez, au sujet d'Ibn Khallékân, Abou'lféda dans ses *Annales Moslemici*, T. V, p. 64, 65 et 398, Silv. de Sacy, *Biographie universelle.*)

(323) Voyez au sujet de 'Akka (Acre ou Ptolémaïs) la note 276 ci-dessus. Quant à *Kèrek* ou *Karak* (Crac) voyez la note 571 de mon *Introduction* et 293 ci-dessus.

(324) On trouvera des détails sur *Roha* ou Édesse, ville de l'Îlâlet de Ra'qâh aujourd'hui *Orfa*, à la page 443 du *Cosmorama* que nous avons traduite dans notre *Introduction*, et à la note 475 qui y fait suite.

(325) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: «Il remit au poignet du libre arbitre de son fils Mélik Kâmil les rênes de la faculté de refaire et de défaire, de serrer et de lâcher».

(326) Il s'agit probablement ici de la ville de *Djéziréh-ibn 'Omar*, dont il est fait mention à la page 440 du *Cosmorama*, et dans la note 239 de mon *Introduction*: il ne saurait être question de la Mésopotamie ou *Djéziréh*.

(327) Sur la ville d'*Akhlâth* ou *Khélath* (*Chliat* des Byzantins) voyez Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 173, 174, 203, 398. Chèref-ou'ddînc nous fournit des détails circonstanciés sur la même ville dans son *Chèref-nâmech*, livrè IV, p. 351 à 353 du 1<sup>er</sup> volume du texte imprimé.

Relativement à la branche des Âioubides d'*Akhlâth* ou *Khélâth*, voyez Deguignes, loc. cit. p. 425. Le dernier de ces princes fut *el-Mélik-oul-Âcheref Mouça*, fils de Mélik 'Aadil (cf. le Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 18—21, 22—23, 35, 41 — 46<sup>1</sup>) et les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 432 — 433. Zakaria Q'azwîny, dans son ouvrage géographique intitulé *آثار البلاد* (Msc. Ital. fol<sup>o</sup> 180 R<sup>o</sup>) nous fournit les notions historiques suivantes sur cette ville, qui était considérée comme le chef-lieu *قصة* de l'Arménie, et dont les habitants composés de Musulmans et de chrétiens, parlaient le persan, l'arménien et le turk. Cette ville fut attaquée du temps de *Mélik Aï'had*, fils de *Mélik A'adil*, par les *Géorgiens* (الكرج), qui l'assiégèrent. Il y avait près de la ville une rivière sur laquelle était bâti un pont,

1) Voyez encore, au sujet de la dynastie des rois d'*Akhlâth*, le *Nouveau Journal asiatique*, 3<sup>e</sup> série, T. XIII, p. 293—304, *Lettre VIII de Mr. de Sauley à Mr. Reinaud*, ainsi que l'*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 253, 254, et les *Mémoires sur l'Arménie* de Mr. St.-Martin, T. I, p. 431—433.

que les habitants de Khèlâth ébréchèrent (نقضوها *ji lis* عصرها), et don tils couvrirent la brèche d'une certaine quantité d'herbes sèches, afin d'y faire tomber tous les Géorgiens qui passeraient sur ce pont (من يجتاز عليها : من حمار عليها) : ils s'assirent dessous en attendant ceux qui y tomberaient (مسطرين لمن يقع فيها) ; je lis (منتظرين لمن يقع فيها) pour les faire prisonniers. Le roi *des Géorgiens* ملك الكرم (lisez : le prince ou *connétable* géorgien) nommé *El-Iwâny* الأيوانى (Ivâné) avait à son service un astrologue distingué, dont il avait plusieurs fois mis l'habilité à l'épreuve (جرّبه مراراً). Il était doué d'un jugement sain, et il dit à *El-Iwâny* (Ivâné) : «Monte à l'instant à cheval, et livre bataille, car tu seras assis, à la fin du jour, sur le trône de Khèlath». Il se leva et monta à cheval dans un état de complète ivresse. Le premier qui passa sur le pont fut *El-Iwâny* الأيرانى (Ivâné) : il y tomba et fut aussitôt cerné et fait prisonnier. Il dit, au même instant (à ceux qui l'avaient pris) : «Ne me tuez pas, car je suis *el-Iwâny* (Ivâné)». On le mena à Khèlâth où on le fit asseoir sur le trône, et il dit aux habitants : «Si vous voulez me rendre la liberté, hâtez-vous de le faire (ان كنتم تخلصوني) avant que la nouvelle n'en parvienne aux Géorgiens et qu'ils ne m'aient désigné un successeur (واقاموا مقامى احدا) : je vous donnerai tout ce que vous m'aurez demandé». Ils exigèrent donc de lui qu'il remit en liberté tous les prisonniers musulmans, et leur payât une forte somme d'argent, qui fut consacrée à la réparation des murs de Khèlâth. Il fut conclu une trêve pour de longues années (سنين كمرّة), et on lui rendit la liberté.

Le siège de Khèlâth par les Géorgiens relaté par Q'azwîny est également raconté par Abou'l-féda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 242 et 243) au nombre des événements du règne de *Mélik Aï'had*, fils de *Mélik 'Aadil*, en 607 de l'hégire (A. D. 1209). Cf. Schultens, *Index geographicus*, sub voce *Chalata*, S.-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. II, p. 252, 253, et *Histoire universelle*, T. XVI, p. 620.

(328) Voyez le récit circonstancié de ces événements dans les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 198 — 201 et dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> C. T. Johannsen intitulé *Historia Jemanae*, p. 152 et 153. Au sujet de la ville de زبید *Zèbid* voyez la note 697 de mon *Introduction*.

(329) L'époque de la mort de Mélik Mou'èzz Isma'il, fils de Seif-oul-Islâm Tog'téguine n'est pas indiquée dans l'*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 426, où il n'est pas non plus fait mention de son fils et successeur *Mélik Nâszir*. Ce prince fut assassiné par ses sujets en 599 (A. D. 1202 — 1203), comme nous le voyons dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 613 — 614.

(330) Je pense qu'il faut ajouter l'adjectif possessif خود (cboï) après le substantif نېیره *nébirch*, petit-fils, car Mélik Ma'soude était effectivement le petit-fils de Mélik 'Aadil. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 254 et 255; Johannsen, *loc. cit.* p. 154; *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 426; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 625.

(331) L'auteur joue sur les mots جَمْن *Jémèn* et جومن *Joumn*, la *faveur*, les *auspices*.

(332) *Mélik 'Aadil*, qui était né en 540 = 1145—6 de J. C., mourut à l'âge de 75 ans, le sept du dernier mois de Djoumâda de l'année 615 (31 août 1218) après avoir gouverné Damas pendant 23 ans et l'Égypte près de dix-neuf. Abou'lféda, *Annales Moslemici*, T. IV, p. 266 — 269; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 628. D'après Abou'lféda (*loc. cit.* p. 270) Malek Adel laissa, en mourant, *seize enfants*; mais il est dit dans la *Vie de Saint-Louis*, p. 399 du tome I<sup>er</sup>, que le nombre des fils de Malek Adel était de *quinze*, ce qui s'accorde avec le récit de Chèref-ou'ddîne Bidlicy: nous en trouvons l'énumération nominative dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 628, 629.

(333) Voyez, par rapport à *Harrân* (anc. *Charrac*) le *Cosmorama*, p. 444, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction*, ainsi que la note 483 et l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 393.

(334) C'est sous le règne de *Mélik Aï'had* que la ville d'Akh-lâth fut assiégée par les Géorgiens, comme nous l'avons vu dans la note 327 ci-dessus. Ce prince gouverna cette ville jusqu'en 607 = 1210 de J. C. (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 620.)

(335) *Mélik Mo'azzème* (Mo'addhèm) mourut de la dysenterie à l'âge de 49 ans dans le courant de Dzy'l-q'ádèh de l'année 624 (octobre 1227); *Annales Moslemici*, T. IV, p. 336 — 339; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 641—642. Son fils se nommait *Mélik Nâzir Szâl'h-ou'ddîne Davoud*.

(336) Au lieu de كريك *Kèrik*, qui est la leçon des divers manuscrits du Chèref-nâmeh que j'ai eus sous les yeux, je n'hésite pas à lire كرك *Kèrek* ou *Karak*, et cette leçon est confirmée par les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 352 et 353, et les *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 438. Cf. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 644, Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 182, 197.

(337) Il est resté dans le manuscrit du Chèref-nâmeh appartenant au Musée asiatique une lacune avant le nombre سبعين 70, qui pourrait donner lieu de croire qu'il faut encore joindre des unités aux sept dizaines. Nous voyons, en effet, dans les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 422 et 423, que Mélik Ècheref mourut dans le mois de Mou'harrème de l'année 635 (août et septembre 1237) à l'âge d'environ soixante ans; et d'après l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 654, ce prince était âgé de soixante ans et avait régné plus de huit ans à Damas. Cette donnée nous prouverait donc que Mélik (ou Ècheref) Mouzaffir-ou'ddîne Mouça, fils de Mélik Aadil, serait né en 575 = 1179; si non, il aurait eu soixante-cinq et non soixante ans au moment de sa mort: il ne pourrait, en aucun cas, être né en cinq cent soixante-dix سبعين, et je pense qu'il faut lire خمس و سبعين en cinq cent soixante et quinze (A. D. 1179). Il désigna, pour lui succéder, son frère Mélik Szâl'h Isma'il, prince de Boszra. Il existe au Musée asiatique de l'Académie une monnaie de ce souverain, qui est nommé et qualifié comme il suit: «*el-Mélik-oul-ècheref Mouzaffir-ou'ddîne*

**Châh-i-Ermèn** *Abou'l-fat'h Mouça*. On voit par là qu'en qualité de *souverain d'Akhlat'h*, il prenait le titre de *Châh-i-Armèn* (roi des Arméniens). Cette monnaie figure cependant au nombre de celles des princes **Aïoubides de Meyafarekine**: elle date de l'année 612 de l'hègire = 1215 — 6 de J. C. (Cf. *Ch. M. Fraehnii Recensio numorum* etc., p. 627). S<sup>t</sup> Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, T. I<sup>er</sup> p. 430—431, range également *el-Mélik-oul-Aïhad*, prédécesseur d'*el-Mélik-oul-Ächeref*, au nombre des *Ayoubides de Miafârekîn*.

(338) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: *و متعهد دل* «s'était chargé de délier et de nouer, de découdre et de recoudre les affaires».

(339) *Emâd-ou'ddîne Ahmed*, fils de Seïf-ou'ddîne 'Aly, fils d'A'hmed *Mèchethoûb*, chef des Kourdes 'Hakkâry, qui, comme nous l'avons vu dans la note 251 ci-dessus, avait été un des concurrents de Saladin pour le poste éminent de Vézîr du Sulthan Fâthimide 'Aazid, voulut ravir l'autorité souveraine à Mélik Kâmil; mais celui-ci fut secouru par son frère Mélik Mou'azzème 'Iça, qui exila 'Emâd-ou'ddîne, petit-fils de *Mèchethoûb*, en Syrie (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 270, 271).

(340) *Mélik Kâmil* mourut à l'âge d'environ *soixante ans* le 21 de Rêdjeb de l'année 635 = 9 mars 1238 de J. C., environ six mois après le décès de son frère *Ächeref* (*Annales Moslemici* T. IV, p. 430 et 431). On voit par ce passage des *Annales* du prince Aïoubide Abou'lféda, que cet auteur *kourde* ne s'accorde nullement avec *Chèref-ou'ddîne Bidlîcy*, qui avance que Mélik Kâmil n'était âgé que de *quarante ans*: l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 655, nous apprend, au contraire, que ce prince mourut âgé de *soixante-dix ans*.

(341) Mélik Ma'soûde Jouçouf surnommé *اطسز Athsiz* (Anonyme) et vulgairement appelé *اقسيس Aq'sîs* est le même prince dont il a été fait mention dans la note 330 ci-dessus. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 254 — 255, 314 — 315, 352 — 353;



*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 426; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 644.)

(342) Dans le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. III, p. 823) les mots ردا *rida* et ازار *izâr* sont définis en ces termes: آردا رانك كسريله ماخنه معروفه دركه بلدن يوقرى يه بورينه چك جار و شال و فوطه مقوله سنه دينور ازار مقابليدر كه بلدن اشاغن يه طرفنه چق فوطه ردا, qui se prononce *rida* est le nom d'une enveloppe connue. On appelle ainsi un voile (جار?; je lis جادر) un châle et une espèce de tablier فوطه destinés à envelopper la tête et le haut du corps au-dessus de la ceinture ou des reins. C'est l'opposé du mot *izâr*, qui désigne une espèce de tablier ou de caleçon فوطه destiné à couvrir le corps au-dessous de la ceinture». La définition du *Q'amoûs* me donne lieu de croire qu'il vaudrait mieux lire ازار *Izâr*, par opposition à ردا *rida*, que ايزارى *izâry*, qui, d'après le Dictionnaire ou Lexique de Meniuski, désigne un *suaire*, un *linceul*.

Du substantif arabe *rida* me paraît dériver le français *rideau*, que l'on considère comme un dérivé de *ride*.

(343) On appelle عمره *Ocumreh* une chapelle située à deux heures de distance au nord de la Mekke. La visite de l'*Ocumreh* est d'obligation imitative (M\*\*\*\* d'Ohsson, *Tableau général de l'emp. Othoman*, T. III, p. 70 et 107—111). Le mot خادم *Khâdime*, qui se trouve plus loin, signifie *un eunuque*: en admettant cette signification, le mot غلام *g'olâm* (pluriel غلمان *g'ilmân*) désignerait les *pages*, les *jeunes esclaves*.

(344) Dans les *Annales Moslemici* (T. IV, p. 408 et 409) ce prince est nommé آرزاهرداود الملك *Mélik Zâhid Davoud*, et plus loin الزاهر الملك *el-Mélik-ou'zzâhir*, qui est la leçon d'Ibn-Khal-lókân, fol° 141, et que Reiske préfère à la première leçon. Cependant tous les manuscrits du Chèref-nâmeh portent ملك زاهر *Mélik Zâhid* avec un د ou d au lieu d'un ر ou r final. Deguignes (*loc. sup. laud.* p. 419) fait mention de *Malek ezzaher' daoud*

ملك الزاهر داود, comme *septième fils de Saladin*. Il est nommé *al-Malek al Zahed Dawd* dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 651.

(345) Comme *Mélik Mouhcène* محسن était fils du même sultan (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 419, où ce prince est nommé 11° *Malek el-mohsan Ahmed*), je pense qu'il faut ajouter le mot *بن* fils après le nom propre محسن *Mouhcène*, comme l'a fait avec raison M<sup>r</sup> l'académicien Véliaminof-Zernof.

(346) Ce prince est nommé *Mélik 'Azize Mouhammed* par Abou'lféda (T. IV, p. 418, 419). Il avait en outre reçu le titre honorifique de *Mélik G'èiâtz-ou'ddine*, et il mourut à l'âge de 23 ans et quelques mois dans le courant du premier mois de Rêbi' de l'année 634 ou novembre 1236. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 653.

(347) Ce *Mélik Szâlî'h Ismâ'îl* était aussi prince de Boszra (ou *Bostra*, ville principale de l'ancienne province d'*Arabia*, *Géographie ancienne et historique*, T. I, p. 109) et de la plaine de Ba'albek البقاع (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 422—423). Sur le mot البقاع voyez l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 654.

(348) *Annales Moslemici*, T. IV, p. 426—427, 430 et 431.

(349) M<sup>r</sup> Reinaud (*Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 444) nomme ce prince *Malck Gioubad Jonas* (cf. *Annales Moslemici*, T. IV, p. 432, 433). Abou'lféda dit que *Mélik Djevvâd* était fils de Maïdoûde et petit-fils de *Mélik 'Aadil* (Malek adel), frère de Saladin (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 655).

(350) *Annales Moslemici*, T. IV, p. 432—433. Ce fait arriva en 635 = 1237 de J. C. (*Histoire universelle*, *ibidem*.)

(351) *Annales Moslemici*, *ibidem*, p. 452—453; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 657—658.

(352) *Mélik Szâlî'h 'Aïoub*, fils de *Mélik Kâmil*, s'était déjà rendu maître de Damas dans le courant du dernier mois de Djoumâda de l'année 636 ou janvier 1239 (*loc. cit.* p. 438—439). *Mélik Djevvâd* avait usurpé l'autorité suprême après la

victoire remportée sur Mélik Nâszir, prince de Karak (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 656).

Au lieu de عور sans point diacritique sur l'initiale, qui est la leçon des divers manuscrits du Chèref-nâmech, je lis غور. Ce dernier nom, écrit غور *G'ôûr* avec un *Dhamm* sur la lettre *è* désigne le *Jourdain*; mais si l'on place un *Fat'ha* sur la même lettre, et si le nom se prononce *G'aûr*, il désigne la *Cœlésyrie* ou la *Syrie creuse*.

(353) Je lis مجاهد *Moudjâhid* au lieu de مجامر *Moudjâmid*, qui est la leçon des divers exemplaires du Chèref-nâmech. La première est celle des *Annales Moslemici*, T. IV, p. 448 et 449. Suivant Abou'lféda, *Mélik Moudjâhid Chîrkoûh*, qui avait été prince de 'Himsz (Émesse) pendant environ cinquante-six ans, avait reçu l'investiture de cette principauté de Saladin même, en 581 (= 1185 de l'ère chrétienne) à l'âge de douze ans, après la mort de son père *Mou'hammed*, fils de *Chîrkoûh*, fils de Châdy. Il est nommé *Al Malec al Majahed Schairacûh* dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 538 — 539, 657 — 658.

(354) Voyez les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 440 et 441.

(355) Suivant l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, le sultan fut déposé et étranglé, et Mélik Szâlî'h, élevé à sa place. (*Extraits d'auteurs arabes etc.*, p. 440; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 452 — 453). Mélik 'Aadil fut arrêté le vendredi, huit du mois de Dzou'lg'adeh de l'année 657 (1<sup>er</sup> juin 1240), après avoir régné environ vingt-deux ans. Mélik Szâlî'b Äïoûb, de son côté, fit son entrée dans la citadelle nommée *Q'al'at-ou'ddjèbel* (château fort de la montagne) le matin du dimanche, 25 du même mois (18 juin 1240).

(356) Cette cession ne se borna pas à la forteresse de *Châq'îf*, car on leur abandonna également *Szafed*. *Extraits d'auteurs arabes*, p. 440; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 659—660). On voit dans cette dernière *Histoire*, p. 660, que d'après le msc. d'*Ebn-Shohnah* du docteur Hunt, ce fut vers la même époque

qu'*Altabih* (probablement *al-Faqîh* le jurisconsulte) *Azz'oddin Abd'alaziz*, fils d'*Al Salam* (*sic*) fut élevé à la charge de premier juge ou chancelier d'Égypte, et qu'*Al Malec al nasr Dawd*, seigneur de Carac, nomma pour général en chef de ses troupes *le Sheikh Jemal'oddine Aboul Amru* (*sic*), fils d'*Al Hajeb*.» Il est dit plus loin, à la page 671, que ce Cheïkh nommé *Jemal'oddine Abu Omar Othman* connu sous le nom d'*Ebn Hajeb*, parce que son père *Omar*, fils d'Abubecr, fils de *Yunes* avait été *Hajeb* ou chambellan de l'émir *Azz'oddine Musa al Salehi al Cordi*, mourut à Alexandrie, à l'âge d'environ soixante-quinze ans, dans le courant de l'année 646 (A. D. 1248).

(357) Voyez les *Extraits d'auteurs arabes*, p. 461, ainsi que les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 462 et 463, 650—651 et les notes 314 et 355.

Le jurisconsulte susmentionné se nommait proprement '*Izz-ou'ddine 'Abd-oul 'Azîz*, fils de '*Abd-ou' Sellâm*. *Abou 'Amr* (عمرو et non عمر '*Omar*) *bèn-oul-'Hâdjib* est le célèbre grammairien arabe dont il est dit dans l'Histoire de *Waszszâf* (Hammer's *Geschichte Wassaf's*, texte persan, p. 12 et version allemande, p. 12): ابن الحاجب محبوب شود «*Ibn-ol-Hadschib wird verschleiert und verhüllt*». Le savant traducteur allemand a consacré à cet illustre grammairien arabe une note ainsi conçue: «(10) Osmanben-Omer ben Ebi Bekr Ibn Junis Dschemal eddine *Ebou Amrou* (*sic*) *Ibn-oul Hâdschib*, né en 570 (1174) à Asna dans la Haute Égypte. Son père était chambellan (*Hâdjib*) de l'Emir '*Isceddin es-Ssalâhi*. Il est auteur de la célèbre syntaxe arabe *Kâfîet* commentée par la *Wâfîet*: il a également composé la grammaire intitulée *Schâfîet*, de même qu'une *Q'asidèt*, qui traite des règles de la Prosodie. Il mourut en 646 (A. D. 1248).» On voit par ce qui précède qu'il faut lire *Abou 'Amr* ابو عمرو et non عمرو *Abou 'Omar*.

(358) Suivant *Abou'lféda* (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 460, 461) *Mélik Djevvd Jounis*, fils de *Maüdoûd*, et petit-fils de *Mélik 'Aadil*, mourut en 638 = 1240 et non en 641 = 1243.

(359) Ce petit-fils du grand Malek Adel fut livré, moyennant une somme d'argent, par les Francs de S<sup>t</sup>. Jean d'Acre à Mélik Szâli'h Isma'îl, prince de Damas, qui le fit *étrangler* en prison. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 444; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 462, 463.

(360) D'après Abou'lféda (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 490, 491) ce prince se nommait الملك المغيث فتح الدين عمر *el-Mélik-oul-Mougîtz Fat'h-ou'ddîne 'Omar* et non عمرو *Amr*, qui est la leçon de tous les manuscrits du Chèref-uâneh, que j'ai eus entre les mains. Son père Mélik 'Aadil Abou-bekr, fils de Mélik kâmil et de *Sitt u's-Saüda* (la Dame noire) resta emprisonné pendant huit ans, et mourut à l'âge d'environ 30 ans.

(361) Suivant Abou'lféda (*loc. cit.* T. IV, p. 502—505) Mélik Szâli'h Äïoub mourut le 14 du mois de Cha'bân de l'année 647, qui était un dimanche, et qui correspondait au 22 novembre 1250, après avoir gouverné l'Égypte pendant neuf ans, huit mois et vingt jours, et vécu près de *quarante ans*. Ce prince, suivant *Ibn Chi'nah* ou *Chó nah*, était âgé d'environ *quarante-quatre ans*, comme nous le voyons dans l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 671 — 672.

(362) Ce *Qatthaïa* est probablement le même officier général qu'Abou'lféda (*loc. sup. laud.*, T. IV, p. 518 — 519) nommé افطاي الصالحى الجمدار *Fâris-ou'ddîne<sup>1)</sup> Aq' thaï* (ou *Oq' thaï*) Szâli'hy (affranchi de Szâli'b) le *Djâmdâr* جامدار ou échanson, qui était chef des Mamelouks *Bâhrites* (*Fluviatiles* ou *du Nil*). Le Baron C. d'Ohsson, dans son *Histoire des Mongols*, T. III, p. 291, nous apprend également qu'*Eïbeg* fit assassiner (en 1253) *Fâris-ou'ddîne Acttaï*, l'un des principaux chefs des Mamelouks, qui lui faisait ombre. Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 126, en fait mention sous la rubrique de l'année 1254.

1) Joinville donne à *Fâris Oq' thaï* le nom de *Pharacatait*. (Deguignes, T. IV, p. 120, note d).

(363) Suivant l'historien Djémâl-ou'ddïne, Mélik Szâlî'h ne laissa en mourant qu'un fils appelé Mélik Mou'azzèm (Mo'addhem) Tourânchâh, qui était alors gouverneur (prince apanagé) de 'Hiszn-Keïfa, de 'Harrân, d'Édesse et des autres villes que le sulthan possédait en Mésopotamie. Abou'lféda, *loc. cit.* T. IV, p. 506 — 507; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 455). Ce prince arriva à Maüszul le jeudi, 21 du mois de Dzou'l-q'â'dah de l'année 647 (24 février 1250) après avoir quitté 'Hiszn-Keïfa dans le courant du mois de Ramazân (décembre 1249).

(364) L'auteur commet ici un anachronisme, car le roi de France Saint-Louis fit sa descente en Égypte en 647 = 1249. Ce roi qui, suivant Maq'rîzy, se nommait Louis, fils de Louis, et qui était surnommé *le Français*, se présenta, comme nous l'apprend Djémâl-ou'ddïne, le 21 de Szafer 647 ou 4 juin 1249, et suivant Abou'lféda (*loc. cit.* T. IV, p. 498 — 499) le vingt de Szafer ou 3 juin 1249, à la tête de cinquante mille guerriers, à l'embouchure de la branche du Nil qui passe à Damiette. Suivant El-Makîne, Saint-Louis n'arriva à Damiette que le vingt-quatre du dit mois. *Histoire universelle*, T. XVI, p. 671—672.

D'après les *Tablettes chronologiques* de J. Picot, T. II, p. 241, le roi de France partit pour la Terre-Sainte le 25 août 1248, arriva le 25 septembre dans l'île de Chypre, où il passa l'hiver, et parvint le 4 juin 1249 (21 de Szafer) à Damiette, dont il se rendit maître. En 1250 Saint-Louis battit les Sarrazins; mais il fut vaincu peu de jours après, et fait prisonnier. Il obtint une trêve de dix ans, dont il profita pour se rendre en Palestine, où il fortifia plusieurs villes et délivra douze mille prisonniers. Les Musulmans d'Égypte changèrent de maîtres, car la dynastie Aïoubide de Saladin fut exclue du trône, et les Mamelouks *Bâ'hrites* (du Nil) commencèrent à régner sur l'Égypte et la Syrie. (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 112, 113; Bar. C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 287—291.)

(365) La bataille de *Manszourah* fut perdue dans la nuit du 3 de Mou'harrèm de l'année 648 (ou 7 avril 1250) suivant

Abou'l-Mébacine, qui rapporte qu'il périt trente mille Francs dans cette bataille. Le roi de France et sa suite se réfugièrent sur une hauteur située dans le village appelé *Minié-Abou-Abdallah*, où ils furent cernés. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 508 — 509; *Extraits d'auteurs arabes*, p. 460 — 463; Deguignes, *loc. cit.* p. 114 — 117; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 672 — 674.)

(366) Mélik Mou'azzèm périt, suivant *Djémâl-ou'ddine* (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 468 — 471), le lundi matin, 29 de Mou'harrèm 648 (3 mai 1250). Après avoir offert le titre d'*Atabeg* (tuteur ou régent) et le commandement en chef des troupes à l'émir 'Houçam-ou'ddine qui le refusa, puis à l'émir Chéhâb-ou'ddine, qui ne voulut pas l'accepter, et à un troisième, qui imita leur exemple, on s'adressa à l'émir 'Izz-ou'ddine Aïbeg, Turkoman d'origine, qui l'accepta. (*Extraits*, p. 471, 472; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 510 — 511; Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 117, 119 — 121; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 673 — 674.)

(367) 'Izz-ou'dine Aïbeg avait le titre de چاشنكير *Tchâchenéguir* (Architréclin) et était surnommé *Szâli'hy* (affranchi de Mélik *Szâli'h*); Aboulféda, *Annales Moslemici*, T. IV, p. 510 — 511; Deguignes, *loc. cit.* T. IV, p. 122.

(368) Le roi, dit Abou'l-Méhâcine, s'engagea par le traité à payer cinq cent mille pièces d'or; mais cette somme se montait, au dire de Sa'ad-ou'ddine, à huit cent mille pièces, à titre d'indemnité pour les vivres et provisions qui se trouvaient à Damiette lors de l'arrivée des Francs. Cette indemnité fut rédnite à quatre cent mille, dit le même auteur, attendu que la moitié de ces vivres et provisions était restée intacte. Pour obéir au roi, les chrétiens consentirent à ouvrir les portes de Damiette le vendredi, 30 du mois de *Szafèr*<sup>1)</sup> de l'année 648 (3 ou 4 juin

1) Il y a nécessairement ici une erreur de date, car le mois de *Szafèr* des Mahométans n'a que vingt-neuf jours. (Deguignes, *loc. cit.*, T. I, p. XLVII; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 6; *Tablettes chronologiques de Picot*, p. 245. Joinville réduit l'indemnité à 200,000 bezans.

1250?); *Extraits d'auteurs arabes*, p. 473; *Annales Moslemici*, T. IV, p. 512—513; *Deguignes*, T. IV, p. 117—118; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 673.

(369) *Annales Moslemici*, T. IV, p. 515 — 521. Je pense qu'il s'agit ici de Mélik Nâszir Szalâ'h-ou'ddine Jouçouf, fils de Mélik 'Aziz Mou'hammed, fils de Mélik Zâhir (Dhâhir) G'âzy, fils du sulthan *Mélik Nâszir Szalâ'h-ou'ddine* (Saladin), qui était prince de Damas et de 'Haleb, et qui fit prisonnier et envoya à 'Himsz (Émese) *Mélik Nâszir Davoud*, prince de Karak (Crac): il ne saurait donc être question de ce dernier, comme l'avance Chêref-ou'ddine Bidlîcy (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 675—676).

(370) Au lieu de عباسيه 'Abbâciéh ou lit عباسه 'Abbâçah dans les *Annales Moslemici*, T. IV, p. 520 et 521). Ce lieu se trouve près de G'aza (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 477). Cette bataille de 'Abbâça eut lieu le jeudi, 10 du mois de Dzou'f'q'a'da de l'année 648 ou 3 février 1251. (*Deguignes*, T. IV, p. 124 — 125.) Sur la ville de G'aza, voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 372.

(371) Le tambour (ou les timbales) et le drapeau sont considérés comme les insignes du commandement.

(372) Ce Chêms-ou'ddine Loulou était Arménien d'origine (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 522, 523; *Deguignes*, T. IV, p. 124; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 675.)

(373) L'auteur fait probablement allusion à l'emblème du *Mouton blanc* ou *noir*, qui ornait les drapeaux des Turkomans (*Deguignes*, T. 1<sup>er</sup>, Chapitres des Turkomans du *Mouton Blanc* ou *Asprobatadae* des Grecs, et du *Mouton noir* ou *Q'araq'öünlou*). Ces deux dynasties n'ont cependant commencé à régner qu'en 873 et 806 de l'hégire, c'est-à-dire en 1468 et 1403 de l'ère chrétienne. (Hammer, *Geschichte des Osman. Reiches*, T. I, p. 682, 683.)

(374) Tous les Mss. du Chêref-nâmeh portent عرّه sans point diacritique sur l'initiale: je n'ai pas hésité à lire عَزّه G'azza



comme Mr. l'académicien Véliaminofzernof. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 524, 525; *Histoire universelle*, p. 675; voyez la note 370 ci-dessus.

(375) Ce prince se nommait proprement Mélik Szâli'h 'Emâd-ou'ddîne Isma'ïl, fils de 'Aadil, fils d'Âïoub (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 524, 525). Il fut mis à mort sous les murs du château nommé *Q'al'at-ou'ddjébel* (de la montagne), du côté du cimetière de *Q'arafa*, à l'âge d'environ cinquante ans.

(376) *Annales Moslemici*, T. IV, p. 516, 517 et note 366. Mélik Moug'itz Fat'h-ou'ddîne 'Omar, fils de Mélik 'Aadil Aboubekr II, fils de Mélik-kâmil Mou'hammed, fils de Mélik 'Aadil Aboubekr I<sup>er</sup> (Malek Adel), fils d'Âïoub, était prince de Karak (Crak): il fut proclamé sulthan à *Szâli'hüé* le vendredi, quatre du dernier mois de Djoumâda de l'année 648 = le 3 septembre 1250. (Deguignes, *loc. cit.* T. IV, p. 128, 129, 130, 139, 140; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 674.) *صالحية Szâli'hüch* est le nom d'un faubourg de Damas situé sur une colline. Hammer, *Geschichte der Ilchane*, T. II, p. 96; d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 336.

(377) *Annales Moslemici*, T. IV, p. 536—537. Abou'lféda le nomme *Mélik Mou'ëzz Aïbeg le Turkoman* (et non *Bèn Turkoman*, le fils du Turkoman), voyez la note 367 ci-dessus. (Cf. Deguignes, T. IV, p. 126—127; *Histoire universelle*, T. XVI, p. 674, 679, 681—682; Baron C. d'Ohsson, *Histoire des mongols*, T. III, p. 287 — 288; Hammer, *loc. sup. cit.*, T. I<sup>er</sup>, p. 199.)

(378) Mélik Nâszir Davoud, fils de Mélik Mou'azzèm (Mou'adhièm) 'Iça et petit-fils de Mélik 'Aadil Aboubekr (Malek Adel), prince de 'Haleb, prit le titre de sulthan après la mort de Tourânc'hâh et l'élévation de la princesse *Chédjér ou'ddourr-Oumm Khâled* au trône d'Égypte: il s'était enfui sur les frontières de la Syrie (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 477). Il mourut âgé d'environ 53 ans dans un village nommé *Bouweïza* *المويضا*, hors des murs de Damas dans la nuit du samedi, 26 du premier mois de

Djoumâda de l'année 656 = 31 mai 1258. (*Annales Moslemici*, T. IV, p. 556—559.)

(379) Cette armée fut envoyée sous le règne de Mélik Zâhir (Dhâhir) Bibars surnommé *Bondouq' dâr*, en 661 = 1263 et non en 662 = 1264, comme l'avance Chèref-ou'ddîne Bidlicy (*Annales Moslemici*, Tome V, p. 3—9). On donnait le nom de *Bondouq' dâr* à un officier de la maison du sulthan chargé de lui présenter la *boule* (*bondouq'*) au jeu de mail.

(380) Ce sulthan était *Beïbars* ou *Bibars* le *Bondouq' dâr*, dont nous venons de parler dans la note ci-dessus. Il fut proclamé sous le titre de *Mélik Dhâhir* (ou *Zâhir*, *roi triomphant*) en 569 = 1260, après avoir assassiné le sulthan Q'othouÿz, qui lui avait refusé le gouvernement de 'Haleb. Celui-ci s'était emparé de l'autorité souveraine pendant la minorité du fils d'Aïbeg, que la princesse *Chèdjèr-ou'ddourr* (Arbre à perles) avait fait étouffer dans un bain. (*Extraits d'auteurs arabes*, p. 478 et 480; *De-guignes, Histoire générale des Huns*, T. I<sup>er</sup>, p. 265—266 et T. IV, p. 133—151; le Baron C. d'Ohsson, T. III, p. 345, 346, 347.)

(381) Dans le Msc. A on lit *سجبه* et dans les Mss. O et R *سجبه*, tandis que le texte imprimé en 1860, p. 82, porte *سجفه*, que j'avais d'abord traduit par l'adverbe français *secrètement*. Mais je pense aujourd'hui que *سجفه* est une faute d'impression qu'il faut remplacer par le mot *سجفه* synonyme de *سجبه*, qui est la leçon des trois manuscrits susmentionnés et qui doit signifier *par strangulation*. Je me fonderai, à cet égard, sur les notes 355 et 359, qui prouvent que la *strangulation* était le genre de mort que l'on infligeait aux princes Äïoubides.

(382) Des onze dynasties kourdes de la maison princière ou lignée d'Äïoûb, il n'en existait plus que *sept* lors de l'arrivée en Perse du souverain Tchinguizide Holagou-Khân, qui passa le *Djih'ouïn* (Oxus) le 1<sup>er</sup> janvier 1256. La dynastie suzeraine des sulthans Äïoubides qui régnait en Égypte venait d'être détrônée en 648 de l'hégire ou 1250 de l'ère chrétienne. Le sulthan *Szâli'h*, arrière-neveu de Saladin, était mort à *Manszourah*

en 1249, pendant que l'armée française aux ordres de Saint-Louis occupait Damiette. Elle fut détruite en 1250, et le roi Très-Christien fut fait prisonnier. Quatre semaines après ce triomphe, Mélik Mou'azzèm Tourânchâh, fils du sulthan Szâli'h, qui avait été appelé au trône d'Égypte, ayant osé se permettre un acte d'autorité, tomba sous les coups des principaux chefs des Mamelouks de son père, mécontents de ce qu'il avait traité, sans leur participation, avec le roi de France (que les historiens orientaux nomment *Rèdэфrans*), son prisonnier. Ils prêtèrent foi et hommage à *Chédjèr-ou'ddourr*, ci devant esclave et concubine du défunt sulthan Szâli'h. La reine, de son côté, finit par épouser un des rebelles nommé 'Izz-ou'ddîne Aibeg le *Tchachenéguîr* (ou Architriclin), Turkoman d'origine, que ses complices avaient nommé *Atabeg* (régent ou tuteur du jeune prince) et généralissime des armées égyptiennes. Celui-ci s'associa pendant quelque temps son pupille Mélik Echeref Mouça, arrière-petit-fils du sulthan Kâmil, qui fut déposé en 652 de l'hégire ou 1254 de J. C. Ce fut le dernier souverain Âïoubide d'Égypte.

Sur cette dynastie suzeraine consultez Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 419 — 421; l'*Histoire universelle*, T. XVI, p. 494 — 692; le Baron C. d'Olisson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 287 — 288, 289 — 290 et 307; le Baron de Hammer-Purgstall, *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 167, 170, 199, 208 — 209.

Sur différentes villes de la Syrie et de la Mésopotamie soumises par les Âïoubides, telles que Ba'albek, 'Himsz (Émesse), 'Hamah, Chaïzèr, Q'innisrine, 'Haleb, 'Azâz, Maubidj, Antioche, Bâlis, Ra'hbah, Bîreh, Tripoli, Tyrousoûr, Césarée, Ramlah, Acre, Joppe, 'Ascalou, G'aza, Szaïda (Sidon), Nabolos (Neapolis ou Siche), Tibériade, Beïroute, Roha (Édesse), Djabalah, Laodicée, Dara, 'Harrân (Charrae) etc. voyez la grande *Histoire universelle*, T. XV, p. 309, 317 et 319; 311, 314, 315, 344—345, 349—350, 353—354, 357, 358—359; 364—365, 367, 368, 369, 370—371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 392—395.

La branche des Aïoubides de *'Haleb et de Damas* fut détrônée par l'Ilkhân Holagou dans le cours de ses conquêtes, et son dernier souverain Mélik Nâszir, ainsi que son frère Zâhir G'âzy et ses officiers furent traîtreusement immolés par les Mongols le 29 octobre 1260. Sur cette branche consultez également Deguignes, *loc. cit.* p. 422—423; d'Ohsson, *loc. sup. laud.* T. III, p. 290, 291—308, 309—312, 313—329; 330—332, 334, 348—351; cf. *Geschichte der Ilchanc*, T. I, p. 169—170, 174—185, 193, 196—197, 207—208.

La branche de *Karak* (Crac) s'éteignit avec son dernier prince Mélik Moug'itz Fa'h-ou'ddine 'Omar, qui fut décapité par ordre de Holagou-Khân (*Histoire des Mongols*, T. III, p. 292, 309—310, 331—332, 351—352, 395; *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 75, 169, 182, 197).

La maison princière de *'Hamah* était la moins puissante: elle doit son illustration au célèbre historien et géographe Mélik Mouaïed Isma'ïl Aboulféda. La citadelle de sa capitale fut rasée par ordre de Holagou, dont les princes de 'Iama devinrent les vassaux, comme ils furent plus tard ceux des sulthans Mamelonks de l'Égypte. (*Histoire générale des Huns*, T. 1<sup>er</sup>, p. 423—424; *Histoire des Mongols*, T. III, p. 322, 329, 344, 360, 405, 421—422; *Geschichte der Ilchane* T. I, p. 74, 169, 182, 186, 198, 210—211.

La branche des Aïoubides de *'Himsz* (ou Émesse) devint d'abord vassale de l'Ilkhân Holagou, à qui son prince Mélik Âcheref Mouzaffir-ou'ddine Mouça avait prêté foi et hommage. Plus tard il en fit autant en faveur de Q'outouz, sulthan Mamelouk d'Égypte. (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 424—425; *Histoire des Mongols*, T. III, p. 326—327, 329, 335—336, 344, 360; *Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 74—75, 169, 182, 186, 198, 210—211.

La maison princière de *'Hîszn-Kēfa* perdit son prince Mouwâhid par suite de sa résistance aux armées victorieuses de l'Ilkhân mongol, qui, pour le punir de sa témérité, le fit mettre à

mort. Ses successeurs furent néanmoins tolérés plus tard à 'Hiszn-Keifa, où ils devinrent les vassaux des monarques mongols de la Perse. (*Geschichte der Ilchane*, T. I, p. 74, 169—170, 174—175, 186, 189—190, 193.)

La branche des rois Äïoubides de *Mëïafarëq'ine* s'éteignit dans la personne de son dernier roi Mélik Kâmil Nâszir-ou'ddine Mou'hammed, qui en 658 de l'hégire ou 1259 de J. C., perdit à la fois sa capitale et la vie, parce qu'il avait audacieusement opposé la plus vigoureuse résistance à Holagou-Khân, qui lui fit souffrir les plus cruelles tortures ainsi qu'à son fils en bas âge. Il ne fut donc pas tué *en défendant sa capitale*, comme le dit S<sup>t</sup>. Martin dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 430—431; cf. *Histoire des Mongols*, T. III, p. 307—308; 354—357; *Geschichte der Ilchane*, p. 169, 170; 174—175, 186—189, 193.

S<sup>t</sup>. Martin (*loc. nuper citato*, p. 430—431, 432—433) nous fournit les détails suivants sur les deux branches de *Mëïafarëq'ine* et d'*Akhlâth*.

En 581 de l'hégire (A. D. 1185) Saladin se rendit maître de Mëïafarëq'ine, qui était alors soumise à la soeur de Soq'mân Châh-i-Äruèn, roi d'Akhlâth, veuve de Q'onthb-ou'ddine Il-g'âzy, roi de Mârdine et de Mëïafarëq'ine.

En 582 = 1186 de J. C. il céda cette ville à son neveu el-Mélik-oul-Mouzaffèr Taq'y-éddine 'Omar, fils de Châhinchâh, fils d'Äïoub, prince de 'Hamah, de Manbidj et de diverses autres villes de Syrie.

En 587 (A. D. 1191) el-Mélik-oul-Manszoûr Nâszir-éddine Mou'hammed, fils de Taq'y-éddine 'Omar, prince de 'Hamah de même que son père, céda Mëïafarëq'ine à Saladin, qui transmit aussitôt cette ville à son frère el-Mélik-oul-'Aadil Seïf-ou'ddine Abou-Bekr Mou'hammed.

En 598 = 1201 de J. C. el Mélik-oul-'Aadil donna la ville de Mëïaf'arëq'ine et son territoire à el-Mélik-oul-Aü'had Nedjm-ou'ddine Äïoub.

Ce prince s'empara, en 604 (A. D. 1207), de la ville de Khélâth, où il fut assiégé en 607 = 1210 de J. C. par les Géorgiens, qui firent une irruption dans sa principauté.

Après sa mort le sulthan el-Mélik-oul 'Aadil (Malek Adel) donna, en 608 (A. D. 1211), la ville de Mëïafârèq'îne à son autre fils el-Mélik-oul-Ächéref Mozaïfir ou'ddîne Mouça. Celui-ci céda, en 617 = 1220 de J. C., Mëïa-fârèq'îne et Akhlâth à son frère Mélik Mouzaïffer Chéhab-ou'ddîne G'âzy en échange d'Édesse et de Saroudje, à condition qu'il le reconnaîtrait comme son suzerain.

En 621 (A. D. 1224), Chéhâb-ou'ddîne G'âzy se révolta contre son père, qui, pour le punir de sa révolte, lui enleva la ville d'Akhlâth et tous les forts qu'il possédait, à l'exception de Mëïafârèq'îne.

En 627 = 1230 de J. C., Djélâl-ou'ddîne, sulthan du Khaurizm, s'empara de Khélâth, qui fut, bientôt après, reprise par el-Mélik ul Ächéref. Celui-ci fit alliance avec Ala-ou'ddîne Keï-q'obâd, sulthan Seldjouq'ide d'Iconium (*Q'onïeh*), avec les secours duquel il vainquit le sulthan Djélâl-ou'ddîne du Khaurizm.

En 628 (A. D. 1231), Mélik Ächéref céda Khélâth à son frère Mélik Kâmil, sulthan d'Égypte.

Enfin en 630 = 1232 de l'ère chrétienne, 'Ala-ou'ddîne Keï-Q'obâd, sulthan d'Iconium, s'empara de Khélâth, qui resta au pouvoir de ce sulthan et des Seldjouq'ides jusqu'à ce que les Mongols en firent la conquête en 641 de l'hégire (A. D. 1243), et la donnèrent à la princesse géorgienne Thamtha, fille du prince Avac et veuve de Mélik Manszoûr. Mou'hammed, fils de Begtimoûr, qui avait régné à Aklâth (*Histoire universelle*, T. XVI, p. 536, 541, 580, 616, 620, 645, 649, 666; Baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, T. III, p. 18, 19, 35 — 36, 39, 41 — 45 et 87.)

(383) Au sujet de la principauté d'*Ärdelân*, consultez Macdonald Kinneir, a *geographical memoir of the Persian Empire*, p. 142—146, ainsi que le paragraphe de mon *Introduction ethno-*

graphique et géographique intitulé *Langue Kourde* ou *Tribus Kourdes de la Perse*, et les notes 15, 16, qui y font suite.

On trouve dans le *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, au chapitre qui traite de l'*Iâlèt* de *Chehrézoûl*, p. 445 — 449, et dont j'ai donné la traduction dans mon *Introduction* susmentionnée, un passage ainsi conçu :

« Cette contrée forme une *Iâlèt* (préfecture ou province) limitrophe de la Perse, qui est considérée comme une partie intégrante du *Kourdistân*. La majorité de sa population se compose de Kourdes de la peuplade nommée *Gourân*, et les environs de *Harrî* sont occupés par la peuplade (سهران طابینه) *Sohrân*.

Elle était soumise au pouvoir des princes *Gourân* et des *émirs d'Ârdélân*; mais ces princes se déclaraient tantôt pour les Othomans, tantôt en faveur des Persans. On leur enleva, en conséquence, la plus grande partie de leur territoire, que l'on a réuni à l'*Iâlèt* susdite. Ils ont donc fixé aujourd'hui leur résidence dans une bourgade (Q'aszâba) nommée *Haçane Abâd*, qui se trouve dans le voisinage de *Hamadâne* et sur la route qui conduit de *Chehrézoûl* à cette dernière ville ». On voit figurer sur la *Carte des États soumis à la domination des Châhs Szèfides de la Perse* jointe aux deux pages 289, 290 de la géographie turke précitée, la ville de سینه *Sineh* ou *Sinah* (vulgairement *Sennah*), capitale des princes (*Wâly*) d'Ârdélân, au S. E. de *Chehrizoûr*, et au N. E. de *Kermânchâhân*, à l'ouest de *Hamadân* et au S. O. de *Deïnèwèr*. Le voyageur anglais, M<sup>r</sup> Rich, remarque que le nom de *Sinna* (ou *Sennah*) est une contraction usitée dans la conversation au lieu de *Sènèndrid*, qui est le véritable nom de la contrée dont ils'agit. C'est la province la plus orientale du *Kourdistân*: les habitants ne sont point de la race noble des Kourdes, mais ils appartiennent tous à la race des *Gourâns* ou paysans. Il y a cependant des étrangers établis parmi eux, tels que des juifs et des chrétiens chaldéens. La langue du pays est un dialecte de la langue kourde; mais les hommes en place parlent aussi la langue persane. *Sinna* dépend de la Perse,

et le *Wâly* ou prince de Sinnah peut être considéré comme un vassal de cet empire, plutôt que comme un vice-roi ou gouverneur de province.

Les habitants de Sinnah, dans leur manière de se vêtir et dans plusieurs de leurs usages, se rapprochent des Persans, et le Wâli *Amân-ulla-Khân* affectait de se conformer à l'étiquette de la cour de Téhérân.

La contrée de *Sinnah* comprend sept provinces, dont les gouverneurs sont à la nomination du Wâli; ceux de deux de ces provinces doivent toujours être pris dans la même famille; ce qui donne lieu de penser qu'elles formaient autrefois des principautés indépendantes. Le Wâli a sous sa juridiction plusieurs familles kourdes, appartenant à des tribus nomades (p. 217).

Un des khâns ou seigneurs de la cour de Sinna, voulant relever l'illustration de la famille du Wâli, famille effectivement fort ancienne, et dont le nom est *Mamouï*, disait qu'elle possédait, *depuis sept cents ans* (?), la souveraineté de Sinna. Il faisait remarquer que, si les Wâlis de Sinna portaient, depuis longtemps, le titre de *Wâlis de Sinna Ârdêlân*, c'était à cause d'un ancien personnage illustre de leur famille qui se nommait *Ârdêlân* (lisez *Baba Ârdêlân*), et qu'*Ârdêlân n'était pas*, comme quelques personnes l'ont cru, le nom d'une contrée.

Malgré ces prétentions d'un khân de Sinna, les Kourdes des *Clans* les méprisent comme appartenant à la race des *Gourân*. Puisque les habitants de Sinna, sans en excepter le Wâli, sont tous de cette race, il n'y a rien de surprenant que cette origine se reconnaisse dans leurs traits et leur caractère.

La nation kourde se compose, comme il a été dit, de deux races, dont l'une est la *race noble ou militaire*, et l'autre, celle des cultivateurs, et il est bon de remarquer que, s'il y a des parties du Kourdistân où il ne se trouve aucun individu de cette dernière race, il y en a aussi d'autres, *telles que la contrée nommée Sinna, dont tous les habitants appartiennent à la race des Gourân ou cultivateurs* (p. 158). Voyez le *Journal des Savants*, Cahiers



de Janvier, Février et Avril 1837, p. 8, 12, 13, 66, 67, 68, 69, 70.

(384) Au lieu des mots *جمله آثار* (*la totalité des récits*), qui me paraissent être une erreur typographique, je pense, comme M<sup>r</sup>. Defrémery, qu'il faut lire *حمله آثار* *ceux qui savent par coeur les faits mémorables*.

(385) Au lieu des mots *أحمد بن مروان* *A'hmed, fils de Merwân*, qui sont la leçon des Mss. A et O, on lit dans celui du Musée asiatique *بابك بن ساسان* *Bâbek, fils de Saçan*, qui est évidemment une faute de copiste.

(386) Tout ce passage, depuis les mots: «*qui, plus tard est devenu célèbre*» etc. est omis dans le Msc. A et dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh*. Quant à la phrase: *Il est possible aussi* etc., qui se trouve ci-après, jusqu'aux mots «*guidé par sa prudence*» exclusivement, elle ne se trouve que dans le Msc. O.

(387) Les mots *الياس خضر بن* *Khizr, fils d'Iliâs*, ne se trouvent, que dans le même manuscrit O: ils sont entièrement omis dans le Msc. R et remplacés dans celui d'Ârdébil par *الياس بن الياس* *Iliâs, fils de Khizr, fils d'Iliâs*. Je n'ai pas hésité à les rétablir, parce qu'il est dit plus loin *حسن بن خضر* *Haçane, fils de Khizr*; ce qui prouve que *حسن بن خضر* *Haçâne, fils de Khizr*, a été omis; mais cette omission a été rectifiée par M<sup>r</sup>. Véliaminof Zernof. Au lieu de *منذر* *Moundzir* on lit *منذر* *Monder* dans le Msc. A.

(388) Je pense qu'au lieu de *ضلم* *Zalèm*, il faut lire *ظالم* *Zâlim*, qui est le nom d'une très-forte citadelle appelée encore *قلعه چين* *Q'âl-âi-tcherkhi Zâlim* (Château de la roue ou de l'orbe céleste) appartenant à *Zâlim-Aly* ('Aly le tyran), située entre *ظالم* *Zâlim-Aly-q'âl acy* et *قلعه سی* *Gul-â'mbèr* (voyez la *Description de l'Iâlèt de Chehrizoûr* dans le *Djêhân-numa* ou *Cosmorama* (p. 445, 446, 448), dont j'ai donné la traduction dans mon

*Introduction*<sup>1)</sup>. Au lieu de شَمِيرَان *Chémirân*, avec un ن final, on lit شَمِيرَاه *Chémirâh* avec la finale o (*h*) dans la même géographie turke (p. 445). A la page 448, l'auteur cite une bourgade nommée شَهْمَرَان *Cheh-mérân*, qui pourrait être la même que *Chémèrân* شَمَرَان.

*Tag'sou*, *Hawâr*, *Simân* et *Davoudân* داودان ou *Râwédân* راودان ne sont pas mentionnés dans l'ouvrage précité (cf. la note 308 ci-dessous).

Je ferai remarquer que le nom de ظالم *Zâlîme* est écrit ضالم *Zalèm* avec un ض sans Elif, au lieu d'un ط suivi d'un Elif, dans les trois manuscrits et dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh*. Au lieu de نَسُود *Tag'sou* et شَمِيرَان *Chémirân* l'on trouve تَفْسُود *Tef'soùd* et شَمْبَرَان *Chèmbérân* dans le Msc. O.

Le château fort de گلنبر *Gul'amber* (Ambre à la rose) est la résidence تَجْتَر (des princes) de Chehrizoûr et se trouve dans la plaine de cette ville, qui est très-étendue et bornée à l'est par des montagnes qui se prolongent du sud au nord (*Loc. cit.* p. 445; cf. Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. V, p. 108, 109, 110, 111 et 113).

(389) Le Msc. R porte لوی *Louï* (peut-être کوی *Koï-Sandjâk*) مشیلہ *Méchîleh*, مہرروان *Mihriréwân*, تنورہ *Tennoûreh*, کلوس *Kolous* et نشکاش *Nichékâs* (ou *Néchékâs*); la leçon du Msc. A est نوی *Touï* &c. et نشکاش *Nèchekâche*.

Celle du Msc. O est نوی *Nouï* ou *Nèwy*, میشیلہ *Michebîleh* &c.; enfin le texte imprimé porte نوی و مشیلہ و مہرروان و تنورہ *Touï et Mihréwân* &c. Il est fait mention de نوی *Nouï* ou نوین *Nouïne*, de مشیغله *Michigleh* (au lieu de مشیلہ *Michîleh*) et de مہربان *Mihribân* (qui répond, probablement à مہرروان *Mihriréwân*) dans le *Djéhân-numah*, p. 448

1) La véritable orthographe me paraît être ظلم *Zèlèm*, qui, d'après le *Q'amoûs* (édit. de Constantinople, T. III, p. 475) est le nom d'une montagne située dans le voisinage de Chehrizoûr.

et 447 que j'ai traduites dans mon *Introduction*. Les autres lieux susnommés y sont passés sous silence.

(390) *Suroudjik* سرودجك est un château fort situé dans les montagnes de Chehrizoûr, et un *Liva* (district), qui renferme un grand nombre de cantons (*Cosmorama*, p. 448).

(391) M<sup>r</sup> de Hammer et le général Malcolm font mention l'un et l'autre de cet *Elq'âsz-Mirza*, le premier dans son *Histoire de l'empire Othoman*, T. III, p. 282, 287, et le second dans son *Histoire de Perse* (édit. française, T. II, p. 280, 281), où il est nommé *Ilkhâs*. Ce fut en 954 (A. D. 1547) que ce prince persan arriva à Constantinople après avoir traversé le *Decht-i Q'iptchâq* (la stépe de Q'iptchâq) et passé la Mer noire. Suivant Malcolm, *Elq'âsz* (Il-khas) s'en fuit et se réfugia dans le Kourdistân, où il réclama la protection de *Surkhâb-beg*, Wâly d'Ârdélan (et non *Sohrab-beg waly*, de *Ardelar*), qui le remit aux mains du chah Thahmasp. *Surkhâb* (et non *Sohrab*) n'était nullement frère d'*Elq'âsz-Mirza*, comme l'avance M<sup>r</sup>. de Hammer (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 287). Ce fut à *Tchinâr* que le prince persan fut pris par *Surkhâb*.

(392) *Q'izilbâhc* (Tête rouge) est le *sobriquet* que les Turks donnent aux Persans depuis la dynastie des Szèfides, par allusion à la cime rouge de leur turban composé de douze bourrelets (nombre égal à celui des douze Imâms), qui depuis cette époque, a été remplacé par le bonnet de peau d'Astrakan dit des *Q'adjârs* (Hammer, *loc. cit.* T. III, p. 283 et T. II, p. 343 et 621).

(393) D'après une note de l'*Histoire de Perse* par Sir John Malcolm (T. II, p. 287) le château fort de *Q'ahq'aha*, qui paraît avoir servi de prison d'état, répondrait au moderne *Chicha* (Chouchad). Il se trouvait aussi, du temps de Tamerlan, dans le Khoracân, un château fort nommé *Q'ahq'aha* (Éclats de rire ou Ricanement), parce qu'il était tellement inexpugnable qu'il semblait se rire des tentatives infructueuses que faisait l'ennemi pour s'en rendre maître. Il se trouvait entre Balkh et *Kêlât* Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 267).

Il est possible que, sous le nom de *Q'ahq'aha*, Chèref-ou'ddine Bidlicy désigne ici le fort d'*Alamoûte* (aire d'aigle), devenu si célèbre dans l'Histoire, comme principal repaire des fameux Isma'iliens ou حشاشين '*Hachechâchîn* (Assassins), et plus tard, comme prison d'état. Il est situé entre Q'azwîne et Tébriz (*loc. cit.* T. IV, p. 57 et 617).

(394) Au lieu de سلطان على *soultân 'Aly* on lit سلطان قلى *soultân Q'ouly* dans le Msc. O اسلمش *Acilmiche* est remplacé par اسلمس *Acilmas* ou *Aslamas* dans les Mss. A et R. Chesuwâr a été changé en شهوار et Szarou صارو ou Sarou سارو, en سارد *Szâred* ou *Szard* dans le Msc. R.

(395) Au lieu de مامون بيك *Mamoun-big* on lit dans le Msc. O قاسم بيك *Q'âcime-big*, qui est évidemment une erreur du copiste.

(396) Les Sandjaq's de *Suroudjik*, de *Q'aradâq* et de *Chehrou-bazâr* شهر بازار ou شهرو بازار *Chehrbazâr* sont cités dans le *Cosmorama*, p. 445 et 448, que nous avons traduites dans notre *Introduction* sous la rubrique de l'*Tiâlet de Chehrézoûl*. Il est possible qu'au lieu de دمهران *Dimîhrâne* ou *Dèmhérâne*, il faille lire دولجوران *Douldjorân*, qui est aussi le nom d'un Sandjâq de la même préfecture.

Il est enfin à présumer que le nom de آلان *Alân* est le même qu'*Alâny* آلانى, qui fait partie du Kourdistân persan, et dont il est question à la page 450 de la géographie turke susmentionnée, et dans la note 92 de mon *Introduction*.

(397) Il est dit dans le *Djéhân-numa*, p. 690 et 691: ودخى اكراددن ظالم قلعه واطرافنده اولان قلاع وارمند ن اخلاط (و) عادالجواز اكراددن ظالم قلعه واطرافنده اولان قلاع وارمند ن اخلاط (و) عادالجواز... فتح اولندى. «On enleva aux Kourdes *Zâlîme-Qal'a* et les châteaux environnants, et aux Arméniens Akhlâtb, 'Aadildjuwâz, Aktbamar et Ardjiche». Akhlâth (l'ancienne *Chliat*), 'Aadildjuwâz et Ardjiche se rendirent aux troupes othomanes dans le courant de l'année 940 = 1533-4 (*Gesch. des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 143). Suivant Malcolm *Histoire de Perse*, T. II, p. 277 et 278) Soliman (Souleïmân),

empereur turc de Constantinople, invité par (Oulama) l'ancien chef de l'Aderbeïdjân et par quelques nobles Persans mécontents, entra dans ce royaume, où, après avoir conquis tout le territoire situé à l'ouest de l'Araxes, les provinces d'entre le Tigre et l'Euphrate et une partie du *Kourdistân*, il assiégea Tèbriz, qui fut forcée de se rendre. Ces conquêtes eurent lieu en 1532 = 939 de l'hégire.

(398) Je lis *بوارك درخاك* au lieu des mots *بواد درخاك*; car *بواد* (au lieu de *بوار destruction*) me paraît être une faute d'impression du premier volume du texte, p. 87.

(399) Dans le Msc. O on lit *بالتجى Paltadjy* et dans le Msc. R *بد لتق*.

Ces *Baltadjis*, ainsi nommés parce qu'ils étaient armés d'une hallebarde ou d'une longue pertuisane surmontée d'une *hache* (*balta*) étaient au nombre de quatre cents hommes spécialement préposés à la garde des princes, des princesses du sang et du *harem* (ou gynécée) impérial (M\*\*\* d'Ohsson, *État de l'emp. Othoman*, T. VII, p. 30 et 31).

Il est à présumer que Chèref-ou'ddîne Bidlicy a commis un anachronisme en datant de l'année 969 (A. D. 1561—2) la conquête de la ville de *Chehrizoûr*, car M<sup>r</sup>. de Hammer, qui a suivi les historiens Petchéwy, Aaly et Djélal-zâdeh, raconte que, dans le courant de Chèwâl de l'année 961 = *septembre 1554*, les troupes de Bagdâd et du Loristân firent la conquête des deux districts kourdes de Chehrézoûl et de Belq'âs avec les châteaux qui en dépendaient, et que les begs du Kourdistân se soumirent avec ces places fortes qui sont désignées par Petchéwy et Djilâl-zâdeh sous le noms de *Hawera*, *Noukoud*, *Paske*, *Schemnan* et *Fèrèndjé*».

Il est à présumer que les noms de *Hawera* *هاورا*, *Noukoud* *نقود*, *Paskeh* *پاسكه* (?) et *Schemnân* *شمنان* sont des formes altérées de *هاوار* *Hawâr*, *Tag'sou* *تغسو* (ou *Tag'soùd*, *Nichékâs* *نشكاس* et *Simân* *سيمان* (ou *شميران* *Chémîrân*), dont nous avons parlé dans les notes 388 et 389 ci-dessus.

Les noms des *bigs* ou *begs* kourdes, d'après les mêmes historiens, étaient *Oghour-lou-beg*, *Mir Siak (?) beg*, *Mir Mohammed Seïf-beg de Bana*, *Jouçouf-beg de Destâré*, *Boudaq-beg de Bouroudj (?)*, *Ourkhân-beg* et *Djihânsa-beg (?)*. Hammer, *Histoire de l'empire Othoman*, T. III, p. 525.

(400) L'auteur joue ici sur le mot *بساط* *Biçâth*, qui, en même temps, signifie un *tapis*, et qui était le nom du prince dont il est ici question.

(401) Sur la ville de *Sînch*, capitale du pays d'Ârdélân, voyez la note 383 ci-dessus, ainsi que le paragraphe de mon *Introduction* intitulé *Langue kourde de Persc* et les notes 15, 16. *Haçâne Abâd*, comme nous l'apprend le *Cosmorama*, p. 445 et comme on le voit dans la même note 383, est une bourgade située dans le voisinage de Hamadân, sur la route qui conduit de Chehrézoûl à cette dernière ville. Elle servait de résidence au princes d'Ârdélân. *Q'izildjèh-q'al'a* est un château fort, aussi considérable que renommé, qui se trouve au delà du défilé (des gorges) de *Tchagân* چغان, en allant de Chéhrizoûr dans l'Iraq' persique. (*Cosmorama*, p. 448 traduite dans mon *Introduction*, et note 174.) *Q'ara-dâj* (Montagne noire) est le nom du 26° Sandjâq de l'Iâlèt de Chéhrizoûr (*Ibidem*, p. 445). — *Mihrivân* ou *Mihribân* est un château fort situé à l'extrémité des hauteurs près d'une gorge qui se trouve sur la route de Hamadân (*Ibidem*, p. 447) — *Chehrubazâr* شهر و بازار ou شهر بازار *Chehri-bazâr* est un *Liva* situé sur une montagne qui domine la plaine à proximité et dans les montagnes de Chéhri-zoûr (*Ibidem*, p. 448, et note 172). Sur la ville de *Deïnévèr* située dans l'Iraq' persique, voyez la page 302 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, ainsi que les notes 127 et 128.

(402) Au lieu de *Bedr-Khân*, dont le nom est omis dans le Msc. A, on lit *Mou'hammed* dans le Msc. R.

(403) Au lieu des mots *نخوت شیطانی* le *satanique orgueil*, qui sont la leçon des deux Msc. O et R, on lit dans le Msc. A *نخوت سلطانی* l'*orgueil qui lui inspira le pouvoir absolu*.

(404) On lit dans le Msc. R *تا آنکه قصد تاخت و ناراج ولایت* «Il poussa la chose au point d'envahir et de piller le pays de Pir 'Omar-big le Kourde de la peuplade Gourân (? je lis *کوران کرد*).

Les mots *پیر عمر بیک* *Pir 'Omar-big* sont deux fois remplacés par *پسر عمر بیک* du *filz de 'Omar-big* dans le Msc. O; et on lit également dans celui d'Ârdébil *پیر عمر بیک* qui ressemble beaucoup à *پسر عمر بیک*. La leçon du texte imprimé en 1860 sous

les auspices de l'Académie porte *تا آنکه قصد تاخت و ناراج ولایت* *تا آنکه قصد تاخت و ناراج ولایت* *پسر عمر بیک کلهر کرده* *au point même de former le projet d'envahir et de piller la principauté* du filz du 'Omar-big le *Guelhor*».

(403) Au lieu de *شاهویردی حاکم لرستان* *Châhwerdy, prince du Loristân*, qui est la vraie leçon, on trouve *حاکم کردستان* *prince du Kourdistân* dans le Msc. A et dans le texte persan imprimé en 1860, p. 88. Il s'agit ici très probablement de Châb-werdy, filz de Mou'hammédy, beau-frère du Châh 'Abbâs le Szèfide et contemporain de Chèref-ou'ddîne Bidlicy, auteur de l'histoire des Kourdes. Il régnait encore sur les Lors en 1005 = 1596—7.

(403a) Les mots *در وقتی که ولایت کلهر را یغما کرده* «*au moment où il venait de ravager le pays des Guelhors*» sont remplacés dans le Msc. R par les suivants: (lisez *کردرا*) *در وقتی که ولایت کوردرا* «*au moment où il venait de piller le pays des Kourdes*». Le nom propre *خسر* *Khizr*, qui désigne le lieu où fut pris Timouâr-Khân, me paraît être une faute d'orthographe tenant lieu de *خضر* *Khizr Iliâs* (Khizr Elie), à 65 milles anglais de *Sineh* (ou *Seuna*), capitale du pays d'Ârdélan, à 61 de *Haçane-Abâd*, chef-lieu des Kourdes, et à 12 de *Kermânehâh*. Ce lieu est ainsi nommé d'une grotte située dans les montagnes, où se trouve, suivant une tradition populaire, le tombeau de *Khidr* ou *Khizr*, c'est-à-dire du prophète Elie». (Macd. Kinneir, a *geographical memoir of the persian Empire*, p. 145 et 146.

(406) Le mètre de ce vers est celui que les Arabes nomment *خفيف* *Léger*, et que W. Jones appelle *Trocheo-iambicum*. Il se

compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds suivants:  
 مفا علن فعلات (ou فعلاتن) | فا علانن | --- | --- | ---  
 (W. Jones, *Poëseos asiat. comment.*, p. 27—29 et 54; Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric &c.*, p. 81, 86, 90, 91 et 133.

(407) L'histoire du *Thabéristân* &c. dont le texte persan a été publié en 1850 par Monsieur l'Académicien Dorn, sous le titre de *Sehir-eddin's Geschichte von Tabaristan, Rujan und Masanderan*, nous apprend que زرین کمر *Zerrîn kèmer* (Ceinture d'or) a été le surnom de plusieurs princes de Rouïâne et du Roustèmdâr, tant اصغهبند *Iszphahbuds* que آستاندار *Acitândârs* appartenant à l'ancienne dynastie des بنو بادوسپان *Bénou-Badoucupân* ou *Badoucupânides*, dont le nom a été changé en بادوسپان *Badouciâne* (Badusian) par M<sup>r</sup>. de Hammer dans sa *Geschichte der Ilchane*, p. 75 et 76. Voyez, au sujet de ces princes, *Zehîr-ou'd-dîne*, *loc. cit.* 1<sup>o</sup> p. 147; 2<sup>o</sup> p. 78, 149, 321; 3<sup>o</sup> p. 148; 4<sup>o</sup> p. 55, 146, 149, 320; et le Baron de Hammer, *loc. cit.* p. 75 et 76. Il serait possible que l'un ou l'autre de ces souverains eût donné son nom au territoire ou district de *Zerrîn Kèmer* (الکمر زرین) dont il est ici question.

(408) Au lieu de حکاریه *Hakkârîeh* avec un ه (H) pour initiale on lit حکاریه *Hakkârîeh* avec un ک (H) dans l'*Index geographicus in vitam Saladini*, par Schultens, où il est dit: «*Hakkârîeh* est un adjectif relatif dérivé du nom d'une ville, d'un canton et de plusieurs villages situés au-dessus de Maïszul dans le pays de *Djézîrèt bèn'Omar*: ils sont habités par des Kourdes appelés *Hakkâry* الحکاریه».

Il est dit dans les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 142: حکاری *Hakkâry* est une petite principauté kourde, qui s'appelait autrefois حکار *Hakkâr*. Elle a pour capitale *Dcheghamath*, vulgairement *Dchoulamerg* en turk جولامرك *Djoulamerg*, ville située au milieu des montagnes, au sud-ouest de *Wousthân*.

Voyez, au sujet de cette principauté, les pages 419 — 422



du *Cosmorama*, que j'ai traduites dans mon *Introduction*, ainsi que mes notes 334 à 348. «Il y a, dit M<sup>r</sup>. Rich, dans le Kourdistan, une contrée occupée en partie par une population chrétienne, dont les habitudes sauvages et inhospitalières sont cause qu'elle n'est point visitée par les voyageurs: et que les Tartares ou courriers turcs eux-mêmes n'osent point s'y aventurer.» Ce district est celui qu'on nomme *Hakkari*; Mr. Jaubert, qui en parle dans son voyage en Arménie et en Perse (p. 77) nomme cette contrée les *Montagnes des Hékiars*. Niebuhr, celui d'entre les voyageurs européens antérieurs à M<sup>r</sup>. Rich, qui nous a donné le plus de détails sur le Kourdistan (Curdistan), quoi qu'il n'ait pas lui-même visité cette contrée, nomme ce district *حکریه Hakârîch*, et dit qu'il est presque exclusivement habités par des chrétiens nestoriens, lesquels ont leur propre patriarche, qui porte toujours le nom de *Siméon*, de même que le patriarche reconnu de la généralité des Nestoriens, qui réside à *Elkousch*, village voisin de Mossul, se nomme toujours *Elie*, qu'ils évitent, autant que possible, d'avoir aucune relation avec les Mahométans, et souffrent à peine que des marchands de cette religion viennent dans leur pays pour vendre ou acheter. M<sup>r</sup>. Rich a recueilli beaucoup de détails curieux sur cette population chrétienne, d'un courrier turk qui avait traversé ce pays pour se rendre de Bagdad à Constantinople par Amadia et Vân. Il dépeint ainsi ces chrétiens: «Les tribus les plus sauvages et les plus indépendantes de *Djoulamerk* ou *Hakkari*, ce sont les tribus *chaldéennes*, au nombre de quatre, qui ne tiennent aucun compte du prince de *Hakkari* et vivent dans un état complet de barbarie; elles font profession de la religion chrétienne et suivent la doctrine de Nestorius. Les hommes y sont tous remarquables par leur force, leur taille et leur bravoure, et l'on dit qu'il est moins sûr de voyager chez eux que chez les tribus mahométanes. Ces tribus chrétiennes habitent la contrée placée entre *Djoulamerk* et *Amadia*, contrée où il n'y a qu'une seule tribu mahométane; elles payent de temps à autre quelque contribution au prince de *Hak-*

kari, pourvu qu'il n'emploie, pour l'obtenir d'elles, que de bonnes manières et les voies de la douceur; jamais il n'obtient rien par la force. Le territoire de Hakkari, ajoute M<sup>r</sup>. Rich, s'étend du côté d'*Ourmiya* jusqu'à environ deux heures de route de ce lieu. Moustafa-Khân, prince actuel de Hakkari, paye à *titre de présent*, quelque chose au prince (persan) de Tauriz, Abbas-Mirza». «Djoulamerk, dit encore M<sup>r</sup>. Rich, est la capitale de la province kourde (curde) de Hakkari: c'est aussi dans cette province qu'est située *Kotch-Hannès*, résidence du patriarche chaldéen, lequel commande toujours une division de l'armée, quand il y a guerre entre le prince de Hakkari et la Perse . . . . il manie, dit on, aussi bien l'épée et s'entend aussi bien au pillage que le plus déterminé voleur de ses ouailles. Son titre chaldéen est le *Catholique*, et il réside dans un grand monastère». M<sup>r</sup>. de Sacy ajoute en note: «J'ai lu quelque part, si je ne me trompe, que, chez ces tribus nestoriennes, la dignité de *Catholique* ou Patriarche est héréditaire».

Le Tartare dont il a été parlé précédemment, et qui se nommait *Rahmet-alla-Khân*, avait pris à *Ankowa*, village situé à peu de distance d'*Arbil* (Irbil) et entièrement peuplé de chrétiens, un interprète chaldéen pour lui servir de drogman parmi les tribus chaldéennes de Djoulamerk. Il se rendit, en quatre fortes journées, d'*Arbil* à *Amadia*, chef-lieu d'une principauté kourde. Le pacha, nommé *Zebir-Khân*, fit tout ce qu'il put pour faire renoncer le Tartare à une entreprise, *qu'il jugeait périlleuse et inexécutable*. Comme Rahmet Allah ne se rendait pas à ses remontrances «il lui donna, dit M<sup>r</sup>. Rich, quelques avis sur la conduite qu'il devait tenir, lui recommandant, entre autres choses, de payer tout ce qu'il prendrait pour son usage, de ne montrer aucune répugnance pour les aliments qu'on lui présenterait, quels qu'ils fussent, et au contraire d'en faire l'éloge, attendu que les hommes chez lesquels il allait passer et surtout les chrétiens, sont une race féroce, vindicative (envers les Musulmans?), capricieuse, extrêmement irritable, et que la plus légèrè

offense serait infailliblement sa perte». Le pacha lui remit des lettres de recommandation, et lui donna, pour l'accompagner, deux ou trois hommes qui connaissaient le pays. La marche à travers ces contrées ne fut qu'une scène continuelle de difficultés; on dépouilla le Tartare de son argent et de ses armes et on ne lui cacha point que, si on ne lui faisait pas plus de mal, c'était uniquement en considération des lettres de recommandation de Zébir-Khân. Il employa, pour se rendre d'Amadia à Vân, treize jours, y compris une journée pendant laquelle il fut détenu à *Djoulamerk*: abstraction faite des difficultés et des fatigues excessives de la route. Les habitants lui parurent plus sauvages qu'aucuns Kourdes (Curdes) ou Arabes qu'il eût jamais vus. A environ quinze heures de marche d'Amadia, il se trouva dans le cantonnement d'une tribu chrétienne: tout y annonçait la plus grande misère, et les habitants chaldéens se distinguaient, au milieu de cette population sauvage, par l'excès de leur barbarie. Ils ne connaissent ni le froment, ni l'orge, et ne cultivent aucune autre céréale que le riz, dont ils font du pain; ils sont d'une taille et d'une stature extraordinaires: les seules provisions que le Tartare put obtenir, et dont il eut grand soin de se montrer très-satisfait, ce furent des pommes, des noix, du miel et du pain de riz. Ou les lui fit payer un prix exorbitant; il y avait dans le pain plus de poussière, de paille et de cendres que de riz. Deux ou trois seulement d'entre eux parlaient kourde (curde) et leur chaldéen était presque inintelligible pour l'interprète d'Ankowa. Comme ils voulurent savoir quelle espèce d'homme il était, il leur dit qu'il était un *Osmanli*; ce qu'ils ne comprirent pas; cependant ils comprirent bien qu'il était *Musulman*, et ils lui dirent qu'ils étaient établis dans ce pays *longtemps avant son Mahomet*. Jamais, disaient-ils, *ils n'avaient vu un cavalier grimper sur leurs montagnes*. Du reste ils ne le pillèrent point. Rahmet-allah-Khân vit aussi dans cette contrée un grand nombre de *Iésidés* connus par le culte qu'ils rendent au Diable. On ne trouve, ni dans la principauté d'Amadia, ni dans celle de Hak-

kari, aucune race spéciale de paysans ou cultivateurs: ces deux districts ne sont peuplés que par des clans. (*Journal des savants*, cahier de février 1837, p. 70 — 73).

Je-n'ai pas craint d'entrer dans tous ces détails sur la principauté 'Hakkary, puis qu'ils tendent à mieux faire connaître les diverses races dont se compose la population du Kourdistân, et leurs différents degrés de civilisation.

(409) Cette phrase hyperbolique et ampoulée réduite à sa plus simple expression signifie: «Les écrivains distingués par leur éloquence, de même que les hommes instruits et éclairés, n'ignorent pas que» etc.

(410) Sur le titre de *Gourgân* ou *Gourékân* voyez la note 293 de mon *Introduction*. Ce n'est pas en 787 de l'hégire, comme le dit Chèref-ou'ddine Bidlîcy, mais en 789 (A. D. 1387) que Timour marcha sur Vàn et sur Vousthân, après avoir conquis le château fort de *Baïézid*, qu'on nommait précédemment *Aïdîne*. (Voyez le T. XVIII de la grande *Histoire universelle* in 4° p. 35, 36 et 64). Les faits consignés dans cette histoire de Tamerlan sont puisés dans l'*Histoire de Timour-bek*, traduction française du *Zafèr-nâmeh* (ou Livre des victoires) de Chèref-ou'ddine 'Aly Jezdy cité par son homonyme kourde de Bidlîs, qui a légèrement altéré la date des évènements (cf. M<sup>r</sup>. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 270—261, Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 24<sup>1</sup>).

(411) Le mètre de ce vers que W. Jones appelle *Trochaïque*, se compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds suivants: فاعلان فاعلان فاعلاتن ——— | ——— | ——— *Poes. asiat. Comment.* p. 27, 28, 29 et 47; Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric* etc., p. 84, 90 et 117.

(412) La mesure de ce رباعى *Roubâ'î* (strophe de quatre hémistiches) se compose, pour le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup>, des quatre pieds

1) Cette erreur chronologique provient probablement d'une faute du copiste qui a mal ponctué le nom de nombre سبع, et qui a lu سبع sept, au lieu de تسع neuf.

suivants : فاعل مفاعيلن فاعل مفعول c'est-à-dire |---|---|  
 ---|---|; celle du 4<sup>e</sup> hémistiche est composée comme il suit  
 فاعل مفاعيل مفاعيلن مفعول ---|---|---|---|---|. Gladwin. *loc.*  
*sup. laud.* p. 89.

(413) Quant au sens du chronogramme même, voyez la note 294 de mon *Introduction*, où se trouve également la traduction de la page 412 du *Cosmorama* de 'Hadjy-Khalifa.

J'ajouterai ici qu'en admettant que le poète ait omis la particule *accusative* ل, après كيوان, le chronogramme كيوان بكرفت pourrait se traduire en français par les mots: «*Il s'est emparé de la planète de Saturne*». Ce sens me paraît d'autant plus plausible que Chèref-ou'ddine Bidlicy dit quelques lignes plus haut: «*des valeureux guerriers de Timoùr et ses héros habitués à soumettre les citadelles prirent d'assaut et de vive force cette place aussi inexpugnable que la planète Saturne*».

(414) Voyez la page 545 du *Djéhân-numah*, qui traite des souverains de la presqu'île d'Arabie. (Cf. Specimen *Historiae Arabum*, auct. Pocockio, p. 59; *Excerpta ex Abou'lfedâ*, texte arabe, p. 425, et vers. latine, p. 500; Johannsen, *Historia Jemanae*, p. 48.)

(415) Le substantif arabe قَمَّةٌ *Q'imma* offre la plus grande analogie avec le nom français *cime* et le substantif latin *cima* sous le rapport de sa forme et de sa signification. Dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh*, p. 91 ce nom a été changé en قمر *Q'amar* (pleine lune); mais قَمَّةٌ, *Q'imma* me paraît mieux répondre, sous le rapport de l'*allitération*, à son pendant قُبَّةٌ *Q'oubba* (dôme, coupole), qui le suit à trois mots de distance.

(416) Au sujet de la ville d'*Elicheguerde* ou *Alacheguerde*, ancien Liva de l'Hiâlèt d'Ârzeroùm, consultez le *Cosmorama*, p. 426, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction*, ainsi que la note 391 et les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 124—125).

(417) Comme cet 'Izz-ou'ddîne Chîr a régné du temps du souverain turkoman du Mouton Blanc Uzune 'Haçane (Haçane le Long), dont le règne s'est prolongé depuis l'année 871 de l'hégire ou 1467 de J. C. jusqu'à l'an 882 ou 1477 de l'ère chrétienne, ce n'est pas du prince mentionné plus haut qu'il peut être ici question, mais de son homonyme Mèlik 'Izz-ou'ddîne Chîr, fils d'Açad-ou'ddîne Zerrîn-tcheng, dont il sera parlé plus loin. Nous avons vu que l'autre prince 'Hakkâry du même nom gouvernait la province de Vàn, lorsqu'elle fut prise par Tamerlan en 789 de l'hégire ou 1387 de l'ère vulgaire, c'est-à-dire 80 ans avant le règne d'Uzune 'Haçane. (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 24; *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 36.)

(418) Au lieu de تحريص, qui est la leçon du texte imprimé du *Chèref-nâmeh*, p. 93, et qui me paraît être une faute d'impression, je lis تحريص sans point diacritique sur la finale: cependant تحريص nous donne un sens aussi satisfaisant que تحريص.

(419) La grande tribu عشيرت Doumbély est citée sous le N° 15 parmi celles de l'Iâlèt de Diârbekr ou Amide: voyez également la note 61 de mon *Introduction* et la note 76, ainsi que la traduction de la page 440 du *Cosmorama*.

(420) Le fort que Chèref-ou'ddîne nomme Diz (Château), est probablement le même que le château de Dizy ديزى, dont il est fait mention à la même page 420 du *Cosmorama*, comme une dépendance de la principauté 'Hakkâry; voyez encore la note 334.

Le substantif persan شنبه Chèmbèh, qui désigne ordinairement le samedi et qui signifie en outre semaine, me paraît être employé ici dans le sens de dimanche بك شنبه Jek-chèmbèh.

(421) *Q'orân*, 51<sup>e</sup> surate intitulé الزاريات, vers 18. (Édit. de Maracci, p. 674, et édit. de S<sup>t</sup>. Pétersbourg, p. 405: Savary, vers. française, T. II, p. 282, où il est dit: «Dès l'aurore, ils imploreraient la miséricorde divine».)

*Q'orân*, 59<sup>e</sup> surate intitulée الحشر, fin du 2<sup>e</sup> verset (Édit. Maracci, p. 710, 711; édit. de S<sup>t</sup>. Pétersbourg, p. 426; vers.

franç. T. II, p. 315, où on lit: «Que cet exemple vous instruisse, ô vous qui en avez été témoins!»

(422) Le mot persan پلاس *Pélas* (froc manteau) offre la plus grande analogie avec le substantif russe *навуз*, qui signifie également *manteau*.

(423) Le mètre de ce vers nommé *Trochéo-ïambique* par W. Jones se compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds suivants فاعلان مفاعِلن مفاعِلن -- -- | -- -- | -- |. (*Poës. asiat. Comment.* p. 27—28 et 54; Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric* etc. p. 81, 86, 90, 91 et 133).

(424) La couleur qu'avaient adoptée les 'Abbâcides était le noir.

Il est très-probable que l'auteur joue ici sur le mot شماس *Chémâs*, qui dérive de شمس *Chems* (soleil) et qui désigne les *curés*, les *diacres* chrétiens, et sur le substantif سواد qui signifie à la fois, la *couleur noire*, la *noirceur*, le *pays*, la *contrée*, le *territoire*. Ce vers pourrait donc très-bien se traduire comme il suit: «Le dimanche (dies *solis*), dès que le couvent (le temple) des *Adorateurs du soleil* dressa ses pavillons (resplendissants) au milieu des noires couleurs (ou des sombres ténèbres, ou du territoire) des 'Abbâcides»; c'est-à-dire lorsque le soleil eut dissipé les sombres ténèbres en faisant briller ses rayons».

(425) Le mètre de ce vers nommé *Ionique* par William Jones et مجتث ou *Amputé* par les versificateurs arabes, se compose, pour chaque hémistiche, des quatre pieds suivants مفاعِلن مفاعِلن مفاعِلن مفاعِلن -- -- | -- -- | -- -- | -- -- |. *Poëscos asiat. Comment.* p. 27, 28 et 56; Gladwin, *Dissertations* etc., p. 81, 86 et 128).

(426) Suivant Deguignes (*Histoire générale des Huns*, T. I, p. 344 le châh Isma'îl 1<sup>er</sup> Szëfy aurait régné en Perse depuis l'année 905 de l'hégire ou 1499 de J. C. jusqu'en 930 ou 1524 de l'ère chrétienne. Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 265—274; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 672 ne font durer son règne que depuis l'année 906 de l'hégire ou 1501 de J. C. jusqu'à l'an 930 ou 1524 de l'ère

vulgaire: la grande *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 173—176 s'accorde avec Deguignés.

(427) Le diminutif russe *дядюшка* (*Diäducheka* ou *Diädénka*, petit oncle) est également *un terme de respect* que l'on emploie en Russie en parlant à une personne plus âgée que soi». Reiff, *Dictionnaire étymologique de la langue russe*, S<sup>t</sup>. Pétersbourg, 1835, T. I, p. 278 sub voce *дядя* (*Diädiä*).

(428) Je présume que le château fort de *Bäi* باي, dont il est ici question, répond à celui de *Baiän* بايان (pluriel persan de *Bäi*), qui est cité par 'Hädjy-Khalfa ou son continuateur dans son *Cosmorama*, p. 420 et 421, dont j'ai donné la traduction dans mon *Introduction*, comme une dépendance de la principauté 'Hakkäry. On le nommait encore *Baiän-i-Chëmbo* (Baïän des princes Chëmbo. (Voyez encore les pages 447 et 448 du même *Cosmorama* traduites dans l'*Introduction* précitée, et la note 184.

(429) *Kewäche* كواش n'est pas mentionnée par le géographe turk au chapitre de la principauté 'Hakkäry; mais Abou'lféda, parle, de son côté, d'un château fort de la même peuplade nommé *Kewächy* كواشي.

Quant au château fort d'*Akhtamar* (ou *Agthamar*) situé dans une petite île près de la rive méridionale du lac d'Ardjiche, il en est question dans le *Cosmorama*, à la page 412 qui est traduite dans mon *Introduction*. (Cf. *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 140 — 141, 252; T. II, p. 429).

La grande tribu *Roujèguy* a été citée dans la même *Introduction* au nombre des tribus kourdes de l'Iâlèt de Vän, sous le N<sup>o</sup> 8.

(430) Relativement à *Wousthân* ووستان (*Osdan*), qui appartient à la même préfecture ou Iâlèt, voyez la page 417 du *Cosmorama* que j'ai traduite dans la même *Introduction*, ainsi que la note 316. (Cf. *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 141; T. II, p. 427).

(431) Au sujet du manteau pénitentiel nommé *ahrâm* احرام (*I'hrâm*,



consultez M<sup>r</sup>. M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau générale de l'empire Othoman*, T. III, p. 64, 68 et 96.

(432) L'*Tiâlèt* de *Tchildir* est décrit dans le *Cosmorama*, p. 408 — 409 sous son nom plus moderne d'*Tiâlèt d'Akhiskha* اخیسقا ou اخیسقا *Akhisq'a*, en arménien *Akheltska*, en géorgien *Akhal-tsikhe* (Fort-neuf): voyez mon *Introduction* et les *Mémoires sur l'Arménie* de S<sup>t</sup>. Martin, T. I, p. 77. Quant au château qui est encore nommé *Iblis q'al'acy* (Château du Diable) il n'en est pas fait mention par le géographe turk. Mais M<sup>r</sup>. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 64, 67, nous apprend que le petit château géorgien bâti au bord du Kanak, affluent du Kour et connu sous le nom de *Château du Diable* était le même que *Tchildir*.

La bataille de *Tchildir*, dans l'*Tiâlèt* du même nom, a été décrite par l'historien susmentionné, *loc. cit.* p. 63 et 64. Elle a été livrée sous le règne du sulthan Mourad III, le 5 du dernier mois de Djoumâda de l'année 986 (9 août 1578). Sept bigs kourdes y furent tués; mais la victoire se déclara en faveur des Othomans, et les Persans commandés par Toq'maq Khân y furent mis en déroute. Voyez sur toute cette campagne de Perse et de Géorgie, l'*Histoire* susmentionnée, T. IV, p. 61 — 80 et la carte géographique qui y est jointe. Il ne faut pas confondre cette bataille de *Tchildir* avec celle que se livrèrent en 920 de l'hégire ou 1514 de J. C., dans la plaine de *Tchaldîrân* près de *Khoï*, le sulthan Othoman Sélim 1<sup>er</sup> et le châh de Perse Isma'îl Széfy (*Ibidem*, T. II, p. 412 — 417, 641 — 644).

(433) Il est fait mention d'*Albâq*, Sandjâq' du pays des 'Hak-kâry, situé dans le voisinage de *Selmâs*, à la page 420 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*: voyez aussi la note 337 et les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 177—178, où cette ville est décrite sous les noms arméniens d'*Aghpag*, d'*Arexpanos*, de *Parm* et de *Partoughim*. Elle est entourée de hautes montagnes et a *Selmâs* au nord et *Djoulamerg* au midi.

(434) Le nom de cette tribu est écrit پنیانشی *Pénianichy* ou

ou *Piniânichy* avec un پ ou *P* pour initiale, dans le Msc. A et *بنیانشی Béliânichy* ou *Biniânichy* ou *Bouniânichy* avec un ب *B* initiale dans le Msc. O. Ou lit plus loin *بیانشین Bïânichîn* dans le Msc. A. et *پنیانشین Pénianichîne* ou *Piniânichîne* dans l'exemplaire de Sir Gore Ouseley.

(435) *Soulthân Houceïne-big* occupe le quatrième rang parmi les princes de 'Emâdia ou 'Amâdia nommés *Béhadînân*, dont il sera fait mention après la dynastie des princes 'Hakkâry.

Roustèm-Pacha fut nommé grand-vézir au mois de mars 1544 et destitué en octobre 1553. Il fut réintégré à la fin de septembre 1555, et mourut le 9 juillet 1562. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 268, 338 — 341, 384 — 387, 793.)

(436) La tribu *Bokhty* بختی, qui professe le culte *Iézîdy* est la première de l'Iâlét d'Amide ou de Diâr-bekir dont il a été fait mention dans mon *Introduction ethnographique*.

(437) Je regarde le mot *غلمان*, pluriel arabe de *غلام* *jeune garçon, page, esclave* comme le synonyme arabe du nom turk *قول servitcur*; et je considère, par conséquent, les mots *اغای غلمان* comme synonymes des mots turks *اگاسی قیوقولی* *agâ de la maison militaire* (*Q'apou-Q'auly* ou *Q'apou-Khalq'y*) du pacha. (M\*\*\* d'Ohsson, *État de l'empire Othoman*, T. VII, p. 379). On donne encore le nom de *غلمانان خاصه* *G'ilmanân-i-Khâszeh* aux *Itch-Og lâns* ou *pages de la chambre* attachés au service personnel du sulthan ou des pachas (*loc. cit.* p. 47).

L'ancien Deftêrdâr d'Anatolie, Tcherkès Iskènder-Pacha fut investi du gouvernement général de Vân lors de la prise de cette ville vers la fin d'août 1548.

(438) La tribu *Mûkmoûdy* a été citée sous le N<sup>o</sup> 3, au nombre de celles de l'Iâlét de Vân: elle a pour chef-lieu *Khochâb*, et occupe le pays situé entre Vân, Vousthân (Osdân) et Selnâs: elle professe le culte *Iézîdy*.

(439) Voyez la note 434 ci-dessus.

(440) La tribu *Bélilane* بيلان, que nous avons mentionnée sous le N<sup>o</sup> 2 parmi celles de l'Iâlèt de Vàn, habitait la principauté de *Khîzân* خيزان.

Il est très-possible que ce *Châh-q'oulye* *Bélilân* soit le même que le Q'oroudjy Q'adjâr ou capitaine des gardes-du-corps du châh nommé *Châh-q'ouly*, qui vint le 26 septembre 1554 (28 du mois de Chévâl 961 de l'hégire) demander une trêve au sultan Souleimân de la part du roi de Perse Chah Thahmasp 1<sup>er</sup> (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 325, et T. IV, p. 53). Le gouverneur d'Érivân au nom du chah de Perse, lors de l'arrivée du prince othoman Baïézid dans ce royaume, se nommait également *Châh-q'ouly* (*loc. cit.* T. III, p. 371).

(441) Il est à présumer que le nom propre de ce *Mirza* a été omis par le copiste dans les deux Mss. A et O.

Un transfuge persan du nom d'*Oulâmah* fut nommé par le sultan Souleimân *Lala* لالا (Maire du palais ou Mentor ou tuteur) du prince du sang persan *Elq'âsz-Mirza*, à l'époque où il vint à Constantinople. *Oulâmah*, jusqu'à la campagne de Perse en 1548, avait été gouverneur de Bosnie: il fut alors nommé gouverneur d'Ârzeroûm. (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. III, p. 145, 284; T. IV, p. 65.).

(442) Roustèm-Pacha fut destitué dans le courant du mois d'octobre 1553, comme nous l'avons dit dans la note 435 ci-dessus.

(443) Au lieu des mots اورانه روی عودت ونه تاب فرار وسكونت je pense qu'il faut lire: اورانه روی عودت ونه تاب فرار وسكونت در آن ديار مانند بالضروره فرار کرده en remplaçant le premier mot فرار *fuite* par فرار *demeure, séjour*, et le second substantif فرار par فرار, comme l'exige le sens logique de la phrase.

(444) Roustèm-pacha fut réintégré dans ses fonctions de grand vézir à la fin de septembre 1555, comme il a été dit dans la note 435 ci-dessus.

(445) Le prince du sang souldhân Mouszthafa était le cin-

quième fils du sulthan othoman Souleïmân 1<sup>er</sup> dit le *Grand*. Il fut exécuté à *Ereklî* le 6 octobre 1553 (27 du mois de Chèwal de l'année 960 de l'hégire): on trouvera des détails sur son exécution et sur ses qualités personnelles dans l'histoire précitée de M<sup>r</sup>. de Hammer, T. III, p. 315 — 320 et 792.

La phrase persane, telle qu'elle est ici construite, me paraît irrégulière et tant soit peu obscure: je ne l'ai donc traduite qu'approximativement et par conjecture. Il est à présumer qu'il faudrait ajouter le verbe گرفتند après le mot مسلوكس et شنيدند après المذكور شد; ce qui donnerait le sens suivant: قلعه وان سيد محمد حاكم حكاري را بواسطه تهوت قصه سلطان مصطفى شاه زاده كه يعنى در ميانه او وشاه طهماسب سيد محمد واسطه كشته طريق اتحاد مسلوكس گرفتند وبواسطه بعضى مقدمات ديكر كه المذكور «Après la conquête du château fort de Vân, on arrêta Seïd Mou'hammed, prince de la peuplade 'Hakkâry, comme suspecté d'être impliqué dans l'affaire du prince du sang souldhân Mouszthafa; c'est-à-dire qu'on l'accusait d'avoir été le médiateur du prince près du châh Thahmasp et d'avoir été d'intelligence avec lui, et pour divers autres motifs exposés plus haut; on apprit que Seïd Mou'hammed avait été mis à mort». Au lieu des mots سيد محمد بقتل رسیده on lit dans le texte imprimé à S<sup>t</sup>.-Pétersbourg, p. 101: اسکندر پاشا بقتل رسانيد.

(446) Les villes de Guèrgèr کرکر, de Zonous زونوز et de Marand sont décrites en ces termes dans le *Djéhân-numah*, p. 347: «*Marande*, située par 39° de latitude et 86° 30' de longitude, est une ville qui se trouve entre Tébriz et Khoï, à 14 pharangsanges N. E. de la première. L'air y est tempéré, et l'eau qui la baigne provient d'une montagne sise à l'ouest de la ville; c'est une rivière agréable. Le terroir de Marande abonde en jardins et en fruits, principalement en pêches et en abricots très-renommés: il produit des céréales et d'autres grains. On considère le

territoire de cette ville comme un *Toumèn* (district) à part, qui contient cent villages: et les droits qu'il paie au fisc se montent à 24,000 dinârs.

*Zonouz* زنوز (et non زنور *Zonoûr*, comme ce nom est écrit dans les divers manuscrits du Chèref-nâmech que j'ai eus sous les yeux) est une bourgade, qui a des vignobles et qui produit beaucoup de céréales, des fruits, des raisins, et principalement des pommes blanches nommés قبلى *Q'oubly*, qui sont très-belles. Les droits que cette bourgade paie au divan se montent à trois mille pièces d'or.

*Guerguer* کرکر est une bourgade située près de l'Araxes: on y récolte des fruits, des céréales et du coton. Zia-oul-Mouk Nakhitchéwâny a fait bâtir dans ces parages sur le fleuve susdit un grand pont qui est une des plus remarquables constructions d'utilité publique». *Guerguer* est indiqué sous le nom de *Ghergher* sur la route de *Nakhitchéwân* (Nakhiczewan) à *Maranda* sur la carte du général-major Khatof. Au lieu de *Zonouz* on y lit *Sounous* au N. E. de *Maranda*; mais on voit figurer sur cette même carte une rivière désignée sous le nom de *Zounouz-czaï* (lisez *Zounouz-tchâï*, rivière de *Zounouz*), qui prend sa source aux environs de *Sounous* (lisez *Zounouz*). Sur la ville de *Marande* (Marant), voyez les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 127, 134, 267; T. II, p. 226, 365, 403, 423).

(447) Le caravân-séraï d'*Alky* ou *Ilky* n'est pas indiqué sur la carte susmentionnée. Il est peut-être question d'*Akoulis* (*loc. cit.* p. 134).

(448) La ville de Tèbriz fut prise par les troupes othomanes sous les ordres du grand-vézir Osmân-pacha le 26 du mois de Ramadhân de l'année 993 ou 21 septembre 1585. L'année othomane se retira vers la fin d'octobre de la même année (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 171—174). — Relativement à *Djoulamerg*, résidence du prince Hakkâry, voyez la note 408 ci-dessus, ainsi que la page 419 du *Cosmorama* par nous traduite dans notre *Introduction* et la note 335.

(449) Il s'agit probablement de *Sidy-Khân-big*, fils de Q'obâd-big, prince de 'Amâdia, contemporain de Chèref-ou'ddîne Bidlîcy, dont il sera question ci-après dans l'histoire des princes de la dynastie des *Béhadînân*.

(450) Sinân-pacha a occupé cinq fois le poste de grand-vézir sous le règne de Mourâd III et de Mou'hammed III. Il fut promu, pour la première fois, à cette dignité au mois de Djoumâda'l-âkhir de l'année 988 (août 1580) et destitué le 20 de Dzy'l-q'âda de l'année 990 ou 5 décembre 1582. Il mourut le 4 de Cba'abân de l'année 1004 ou 3 avril 1596 (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 79, 85, 185, 198, 700).

(451) Au sujet de *Châh-q'oulyle Belîlân* consultez la note 440 ci-dessus. Au lieu de بيلان *Bêlîlân* on lit بيلان *Bilân* dans le Mse. A.

(452) J'ai rendu par les mots *ne se prêta point* (ou *ne consentit pas*) à fomentér la discorde les expressions persanes بفساد راضى نشد *ne consentit pas à faire du mal*.

(453) Le *Khèrwâr* خروار (*Kharwâr* ou ânée, charge d'un âne ou d'un mulet) qui est une charge de cent mènes du Divân, et qui vaut huit quintaux de France ou cinquante mènes royaux ou vingt-cinq mènes de Reï, est généralement adopté pour l'empire de Perse. (Dupré, voyage en Perse, T. II, p. 473.)

(454) D'après les *Annales Moslemici*, T. III, p. 486, 487, et le Dictionnaire géographique d'Iaq'onte, la forteresse de 'Amâdia (ou 'Emâdia) se nommait anciennement آشوب *Achub*; et ce nom est changé en اسب *Açub* à la page 467 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*.

Je serais d'autant plus disposé à changer ces deux noms en آشوت *Achote* ou *Achod* que 'Hâdjy Khalfa, à la page 419 du même ouvrage, fait mention du *château fort d'Achoube* قلعه آشوب appartenant à la peuplade Ma'hmoûdy, dont le nom est écrit آشوت *Achoute* dans tous les exemplaires du *Chèref-nâme* que j'ai eus

sous les yeux. Ce dernier château pourrait, comme celui de 'Amâdîa, avoir reçu son nom du souverain *Ardzrounien Achod-Sahay*, qui régna sur tout le Vasbouragan, en 972 de J. C., et dans les états duquel se trouvait le château fort d'*Achoute* ou *Achote* آشت. (*Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 424 et 425; cf. la note 326 de mon *Introduction*; et les *Mémoires* précités, T. I, p. 175.)

(135) J'ignore quel est le pays que Chèref-ou'ddîne nomme ولاية شمس الدينان *Wilâït-i-Chèms-ouddinân* (pays des Chèms-ou'ddîns); mais comme le même auteur cite plus loin la forteresse de *Tharouin* طارون, qui, d'après, lui, était *une des dépendances de ce pays*, il serait possible qu'il s'agit du canton de *Daron* situé sur les deux rives de l'Euphrate ou *Mourâd-tehaï*, à l'occident de la *quatrième Arménie*. Ce canton, qui était le plus célèbre et le plus étendu de tous ceux de la province de *Douroupérân*, était nommé par les Syriens *Darouin*, *Ba-Darouin* ou *Beyt-Darouin*: il passa, en grande partie, dans le IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, entre les mains d'une branche de la maison des Pagratides, qui le posséda jusque vers le XII<sup>e</sup> siècle, soit en totalité, soit en partie (S<sup>t</sup>. Martin, *loc. sup. laud.*, T. I, p. 98, 99, 342, 344, 346, 349, 353, 372, 416, 417, 418).

Relativement à la ville de 'Amâdîa voyez la page 467 du *Djêhân-numah* ou *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, ainsi que les notes 420 à 423.

Il est dit dans les *Annales Moslemici*, T. III, p. 486, 487: «En 537 = 1142 de J. C. 'Emâd-ou'ddîne Zènguy envoya des troupes pour s'emparer de la forteresse d'*Acheb* آشب (probablement *Achote* آشت), qui était la plus grande des places fortes des Kourdes 'Hakkâry et la mieux fortifiée. Après s'en être rendu maître, Zènguy la fit raser, et fit construire à sa place celle qui est connue de nos jours sous le nom de 'Amâdîa (ou 'Emâdîa),

attendu que son fondateur 'Emâd-ou'ddîne Zènguy la restaura et lui donna son nom.

«Il existe encore dans le Kourdistân, dit M<sup>r</sup>. Rich, une tribu ou clan, qui mérite une mention particulière. C'est celle qui porte le nom de *Behdinân* (lisez *Béha-dinân* ou *Badinân* suivant le Père Garzoni). Ce nom, ajoute, *par erreur*, le même voyageur, est le pluriel (persan) de *Bèh-dîne* به‌دین, c'est-à-dire *sectateurs de la religion excellente*. C'est la dénomination que se donnent à eux-mêmes les *Parsis* ou disciples de Zoroastre, et c'est une raison de croire que c'est une tribu originaire de la Perse ou de l'ancienne Médie (?). Parmi les familles régnautes du Kourdistân, dit M<sup>r</sup>. Rich (p. 153), *la plus noble est celle des Behdinân, dont la capitale est Amâdia*».

NB. M<sup>r</sup>. Rich donne improprement à cette dynastie le nom de *Behdinâne*, pluriel de *Bèh-dîne* به‌دین, c'est-à-dire *sectateur de la religion excellente*. La véritable orthographe de ce nom est

بهاء الدین *Bèha-éddîne*, qui signifie *en arabe Beauté de la religion*. Cette fausse dénomination a induit ce voyageur à commettre une seconde erreur sur l'origine et la religion primitive de cette tribu ou clan. F. B. C.

Le même voyageur ajoute: «Il y a même une idée de sainteté attachée à cette famille, *qui tire son origine des Khalifes*: il est possible, à en juger d'après le *nom antique* (?) qu'elle porte, *qu'elle remonte à une époque plus reculée* (?). La personne du prince est sacrée à un tel point, qu'au milieu de la plus furieuse mêlée entre les tribus, les armes tomberaient des mains des combattants, s'il s'approchait d'eux. Cependant il n'a que bien peu, ou plutôt il n'a point d'autorité sur les clans sauvages et guerriers dont se compose sa nation, et il ne tire aucun revenu de ses propres domaines. Ce prince, que M<sup>r</sup>. Rich appelle le *Pacha d'Amadia*, de même que M<sup>r</sup>. Rousseau, *loc. cit.* p. 102, imite, dans tout son extérieur, les Khalifes Abbasides de Bagdad; l'étiquette la plus rigoureuse règne à sa cour et parmi les officiers de sa maison;



et il semble faire consister sa grandeur à se rendre, autant que faire se peut, invisible et inaccessible. Les chefs de certains clans doivent toujours résider à Amadia, auprès du pacha; d'autres se contentent d'y envoyer, de temps à autres, leurs chefs avec des présents. Quelques-uns des *princes des Béhadinans* ne se montrent jamais que le visage couvert d'un voile. Les officiers et les serviteurs du pacha portent un *surtout noir*, fait d'une étoffe qui se fabrique à Mosul, et orné de brandebourgs en or, et des pantalons rayés à plusieurs couleurs, qui sont indispensables à une mise élégante, tant à 'Amâdia qu'à Djoulamerk». (*Journal des Savants*, cahiers de Janvier et Février 1837, p. 16, 17, 65, 72.)

(436) Au sujet de la tribu *Zybâry*, qui est une de celles de l'Iâlèt de Chehrézoûl, consultez le *Cosmorama*, p. 467, et la note 424 de mon *Introduction*.

(437) Sur la tribu *Radikâny*, qui est également une de celles de l'Iâlèt de Chehrézoûl, voyez la même page du *Cosmorama* et la note 425.

(438) Dans tous les Mss. du *Chèref-nâmeb*, excepté dans l'exemplaire du Musée asiatique de l'Académie, on lit: رادکلی *Radikâny* que, dans les divers dialectes kourdes (ou dans la bouche des Kourdes در السنه اکراد) on rend par *Rikâny*». Dans le Msc. R et dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeb* on trouve تغییر یافته (on a changé en *Rikâny*). La première de ces deux leçons me paraît préférable à la dernière.

(439) Au lieu de پروری *Perwèry* on lit پرواری *Perwâry* dans le *Cosmorama*; محلی *Mi'hly* est changé en محل *Mi'hl* dans le Msc. A; تیلی *Teily*, en نیلی *Neily* ou *Nily* dans le Msc. O; et بولر *Bo'hlar*, qui, d'après le *Djéhân-numah*, p. 467, désigne une vallée dans le dialecte des habitants de 'Amâdia, est remplacé dans les divers Mss. du *Chèref-nâmeb*, par بهل *Bo'hl*, qui me

paraît être la vraie leçon. Le nom de la tribu سیا بروی *Sîâbréwy* est écrit سبا بروی *Sibâbréwy* ou Sibâberwy dans le *Djéhân-numah* loc. cit. et سیاب روزی *Sîâb-roûzy* dans le Msc. R.

(460) Le nom du château fort de عقره *Aqarah* est encore écrit عقر à la page 467 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*: voyez aussi la note 427.

(461) Le château fort de *Dèir* دیر cité par Chèref-ou'ddîne me paraît être le même que *Dèir-Maq'loûb* دیر مقلوب, dont il est fait mention à la page 467 précitée du *Cosmorama*. Il faut peut-être aussi lire دیز *Diz* (château) au lieu de دیر *Dèir*.

(462) Au lieu de بشری *Bouchera* ou *Bèchera* ou *Bèchèry*, qui est la leçon des divers exemplaires du Chèref-nâmeh, on trouve بی بشری *By-bèchèr* dans le *Djéhân-numah*. Il est cependant fait mention, au nombre des affluents du Tigre, d'une rivière dite بشری *Bouchera*, ou *Bèchera* ou *Bèchèry*, qui se jette dans ce fleuve (*Djéhân-numah*, p. 467, à la fin): بشری me paraît donc être la vraie leçon.

(463) On lit dans la même géographie turke قلاته *Q'alâtah* au lieu de قلاده *Q'alâdah*, اهرانی *A'hmerâny* pour عمرانى *Oeumrâny* et بازی رانی *Bâzy-râny* en place de بازی ران *Bâzy-rân* ou بازیران *Bazîrân*.

(464) On lit dans les divers manuscrits du Chèref-nâmeh از قدیم ایام اوجاق غیر بوده, qui me paraît être une erreur de copiste et qui ne donne aucun sens logique. Je présume qu'il faut lire اوجاق علیحدہ بوده «formait, dans les anciens temps, *Audjâq* (Domaine patrimonial ou apanage) à part», à moins que l'adjectif verbal arabe مستقل n'ait été omis après غیر, ce qui signifierait «formait un *Domaine* ou un apanage indépendant».

M<sup>r</sup>. Rousseau, dans sa *Description du Pachalik de Bagdad*, p. 99, 100, dit au sujet du *Kurdistan* connu autrefois sous le nom d'*Assyrie*: «La majeure partie de cette province, celle qui est au sud, montueuse et toute couverte de forêts, appartient au pacha de Bagdad; il nomme et dépose, à son gré, les chefs qui y commandent et qui sont indépendants les uns des autres. Ces

chefs sont au nombre de cinq, et ont chacun leur district particulier: ce sont ceux du *Kara Scholan* (sic) et de *Zéhaw* au midi; celui de *Souleïmânîeh* dans le milieu, et ceux du *Koï Sangiak* et d'*Amadîa* au nord. Les chefs de ces districts portent bien, comme leur seigneur suzerain, le titre de *pacha*, mais ils ne jouissent d'aucun autre privilège que de celui d'avoir un drapeau et une bande de musiciens, dont ils se font accompagner, quand ils sont en marche».

M<sup>r</sup>. Rich, dans la *Relation de sa résidence dans le Kourdistan*, fait aussi mention de la famille princière de *Zéhaw*, qui est peu respectée, et qui n'a jamais eu beaucoup d'importance hors du district dont elle porte le nom». (*Journal des Savants*, Cahier de Février 1837, p. 66).

(463) La traduction du *Zafèr-nâmeh* de Chèref-ou'ddîne 'Aly Jezdy publiée par Petis de La Croix sous le titre d'*Histoire de Timoûr-bek* (Liv. III, ch. 66, p. 408) nous apprend qu'au printemps de l'année 799 de l'hégire (A. D. 1397), Timoûr voulant inaugurer le somptueux palais qu'il venait de faire construire à *Bâg'i-Chémâl* (au jardin du nord) y célébra une superbe fête accompagnée de festins, de jeux et de toutes sortes de divertissements. Ce fut dans cette occasion qu'il déclara son quatrième fils, le prince *Chahrokh*, souverain absolu du *Khoraçân*, du *Sistân* et du *Mazendérân* jusqu'aux villes de *Fironzkoûh* et de *Reï* (cf. *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 73; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 284). Ce fut donc très-probablement au commencement du IX<sup>e</sup> siècle de l'hégire et dans les dernières années du XIV<sup>e</sup> de l'ère chrétienne que l'émir Zeïn-ou'ddîne fut honoré de l'investiture de la principauté de 'Amadîa, car l'émir Timour Gourgân (ou Gourékân) mourut en 807 de l'hégire ou 1404 de J. C.

(466) Le sulthan Mourâd, dernier prince de la dynastie du Mouton Blanc, fut vaincu en 908 = 1502 de J. C. par le châh Isma'îl le Szèfide qui avait déjà défait en 906 = 1500 de J. C. Elvènd-Mirza, fils d'*Iouçouf-big*, avant-dernier souverain de la

même maison. Celle-ci fut détruite en 914 (A. D. 1508), à l'époque où le chah susmentionné s'empara de Bag'dâd. C'est, par conséquent, à la même époque qu'il faut reporter le règne de 'Haçane, fils de Seïf-ou'ddîne, prince de 'Amâdïa (Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 264; T. IV, p. 308; *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 340; Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 266). C'est sans doute par inadvertance que cet historien cite *Alvend-Mirza* comme fils de *Yákoob-bigh*, fils d'Uzun-Hassan: il faut lire *يوسف بيك* *Iouçouf-big* au lieu de *يعقوب بيك* *Ya'q'oub-big*. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 682 et *Histoire universelle*, p. 339.

(467) C'est probablement à l'époque où le sulthan Souleïmân marcha contre la Perse en 940—1 de l'hégire ou 1534 de J. C. que soulthân 'Houceïne-big reçut de ce souverain le brevet d'investiture de la principauté de 'Amâdïa. (Hammer *loc. passim cit.* T. III, p. 143 et sqq. La grande *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 177, reporte le commencement de cette guerre contre le chah Thamasp 1<sup>er</sup> à l'année 941 de l'hégire (1536 de J. C.): il faut lire 1534—5 de l'ère chrétienne.

(468) Le Msc. A et l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh*, p. 110, portent *در سنه . . . . . وتسعمائة* dans le courant de l'année neuf cent . . . . .; je pense qu'il faut nécessairement supposer une omission des dizaines et des unités après le millésime *neuf cent*; et comme soulthân 'Houceïn-big régna pendant trente ans à compter de l'année 940 de l'hégire, que je suppose être l'époque où il reçut son diplôme d'investiture, je présume qu'il mourut en 970 de l'hégire ou 1563 de J. C. Il serait cependant possible que ce prince n'eût reçu ce brevet qu'en 954 de l'hégire ou 1547—8 de l'ère chrétienne, lors de la seconde campagne du sulthan Souleïmân contre la Perse (Hammer, *loc. cit.* T. III, p. 284—287): dans ce cas la mort du soulthân 'Houceïnbig daterait de l'année 984 de l'hégire ou 1576 de l'ère vulgaire. Cette dernière donnée s'accorderait mieux avec

le texte du *Chèref-nâmeh*, qui porte que *Q'obâd-big, fils de soulthân 'Houceïn-big* prit possession de la principauté de 'Amâdia après la mort de son père, en vertu d'un décret du *sulthân Selim-khân*, qui ne commença à régner qu'en 974, c'est-à-dire vers la fin du mois de septembre 1566, mais qui mourut en 982 = 1574 de J. C., c'est-à-dire deux ans avant le prince de 'Amâdia susmentionné (Hammer, T. III, p. 496 — 498, 616).

(469) Le châh Isma'ïl second, qui succéda au cbab Thamasp, en 984 = 1576, ayant été assassiné en 985 (A. D. 1577), ce fut dans le courant de cette année que Bebrâm-big s'enfuit à Q'azwin. (Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 290 — 291, Hammer, T. III, p. 792).

(470) Au sujet de la tribu *Muzoûry* voyez mon *Introduction ethnographique*, où elle est citée la première à l'article de l'Iiâlèt de Chehrézoûl. Consultez également la page 467 du *Cosmorama*, traduite dans la même *Introduction* et la note 424.

(471) Dans le Msc. R on lit بظرافت, qui signifie *adroitement, habilement*, tandis que dans le Msc. O l'on trouve بصرافت, qui me paraît être une faute de copiste.

(472) Le châh de Perse soulthân Mou'hammed Kbodabendeh étant monté sur le trône en 985 (A. D. 1577), et Ferhâd pacha ayant été nommé vézir en 990 ou 1582, c'est entre ces deux années que Zeïnel-big chercha à faire sortir Beïrâmbig des prisons du châh soulthân Mou'hammed. (Hammer, T. IV, p. 85, 699).

(473) Le Béglerbéguy de Roumilie Ferhâd fut nommé vézir et sêr'askèr (général en chef) des troupes destinées à agir en Asie, le 3 de Dzy'l-'Hiddjeh de l'année 990 ou 18 décembre 1582 (*Ibidem*, p. 85). C'est donc, à cette époque que Beïrâmbig aurait reçu de ce pacha, à titre de sandjâq', le canton de *Zakhou* (Zéhaw).

*Siavouche-pacha*, d'après le même historien (*loc. cit.* p. 85 et 700) aurait été nommé grand-vézir le 20 de Dzy'l-'q'âd'deh de l'année 990 ou 5 décembre 1582, et destitué le 20 de Rédjeb de l'année 992 ou 28 juillet 1584: ce serait donc encore entre

ces deux dates, c'est-à-dire du 5 décembre 1582 au 28 juillet 1584, que *Q'obâd-big* serait venu à Constantinople. Mais ces données de M<sup>r</sup>. de Hammer ne s'accordent pas avec celles de l'*Épilogue* ou *اخبار* du Chèref-nâmeh, où l'on trouve les lignes suivantes sous la rubrique de l'année 991 (A. D. 1583) et 992 (1584 de J. C.): «Dans le courant de l'année 991, le sulthan Mourâd-Khân promut Siawouche-pacha au poste éminent de grand-vézîr, et confia le commandement en chef des troupes, destinées à agir en Perse, au second vézîr *Ferhâd-pacha*».

«En 992 de l'hégire (1584 de J. C.) 'Otmân-pacha fut élevé au poste de grand-vézîr et honoré du commandement en chef des armées othomanes. Il fut en outre décidé qu'il prendrait ses quartiers d'hiver à *Q'asthamouny*».

(474) Voyez la note 469 ci-dessus.

(475) *Q'asthamouny*, que les Européens nomment *Costamboul*, et qui répond à l'ancienne *Germanicopolis* (*Géogr. ancienne et historique*, T. I, p. 281) ou peut-être à *Sora*, comme le présume M<sup>r</sup>. de Hammer, est le chef-lieu d'un Sandjâq' du même nom, qui se trouve dans l'ancienne Paphlagonie, et qui fait partie de l'Iâlèt d'Anatolie. Cette ville est située par 40° 29' 30'' de latitude et 51° 22' de longitude (Djéhân-numali, p. 648 et Hassel, *das Osmanische Asien*, p. 139). Sinope en est éloignée de quatre journées vers le nord, et Ancyre (Angoury), de quatre journées vers le sud-ouest.

Comme le grand-vézîr 'Otmân-pacha se mit en marche de *Q'asthamouny* pour Arzeroùm dans les premiers mois de l'année 993 (A. D. 1585), c'est à peu près de la même époque que dût être daté le diplôme d'investiture expédié par ce grand-vézîr à Beirâm-big. (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 170 et 171). Ce passage prouve que les extraits de l'*Épilogue* que j'ai donnés plus haut sont plus exacts que les dates citées par M<sup>r</sup>. de Hammer p. 85 et 700 et consignées dans la note 473 ci-dessus.

(476) Voyez, au sujet du Sandjâq' de 'Hiszn-Keifa dépendant

de l'Iâlèt de Diârbekr la page 437 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, ainsi que la note 208<sup>1)</sup>.

(477) Ce fut en 1584 que Ferhâd-pacha revint de son expédition en Géorgie. Ouzdémir 'Otmân-pacha en fit, de son côté, une autre dans le Dâg'istân (et non en Géorgie) dans le courant de l'année 991 = 1583: il revint de là en Crimée en 1584 (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 88, 95).

Comme les événements dont il est ici question doivent avoir été postérieurs au départ du grand-vézir 'Otmân-pacha de Qasthamouny pour Ärzeroûm en 993 (A. D. 1585), je pense qu'ils se sont passés après la nomination de Ferhâd-pacha *pour la seconde fois*, au grade de serdâr ou général en chef, le 21 mai 1586, et qu'il s'agit ici de sa campagne dans le *Q'ara-bâg* pendant les derniers mois de l'année 996 ou 1588 de J. C., et non de celle qu'il fit en Géorgie en 1584 de l'ère chrétienne. (Hammer, *loc. laud.* T. IV, p. 180).

(478) Voyez la note précédente. Le 20 de Rédjeb de l'année 992 ou 28 juillet 1584 le poste de grand-vézir fut confié à 'Otmân (Osmân)-pacha et le *sêr-askèr* (généralissime) de Géorgie, Ferhâd-pacha, fut rappelé comme le dit M<sup>r</sup>. de Hammer (*ibidem*, p. 98).

(479) On ne voit figurer au nombre des Khalifes Omaïades aucun souverain du nom de *Khâled, fils de Welâd*. Il y eut sous le règne des deux premiers Khalifes Abou-bekr et 'Omar 1<sup>er</sup> (*Histoire universelle* T. XV, p. 216 — 300) un général arabe de ce nom qui joua un très-grand rôle à cette époque. En montant sur le trône, le Khalife 'Omar lui enleva, dans le courant de l'année 13 de l'hégire ou 634 de J. C., le commandement général des troupes musulmanes et le gouvernement de la Syrie (même *Histoire*, T. XV, p. 304 — 305 et 398 — 399). Parmi les Khalifes Omaïades il y en eut deux qui s'appelaient *Welâd*, savoir:

---

1) Sur les villes de Diârbekr ou Amide, de Mârdin 'Hiszn-Kerfa, de Niszbîne, de Mènfârêq'ine et de Djézirè - 'Omar, voy. Mr. de Hammer, *loc. cit.* T. II, p. 437 — 441; 443 — 444, 448, 449 — 452.

Wélid 1<sup>er</sup>, fils de Abdul-mélik et petit-fils de Mèrwân, mort en 96 de l'hégire ou 715 de J. C. (*Loc. cit.* T. XV, p. 555—568); 2<sup>o</sup> Wélid II, *fils d'Iézid* et petit-fils de 'Abd-ul-mélik, mort en 126 de l'hégire ou 744 de l'ère chrétienne. (*Ibidem*, T. XV, p. 600—603). C'est peut-être du premier de ces Omaïades qu'il est ici question comme *père de Khâled*. Nous ferons cependant observer que l'on donnait généralement au Khalife *Iézid*, fils de *Wélid I<sup>er</sup>*, qui succéda à Wélid II, le surnom d'*Abou-Khâled* (Père de Khâled), cf. Abulfedae *Annales Moslemici* T. I, p. 223, 433 et 459; Deguignes, *Histoire générale des Huns*, T. I, p. 326: quant au Khalife Iézid III, fils de Wélid I<sup>er</sup>, surnommé *Abou-Khâled* consultez également, à son égard, la même *Histoire universelle*, T. XV, p. 603. Il me paraît néanmoins très-vraisemblable que Chèref-ou'ddîne Bidlicy a voulu parler du célèbre généralissime musulman, connu sous le nom de *Khâled, fils de Wélid* (*Ibidem*, T. XV, p. 304—305).

(480) Au sujet de la secte *Iézidy* voyez le *Djéhân-numah* ou *Cosmorama* dont la page 449 a été traduite au commencement de mon *Introduction*, ainsi que la *Notice* du Père Garzoni *sur les Yézidis* insérée dans la *Description du Pachalik de Bagdâd*, p. 185—210.

(481) On appelle *Ehli-Sunnèt* ou *Ehli Djèmâ'èt* ou *Ehli'haq'q'* ou simplement *Sunny* tous les Mahométans des quatre rits orthodoxes appelés *'Hanéfy*, *Châfi'y*, *Mâléky* et *'Hanbély* du nom des *Imâms* fondateurs de ces quatre rits. Ils sont nommés *Sunny* ou *Imitateurs du Prophète*, marchant dans la même voie *طريقه* que lui, tant à l'égard de la doctrine même que sous le rapport des pratiques religieuses les plus essentielles. (M\*\*\* d'Ohsson, *Tableau générale de l'empire Othoman*, T. I, p. 45 et 46.)

(482) La peuplade *Bokhtyou Boukhty* *بختنی*, que le Père Maurice Garzoni nomme *Bottan* et qui professe le culte *Iézidy* est la première dont il est fait mention à l'article des *tribus kourdes de l'Iâdèt de Diârbekr* ou *Amide* au commencement de notre *Introduction ethnographique*. On peut également consulter, à son



sujet, le Dictionnaire géographique d'*Ia'qoute* sub voce زوزان Zouzân ou Zaüzân, où il est dit que leur ville capitale était

جَرْدَقِيل *Djordzéq'il* (peut-être la même que کورکيل *Gourguil*).

Le voyageur anglais Rich nous apprend que parmi les familles ou tribus kourdes les plus illustres, il y en a qui sont aujourd'hui déchues de leur ancienne grandeur, et qui, à d'autres époques, ont tenu un rang distingué parmi les clans nobles de cette contrée. Telle est la famille de *Bouttan* (probablement بختان *Bokhtân* ou بوختان *Boukhtan*, des *Bokhtes*), qui commande un district du même nom, et dont la capitale nommée *Djézira*, qui n'a point été visitée par Mr. Rich, est aujourd'hui, comme il l'a ouï dire, en grande partie, ruinée: cette famille respectable et autrefois puissante jouit maintenant de peu d'influence». Cet intéressant voyageur a joint, sous forme d'appendice, au premier volume de la *Relation* les renseignements qu'il a obtenus des indigènes relativement à *Djézireh* et aux contrées enviromantes<sup>1)</sup>.

Il fait aussi mention (p. 101 et 150) de quelques tribus kourdes, connues sous les noms de *Khoschnaw* et de *Réwandiz*, parmi lesquelles il ne se trouve aucun individu de la race des paysans. Comme elles ont été passées sous silence dans le *Chèref-nâmeh*, je joindrai ici les précieux renseignements que nous fournit, à leur sujet, le voyageur susmentionné:

«Les tribus kourdes comprises sous les noms de *Khoschnaw* et de *Réwandiz*, dit-il à la page 150, se distinguent par leurs mœurs sauvages et leur brutale stupidité: ces gens là ne se font pas le moindre scrupule de commettre un meurtre; et quoiqu'ils ne voulussent pour rien au monde manquer à la récitation d'une prière, on les a vus plus d'une fois se battre, à main armée, dans une mosquée. Dans une querelle qui eut lieu, il y a nombre d'années, entre quelques districts, pour un chien, soixante-dix personnes perdirent la vie, et de ce nombre trente furent tuées

---

1) Consultez au sujet de cette ville Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 451.

dans la mosquée, où les deux partis venaient de faire la prière en commun. Cette querelle n'est pas tellement éteinte qu'elle ne se renouvelle encore de temps à autre et aucune reconte n'a lieu sans qu'il y ait quelque meurtre commis». (*Journal des Savants*, loc. cit. p. 65, 66, 74; 8, 14, 15). Je terminerai cet extrait en y joignant les détails que nous a transmis, sur les principautés kourdes les plus remarquables, le R. P. Garzoni dans la *Préface* de sa *Grammaire de la langue kourde*, p. 4 :

«La plus vaste et la plus puissante de toutes les principautés kourdes, dit ce missionnaire, est celle de *Karaciolan* (Q'aratcholân), qui a réuni à son territoire la principauté du *Koï-Sandjâq* vulgairement nommée *Sôrân* (lisez *Sohrân* سهران). La plus noble cependant est celle d'*Amadia*, dont les princes descendent, de même que ceux de *Djoulamerk*, de la race des anciens souverains nommés Khalifes de Bagdâd; car ils sont les descendants de deux frères qui s'établirent dans le Kourdistân depuis *plus de cinq siècles*, autant qu'on peut en juger d'après les monuments et les pierres tumulaires de leurs ancêtres. Quand on veut savoir des Kourdes à quelle principauté ils appartiennent, ils se distinguent les uns des autres par les dénominations suivantes: Les sujets du *Q'aratcholân* se nomment *Sorân* (*Sohrân*; ceux-ci ne parlent que le kourde); les autres tribus du *Q'aratcholân* sont appelées *Babân* par les Turks (ou en turk). Ceux d'*Amadia* prennent le nom de *Badinân* (lisez *Bèhadinân*); ceux de *Djoulamerk* s'appellent *Sciambo* (lisez *Chèmbo*); ceux de Djézira (*Djéziré* *ibn-'Omar*), *Bottân* (lisez *Bokhtân* بوختان); ceux de *Bétlis* (lisez *Bidlis*) conservent leur nom de *Bétlisi* (*Bidlîcy*)».

(483) *Abou Mouça Achéary* est le nom du général arabe à qui le Khalife 'Omar confia, dans l'année 17 de l'hégire ou 638 de J. C., le gouvernement de la ville de Baszrah (Bassora), et qui fut arbitre de la paix conclue en 37 de l'hégire ou 657 de l'ère chrétienne, entre 'Aly ainsi que les habitants de Koufah et Mo'âwia avec les Syriens. (*Annales Moslemici*, T. I, p. 239 et 317 etc.; *Histoire universelle*, T. XV, p. 395, 436 — 439).

Au lieu de *Sâ'd* (Saad) عياض (ou 'Aïâdh) عياض, qui est la leçon, du Msc. O, on lit عياص 'Aïâsz, sans point diacritique sur la finale, dans les autres manuscrits. J'ignore quel est ce *Sâ'd* 'Aïâz bèn 'Otmân, à moins qu'il ne faille lire عياض بن غنم (ou غانم) 'Aïâz bèn G'ânèm, nom du général à qui le khalife 'Omar donna, en 20 ou 21 de l'hégire, l'ordre d'envahir la *Mésopotamie* (el-Djézîreh الجزيره) et non *Djéziret-îbn-'Omar* avec une puissante armée (*Histoire universelle*, T. XV, p. 392 — 395).

(484) Il se pourrait qu'au lieu des mots بنو تغلب *Bénou-Tza'aleb*, il fallait lire بنو تغلب *Bénou Tag'leb*, les *Tag'lébîtes*), qui est le nom d'une célèbre tribu arabe descendante de *Tag'leb*, fils de Wâïel (*Specimen histor. Arabum*, p. 81, 83, 141, 445, 522; 449, 526, 527; 451, 528, 529; 453, 530; 457, 535; 459, 537. Cependant tous les manuscrits du Chèref-nâmech portent بنو تغلب; mais on lit بنى تغلب dans l'édition imprimée du même ouvrage.

(485) Les mots: «*Nous rougirions de nous soumettre à un tribut*» sont omis dans la même édition imprimée, ainsi que dans le Msc. A.

(486) Les divers exemplaires du Chèref-nâmech portent عمر *Omar Khatthâb* et عمر الخطاب *Omar-ul-Khatthâb*, quoique les véritables noms du khalife 'Omar I<sup>er</sup> aient été: عمر بن الخطاب *Omar bèn-ul-Khatthâb bèn nofeül bèn 'Abd-il-'Ouzza*. (*Abulfedae Annales Moslemici*, T. I, p. 38 et 39.) Au lieu de bèn 'Abd-il-'Ouzza بن عبد العزى on lit  *fils d'Abd-alazîz* بن عبد العزيز (qui est une faute de copiste) dans l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 298. Ce qui pourrait avoir fait donner à 'Omar personnellement le titre de *Khatthâb* ou *Prédicateur par excellence*, c'est qu'il est dit dans une tradition orale ou *'Hadîtz* de Mahomet: أول من خطب على منبر الاسلام عمر: «*Le premier qui prêcha du haut de la chaire l'islamisme, fut 'Omar.* (Rei-

naud, *Monuments arabes, persans et turcs* du cabinet de Mr. de Blacas, T. I<sup>er</sup>, p. 317.)

(487) Ce fut dans la 99<sup>e</sup> année de l'hégire (c'est-à-dire en 718 de J. C.), par conséquent soixante ans et non cent, encore bien moins deux cents ans après, que le khalife 'Omar II, fils de 'Abdoul-Azîz, interrompt le cours de ces malédictions et de ces anathèmes contre 'Aly et sa famille (*Histoire universelle*, T. XV, p. 576, 577). Les Mss. A et R portent قریب صدسال près de cent ans, tandis qu'on lit dans le Msc. O قریب دو صد سال près de deux cents ans; ce qui est un anachronisme des plus évidents (cf. *Djéhân-numa*, p. 606).

Mr. Reinaud, dans sa *Description* précitée des *Monuments du cabinet de Mr. de Blacas*, p. 348, a rendu la formule arabe كرم الله وجهه par les mots: «que Dieu rende sa face glorieuse».

(488) Ce passage du *Chèref-nâmeh* nous donnerait lieu de croire que son auteur Chèref-ou'ddine Bidlîcy était réellement Châ'ite ou sectateur de 'Aly.

(489) Au sujet de la ville de *Djézîrct* consultez St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 162, ainsi que la page 440 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, et la note 239. (cf. p. 474)

(490) Il se pourrait que le mot arabe عمارت fût employé ici dans le sens de bâtisse ou bâtiment. Dans ce cas, la phrase persane signifierait: «qui ne laisse point arriver jusqu'aux bâtiments et édifices de cette place les eaux qui pourraient leur être dommageables». Je serais cependant disposé à lire de préférence: که آب ضروری بعمرارت و ابنیه آنجا می‌رساند au lieu des mots که آب ضروری بعمرارت و ابنیه آنجا نمی‌رساند. En admettant cette leçon, la phrase nous donnerait le sens suivant, qui me paraît bien préférable à l'autre: «qui fait parvenir jusqu'à l'Imârèt (Hospice) et aux édifices de cette place l'eau qui leur est nécessaire».

(491) Au lieu de جسر, qui est la vraie leçon, on trouve dans

Tom. I.  
1<sup>re</sup> partie  
t. 150

l'édition imprimée le mot *حسر*, qui est évidemment une faute de copiste ou d'impression.

(492) Voyez la page 440 du *Djéhân-numa* ou *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, ainsi que la note 240. (I. 1. p. ٤٣٦)

(493) L'énumération de ces diverses tribus avec les variantes des différents manuscrits se trouve dans la même *Introduction ethnographique*, au paragraphe qui traite des *tribus kourdes de l'Iâlèt de Diârbekr ou Amide*; où celles dont il est ici question sont désignées sous le numéro 2.

Les tribus mahométanes, suivant le *Djéhân-numah*, p. 440, se nomment: 1° *شهرلوری* *Chehr'loury*; 2° *شهرلو* *Chehr'lou* (Citadins); 3° *گورگیلی* *Gourguillu* (de Gourguil) et *استوری* *Ustoury*. Les *Iézidy*, d'après la même géographie, s'appellent: 1° *Bénou Iédikaoun* *بنو يدكاون* (sic); 2° *Pouriche* *پورش* (sic) et *Hèïourul* *هيورل* cf. Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 680.

(494) 'Hâdjy Khalfa ou son continuateur a séparé les mots *بنو يدكاون* *Bénou Iédikaoun*, de sorte que l'on pourrait croire qu'il en a formé deux noms particuliers, dont le premier serait *Bénou Ied*, et le second *Kaoun* ou *Gavèr*. Mr. de Hammer (*Wiener Jahrbücher*, T. XIII, p. 247) a lu *Iedi-Kaun*. 'Houceïn, fils de 'Aly, et Iézid se disputèrent le khalifat après la mort de Mo'âwia, en faveur duquel 'Haçan, premier fils de 'Aly, s'était démis de l'autorité souveraine de 'Houceïn, second fils de 'Aly et de *Fathimeh*, fille de Mahomet, naquit à Médine, en l'an 4 de l'hégire (A. D. 625 — 6).

A la mort de Mo'âwia, sous les ordres de qui il avait consenti à servir, quoique celui-ci eût été compétiteur de 'Aly, 'Houceïn, se déclara, en 60 de l'hégire ou 680 de J. C., contre *Iézid*, fils de ce Khalife, qui s'était attiré l'animadversion publique par la conduite débauchée et le mépris qu'il témoignait à la religion musulmane. Après avoir été trompé par les habitants de Koufah et de Baszrah, qui lui avaient faussement promis des secours, 'Houceïn fut obligé de combattre, à la tête de *soixante-douze hommes* contre les généraux d'Iézid, qui l'avaient conduit dans

la plaine de Kerbéla à quelque distance de l'Euphrate. Ce combat eut lieu le dix du mois de Mou'harrèm de l'année 61 de l'hégire (10 octobre 680 de J. C.); et 'Houceïn, ayant vu succomber tous les braves qui l'entouraient, resta seul debout et se jeta au plus épais de l'ennemi, où il mourut percé de 34 coups de sabre et 33 coups de flèche: sa tête fut envoyée à Iézîd, et son corps resta privé de sépulture ainsi que ceux de ses compagnons. Sa mort fut regardée comme un martyre par les Ch'îtes qui considérèrent le dix du mois de Mou'harrèm comme un jour de grand deuil, auquel ils donnèrent le nom de روز حسين *Roûz-i-'Houceïn* (jour de 'Housseïn). Son tombeau situé dans la plaine de Kerbéla, à peu de distance du lieu où son père 'Aly avait succombé sous les coups de trois assassins, est devenu un lieu de pèlerinage, et l'on a bâti dans le voisinage une riche mosquée et une ville considérable nommée مشهور حسين (*Méchéhéd-i-'Houceïn* ou *Martyrium de 'Houceïn*). Les musulmans de la secte 'Houceïn sont Ch'îtes, et les *Iézîdy*, dont le nom est le même que celui du khalife *Iézîd*, ennemi juré de 'Houceïn, sont également les ennemis jurés de l'islamisme. (Sur la bataille de Kerbéla et sur les suites de cette catastrophe voyez l'*Histoire universelle*, T. XV, p. 493—500; cf. Reinaud, *loc. sup. laud.* T. I, p. 351 à 361).

(494<sup>a</sup>) Cette peuplade ou grande tribu عشيرت est encore nommée *Bèresby* ou *Berséby* comme nous l'apprend la page 440 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, note 241. Au lieu de اروغ *Aroukh* ou *Oroukh* on lit ازوج *Azou'h* dans le Msc. P.

(495) Cette tribu est nommé كامرسی *Kâmrcy* ou *Kâmercycy* dans la même page du *Cosmorama*; mais on y lit aussi كارسى *Kâricy* une ligne plus bas.

Sur toutes ces tribus voyez Mr. de Hammer, *loc. cit.* T. II, p. 680.

(496) Au lieu de فينيك *Finik* ou lit فيك *Fik* dans le *Cosmorama*, p. 440 et dans les *Annales Moslemici*, T. III, p. 498 et

499. Je présume que فيك *Fik* est une faute d'impression tenant lieu de فنك *Fînik*.

(497) Le nom de شيلدى *Childy* (O. شايلىدى *Châïldy*) est remplacé par celui de شيلوى *Chiléwy* ou *Chilouï* avec un و au lieu d'un د pour pénultième, dans le *Cosmorama*, loc. cit. où l'on trouve également اتل تش *Tèche-ïtil* ou *Tiche-ïtil* ou *Tuche-ïtil* au lieu de نوش اتل *Nouche-ïtil*.

(498) On lit dans la même *Géographie turke*, loc. cit. et dans le Msc. P براسى *Béracy* sans ب (b) après la lettre س (ou s).

(499) On trouve dans le même ouvrage كير *Kîr* ou *Guîr* ou *Guëûr*, au lieu de كيور *Guëûour* avec un و après la seconde lettre ي (î); ce nom est changé en كبور *Kuboûr* ou *Kéboûr* ou *Guboûr* dans le Msc. P, qui est très-incorrec. Les diverses leçons de قميز *Q'ouméz* ou *Q'amíz* ou *Q'oumeíz* sont قمرى *Q'oumry* ou *Q'amry* suivant le même manuscrit et قمبر *Q'amîr* ou *Q'oumîr* ou *Q'oumeîr* d'après le Msc. R.

(500) Le nom de la tribu ظهيري *Zoheîry* ou *Dhoheîry* est changé en طهري *Thahry* ou *Thohry* dans le Djéhân-numah, et celui de صفان *Szafân* ou *Szofân*, en ضغاني *Szagány* ou *Szogány*.

(501) Le nom de *Cheïkh-Teïziny* ou *Cheïkh-Teïzîn*, qui est la leçon du Djéhân-numah me paraît être la plus exacte, puisque c'est le nom d'une ville située dans le Pachalik de Haleb. On voit Cheïkh-bézény *Cheïkh-bézény* dans le Msc. R, Cheïkh-térény *Cheïkh-térény* dans le Msc. A et Cheïkh-nèbriny *Cheïkh-nèbriny* dans le Msc. O.

(502) D'après le *Djéhân-numa* la tribu رشكى *Richeky* (P. *Richekeh*) se nomme encore رشى *Rèchy* ou *Richy* ou الوتشى *Mercy* *Aloutouchy* (?).

(503) Dans la même *Géographie* le nom de موح *Mokh* ou *Mikh* semble désigner une tribu à part et نهرانى *Nehrány*, qui en est séparé, paraîtrait s'appliquer à une autre tribu. Les autres leçons sont فح نهران *Fâh-Nehrân* et فتح وتوران *Fîch-tourân*.

Dans le même ouvrage on lit يىگانى *Yigány* ou *Yeigány* avec

deux ب̄ ĩ pour initiales au lieu d'une ب (B): je présume qu'il faut lire بیگانی *Bigâny* avec un B.

(504) On voit dans le même *Cosmorama* بلانی *Belâny* au lieu de بلان *Belân*, qui est la leçon du Msc. A, et de بلان *Ielân*, qui est celle des Mss. O et R.

On y lit également ستوری *Sutoury* ou *Sétoury* au lieu de بلاستوران *Belastourân* qui semblerait être formé de la fusion du nom de *Belâny* بلانی, dont la finale نی *ny* a été retranchée, avec ستوری, ce qui en aurait fait بلاستوری *Belâstoury*, et avec la marque du pluriel persan بلاستوران *Belâstourân* pour بلاستوریان *Belâstourîân*, ou comme pluriel de بلاستور *Belâstour*, tenant lieu بلانی et ستوری. Les دوتوران *Doutourân* sont une tribu *Iézidy*, qui se nomme encore اردنانی *Erdînâny*. (Voyez, dans mon *Introduction* le paragraphe où sont énumérées les tribus kourdes de l'Iâlêt de Diarbekr ou d'Amide, numéros 2 à 26 inclusiven.)

(505) L'auteur joue ici sur le mot جزیره *Djézîreh*, qui signifie *une île* ou *presqu'île* et qui est, en même temps, le nom de la ville de *Djézîrê-ĕ Omaryée* ou *ibn-ĕ Omar*.

(506) La mesure de ce vers est celle que les Arabes nomment هزج, et William Jones, *Lyricum* vel *Epitriticum*. Elle se compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds suivants: مفعول مفاعیلن فعولن | ---| ---| ---| (Jones, *Poëseos asiat. Comment.*, p. 27—29; Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric &c.* p. 81, 83, 90, 91 et 106).

(507) A la marge du Msc. R on lit les lignes suivantes: وهرسه پسر سلیمان بن خالد که اول کسی است که در جزیره حکومت کرده «Tous les trois fils de Souleïmân, fils de Khâled, qui régna le premier à Djézîreh, arborèrent chacun le drapeau de la souveraineté dans un canton différent, comme nous l'exposerons plus loin».

(508) Il s'agit ici de 'Azraïl, l'ange de la mort, qui reçoit les âmes humaines au moment de leur sortie des corps. (*Histoire*



*universelle*, T. XV, p. 255—257; 261—262; Reinaud, *loc. sup. laud.* T. I, p. 133.)

(509) Cette épithète s'applique à l'ange de la mort, dont il vient d'être question.

(510) Le mètre de cet hémistiche est celui que les versificateurs arabes nomment مجتث et que W. Jones appelle *Amputatum* vel *Ionicum*. Il se compose des quatre pieds suivants  
مفاعيلن  
فعلاتن مفاعيلن فعلاتن  
---|---|---|---| *Poëseos asiat.*  
*Comment.* p. 27—29 et 56; *Gladwine*, *loc. cit.* p. 81, 86, 90, 91 et 128).

(511) Il est dit mot à mot: «le fruit de son arbre».

(512) Voyez les *Notices et extraits des Mss.* T. XII, p. 346, et le *Pend-namé* traduit par Mr. le Baron Silvestre de Sacy, p. 168.

(513) Voyez Petis de la Croix, *Histoire de Timoûr-bek* T. II, p. 241—267; *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 58, 59, 60; Deguignes, T. IV, p. 36—37; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 280.

(514) Le Msc. A porte Djilmik, tandis que la leçon du Msc. R est Tchikmik (?), et celle du Msc. O, Hâlimpik (?).

(515) Au sujet de la ville de *Mardine* ou *Mâridîne*, consultez les *Mémoires sur l'Arménie* T. I, p. 161—162, la page 437 du *Cosmorama* traduite dans notre *Introduction* et la note 203, ainsi que la *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 443—444.

Ibn 'Arabchah, dans son *Histoire de Timoûr*, fait plusieurs fois mention de *Sulthân Iça*, prince de Mardine, T. I<sup>er</sup>, p. 314, 332—340, 424, 564 et T. II, p. 152; cf. *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 60 et 61. On y lit entre autres: «Quoiqu' *Aysa* (lisez 'Iça), prince de Mardine, se fût rendu auprès de l'empereur, son frère et les habitans refusèrent de remettre la place; et comme l'on découvrit que c'était en conséquence des ordres mêmes d'*Aysa*, il fut chargé de chaînes; mais Timoûr renvoya le siège de Mardine à un autre temps, parce que les chevaux man-

quaient d'herbe» (Hammer, *loc. cit.* T. I, p. 280). Ce sulthân 'Iça appartenait, suivant ce dernier historien, à la dynastie des souverains Ortoqïdes de Mardin ou Merdine et de Meïafârêqïne dont Mr. St. Martin nous a donné la table généalogique dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 428 — 430.

(516) Ici les Mss. A et O portent l'un et l'autre **چیملیک** *Djimlik*, tandis que dans l'exemplaire du Musée asiatique, on lit **چیملیک** *Tchïmlïk* et dans l'*Histoire de Timoûr-bek* par Petis de la Croix *Tchumlik*. Cet accord des divers manuscrits du Chêref-nâmeh et de l'*Histoire de Timoûr-bek* me semble prouver que la véritable leçon est *Djimlik* ou *Tchïmlïk*. Dans le texte imprimé à St. Pétersbourg en 1860, on lit d'abord **چیملیک** *موضع چیملیک* et plus loin **چیملیک** *در موضع چیملیک*.

(517) Je lis **سم** le *sabot* au lieu de **ستم**, qui me paraît être une faute d'impression du même texte.

(518) Il en est de même de **عرضه** auquel je substitue **عرضه**.

(519) Dans la même édition du Chêref-nâmeh on lit **بسی چیزها** *beaucoup de choses* au lieu d'une *grande partie de ses richesses et de ses effets* **بسی اموال و اسباب**.

(520) **کلیک** *Kilèk*, qui est la leçon du Msc. R signifie, d'après le grand dictionnaire intitulé **هفت قلمزم** *les sept mers* et **برهان قاطع**, la même chose que l'adjectif arabe **احول** *louche*. Quant à **کک** *Kek*, qui est la leçon des Mss. A et O, il est défini en ces termes dans le Dictionnaire intitulé *Fèrhèngui-Cho'ouïry* (édit. de Constantinople, tome II, fol° 246. V°): **کک** *اوچ معنایه درثالث کندونی*: «*Kek* s'emploie dans trois sens différents. Il signifie entre autres une personne du sexe masculin qui se plaît à se parer et à s'orner avec complaisance». Ce mot persan répond donc parfaitement au substantif allemand *Geck* (fat) et se rapproche du français *coquet*».

(521) Au lieu de *Kek* on lit *Kilik* dans le Msc. R.

(522) *Uzune 'Haçane* ('Haçane le Long) que les historiens européens nomment *Usong* et *Uzun Kassim* adressa à son protec-

teur et allié *Pîr A'hmed*, prince de Q'aramânie, une dépêche par laquelle il lui annonçait ses victoires et conquêtes, et où il fait mention, entre autres, de la prise de *Djézîreh*, qui a eu lieu probablement en 872 = 1467 de J. C. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 116 et 558.)

(523) L'auteur veut sans doute parler des dissensions qui surgirent entre Baïsanq'ar Mirza, fils d'Ia'q'oubbig, fils d'Uzune Haçane Mèci'h-big, fils de ce dernier, qui s'était fait déclarer sulthan, et 'Aly-big, fils de Khâlil-big et petit-fils d'Uzune Haçane. Ces trois princes s'étant fait la guerre, Roustèm-big, petit-fils d'Uzune 'Haçane, profita de leurs divisions pour s'emparer de l'empire en 897 = 1491 de J. C. (Deguignes, *loc. passim cit.* T. I, p. 264 et T. IV, p. 307.) C'est probablement vers la même époque que l'émir Chèref, fils de l'émir Bedr enleva la ville de Djézîreh à Tchéléby-big. *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 338, 339.

(524) Le mètre de ce vers est celui que les Arabes nomment *خفيف* et que W. Jones appelle *Leve* vel *Trochæoiambicum*. Il se compose, pour chaque hémistiche, des trois pieds ci-après *فاعلان*  
*مفاعلن فعلمن* ---|---|---|---| *Poëseos asiat. Comment.* p. 27 — 29, 54; Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric &c.*, p. 81, 87, 90, 91 et 134).

(525) Ce fut en 914 de l'hégire ou 1508 de l'ère chrétienne que la dynastie turkomane du *Mouton Blanc* fut détruite par le châh Isma'îl I<sup>er</sup>. Mourâd-big, dernier prince de cette lignée, fut expulsé, pour la première fois, de Bag'dâd, en 908 = 1502; mais il profita du moment où le Châh Isma'îl était occupé en Perse pour reutrer dans Bag'dâd, d'où il fut de nouveau chassé en 914 = 1508. (Deguignes, T. I, p. 264 et T. IV, p. 308; *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 338, 339; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 111, note e.) En 908 (A. D. 1502) Mourâd-big fut vaincu par le chah Isma'îl dans une grande bataille que celui-ci lui livra près de Hamadân. (Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 266.)

(326) Je pense qu'au lieu de *مجادله ومقابله*, qui est la leçon du texte imprimé, il vaudrait mieux lire *مقاتله ومقاتله*. Le Msc. R est le seul où j'aie trouvé *مقابله*, tandis que *مقاتله* est la leçon des autres exemplaires que j'ai été à même de consulter.

(327) La tribu *Oustâdjlou* que Malcolm nomme *Oostajaloo* est une des sept tribus turkes qui furent les principaux instruments de la gloire et des brillants succès du châh Ismaïl, et qui furent nommées *Qizil-bâches* (Têtes rouges) à cause de la couleur de leur bonnet. En 914 (A. D. 1508) le chah Ismaïl envoya à *Diârbekr* Mou'hammed Oustâdjlou, le plus vaillant de ses khâns, dont il est ici question. (Hammer, *loc. cit.* T. II, p. 393; Malcolm, *loc. sup. laud.* T. H, p. 270, 271.) Djéhân-Soulthân, chef de la tribu *Tékélu*, que Malcolm nomme *Tukuloo* (Tékélou), fut poursuivi par la tribu *Châmlou* et obligé de chercher un refuge dans les tentes du roi Thahmasp. (Malcolm, *ibidem*, p. 276).

(328) Les mots *بي نيل مقصود* sans avoir atteint son but sont omis dans le texte imprimé et dans le Msc. A.

(329) Ces mots sont les derniers du verset 250 de la seconde surate du Q'orân (édition de Maracci, p. 90 et 91), qui finit par ces trois mots *والله مع الصابرين*, car Dieu est avec les hommes patients, que Savary, trad. franc. T. I, p. 41 a rendus par la finale: *Le bras du Très-Haut fortifie les braves.*

(330) La formule *هو الباقي* «C'est Lui (Dieu) qui existe à jamais» ne se trouve que dans le Msc. R.

(331) Le sulthan Sélîm-Khân I<sup>er</sup> fut proclamé le 19 du mois de Szafèr de l'année 918 ou 6 mars 1512, et mourut le 5 de Chevval 926 ou 21 septembre 1520 (Hammer, *loc. cit.* T. II, p. 364 et 534). Comme il est dit dans le même ouvrage (p. 411), qu'*Oustâdjlu-Oghlu*, gouverneur de *Diârbekr*, vint à Khoï dans le courant de l'année 920 = 1514, c'est probablement dans la même année, qui fut celle de l'entrée du sulthan Sélîm à Tèbrîz, que chah 'Aly-big lui prêta foi et hommage.

(532) La place de Vân se rendit au sulthan Souleïmân le 11 du mois de Dzy'l-Hiddjeh de l'année 940 ou 23 juin 1534. Ibrahim, général en chef des troupes de ce sulthan, fit son entrée triomphante à Tèbriz le 1<sup>er</sup> du mois de Mou'harrèm de l'année 941 ou 13 juillet 1534: les clefs de cette ville furent envoyées à ce souverain par le commandant Mou'hammed-beï de Tekkeh, le 24 du dernier mois de Djoumâda de l'année 941 ou 31 décembre 1534. (Hammer, T. III, p. 145, 146 et 149.)

Roustèm-Pacha devint vèzir pour la première fois au mois de mars 1544, et occupa ce poste jusqu'au mois d'octobre 1553 (*Ibidem*, p. 267 et 316). Il n'était, par conséquent, plus grand-vèzir à l'époque où le *Q'oroutchy* ou capitaine des gardes du corps *Châh-q'ouly* de la famille des *Q'atchârs* (aujourd'hui régnante en Perse) vint demander solennellement une trêve au sulthan Souleïmân le 28 du mois de Chevvâl de l'année 961, ou 24 septembre 1554. Ce fut quatre jours après, que le sulthan quitta Ârzeroûm pour se rendre à Amâcia (Hammer, *loc. cit.* p. 325 et 732).

(533) Au sujet de soulthân 'Houccîn-big, prince de 'Amâdia, voyez les pages 109 et 110 du texte persan traduites ci-dessus.

(534) Dans les Mss. O et R il est dit: *آنکه از پادشاه ووزیر* «et partit de Bag'dâd, séjour du salut, pour Djézireh sans prendre congé de son souverain et du vèzir». Dans le Msc. A les mots *از دار السلام بغداد* «de Bag'dâd, séjour du salut» sont omis.

(535) Sur le prince 'Hakkâry Zeïnel-big, voyez le texte persan imprimé, p. 100, 101, 102 et 103, que nous avons traduites ci-dessus. Zeïnel-big, fils de Mélik-big, est le 6<sup>e</sup> prince de cette lignée que cite Chèref-ou'ddîne Bidlîcy. Le fait dont il est ici question est raconté d'une manière circonstanciée sous la rubrique de *Seïd Mou'hammed, fils de Zâhid-big*, 5<sup>e</sup> prince de la même dynastie.

(536) Consultez, relativement à la seconde nomination de

Roustèm-pacha, la note 435 ci-dessus. Le fait dont il est ici question doit, par conséquent, avoir eu lieu dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis la fin de septembre 1555 jusqu'au 9 juillet 1561.

(337) Au sujet d'*Aszaf*, fils de *Berkhia* اصف بن برخيا, ministre du roi Salomon, et de l'usage où sont les Orientaux d'employer son nom pour désigner les plus illustres et les plus sages vézirs, consultez d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, la seconde édition du *Lexicon arabico-persico-turcico-latinum* de Meninski sub voce اصف et Mr. Reinaud, *Monum. ar., pers. et turcs du cabinet de Mr. de Blacas*, T. I, p. 167.)

(338) Les cantons de *Thoûr* et du *Hèrètèm* ont été décrits dans notre *Introduction* d'après la page 440 du *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*.

(339) Le nom de اسرار ou أصرار *Asrâr* répond à ceux de بنك *Bèngue*, de بندق *Bèndj*. منبع ou منبع *Mèndj* et de مصلق *Masloc*, que les Arabes, les Persans et les Turks donnent à une préparation enivrante de feuilles de chanvre (Meninski, loc. sup. laud. édition de 1780, sub voce اسرار *Esrâr*).

Il est à présumer que cette drogue est la même que celle nommée *Hachichâ* حشيشه (opiat de chanvre) ou *Keff* كفف ou حشيشه *Hachichèt-ul-fouq'èra* (Herbe des Faq'irs), dont on trouve la description dans la première édition de la *Chrestomatie arabe* de Mr. le Baron Silv. de Sacy (T. I, p. 111—131 et T. II, p. 119, 120, 124, 126, 128, 129, 130 et suiv., 133, 145, 149, 154) et dans la seconde édition (T. I<sup>er</sup>, p. 75—88 du texte arabe et p. 210 — 283 de la traduction et des notes). Notre illustre professeur nous fait connaître, à la page 154 du tome II de la I<sup>ère</sup> édition et à la page 282 de la seconde, les auteurs que l'on peut consulter sur le *Haschischa* et sur son usage.

(340) Sur les mots وجوه et جهات employés dans le sens de *revenus, redevancès, impôts, terres et fermes*, voyez l'*Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, d'après le poète Nizamy,

publiée par le professeur F. B. Charmoy, T. I, p. 46, et le *Tableau de l'empire Othoman*, T. II, p. 544; cf. *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux Croisades*, par Mr. Reinaud, p. 88).

(341) Zeïn-ou'ddïne *Bèby* était probablement ainsi nommé, parce qu'il appartenait à la tribu پاپی *Pápy* ou بیی *Bèby*, qui est citée par Chèref-ou'ddïne Bidlîcy comme une des *tribus kourdes de la Perse* (Voyez mon *Introduction*). Cette tribu est probablement la même que le voyageur Rich nomme *Bebbeh* به به ou *Babân*: il dit à ce sujet: «Le pacha de Soulcimânîeh (Solimaniyya) comparant lui-même l'illustration de sa famille à celles des walis de Sinna, disait qu'il pouvait se vanter d'appartenir en même temps à une ancienne famille et à un clan honorable. Il ajoutait que le nom de son clan était *Kermandj* کرمانج, que *Bebbeh* به به était le nom particulier de sa famille, dont les membres étaient les chefs héréditaires de son clan; et que c'est à cause de cela que la totalité de leur territoire et des habitants est appelée présentement le *gouvernement des Bebbèhs* ou *Babâns*. Le clan nommé *Kermandj* était, dans l'origine établi à *Pijdèr*, dans les montagnes septentrionales du Curdistan (Kourdistân) près des frontières de Perse. Un de ses ancêtres, disait-il, ayant rendu de grands services à un sultan Ottoman, dans une guerre avec la Perse, en avait obtenu, pour récompense, l'investiture de tout ce qu'il pourrait conquérir. Celui-ci et les chefs qui lui succédèrent s'emparèrent, par degrés, de tout ce dont se compose aujourd'hui leur territoire et de quelques autres contrées, qui, dans la suite, ont été reprises par les Persans. On érigea alors l'ensemble de leurs possessions en une province ou Sandjaq<sup>c</sup> particulier: cette province fut appelée la *bannière de Babân* ou *Bebbeh*, et placée dans la dépendance du pachalik de *Schehrzoûr*, dont le chef-lieu était *Kerkouk*. Il paraît toutefois, dit Mr. Rich, (p. 270 et 381), que l'illustration et l'agrandissement de cette famille ne remonte pas plus haut que l'an 1088 de l'hégire (?) et qu'elle a succédé à la puissance de l'ancienne famille des Sou-

rans (lisez *Sohrân*), *Journal des Savants*, cahier de janvier 1837, p. 13, 10, 12; cahier de février, p. 65, 66, 67, 69, 70, 74.

Le nom de بی *Bèby* est écrit پی *Peï* dans le Msc. R; دهی *Dihy* dans le Msc. O et ذهنی *Dzihny* (?) dans le Msc. P.

Les mots *ظهر* و *بطن* sont ainsi définis dans le *Q'amoûs*, édit. de Scutari, T. II, p. 16: *ظهر و بطن قال الشارح وقيل اراد بالبطن (بالظهر) ما ظهر بيانه وبالبطن ما احتاج الى تفسيره وظهر حديثه* «Le mot *Dhahr*, dit le commentateur, désigne ce dont la définition tombe sous les sens (est évidente) et le mot *Bathn*, ce qui a besoin d'être expliqué ou commenté. On donne le nom de *Dhahr* à la Loi orale (*Hadîtz*) et à la Tradition (*Khabèr*)». J'ai, en conséquence rendu les mots علم ظاهر et علم باطن, qui signifient proprement la *connaissance de ce qui est manifeste* ou *évident* et la *connaissance de ce qui a besoin d'explication* par les *sciences pratiques* et les *sciences spéculatives*.

(542) Le Msc. A porte: *Q'asszâb* et *Q'asszâr* ne font qu'un; ils sont *homonymes* *دارند اشتراك لفظی* *که قصار (و) قصاب یکيست اشتراك لفظی دارند*. On lit dans le Msc. O: *قصاب وقصار یکيست زیرا که تجنيس است* «*Q'asszâb* et *Q'asszâr* ne font qu'un; car c'est une *allitération*. Gladwin, dans ses *Dissertations*, p. 5 et 8 nous donne la définition du terme technique arabe *تجنيس assimilation*».

La leçon du texte imprimé du *Chèref-nâmeh* est ainsi conçue. *قصاب وقصار یکيست اشتراك لفظی دارند این قدر تلافی سهل است* «*Q'asszâb* et *Q'asszâr* ne font qu'un; ils sont *homonymes*: il est facile de réparer une pareille erreur».

(543) C'est probablement du substantif persan *بره Bèreh* (agneau) que dérive le russe *Баранъ (barane)* monton, et *Барачекъ (barachek)* agneau.

(544) Au sujet de cette expédition voyez Mr. de Hammer, *Geschichte des Osmanischén Reiches*, T. IV, p. 61—77. Ce *Toq'-maq'-Khân* avait été envoyé, peu de temps auparavant, par le châh de Perse à Constantinople (Hammer, *loc. cit.* p. 63).

(545) On voit dans le même ouvrage (T. IV, p. 74) que l'on



désigne sous le nom de *Sáad-tchouq'oury* ou *Tchouq'our Sáad* les environs d'*Erzèroum*. Mr. de Hammer a probablement voulu dire les environs d'*Eriwán*.

Le nom d'*Imám-q'ouly* est changé en *Iman-kuli* dans la même Histoire, T. IV, p. 69. Il est à présumer qu'il appartenait à la race des Q'adjárs aujourd'hui régnante en Perse.

(346) La bataille de *Tchildir*, petite forteresse géorgienne, que l'on nomme encore *Iblís q' al'acy* (le château du Diable) fut livrée, comme nous l'avons déjà dit, le 5 du dernier mois de Djonmáda de l'année 986 ou 9 août 1578: sept bigs kourdes y furent tués (Hammer, *loc. sup. laud.* T. IV, p. 64).

Il est dit à la page 408 du *Djéhân-numah*, que l'Iiâlèt d'*Akhiskhal* ou *Akhisq'a* (احسقا), située dans l'intérieur des frontières de la Géorgie, répond à l'ancienne Iiâlèt de *Tchildir*; mais, comme cette dernière place a été détruite pendant les diverses guerres dont ce pays a été le théâtre, on l'a annexée à l'Iiâlèt d'*Akhisq'a* (en géorgien *Akhaltikh*), dont on a fait une préfecture à part (indépendante). Cette Iiâlèt est bornée à l'est par celle de Q'arsz; au sud, par le territoire de *Tchildir*; à l'ouest, par les montagnes de la Géorgie, et au nord, par le territoire de Tiflis. (Voyez la carte insérée dans le *Djéhân-numa*, p. 431, celle qui fait suite au T. IV de Mr. de Hammer, ainsi que la grande carte publiée par Mr. le général-major Khatof. Mr. de Hammer (*loc. cit.* p. 707 et 708) nous fournit quelques détails sur la carte précitée.

(347) Le mot turk *قراول* *Q'araoul*, nom que donnaient les *Mongols* aux troupes légères, aux éclaireurs, à l'avant-garde et aux vedettes dans les armées de Tschinguiz-khàn et de Tamerlan, est probablement le type du mot russe *караул* (*karaoul*) employé dans le sens de *garde* et *corps de garde*, d'où vient le substantif *караульной* (sentinelle).

Il serait très-possible que ce nom turk eût donné naissance au terme de pratique français *Havo*, que l'on considère comme une contraction des deux mots *ha Raoul*! Je penserais plutôt

qué, par suite de leurs fréquentes relations commerciales avec les Russes, les *Normands* ont adopté et introduit dans leur langue le mot *Karaoul* que les Russes emploient encore de nos jours comme un *cri d'alarme* équivalant aux mots français: *à la garde!*

Consultez, au sujet des noms que les Mongols donnaient aux différentes divisions d'une armée rangée en bataille, la Table des matières des *Instituts de Tamerlan* publiés par notre savant professeur Mr. Langlès, p. 389.

Le nom de *Haraoul* ou *Héraoul*, qui désignait l'*avant-garde* ou les *corps avancés* chez les Mongols est entièrement identique avec le cri de détresse normand *Ha Raoul!*<sup>1)</sup>

(548) L'auteur joue ici sur le nom de کورد *kourde* que les auteurs et surtout les poètes persans, tels que Firdoucy, Nizamy etc. emploient très-fréquemment dans le sens de *héros, preux*: il dit, par conséquent, les *kourdes kourdes*, c'est-à-dire les *guerriers*, les *héros kourdes*.

(549) Le mètre de ces vers est celui que les Arabes nomment متقارب et que W. Jones appelle *Conjunctum* seu *Bacchiacum*. Il se compose, pour chaque hémistiche, de trois *bacches* suivis d'un *iambe*, comme il suit فعولن فعولن فعولن فعولن ---|---|---|---.

(550) L'adjectif composé persan que j'ai rendu par *misérables* est بی سر و پا *sans tête et sans pied*, qui, dans le Mse. A et le texte persan imprimé, est remplacé par پیشرو qui *marche en avant*: les mots بعضی از مردمان پیشرو signifient: *une partie des hommes de l'avant-garde*.

(551) Le mètre de ces vers est celui dont il vient d'être fait mention dans la note 549.

La phrase persane qui précède ces vers est ainsi conçue: «L'aurore de la prospérité des grands et des hommes du vulgaire atteint le (ou se changea en) crépuscule du soir dans cette vallée périlleuse».

1) Ce cri de guerre pourrait très-bien aussi avoir été emprunté des Mongols du temps des Croisades, postérieurement à l'arrivée de Houlagou khân en Perse.

Il est dit dans l'*Histoire de l'Empire Othoman* par Mr. de Hammer, T. IV, p. 64, que *sept* bigs kourdes périrent à la bataille de Tchildir. Chèref-ou'ddîne Bidlicy n'en cite nominativement que *quatre*.

(352) Au lieu de *فینکی* *Fîniky* on lit *فنکی* dans le Msc. A.

(353) La leçon du texte imprimé est: *مقدار دوستب هزار التون* «deux cent mille pièces d'or (sequins) *rouge* frappées au coin du sultban, outre les objets (marchandises) enrichis de pierreries et la vaisselle (les ustensiles)».

(354) C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire la phrase suivante: *ويستمل که بواسطه علم سلطان که در اول اسم واقع شده غفلت کرده*. J'aurais cependant préféré le sens suivant: Il est possible que le nom propre de *Soulthân* placé au commencement de ce nom ait été omis par inadvertance, et que l'on n'ait conservé (laissé) que celui de *Mou'hammed*».

(355) Je lis *وارثان ملك* au lieu de *وازمان ملك*, qui est la leçon du texte imprimé, p. 131, et qui me paraît être une faute d'impression.

(356) Au lieu du verbe *کنزشت*, qui se trouve dans le même texte après les mots: *در کف کنایت اولاد خان ابدال*, je lis *کنزاشت* «Il *laissa* entre les mains capables des enfants de Khân Abdâ, etc.» L'auteur joue sur les mots *کف* *kef* (poignet) et *کنایت* *kèfâïèt*, capacité.

(357) Le *Thouba* ou *Arbre du bonheur*, dit Sir John Malcolm dans son *Histoire de Perse* (trad. française, T. IV, p. 13) est situé au Paradis dans le palais de Mahomet. Une de ses branches chargées de fruits délicieux entre dans la demeure de chaque vrai-croyant. Son ombre s'étend à une distance tellement grande que le cheval le plus ardent ne pourrait en atteindre l'extrémité. De ses racines coulent des fleuves de lait, de vin et de miel. (Voyez encore le Discours préliminaire sur le Koran

par Sale, p. 127 et l'édition du Q'oran publiée par Maracci, p. 370, note du verset 31 de la XIII<sup>e</sup> Surate intitulée الرعد *le Tonnerre*). Suivant *Djelâl* l'ombre du Thouba s'étend à une si grande distance qu'un cavalier ne pourrait en parcourir l'étendue dans l'espace de cent ans (!).

(358) Le grand vèzir Roustèm-Pacha mourut le 9 juillet 1561. (Hammer, *loc. cit.* T. III, p. 584 et 793): c'est donc antérieurement à cette époque que Nâszir-big jouit de l'intimité du sulthan Souleïmân.

(359) Au lieu de كله چيرى *Kellédjiry*, qui est la leçon des Mss. A et R, on lit كله چيزى *Kellétebîzy* dans l'exemplaire de Sir Gore Ouseley: c'est probablement une faute de copiste. Le Maulla *Idrîs* (Edrîs), qui était Kourde d'origine, fut le premier grand historien de la dynastie othomane. Il fut chargé par le sulthan Sélim d'organiser le Kourdistân, car il avait été précédemment secrétaire d'Ia'q'oub, prince de la dynastie du Mouton Blanc; et par suite de ses relations de service, il connaissait parfaitement le pays et ses habitants (Hammer, *loc. sup. laud.*, T. II, p. 432 — 435, 456, 457 — 461). Il mourut en 930 de l'hégire ou 1523 de J. C. (*Ibidem*, T. I, p. XXXIV.)

(360) Les mots ci-après: در نانی الحال منصب وزارت و وکالت شرفى «En second lieu le poste de vèzir et de vékil (ministre) du susdit Chèref-big lui fut confié» sont omis dans les Mss. A et O.

(361) Je rends par *Roumilie* روم ایلی (*Roûm-îly* ou *Romanie*) les mots arabes ديار روم (Pays de *Roûm*) qui ont la même signification; car il est également question ici de la Turquie d'Europe. La fille du sulthan Souleïmân qui fut donnée en mariage à Roustèm-Pacha, se nommait مهر و ماه *Mîhr-u-mâh* (le soleil et la lune). Hammer, *loc. cit.* T. III, p. 268 — 269, 792).

(362) Les mots suivants: وهم در اواخر منصب کتاب دارى توّاب «Dans les derniers temps, la place de

bibliothécaire des lieutenants (ministres) de Souleïmân (c'est-à-dire du sulthan lui-même) lui fut confiée» sont omis dans les Mss. A, O.

(563) Le sulthan Souleïmân, qui reçut le titre de *G'âzy* (*vailant champion de l'islamisme*) en raison de ses fréquentes guerres contre les infidèles et les Ch'îtes, mourut dans la nuit du 5 au 6 septembre 1566 (19 au 20 Szafèr 974), et son fils Sélîm II arriva à *G'âzy-kieû* (Chalcédon), vis-à-vis de Constantinople, le 9 du premier mois de Rêbî de l'année 974, ou 24 septembre 1566 (Hammer, *loc. cit.* p. 449 et 496). Il mourut le 27 de Cha'abân de l'année 982 ou 12 décembre 1574 (*Ibidem*, p. 616). C'est, par conséquent, dans cet intervalle de 1566 à 1574 que khân Abdâl vint à la sublime Porte. Le grand-vézir *Mouhammed Soq'olly* succéda à 'Aly surnommé le *Gras*, le 28 juin 1565. (*Ibidem*, p. 793). Il fut assassiné sous le règne du sulthan Mourâl III le 19 de Cha'abân de l'année 987 ou 11 octobre 1579 (*loc. cit.* T. IV, p. 49 et 700).

Il est dit mot à mot dans le texte persan: «Le Démon (*Div*) de la présomption déposa dans le Kiosk de son cerveau l'ambition chimérique de posséder la principauté de Djézireh».

(564) Au lieu du mot *بکزاردن*, qui est la leçon du texte imprimé du Chèref-nâneh, p. 134, et qui me paraît être une faute d'orthographe du copiste, je pense qu'il faut écrire *بکزاردن* avec un *ز* au lieu d'un *د*.

(565) Ce fut le 3 mars 1568, peu de jours avant l'arrivée du khân Châh'ouly Soultân, gouverneur d'Erivân et ambassadeur de Perse, que le big Abdâl fut condamné à mort avec trente-deux Kourdes de sa suite, pour s'être défendu la veille contre le Tchaouche-bâchy chargé par le grand-vézir de l'arrêter dans la mosquée cathédrale, et pour avoir massacré ce Tchaouche-bâchy avec plusieurs de ses tchaouches. La tête du big tomba dans le divan même, et les trente-deux Kourdes furent soumis à toutes sortes de tortures et enfin exécutés, dans les différentes directions indiquées par les trente-deux vents marqués sur *la rose de*

la boussole (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. IV, p. 522). On voit par ce passage de l'Histoire des Othomans que ce fut dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le 24 septembre 1566 jusqu'au 3 mars 1568 que khân Abdâl vint à la Porte de Félicité.

(566) On lit dans le Msc. A بحسب الفرمان وزير وبادشاه «D'après le Firman du Vézir et du Monarque, tandis que les Mss. O et R portent بحسب الفرمان وزير بادشاه D'après le Firman du Vézir du Souverain (de l'Empereur).

(567) Le Beglerbéguv de Roumilie Ferhâd-Pacha fut nommé vézîr et sèr-'askèr des troupes de Géorgie le 3 de Dzy'l-'hiddjeh de l'année 990 ou 18 décembre 1582. Il entra en campagne avec 60,000 jânissaires, 400 tchaouches, 300 pièces de canon, 2 millions d'argent comptant et 10,000 ouvriers d'état destinés à bâtir la forteresse d'Erivân. Ce vézîr encourut la disgrâce du sulthan en 1584. (Hammer, *loc. cit.* T. IV, p. 85 — 88.)

(568) Au lieu de ودوانزده, qui est une faute d'impression du texte publié à St. Pétersbourg en 1860, il faut lire ودوازده en supprimant la lettre و après l'Elif.

Du nom d'action arabe ولوله *Welwèleh* ou *Wakwalah* me paraît dériver le verbe latin *ululare* (hurler, en allemand *heulen*): c'est une *onomatopée*.

(570) La mesure de ces vers est celle dont il a été fait mention dans la note 549 ci-dessus. Le premier hémistiche de ces vers est ainsi conçu: «*Le monde se détourna de sa coutume*»; je l'ai rendu par les mots: Le monde fut bouleversé et déconcerté. Le second signifie littéralement: «de ce qu'il lui était survenu, à son grand étonnement, une pénible difficulté»: je l'ai traduit par les mots «eu se voyant, à son grand étonnement, réduit à une situation aussi pénible et cruelle». Enfin le dernier hémistiche, qui signifie mot-à-mot: «Le sang du cœur coula de ses yeux» a été rendu par la phrase: «fit couler de tous les yeux des larmes de sang émanées du cœur».

(371) Le canton de *Thanzy*, dont le château fort se nomme *Guelhouk* كهوك est cité dans le Djéhân-numa ou *Cosmorama*, à la page 440, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction* sous la rubrique du *Liva de Niszibîn dépendant de l'Iâlèt de Diârbékir*.

(372) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: مآل حال ایشان «L'issue de leur position sera prochainement décrite par notre *calame* (roseau) à caractères *chikesteh* (brisés)».

(373) En 992 (A. D. 1584) le sèr-'askèr de Géorgie Ferhâd-Pacha fut rappelé, et le poste de général en chef fut confié à 'Otz-mân-(Osmân) Pacha, qui avait été nommé grand-vézir le 20 de Rédjeb de la même année ou 28 juillet 1584. C'est, par conséquent, dans le courant de l'année 991 ou 1583 que l'émir Mou'hammed devint prince de Djézîreh (Hammer, T. IV, p. 98).

(374) Il rendit l'âme à *Chèn'b-i-G'azân* le 29 octobre 1585 (le 5 du mois de Dzy'l-q'âadi de l'année 993, dans une bataille que ce grand-vézîr déjà mourant livra aux Persans, et où il périt plus de 20,000 Turks. (Hammer, *loc. cit.* T. IV, p. 174). Ferhâd-Pacha partit pour la Perse le 21 mai 1586 avec 5000 janissaires, les compagnies de sipâlis et de sili'hdârs, mille artilleurs, mille armuriers et mille soldats du train. (Hammer, T. IV, p. 175.) C'est donc à cette époque que la principauté de Djézîreh fut conférée à Mir 'Azîz.

(375) Sinân-Pacha fut nommé, pour la seconde fois, grand-vézîr le 11 de Chevval de l'année 999 ou 2 août 1591 (*Ibidem*, T. IV, p. 198, 700).

(376) Le mot arabe مدخوله ne se trouve pas dans le *Q'amoûs* dans le sens de *concupine*, mais il figure, avec cette acception, dans le Dictionnaire Persan-Anglais et Anglais-Persan de Richardson (2<sup>e</sup> édition).

(377) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan اعمال نا صواب

ایشان را در کنار ایشان نهند «de déposer dans leur sein leurs actions blâmables».

(378) Voyez, au sujet des Livās et des châteaux forts de Khizān, de Mèkès etc., les pages 411 et 421 du *Cosmorama*, dont nous avons donné la traduction dans notre *Introduction*, ainsi que la note 347.

(379) Le mètre de ce vers est le même que celui dont il a été parlé dans la note 549 ci-dessus.

(380) C'est par erreur que Chèref-ou'ddīne donne à Ferhâd-Pacha le titre de *grand-vézir*. Il ne parvint à ce poste éminent qu'en 999 = 1591. (Hammer, T. IV, p. 198, 700); mais il était déjà *second vézir* et commandant en chef des troupes de Géorgie en 991 = 1583 (*loc. cit.* T. IV, p. 85 — 88).

(381) Ce fut en 1584 que Ferhâd-Pacha fut démis du commandement en chef des troupes de Géorgie (*Ibidem*, p. 88). Il fut de nouveau investi de celui de l'armée de Perse le 21 mai 1586. (*Ibidem*, p. 175.) C'est donc probablement dans la même année que la principauté de Djézireh fut confiée à Mir 'Azīz.

(381<sup>a</sup>) Il s'agit probablement ici de la campagne que fit 'Os-mân-Pacha dans le Dag'istān en 991 = 1583, et d'où il revint en Crimée le 4 de Chevval de la même année ou 21 octobre 1583 (*Ibidem*, p. 88, 92). Il serait cependant possible qu'il fût plutôt question de l'expédition du serdâr Ferhâd-Pacha en Géorgie pendant les années 1583 et 1584.

(382) Au lieu du mot *بامراء* *aux émirs*, qui est la leçon de tous les exemplaires du *Chèref-nâmeh*, je lis *با امراء* *avec les émirs*.

(383) Le texte persan porte *کړک آشتی* *une paix de loup*: j'ai cru devoir traduire ces mots par l'expression française *une paix fallacieuse*. Cet idiotisme persan signifie proprement *une paix simulée, insidieuse, perfide, une paix plâtrée*.

(384) Voyez, au sujet du canton de *Châkh* *شاخ*, la page 440 du *Cosmorama*, que j'ai traduite dans mon *Introduction*.



(585) Il s'agit ici de la campagne de Hongrie qui eut lieu sous le sulthan Mourâd III pendant les années 1593 et 1594 (Hammer, *loc. cit.* T. IV, p. 219—226). Le sulthan Mou'hammed fut proclamé le 27 du premier mois de Djoumâda de l'année 1003 de l'hégire ou 18 janvier 1595 (*Ibidem*, p. 240, 699). L'édition imprimée du *Chèref-nâmek* porte كَفَّار فُجَّار au lieu de كَفَّار مَجَّار *Madjârs*.

(586) Le mètre de ces vers est celui dont nous avons donné l'explication dans la note 510 ci-dessus; mais le dernier *anapeste* فَعْلان | -- | est remplacé par un *spondée* فَعْلان ou فَعْلان | -- |.

(587) La mesure de ces vers est nommée رمل dans la prosodie arabe, et W. Jones l'appelle *breve sen trochaicum*. Chaque hémistiche se compose de trois *seconds épitrites* ou فاعلان | -- -- | suivis d'un *amphimacre* فاعلات on فاعلان | -- -- |; W. Jones, *Poëseos asiat. Comment.* p. 27 — 29 et 47; Gladwin, *Dissertations etc.*, p. 81, 86 et 112.

D'après le Msc. de Sir Gore Ouseley, ces vers, ainsi que le précédent seraient dûs à l'historien Chèref-ou'ddine Bidlicy, car il y est dit لصنغه (vers de l'auteur) et له, (encore du même).

(588) Voyez les pages 137 à 140 du texte imprimé du *Chèref-nâmek* traduites ci-dessus.

(589) Il s'agit probablement ici du grand-vézîr 'Osmân-(Otz-mân) Pacha, dont il est fait mention sous la rubrique de l'*Emîr Mou'hammed, fils du khân Abdâl*. Ce grand-vézîr, qui fut nommé le 20 de Rédjeb 992 ou 28 juillet 1584, mourut à Tèbrîz le 29 octobre 1585, comme nous l'avons dit dans la note 574 ci-dessus, c'est donc pendant cet intervalle que Mir Mou'hammed fut investi du gouvernement de la principauté de Djézîreh, comme nous l'avons fait remarquer dans la note 573.

(590) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan; مرغ آزرو

درکنکر کاغ دماغ او آشیان نهاد «L'oiseau de la convoitise déposa son nid dans les créneaux du donjon de son cerveau».

(391) Dans l'exemplaire du *Dictionnaire géographique* ou معجم البلدان d'Iaḳoute qui appartient au Musée asiatique de l'Académie Impériale des Sciences, le nom de cette ville est écrit جردّ قیل *Djordzèqîl*, comme nous l'avons dit dans une note précédente, et ce nom est erronément changé en جروقیل *Djuzouqîl* dans le Msc. de Sir Gore Ouseley.

(392) Ce fut en 921 de l'hégire (A. D. 1515) que vingt-cinq bigs kourdes se soumirent au sulthan Sélim I<sup>er</sup>, qui envoya dans ces parages l'historien Edrîs, en qualité de commissaire chargé de recevoir leur acte de soumission. (Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 432 — 435, 456 — 461.) Ce fut dans le courant du mois de septembre 1517, que Mouḥammed Q'artchîn, gouverneur de Gamâkh, annonça au sulthan Sélim la soumission de tout le Kourdistân (*Ibidem*, p. 526).

Le sulthan Souleïmân I<sup>er</sup> quitta, le 28 du mois de Ramazân de l'année 941 (2 avril 1535), la ville de Bag'dâd pour marcher sur Tèbrîz en passant par le Kourdistân et par Mèrag'ah (Hammer, T. III, p. 157). C'est probablement à cette époque que le Sandjâq' de Maüszul fut réuni à la principauté de *Gourguil*, et celle-ci, conférée à l'émir Seïd A'hmed.

Sur les villes de Maüszul, d'Orfa et de Raq'q'a dans la Mésopotamie, voyez encore Mr. de Hammer, T. II, p. 452 — 457.

(393) Au lieu de بای *Baï* il faut probablement lire بايان *Baïân*, qui est effectivement le nom d'une des places les plus fortes du Kourdistân situé dans la principauté 'Hakkâry (voyez la page 421 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*).

Mr. de Hammer (*loc. cit.* tome II, p. 434, note 6) parle d'un beï (big) kourde nommé *Aseddîn Beschîr Beg*: c'est probablement le même que 'Izz-ou'ddîn Chîr-big.

(394) Il est fait mention dans le *Djihân-numa* ou *Djéhân-*

*numa* ou *Djéhân-numa*, p. 449, d'un fort nommé سوی بازوکی *Souï-Bazouky*, que 'Haçau-big ne parvint jamais à prendre. Mais ici le nom de *Souï* سوی est écrit avec un و (s) au lieu d'un ص (*sz*). Quant à بازوکی *Bazouky*, je pense que c'est une forme altérée de بازوکی *Pazouky*, nom d'une tribu kourde à la quelle appartenait probablement ce château fort.

M<sup>r</sup>. de Hammer, comme nous l'avons dit dans notre *Introduction* sous la rubrique des *Tribus kourdes de l'Iâlèt de Diâr-békîr*, fait mention, d'après le voyageur Ewlia, d'une chaîne de montagnes nommée صو *Szou*, qui se trouve au nord de la villè de *Khazou* (lisez *Klzou* خزو ou *Hazzou* حزو).

(395) Je rends par *Lettre de recommandation* le substantif composé persan تر بیتمنامه, qui signifie proprement *lettre de protection*: c'était probablement un *sauf-conduit*.

(396) Le sulthan Souleïmân I<sup>er</sup> vint camper sous les murs de Vàn le 10 du mois de Rédjéb 955 (16 août 1548). Le siège de cette place dura huit jours, et le neuvième, les habitants, qui étaient d'intelligence avec Elq'asz-Mirza, livrèrent la forteresse. Ce fut sur ces entrefaites que le chah Thamasp ravagea les environs de Aadildjnwáz, de Moûche et d'Akhlâth dans le voisinage de Vàn. C'est par conséquent, à la même époque, que l'émîr Ibrahim se fraya un passage de Barkiry à Ardjiche. (Hammer, T. III, p. 285).

Comme le siège de cette dernière place dura près de quatre mois, il est à présumer que cet émîr fut tué vers la fin de l'année 1548, c'est-à-dire dans les premiers jours de décembre.

(397) L'Emîr A'hmed ayant gouverné sa principauté pendant trente ans, à compter de l'année 955 de l'hégire, doit être mort vers l'année 985 ou 1577 de l'ère chrétienne.

(398) Le mot ابدالیّه *Abdalyïch* est omis dans les Mss. A et O.

(399) Ces quatre tribus sont nommées à la page 440 du *Djéhân-numa*: Nedjbéwy نجبوی, Cheq'q'aq'y شقاقی, Sirányi سیرانی et Koumïeh کومیه. Mr. de Hammer (*loc. cit.* T. II, p. 680, les

nomme 29) *Nedschberi*; 30) *Schikaki*; 31) *Seirani*: il omet la quatrième.

(600) Dans le Msc. R du Musée asiatique et à la marge de celui de l'ancien fonds d'Ârdébil on lit les vers suivants, dont la mesure se compose, pour chaque hémistiche, de trois *bacches* ou *فاعولن* | -- | suivis d'un *iambe* ou *فاعول* | -- |; ils signifient: «A chaque instant le Maître par excellence proclame une nouvelle révolution dans les affaires d'ici bas. Il transforme en dissonance l'harmonie primordiale, et introduit dans le monde un mode tout nouveau». Dans le texte imprimé ces vers sont transposés au commencement du chapitre ci-après, et précédés du mot *شعر* (vers). Je dois faire remarquer que, dans les deux derniers hémistiches de ces deux vers il faut lire *نوایی دکر* et *بطرز دکر* au lieu de *دیکر* et *نوایی دیکر*; car le mètre exige un *iambe*, c'est-à-dire *دکر* | -- |, au lieu du *spondée* *دیکر* | -- |.

(601) Ce descendant de la branche des Aïonbides d'Égypte se réfugia probablement à la cour de *Mélik Manszoûr Nâsîr-ou'd-dîn Abou'l-Méâly Mou'hammed*, prince de 'Hama, appartenant à la même famille princière. C'était le bisaïeul du célèbre historien et géographe Abou'ulféda, qui mourut sur le trône en 732 de l'hégire ou 1331 de J. C., c'est-à-dire 49 ans après le décès de son bisaïeul (Deguignes T. I, p. 424).

(602) Ce nom est écrit *صادر Szâdir* dans le *Djéhân-numa* et dans le Dictionnaire de Meminski; mais on trouve aussi dans la même géographie turke, dans le *Tableau générale de l'empire Othoman* par Mouradgea d'Ohsson et dans la grande *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 61, le nom de *Saour* *صاور*, qui est la leçon de l'*Histoire de Tîmoûr-bek* par Petis de la Croix, liv. III, et qui s'accorde avec celle du *Chèref-nâme*h. (Cf. la note 199 de mon *Introduction* <sup>1</sup>).

1) Voyez la note 619 ci-après. On lit *Khabour* *خابور* dans les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I p. 165, et à la page 436 du *Djéhân-numa*.



lant de la nuit (en français *tard*). Au lieu de l'hémistiche کذر کند کذر کند بیکی تارموی, je préférerais lire: کذر کند بیکی تارموی در شب تار «*passé sur un seul brin de cheveu (ou sur la pointe d'un cheveu) dans la nuit la plus obscure*».

(608) Le mètre du vers exige qu'on lise (ou تابى) بکرم تازی «grâce à sa course ardente, il se sauve du feu (ou s'élançe, jaillit hors du feu) comme les étincelles».

(609) L'article آذر *Adzâr* (Adar) est ainsi conçu dans le Dictionnaire persan-turk intitulé فرهنگ شعورى (Dictionnaire poétique): «آذر *Adzâr* était le nom du premier mois du printemps de l'année solaire des Persans».

D'après le برهان قاطع *Bourhân-i-qâthi* (Edit. de Scutari, p. 41): آذر *Adzâr* est le nom du premier mois du printemps de l'année grecque سنة رومية: c'est l'époque à laquelle le soleil séjourne dans le signe des Poissons».

Il s'agit probablement ici du 6<sup>e</sup> mois des Juifs depuis la captivité de Babylone, des Chaldéens et des Babyloniens. Il répond aux mois de février et de mars du calendrier romain. Voyez le 3<sup>e</sup> extrait de Makrizi publié par notre illustre professeur Mr. le Bar. Silv. de Sacy sous le titre *De l'Ere des Juifs et de leurs fêtes* dans la 1<sup>ère</sup> édition de la Chrestomatie arabe (T. I, texte arabe p. 132—196; T. II trad. française, p. 156—186; notes, p. 187—223); cf. J. Picot, *Tablettes chronologiques* T. I, p. 239—240.

(610) Le *guez d'architecte* ou de maçon کز معماری *Guez-i-mî mâry* répond probablement au *guez* ou à la *coudée Royale* ذراع شاهى *Dzirâ'i châhy*. Celle-ci vaut, comme nous l'apprend Dupré, dans son *voyage en Perse*, T. II, p. 471, un mètre vingt-cinq millimètres (1<sup>m</sup>025) de France: elle est commune à toute la Perse.

(611) Il est possible que le nom russe Лужа (Louja) dérive du substantif arabe لجة *Louddja*. Celui-ci désigne un grand volume

d'eau, la pleine mer, un gouffre. *Лужа* (Louja), en revanche, a le sens de *mare, flaque, borbier*.

Au lieu de *نجات*, qui est une faute d'impression, il faut lire *نجات salut* dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh*, p. 152.

(612) Cet hémistiche persan équivaut, à peu près à l'adage italien: *sè non è vero è ben trovato*. Le mètre se compose d'un *antibacche* مفعول |---| suivi d'un *diambe* مفاعلهن |---| d'un *antispaste* مفاعيل |---| et d'un *iambe* فعل |---| comme il suit: مفعول مفاعلهن مفاعيل فعل |---|---|---|---| Gladwin, *Dissertations on the Prosody &c.*, p. 89).

(613) Voyez, au sujet de cette tribu et des suivantes, le paragraphe des *Tribus kourdes de l'Étalèt de Dîârbékîr* ou *Amide* dans mon *Introduction ethnographique*. Au lieu de *محلبي* *Mâhléby* (ou *Móhléby*) on lit *محلبي* *Móhallémy* dans le Msc. O (cf. la note 66 de mon *Introduction*). Mr. de Hammer énumère les tribus suivantes dans sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 680: «Um *Hossnekeif* die kurdischen Stämme: 1) *Ashti*; 2) *die grossen Kurdli*; 3) *die kleinen Kurdli*; 4) *Mehrani*; 5) *Dshanigi*; 6) *Dschesbui*; auch *Dschesc* oder *Bohti*?; 7) *Isturegi*; 8) *Schikaki*; 9) *Reschani*; 10) *Nedschburni*, sonst *Turkaschki* oder *Turhani*».

Sur l'étymologie du nom de *'Hiszen-Krîfa*, voyez encore les notes 208 et 212 de mon *Introduction*.

(614) Voyez la note précédente.

(615) On lit à la page 438 du *Cosmorama* traduite dans la même *Introduction* *بجنوبى* *Bekhboûmy*, qui est une faute d'impression ainsi que *نجدبوى* *Nedjbéwy* que Mr. de Hammer écrit *Nedj-bourny* (?).

Le nom de *نجدبوى* *Nedjbéwy* provient de la transposition des points diacritiques de *بجنوبى* *Bedjnéwy*, qui est la véritable orthographe de ce nom, puisque celui-ci, comme nous l'apprend le *Chèref-nâmeh*, est un adjectif relatif formé de *Bedjn* *بجن*. En transposant le point diacritique de la troisième lettre sur l'initiale, celui de la première lettre sous la seconde et celui de la seconde sous la troisième on a fait *نجدبوى* *Nedjbéwy* au lieu de

*Bedjnéwy*. Cette tribu, comme nous l'apprend le *Djéhân-numa*, loc. cit., se nomme encore *Thoûr Kâchiky* *طورکاشکی*.

(616) Dans le Msc. R on lit *Zichân* *زیشان*, dans l'exemplaire coté O *Ichân* *ایشان* et dans le *Djéhân-numa* *Richâny* *رشانی* (voyez les *Tribus de l'Idâlet de Dîârbékir* dans mon *Introduction*, N° 32.

(617) Au lieu de *Kichiky* *کیشیکی* on lit *Kichiktchy* *کیشکچی* dans le Msc. R (voyez *ibidem*, N° 33, ainsi que la note 67 de mon *Introduction*).

(618) Le *Cosmorama* porte *Sowrhâny* *سورہانی* ou *Sohrâny* *سورانی* au lieu de *Souhâny* *سوهانی*, qui est la leçon erronée des divers manuscrits du *Chêref-nâmch*. Voyez mon *Introduction* N° 35 et la note 69, ainsi que le tome II de Mr. de Hammer, p. 680.

Le nom de *Bidiân*, qui serait celui d'une 14<sup>e</sup> tribu, au lieu de treize, est omis dans le Msc. O.

(619) D'après le *Q'amoûs* (édit. de Scutari, T. I<sup>er</sup>, p. 623) *لسورد* s'écrit «avec un *Kèsra* (i) sous le *Hamza* ou *Elif initial* et sous la lettre 'Aïn». Ce nom doit, par conséquent, se prononcer *Is'ird* ou *Si'ird* et non *Saard* comme l'a écrit Mr. de Hammer dans sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 434. On lit *Sirt* *سیرت* ou *Serd* *سرد* dans les *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, p. 170 et *Seert* à la page 165, enfin *Sarèd* dans le *Tableau générale de l'empire Othoman*, T. VII, p. 305 où le nom de *Szaour* *صاور* ou *Szavour* dont il a été fait mention dans la note 602 ci-dessus me paraît avoir été changé en *Havour* *حاور*. Ce dernier nom pourrait aussi remplacer celui de *Khabour* *خابور*, que nous trouvons dans le *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, p. 436.

(620) La leçon du Msc. A. et de l'édition imprimée est ainsi conçue *وناحية دكر ارزنتست كه بتصرف حکام جزواست ودوازده هزار نفر دارد* (lisez *کزار*) *دارد* (lisez *کزار*) «L'autre canton est celui d'*Erzèn*, qui est au pouvoir des princes de 'Hazzou ('Hjou), et qui renferme douze mille infidèles payant la capitation (le *Kharâdj*)».

Sur la principauté de *Hazzou* ('Hjou) voyez la page 440,



du *Djéhân-numa* dont j'ai donné la traduction sous la rubrique de l'*Tiâlet de Diârbékir* dans mon *Introduction*, ainsi que la note 261.

(621) Sur la ville de *Tèkrit* تَكْرِيت (ancienne *Birtha* ou *Virta* sur le Tigre) consultez la page 434 du *Cosmorama* traduite dans mon *Introduction*, ainsi que la note 460 et 460a, l'*Histoire de Timoûr-bek*, Liv. IV, p. 241; l'*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 58, 59; Hammer's *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. I, p. 280.

(622) Il est fait mention dans le *Çamoûs* (édit. de Scutari, T. I, p. 474) d'un lieu nommé رَوْحَا *Raû'ha*, qui est un village قَرْبَة situé à l'ouest de Bag'dâd et une des juridictions du canal d'Is'haq'. Mais ce n'est pas de ce village qu'il s'agit dans le *Chèref-nâmeh*, mais de رَها *Roha* ou Edesse en Mésopotamie. Le nom de cette dernière ville s'écrit à la vérité avec un و (*h*) au lieu d'un ح (*h*), et on le voit même assez souvent écrit avec un و avant la lettre ر dans le *Chèref-nâmeh* où l'on trouve رَوْها *Rouha* au lieu de رَوْحَا *Rou'ha*, quoique le nom de cette ancienne ville s'écrive habituellement sans و.

Au sujet de *Roha* ou Edesse voyez l'*Index geographicus* de Schultens art° *Edessa*, les *Mémoires de St. Martin sur l'Arménie*, T. I, p. 158, le *Djéhân-numa* ou *Cosmorama*, p. 443 traduite dans mon *Introduction*, ainsi que la note 475 et le tome II, pag. 433—434 de la *Geschichte des Osmanischen Reiches* par Mr. de Hammer.

Au sujet du voyage du prince de 'Hiszn-Keïfa à *Roha* pour y rendre hommage à l'émir Timoûr en 1394 de J. C. consultez l'*Histoire universelle*, T. XVIII, p. 59, 60.

(623) Le mot بَخْف, que l'on trouve dans l'édition imprimée du *Chèref-nâmeh* est probablement une faute d'impression tenant lieu de بَخْف سرخ, qui est la leçon des Mss. A et R. On lit dans celui de Sir Gore Ouseley بَخْف سَهَر *Bé' Há'af-i-Sohr* que je crois plus analogue à la locution kourde.

(624) Il s'agit probablement ici de l'époque où le souverain

turkoman *Uzune 'Haçane* vint attaquer le sultian Mou'hammed II, c'est-à-dire de l'année 878 de l'hégire ou 1473 de J. C. (Hammer, T. II, p. 118 — 121). Il pourrait aussi être question de l'époque où le même souverain de la dynastie du Mouton Blanc, avant son avènement au trône s'empara, par ruse, de la ville d'Amide, résidence de son frère Djéhânguir, et dévasta le territoire othoman; ce qui eut lieu en 872 de l'hégire ou 1467 de l'ère chrétienne (*Ibidem*, p. 113 et Deguignes, T. IV, p. 305). Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable.

(625) L'auteur joue sur le mot *خلف* *Khalf'*, qui était le nom de ce prince kourde, et qui signifie *descendant, successeur*.

(626) La mesure de ces vers est nommée *مضارع* par les versificateurs arabes et *simile* ou *antispasticum* par W. Jones. Elle se compose, pour chaque hémistiche, d'un *antibacche* *مفعول* |---| suivi d'un *dichorée* *فاعلات* |---|, d'un *antispaste* *مفاعيل* |---| et d'un *amphimacré* ou *فاعلن* |---|, dans l'ordre suivant: *مفعول فاعلن مفاعيل فاعلات* ---|---|---|---|. Gladwin, *Dissertations on the Prosody*, p. 81, 85, 90, 91 et 125: *Poëscos asiat. Comment.*, p. 27 — 29).

*Siamek* est le nom du fils de *Këïoumurtz*, premier souverain Pichedâdien ou Justicier de la Perse. Il avait reçu en partage de la Divinité esprit, sagesse et beauté, et son père le chérissait tendrement; mais il succomba, à la fleur de l'âge, dans un combat qu'il livra à un *Div* (ou mauvais génie) suscité par *Ahrimân* (J. Görres, *das Heldenbuch von Iran aus dem Schahname des Firdussi*, T. I, p. 4 et 5; Dictionnaire persan du Raja d'Aïde intitulé *سپاسمک هفت قارم* les *sept mers*, T. III, p. 140, art<sup>o</sup> *سیاسمک*).

*Jaiï* *زو* ou plutôt *زوي* *Zaiï* était fils de Thamasp, et père de Guerchasp. Il fut élevé par Zâl, père de Roustèm, et régna cinq ans. (J. Görres, *loc. cit.* T. I, p. 241 — 143; Malcolm, *Histoire de Perse*, T. I, p. 19 et 43).

(627) La tribu *شيروى* *Chiréwy* citée sous le N<sup>o</sup> 42 dans le paragraphe de mon *Introduction ethnographique* qui traite des

*Tribus kourdes de l'Iâlêt de Diârbékîr*, est une des tribus aborigènes du pays de Szaszoun ou de 'Hazzou. Il est à présumer que c'est la même tribu qui est itérativement citée sous le nom de شیرویان *Chiréwîân*, N° 25 de la même province (voyez ma note 65), car la finale ان *ân* me paraît être la terminaison du pluriel persan. Elle habite le canton de *Dirân* دیران, qui dépend de la ville de *Djézireh-i-'Omèryiéh*, et dont le nom est écrit دیرده *Dirdeh* et دیروه *Diroûh* (probablement دیرون *Diroûn*) dans les divers manuscrits du Chèref-nâme.

(628) اعیانی est un adjectif relatif formé du substantif pluriel اعیان *A'ïân*, qui désigne les frères germains, parce qu'ils sont en quelque sorte les yeux ou les notables de la famille (Castel, *Lexicon heptaglotton*, sub voce عین et اعیان).

(629) Chèref-ou'ddîne Bidlîcy veut sans doute parler d'*Iâ q'oubbig*, souverain de la dynastie du Monton Blanc. Il était fils du célèbre Uzune 'Haçane et commença à régner en 884 de l'hégire ou 1479 de J. C. Ce prince livra bataille à Cheïkh 'Haïdèr, qui périt dans ce combat, et fit prisonniers ses deux fils Iâr-i-'Aly Mirza et Châh Isma'îl I<sup>er</sup>, qui furent détenus dans le château d'Iszphalhân. C'est vraisemblablement à cette époque, c'est-à-dire en 893 de l'hégire ou 1488 de J. C., que la cousine germaine de Châh Isma'îl arriva dans la contrée de 'Hiszn-Keïf. (Duguignes, *Histoire générale des Huns*, T. IV, p. 307; *Histoire universelle*, T. XVIII, p. 337—338; Sir John Malcolm, *Histoire de Perse*, T. II, p. 264—265; Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, T. II, p. 343.

(630) La mesure de ces vers nommée رمل par les Arabes et *Breve seu Trochaicum* par W. Jones se compose, pour chaque hémistiche, d'un second épitrite ou فاعلاتن | ---| suivi de deux ioniques à minori ou فعلاتن | ---| et d'un anapeste ou فاعلاتن | ---| dans l'ordre suivant فاعلاتن فعلاتن فعلاتن فعلاتن ---| ---| ---| Gladwin, *Dissertations on the Prosody* etc., p. 81, 84, 90, 91 et 115; *Poëseos asiat. Comment.* p. 27, 28, 29, 47—49.)

(631) On appelle مقربى *Moq'arraby*, *Rapproché* (du trône de l'Éternel) chacun des quatre principaux archanges Gabriel, Michel, Azraël et Asrafel. (Reinaud, *Monuments de Mr. de Blacas*, T. I, p. 133; cf. *Histoire universelle*, T. XV, p. 256—157. Je pense qu'il faut lire مقرب *Mouq'arrab* au lieu de مقربى *Moq'arraby*.)

(632) J'ai rendu ici le mot مهر qui signifie proprement *berceau* par *couche nuptiale*: il serait très-possible qu'il fût pris ici dans le sens de *litière*, *palanquin*. *Balqïs* était le nom de la reine de Szaba, qui vint de l'extrémité de l'Arabie visiter le roi Salomon à Jérusalem. (Reinaud, *ibidem*, p. 164; *Q'orân*, édition de Maracci, p. 508b, 512c.)

(633) Le nom de جم *Djèm* est en même temps celui du célèbre roi Salomon et de *Djèmchîd*, roi de Perse de la 1<sup>ère</sup> dynastie des *Pichedâdiens* ou *Justiciers*.

La mesure de cet hémistiche me paraît contraire aux règles de la prosodie persane, à moins qu'on n'écrive et ne lise بسر ابرده. Le vers entier se traduira alors en ces termes: «La litière de la *Belqïs* de son siècle a accordé au pavillon royal de *Djèm* (Salomon) le *bonheur de l'honorer de sa présence*». Je pense que c'est la vraie leçon.

(634) L'auteur, qui paraît avoir appartenu à la secte des *Châ'ites* emploie, avec intention, le mot هرايت *la vraie direction* en parlant du Châh Isma'îl I<sup>er</sup>, parce que ce fut ce souverain *Szèfide*, qui, à son avènement au trône de Perse en 1499, proclama la doctrine Châ'ite *Religion nationale du Royaume* (Malcolm, *Histoire de Perse*, T. IV, p. 42; Hammer, T. II, pag. 395 — 413).

Ce qui vient à l'appui de mon opinion, c'est que Chêref-ou'd-dîne, dans son chapitre des *Princes de Djézîreh* (p. 116 du texte imprimé) est encore plus explicite, et dit positivement: «Il y avait *près de cent ans* (*sic*) que l'on maudissait et anathématisait dans les mosquées et du haut de la chaire, sous le règne des

khalifes Omaïades, *Aly* (que Dieu honore sa personne!) ainsi que les deux héroïques Imâms et princes des Fidèles, 'Haçane et Houcëin (que Dieu leur soit propice!), lorsque 'Omar, fils de 'Abd-ul-'Aziz abolit et délivra les habitants du monde de ce supplice et de ce tourment».

Enfin le même auteur dit dans son *Autobiographie* (texte imprimé, p. 450) «qu'il s'appliqua à la Peinture, attendu que le Chah Thalmasp, monarque Chi'ite de la Perse, à la cour duquel il fut élevé, avait coutume de dire: «Appliquez-vous, pendant quelque temps à la Peinture, car elle développe l'esprit et l'intelligence de la jeunesse. Or, la Peinture est un art libéral interdit aux Musulmans sunnites (voyez le Tableau général de l'empire Othoman, par Mr. de M\*\*\* d'Ohsson, T. IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 434, 435, 443, 444, 445, 449, 450).

Les passages précités du Chèref-nâmeli me paraissent démontrer d'une manière péremptoire, que Chèref-ou'ddîne Bidlicy ayant été élevé à la cour d'un monarque Chi'ite avait adopté la religion nationale de ses États.

(635) La bataille de *Tchaldirân*, où Isma'il I<sup>er</sup> fut battu par le sulthan othoman Sélîm I<sup>er</sup>, se livra le 2 du mois de Rêdjeb de l'année 920 de l'hégire ou le 23 août 1514. Elle est décrite d'une manière circonstanciée par Mr. de Hammer, dans son *Histoire de l'empire Othoman* (T. II, p. 412 — 417, 641 — 643) et par le général Malcolm dans son *Histoire de Perse*, T. II, pag. 272 et 273.

(636) Il se pourrait que le mot بايگی *Bâïéguy* ou *Bâïéký* fût une forme altérée du mot نانگی *Nânéguy* ou *Nânéký*, dont les points diacritiques ont été changés et transposés. Ce dernier nom, d'après Mr. Jouannin, est celui d'une tribu de la langue Lore ou Loure de Perse. (Voyez le paragraphe de la Langue Lore dans mon *Introduction ethnographique*.

Il serait possible aussi que ce mot fût une forme altérée de بانگی ou بانوکی *Banouky*, nom d'une branche de la grande tribu ou peuplade سليمانی *Soulëmâny*, qui habite l'Iâlêt de Chehrézoûl.

Cependant l'opinion qui me paraîtrait la plus plausible serait, qu'il s'agit ici de la tribu بايكي *Bâïéguy* ou *Bâïéky*, une des tribus aborigènes du territoire de Bidlîs, dont nous avons fait mention dans notre *Introduction* sous la rubrique des *Tribus kourdes de l'Îlâlet de Vân*, N° 12. Le nom de cette tribu est écrit مامكى *Mâméguy* ou *Mâméky* dans le Msc. R.

(637) J'ignore ce que l'auteur entend par les mots در مجلس en *société*, en *assemblée*. Je pense que ces deux mots sont une faute de copiste reproduite dans les divers exemplaires du Chêref-nâmeh, et je présume qu'il faut lire در محاش en *temps et lieu*, à sa *place*, au lieu de در مجلس.

(638) Ces mots font partie du dernier verset de la 89<sup>e</sup> surate du Q'oran intitulée الفجر *l'Aurore* (Edit. de Maracci, p. 799 et 800; Savary, vers. française, T. II, p. 384, où il est dit: «O homme qui eus de la confiance! reviens avec joie dans le sein de ton Dieu».

(639) Au lieu des mots ضرب عشق *l'empreinte du poinçon de l'amour* (divin), on lit dans le Msc. O ضرب اعلا *l'empreinte du Très-Haut*.

Le mètre de ce vers est celui que les versificateurs arabes nomment هزج et que W. Jones appelle *Lyricum* seu *Epitriticum*. Il se compose, pour chaque hémistiche, d'un *antibacche* مفعول | -- | suivi d'un *diiambe* مفاعلهن | -- | et d'un *bacche* مفاعيل مفاعيل | -- |. Cette mesure est donc ainsi composée: مفعول مفاعلهن مفاعيل | -- | مفعول | -- | مفاعيل | -- | Gladwin, *Dissertations on the Prosody* etc., p. 81, 83, 90, 106; *Poëseos asiat. Comment.* p. 27 — 29, 42 — 44: voyez la note 506 ci-dessus.

(640) Les mots suivants اولى بعضهم *Parmi les personnes qui vous sont unies par les liens du sang, il y en a qui l'emportent sur d'autres d'après le Livre de Dieu; car Dieu sait tout* sont les derniers de la VIII<sup>e</sup> surate du Q'oran intitulée الأنفال *les Trophées* (édit.

de Maracci, p. 299 et 300; Savary, vers. française, T. I, pag. 178). Il y est dit: «Ceux qui vous sont unis sont plus ou moins honorablement écrits dans le livre, parce que la science du Tout-Puissant embrasse l'univers».

(640<sup>a</sup>) Le mètre de ce vers est celui que les Arabes appellent *مجتث* et que W. Jones nomme *Amputatum* seu *Ionicum* (voyez la note 510 ci-dessus). Il se compose ici, pour chaque hémistiche de quatre pieds, dont le premier et le troisième sont des *diambes* *مفاعلن* | ˘ ˘ ˘ ˘ |, le second, un *ionique à minori* *فعلاتن* | ˘ ˘ ˘ ˘ | et le quatrième un *spondée* *فعلات* | ˘ ˘ | ou un *anapeste* *فعلات* | ˘ ˘ ˘ |. Cette mesure est donc ainsi disposée: (ou *فعلات*) *مفاعلن* *فعلاتن* *مفاعلن* *مفاعلن* | ˘ ˘ ˘ ˘ | ˘ ˘ ˘ ˘ | ˘ ˘ | (ou ˘ ˘ |. Gladwin, *loc. cit.*, p. 81, 86, 90, 91 et 130; W. Jones, p. 27 — 29, 56).

Au commencement du second hémistiche, le premier pied *مفاعلن* | ˘ ˘ ˘ ˘ | est changé en un *مفاعيلن* | ˘ ˘ ˘ ˘ |. Le mètre exige, par conséquent, que ce second hémistiche soit écrit et lu de la manière suivante *برنداز همه عالم زيکدکر نبرند*. Le dernier spondée ou *فعلان* | ˘ ˘ | est changé en un *bacche* *مفاعيل* | ˘ ˘ ˘ | ou plutôt en un *anapeste* *فعلات* | ˘ ˘ ˘ |. Il faut donc remplacer dans l'édition imprimée le mot *زيکدکر* par *زيکدکر*.

(641) Au lieu de *پرواز آمده*, qui est une faute d'impression, il faut lire dans la même édition, p. 160 *پيرواز آمد*.

(642) *Araberger*, en turk *عربکیر* 'Arabquir, est un bourg de la *Deuxième Arménie* avec une forteresse, sis à une journée sud d'*Aguine* et gouverné par un Sandjâq-béguy dépendant de l'Iâlèt de Siwâs ou Sébaste. Ce bourg fut connu des Grecs du Bas-Empire sous le nom d'*Arabracès* (cf. *Géograph. ancienne et historique*, T. I, p. 336) et compris dans la portion de l'Asie mineure cédée par l'empereur Basile II au roi Senek'harim en échange du Vasbouragan. Il fut ensuite considérablement agrandi par

les Arméniens qui accompagnaient ce souverain. (St. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, T. I, page 189.)

Le docteur G. Hassel, dans sa *Vollständige und neueste Erdbeschreibung des Osmanischen Asiens*, p. 221, nous apprend que ce chef-lieu de Sandjaq est situé par 33° 55' de latitude et 55° 45' de longitude, à deux ou trois milles de distance de l'Euphrate. Ce géographe émet l'opinion que cette ville répond *peut-être* à l'ancienne *Arauraci*. Mais St. Martin (loc. cit. p. 188) est d'un avis tout différent; car il dit: «*Aroraga* appelée aussi *Arzentsik'h* en arménien, est mentionnée sous le nom d'*Arauraca* dans la *Notice de l'Empire* rédigée sous le règne de Théodose le Jeune: elle était, à cette époque, un poste militaire, et les Arméniens l'appellent aujourd'hui *Adzebder*».

(643) Il est dit mot-à-mot dans le texte persan: «Il ne put supporter le mal de tête (la céphalalgie) que lui occasionnait le tapage du Sandjâq».

Fin du Second Livre du Chèref-nâmech  
et du Tome premier  
de la traduction française.

